













BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

1857

*4.4* TRIMESTRE

PARIS  
AU SÉCRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13





BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

—  
**TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE**  
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation  
rue de Vaugirard, 9  
—



*Michael*

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ IMPÉRIALE**  
**DES ANTIQUAIRES**  
**DE FRANCE**

**1857**



*176312*  
*27.11.22*

**PARIS**  
AU SecrÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---

RECEIVED

LIBRARY OF THE

DEPARTMENT OF THE ARMY

WASHINGTON

DC

2

573

1857-59



1857

LIBRARY OF THE DEPARTMENT OF THE ARMY

WASHINGTON, D. C.



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE.

---

La Société a décidé, dans sa séance du 11 février 1857, qu'elle publiera désormais un bulletin trimestriel de ses travaux.

Chaque numéro de ce bulletin contiendra le compte rendu des séances du trimestre précédent, extrait des procès-verbaux approuvés par la Société; le texte ou une analyse des notices, mémoires, rapports ou communications, qu'elle aura reçus soit de ses membres résidants ou honoraires, soit de ses associés correspondants, et qui ne seront pas de nature à figurer dans le recueil des *Mémoires*; enfin la liste bibliographique des ouvrages offerts.

Le premier numéro de chaque année contiendra en outre le tableau de la composition du bureau; l'indication des changements arrivés parmi les membres résidants et honoraires pendant l'année précédente; enfin la liste des membres et associés, et celle des sociétés nationales et étrangères avec lesquelles la compagnie est en correspondance.

Le bulletin étant destiné à remplacer le compte rendu des secrétaires, devra être considéré comme formant l'introduction du volume annuel des *Mémoires*, introduction qui, bien que tirée à part et envoyée, périodiquement et par avance, aux membres résidants et honoraires, et aux associés correspondants de la Société, n'en figurera pas moins en tête de ce volume, lorsqu'il paraîtra.

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ,

POUR L'ANNÉE 1857.

Président,	MM. BRUNET DE PRESLE.
Premier Vice-Président,	DE NIEUWERKERKE.
Deuxième Vice-Président,	HUILLARD-BRÉHOLLES.
Secrétaire,	VALLET DE VIRVILLE.
Secrétaire adjoint,	MARIETTE.
Trésorier,	DE LA MARE.
Bibliothécaire-archiviste,	DELISLE.

### Commission des impressions.

MM. RENIER,  
MICHELANT.  
MARION.

### Commission des fonds.

MM. DE L'ESCALOPIER.  
E. GRÉSY.  
A. MAURY.

---

## CHANGEMENTS

ARRIVÉS PARMIS LES MEMBRES RÉSIDANTS ET HONORAIRES,

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1855, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1857.

---

M. LÉOPOLD DELISLE a été nommé membre résidant, le 9 juillet 1855, en remplacement de M. DE VILLIERS DU TERRAGE, décédé le 21 avril 1855.

M. VALLET DE VIRIVILLE a été nommé membre résidant, le 9 décembre 1855, en remplacement de M. GILBERT, nommé membre honoraire, le 9 mai 1855.

M. ERNEST DE FRÉVILLE, membre résidant, élu le 9 avril 1846, est décédé le 18 novembre 1855.

Il a été remplacé, le 9 janvier 1856, par M. AUGUSTE MARIETTE.

M. AUGUSTE BERNARD, membre résidant, élu le 10 avril 1843, a été nommé membre honoraire, le 6 février 1856.

Il a été remplacé parmi les membres résidants, le 16 avril 1856, par M. DELOCHE.

Le P. ARTHUR MARTIN, membre résidant, élu le 9 avril 1851, est décédé le 24 novembre 1856.

Il a été remplacé, le 4 février 1857, par M. NOEL DES VERGERS.

---



# LISTE

## DES MEMBRES HONORAIRES,

Au 1<sup>er</sup> avril 1857.

---

MM.

1. GUIZOT G. C. ✨, membre de l'Institut (Académies française, des inscriptions et belles-lettres et des sciences morales et politiques), rue de la Ville-l'Évêque, 8 (1828).
  2. TAILLANDIER ✨, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, 8 (1848).
  3. MARTONNE (G. M. DE) ✨, ancien magistrat, rue de Bagnoux, 13, et à la Vallée-Guyon, près Vendôme (1853).
  4. BRETON (Ernest), rue Richer, 10 (1854).
  5. NIEUWERKERKE (comte DE) C. ✨, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), directeur général des musées impériaux, intendant des Beaux-Arts de la maison de l'Empereur, au musée du Louvre (1854).
  6. LEBER ✨, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue des Pensées, 8 (1854).
  7. GILBERT, rue Madame, 46 (1855).
  8. BERNARD (Auguste), rue Lepelletier, 25 (1856).
  9. . . . .
  10. . . . .
-

# LISTE

## DES MEMBRES RÉSIDANTS,

Au 1<sup>er</sup> avril 1857.

---

MM.

1. BEAULIEU ☼, rue du Cherche-Midi, 13 (9 mars 1832).
2. VILLECILLE (ARTHUR NOUAIL DE LA) ☼, secrétaire du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, rue de Seine, 31 (29 novembre 1836).
3. LONGPÉRIER (ADRIEN PRÉVOST DE) ☼, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiques du Musée du Louvre, rue de la Chaussée-d'Antin, 44 (9 avril 1838).
4. ESCALOPIER (COMTE CHARLES DE L') ☼, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal, rue Vanneau, 20 (9 mars 1839).
5. LABAT (EUGÈNE), archiviste de la préfecture de police, rue de Grenelle-St-Germain, 58 (9 janvier 1840).
6. BOURQUELOT (FÉLIX), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, rue du Helder, 12 (9 juin 1841).
7. LACABANE (LÉON) ☼, conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, professeur à l'École impériale des chartes, rue du Bac, 59 (9 juin 1841).
8. MAURY (ALFRED) ☼, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Seine, au pavillon du palais de l'Institut (9 avril 1842).

MM.

9. TEULET (Alexandre) ✨, archiviste aux archives de l'Empire, auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Saint-André-des-Arcs, 60 (9 juin 1842).
10. BATAILLARD (Charles), avocat à la Cour impériale de Paris, rue du Sentier, 24 (9 août 1842).
11. VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des collections des sociétés savantes au ministère de l'instruction publique, rue Saint-Jacques, 236 (9 novembre 1842).
12. MARION (Jules), archiviste-paléographe, membre de la commission des archives près le ministère de l'intérieur, rue Godot-de-Mauroy, 39 (9 février 1843).
13. GAUCHERAUD (Hippolyte), rue Saint-Dominique, 64 (9 février 1843).
14. CHABAILLE (P.), correcteur attaché au comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, rue de l'Est, 35 (9 mars 1843).
15. SAUSSAYE (LOUIS DE LA) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie de Lyon, rue de l'Université, 34 (9 mars 1843).
16. LENORMANT (Charles) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale, professeur au Collège de France, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14 (9 mai 1845).
17. LE BAS (Philippe) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne, maître de conférences à l'École normale, à la Sorbonne (9 mai 1845).

MM.

18. QUICHERAT (Jules) ✨, professeur à l'École impériale des chartes, rue Voltaire, 9 (9 mai 1845).
19. RENIER (Léon) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire à la Sorbonne, rue de Beaune, 20 (9 mai 1845).
20. GRÉSY (Eugène), rue Joubert, 13 (9 mars 1846).
21. MAUFRAS, professeur au collège Rollin, rue des Postes, 42 (29 mars 1849).
22. VILLOT (Frédéric) ✨, conservateur des peintures des Musées impériaux, rue de la Ferme des Mathurins, 26 (10 décembre 1849).
23. KOENIGSWARTER (Louis) ✨, docteur en droit, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue Saint-Georges, 43 (10 décembre 1849).
24. LA MARE (A. H. A. DE) O. ✨, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue Basse-Saint-Pierre, 36 (19 avril 1850).
25. FAVÉ (Ildefonse) ✨, lieutenant-colonel d'artillerie, professeur à l'École polytechnique, officier d'ordonnance de l'Empereur, rue des Beaux-Arts, 10 (9 août 1850).
26. MONTAIGLON (Anatole DE COURDE DE), archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Miromesnil, 50 (10 février 1851).
27. ROUCÉ (vicomte Emmanuel DE) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, rue de Babylone, 53 (10 mars 1851).
28. BRUNET DE PRESLE (Wladimir) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Tarranne, 25 (9 avril 1851).



MM.

29. VINET (Ernest), auxiliaire de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), rue Hauteville, 41 (9 avril 1851).
30. HUILLARD-BRÉHOLLES (Alphonse) ✠, archiviste aux archives de l'Empire, membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, rue Saint-Honoré, 362 (9 avril 1851).
31. LASTEYRIE (Ferdinand DE), rue du Bac, 32 (9 avril 1851).
32. BORDIER (Henri), auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue d'Amsterdam, 6 (9 avril 1851).
33. RENAN (Ernest), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue des Saints-Pères, 3 (9 avril 1851).
34. NICARD (Pol), rue Vanneau, 29 (9 mai 1851).
35. SAULCY (F. DE) O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue du Cirque, 5 (6 juin 1851).
36. MICHELANT, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Percier, 6 (19 décembre 1853).
37. WADDINGTON (William - Henri), place Vendôme, 14 (19 décembre 1853).
38. BEULÉ (Ernest) ✠, ancien membre de l'École d'Athènes, membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, rue des Beaux-Arts, 4 (9 mai 1854).
39. DEVÉRIA (Théodule), attaché au Musée égyptien du Louvre, rue Neuve des Petits-Champs, 14 (8 novembre 1854).

MM.

40. COCHERIS (Hippolyte), archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque Mazarine, rue Saint-Jacques, 164 (8 novembre 1854).
  41. DELISLE (Léopold), archiviste-paléographe, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Jacob, 44 (9 juillet 1855).
  42. VALLET DE VIRIVILLE (Auguste), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, boulevard Beaumarchais, 96 (9 décembre 1855).
  43. MARIETTE (Auguste) ☉, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, rue de Constantine, 24 (9 janvier 1856).
  44. DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin), chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, rue Montholon, 44 (16 avril 1856).
  45. DES VERGERS (Marie-Joseph-Adolphe-Noël) ☉, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Jacob, 54 (4 février 1857).
-

**LISTE**  
**DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS**  
**NATIONAUX ET ÉTRANGERS.**

---

**Associés correspondants nationaux.**

*Ain.*

MM.

SIRAND (Alexandre), juge au tribunal de première instance,  
à Bourg (9 avril 1846).

*Aisne.*

PÉCHEUR (l'abbé), à Fontenoy, près Soissons (4 mars 1857).

*Bouches-du-Rhône.*

ROUARD ✨, conservateur de la Bibliothèque de la ville,  
correspondant du ministère de l'instruction publique,  
à Aix (9 novembre 1834).

*Calvados.*

LEMAISTRE, à Saint-Martin-de-la-Lieue, près Lisieux (9 fé-  
vrier 1821).

CAUMONT (DE) O. ✨, correspondant de l'Institut (Acadé-  
mie des inscriptions et belles-lettres), membre non ré-  
sidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts  
de la France, à Caen (9 mars 1826).

*Charente-Inférieure.*

DUBOIS ✨, ancien recteur, à la Rochelle (19 décembre 1840).

*Creuse.*

DUGENEST, à Guéret (9 décembre 1837).

*Dordogne.*

MM.

MERLHIAC (GILIBERT DE), ancien officier de marine, à la Treille, commune de la Feuillade (9 novembre 1829).

DESSALLES (Léon), correspondant du ministère de l'instruction publique, au Bugue, et à Paris, rue Amelot, 46 (29 mars 1851).

*Eure.*

LE PRÉVOST (Auguste) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Saint-Martin-du-Tilleul, et à Paris, rue Jacob, 44 (19 février 1820).

*Eure-et-Loir.*

DOUBLET DE BOISTHIBAULT ✨, avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (19 février 1829).

BOISVILLETTE (GUÉRINEAU DE) ✨, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chartres (29 avril 1835).

ROUSSEL, dit ROUX, ancien professeur de rhétorique, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (9 décembre 1843).

*Gard.*

PELET (Auguste) ✨, inspecteur des monuments historiques du département et conservateur du Musée, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nîmes (19 mars 1831).

*Garonne (Haute-).*

CARTIER (Étienne), à Toulouse (9 décembre 1853).

*Gironde.*

MOULINS (Charles DES), à Bordeaux (29 août 1851).

BRUNET (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).



*Hérault.*

MM.

RENOUVIER (Jules), à Montpellier (29 juin 1838).

RICARD (Adolphe), à Montpellier (9 octobre 1852).

*Indre-et-Loire.*

JEUFFRAIN (André), à Tours (19 août 1833).

CARTIER, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Amboise (29 avril 1834).

*Isère.*

PILOT, archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

*Jura.*

MONNIER (Désiré), correspondant du ministère de l'instruction publique, conservateur du Musée, à Lons-le-Saulnier (9 juin 1821).

*Loire (Haute-).*

AYMARD, correspondant du ministère de l'instruction publique, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

*Loire-Inférieure.*

DESVAUX, ancien directeur du Jardin des plantes d'Angers, à Nantes (9 mars 1814).

CAILLIAUD (Frédéric) ✨, conservateur du Muséum, à Nantes (29 mai 1830).

BIZEUL, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Blain (19 août 1841).

GIRARDOT (DE) ✨, membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts de France, secrétaire général de la préfecture, à Nantes (9 avril 1847).

GUÉRAUD (Armand), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nantes (10 janvier 1853).

*Loiret.*

MM.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI, à Orléans (9 juin 1826).

MANTELLIER, conseiller à la cour impériale d'Orléans, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Orléans (10 février 1845).

*Lot-et-Garonne.*

BARRÈRE (l'abbé), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Agen (9 janvier 1851).

*Marne.*

DUQUENELLE, à Reims (9 janvier 1856).

*Marne (Haute-).*

PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX, à Langres (10 avril 1837).

*Meurthe.*

NOËL, notaire honoraire, à Nancy (10 décembre 1838).

GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, à Nancy (10 avril 1843).

BEAUPRÉ, conseiller à la cour impériale, à Nancy (9 avril 1844).

LEPAGE (H.), archiviste du dép., correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nancy (9 janvier 1845).

DIGOT (A.), avocat, à Nancy (18 janvier 1846).

*Meuse.*

DUMONT, substitut du procureur impérial, à Saint-Mihiel (20 juillet 1844).

WIDRANGE (comte DE), à Bar-le-Duc (9 juin 1855).

*Moselle.*

ATTEL DE LUTTANGES (D'), à Metz (9 mars 1829).

DUPRESNE, conseiller de préfecture, à Metz (19 juin 1841).

MM.

- SIMON (Victor) ✨, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Metz (9 novembre 1841).
- ROBERT (Charles) ✨, sous-intendant militaire, à Metz (9 mai 1848).
- BOULANGÉ, ingénieur des ponts et chaussées, à Metz (9 février 1853).

*Nord.*

- LE GLAY ✨, archiviste du département, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, à Lille (9 octobre 1824).
- COUSSEMAKER (Edmond DE) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, à Dunkerque (19 mai 1851).
- GODEFROY-MÉNILGLAISE (marquis DE) ✨, à Lille, et à Paris, rue Vanneau, 24 (9 mai 1855).

*Oise.*

- COLSON (le docteur) ✨, à Noyon (9 juillet 1852).
- LONGPÉRIER-GRIMOARD (Alfred DE), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).
- PEIGNÉ-DELACOURT, à Ourscamp, près Carlepont, et à Paris, rue de Cléry, 23 (16 avril 1856).

*Pas-de-Calais.*

- DESCHAMPS DE PAS (Louis), ingénieur des ponts et chaussées, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Saint-Omer (19 février 1839).
- HÉRICOURT (comte Achmet D') ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Arras (9 décembre 1846).
- VANDRIVAL (l'abbé), à Arras (9 janvier 1854).

*Puy-de-Dôme.*

MM.

BOUILLET (J. B.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Clermont-Ferrand (19 mars 1836).

*Pyrénées (Basses-).*

LAGRÈZE (BASCLE DE), conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Pau (9 août 1847).

*Rhin (Bas-).*

LEVRAULT (LOUIS), receveur des contributions directes, à Obernay (9 décembre 1843).

*Rhin (Haut-).*

MATTER (Jacques) O. ✨, ancien inspecteur général de l'Université, à Bergheim, au Charac, par Wasselonne (9 mai 1851).

BARTHÉLEMY (Anatole DE), sous-préfet, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Belfort (9 mai 1846).

*Rhône.*

REY (Étienne), peintre et architecte, à Lyon (9 mars 1834).

COMARMOND, conservateur du Musée archéologique du palais des Arts, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Lyon (16 janvier 1856).

*Saône-et-Loire.*

FOUQUE (Victor), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Châlon-sur-Saône (9 avril 1853).

CHABAS, à Châlon-sur-Saône (9 juillet 1856).

*Seine-Inférieure.*

DELAQUÉRIÈRE, à Rouen (29 mars 1823).

COCHET (l'abbé) ✨, membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, à Dieppe (9 août 1853).

*Seine-et-Oise.*

MM.

BOUCHITTÉ (H.) ✠, ancien recteur, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Versailles (9 novembre 1842).

MICHEL (Emmanuel) ✠, ancien conseiller à la cour impériale de Metz, à Versailles (19 mai 1846).

MOUTIÉ (Auguste), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rambouillet (9 mars 1849).

CHEMNEVIÈRES-POINTEL (Ph. DE), inspecteur des Musées des départements, chargé des expositions, à Versailles (9 avril 1854).

*Somme.*

DUSEVEL (H.), membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts de France, à Amiens (9 janvier 1831).

GARNIER (Jean), correspondant du ministère de l'instruction publique, bibliothécaire de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

*Tarn.*

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rabastens (9 juin 1847).

CROZES (Hippolyte), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Albi (9 avril 1851).

*Tarn-et-Garonne.*

CHAUDRUC DE CRAZANES (le baron) O. ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Castel-Sarrasin (9 mars 1808).

MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

MARY-LAFON, à Montauban (9 mars 1853).

*Vendée.*

FILLON (Benjamin), à Fontenay (10 décembre 1849).



*Vienne.*

MM.

LECOINTRE-DUPONT (G.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Poitiers (9 janvier 1844).

AUBER (l'abbé), chanoine honoraire, à Poitiers (9 janvier 1851).

*Vienne (Haute-).*

ARDANT (Maurice), archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Limoges (9 février 1838).

*Vosges.*

RICHARD, bibliothécaire de la ville, à Remiremont.

*Yonne.*

BENOÎT ✻, procureur impérial, à Auxerre (9 août 1843).

SALMON (Philippe), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Sens (9 mai 1855).

*Algérie.*

ANDRÉ, à Oran (30 septembre 1829).

LECLERC (Lucien), médecin militaire, à Mascara (20 novembre 1851).

**Associés correspondants nationaux, résidant  
à l'étranger.**

*Bade (Grand-duché de).*

WITH, agent consulaire de France, à Manheim (9 juillet 1851).

*Espagne.*

TIRAN (Melchior) ✻, consul de France et chancelier de l'ambassade de France, à Madrid (29 décembre 1843).

**Associés correspondants étrangers.**

*Angleterre.*

MM.

- ELLIS (Sir Henry), ancien directeur du Musée britannique, à Londres (19 décembre 1829).
- AKERMAN (John-Yonge), secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (19 novembre 1841).
- HALLIWEL (James Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).
- BIRCH (Samuel), conservateur adjoint des antiques au Musée britannique, à Londres (9 décembre 1850).
- ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 avril 1851).
- WRIGHT (Thomas), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Londres (9 janvier 1852).
- PETRIE (G.), membre de l'Académie royale d'Irlande, à Dublin (10 janvier 1853).
- COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

*Autriche.*

- WOLF (Ferdinand), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), l'un des directeurs de la Bibliothèque impériale, à Vienne (9 janvier 1834).
- ARNETH (J.), membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Vienne, conservateur des médailles du cabinet impérial, à Vienne (9 janvier 1852).

*Bavière.*

- THIERSCH, membre de l'Académie des sciences de Bavière, à Munich (9 janvier 1852).

*Belgique.*

MM.

MARCHAL ✻, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles (9 avril 1836).

SCHAYES, membre de l'Académie de Belgique, conservateur des antiques aux archives, à Bruxelles (9 mars 1842).

VAN DER MEERSCH, archiviste de la Flandre, à Gand (9 mars 1845).

ROULEZ (J.) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, professeur d'archéologie à l'Université de Gand, à Gand (19 mai 1846).

WITTE (J. DE) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers; à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52 (19 mai 1846).

CHALON (Renier), correspondant de l'Académie de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

POLAIN (Matthieu-Lambert) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, conservateur des archives de la province de Liège, à Liège (9 mai 1853).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

*Danemark.*

RAFN, secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague (9 décembre 1829).

WORSAAE, inspecteur des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

*Espagne.*

CASTELLANOS DE LOSADA (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, conservateur des médailles de la Bibliothèque nationale, à Madrid (9 avril 1851).

MM.

DELGADO (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire, et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

*États-Unis.*

SQUIER (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

EVERETT (Edward), à Boston (9 juillet 1851).

*Francfort.*

DIEFFENBACH (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

*Grèce.*

RANGABÉ (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre des affaires étrangères du royaume de Grèce, à Athènes (19 octobre 1849).

*Hollande.*

JANSSEN, conservateur du Musée d'antiquités, à Leyde (10 décembre 1849).

WALL (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

LEEMANS (Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

*Italie.*

CIBRARIO ✨, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre de l'Académie royale, à Turin (20 août 1832).

MORBIO (le comte Charles), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Milan (9 mars 1839).

BONNÉFOY (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

QUARANTA (Bernard) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Naples, à Naples (10 décembre 1849).

MM.

SAN-GIORGIO-SPINELLI (le prince), président de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

FUSCO (Joseph-Marie), membre de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

CAVEDONI (l'abbé), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du cabinet grand-ducal des médailles, à Modène (9 décembre 1850).

MARCHI (le P. Joseph), membre de la commission des antiquités chrétiennes, et du collège philologique de l'université, professeur au collège romain, à Rome (9 janvier 1852).

ROSSI (le chevalier J. B. DE), interprète des manuscrits à la bibliothèque du Vatican, membre de la commission des antiquités chrétiennes, et du collège philologique de l'université, à Rome (10 janvier 1853).

GARUCCI (le P.), membre de l'Académie Ercolanese, à Rome (9 juillet 1854).

MINERVINI (Giulio), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Naples (9 août 1854).

*Luxembourg (grand-duché de).*

NAMUR (A.), à Luxembourg (29 août 1850).

*Portugal.*

MACEDO (le conseiller commandeur DE), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

*Prusse.*

GERHARD (Édouard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 décembre 1850).

MM.

PANOFKA (Théodore), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 décembre 1850).

FRIEDLAENDER (Julius), à Berlin (9 décembre 1850).

ZUMPT (A. W.), à Berlin (9 janvier 1852).

MOMMSEN (Théodore), professeur à l'Université de Breslau, à Breslau (9 janvier 1852).

*Russie.*

LABANOFF (le prince A. DE), à Saint-Pétersbourg (9 février 1827).

KOEHNE (DE), à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

BARTHOLOMEI (DE), membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (9 décembre 1850).

SABATIER, membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (29 août 1851).

*Saxe.*

JAHN (Otto), à Dresde (10 janvier 1853).

*Suisse.*

QUIQUEREZ, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

TROYON, à Bel-Air près Cheseaux, canton de Vaud (10 décembre 1849).

VULLIEMIN (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

*Wurtemberg.*

WARCKOENIG, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur de droit à l'Université, à Tubingue (9 août 1834).

---



# LISTE

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Avec lesquelles la compagnie est en correspondance.

---

### Sociétés françaises.

AISNE, *Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.

AUBE, *Troyes*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.  
— Académie de Caen.

— *Bayeux*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des Sciences naturelles et d'Antiquités de la Creuse.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. — Société Archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments historiques de la Gironde.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société Archéologique de Montpellier.

— *Béziers*. Société Archéologique de Béziers.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société Archéologique.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.

- LOIRET, *Orléans*. Société Archéologique de l'Orléanais.
- LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des Sciences et des Lettres.
- MARNE, *Reims*. Académie de Reims.
- MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société Historique et Archéologique.
- MEURTHE, *Nancy*. Société des Sciences, Lettres et Arts.
- MOSELLE, *Metz*. Académie des Sciences, Lettres et Arts.
- NORD, *Lille*. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.
- *Cambrai*. Société d'Émulation.
- *Douai*. Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.
- *Dunkerque*. Société Dunkerquoise.
- OISE, *Beauvais*. Athénée du Beauvoisis.
- PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
- *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
- RHÔNE, *Lyon*. Académie de Lyon.
- SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
- SEINE, *Paris*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Société de l'Histoire de France. — Institut Historique. — Société Philotechnique.
- SEINE-ET-OISE, *Rambouillet*. Société archéologique.
- SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie de Rouen.
- SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de Statistique du département des Deux-Sèvres.
- SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.—Académie du département de la Somme.
- VAR, *Toulon*. Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
- VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
- VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société Archéologique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'Émulation du département des Vosges.

YONNE, *Sens*. Société Archéologique de Sens. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

ALGÉRIE, *Constantine*. Société Archéologique de la province de Constantine.

### Sociétés étrangères.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des Sciences.

— *Laybach*. Société historique de la Carniole.

BADE, *Manheim*. Société Historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des Sciences.

— *Bamberg*. Société Historique.

— *Ratisbonne*. Société Historique du haut Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.

— *Liège*. Académie d'Archéologie.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.

— *Odensée*. Société Littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'Histoire.

ÉTATS-UNIS, *Boston*. Société des Antiquaires.

— *New-York*. Société Ethnologique.

— *Philadelphie*. Société Philosophique américaine.

— *Washington*. Institut Smithsonian.

GRÈCE, *Athènes*. Société Archéologique.

HESSE-CASSEL, *Mayence*. Société des Antiquaires.

ITALIE, *Turin*. Académie royale des Sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Société Archéologique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des Sciences.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impér. des Sciences.

**SUÈDE**, *Stockholm*. Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Histoire et Antiquités.

**STYRIE**, *Gratz*. Société Historique.

**SUISSE**, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

— *Lausanne*. Société d'Histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société historique des cinq cantons.

**TURQUIE**, *Constantinople*. Société centrale.

# NOTICE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

## DU P. ARTHUR MARTIN,

Par M. FERDINAND DE LASTEYRIE,

Membre résidant.

---

Luë dans les séances du 18 février et du 4 mars 1857.

---

Une triste nouvelle, que rien ne pouvait faire prévoir, est venue surprendre la Société des Antiquaires dans les derniers jours de 1856. M. l'abbé Martin, parti de Paris, quelques semaines auparavant, plein de vie et d'ardeur, pour un voyage d'exploration archéologique en Italie, venait de succomber à une mort prématurée, au milieu même de ses recherches. Pour lui, c'était mourir au champ d'honneur. Une telle fin, sans doute, est presque à envier, lorsqu'elle vient, à son heure, couronner une longue et laborieuse existence; mais que de regrets ne laisse-t-elle pas après elle, quand, frappant l'homme au jour de sa plus grande force intellectuelle, elle brise ainsi tout à coup une carrière qui promettait encore tant de travaux utiles!

Hâtons-nous du moins de recueillir, au milieu de souvenirs récents, tout ce qui se rattache à la mémoire du savant et studieux confrère que nous avons perdu. L'histoire de cette vie si simple, si pleine de foi, partagée entre

le service de Dieu et l'étude des arts qui se rapportent à son culte, est digne, à tous égards, de trouver place dans les annales de notre Société.

Arthur-Marie Martin naquit le 4 septembre 1801, à Auray (Morbihan). Il était l'aîné de dix enfants. Son père, négociant justement considéré, qui fut pendant vingt ans maire de la ville d'Auray, consacrait à la culture des beaux-arts tous les loisirs que lui laissait son commerce; et il semblerait que ce goût fût héréditaire dans sa famille; car, outre le P. Arthur Martin, un de ses frères, actuellement supérieur du séminaire de Montréal, et une de ses sœurs, consacrée comme lui à la vie religieuse, cultivent les arts du dessin avec un égal succès.

Ce goût s'annonça de très-bonne heure chez le jeune Arthur. Dès les bancs de l'école, il s'y livrait avec ardeur, et lorsqu'à dix-huit ans il fut envoyé comme novice au collège des jésuites de Rome, on peut bien penser que le séjour de la ville éternelle ne fit que développer cette heureuse disposition. Peut-être l'amour des arts, l'enthousiasme auquel il était si enclin, et la vue de tant de chefs-d'œuvre si bien faits pour exalter son imagination, eussent-ils entraîné alors M. Martin vers une tout autre carrière, si sa conscience n'eût déjà vu une sorte de lien moral dans le noviciat dont il subissait les épreuves.

Rappelé en France au bout de quatre années, il ne tarda pas à prononcer ses vœux, et, à peine ordonné prêtre, il fut envoyé à Dôle pour y professer la grammaire chez les pères jésuites. Plus tard, de 1828 à 1833, on l'employa successivement à la prédication dans les diocèses de Vannes et du Puy, après quoi il alla passer une année dans la Suisse romande, et particulièrement à l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, toujours en qualité de prédicateur.

Cette date est importante dans la vie du P. Martin, car on peut dire que c'est là que sa vocation se dessina complètement. Relégué, avec son amour des arts, dans un pauvre pays qui n'a de monuments que quelques vieilles



églises délabrées, commensal d'une abbaye récemment reconstruite, mais qui, dans son trésor, renferme une foule d'objets mobiliers, de châsses, de vases sacrés, d'ornements du plus haut prix, M. Martin ne pouvait manquer de mettre à profit une si riche pâture. Il fit là de nombreux dessins, et il faut croire que la vue habituelle de ces curieux débris du passé développa rapidement chez lui le goût des études archéologiques; car, à partir de ce jour, il paraît en avoir toujours fait l'affaire principale, et, en quelque sorte, le but intellectuel de son existence. En 1837 et 1838, étant revenu en France, il prêcha bien encore à Laval et à Nantes; mais, dès la fin de cette dernière année, il était rappelé à Paris par ses supérieurs ecclésiastiques, pour s'y appliquer désormais principalement à l'étude de l'art chrétien.

L'abbé Martin avait déjà commencé alors le grand travail qui devait populariser son nom. Entre toutes nos belles cathédrales, celle de Bourges avait surtout captivé son admiration. Saisi d'enthousiasme à l'aspect de ses antiques verrières, il y vit aussitôt le sujet d'une vaste et intéressante monographie, à laquelle viendraient se rattacher tout naturellement, par une étude comparative, les plus curieux monuments de la même époque. C'était, en quelque sorte, soumettre l'archéologie aux procédés de l'anatomie comparée. Une telle pensée, grande et ingénieuse tout à la fois, n'était pourtant pas sans quelques inconvénients dans l'application, surtout avec la disposition d'esprit de celui qui l'avait conçue. Heureusement pour lui, le P. Martin rencontra, dans l'ordre même dont il faisait partie, un savant collaborateur dont la froide raison devait modérer fort à propos les entraînements de son enthousiasme.

Assuré du concours de M. l'abbé Cahier, le P. Martin poursuivit son œuvre avec cette ardeur qu'il apportait en toutes choses. Bientôt un atelier de dessin, dont il était tout à la fois le chef, le meilleur et le plus actif ouvrier, fut organisé à Bourges. La reproduction des plus anciennes verrières de cette illustre église y fut rapidement menée à

bonne fin, et le monde savant vit alors paraître cette *Monographie des vitraux de Bourges*, que l'Institut honora presque aussitôt de ses suffrages. Peut-être les auteurs n'avaient-ils pas échappé entièrement au danger que présentait leur plan; peut-être pouvait-on leur reprocher l'abus des dissertations accessoires dont ils l'avaient surchargé. Mais il est beau de pécher par excès de science. Aussi ne pensa-t-on qu'à louer la profonde érudition du texte et le luxe des planches, exécutées avec une perfection à peu près inconnue jusqu'alors.

Quelle part M. Martin peut-il revendiquer dans l'œuvre commune? C'est ce qu'il serait à la fois indiscret et injuste de rechercher. Lorsque deux hommes d'autant de mérite associent leur savoir et leur intelligence, il y a pour eux un profit mutuel qui rendrait presque impossible de faire la part de chacun. Non-seulement ils s'aident, mais ils se complètent. Tout ce qu'on peut dire du P. Martin, c'est que, dans cette association si fructueuse pour la science, il apportait une grande vivacité d'intelligence, une instruction solide, et une activité infatigable en ce qui concernait les travaux graphiques. L'argent manquait-il, M. Martin prenait vite la place d'un des artistes lithographes, et, avec sa facilité habituelle, s'appropriait cet art ou tout autre qui pouvait concourir utilement au but de ses travaux.

C'est également avec la précieuse collaboration du P. Cahier qu'il entreprit, en 1847, la publication des *Mélanges archéologiques*. Tout le monde connaît cet utile et savant recueil, qui, dans un format plus usuel et dans des conditions moins dispendieuses, a si fort contribué à la renaissance du goût en matière de mobilier religieux. Dans les *Mélanges archéologiques*, M. l'abbé Martin a consigné, en grande partie, le fruit des nombreux voyages qu'il avait faits en France et à l'étranger. Pour que les planches en fussent mieux rendues, il se fit dessinateur sur bois, comme il s'était fait artiste lithographe.

Les ouvrages que le P. Martin a publiés seul ont moins

d'importance sans doute au point de vue archéologique ; mais ils se recommandent, presque tous, par leur valeur artistique.

Le premier fut un *Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray*, touchant hommage à la dévotion de son pays natal, rendu plus touchant encore par cette circonstance particulière que toutes les planches qui ornent ce petit livre furent gravées par M. Martin, d'après les dessins originaux de son père et d'une de ses sœurs.

Notre confrère, on le voit, faisait un peu de tout en fait d'art. Sa première gravure avait eu pour sujet la couverture des *Heures de Charles le Chauve*. Il publia ensuite, en 1843, un *Chemin de la Croix*, gravé d'après Gérard Séguier ; puis, en 1844, des *Litanies de la sainte Vierge*, avec figures pour chaque verset. Enfin, il composa beaucoup d'encadrements pour des sentences pieuses, et un *Album de broderies religieuses*, qui fut livré au public en 1854.

M. Martin poursuivait ainsi l'étude de l'art chrétien dans ses applications les plus variées. Souvent il vint en aide aux fabricants et aux artistes, non-seulement par ses publications, mais encore par le grand nombre de dessins qu'il leur fournit. La maison Poussielgue-Rusand, par exemple, a exécuté, avant et depuis l'Exposition universelle de 1855, une foule de vases sacrés du style le plus pur, d'après les modèles du P. Martin. Plusieurs chapelles, à Paris, ont aussi été décorées sous sa direction. Entre autres, celle de sainte Geneviève, à Saint-Étienne du Mont, fait le plus grand honneur à son goût. Ce fut une de ses dernières œuvres, et c'est là, sur cet autel à peine achevé, que depuis, dans leur touchante gratitude, les dames de Sainte - Geneviève ont fait célébrer un service solennel, pour le repos de l'âme de celui qui les avait si bien aidées à honorer leur patronne.

Une tâche bien lourde avait été entreprise par M. l'abbé Martin. Tout le monde se rappelle le solennel concours

ouvert à Lille pour l'érection d'une cathédrale en expectative à placer sous l'invocation de Notre-Dame de la Treille. Un architecte anglais avait obtenu le premier prix. Mais, par des motifs qu'il ne nous appartient pas d'examiner, l'exécution de ce projet ayant été écartée, ce fut M. Martin qui fut chargé de diriger la construction de la nouvelle basilique, et l'on peut dire qu'il se mit à l'œuvre non pas seulement avec zèle, mais avec enthousiasme. C'était, comme de juste, l'époque ogivale qui avait fixé ses prédilections. Déjà le nouvel édifice sortait de terre; déjà, sans doute, notre digne confrère rêvait la gloire de Vulgrin et des moines architectes du temps passé. Mais la mort, qui déjoue tous les projets, est venue l'interrompre dans l'accomplissement de cette tâche, dont la hardiesse n'était peut-être pas exempte de témérité.

Du reste, l'abbé Martin a eu ce bonheur que son mérite n'a jamais été méconnu. Depuis longtemps sa voix faisait autorité. Dès l'année 1845, le gouvernement avait invoqué ses lumières à propos du concours ouvert pour la restauration des vitraux de la Sainte-Chapelle, et ce fut à lui que ses collègues de la commission confièrent le soin de rédiger leur rapport. En 1848, un comité permanent ayant été établi, au ministère des cultes, pour l'étude de toutes les questions d'art religieux, M. Martin en fit également partie. Enfin, il y a quelques mois à peine, le gouvernement venait de reconnaître le prix de ses services désintéressés en lui accordant la décoration de la Légion d'honneur.

L'abbé Martin faisait partie de la Société des antiquaires depuis l'année 1851, et il en suivait les travaux avec assiduité. Jusqu'ici, les Mémoires de notre Compagnie ne contiennent, il est vrai, aucun travail dû à sa plume. Mais il leur destinait une notice très-intéressante relative à deux chapiteaux de l'église de Cunault-sur-Loire, et dont la Société avait déjà entendu la lecture. Dans ces chapiteaux, notre savant confrère avait découvert plusieurs sujets identiques aux fables du poème de Kaléwala, dont il donnait

à cette occasion une curieuse analyse. On sait quelle sagacité M. Martin apportait dans toutes ces questions de mythes ou de symbolisme religieux. Cependant, au moment de livrer son travail à l'impression, il voulut encore le revoir, de sorte que la Société des Antiquaires s'en est trouvée momentanément dessaisie. Mais cette notice, devenue doublement précieuse par la mort de son auteur, a été heureusement conservée parmi les manuscrits qu'il a laissés, et, grâce aux diligences faites par le bureau de la Société, elle pourra bientôt prendre place dans nos Mémoires.

Après avoir parlé des travaux, des études de l'archéologue, nous sera-t-il permis maintenant de dire aussi quelques mots de l'homme lui-même, du laborieux et obligeant confrère que nous avons tous connu ?

On ne peut se le dissimuler, la personne du P. Martin présentait de curieux contrastes. Si les circonstances l'avaient fait prêtre, la nature l'avait fait artiste ; chez lui, cette vocation intime se trahissait sous toutes les formes : sa physionomie expressive et animée, la vivacité de sa parole, la rondeur de ses allures donnaient à son individualité quelque chose d'original et de piquant, qu'on s'étonnait presque de rencontrer dans les rangs d'une société où, d'ordinaire, les individualités s'effacent sous la règle commune, et lui empruntent une forme pour ainsi dire de convention.

Nul, croyons-nous pouvoir le dire, ne fut meilleur prêtre que le P. Martin ; mais nul aussi ne sut conserver plus d'indépendance au milieu de la vie religieuse. Ses supérieurs, sagement tolérants, et appréciant à leur juste valeur les services qu'il pouvait rendre, avaient fini par lui laisser une latitude exceptionnelle. Il voyageait souvent et à peu près comme il voulait, restant quelquefois des mois entiers sans donner de ses nouvelles. Mais aussi comme il employait bien ses jours d'absence ! Quelle activité dans son travail ! Au point du jour, il avait déjà dit sa messe et pris un peu de nourriture, précaution bien nécessaire ; car, une fois au travail, il ne se dérangeait plus jusqu'à ce que la



nuit ou l'achèvement de son ouvrage vissent lui faire lever le siège. C'était là sa manière de travailler. Il avait peut-être plus de fougue que de persistance. Ses amis lui ont reproché quelquefois de quitter trop facilement un sujet pour un autre. Mais quand il était à l'œuvre, il allait d'ordinaire jusqu'au bout de ses forces. Sa santé heureusement était fort bonne; car, autrement, elle aurait bien pu souffrir de ce régime. Parfois cependant il se plaignait le soir de maux d'estomac; mais, en remontant à la source du mal, on finissait presque toujours par découvrir qu'il avait oublié de dîner. En effet, son excessive distraction était bien connue de ses amis. L'éducation avait été impuissante à l'en corriger. On raconte qu'au collège romain, ses maîtres, décidés à le rendre moins oublieux, l'avaient spécialement chargé du soin de sonner la cloche des repas. Mais, sa montre d'une main, et tenant de l'autre la corde de la cloche, il lui arriva plus d'une fois de s'oublier dans une contemplation, dont s'arrangeait fort mal l'appétit de ses jeunes camarades.

Dans une circonstance particulière, la distraction du P. Martin faillit lui jouer un mauvais tour. Il était alors, dans toute la ferveur de sa vocation archéologique, et cependant il remplissait encore les fonctions de prédicateur. Ce jour-là, il montait en chaire pour la première fois dans une charmante église du XIII<sup>e</sup> siècle, ornée de vitraux comme on les faisait alors. M. Martin, après quelques secondes de pieux recueillement, lève les yeux au ciel, et voilà que son regard rencontre ces magnifiques verrières, éblouissantes de couleur et d'harmonie religieuse. Aussitôt, hélas! sa pensée s'envole vers elles, et Dieu sait ce qu'aurait duré cette muette contemplation, si certain murmure sourd de l'auditoire n'eût enfin averti l'abbé Martin que sa parole était attendue là par quelques centaines de personnes. Sa parole, soit! mais quant à son sermon, si bien appris par cœur, il ne s'en rappelait plus un mot. Heureusement l'enthousiasme de l'artiste vint au secours du pré-



dicateur interloqué. « Seigneur, que tes œuvres sont belles ! » s'écria M. Martin ; et, sur ce thème improvisé, il parla pendant une heure, mieux qu'il n'avait jamais parlé.

Mais c'est trop s'appesantir sur un léger travers, qui n'est pas rare chez les hommes d'études. Parlons plutôt de la libéralité, de l'obligeance extrême qui caractérisaient notre regrettable confrère. Loin de lui cette prudence égoïste qui, sous prétexte de plagiats à redouter, se renferme en elle-même et cache soigneusement ses trésors. Une nature comme celle de M. Martin ne pouvait manquer d'être communicative. Il aimait à parler de l'objet de ses études, et en faisait volontiers profiter les autres, pour peu qu'ils s'adressassent à lui dans un but de travail sérieux.

Une rencontre assez piquante eut lieu à Bourges, vers 1838, entre lui et un archéologue novice, qui, déjà depuis deux ou trois ans, s'était mis, de son côté, à explorer les anciens vitraux de nos cathédrales. L'abbé Martin préparait alors sa grande monographie. Il ignorait la présence à Bourges de son jeune émule, qu'il ne connaissait même pas, et dont il avait vu seulement un commencement de publication. Un jour donc, de grand matin, il envoie des ouvriers placer un échafaud pour son travail, dans je ne sais quelle chapelle dont le dessinateur nomade avait entrepris de copier les vitraux. Grande colère de celui-ci, qui, outré de l'impertinence, s'établit sans façon sur les tréteaux fraîchement établis, pour y achever, tant bien que mal, sa copie commencée. Survient peu après le P. Martin, non moins surpris, comme on le pense, de trouver son nid occupé par un oiseau étranger. Mais le P. Martin était bon homme : « C'est singulier, se borna-t-il à dire, je croyais que nous n'étions encore que deux en France. à nous occuper des vieux vitraux. » — « Plaignez-vous donc, » lui répond le jeune homme, « moi, je croyais être seul ! » Bientôt cependant le mystère s'éclaircit. La connaissance fut bientôt faite : une heure après, M. Martin emmenait son nouvel ami à l'atelier qu'il avait en ville, pour lui commu-

niquer tous ses calques, et, pendant près de vingt ans, ces relations, que la communauté d'études avaient rendues assez fréquentes, se continuèrent toujours avec autant de profit d'une part que de bienveillance de l'autre.

Un savant ainsi disposé à obliger devait nécessairement se faire aimer. Aussi fut-ce une émotion douloureuse et sincère que celle que produisit la nouvelle si inopinée de la mort du P. Martin. Nous l'avions vu partir si plein de joie pour ce voyage ! Comme chrétien, comme archéologue, il était dans le bonheur de revoir Rome, où tant de souvenirs vivaient encore pour lui. Déjà, après quelque séjour à Milan, il venait d'atteindre Ravenne, cet admirable champ d'explorations, si mal connu encore et si digne de l'être. Là, se laissant-il entraîner à quelque excès de travail, à quelque oubli de soins matériels qui ait pu hâter sa mort ? C'est ce qu'on n'a pas pu savoir, car il était seul. Frappé d'une attaque d'apoplexie le 24 novembre 1856, il perdit immédiatement l'usage de la parole, et, pendant le peu d'heures qu'il vécut encore, ce ne fut que par signes qu'il put communiquer avec le digne ecclésiastique, dont la présence vint heureusement adoucir et consoler ses derniers moments.

Le P. Martin laisse après lui de grandes richesses inédites, un nombre incalculable de dessins recueillis en France, en Allemagne, en Espagne ; plus de huit cents dessins sur bois, prêts à être gravés, et dont la moitié au moins se rapportent à un grand travail sur les carrelages historiés, qu'il se disposait à publier. Il préparait aussi une description de l'Alhambra, accompagnée de nombreuses planches, un grand travail sur les catacombes de Rome, et il avait en portefeuille divers mémoires sur les émaux, les ivoires, les étoffes, etc. Beaucoup de ces matériaux seront sans doute difficiles à mettre en ordre, faute de notes qui en indiquent suffisamment la provenance. Espérons toutefois que tous ces travaux ne resteront pas sans fruit pour la science que le P. Martin cultivait avec tant d'amour.

---

## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 7 janvier.

Présidence de MM. BOURQUELOT et BRUNET DE PRESLE,  
présidents.

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 1856 est lu et adopté.

Après l'accomplissement de cette formalité, l'ordre du jour appelant l'installation du nouveau bureau, M. Bourquelot, président sortant, prend la parole en ces termes :

« MESSIEURS,

« Je ne quitterai pas ce fauteuil, où vos suffrages m'avaient appelé, sans vous remercier du fond du cœur, je ne dis pas de la bienveillance, mais de l'indulgence que vous m'avez constamment témoignée, pendant la durée de mes fonctions de président. Par votre concours, tout m'est devenu facile, et si quelque obstacle grave s'était présenté, je sens que j'en aurais triomphé, parce que vous étiez avec moi.

« Ce qui distingue notre compagnie, Messieurs, c'est l'esprit fraternel qui y règne. Je ne vois ici aucune de ces petites passions qui agitent trop souvent les assemblées de savants; on vient à nos séances pour ainsi dire en famille,

sûr de trouver des amis ou au moins des confrères bienveillants ; on n'y recherche point les fonctions pour s'élever au-dessus des autres, on les accepte, parce qu'on a la conscience de vouloir et de pouvoir être utile.

« C'est cette fraternité, Messieurs, que j'ai été heureux de voir se conserver parmi nous pendant le cours de ma présidence. La Société des Antiquaires de France n'est pas seulement une réunion de curieux qui lisent, entendent et publient des morceaux d'érudition ; c'est un cercle studieux, où des hommes, voués aux mêmes recherches, visant tous à un but utile, discutent courtoisement des questions sérieuses, se communiquent leurs opinions, leurs découvertes, se conseillent et se corrigent, si je puis le dire, sans vanité, sans aigreur, afin de concourir plus efficacement, par la mise en commun de leurs aptitudes et de leurs travaux, au progrès des sciences historiques.

« Nous nous sommes réjouis tous ensemble, Messieurs, des distinctions dont plusieurs de nos confrères ont été cette année honorés. Pourquoi faut-il qu'à ce sentiment se mêle la douleur des pertes cruelles que notre Société a faites, et en particulier de celle qui nous a enlevé tout récemment, loin de la France, un confrère si digne à la fois d'estime et d'affection <sup>1</sup> !

« J'aurais voulu, Messieurs, en terminant, vous annoncer l'achèvement du volume de vos Mémoires qui se trouve actuellement en voie de publication. Mais, malgré les efforts de ceux de nos confrères auxquels vous avez confié le soin de diriger l'impression de vos travaux, il n'a pas encore été possible de le mener à fin. Tout doit cependant nous faire espérer qu'il pourra paraître dans les premiers mois de cette année, et donner un nouveau relief à notre Société.

« Je me fais un plaisir, Messieurs, de céder à l'homme savant et aimable qui va me succéder, une place qu'il rem-

1. Le P. Martin, décédé à Ravenne, le 24 novembre 1856.

plira certainement mieux que moi. Dévoué comme il est aux intérêts de la compagnie, secondé comme il va l'être, il contribuera à maintenir la Société dans la voie honorable où nous devons être fiers de la voir marcher. »

M. Bourquelot invite ensuite son successeur et les autres membres du bureau, élus dans la dernière séance, à venir prendre possession de leurs fonctions. En s'asseyant au fauteuil de la présidence, M. Brunet de Presle adresse à ses confrères l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« Ce n'est pas sans hésitation que j'ai accepté l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider la Société impériale des Antiquaires de France. Le vif intérêt que je porte au succès de notre Société m'aurait fait désirer, je le dis bien sincèrement, d'en voir remettre la direction en des mains plus capables. J'étais si peu désigné à cet honneur, par des études fort limitées sur quelques points de l'antiquité et par des relations littéraires restreintes, qu'il m'est impossible de ne pas voir uniquement dans vos suffrages un témoignage de sympathie affectueuse, et c'est aussi pourquoi je n'ai pas eu le courage de m'y soustraire. Je compte, Messieurs, sur la continuation de cette même bienveillance pour me soutenir dans l'exercice des fonctions que vous venez de me confier. Je m'efforcerai de suivre les exemples qui m'ont été donnés par mes prédécesseurs, nommément par ceux à côté desquels je vous ai dû l'avantage de m'asseoir depuis deux ans. Leur zèle soutenu, leur esprit conciliant, ont perpétué la bonne harmonie, qui a toujours régné dans cette société, et qui fait le charme de nos réunions. J'ai la confiance que, sous ce rapport du moins, je ne ferai pas défaut à ces bonnes traditions. Dans la direction de nos discussions scientifiques, j'espère n'avoir jamais le regret de blesser personne, car vous pouvez être assurés d'avance que ce serait bien involontairement.

« Avec votre concours, Messieurs, j'espère que nous

traverserons heureusement l'année 1857. Nous ne devons pas nous dissimuler cependant que nous pourrions rencontrer des difficultés sérieuses. Notre Société présente, depuis quelques années, un singulier contraste. Jamais les places qui viennent à vaquer dans son sein n'ont été plus recherchées, et nous nous sommes vus plusieurs fois dans la nécessité flateuse de choisir entre des savants distingués; jamais aussi les dissertations communiquées dans nos séances, n'ont présenté des études plus sérieuses et plus variées, et d'un autre côté l'impression de nos Mémoires, c'est-à-dire la vie même de notre Société, a languï; nous avons été obligés à regret de renoncer à la publication de notre annuaire et nous n'avons pu réaliser notre résolution de faire paraître annuellement un volume de nos Mémoires. Depuis la création de la Société des Antiquaires, qui date d'un demi-siècle, long période pour une société libre, beaucoup d'autres sociétés analogues ont été fondées, en partie à son exemple, tant à Paris que dans les départements. Dans notre amour désintéressé de la science, nous ne pouvons que nous applaudir de cette émulation, quoique elle rende notre tâche plus difficile, en partageant l'attention et les encouragements du public et du gouvernement.

« Les publications de la Société de l'histoire de France, fondée sur une base plus large que la nôtre, la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, plusieurs journaux mensuels d'archéologie captivent l'attention des amis de l'antiquité et devancent souvent la publication de nos volumes. Loin de nous décourager, je suis persuadé que, sans rien changer à l'organisation de notre Société, et malgré l'exiguïté de nos ressources, nécessairement limitées par le nombre fixe de nos membres, nous pouvons, en suivant avec persévérance la même ligne, conserver aux Mémoires de la Société des Antiquaires la place honorable qu'ils occupent dans les meilleures bibliothèques. Il suffira, je pense, d'étendre de plus en plus nos relations en France et à l'étranger, puisque, de ce côté, nous avons toute latitude et que



c'est à la fois le moyen d'obtenir des renseignements plus prompts sur les découvertes qui peuvent nous intéresser, et de propager davantage nos travaux. Je crois qu'il convient aussi, dans le choix des dissertations qui doivent entrer dans nos Mémoires, de nous attacher de préférence à celles qui ont pour objet des monuments d'antiquité figurée, afin d'assurer à nos publications un caractère plus spécial entre celles qui s'occupent d'histoire ancienne.

« Dans ces limites, notre cadre est encore assez large pour admettre une grande variété. Par un privilège qu'aucune autre nation ne peut disputer à la France, nos antiquités nationales sont mêlées à l'antiquité presque tout entière. Pour l'antiquité latine aucun doute ne s'est jamais élevé, et la nécessité de l'étudier pour connaître notre propre histoire, sera mise en plus grande lumière par le recueil des inscriptions romaines de la Gaule que prépare un de nos confrères, M. Léon Renier.

Les liens qui nous rattachent à la Grèce, sans être aussi étroits, sont nombreux aussi. Non-seulement Marseille et d'autres villes du midi sont d'origine hellénique; mais l'étude du grec n'a jamais été complètement oubliée dans notre occident, et quelques inscriptions, comme celle d'Autun, montrent que sans sortir de France, l'antiquaire peut être quelquefois appelé à discuter des textes grecs. D'un autre côté, les Gaulois ont souvent franchi leurs frontières; les travaux sur la numismatique gauloise de notre regrettable confrère Duchalais, ceux de MM. de Longpérier, de la Saussaie et tout dernièrement de M. Lenormant, ont montré l'influence des types grecs sur nos monnaies gauloises depuis que le trésor de Delphes était tombé aux mains de nos ancêtres. Leurs expéditions aventureuses nous conduisent en Asie, et le royaume des Galates ou Gallogrecs attend encore des études plus approfondies, que nous pouvons espérer d'un de nos confrères. Si nous descendons au moyen âge, l'empire français de Constantinople, la principauté française de Morée, Chypre sous les Lusignans,



Rhodes sous les grands maîtres, demandent souvent l'union de la connaissance du grec et de notre vieux langage.

« Les croisades nous rappellent les établissements de nos aïeux à Jérusalem, à Antioche, et les rapports qu'ils établissent avec les antiquités asiatiques, tandis que d'un autre côté on peut rechercher sur nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan les traces douteuses des anciens comptoirs phéniciens. Un de nos associés étrangers, enlevé trop tôt à la science, nous avait communiqué des études sur des inscriptions tumulaires hébraïques recueillies sur notre sol. Grâce à un autre de nos confrères, l'influence de la science rabbinique sur nos écoles est aujourd'hui mieux connue.

« Passons à l'arabe : non-seulement on peut dire que c'est, depuis la conquête de l'Algérie, une de nos langues nationales; mais nous ne devons pas oublier non plus le séjour des Sarrasins dans une partie de la France. Dans les trésors de nos églises, que d'émaux ou d'étoffes précieuses d'origine orientale, sur lesquels deux de nos confrères, dont les études variées ramèneraient souvent les noms, ont reconnu des légendes que l'on avait quelquefois prises pour de simples arabesques!

« Comme l'Algérie, l'Égypte a dépendu de la France; mais nous en avons pris possession par une conquête plus durable que celle des armes. La Société des Antiquaires a longtemps possédé dans son sein M. Jollois et, dernièrement encore, le savant et excellent M. de Villiers du Terrage, tous deux membres distingués de la commission d'Égypte. Grâce aux découvertes de Champollion, la science des hiéroglyphes est devenue une science éminemment française, et malgré les riches musées créés à l'envi dans d'autres capitales, malgré les travaux remarquables d'égyptologues étrangers, la France doit à des savants, qui font partie de notre Société, d'avoir gardé la suprématie dans ces études, dans ce champ déjà si vaste, et que la découverte du Sérapéum vient d'élargir encore.

« La Société des Antiquaires, établie maintenant au Lou-

vre, grâce à la bienveillance de M. le directeur des musées impériaux, au milieu des trésors de tout genre de ces civilisations antiques, et qui a l'avantage de posséder dans son sein plusieurs de leurs savants conservateurs, ne pouvait rester indifférente à ces études variées, et elle a souvent prêté une attention soutenue à des recherches sur des sujets encore enveloppés de grandes obscurités.

« Quelle que soit la propension particulière qui m'entraîne vers ces études, je n'oublierai pas, Messieurs, que l'objet le plus spécial et le plus important de nos travaux doit toujours être nos origines françaises, l'iconographie de nos rois et de nos grands hommes, leurs sépultures, les vitraux de nos cathédrales, enfin les productions de tout genre de cet art français, si varié, si fécond en chefs-d'œuvre, dont les auteurs, trop modestes, seraient souvent restés complètement inconnus, si plusieurs d'entre vous, Messieurs, ne les avaient tirés d'un injuste oubli.

« Dans un temps où les monuments du moyen âge seraient plus que jamais menacés de disparaître, par le développement même de notre prospérité, c'est un devoir pour la Société impériale des Antiquaires de France de continuer à les recueillir avec un soin religieux, et c'est ainsi qu'elle méritera d'être soutenue par un gouvernement qui ne veut laisser obscurcir aucune des gloires de la France. »

M. le président demande ensuite que des remerciements soient votés aux membres du bureau sortant. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Un membre demande que les discours de MM. Bourquelot et Brunet de Presle soient insérés au procès-verbal. Cette proposition, appuyée par un grand nombre de membres, est également adoptée.

#### *Ouvrages offerts.*

M. le président présente les ouvrages offerts depuis la dernière séance, et, sur sa proposition, la Société décide

que ces ouvrages seront déposés dans sa bibliothèque, et que des remerciements seront adressés, en son nom, aux donateurs<sup>1</sup>.

*Correspondance.*

M. Schaepkens, de Bruxelles, remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

*Travaux.*

M. Grésy, trésorier sortant, présente le tableau des dépenses et des recettes de la Société pendant l'année 1856. Ce tableau et les pièces à l'appui sont renvoyés à la commission des fonds.

M. Vallet de Viriville commence la deuxième lecture de ses *Observations sur l'ancien monument érigé à Orléans, en l'honneur de la Pucelle*.

Séance du 14 janvier.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

*Travaux.*

M. le président rappelle à la Société que la liste des membres résidants et honoraires, et des associés correspondants, publiée le 1<sup>er</sup> juillet 1855, est devenue inexacte, par suite des décès qui ont eu lieu, et des élections qui ont été faites depuis cette époque. Il pense qu'il y aurait lieu de la reviser et de la faire réimprimer, et il annonce que cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance administrative.

1. Le même fait se représentant au commencement de chaque séance, il n'en sera plus question dans ces extraits. On trouvera, après le compte rendu de la dernière séance du trimestre, la liste détaillée de tous les ouvrages offerts dans les différentes séances.

M. Renier annonce qu'il a l'intention de faire prochainement une proposition, qui, si elle était adoptée, se rattacherait à l'exécution de la mesure proposée par M. le président; il s'agirait de publier un bulletin périodique des travaux de la Société, bulletin dont, chaque année, le premier numéro contiendrait la liste dont il s'agit.

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, M. Renier s'engage à présenter sa proposition dans la première séance de février, et il est décidé qu'il en sera fait mention dans les lettres de convocation envoyées pour cette séance.

La Société décide ensuite qu'elle procédera, dans la même séance, à l'élection d'un membre résidant, en remplacement du P. Arthur Martin.

M. Vallet de Viriville termine la deuxième lecture de ses *Observations sur l'ancien monument élevé à Orléans, en l'honneur de la Pucelle*. Ce travail est renvoyé à la commission des impressions.

M. Bourquelot lit un Mémoire intitulé : *De la transformation qu'ont éprouvée les noms de plusieurs villes gauloises, pendant la domination romaine*. La Société en entendra une deuxième lecture.

## Séance du 24 janvier.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

M. Bataillard fait une deuxième lecture d'un Mémoire intitulé : *Tableau des principaux abus du monde judiciaire au XVI<sup>e</sup> siècle*. Renvoi à la commission des impressions.

M. de Lasteyrie appelle l'attention de la Société sur l'importance des ouvrages qu'elle a reçus, dans cette séance, de

l'*Institut Smithsonian*<sup>1</sup>; sur l'invitation de M. le président, veut bien se charger de faire un rapport sur ces ouvrages.

M. de Longpérier présente une hache gauloise en pierre dure et polie, trouvée dans la forêt de Senart (Seine-et-Marne), par M. Aboilard, ingénieur, chargé de diriger dans cette localité des travaux de drainage.

M. Bourquelot communique une lettre adressée à M. A. Darcel, par M. André Pothier, bibliothécaire de Rouen, et qui contient les renseignements suivants :

« Vous vous rappelez sans doute la crose d'abbesse, qui a été trouvée dans un tombeau, au milieu des substructions de l'abbaye de Saint-Amand. J'en ai fait l'acquisition, et mon premier soin, avant de la déposer au musée, a été de la dépouiller de la couche d'oxyde, sous laquelle on apercevait la trace d'une belle dorure, et les lettres d'une inscription, que nous avons vainement cherché à déchiffrer ensemble. Cette inscription, maintenant parfaitement lisible, forme trois lignes, et est ainsi conçue : †ARGVE†OBSECRA†INCREPA, c'est-à-dire, *employez la persuasion, les prières, la réprimande*. C'est en trois mots, un formulaire de conduite à l'usage des directeurs de monastères. Ces paroles, au reste, sont de saint Paul, II<sup>e</sup> épître à Timothée, chap. IV, v. 2 : *Prædica verbum, insta opportune, importune*; ARGVE, OBSECRA, INCREPA, *in omni patientia et doctrina*.

« M. de La Quérière m'a remis une planche vermoulue en sapin, arrachée, il y a quelques années, dans un château des environs de Rouen, et qui porte écrite au crayon noir, en gros caractères, l'inscription que voici :

« *Faict faire par moy Thomas Corneille escuier,*  
« *conseiller au présidial, en 1668, »*

et au-dessous, d'une autre main :

« *De la Nais, menuisier à Monville. »*

« On m'a apporté l'autre jour des fragments d'une ma-

1. Voyez plus loin la liste bibliographique.

gnifique tombe en cuivre gravée, du xv<sup>e</sup> siècle. Il paraît que ce monument, dont j'ignore la provenance, mais qui vient du côté de Pavilly, a été en partie fondu, il y a quelque temps, et que, pour en faire entrer les pièces dans le creuset, on l'a découpé en lanières de la largeur de la main. Les pièces que j'ai vues étaient de cette forme. »

## Séance du 4 février.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre résidant, en remplacement du P. Arthur Martin.

M. Renier, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Noël des Vergers, qui se présente comme candidat, fait un rapport dans lequel il conclut à l'élection de ce savant. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées; en conséquence, M. Noël des Vergers est proclamé membre résidant de la Société.

M. Renier développe ensuite la proposition qu'il a annoncée dans la séance du 14 janvier. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Ernest Breton, de Longpérier, Maury, Bourquelot, de Lasteyrie, Nicard, Kœnigswarter, cette proposition est prise en considération et renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. de Lasteyrie, Renier, Bourquelot, Maury, et des membres du bureau. Cette commission devra faire, dans la prochaine séance, son rapport, tant sur le fond de la proposition, que sur les détails d'exécution, de manière que la mesure proposée puisse, si elle est adoptée, être appliquée immédiatement.



## Séance du 11 février.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

M. de Lasteyrie demande à présenter une observation à l'occasion de l'élection qui a eu lieu dans la dernière séance. Il rappelle que la Société, par une disposition adoptée avec toutes les formalités nécessaires, en décembre 1855, a modifié son règlement intérieur en ce qui concerne la manière de procéder dans les élections. Il ajoute que cette disposition, qui est relatée tout au long dans le résumé des résolutions adoptées alors, résumé qui est conservé aux archives de la Société, a été omise dans le procès-verbal de la séance où elle a été votée, et il demande qu'elle soit transcrite dans le procès-verbal de la séance d'aujourd'hui. Il est fait droit à cette réclamation; la disposition dont il s'agit est ainsi conçue :

« Les élections aux places de membres résidants de la Société se font par bulletins nominatifs et sans scrutin préalable sur l'ordre de priorité.

« Si, après cinq tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité exigée par l'article 26 des statuts, l'élection est renvoyée à la première séance du mois suivant. »

M. Michelant, au nom de la commission des impressions, fait un rapport sur deux mémoires de M. Grésy et de M. Bataillard, intitulés, le premier, *Notice sur l'abbaye de Preuilly (Seine-et-Marne)*, le second, *Tableau des principaux abus du monde judiciaire au XVI<sup>e</sup> siècle*, et il en propose l'insertion dans le XXIII<sup>e</sup> volume des Mémoires, actuellement sous presse. Les deux parties de ces conclusions sont mises aux voix séparément et adoptées par deux scrutins successifs.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition relative à la publication du Bulletin. Les dispositions arrêtées par cette commission sont lues par le rapporteur, discutées et votées successivement par la Société, qui adopte ensuite l'ensemble du projet.

Outre les dispositions rapportées plus haut, page 4 de ce Bulletin, cette résolution contient les articles suivants :

« Le soin de préparer et de faire imprimer le Bulletin est confié à une commission composée du président, du secrétaire et d'un membre délégué par la commission des impressions.

« Le Bulletin de l'année 1857 se joindra au XXIV<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société. Le XXIII<sup>e</sup> volume, actuellement sous presse, sera précédé des comptes rendus des séances des années 1855 et 1856.

« Le soin de rédiger ces comptes rendus est confié à deux commissions, composées chacune du président et du secrétaire de l'année, et d'un membre délégué par la commission des impressions. »

M. de Longpérier présente à la Société divers objets antiques, dont la fabrication paraît devoir être attribuée à une époque antérieure à l'invasion romaine dans les Gaules. Ce sont : 1<sup>o</sup> une sorte de croissant en jade, travaillé avec soin, et que l'auteur de la communication croit avoir été employé pour former le pommeau d'une épée gauloise ; ce croissant a été trouvé dans les Alpes du Dauphiné, près de Grenoble ; 2<sup>o</sup> un bracelet ou collier formé de petits grains de calcaire blanchâtre, et un certain nombre de haches en silex. Ces derniers objets, qui sont évidemment des produits d'un travail humain, ont été trouvés à une profondeur et dans un terrain où l'on n'avait jamais découvert jusqu'ici aucune trace de l'homme. Ils proviennent de Saint-Acheul, près Amiens, et ont fourni, en 1854, à

feu M. Rigollot le sujet d'un mémoire intéressant. Ils appartiennent maintenant au musée du Louvre.

M. Kœnigswarter commence la lecture d'un travail intitulé : *Observations sur l'histoire des Huns, à propos de l'histoire d'Attila par M. Amédée Thierry.*

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant qui assiste à la séance, a ensuite la parole pour une communication *Sur la haie de chasse (haga venatica)*. Il désigne ainsi, d'après des textes anciens, certains lieux disposés à la manière des nasses, pour servir de réduit forcé au gibier, lequel, une fois arrivé à l'extrémité de ces haies, se trouvait dans l'impossibilité d'en sortir, et pouvait y être tué facilement, avec des armes à courte portée. Ces haies de chasse, dont l'usage semble avoir été assez répandu dans nos contrées à une époque fort reculée, auraient, suivant M. Peigné-Delacourt, donné leur nom à un grand nombre de localités.

### Séance du 18 février.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

#### *Correspondance.*

M. l'abbé J. Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien*, adresse à la Société les deux premiers numéros de cette revue, et offre d'y insérer à l'avenir, *in extenso* ou par extraits, les procès-verbaux des séances dans lesquelles il sera traité de sujets relatifs à l'archéologie chrétienne.

Mme Kerr, Anglaise, actuellement à Paris, auteur de divers ouvrages et membre de plusieurs sociétés savantes, demande à être admise parmi les associés correspondants de la compagnie. Elle présente à l'appui de sa demande un exemplaire de *l'Histoire de la Serbie*, de Léopold Ranke,

traduite par elle de l'allemand en anglais <sup>1</sup>, et quatre vues de monuments, gravées sur marbre d'après un nouveau procédé. L'examen de cette demande est renvoyé à la séance administrative du 4 mars.

### *Travaux.*

M. de Lasteyrie fait une première lecture de sa *Notice sur la vie et les travaux du P. Arthur Martin*. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. Kœnigswarter achève la lecture de ses *Observations sur l'histoire des Huns, à propos de l'histoire d'Attila par M. Amédée Thierry*. M. le président le remercie au nom de la Société, pour cette intéressante communication, et le prie de vouloir bien en rédiger une analyse pour le compte rendu de la séance.

M. Peigné-Delacourt continue la lecture de son mémoire *Sur la haie de chasse*.

## Séance du 4 mars.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Correspondance.*

M. le président communique à la Société une lettre qu'il vient de recevoir de M. Noël des Vergers. Dans cette lettre, qui est datée de Rome, le 15 février, ce savant remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres résidents, et donne quelques détails sur ses projets d'exploration dans l'ancienne Étrurie, ainsi que sur les travaux et les découvertes archéologiques qui se font en Italie. « On vient,

1. Voyez plus loin la liste bibliographique.

dit-il, de découvrir dans les environs de Bolsena plusieurs vases en bronze doré, extrêmement remarquables par la finesse du travail, le mouvement, l'élégance des formes et les nombreuses inscriptions étrusques qui s'y lisent, et sans lesquelles on les croirait du plus beau travail grec.

« Quelques jours de beau temps, au milieu d'un hiver rigoureux pour le climat de Rome, m'ont permis, ajoute M. Des Vergers, d'aller à Frascati m'assurer des progrès que fait la grande carte du Latium, dressée par M. Pietro Rosa. J'ai fait avec lui d'intéressantes excursions dans tout le massif des monts Albains, et j'ai pu m'assurer, guidé par son excellente méthode, que c'est avec toute raison qu'il modifie la direction de plusieurs voies, et change l'emplacement que l'on supposait être celui de quelques localités célèbres dans l'histoire des premiers temps de Rome. »

#### *Travaux.*

L'ordre du jour appelle l'examen de la question de principe soulevée par la demande adressée par Mme Kerr dans la dernière séance. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Alfred Maury, Quicherat, de Longpérier, Renier et de Lasteyrie, la demande de Mme Kerr étant appuyée par MM. E. Grézy et Vallet de Viriville, qui se portent ses présentateurs, sa candidature est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Kœnigswarter Bataillard et de Longpérier.

M. l'abbé Cahier envoie le manuscrit du mémoire du P. Martin, *Sur deux chapiteaux de l'abbaye de Cunault-sur-Loire*. Ce manuscrit est accompagné d'une planche dessinée et gravée sur acier par le P. Martin.

M. Cocheris, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. l'abbé Pécheur, curé de Fontenoy, près Soissons, fait un rapport dans lequel il conclut à l'admission de ce savant parmi les correspondants nationaux. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont

adoptées. En conséquence, M. l'abbé Pécheur est proclamé associé correspondant de la Société.

M. Auguste Bernard lit une *Note sur un roi inconnu de la race carlovingienne*. La Société en entendra une deuxième lecture.

M. de Lasteyrie donne une seconde lecture de sa *Notice sur la vie et les travaux du P. Arthur Martin*. Renvoi à la commission des impressions.

M. Eugène Grésy communique à la Société les estampages de deux dalles funéraires de l'abbaye de Preully. La première de ces dalles représente un bras vêtu d'une large manche, comme celles des moines, et sortant d'un nuage. La main tient une crosse abbatiale, dont le bout s'appuie sur un dragon. Autour de la dalle se lit l'inscription suivante : † HIC · IACET · DOMINVS · NORBERTVS · QVON · DAM · ABBAS · PRVLLIACI · ANIMA · EIVS · REQVIESCAT · IN · PACE · AMEN. Cette inscription se rapporte à Norbert, abbé de Preully, élu en 1261, mort en 1270. L'autre dalle n'est qu'un fragment, sur lequel on distingue cependant encore une tête de chevalier.

## Séance du 11 mars.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Correspondance.*

M. le président de l'Institut historique adresse à la Société un certain nombre de billets d'entrée pour la séance annuelle de sa Compagnie, laquelle aura lieu le 15 mars 1857.

### *Travaux.*

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport dans lequel il demande, 1° que la notice



de M. de Lasteyrie *Sur la vie et les travaux du P. Arthur Martin* soit insérée dans le Bulletin; 2° que des remerciements soient votés à l'auteur de cette notice pour l'empressement qu'il a mis à la rédiger. Ces deux propositions sont successivement mises aux voix et adoptées.

Le même membre, au nom de la même commission, propose l'insertion, dans le XXIII<sup>e</sup> volume des Mémoires, du travail du P. Arthur Martin, *Sur deux chapiteaux de l'abbaye de Cunault-sur-Loire*. Adopté.

M. Ernest Beulé lit un *Mémoire sur les monnaies d'or d'Athènes*. La Société en entendra une seconde lecture.

M. Bourquelot commence la deuxième lecture de son mémoire intitulé : *De la transformation qu'ont éprouvée les noms de plusieurs villes gauloises pendant la domination romaine*.

### Séance du 18 mars.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

#### *Correspondance.*

M. l'abbé Pécheur remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

Lettre de faire part de la mort de M. le baron d'Hombres-Firmas, associé correspondant de la Société, décédé à Alais, le 5 mars courant, dans sa 81<sup>e</sup> année.

#### *Travaux.*

M. Renier communique à la Société deux inscriptions récemment découvertes en Afrique, dans le pays des Nememchas, par M. le commandant d'Halmont du troisième régiment de spahis, et dont la copie vient de lui être envoyée par M. Cherbonneau, le savant et zélé secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine.

L'une de ces inscriptions est gravée sur la frise d'un arc de triomphe, encore debout au milieu de ruines considérables, que les Arabes désignent par le nom de *Bessariani*. Elle prouve que ce monument a été élevé sous le règne de l'empereur Trajan, en 105 ou 106 de notre ère, *Lucius Minicius Natalis* étant légat impérial de l'armée d'Afrique. Ce *Lucius Minicius Natalis* fut un des plus grands personnages des règnes de Trajan et d'Hadrien ; on a un certain nombre d'inscriptions, dans lesquelles sont relatés quelques-uns de ses honneurs, et ceux de son fils, qui parvint aussi aux plus hautes dignités. Mais ces inscriptions sont fort altérées, et l'on n'était parvenu à compléter le *cursum honorum* de *Lucius Minicius Natalis*, que par des inductions fondées en grande partie sur l'analogie. Le monument de *Bessariani*, et c'est là ce qui en fait le principal intérêt, vient confirmer toutes ces inductions, et fournir ainsi une nouvelle preuve de la sûreté des procédés de critique et d'interprétation, adoptés par les épigraphistes de l'école du comte Borghesi.

La seconde inscription est datée du consulat de *Paternus* et d'*Arcesilaus* (267 de notre ère), et c'est, jusqu'à présent, le seul monument épigraphique où soit mentionné ce consulat.

M. Auguste Bernard donne une deuxième lecture de sa *Note sur un roi inconnu de la race carlovingienne*. Renvoi à la commission des impressions.

M. Bourquelot termine la deuxième lecture de son mémoire intitulé : *De la transformation qu'ont éprouvée les noms de plusieurs villes gauloises pendant la domination romaine*. Renvoi à la même commission.

M. Devéria continue la deuxième lecture du mémoire de M. Birch, *Sur une coupe d'or du musée du Louvre*.

---

# LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES

## OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le premier trimestre de l'année 1857.

---

### I. — Journaux et revues.

*Le Cabinet historique*, par M. Louis Paris. 2<sup>e</sup> année, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> livraisons. Novembre et décembre 1856, in-8°.

*Id.*, 3<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons. Janvier et février 1857.

*Journal des savants*, Décembre 1856, in-4°.

*Id.*, janvier et février 1857.

*Revue de l'art chrétien*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons. Janvier et février 1857, in-8°.

*La Seybouse, journal de Bône*, n° 592, mardi 30 décembre 1856.

Ce numéro contient un article, de M. A. Cherbonneau, intitulé : Archéologie numidique. Le mausolée du roi Aradion.

### II. — Publications des sociétés savantes.

*Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, tome III, n° 11. Année 1855-1856. Paris, imprimerie impériale, 1856, in-8°, pages 557-612.

*Annuaire historique pour l'année 1857*, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, 1856, in-18 de 282 p.

Ce volume contient le commencement d'une liste générale des saints d'après le martyrologe universel de Chastelain.

*Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, II<sup>e</sup> série, tome I, feuille 1, in-8<sup>o</sup>.

*L'Investigateur, journal de l'Institut historique*, 263<sup>e</sup> livraison. Octobre 1856, in-8<sup>o</sup>.

*Id.*, 266<sup>e</sup> livraison. Janvier 1857.

AUBE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du dép. de l'Aube*, tome XX de la collection, tome VII de la 2<sup>e</sup> série; III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> trimestres de 1856. Troyes, in-8<sup>o</sup>.

AVESNES. — *Société d'archéologie de l'arrondissement d'Avesnes. Statuts constitutifs et règlement*. Avesnes, 1856, in-8<sup>o</sup> de 19 p.

CHARENTE. — *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du dép. de la Charente*, tome XXXVIII, n<sup>o</sup> 4. Angoulême, 1856, in-8<sup>o</sup>, pages 109-228.

DUNKERQUE. — *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, 1855. Dunkerque, 1856, in-8<sup>o</sup> de 235 p.

Pag. 90 : Vie de saint Folquin, par M. Bergerot.

Pag. 182 : Note sur la topographie de Dunkerque depuis son origine jusqu'à nos jours, et plus particulièrement sous la domination espagnole au XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup>, par M. Victor Derode.

Pag. 198 : Droit d'issue, par M. de Larivière.

Pag. 210 : Rapport de M. Louis Cousin sur les fouilles archéologiques faites à Wissant en 1855.

HAUTE-VIENNE. — *L'Agriculteur du Centre, bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne*, tome VII, nouvelle série, n<sup>o</sup> 6. Limoges, 1856, in-8<sup>o</sup>, pages 123-170.

LANGRES. — *Mémoires de la Société historique et archéo-*

*logique de Langres*. Langres, 1856, in-4°, pages 195-210, avec les planches 32, 33 et 34.

Pag. 196 : Notice sur les monnaies de Langres, par M. Royer.

Pag. 203 : Poissons, par M. J. Fériel.

Pag. 206 : Chateauvillain.

LIMOUSIN. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome VI. Limoges, 1856, in-8°, pages 145-208.

Pag. 145 : Pierre le Scolastique, fragments du poème de saint Martial ; 2<sup>e</sup> article, par M. l'abbé Arbellot.

METZ. — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 37<sup>e</sup> année, 1855-1856. Metz, 1856, in-8° de 420 p.

Pag. 251 : Notice sur les bas-reliefs du xvi<sup>e</sup> siècle, qui se voient près de la porte des Allemands de la ville de Metz, par M. F. M. Chabert.

Pag. 259 : Notice sur des sépultures découvertes au Sablon, près de Metz, par M. Victor Simon.

Pag. 266 : Notice sur quelques objets d'art antiques, par M. Victor Simon.

Pag. 277 : La paix de Dieu et la trêve de Dieu, par M. l'abbé Guératte.

NORMANDIE. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 3<sup>e</sup> série, II<sup>e</sup> volume, XXII<sup>e</sup> volume de la collection, 1<sup>re</sup> livraison. Paris et Caen, décembre 1856, in-4°, pages I-XLIV et 1-154.

Pag. 1 : Recherches sur les traces des hommes du Nord dans la Normandie, par M. Adam Fabricius.

Pag. 11 : Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande, trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en 1855, par M. l'abbé Cochet.

Pag. 21 : Sur la cheminée sculptée de la maison rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 28, à Caen, par M. Georges Mancel.

Pag. 27 : Le siège du château de Caen par Louis XIII, par M. Léon Puiseux.

Pag. 81 : Sur le prieuré de Briouze, par M. A. de Caix.

Pag. 129 : Sur des sépultures anglo-normandes, trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en 1856, par M. l'abbé Cochet.

Pag. 137 : Sur une découverte faite dans l'église Sainte-Trinité de Caen, par M. Charma.

Pag. 141 : Rapport sur des cercueils trouvés dans la même église, par M. G. Mancel.

Pag. 146 : Sur deux bracelets en or et sur une pierre tombale, conservés au musée de la Société, par M. Charma.

OUEST. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. IV<sup>e</sup> trim. de 1856, in-8°, pages 81-108, avec une pl.

OUEST. — *Société des Antiquaires de l'Ouest. XXII<sup>e</sup> séance annuelle*, 28 décembre 1856. Poitiers, 1857, in-8° de 15 p.

PICARDIE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1856, n<sup>o</sup> 4. Amiens, 1856, in-8°, pages 257-288.

PUY (LE). — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, tome XIX, 1854. Le Puy, 1855, in-8° de 620 et 621 p.

PUY (LE). — *Congrès scientifique de France, XXII<sup>e</sup> session, tenue au Puy en 1855*, tome II. Paris, 1856, in-8°.

Pag. 274 : Les états et l'administration du Languedoc, spécialement sous Louis XIV, par M. le vicomte de Meaux.

Pag. 307 : Mémoire sur le passage de César dans la Velavie, par M. l'abbé Sauzet.

Pag. 323 : Les origines de la ville du Puy, par M. Aymard.

Pag. 520 : De l'influence liturgique sur la forme architectonique et sur l'ornementation des basiliques, par M. l'abbé Henri Démiou.

Pag. 530 : Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre noble de St-Julien de Brioude, par M. Le Blanc.

Pag. 551 : Rapport sur les peintures murales de l'église Saint-Julien de Brioude, par M. l'abbé Desrosiers.

Pag. 568 : Découverte d'anciennes monnaies du Puy et de Brioude, par M. Aymard.

Pag. 582 : Notice sur le château d'Allègre et son système de fortifications, par M. Félix Grellet.

Pag. 611 : Notice sur l'ancienne confrérie de Notre-Dame du Puy, par M. Aymard.

Pag. 623 : Notice sur la confrérie des Chaperons blancs, par M. Aymard.



Pag. 628 : Notice sur une ancienne plaque en cuivre émaillé, par M. Aymard.

SEINE-ET-OISE. — *Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Programme des concours de 1858 et 1859.* Versailles, in-8° de 4 p.

TOULOUSE. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 4<sup>e</sup> série, tome VI.* Toulouse, 1856, in-8° de 462 p. — Ensemble : *Table alphabétique des matières contenues dans les six tomes de la IV<sup>e</sup> série des Mémoires de cette Académie, suivie de la Table générale des auteurs,* in-8° de 25 p.

Pag. 1 : Le Serment des capitulaires ou des capitouls de Toulouse pendant le xv<sup>e</sup> siècle, et notes sur leur administration financière, par M. du Mège.

Pag. 45 : Considérations historiques sur l'épiscopat toulousain, par M. Florentin Aftre.

Pag. 248 : Note sur l'école du palais au temps de Charlemagne, par M. Gatien-Arnoult.

Pag. 324 : Note sur un historien de la croisade contre les hérétiques albigeois, par M. Fl. Ducos.

Pag. 349 : Coup d'œil, au moyen de chartes inédites, sur l'ancienne constitution judiciaire dans la ville de Toulouse avant l'établissement du parlement, notamment pendant la domination de Simon de Montfort, par M. Belhomme.

Pag. 363 : Charte inédite du xv<sup>e</sup> siècle, portant donation d'un jeune garçon à un curé, par M. Belhomme.

Pag. 381 : Note sur plusieurs inscriptions gallo-romaines inédites, par M. du Mège.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges,* tome IX, 1<sup>er</sup> cahier, 1855. Épinal, 1856, in-8° de 328 et 164 p.

Pag. 141 : Gertrude de Dachsbourg, par M. Dugas de Beaulieu.

II<sup>e</sup> partie du volume : Nouvel inventaire des archives du dép. des Vosges, dressé par M. Guery, archiviste du dép., conformément aux instructions ministérielles du 20 janvier 1854. Partie ancienne.

*Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, t. XXII, II<sup>e</sup> partie. Bruxelles, 1855, in-8°.

Pag. 62 et 170 : Recherches sur la population de la Sicile ancienne, par M. Schayes.

Pag. 139 : De l'établissement du christianisme en Belgique, depuis l'invasion des Germains, par M. de Gerlache.

Pag. 186 : Découverte de la copie du ms. de Jean Molanus, intitulé : *Historiæ Lovanensium libri XVI*. Communication de M. Alvin.

Pag. 190 : La Mesnie furieuse, ou la Cbasse sauvage, par M. Liebrecht.

Pag. 441 : Observations nouvelles sur les Cimmériens et les Cimbres, par M. Schayes.

Pag. 458 : Note sur un ancien missel de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, conservé au British museum, par M. le chanoine de Smet.

Pag. 590 : Notice sur Baudouin II, comte de Guines et d'Ardre, protecteur des sciences et des lettres au XIII<sup>e</sup> siècle, par M. J. J. de Smet.

Pag. 600 : Des colonies flamandes établies au XII<sup>e</sup> siècle, dans le nord de l'Allemagne, par M. Arendt.

*Id.*, tome XXIII, I<sup>e</sup> partie. Bruxelles, 1856, in-8°.

Pag. 46 : Amédée de Savoie, le Comte Rouge, par M. Kervyn de Lettenhove.

Pag. : 180 : De la commune en Flandre; Jacques d'Artevelde, par M. de Gerlache.

Pag. 269 : Un mot à M. de Gerlache à propos de son esquisse de Jacques d'Artevelde, par M. de Saint-Genois.

Pag. 277 : Du jugement que l'histoire doit porter sur Jacques d'Artevelde, par M. Kervyn de Lettenhove.

Pag. 307 : Réponse de M. de Gerlache aux observations de MM. Kervyn de Lettenhove et de Saint-Genois.

Pag. 383 : Recherches sur l'origine de la ville de Gand, par M. J. J. de Smet.

Pag. 401 : Quelques mots pour faire suite à ma notice sur Jacques d'Artevelde, par M. Kervyn de Lettenhove.

Pag. 412 : Examen du système de M. Amédéc Thierry sur les origines belges et gauloises, par M. Schayes.

Pag. 575 et 594 : Rapports de MM. Borgnet et Polain sur

cette question mise au concours par l'Académie : Charlemagne est-il né dans la province de Liège ?

Pag. 763 : Examen de la question : Les deux Germanies faisaient-elles partie de la province de la Gaule belge ? par M. Roulez.

*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1856, 22<sup>e</sup> année. Bruxelles, in-18 de 154 p.

*Abbildungen von Mainzer alterthümern. Mit Erklärungen herausgegeben von dem Verein zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer*. VI. — a. Ueber die ehemalige stehende Rheinbrücke zwischen Mainz und Castel. — b. Die Ausgrabungen auf dem sogenannten Kästrich zu Mainz. Mainz. 1855, in-4<sup>o</sup> de 28 p.

*List of foreign correspondents of the Smithsonian institution, corrected to May 1856*, in-8<sup>o</sup> de 16 p.

*Smithsonian contributions to knowledge*, vol. VIII. City of Washington, 1856, in-4<sup>o</sup>.

*Memoirs of the American Academy of arts and sciences*, vol. V, part. II. Cambridge and Boston, 1855, in-4<sup>o</sup>, pages 179-412, plus xv p.

*Proceedings of the American philosophical Society*, vol. VI, nos 53 et 54. January-December 1855, in-8<sup>o</sup>, p. 69-166.

### III. — Ouvrages divers.

BEULÉ. — *D'une architecture nationale et religieuse*. In-8<sup>o</sup> de 16 p. Extrait de la *Revue des cours publics*, 25 janvier 1857.

COCHERIS. — *Notice bibliographique et littéraire sur le Phibibliion de Richard de Bury, évêque de Durham, grand chancelier d'Angleterre ; précédée d'une biographie de cet auteur*. Paris, Aug. Aubry, 1857, in-18 de 47 p.

COCHET. — *Sépultures gauloises, romaines, franques et nor-*

- mandes, faisant suite à la Normandie souterraine. Prospectus, in-8° de 8 p.*
- CORBLET. — *Notice historique sur le culte de saint Médard, lue au Congrès archéologique de Noyon, le 11 septembre 1856. Amiens, 1856, in-8° de 22 p.*
- DOUBLET DE BOISTHIBAULT. — *Bernard Palissy. Paris, 1857, in-8° de 21 p. Extr. de la Revue archéologique.*
- GARNIER (J.). — *Notice sur Antoine de Caulincourt, official de Corbie (1521-1540). Amiens, 1856, in-18 de 15 p.*
- GRÉSY. — *Restitution d'un nom de lieu disparu, retrouvé sur une dalle funéraire en l'église de Féricy (Seine-et-Marne). 1856, in-8° de 7 p. Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*
- KERR (Mrs.). — *A history of Servia and the Servia revolution from original mss. and documents. Translated from the German of Leopold Ranke. London, 1847, in-8° de 477 p.*
- LABORDE (comte de). — *Rapport sur l'application des arts à l'industrie fait à la commission française du jury international de l'exposition universelle de Londres. Paris, imprimerie impériale, 1856, in-8° de 1039 p.*
- LEPAGE (H.). — *La galerie des cerfs et le musée lorrain au palais ducal de Nancy. Nancy, 1857, in-18 de 60 p.*
- MARIETTE. — *Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum. In-4° de 13 p. Extrait du Bulletin archéologique de l'Athenæum français, août et septembre 1856.*
- MARTONNE (A. DE). — *Notice sur les archives de l'église Saint-Martin de Vendôme. Blois, in-8° de 40 p.*
- MARTONNE (A. DE). — *Rapport sur les archives départementales, communales et hospitalières de Loir-et-Cher, pour l'année 1856. Blois, 1856, in-8° de 30 p.*
- MAURY (Alf.). — *Rapport fait le 19 décembre 1856, à l'as-*

*semblée générale de la Société de Géographie, sur ses travaux et sur les progrès des sciences géographiques en 1856. Paris, 1857, in-8° de 67 p. Extrait du Bulletin de la Société de Géographie.*

MERLIN. — *Exposition universelle de 1855. Extrait des rapports du jury de la XXII<sup>e</sup> classe. — Calligraphie, gravure, cartes à jouer, reliure et registres, rapporteur M. R. Merlin. — Gravure des cylindres pour impression sur étoffes, rapporteur, M. Barbet, de Rouen. Paris, imprimerie impériale, 1856, in-18 de 224 p.*

OZERAY. — *Précis sur l'histoire de l'église de N.-D. de Chartres, depuis son origine jusqu'à nos jours, suivi de l'appréciation de l'Histoire de Chartres par M. de Lepinois, et d'un coup d'œil sur le régime féodal. 1856, in-8° de 36 p.*

QUÉRIÈRE (E. DE LA). — *La flèche en fer fondu de la cathédrale de Rouen. Rouen, in-8° de 4 p.*

VALLET DE VIRIVILLE. — *Essais critiques sur les historiens originaux de Charles VII. Paris, 1857, in-8° de 16 p.*

VERGNAUD. — *Abbaye de Saint-Euverte. Document inédit de M. Hubert, avec des annotations par C. F. Vergnaud-Romagnési. Orléans, 1857, in-8° de 16 p.*

VINCENT. — *Essai d'explication d'un passage mathématique du dialogue de Platon qui a pour titre Ménon ou De la vertu. Paris, Leleux, 1856, in-8° de 16 p. Extrait de la Revue archéologique.*

NOTICE  
SUR  
LA VIE ET LES OUVRAGES  
DE M. DE VILLIERS DU TERRAGE.

Par M. ALFRED MAURY, membre résidant.

—  
Lue dans les séances des 1<sup>er</sup> et 15 avril 1857.  
—

MESSIEURS,

Il y a maintenant douze années que vous me chargiez de vous faire connaître la vie de l'un des hommes qui ont le plus honoré notre Compagnie, M. Jollois. En vous rappelant les travaux qu'il avait exécutés en Égypte, je vous disais qu'il était difficile de séparer ses propres ouvrages de ceux d'un de ses compagnons et de ses collègues, M. de Villiers du Terrage, auquel une amitié constante l'avait uni. Je me voyais donc forcé de vous raconter quelques épisodes de la vie de ce dernier, lorsque je n'avais pour but que de mettre en lumière les services rendus par M. Jollois.

J'étais loin de pressentir que cette biographie, en partie esquissée, d'un homme qui était alors plein de force et d'activité et dont le nom seul m'était connu, j'aurais la triste mission de la terminer, et que, douze ans après, je compléteraï ma notice sur M. Jollois par la biographie de son ami. C'est que, depuis 1843, M. de Villiers est venu prendre parmi nous la place que son collaborateur y avait occupée, rendant ainsi à notre Société, une partie de ce qu'elle avait perdu. Je ne m'étonnerai donc pas que votre choix se soit porté sur moi, Messieurs, quand il s'est agi



de louer les mérites de notre nouveau confrère, et tout ce que je regrette, c'est d'apporter dans l'accomplissement de cette tâche, la même insuffisance que l'on peut reprocher à ma notice sur M. Jollois.

M. *René-Édouard* DE VILLIERS DU TERRAGE appartenait à une famille distinguée, originaire de Champagne, qui a, durant plusieurs générations, fourni à la France des magistrats et des administrateurs de talent. Il avait vu le jour à Versailles le 26 avril 1780. Son père occupait, dans les finances, un poste élevé et était, au moment où l'orage révolutionnaire emporta l'ancien ordre de choses, premier commis, titre à peu près correspondant à celui de sous-secrétaire d'État. Ces fonctions l'avaient naturellement désigné à la proscription sous le régime de la Terreur, et le jeune Édouard, qui avait perdu sa mère encore fort jeune, resta confié aux soins d'une tante paternelle. Le 9 thermidor rendit la liberté à M. de Villiers du Terrage. Sa parfaite connaissance des hommes et des choses du régime déchu, le fit entrer en 1795 au comité du triage des titres, qui siégeait alors dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis. L'ex-premier commis des finances se faisait accompagner de son jeune fils, le seul qui lui restât alors, puisque les plus âgés avaient été contraints par la proscription de s'éloigner de Paris, et il le fit attacher en qualité de surnuméraire à l'administration des archives, où il se trouvait ainsi temporairement employé. Malgré son extrême jeunesse, Édouard de Villiers s'acquitta de sa tâche de paléographe avec une intelligence, un zèle, dont notre confrère, M. Vallet de Viriville, a retrouvé récemment encore des témoignages au dépôt des archives, en parcourant des pièces analysées et cotées de sa main. Mais ce modeste titre ne pouvait constituer un avenir pour un jeune homme studieux, auquel le rétablissement de l'ordre intérieur permettait d'espérer une position moins subalterne. L'oncle maternel du jeune Édouard, M. de Villantroys, était un colonel d'artillerie plein d'instruction, que les chances de la guerre avaient conduit

prisonnier en Angleterre, après la défense héroïque de Saint-Florent (Corse). Ayant obtenu, au commencement de 1795, de rentrer dans sa patrie, cet officier fut attaché au comité central de l'artillerie et il se chargea de l'instruction de ses deux neveux, M. Édouard de Villiers et M. Vivien de Châteaubrun. En moins d'un an ses deux élèves furent en état d'être admis à l'École polytechnique. Le jeune Édouard avait même été, préalablement, reçu à l'École des ponts et chaussées, dont l'institution, d'une date plus ancienne, en demeurait encore indépendante. L'École polytechnique était presque la seule voie ouverte alors aux jeunes gens laborieux et bien doués intellectuellement, dont la guerre n'avait pas été la seule éducation : tous ceux qui avaient vu leur position de famille brisée, leur fortune atteinte par la Révolution, trouvaient, dans un concours ouvert au seul mérite, le moyen de reconquérir ce que l'abolition de l'ancien régime leur avait enlevé.

La nécessité faisait ainsi disparaître des distinctions sociales et des préjugés de caste, qui n'eussent pas permis, quelques années auparavant, à plusieurs de ces jeunes gens, de suivre des carrières qu'ils étaient maintenant heureux de se voir assurées. Un même régime d'études nivelait, je veux dire, élevait les intelligences et initiait aux sciences nouvelles, sans distinction de famille ni d'opinion, ceux qu'animaient l'ardeur d'apprendre et le désir de servir le pays. Les corps savants, qui avaient occupé jusque-là, dans l'armée et dans l'État, une place inférieure à ceux où la noblesse tenait trop souvent lieu de toute instruction, reprenaient ainsi le premier rang, et des hommes qui s'honoraient de descendre de noblesse, de robe ou d'épée, ne rougissaient plus de devenir des ingénieurs, des officiers dans les armes que la noblesse avait jusqu'alors dédaignées. Tel fut le cas pour M. de Villiers. Entré à l'École polytechnique en 1796, il n'y avait encore passé que quinze mois, quand la nouvelle se répandit de l'expédition hardie que le général Bonaparte préparait en Égypte.

Le jeune de Villiers, impatient d'entrer dans la carrière et mûri par plusieurs années d'épreuves, sollicita avec un certain nombre de ses camarades l'honneur de faire partie de cette mémorable expédition. Les hasards et les nouveautés d'une guerre entreprise dans des conditions si différentes de celles que la France soutenait depuis six années, souriaient à sa jeune imagination : l'Égypte était un champ entièrement neuf, où les ingénieurs trouveraient à chaque pas des sujets d'études et des sources d'observations, où les ruines ne rappelaient que d'antiques traditions et de curieux récits, tandis qu'à celles de la France, s'attachaient, pour lui, tant de douloureux souvenirs. Le jeune de Villiers fut agréé. Le 20 avril 1798, il quittait Paris dans la voiture même qui emportait Fourier et Berthollet, allait s'embarquer à Toulon, le 12 mai, sur *le Franklin*, et le 4 juillet il débarquait à Alexandrie. C'est en Égypte même, à la veille de la sanglante révolte du Caire, que M. de Villiers subit ses examens de sortie de l'École polytechnique. Les plus illustres professeurs de cette école appartenaient en effet à l'expédition : Monge et Berthollet continuaient en quelque sorte, aux bords du Nil, l'enseignement qu'ils avaient fondé à Paris. M. de Villiers fut nommé ingénieur des ponts et chaussées le 3 novembre 1798, et immédiatement employé à l'armée de Syrie, comme officier du génie. Mais il n'alla pas au delà de Péluse. Ayant perdu son cheval et ses bagages, il fut contraint de revenir au Caire et ne tarda pas à partir, avec le général Desaix, pour la haute Égypte. Retenu longtemps à Syout, où l'armée se trouvait en proie aux fièvres, aux ophthalmies et à mille difficultés, notre confrère, qui avait dès lors uni ses efforts à ceux de M. Jollois, utilisa ce séjour forcé, en levant les profils de la vallée du Nil et en préparant les éléments nécessaires pour calculer le volume des eaux du fleuve. Je vous ai fait connaître, dans ma notice sur M. Jollois, le courage dont les deux jeunes ingénieurs firent preuve pour parvenir à dessiner le zodiaque circulaire de Dendérah; je ne reviendrai

pas sur cette belle page de leur vie commune, que je prie seulement mes confrères de vouloir bien relire, pour se faire une idée du mérite de leur entreprise<sup>1</sup>.

Je ne suivrai pas davantage les deux collaborateurs à Esneh, où ils trouvèrent aussi un zodiaque, à Philes, à Ombos, à Edfou. Je me bornerai à noter ici que le zèle archéologique de MM. Jollois et de Villiers leur valut quelques reproches de leur ingénieur en chef, M. Girard, un savant physicien qui ne comprenait pas que ce n'était point des travaux d'art destinés à disparaître, les opérations d'une occupation éphémère, mais les études archéologiques qui feraient la gloire de l'expédition.

Revenus à Thèbes, nos deux ingénieurs se hasardèrent avec une escorte de six hommes seulement et à quinze lieues de tout poste français, à lever le plan et à préparer la description des immenses ruines de cette ville, ou plutôt des quatre villages qui l'ont remplacée. Entre autres monuments qu'ils découvrirent, je signalerai surtout le tombeau d'Aménophis III. Leur travail de relèvement dura plus de six semaines et ne fut achevé qu'en septembre 1799. Ils furent bientôt rejoints par une commission nombreuse, spécialement déléguée pour compléter leur œuvre, et ils se trouvèrent naturellement associés à cette commission, qu'ils accompagnèrent à son retour au Caire. M. de Villiers reprit alors des travaux plus exclusivement propres à ses attributions. Placé sur sa demande sous les ordres de M. Fèvre, ingénieur en chef, il fut chargé du nivellement de l'isthme de Suez et fit partie de la brigade qui devait remonter la vallée du Nil jusqu'au Méqyâs de Raoudâh, pour rattacher à ce point du fleuve les résultats des deux premières opérations entre Suez et Mouqfâr. En janvier 1798, M. de Villiers, de concert avec M. Girard, se rendit à Suez, suivit la route directe par la vallée de l'Égarement et releva les positions de plusieurs points entre le Nil et la mer Rouge.

1. Voy. les *Mémoires de la Société*, t. XVIII, p. xlv et suiv.

Ce travail s'exécutait au milieu des opérations militaires qui précédèrent la bataille d'Héliopolis, par conséquent dans des conditions qui en augmentaient singulièrement la difficulté.

Après s'être acquitté de cette tâche, notre confrère reprit ses nivellements sur les bords du fleuve et fit sur la composition de ses eaux et ses inondations périodiques des observations précieuses.

Elevé au grade d'ingénieur ordinaire de seconde classe, le 6 octobre 1800, il était chargé du district de Belbeys, dans la basse Égypte, dont il leva le plan avec un de ses collègues, M. Viard, et partait en novembre de la même année, avec MM. Girard et de Chabrol, pour faire une exploration des lacs Amers.

En juillet 1801, l'armée décimée par la peste, se vit forcée d'évacuer le Caire et de se replier sur Alexandrie; enfin, la bataille de Canope (21 mars 1801) ayant décidé du sort de l'Égypte, M. de Villiers dut rentrer en France : il s'embarqua le 26 septembre, et le 18 novembre il touchait le sol de la patrie.

Ici commence une seconde phase de la vie de notre confrère. Après avoir, au péril de sa vie, recueilli les éléments d'une description des lieux visités par lui en Égypte, il va se consacrer à la rédaction et à la mise en œuvre des matériaux qu'il a rapportés. Le général Kléber avait fait décider, au Caire, la publication des travaux de l'expédition. Le premier consul sanctionna cette heureuse idée. Une commission fut créée pour rédiger l'ouvrage dans lequel devaient trouver place tant d'informations et de mémoires de toutes sortes. Cette commission fut élue par l'assemblée générale des membres de l'expédition, et M. de Villiers, ainsi que M. Jollois, son collaborateur, en firent naturellement partie. De 1802 à 1806, les deux ingénieurs, dispensés provisoirement du service actif des ponts et chaussées, se consacrèrent tout entiers à cette tâche; aussi leur devons-nous les mémoires importants dont les titres suivent : *Description d'Es-*



neh et de ses environs<sup>1</sup>; — *Dissertation sur la position géographique et l'étendue de Thèbes*<sup>2</sup>; — *Description des monuments astronomiques découverts en Égypte*<sup>3</sup>; — *Description des antiquités de Denderah*<sup>4</sup>; — *Notice sur les ruines de Kest et de Quous*<sup>5</sup>; — *Description de Syout et des antiquités qui paraissent avoir appartenu à l'ancienne ville de Lycopolis*<sup>6</sup>; — *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens*<sup>7</sup>. Un seul mémoire a été composé par M. de Villiers sans la collaboration de son ami, c'est la *Description des antiquités de l'isthme de Suez*.

M. de Villiers fut attaché en 1806 au service municipal de la ville de Paris, et ce fut lui qui exécuta l'un des embellissements dont cette capitale est redevable à la pensée de Napoléon I<sup>er</sup> : l'ouverture de la rue de la Paix et l'abaissement du boulevard des Capucines. Trois ans après, notre confrère était chargé du service des ponts et quais de Paris; c'est à ce titre qu'il dirigea la reconstruction des quais Dessaix, Napoléon et de l'archevêché; en mars 1810, il était, en récompense de ses services, élevé au grade d'ingénieur de première classe.

Mais un autre ordre de travaux allait bientôt absorber l'activité studieuse de M. de Villiers et l'enlever définitivement à la grande tâche scientifique que lui avait imposée son voyage en Égypte : c'était le moment où la France, se laissant aller aux espérances de paix qu'avait fait concevoir l'union de l'empereur avec une archiduchesse d'Autriche, songeait à créer, à l'imitation de l'Angleterre, des voies nouvelles de communication. Le succès qu'avaient obtenu, au delà de la Manche, les canaux dont le réseau ne

1. *Antiquités*, Description, t. I.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Antiquités*, Description, t. II.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Antiquités*, Mémoires, t. I.



faisait que s'accroître, suggéra aux Français et à l'empereur Napoléon, qui en représentait les instincts, l'idée d'en établir de semblables. On crut un instant que ces voies fluviales artificielles étaient destinées à renouveler le commerce et l'industrie ; on ne comptait ni avec la guerre ni avec les chemins de fer, qui devaient, plus tard, faire évanouir une partie des espérances que la création de ces canaux avait fait concevoir. L'un des plus importants qui furent exécutés dans le principe, est le canal Saint-Denis, qui rattache la Seine au bassin de la Villette. M. de Villiers fut chargé, en 1814, de la rédaction des projets et de la surveillance des travaux de ce canal ; il se trouva placé sous les ordres de son ancien chef, M. Girard. Il avait été préparé à l'exécution de cette œuvre, où l'art de l'ingénieur avait besoin de déployer toutes ses ressources, par des études spéciales ; de 1803 à 1813, il avait fait cinq voyages sur les côtes de l'Océan, de la Manche, de la Hollande, et visité les canaux déjà existant en France et en Belgique.

L'invasion vint l'arrêter au milieu de ces occupations conformes à ses goûts et pour lesquelles son intelligence était pleine de ressources et d'aptitude. La France, épuisée d'hommes, était obligée de mettre des armes aux mains de ses plus débiles et de ses plus pacifiques enfants : il n'y avait, pour ainsi dire, plus de fonctions civiles ; toutes les activités étaient dirigées vers la défense du territoire, et les ingénieurs durent à cette époque, prendre la place des officiers du génie. M. de Villiers fut en conséquence, attaché comme chef de bataillon au corps du maréchal Marmont.

Mais notre confrère avait cet avantage d'avoir fait au début de sa carrière l'apprentissage du métier d'officier. Toutefois, on avait affaire alors à de plus rudes adversaires que les Mameloucks, et au lieu d'une armée pleine d'enthousiasme et de jeunesse, la France n'avait plus à opposer à l'ennemi que des régiments décimés et fatigués par plus de dix années de guerre. M. de Villiers

s'acquitta courageusement de ses fonctions et assista à plusieurs des sanglantes affaires qui terminèrent la campagne de France ; il était présent à la bataille de Montereau ; il construisait un pont provisoire à Nogent pour faire passer l'armée ; il partageait les dangers de nos soldats aux combats de Vertus, de Fère-Champenoise et de la Ferté-Gaucher ; enfin il prenait part à cette dernière bataille qui ne put sauver Paris. En avril 1814, il était envoyé à Beaugency comme commandant de place. Sa belle conduite le fit proposer par le Ministre de la guerre pour la décoration de la Légion d'honneur, quand trois semaines auparavant il avait déjà reçu une première nomination sur la proposition du Ministre de l'intérieur, en récompense de sa collaboration aux travaux de la commission d'Égypte. Ce double témoignage d'estime, dans un moment où le danger voulait qu'on ne récompensât que ceux qui avaient réellement servi, où les préoccupations de l'intérieur ne laissaient point aux solliciteurs de place dans les bureaux, est un des faits les plus honorables de la vie de M. de Villiers.

A peine avait-il repris ses travaux du canal Saint-Denis, que le retour de l'île d'Elbe le ramenait à l'armée. Cette fois ce n'était plus dans les plaines de la Champagne qu'il allait couvrir par des fortifications passagères nos troupes menacées, mais au milieu des travaux même auxquels il venait d'attacher son nom. Notre confrère, sous les ordres du général Haxo, eut pour mission de fortifier la ligne du canal Saint-Denis, et il fit exécuter à la Villette des travaux considérables, qui durent être démolis peu de temps après. A la paix, les travaux de ce canal ayant été suspendus, M. de Villiers fut chargé du service des eaux de la Seine et de leur distribution dans Paris, et peu de temps après, il réunissait à son service du canal Saint-Denis, le canal de l'Ourcq, qui allait être poursuivi avec plus d'activité.

Ce n'est point ici le lieu de dire toutes les difficultés que rencontra l'exécution de ce canal, dans laquelle les intérêts

d'une compagnie se trouvaient sans cesse en opposition avec les vues du corps des ponts et chaussées. La grande expérience de M. de Villiers lui suggéra plusieurs projets d'amélioration pour la navigation de la Seine, liée si intimement à l'exécution des nouveaux canaux. Rejetées d'abord, ses idées finirent par prévaloir, et lorsqu'une compagnie eut obtenu la concession du canal Saint-Martin, c'est à M. de Villiers qu'on s'adressa pour ce nouveau projet. Il en dirigea les travaux en qualité d'ingénieur en chef, grade auquel il avait été élevé le 29 janvier 1819. Les hommes de l'art savent quelles difficultés présentait l'exécution d'un canal tracé au milieu de Paris, dont les filtrations en pouvaient amener la submersion partielle et qui devait être en partie souterrain : M. de Villiers se tira de toutes ces difficultés. Si je parlais à des ingénieurs, je leur rappellerais son heureux emploi du béton de sable, son habile exécution d'un radier en glacié ; mais ces travaux ont trouvé ailleurs quelqu'un ayant qualité pour en faire ressortir le mérite. En janvier 1826, M. de Villiers avait achevé l'exécution de ce grand projet, qui fait arriver aujourd'hui à Paris, les charbons de la Belgique, et qui épargne à nos marinières les trop longs détours de la Seine. Notre confrère ne quittait un projet que pour s'absorber dans un autre ; il indiquait les moyens d'assainir Vincennes, et son projet recevait une heureuse exécution ; il était un des premiers à proposer de joindre Versailles à Paris par un de ces chemins de fer que tant d'ingénieurs regardaient encore en France comme une ruineuse utopie. Appelé à la fin de 1826 au service plus modeste du pavé de Paris, il trouva le moyen d'apporter dans l'exécution des œuvres en apparence les moins savantes, des améliorations dont nous profitons tous les jours, sans savoir que c'est à lui que nous en sommes redevables.

Tous ces services désignaient naturellement notre confrère à un des postes les plus élevés dans le corps dont il était une des lumières. Le 20 octobre 1830, il était promu

au grade d'inspecteur divisionnaire et chargé de l'inspection de Marseille. M. de Villiers avait eu bien souvent occasion de s'assurer combien, en présence des progrès incessants que faisait l'art de l'ingénieur, il devenait nécessaire de réunir dans un recueil spécial, les observations et les découvertes dont tous les constructeurs pouvaient profiter : de là l'idée des *Annales des ponts et chaussées*, qu'il fut assez heureux pour faire accepter au nouveau directeur général, placé, après la révolution de juillet, à la tête du corps, M. Bérard. Notre confrère a consigné dans ce recueil, qui date de février 1831, une foule de notes importantes touchant à tous les points de son art, et qui témoignent, à des degrés divers, de sa sagacité et de sa science. En 1842, M. de Villiers fut élevé au grade d'inspecteur général, après avoir été successivement chargé des inspections de Lyon et de Paris. Il est peu de projets importants sortis du conseil général des ponts et chaussées auxquels M. de Villiers n'ait pris part : le port de Saint-Malo, le barrage du Nil, les ports de l'Algérie, qu'il alla visiter en personne avec une mission du gouvernement, en 1845. Sa parfaite connaissance de notre capitale et ses anciens services militaires pour sa défense, l'avaient fait choisir en 1840, comme membre du comité des fortifications, et en 1848 il était appelé au conseil de perfectionnement de l'École polytechnique et à la commission mixte des travaux publics.

C'est au milieu de cette vie laborieuse et consacrée tout entière au bien du pays, que notre confrère atteignit l'âge de la retraite. Il y fut admis en 1850 : ainsi l'ordonnait la loi ; mais le gouvernement voulut lui donner encore une marque de la haute estime qu'il faisait de ses services, et quand s'approcha le moment où le corps des ponts et chaussées allait perdre son précieux concours, il le décora de la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Treize années auparavant, il avait été élevé au grade d'officier.

Malgré ses 70 ans, notre confrère se sentait encore toute l'activité de la jeunesse ; il en avait gardé la chaleur de

sentiment. Libre désormais de ses moments, retiré du monde, il revint naturellement aux études archéologiques qui avaient occupé la première moitié de sa vie. C'est alors qu'il exprima le désir d'entrer dans notre Société où malheureusement M. Jollois n'était plus là pour le présenter à nous; mais tous ceux qui avaient suivi les découvertes de l'archéologie égyptienne, étaient depuis longtemps familiarisés avec son nom, et connaissaient la part qu'il avait prise à la discussion soulevée par la question des zodiaques. Même au milieu de ses occupations les plus absorbantes d'ingénieur, notre confrère n'avait cessé de suivre cette mémorable discussion, et en 1834, il avait fait paraître, sous le titre de *Notice sur les calendriers astronomiques*, des observations où il trouva un illustre contradicteur. Notre Société fut heureuse d'ouvrir ses portes à M. de Villiers; elle l'accueillit avec le respect dû à de longs services, avec l'espérance que sa verte vieillesse serait encore, pour elle, un élément d'activité. Élu membre résidant, le 9 décembre 1852, notre confrère prit une part active à nos travaux. Il nous lut sur un ancien édifice découvert à Chershell, une notice dont vous avez décidé l'impression<sup>1</sup>.

En même temps qu'il prêtait à notre Société le concours de ses lumières, M. de Villiers soumettait à une nouvelle révision ses anciens travaux, et tirait de ses papiers des notices dont il enrichissait la *Revue archéologique*. C'est ainsi qu'il fit paraître un mémoire sur *l'Application de l'astronomie élémentaire à la chronologie égyptienne*, mémoire dont il avait donné lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres<sup>2</sup> et une *Notice sur l'emploi d'un globe à pôle et méridien mobiles*<sup>3</sup>, instrument ingénieux qui donne le moyen rapide de se représenter le firmament tel qu'il était en différents lieux et aux différents âges; il en revendiquait à

1. Voy. les *Mémoires de la Société*, t. XXIII, p. 35 et suiv.

2. *Revue archéologique*, 40<sup>e</sup> année, pag. 697 et suiv.

3. *Revue archeologique*, 40<sup>e</sup> année, pag. 697 et suiv.



bon droit l'heureuse idée, ou pour mieux dire, il faisait voir que, guidé par Ptolémée qui l'avait conçu le premier, il en avait fourni le modèle à M. Poirson.

Malgré ses efforts, M. de Villiers ne se dissimulait pas tous les progrès qu'avait faits, grâce à Champollion et à son école, la connaissance de l'Égypte, depuis qu'il avait travaillé à en fixer les bases. Ces progrès, il n'avait pu les suivre que de loin; mais désireux de pénétrer davantage dans une science qui eût tant servi ses premiers essais, on le vit redescendre volontairement sur les bancs de l'école, et suivre au Collège de France, avec toute l'assiduité d'un jeune néophyte, le cours que faisait dans la chaire de Champollion le plus éminent de ses élèves.

Tout nous faisait espérer que nous posséderions encore longtemps cet excellent confrère. Il y avait à peine quelques mois qu'il nous avait lu une notice biographique sur M. Héricart de Thury<sup>1</sup>, lorsque, au milieu d'avril 1855, nous apprîmes qu'une maladie grave menaçait ses jours. Le 21 du même mois il nous était enlevé, et le lendemain, je lui adressais en votre nom, sur une tombe qu'environnait une famille qu'il avait chérie, un triste et dernier adieu.

M. de Villiers du Terrage laisse un fils jeune encore, auquel il a légué l'exemple de ses vertus et comme l'héritage de son art. Un frère lui a survécu, qui s'est fait, dans l'administration et dans les sciences, un nom aussi respecté que le sien, M. le vicomte de Villiers du Terrage, ancien préfet<sup>2</sup> et ancien pair de France. Notre Société gardera toujours pré-

1. Voy. l'*Annuaire de la Société* pour 1855.

2. Nous devons rappeler ici un fait qui recommandera toujours à la reconnaissance des archéologues le nom de M. le vicomte de Villiers du Terrage : c'est pendant qu'il était préfet du département du Gard, qu'a été achevé le déblayement de l'amphithéâtre de Nîmes, et c'est en grande partie à son zèle et à son amour pour les arts, que l'on doit les travaux de restauration qui ont assuré, pour des siècles encore, la conservation de ce magnifique monument.



cieusement le souvenir de cet honorable confrère et elle inscrira dans ses annales son nom à côté de celui de M. Jollois, dont il a partagé les travaux et auquel elle le réunit, dans une même expression d'estime et de regrets.

---

## NOTICE

SUR

### M. LE BARON D'HOMBRES-FIRMAS,

Par M. NICARD, membre résidant.

—  
Lue dans les séances des 15 avril et 6 mai 1857.  
—

MESSIEURS.

M. le baron *Louis-Auguste* D'HOMBRES-FIRMAS, dont vous m'avez chargé de vous rappeler les travaux, appartenait à notre Société, en qualité d'associé correspondant, depuis le 9 janvier 1845; il est décédé à Alais, le 5 mars dernier, dans sa quatre-vingt-unième année. Malgré son grand âge, malgré des occupations administratives assez nombreuses, car il remplit longtemps les fonctions de maire d'Alais, il n'avait pas cessé de s'occuper de la culture des sciences et des lettres et de leur consacrer tous ses loisirs. Correspondant de l'Institut (Académie des sciences, section d'économie rurale), membre d'un nombre très-considérable de sociétés savantes, qui toutes et comme à l'envi, s'étaient empressées d'accueillir dans leur sein cet excellent observateur, il avait trouvé de nombreuses occasions d'alimenter son esprit curieux de s'instruire; aussi rencontre-t-on dans plusieurs recueils périodiques, sur des sujets très-variés et souvent même indépendants les uns des autres, des dissertations dues à la plume de notre regrettable confrère. Ces dissertations ont été plus tard réunies par lui en un corps d'ouvrage, dont j'aurai bientôt l'occasion de parler avec détail, et auquel je me permettrai de renvoyer les personnes qui voudraient apprécier, comme il convient, les travaux de ce savant.

Néanmoins, malgré la diversité de ses connaissances, nous avons à regretter que, comme associé correspondant de la Société des antiquaires, il se soit borné tantôt à quelques communications verbales, quand il visitait la capitale, tantôt à quelques pages d'une importance secondaire, lorsque ses occupations le retenaient dans son département.

En 1849, à la suite d'un assez long séjour en Italie, il adressa à notre Société une notice, sur un clou magique, que l'on venait de découvrir dans le royaume de Naples, et qui appartenait alors au chevalier Temple. Plusieurs savants, parmi lesquels on peut citer Orioli, Raoul-Rochette et deux de nos correspondants étrangers, MM. Minervini et Bernard Quaranta, s'étaient aussi occupés de ce monument. La notice de notre confrère ne contenant guère qu'un résumé de leurs opinions, vous n'avez pas cru devoir lui donner place dans vos Mémoires; il l'inséra dans le recueil que j'ai mentionné plus haut.

Vers la fin de l'année 1851, il vous fit connaître la découverte que l'on venait de faire, d'un ancien cimetière, situé dans le village de Saint-Hippolyte de Caton, arrondissement d'Alais : les tombes de cette ancienne nécropole ayant été mises au jour, quelques-unes furent reconnues contenir deux squelettes de très-grande taille, l'un appartenant au sexe masculin, l'autre au sexe féminin, et dont les crânes paraissaient formés d'une substance beaucoup plus dure que celle des crânes humains de l'époque actuelle. A cette particularité il faut ajouter que les pierres qui recouvraient ces dépouilles, au lieu d'être posées à plat, comme c'est le cas ordinaire, formaient une espèce de toit à deux versants.

Depuis cette communication, dont le résumé a été inséré dans votre Annuaire publié en 1851, M. d'Hombres-Firmas ne paraît plus avoir entretenu avec nous aucune relation; du moins je n'ai trouvé nulle part la preuve qu'il ait continué de nous faire part des découvertes archéologiques qui se faisaient dans son voisinage, soit que ces découvertes fussent trop peu importantes, soit que l'âge eût refroidi

son zèle pour des recherches étrangères au sujet habituel de ses études.

Avant d'appartenir à notre Société, voulant (c'est lui-même qui nous l'apprend) laisser un souvenir à ses enfants et à ses amis, et surtout montrer aux premiers que l'homme qui aime à cultiver son intelligence trouve toujours quelques instants pour le faire, et en même temps quelque chose à glaner sur les pas de ceux qui l'ont précédé dans l'étude des sciences et des lettres, M. d'Hombres-Firmas avait commencé la publication d'un ouvrage intitulé : *Recueil de mémoires et d'observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle*. Cet ouvrage ne forme pas moins de 6 volumes in-8, qui ont paru successivement dans les années 1838, 1839, 1840 et 1851. Il se compose de nombreux mémoires, dont la plupart avaient déjà été publiés, mais séparément et dans divers journaux.

Le premier volume contient les observations de l'auteur sur la physique et notamment sur l'optique, sur les applications du galvanisme, sur la lumière, etc.; le deuxième est rempli par ses *Georgies* météorologiques; dans le troisième il a consigné le résultat de ses expériences sur l'agriculture, et vous savez que ces expériences, habilement dirigées, pratiques sans doute, mais éclairées par la théorie, lui avaient mérité le titre de correspondant de l'Institut de France : elles concernent la plupart des cultures les plus importantes du midi de la France, notamment le pastel et l'olivier.

Le quatrième volume contient d'excellentes observations sur l'histoire naturelle proprement dite et sur les ossements fossiles; si dans ceux qui l'avaient précédé il serait peut-être difficile de signaler à votre attention quelque chose d'archéologique, quoique M. d'Hombres-Firmas n'ait pas négligé de confirmer ou de combattre les opinions des écrivains de l'antiquité sur des sujets analogues à ceux qu'il traitait, on peut signaler dans celui-ci, un mémoire sur la *Baume des morts*, caverne située à peu de distance du

village de Durfort, arrondissement d'Alais, vaste dépôt d'os humains, qui paraissent remonter à une très-haute antiquité. En effet des ossements, aussi anciens très-probablement que les débris organiques d'animaux qui ont été découverts en Angleterre vers la même époque et décrits par M. Buckland et qui appartiennent, en partie du moins, à des espèces animales aujourd'hui perdues, s'y présentent à nous recouverts par une couche épaisse de stalactite. Cette couche les a réunis de manière à en former un banc, dont l'épaisseur a quelquefois quatre décimètres, et qui contient les os humains jetés pêle-mêle dans la pâte, laquelle les lie si intimement qu'il faut les briser à coups de marteau pour les détacher. Sans doute, Messieurs, cette présence d'ossements d'animaux antédiluviens et d'os humains dans le même lieu ne permet pas d'affirmer que l'homme ait été contemporain de ces animaux, mais c'est là néanmoins un fait important et qui mériterait d'être observé de nouveau, de manière qu'on sût s'il se reproduit sur plusieurs points de notre globe, dans les mêmes circonstances géologiques. Notre confrère voyait dans cet ossuaire, qu'il a le premier décrit, un dépôt d'ossements gaulois ou romains; mais cette conjecture ne semble reposer sur aucune base solide.

Dans les volumes V et VI, les deux derniers du recueil et auxquels il a donné avec raison le titre de *Mélanges*, il s'est plu à consigner le résultat d'observations relatives à l'archéologie et aux beaux-arts. On y rencontre à côté d'un mémoire sur l'ancien Alais, à la suite duquel notre confrère a inséré quelques inscriptions latines trouvées dans cette ville ou aux environs, et dont plusieurs ornent encore aujourd'hui le jardin de l'auteur; on y rencontre, dis-je, une courte dissertation sur les antiquités de Tongres, l'ancienne *Atuatica* ou *Aduatica Tungrorum*. Nous mentionnerons en outre, mais pour mémoire et afin de ne pas être accusé d'indifférence ou d'oubli, quelques pages consacrées à l'invention de l'imprimerie, au musée Egyptien et à la *Reale Armeria* de Turin, aux collections d'objets d'arts et

d'antiquités du royaume de Naples, aux villes d'Herculanum et de Pompeï, et enfin à l'église Notre-Dame d'Alais. Toutes ces dissertations ou plutôt toutes ces notes, quoique écrites rapidement, montrent dans le confrère que nous regrettons un observateur instruit, un voyageur zélé, qui aurait pu devenir un véritable archéologue, s'il eût consacré toute son activité intellectuelle à la science qui forme la base commune de nos études, science dont l'étendue considérable permet rarement qu'on l'embrasse tout entière, alors même qu'on la cultive à l'exclusion de toutes les autres.



EXTRAITS  
DES  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 1<sup>er</sup> avril 1857.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

*Travaux.*

M. de Longpérier présente, au nom de l'un des correspondants étrangers de la Société, M. Cibrario de Turin, deux ouvrages dont on trouvera les titres dans la liste bibliographique.

M. Vallet de Viriville offre, également au nom de l'auteur, M. J. Labarte, un ouvrage que ce savant vient de publier sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen âge. Sur l'invitation de M. le président, il veut bien se charger de présenter à la Société un rapport écrit sur cet important ouvrage.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission chargée d'examiner la candidature de Mme Kerr. Cette commission n'ayant pu se réunir, la présentation de son rapport sera remise à l'ordre du jour du 15 avril.

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport sur le travail de M. Auguste Bernard, relatif à un roi inconnu de la race Carlovingienne, et il propose à la Société de décider que ce travail sera inséré

dans le volume des Mémoires actuellement sous presse. Cette proposition est adoptée.

M. Vallet de Viriville rappelle que la plupart des œuvres du peintre Jean Fouquet se trouvent aujourd'hui à l'étranger, notamment à Anvers, à Francfort et à Munich, et il s'attache à démontrer l'intérêt que présenterait pour la France, où les œuvres de ce grand artiste sont à peu près inconnues, une collection d'épreuves photographiques dans laquelle elles seraient reproduites. Une occasion se présente, dit-il, pour se procurer presque sans frais cette collection : le gouvernement vient de confier à un voyageur la mission de parcourir la Belgique, la Hollande et l'Allemagne pour y faire des recherches dans l'intérêt des arts ; il suffirait de prier M. le ministre d'État de faire ajouter aux instructions remises à ce voyageur, l'invitation de prendre des épreuves photographiques négatives de tous les tableaux de Jean Fouquet qu'il découvrira. La vente des épreuves positives, qu'on pourrait ensuite obtenir de ces négatifs, suffirait et au delà, suivant M. Vallet de Viriville, pour couvrir les frais de cette opération.

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, la Société s'associe au vœu émis par M. Vallet de Viriville pour la publication des œuvres de Jean Fouquet ; mais elle n'adopte pas la mesure qui lui est proposée.

M. Beulé fait une deuxième lecture de son mémoire intitulé : *la monnaie d'or d'Athènes*. Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

M. Renier lit, à titre de communication, une notice sur quelques inscriptions récemment découvertes dans la province de Constantine, aux lieux connus aujourd'hui sous les noms de *Souk-Arras* et de *Mdaourouche*. Il prouve que la première de ces localités est l'ancienne *Thagaste*, patrie de saint Augustin, et la seconde l'ancienne *Madaure*, patrie d'Apulée, où le grand évêque commença plus tard ses études. Quelques rapprochements établis entre le texte des

inscriptions qui font le sujet de sa notice, et certains passages des œuvres de saint Augustin, lui servent à démontrer l'intérêt que présentent, non-seulement pour l'histoire de la province romaine de Numidie, mais aussi pour l'histoire de l'église d'Afrique, les documents de la nature de ceux dont il entretient la Compagnie. Il termine sa communication en exprimant l'espoir que les ruines de Madaure, qui, jusqu'ici, ont été à peine explorées, le seront bientôt avec toute l'attention qu'elles méritent, par les soins de la *Société archéologique de la province de Constantine*, société dont les publications témoignent d'un zèle aussi actif qu'éclairé, pour ce genre de recherches.

M. Alfred Maury commence la première lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. de Villiers du Terrage.

## Séance du 8 avril.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

M. de La Mare commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Étude sur les antiquités de Stora, dans la province de Constantine.*

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport sur le mémoire de M. Beulé, intitulé : *la monnaie d'or d'Athènes*, et il en propose l'insertion dans le volume des Mémoires actuellement sous presse. Cette proposition est adoptée.

M. Alfred Maury achève la lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. de Villiers du Terrage. Une deuxième lecture est ordonnée.

M. Vallet de Viriville donne lecture de son rapport sur

L'ouvrage de M. J. Labarte, relatif à la peinture en émail.  
La Société décide qu'elle entendra une deuxième lecture de ce rapport

### Séance du 15 avril.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

#### *Correspondance.*

M. John Williams, archidiacre de Cardigan, qui se trouve actuellement à Paris, demande l'autorisation d'assister aux séances de la Société, comme auditeur étranger. Cette autorisation lui est accordée.

#### *Travaux.*

M. Ch. Bataillard, rapporteur de la commission chargée d'examiner la candidature de Mme Kerr, demande, conformément au désir qui lui en a été exprimé par cette dame, qu'il soit sursis à statuer sur cette candidature jusqu'au mois de novembre prochain. Adopté.

M. Nicard lit une notice nécrologique sur M. le baron d'Hombres-Firmas. La Société en entendra une deuxième lecture.

M. Devéria continue la lecture du mémoire de M. Birch, sur une coupe d'or égyptienne du musée du Louvre.

M. Alfred Maury fait une deuxième lecture de sa notice sur M. de Villiers du Terrage. Renvoi à la commission des impressions.

M. Nicard fait la communication suivante : « M. l'avocat Odet de Sion, en Valais, possède, parmi les objets d'art et de curiosité dont se compose sa collection, un fragment d'une ancienne tenture en toile de chanvre écrue ornée de figures et d'ornements, que l'on suppose avoir appartenu à l'ancien évêché de Sion, et qui paraît avoir été exécutée vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, si ce n'est même un peu plus tôt. Cette tenture, dont M. Keller, antiquaire suisse auquel

on doit plusieurs excellents mémoires insérés dans le recueil publié par la société archéologique de Zurich, a le premier signalé l'importance, mérite en effet de fixer l'attention des archéologues, principalement de ceux qui s'occupent de rechercher les origines de l'imprimerie tabellaire. Outre son ancienneté et l'intérêt des sujets qu'on y voit représentés, elle se recommande par la nature du procédé qui a été employé pour fixer sur la toile les sujets et les ornements. On regrette que, par l'effet du temps et de la négligence des anciens possesseurs, il n'en subsiste plus qu'un fragment; cependant sa hauteur atteint encore 0<sup>m</sup>,94, et sa longueur 2<sup>m</sup>,94.

« Les figures et les ornements qui la décorent paraissent avoir été exécutés à l'huile, avec des couleurs composées de noir de fumée et de craie rouge, les personnages sur fonds noir et les ornements sur fonds rouge, au moyen de planches de bois appliquées sur l'étoffe, par un procédé semblable à celui que l'on emploie encore de nos jours dans les impressions sur étoffe. C'est donc, comme il est facile de s'en assurer à la seule inspection de cette tenture, d'une véritable impression xylographique qu'il s'agit, et la preuve de ce fait curieux résulte, non-seulement de la parfaite ressemblance des figures, qui se trouvent répétées plusieurs fois à des intervalles ménagés exprès, et des traces évidentes du déplacement que les planches de bois qui ont servi à l'impression ont éprouvé dans leur applique, mais encore et surtout d'une circonstance particulière qui mérite d'être signalée : par suite d'une maladresse de l'ouvrier chargé de l'impression, quatre têtes servant d'encadrement ont été reproduites à l'envers, à peu près comme les figures obtenues à l'aide de la niellure et qui se trouvent reproduites la tête en bas ou dont les inscriptions sont renversées; évidemment, une pareille bétise n'aurait pu être produite par le pinceau d'un artiste.

« Les sujets représentés sur cette tenture sont disposés sur trois rangs et répétés à des intervalles aussi égaux que pos-

sible, eu égard à l'étendue de l'étoffe elle-même : ils se trouvent divisés et encadrés par des figures entremêlées d'ornements d'une couleur différente, au moins quand au fond sur lequel ils reposent. Ces encadrements forment des espèces de compartiments ou de panneaux, que remplissent les figures et les ornements, placés tantôt verticalement, tantôt horizontalement, et consistant en jeunes filles et en figures masculines fantastiques ou monstrueuses, au nombre de quatre lorsqu'elles sont disposées horizontalement et de trois lorsqu'elles sont disposées verticalement.

« La première rangée de figures, qui occupe toute l'étendue de la toile, représente une danse à laquelle prennent part neuf personnes. La seconde rangée représente un combat entre des chevaliers et des archers, combat qui est plusieurs fois répété parce qu'il ne comprenait pas toute la largeur de l'étoffe, et qui offre dans les divers compartiments quelques petites différences faciles à observer. Enfin le troisième rang contient la représentation de la fable d'OEdipe; mais cette représentation n'est pas répétée plusieurs fois comme celles des deux premières rangées

« Au premier rang on voit six personnages, hommes et femmes, qui par couples et se tenant tantôt par la main, tantôt par une espèce de mouchoir, obéissent au mouvement d'une danse cadencée, à peine sensible, et au son d'une musique qu'exécutent un homme et une femme à l'aide d'un tambourin et d'un luth, en prenant eux-mêmes part à la danse. Entre ces neuf personnages on observe des ornements de forme élégante empruntés au règne végétal, et des chiens placés dans des attitudes diverses. Le style du dessin, qui semble s'être inspiré de l'antique, et le costume des figures sont évidemment ceux de l'Italie au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. M. Keller a très-justement rapproché cette danse élégante, pleine de grâce et de simplicité, d'une danse semblable qui se voit dans une des admirables fresques du Campo Santo de Pise.

« Dans la seconde rangée, on voit un combat entre des



chevaliers et des archers. Les chefs des premiers portent l'armure des chevaliers du xiv<sup>e</sup> siècle, la chemise de mailles, qui recouvre la cotte d'armes blasonnée aux mêmes couleurs que le bouclier, le casque en usage dans les tournois, surmonté d'un cimier représentant une tête d'animal. Les autres chevaliers, ou cavaliers si l'on veut, ont le bassinnet, qui se trouve attaché au camail, destiné à protéger la nuque, d'une manière peu ordinaire. L'un d'eux a un bassinnet à visière, plus simple et très-différent de celui de ses camarades. Tous indistinctement ont des cuissards et des genouillères en fer, mais avec des chausses de cuir. Il y a donc, dans l'armure de ces combattants, des parties qui étaient en usage au xiii<sup>e</sup> siècle, comme la chemise de mailles, tandis que les cimiers indiquent le siècle suivant.

« Le costume des archers paraît être imaginaire et n'appartient pas plus à une époque qu'à une autre; c'est donc à tort, suivant nous, que M. Keller paraît tenté de voir dans ces archers des Sarrasins, des Maures ou des Parthes. Cela tient sans doute à l'erreur qu'il a commise en isolant en quelque sorte les unes des autres les diverses scènes figurées sur la toile en question. Il est vraisemblable au contraire que les compositions figurées dans les deux premières rangées se rapportent à l'histoire d'OEdipe, figurée plus bas et transformée par les pinceaux de l'artiste, comme elle l'était déjà depuis longtenps dans les compositions romanesques, écrites soit en prose soit en vers. Nous devons dire cependant que cette observation n'a pas échappé à M. Keller, qui cite, en effet, un poëme dû à l'imagination féconde du célèbre cordonnier de Nuremberg, Hans Sacchs, et qui a pour titre : *Histoire de l'infortunée reine Jocaste*. Suivant cette donnée, la danse figurée dans la première rangée pourrait représenter celle par laquelle fut célébré le mariage d'OEdipe avec sa mère; et le combat rappellerait la lutte meurtrière dans laquelle périt son père Laïus, lutte dont Hans Sacchs fait mention dans ses vers. Ce sont là des conjectures qui ne nous paraissent pas in-

vraisemblables ; mais le temps nous a manqué pour tâcher de découvrir le roman italien ou français qui a dû inspirer et le peintre de la tenture et le poète nurembergeois.

« Jusqu'à présent nous n'avons parlé que des deux premières rangées ; la troisième forme six compartiments, contenant chacun un double tableau. Dans le premier de ces compartiments on voit d'un côté Laïus remettant OEdipe à ses affidés, en présence de sa femme Jocaste ; le second sujet ne peut plus être reconnu, car il ne subsiste presque rien de ce côté de l'étoffe.

« Dans la seconde composition, d'un côté les serviteurs du roi sont occupés à percer les talons de l'enfant pour y passer les liens destinés à le suspendre, de l'autre ils le suspendent en effet par les pieds à un arbre.

« Dans le troisième tableau, nous voyons le roi Polybe suivi d'un serviteur qui porte un faucon, et en regard le berger et sa femme, tous deux à cheval, qui tiennent OEdipe dans leurs bras et semblent le protéger.

« Le quatrième tableau nous offre, d'un côté, le roi Polybe et la reine sa femme, suivis d'un de leurs serviteurs, qui tient un des pieds d'OEdipe et semble s'entretenir avec eux, tandis qu'un chirurgien s'approche, un instrument à la main pour panser les blessures de l'enfant, qu'une femme assise tient sur ses genoux. Cette scène est complétée par un jeune garçon qui porte une boîte à médicaments.

« Dans l'avant-dernière des compositions, OEdipe, devenu grand ; ferme la bouche à un personnage désigné par le titre de *secretarius*, et semble lui porter un coup ; dans cette scène, assez obscure d'ailleurs, on reconnaît l'impétuosité d'OEdipe, cause de tous ses malheurs, et je ne sais pas trop si l'on ne pourrait pas la rapprocher du passage de la pièce de Sophocle, dans lequel le fils de Laïus malmène si fort le devin Tirésias. Comme pendant à cette scène on voit, d'un côté OEdipe, de l'autre Polybe le sceptre à main, qui sans doute révèle à OEdipe une partie du fatal secret.

« Enfin, la dernière composition, pleine de mouvement et de vie, nous présente OEdipe armé en chevalier, perçant d'outre en outre le roi Laïus, nommé *Lagus* dans la légende, et qui tombe de son cheval presque sous les murailles de Thèbes, qui est indiquée par le mot *Civitas*. Derrière OEdipe un personnage singulier, aux cheveux hérissés, porte au bout d'une pique une tête de femme, qui peut être regardée comme celle du *Sphinx*, puisque suivant une tradition très-répandue dans l'antiquité, le Sphinx n'était autre que la fille naturelle de Laïus, cette Sphinge qui livrait à ses barbares compagnons les voyageurs qui n'avaient pu répondre d'une manière satisfaisante à ses questions capiteuses.

« Tous les costumes de ces six compositions sont ceux que portaient les hommes du XIV<sup>e</sup> siècle; nous ne les décrirons pas, nous bornant à faire remarquer que ces compositions sont accompagnées de légendes, consistant le plus souvent en noms propres, écrits en majuscules gothiques qui semblent être de forme italienne, et que des chiffres employés pour désigner l'ordre des tableaux sont les chiffres arabes. Si le temps nous l'eût permis, nous aurions essayé, à l'exemple de M. Keller, de montrer que si, comme l'a dit notre confrère M. Bernard, dans son *Histoire de l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, l'art de la typographie n'est pas assez simple pour pouvoir être considéré comme l'invention d'un seul homme, et si les peintres de lettres peuvent revendiquer l'honneur d'y avoir contribué, l'Italie a très-probablement produit les plus anciens de ces peintres. »

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, qui assiste à la séance, entretient la Société de fouilles que l'on vient d'entreprendre sur le territoire de la commune d'Offemont (département de l'Oise).

## Séance du 6 mai.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Correspondance.*

M. le président de la Société philotechnique adresse un certain nombre de billets d'entrée pour la séance annuelle de sa Compagnie.

M. L. Noël fait part de la mort de son père, M. Noël, avocat, notaire honoraire, l'un des associés correspondants de la Société, décédé à Nancy, le 28 mars 1857.

M. Vergnaud-Romagnési, correspondant à Orléans, envoie une épreuve d'une gravure exécutée vers 1791, et représentant le monument de la Pucelle, tel qu'il existait à cette époque. La Société remercie M. Vergnaud-Romagnési, pour la communication de ce document, qui sera déposé aux archives.

M. l'abbé Cochet, correspondant à Dieppe, communique cinq croix d'absolution, qu'il vient de découvrir dans le cimetière de l'ancienne paroisse de Bouteilles, près de cette ville, et il consulte la Société sur la lecture des inscriptions qui sont gravées sur ces croix. Ces monuments sont renvoyés à l'examen de M. Léopold Delisle.

### *Travaux.*

M. Renier dépose sur le bureau, au nom de M. Bizeul, associé correspondant à Blain, un mémoire manuscrit *sur les antiquités romaines de la ville de Brest*. La Société décide qu'elle en entendra la lecture dans une de ses prochaines séances.

M. Michelant fait au nom de la commission des impressions, un rapport sur le mémoire de M. Bourquelot intitulé : *De la transformation qu'ont éprouvée les noms de plusieurs*

*villes gauloises pendant la domination romaine*, et il en propose l'insertion dans le XXIII<sup>e</sup> volume des Mémoires. Adopté.

M. Devéria achève la lecture du mémoire de M. Birch, sur une coupe d'or égyptienne du musée du Louvre. La Société, attendu la nature spéciale et l'étendue de ce mémoire, décide qu'il ne lui en sera pas fait de deuxième lecture, et qu'il sera suppléé à cette formalité par un rapport de la commission des impressions, à laquelle seront adjoints deux autres membres de la Compagnie désignés par M. le président.

M. le président désigne MM. Devéria et Mariette.

M. Nicard fait une deuxième lecture de sa notice sur M. le baron d'Hombres-Firmas. Renvoi à la commission des impressions.

Sur la proposition de M. le président, il est décidé que la *Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise* sera inscrite sur la liste de celles avec laquelle la Compagnie est en correspondance, et qu'il y aura échange de publications entre les deux sociétés.

## Séance du 13 mai.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

M. Bourquelot communique à la Société le moulage en plâtre d'un ancien marteau ou casse-tête antique, trouvé récemment près de Provins, dans un champ voisin de la porte Saint-Jean.

L'original est en porphyre vert, veiné de noir, de la plus grande dureté. Il présente deux faces aplaties, terminées par une ligne elliptique, et traversées par une ou-



verture cylindrique. Le grand axe de l'ellipse mesure onze centimètres, le petit, huit centimètres; l'épaisseur varie, dans le sens de la longueur, de un et demi à trois centimètres. L'ouverture, plus rapprochée de l'extrémité la plus épaisse, a trois centimètres et demi de diamètre aux bords extérieurs, et se rétrécit sensiblement au milieu. Sa destination était évidemment de recevoir un manche en bois, qui, à raison de la disposition de la pierre, devait s'emboîter dans celle-ci avec énergie. L'instrument dont il s'agit, ajoute M. Bourquelot, est d'un travail assez régulier; les faces de la pierre sont unies; il provient sans doute de ces populations primitives et demi-sauvages de la Gaule, qui nous ont laissé les haches en silex ou en jade, les fers de lance de même matière, etc.

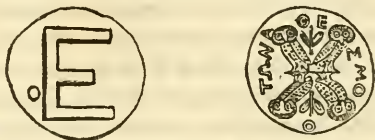
Le même membre donne ensuite quelques détails sur divers monuments qu'il a observés à Luxeuil (Haute-Saône), au mois de septembre 1856. Il discute l'authenticité de deux inscriptions romaines trouvées, dit-on, au dernier siècle, à Luxeuil, et tendant à établir l'antiquité du nom de cette ville et de ses bains. Enfin, il fait connaître le texte de plusieurs inscriptions funéraires romaines découvertes récemment dans la même ville, et qui accompagnent des bas-reliefs intéressants.

M. J. Quicherat lit en communication la première partie d'un mémoire intitulé : *l'Alesia de César rendue à la Franche-Comté, réfutation de tous les mémoires pour Alise*. Dans cette première partie, il s'attache à démontrer que *l'Alesia de César* ne peut être placée, comme elle l'a été jusqu'ici par la plupart des historiens et des géographes, à Alise en Auxois. Il annonce, en finissant, que dans la seconde partie, dont il donnera lecture dans la prochaine séance, il démontrera que l'emplacement de la ville dont il s'agit doit être cherché dans la Franche-Comté.

M. Beulé communique à la Société l'empreinte en soufre d'une *tessère*, récemment découverte à Athènes. C'est un bronze de moyen module, et d'une très-belle



époque, qui a été acheté par M. de Prokesch. Sur un des côtés on voit quatre chouettes, disposées en croix, les pieds tournés vers le centre; autour des chouettes se lit la légende ΘΕΣΜΟΘΕΤΩΝ; au revers il y'a seulement un grand E.



L'absence du type de Minerve, l'absence des lettres traditionnelles ΑΘΕ, ne permet pas de croire que ce bronze ait été une monnaie. Le nom des Thesmothètes surtout, employé ainsi au génitif, nous avertit que c'est là une tessère qui appartient à ces magistrats, qui est leur marque distinctive; la marque qu'ils distribuent aux citoyens, soit pour les tribunaux, soit pour les assemblées.

Quant à l'E, il est probable que ce n'est autre chose qu'un chiffre. M. Beulé rappelle que jadis M. Fauvel, consul de France à Athènes, a dessiné un grand nombre de pièces qui lui sont passées par les mains pendant son séjour en Grèce. Ces dessins, qui remplissent seize feuilles, appartiennent aujourd'hui à M. le marquis de Lagoy, qui a eu l'obligeance d'en donner, à diverses reprises, des copies à M. Beulé. Sur deux tessères en plomb dessinées par M. Fauvel, on voit d'une part la tête de Minerve, de l'autre un P et un Ω de mêmes proportions et de même forme que l'E de la tessère dont il est ici question. Voilà donc les vingt-quatre lettres de l'alphabet, l'Ω compris, servant à désigner les rangs, les places, l'ordre, quel qu'il fût, réglé par les Thesmothètes. On ne sera point surpris de ce mode d'indication, si l'on se rappelle que les dix tribunaux d'Athènes étaient désignés chacun par une des dix premières lettres de l'alphabet, depuis l'A jusqu'au K.

M. Devéria, au nom de la commission chargée d'examiner le mémoire de M. Birch, *sur une coupe d'or égyptienne du musée du Louvre*<sup>1</sup>, propose à la Société de décider que ce travail sera imprimé dans le recueil de ses Mémoires. Cette proposition est adoptée.

M. Vallet de Viriville présente à la Compagnie le facsimile d'un texte, qui se lit sur la première feuille de garde d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds du roi, n° 10 297, et qui contient le programme d'un ballet exécuté à Nancy, en 1445, en présence des cours de France et de Lorraine, par plusieurs princes et princesses de la famille royale. Le sujet de cette communication est tiré d'un mémoire de M. Vallet de Viriville, sur *la Geste des nobles François descendus du roi Priam*, mémoire qui est inséré dans le tome XIX, 2<sup>e</sup> partie, du *Recueil des notices et extraits des manuscrits*, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

## Séance du 20 mai.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

M. Léopold Delisle donne lecture du rapport suivant :

« A plusieurs reprises, M. l'abbé Cochet a trouvé dans un ancien cimetière à Bouteilles, près de Dieppe, différentes croix de plomb sur lesquelles sont gravées des formules d'absolution.

« Au mois d'avril dernier il a découvert, dans le même ci-

1. Ce mémoire, qui était écrit en anglais, a été traduit en français par M. Chabas, associé correspondant de la Société à Chalon-sur-Saône.

metière, cinq nouvelles croix, qu'il nous a envoyées en communication, et que vous avez bien voulu me charger d'examiner. Je n'ai rien à ajouter aux nombreux renseignements que notre savant confrère a donnés, dans plusieurs mémoires, sur l'usage de placer des croix d'absolution dans les sépultures chrétiennes. Je me bornerai donc à transcrire les lignes que j'ai déchiffrées sur les croix que M. l'abbé Cochet nous a soumises.

*Croix n° 1, trouvée le 7 avril.*

Dominus Ihsus Xpistus qui dixit discipulis suis : « Quodcumque ligaveritis super terram erit ligatum et in celis, et quodcumque solveritis super terram erit solutum et in celis » de quorum numero, licet indignos, nos esse voluit, ipse te absolvat Berengarium, per ministerium nostrum, ab omnibus criminibus tuis quecumque in cogitatione, locutione, operatione negligenter egisti, atque nexibus absolutum perducere dignetur ad regna celorum, qui vivit et regnat Pater et Filius et Spiritus Sanctus, per omnia secula seculorum. Amen.

*Croix n° 2, trouvée le 9 avril.*

« Il ne m'a pas été possible de lire en entier l'inscription gravée sur cette croix ; mais j'y ai reconnu plusieurs membres de phrase à l'aide desquels on pourrait reconstituer le texte complet. Voici les mots qui m'ont paru le plus lisibles :

In nomine Patris..... qui dixit discipulis..... nos esse voluit ; ipse te absolvat.....

« Ces mots suffisent pour indiquer que la formulé gravée sur cette croix diffèrait assez peu de la formule gravée sur la croix n° 1.

*Croix n° 3, trouvée le 14 avril.*

Absolve, Domine, animam famuli tui B. ab omni vinculo delictorum..... gloria.....

*Croix n° 4, trouvée le 14 avril.*

Dominus Ihsus Xpistus qui dixit discipulis suis : « Quodcum-

que ligaveritis super terram erit ligatum et in celis et quodcumque solveritis super terram erit solutum et in celo, » de quorum numero licet indignos nos esse voluit, ipse te absolvat per ministerium nostrum ab omnibus peccatis tuis quecumque locutione, cogitatione negligenter egisti. Ipse te absolvat.

*Croix n° 5, trouvée le 18 avril.*

Confiteor Deo et omnibus sanctis ejus et tibi, pater, quia peccavi nimis in legem Dei, quecumque feci cogitando, loquendo, operando, in pollutione, in meditatione, in opere, in consensu et in omnibus vitiis meis malis. Ideo, precor, pater, ut ores pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur tibi omnipotens Dominus et dimittat tibi omnia peccata tua preterita, presentia et futura, liberet... et confr... perdu....

« Ces cinq croix paraissent remonter au xii<sup>e</sup> siècle. »

M. de Montaiglon fait la communication suivante :

« Au-dessus de la porte de la Boulangerie générale des hôpitaux, située dans le quartier Saint-Marcel, au coin de la rue Scipion, anciennement de la Barre, et de la rue du Fer-à-Moulin, le grillage qui ferme une fenêtre ovale porte en légende ces mots : *Sainte-Marthe, maison Scipion*. En effet, dès le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, on avait fait un hôpital de ce nom<sup>1</sup> de l'hôtel bâti, dans le dernier tiers du siècle précédent, par Scipion Sardini, gentilhomme de la cour de Henri III.

« Les bâtiments, remaniés à plusieurs reprises, ont maintenant perdu tout caractère, excepté le côté droit de la grande cour, qui est remarquable par une décoration dont on ne pourrait pas, je crois, citer à Paris d'autres exemples. Cette partie du bâtiment est construite en briques et en pierres, et se compose de deux étages : un premier, percé de trois fenêtres, et un rez-de-chaussée, composé de six arcades larges et basses, sans moulures, avec un simple tailloir comme chapiteau sur les piliers, et qui devaient

1. Voyez Fournier, *Variétés historiques*, t. V, pag. 224, note 2.

autrefois être toutes ouvertes. Il règne entre les deux étages un bandeau de briques, dont les parties anciennes sont en *opus spicatum*. Ce bandeau était bordé de moulures de pierre, maintenant détruites ; il sert de soubassement aux fenêtres du premier étage. C'est là que se trouve la décoration dont il s'agit, décoration qui consiste en de grands médaillons, de forme ronde et en terre cuite, qui sont encastrés dans des pierres. Leur dimension est un peu plus grande que nature ; leur relief est très-fort : les têtes ne tiennent aux médaillons que par le fond.

« Le premier médaillon, en commençant par la gauche, représente un guerrier nu-tête, et le corps armé d'une cuirasse squamée ; le brassard est une tête de lion, qui de loin est trop importante ; il y a sur l'épaule droite un bout de manteau ou d'écharpe ; la barbe est longue et divisée en quatre grosses tresses tordues. Comme caractère, cette tête sent l'imitation de Michel-Ange, mais d'une façon sèche et polie.

« Le second écusson, sous la première fenêtre, n'offre qu'une couronne de terre cuite, au milieu de laquelle est un écusson de pierre sans aucune armoirie, mais arrondi par le bas, ce qui est le caractère des écussons italiens. Sous une fenêtre qui s'ouvre au fond de la cour, à côté de la première arcade, et dont la sculpture ne date que du xvii<sup>e</sup> siècle, on voit aussi deux de ces écussons également entourés d'une couronne ; ils paraissent bien être du xvi<sup>e</sup> siècle, et avoir appartenu à la décoration primitive. Mais ils sont maintenant, comme toute cette seconde façade, entièrement recouverts de peinture blanche.

« A la place du troisième médaillon, on ne trouve que le creux pratiqué dans la pierre pour le recevoir ; mais ce médaillon a dû exister.

« Dans le quatrième médaillon est un buste de femme, vu de face et d'un très-beau caractère. La robe est montante, et, par suite, les seins sont cachés ; mais ils apparaissent sous le vêtement léger ; deux grosses nattes sont ramenées entre les seins et attachées sous un fermail.



« Le cinquième médaillon offre un guerrier, dont le casque est attaché sous le cou par une mentonnière ; sa belle cuirasse, ouvragée dans le goût de l'armure de Henri II, offre sur la poitrine deux riches rinceaux accostés et séparés sous le cou par une tête d'enfant. Ce médaillon est sous une fenêtre, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, soit ce guerrier, soit le premier, eût été fait avec l'intention de représenter Scipion, par allusion au nom de celui qui a fait bâtir l'hôtel.

« Le sixième médaillon offre un second buste de femme d'un autre caractère que le premier. Celui-là était d'un goût plus sérieux ; celui-ci, sans cesser d'être chaste, est plus jeune, plus vivant, plus mouvementé. Malheureusement de tous ces bustes c'est celui qui a le plus souffert. Il est nu ; une bandelette qui tombe de l'épaule gauche, rattache le vêtement qui tombe de l'épaule droite. Les seins sont riches et fermes, l'épaule fine et forte, la tête jeune et souriante, et les cheveux dénoués roulent sur les épaules.

« Tout en reconnaissant le grand mérite de ces médaillons, exécutés avec une liberté et une sûreté vraiment magistrales, nous ne pouvons en indiquer l'auteur. Il n'y a rien là du goût maniéré de Pilon, rien de la pure simplicité de Goujon ; le goût est sain et très-solide, mais dans le sens d'une nature opulente, quoique sans exagération. On y remarque naturellement des traces de goût italien, mais rien que des traces, et il faut tenir ces médaillons pour l'œuvre d'un Français et d'un Français de grand talent, qui les a exécutés sous le règne de Henri III ; c'est tout ce qu'on peut dire pour rester dans la vérité. »

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, qui assiste à la séance, présente le dessin d'un sarcophage en forme d'auge, du XIII<sup>e</sup> siècle, trouvé dans le département de l'Oise, et qui offre cette particularité remarquable que le fond, au lieu d'être plein, est évidé à jour, et présente une ouverture en forme de croix.



M. J. Quicherat donne lecture de la deuxième partie de son mémoire sur *l'Alesia de César*.

### Séance du 3 juin.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

#### *Correspondance.*

M. Schneller, président de la Société historique des cinq cantons, à Lucerne, accuse réception des publications que la Compagnie a envoyées à cette Société.

#### *Travaux.*

MM. de La Mare et Renier demandent, pour M. Schneller, le titre d'associé correspondant étranger de la Société. M. le président désigne pour faire partie de la commission chargée d'examiner cette proposition, MM. F. de Lasteyrie, Labat et Nicard.

M. Vincent communique les dessins de plusieurs fragments de marbre, provenant d'un sarcophage, découvert, il y a quelques années, à Tarragone, fragments sur lesquels sont représentées, au moyen d'incrustations en noir, un certain nombre de scènes accompagnées d'inscriptions en caractères égyptiens. M. Vincent doit la communication de ces dessins à M. Carvallo, directeur de la canalisation de l'Èbre.

M. de Longpérier rappelle à la Société qu'il lui a présenté, il y a quelques années, des dessins d'autres fragments du même monument, qui se trouvaient alors à Madrid, où il les avait vus. Le même membre et MM. Alfred Maury, Th. Devéria, P. Nicard, expriment leur sentiment sur la valeur historique de ces fragments ; les inscriptions, qu'on y lit, ont l'air d'imitations malhabiles tentées par un faussaire qui ne com-

prenait pas les figures qu'il reproduisait ; on y remarque un mélange de caractères empruntés aux alphabets hiéroglyphique et démotique, et quelques-uns de ces caractères y sont placés sens dessus dessous. Par ces raisons et par d'autres qui sont tirées de la nature des dessins et des scènes qu'ils représentent, les membres dont les noms viennent d'être cités sont d'avis que ce monument est le produit d'un faux, qui pourrait dater des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. Eugène Grésy communique le dessin d'un statère gaulois, découvert, en avril 1857, sur le territoire de la commune de Maincy, entre la route de Nangis et le chemin de Melun, à un kilomètre environ de cette dernière ville<sup>1</sup>.



« Cette espèce de lingot d'or, dit M. Grésy, ressemble aux balles de fusil et a dû être fondu dans un moule du même genre que ceux dont on se sert pour fabriquer ces projectiles. Elle présente, à la section des deux hémisphères, de fortes traces de bavure, et sur une de ses faces, une croix ou étoile en relief, à quatre rayons palmés à leur extrémité. Ce type paraît avoir été emprunté aux monnaies massaliotes, portant au revers une roue à quatre rayons, dont les extrémités sont également digitées, et qui, suivant M. Rochette, représente le *cyclos manticus* ou couvercle du trépied d'Apollon. Voir le *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque impériale*, par A. Duchalais, p. 28, et la *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, par M. de La Saussaye, pl. I, n. 15.

1. La figure 1 représente ce statère vu de face ; la figure 2 le représente vu de profil, dans le sens de la section des deux hémisphères.

« Le poids de ce statère est de 7 grammes 1 décigramme.

« Depuis une vingtaine d'années, les vigneron ont trouvé au même endroit un assez grand nombre de pièces semblables ; mais ils les ont vendues pour fondre aux orfèvres de Melun, et celle-ci est la seule qu'on ait pu sauver. Suivant une tradition du pays, une découverte du même genre avait été faite dès l'année 1780.

« Cette monnaie barbare et informe est extrêmement rare ; le cabinet de France n'en possède que quelques exemplaires, qui ont été placés par M. Lenormand en tête de la série des monnaies gauloises. »

### Séance du 10 juin.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Travaux.*

M. Renier signale à la Société un manuscrit intéressant, dont, sur son indication, la Bibliothèque impériale vient de faire l'acquisition. C'est le premier des carnets de voyage de Jacob Spon. Il contient les notes recueillies par ce célèbre antiquaire, pendant la première partie de son voyage d'Orient, depuis son départ de Lyon, en octobre 1674, jusqu'à son embarquement à Marseille. On y trouve un grand nombre de copies d'inscriptions de l'antiquité et du moyen âge, que Spon n'a pas toutes reproduites dans la relation de son voyage et dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, ou qu'il n'a pas toujours reproduites fidèlement. On y trouve notamment les nombreuses inscriptions romaines inédites, qu'il dit dans son *Voyage*<sup>1</sup>, avoir tirées des papiers de Peiresc. Le libraire qui a cédé ce précieux manuscrit à la Bibliothèque impériale l'avait acheté

1. T. I, p. 43, éd. de Lyon, 1678, in-12.

à la vente de la bibliothèque de M. Parison ; on ignore à qui il avait appartenu avant de devenir la propriété de ce bibliophile.

M. Bourquelot communique les dessins de huit objets en bronze, qui ont été trouvés dans le département de Seine-et-Marne. Cinq de ces objets sont des attaches ou boucles de ceinturons plus ou moins ornées. Deux présentent des figures d'animaux ; un porte des traces d'émail ou de mastic rouge incrusté dans les creux du métal. Ces divers objets ont la plus grande analogie avec ceux qui ont été décrits en si grand nombre par M. l'abbé Cochet, dans sa *Normandie souterraine*. Une attache de ceinturon rappelle également un objet du même genre décrit par M. de Widrange, dans le tome III des *Mémoires de la Société philomathique de Verdun*.

M. de Lasteyrie, tout en admettant une similitude de forme, qu'explique suffisamment la similitude d'usage, ne croit pas qu'on doive en conclure que ces divers objets soient de la même époque. L'une des attaches de ceinturons dont le dessin est présenté par M. Bourquelot, est d'un travail si barbare, qu'il y a lieu de la croire effectivement fort ancienne. Mais l'autre a un caractère tout mérovingien, qui doit la faire considérer comme étant d'une époque bien postérieure à celle de l'agrafe décrite par M. de Widrange, laquelle a été trouvée à Scrupt, département de la Marne, dans une sépulture gallo-romaine renfermant plusieurs médailles toutes neuves de Valentinien I<sup>er</sup> (+ 375). Le type mérovingien de l'agrafe découverte dans le département de Seine-et-Marne résulte particulièrement, selon M. de Lasteyrie, d'un ornement à entrelacs irréguliers, dans lequel est agencée une espèce de tête d'oiseau à bec ouvert et allongé, telle qu'on en voit sur plusieurs monuments célèbres de cette époque. (Voir le très-ancien reliquaire de S. Lucius à Coire, divers monuments du Musée Britannique, les manuscrits de S. Gall, etc.) Ce qui ajoute, du reste, à l'intérêt de ce petit monument, c'est que la

pâte rouge qu'on observe dans les creux est très-probablement un reste d'émail altéré par le temps.

M. de Witte donne lecture, à titre de communication, d'une notice de M. Denis Lagarde, de Cherbourg, sur un dépôt de 300 médailles romaines, que l'on vient de découvrir dans les environs de cette ville. Toutes ces médailles sont en or, à l'effigie de Tibère, et M. Denis Lagarde croit pouvoir assigner pour cause à leur enfouissement les troubles occasionnés dans la Gaule, sous le règne de cet empereur, par la révolte de Sacrovir.

### Séance du 17 juin.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

M. Magin Pero y Ramona de Barcelone annonce à la Société qu'il vient de publier un ouvrage intitulé : *Histoire de la langue et de la littérature catalanes*.

M. Joseph Bard demande à être réintégré parmi les associés correspondants de la Société. Cette demande n'étant pas appuyée, la Société décide qu'il n'y sera pas donné suite.

M. de Cagny, curé de Hennemain, département de la Somme, demande le titre d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. de Longpérier et Renier ; M. le président désigne pour composer la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature, MM. Cocheris, Quicherat et Grévy.

#### *Travaux.*

M. Renier présente la copie d'une inscription latine, relevée près de Sayda, l'ancienne *Sidon*, en Syrie, et qui vient de lui être communiquée par M. Mariette. Cette in-

scription est gravée sur une colonne de trois mètres de hauteur ; elle est ainsi conçue :

IMPERATORES  
CAESARES  
L·SEPTIMIVS·SE  
VERVS·PIVS·PER  
TINAX·AVG·ARA  
BICVS·ADIABENICVS  
PARTHICVS·MAXI  
MVS·TRIBVNICIAE  
POTES·VI·IMP·XI·COS  
. . . PRO·COS·P·P·  
ET·M·AVREL·ANTONI  
NVS·AVG·FILIVS·EIVS  
. . . . . IARIA  
. . . . . DIVM·RVFVM  
. . . . . PR·PR·PRAE  
SIDEM·PROVINC·SYRIAE  
. . . IC·RENOVAVERVNT  
. I I .  
. B .

« Cette inscription, dit M. Renier, est connue depuis longtemps ; Gudian l'a donnée dans son recueil, p. 69, n° 4, d'après une copie relevée en 1661, par le Jésuite Poirsson, et qui lui avait été communiquée par Philibert de La Mare, conseiller au parlement de Dijon. Jacob Spouen a publié, dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, p. 270, et dans ses *Recherches curieuses d'antiquités*, p. 193, un texte plus exact, qu'il avait trouvé dans les papiers de Peiresc, et qui a été reproduit dans le recueil d'Orelli sous le n° 905. Muratori l'a donnée dans son *Thesaurus*, p. 2009, n° 4, d'après le célèbre voyageur anglais Maundrell, et l'on en trouve d'autres copies dans les *Voyages de Monconys*, 1<sup>re</sup> part., p. 332, et dans le *Voyage de Syrie et du Mont-Liban* de de La Roque, t. I, p. 19 ; enfin, elle



a été reproduite d'après ces divers auteurs, par d'autres savants, tels que Noris, Reland, etc.

« Ces différentes copies, plus complètes à certains égards que celle qu'on vient de lire, parce que, lorsqu'elles ont été prises, le monument était moins altéré qu'il ne l'est aujourd'hui, sont d'un autre côté beaucoup moins exactes : la division des lignes n'y est pas observée avec soin ; quelques mots, abrégés sur le monument, y sont écrits en toutes lettres ; enfin d'autres mots essentiels y ont été oubliés. La nouvelle copie que nous donnons de ce monument a donc, malgré les lacunes qu'on y remarque, une assez grande importance. Ces lacunes d'ailleurs, sont faciles à combler ; la fin de l'inscription doit être ainsi restituée :

C O S

*ii.* P R O · C O S · P · P ·  
E T · M · A V R E L · A N T O N I  
N V S · A V G · F I L I V S · E I V S  
*o i a s . e t . m i l* I A R I A  
*per. q . veni* D I V M · R V F V M  
*leg. augg.* P R · P R · P R A E  
S I D E M · P R O V I N C · S Y R I A E  
*phoen* I C · R E N O V A V E R V N T

. I I .

. B .

« Il est à peine nécessaire d'ajouter que c'est l'inscription d'une borne milliaire placée à deux milles de Sidon ; mais ce qui est digne de remarque, c'est que l'indication de la distance, après avoir été donnée en chiffres romains, II, est ensuite répétée en grec, B. La raison de ce fait, qui n'avait pas été observé par les précédents transpositeurs, et qui était jusqu'ici sans exemple, c'est que la Phénicie était habitée en majorité par des populations grecques, ou du moins habituées depuis longtemps à se servir de la langue grecque, et qui ne comprenaient pas le latin. Leur donner une traduction de l'inscription entière, c'eût été un luxe inutile : on

s'était contenté de leur en traduire la partie vraiment essentielle, l'indication de la distance.

« Cette inscription est de la fin de l'an 198 de notre ère. »

M. Bourquelot communique la note suivante qui lui a été adressée du Puy (Haute-Loire), au sujet d'un manuscrit précieux qui fait partie du trésor de la cathédrale de cette ville, et qui est connu sous le nom de *Bible de Théodulphe*.

« Ce manuscrit, justement célèbre et dont se sont occupés plusieurs érudits, passe pour avoir été exécuté vers 820, par Théodulphe, évêque d'Orléans, durant la captivité qu'il subit pour avoir pris part à une conspiration contre Louis le Débonnaire. La tradition est sur ce point fort contestable, mais rien n'autorise à la mettre en doute, quand elle affirme que Théodulphe a fait don à l'église de Notre-Dame du Puy du manuscrit que cette église se glorifie depuis des siècles de posséder.

« Il serait inutile d'insister sur l'importance historique et paléographique de cette Bible, dont un second exemplaire, tout semblable, et également désigné sous le nom de Bible de Théodulphe, existe à la Bibliothèque impériale de Paris. Le manuscrit du Puy se recommande à la fois par son âge, par la belle conservation de ses nombreux feuillets de vélin blanc ou pourpré, par la finesse et la netteté de son écriture, tracée, tantôt à l'encre rouge, tantôt à l'encre d'or ou d'argent, enfin par les souvenirs qui le lient au malheureux évêque d'Orléans.

« Dans la ville du Puy, la Bible de Théodulphe devrait, à ce qu'il semble, être mise en relief et placée dans les meilleures conditions de conservation. Cependant elle se trouve reléguée dans un grenier de la cathédrale, dépôt de vieux meubles en ruines, où l'on voit encore quelques lambeaux du tapis fleurdelisé qui servait pour la tenue des états du Velay. Elle est, il est vrai, sous une vitrine fermée au moyen d'un cadenas, mais dont les vitres sont en partie brisées. Rien n'empêcherait les rats, dans un jour de famine, de l'attaquer et de la détériorer. Il est à désirer que

l'autorité épiscopale, avertie par les amis de nos antiquités, assigne au manuscrit de Théodulphe une place plus convenable, et prenne des mesures propres à le protéger efficacement. »

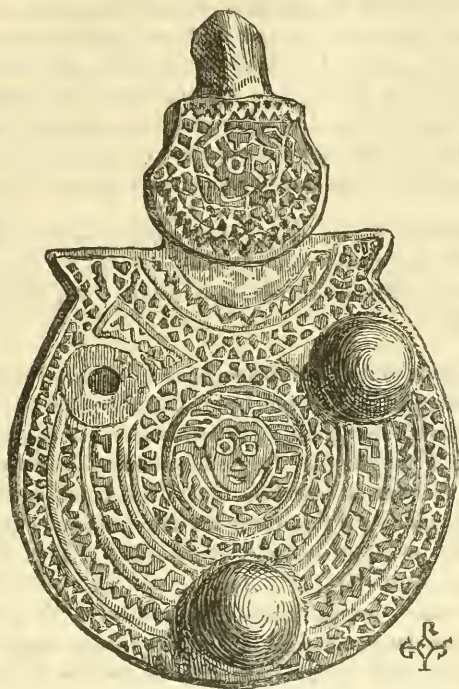
M. Peigné-Delacourt fait connaître plusieurs découvertes d'antiquités, qui ont été faites cette année dans le département de l'Oise. En défrichant un petit bois, au lieu dit le *Cimetière des Sarrazins*, sur le territoire de la commune de Chelles, canton d'Attichy, on a trouvé plus de deux cents sarcophages en pierre, qui n'étaient guère recouverts que de cinquante centimètres de terre, et avaient presque tous la tête tournée du côté de l'orient. Les couvercles de ces sarcophages étaient généralement taillés en forme de toit ; quelques-uns étaient ornés de dessins fort grossiers ; sur un seul on a remarqué une couronne entourée de rayons.

Le *Cimetière des Sarrazins* avait été signalé dès 1840, par M. Gravès, dans l'*Annuaire du département de l'Oise*, mais comme un camp. C'était une erreur : on n'y remarque aucune trace de travaux de défense ; seulement le terrain présente l'aspect des lieux anciennement habités, et l'on y rencontre beaucoup de débris de poteries, de tuiles surtout ; mais ces tuiles n'ont point le rebord, caractère distinctif de tuiles romaines.

M. Peigné-Delacourt présente un certain nombre d'objets antiques découverts dans ce lieu ; ce sont trois grosses perles en verre, qui ont dû faire partie d'un collier ; des fibules, des boucles, des plaques de ceinturons en bronze, ornés de dessins grossiers et réunissant tous les caractères des objets de même nature, découverts en Normandie par M. l'abbé Cochet, et auxquels ce savant archéologue attribue une origine mérovingienne.

M. Grésy communique une plaque de ceinturon, trouvée par lui à Melun, sur l'emplacement du cimetière antique, dont il a donné la description dans le tome XIX des *Mémoires de la Société*.

Cette plaque, que nous reproduisons ici d'après un dessin de la grandeur de l'original, exécuté par M. Grésy, est en



bronze et porte des traces d'argenture ; elle est munie d'une agrafe de même métal, montée à charnière. Son ornementation se compose de cercles concentriques, dont les intervalles sont remplis alternativement de zigzags, de dents de scie et de demi-frettes. « Ce qui donne, dit M. Grésy, un intérêt tout particulier à ce petit monument, c'est que sa partie centrale est occupée par une tête aux cheveux hérissés, dont le caractère rappelle assez bien les têtes de Méduse. Sur les bords de la plaque sont rivées trois têtes de clous saillantes, hémisphériques et dentelées à la base.

Au revers on remarque trois petits tenons percés à jour, et évidemment destinés à traverser le cuir pour y fixer la plaque au moyen de goupilles. M. l'abbé Cochet a publié dans sa *Normandie souterraine*<sup>1</sup> une agrafe de bronze, découverte, en 1841, à Sainte-Marguerite, près de l'embouchure de la Saane, dans une sépulture qu'il attribue à la fin du iv<sup>e</sup> siècle. La forme et l'ornementation de cette agrafe ont une grande ressemblance avec celles de la plaque de Melun, que distingue seulement son masque central. »

M. Devéria donne lecture du rapport suivant sur deux scarabées égyptiens, communiqués par M. F. Bourquelot dans une précédente séance, et renvoyés à son examen par la Société :

« Les deux grands scarabées égyptiens dont notre confrère, M. Bourquelot, a communiqué à la Société des plâtres, obtenus avec une grande perfection par les procédés du moulage à la gélatine<sup>2</sup>, sont du nombre de ceux qu'on appelle avec raison scarabées funéraires. Leur beau style et les noms qu'on y lit peuvent les faire remonter jusqu'au temps de la xviii<sup>e</sup> dynastie, c'est-à-dire à plus de trois mille ans d'antiquité.

« On trouve ordinairement les scarabées de ce genre sur la poitrine des momies, et le *Rituel funéraire* contient, aux chapitres xxx et lxiv, la formule qu'ils portent le plus souvent gravée sous leur base. Cette formule qui constitue, avec de légères variantes, la partie la plus importante du premier de ces deux chapitres, n'est qu'annexée au second ; mais, dans l'un comme dans l'autre, elle est accompagnée d'une rubrique ou annotation spéciale. Ainsi le chapitre xxx, dont le titre annonce qu'il se rapporte au cœur du défunt, se termine par une rubrique dans laquelle il est

1. 2<sup>e</sup> éd. p. 246.


2. Les originaux appartiennent à M. Naudot, médecin, à Boulogne, près Paris. Ils sont en serpentine verte.



dit que le scarabée funéraire doit être placé à l'endroit du cœur de l'individu pour qui l'on exécute les prescriptions, et qu'il doit porter la formule mystérieuse commençant par les mots : *Mon cœur de ma mère* (BIS), *mon cœur dans mes transmigrations*<sup>1</sup>, ce qui n'est que le commencement du texte que nous lisons effectivement sous nos deux scarabées; et ce texte, qui se rapporte à la grande peinture du chapitre cxxv du *Rituel funéraire*, dans laquelle le cœur du défunt, placé sur le plateau d'une balance, ne doit pas l'emporter par le poids de ses iniquités sur la pesanteur d'une plume d'autruche ou d'une petite image de la déesse de la justice, dont cette plume était le symbole, et que l'on voit sur l'autre plateau de la même balance; ce texte, disons-nous, se fait remarquer par la séparation du défunt et de son cœur en deux êtres indépendants l'un de l'autre, et par l'allocution que le premier adresse au second en ces termes : *C'est toi (mon cœur, qui es) l'existence*<sup>2</sup> *dans mon sein*<sup>3</sup>, *et (c'est) Chnouphis (qui) donne-la-vie-saine*<sup>4</sup> *à mes membres; sois manifesté dans le lieu bon*<sup>5</sup> *pendant*<sup>6</sup> *la perpétuité*<sup>7</sup> *du temps!* — (Consacré) à la personne de l'Osiris (ou du défunt) *Nebtjefou*.

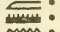
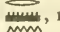
4. Je pense que le sens de ces mots est, comme on l'a déjà proposé, *Mon cœur est celui que j'ai reçu de ma mère, c'est celui que j'ai dans mes transmigrations*. Le reste de la formule n'a pas encore été traduit d'une manière satisfaisante.


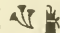
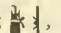
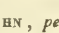
2. C'est le mot  |, K'A, dont M. Birch a prouvé la signification.

3. Littéralement, *mon flanc*  |.



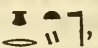
4.  |, S-UT'E, littéralement *donner la santé*.

5. Le séjour des morts, par euphémisme.

6.  |, M MN-U, signifie comme  |, R MN, *jusqu'à, pendant*, suivant M. de Rougé. Ce groupe ne se trouve pas ordinairement dans la formule.

7.  |, HN, *perpétuité ou révolution*; cf.  |  |  |, HN, *perpétuer*. Chabas, *Études égyptiennes*, 2<sup>e</sup> mém., p. 27.





« Le nom du défunt ,  $\text{NR-T'F-U}$ , se lit dans sa forme pleine  à la première ligne, où il est précédé d'un titre sacerdotal ,  $\text{K'R-TY NTR}$ , dont je ne connais pas exactement la valeur; il est suivi de l'expression  $\text{T'T-F}$ , *il dit*, parce que le défunt est censé réciter lui-même la formule qui est gravée au-dessous, et dont nous venons de rapporter la fin. Le même nom se retrouve sur la stèle n° 76 de la collection Anastasi, qui vient d'être acquise par le musée du Louvre.

« Les rapports qui existaient dans les croyances égyptiennes entre le cœur et le scarabée ne sont pas très-faciles à saisir. Cependant, la fin de la formule que nous venons de traduire semble nous les indiquer; Horapollon nous apprend que le scarabée était regardé comme le symbole de la génération masculine<sup>1</sup> ou du principe de l'*existence*, et le défunt dit à son cœur: « C'est toi qui es l'*existence* dans mon sein, et c'est Chnouphis qui donne la vie saine à mes membres. » On voit par là que le cœur était considéré comme le principe de l'*existence* de l'homme<sup>2</sup>; c'était aussi celui de sa régénération, ou de la résurrection du mort; or, ce principe d'*existence* et de régénération était symbolisé, comme nous l'avons dit, par le scarabée. En d'autres termes, je pense d'une part, que suivant les idées psychologiques des Égyptiens, le cœur conservait, après la mort, le germe ou le principe de l'existence, et que c'était lui qui devait régénérer l'homme et le ramener à la vie lors de la résurrection; d'autre part, que le scarabée, symbole de ce même principe d'existence, a été étroitement rapproché du cœur, qui, comme nous venons de le dire, renfermait essentiellement le germe de la vie. C'est en

1. Hori Apollinis *Hieroglyphica*, lib. I, cap. x. C'est parce qu'on ne lui connaissait pas de femelle, et qu'il était censé engendrer de lui-même.

2. M. Mariette m'apprend que les Arabes ont encore aujourd'hui une croyance analogue: ils disent que *la vie sort des reins*.

vertu de ce rapprochement intime qu'on trouve des scarabées funéraires dont la base a la forme du cœur , et même quelquefois ce que l'on pourrait appeler des cœurs funéraires, où l'image du scarabée a moins d'importance et disparaît même entièrement. Cette liaison d'idées explique aussi la présence des mots , s-ht'

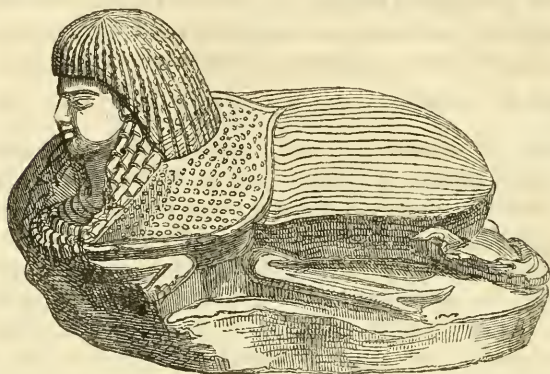
UAS-AR, *illumination de l'Osiris (ou du défunt)*, à la place du titre ordinaire du chapitre xxx du *Rituel*, chapitre qui est écrit tout au long et précédé de ces mots, au-dessus de la balance du jugement, dans le manuscrit funéraire de Nebset, au musée du Louvre ; car, comme l'ai déjà signalé, Suidas, en rapportant la mort d'Héraïscus, nous apprend que cette *illumination du défunt* ou des vêtements symboliques dont il était couvert, était le signe de l'arrivée de son âme (ou de sa génération) dans l'autre monde et de son association avec les dieux<sup>1</sup> : c'est pour cela aussi que la même formule, *illumination de l'Osiris (ou du défunt) un tel*, commence la légende de presque toutes les figurines funéraires, qui étaient déposées dans les tombeaux en signe du souhait de régénération que l'on faisait pour le mort, lequel devait ensuite, d'après les mêmes légendes et le chapitre cx du *Rituel funéraire*, se livrer à la culture des champs élyséens.

« L'autre scarabée communiqué par M. Bourquelot a une tête humaine, et l'on sait que les scarabées à tête humaine sont les plus rares et ordinairement les plus beaux ; celui-ci se fait en effet remarquer par son style élégant et par sa gravure soignée.

« La partie antérieure de sa base a été brisée, ce qui

1. Ἀποθανόντι δὲ ἐπειδὴ τὰ νομιζόμενα τοῖς ἱερεῦσιν ὁ Ἀσκληπιάδης ἀποδιδόναί παρασκευάζετο, τὰ τε ἄλλα, καὶ τὰς Ὀσίριδος ἐπὶ τῷ σώματι περιβολάς, αὐτίκα φωτὶ κατελύμπετο πανταχῆ τῶν σινδόνων ἀπόρρητα διαγράμματα, καὶ περὶ αὐτὸν καθειρώτο φασμάτων εἶδη θεοπρεπῆ, ἐπιδεικνύτων τὴν ψυχὴν ἐναργῶς, ποίοις ἄρα θεοῖς ἐγεγόνει ἐνέστιος. Cf. *Archeologia*, vol. XXXVI, 1, p. 164.

a fait disparaître quelques signes hiéroglyphiques, mais heureusement rien de très-important, puisqu'on peut suppléer




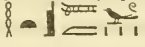
la lacune principale avec le *Rituel funéraire*. La légende commençait par la partie essentielle du chapitre xxx, que nous avons déjà signalée, mais avec de légères variantes.

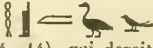

« Ce scarabée est important surtout par les trois dernières lignes de sa légende, qui contiennent une formule que je n'ai encore trouvée sur aucun monument de ce genre :

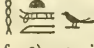
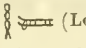

BN	OK	HTMM <sup>1</sup>	BN H'PR	MT
(Que) ne	pénètre (pas la)	destruction	(que) ne soit (pas la)	mort
NM	UAS-AR	HR-H'M	M	HTP
seconde	(à) l'Osiris	Har-khem,	(qu'il soit)	en
M	KR-NTR	SP-U		
dans (la) nécropole, longtemps.				


1. Le groupe HTMM pourrait aussi être divisé en deux mots : HTMM MT, et le sens de la phrase serait : que ne pénètre (ni) destruction

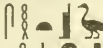
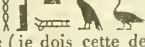

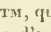

« C'est une sorte d'adjuration en faveur du défunt *Har-khen*, ou, suivant M. Brugsch, *Har-min*, dans la momie duquel le scarabée avait été déposé. Les premiers mots de cette formule rappellent d'une manière frappante un passage d'inscription traduit par notre confrère, M. Chabas, de Châlon-sur-Saône, et qui fait partie d'un exorcisme contre les esprits possesseurs ou mieux contre les influences malignes et pénétrantes qui s'attaquaient plutôt aux morts

(ni) mort, que n'arrive pas la mort seconde, etc. Mais M. de Rougé pense qu'il ne doit former qu'un seul mot; je n'hésite donc pas à y reconnaître une variante de l'expression  (Louvre, grand papyrus mythologique, col. 38), qui n'est elle-même qu'une forme à finale redoublée du mot   $\text{HTM-U}$  (Sharpe, *Eg. inscr.*, n. 3,


pl. 66). Le même mot se trouve écrit  dans une formule du *Rituel* (*Todt.*, 89, fin; cf. 154, 44), qui devait être gravée sur les sarcophages. On lit en effet cette formule sur un sarcophage de la collection Clot-Bey au musée du Louvre : « ... Son âme (du défunt) voit à son corps, elle repose sur son *sahou* (sa momie?), il ne s'altérera et ne se détruira () de corps, jamais. » Or, deux autres sarcophages nous donnent dans la même phrase les variantes suivantes :

 (sarc. de Nectanébe I, *Descr. de l'Ég.*, A. vol. V, pl. 44, f. 6), et simplement  (Louvre, sarc. D., 42). Le même mot se trouve encore sous une forme plus abrégée  (Sharpe, *Eg. inscr.*,

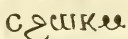
n. 5, pl. 67), où, comme on le voit, l' $\text{M}$  complémentaire, redoublé dans notre premier exemple, disparaît entièrement; enfin, le *Todtenbuch* porte (chap. xcix, col. 26 et *passim*) notre mot  qui a pour

variante constante  avec l's intensitive, dans le *Rituel* du Louvre, n° 3092, et  dans le papyrus Burton, n° 9900, au Musée britannique (je dois cette dernière indication à l'obligeance de M. Edwin Smith de New-Yorek). Il résulte de la manière la plus claire, de tous ces exemples, que le signe  a pour équivalent dans ce mot, le caractère , ou la syllabe  $\text{TM}$ , que ce dernier représente. C'est une nouvelle valeur à ajouter à celle d's déjà prouvée par M. Aug. Mariette (*Bulletin archéologique*, octobre 1855). Reste à expliquer la présence du signe représentant une oie  dans le plus grand nombre des exemples,

qu'aux vivants<sup>1</sup> : *Qu'il (le défunt) ne soit pénétré par aucun mort, par aucune morte, etc.*, et les rubriques des chapitres CXXXV, CXXXVI et CLIII du *Rituel funéraire*, dans lesquelles le défunt est assuré d'éviter la *seconde mort*, qui était éternelle et sans résurrection. Cette mort éternelle était la punition des impies et des méchants, et M. Chabas fait remarquer dans le même travail, qu'une expression semblable est employée dans l'*Apocalypse*, chap. II, v. 11 : « Celui qui sera victorieux ne recevra point d'atteinte de « la *seconde mort*. »

« Quant à la tête humaine, qui remplace celle du scarabée dont nous venons de nous occuper, on comprend facilement qu'unie au scarabée lui-même, emblème d'existence, elle rappelle et symbolise la régénération de l'homme, aussi bien que le scarabée uni au cœur. On peut comparer cette combinaison emblématique à l'expression hiéroglyphique de l'âme, qui était rendue par un oiseau à la tête humaine .

« C'est seulement par le rapprochement des symboles de ce genre et par la comparaison des anciens textes sacrés des habitants de la vallée du Nil, que nous parviendrons à l'intelligence des doctrines mystiques de ce peuple essentiellement religieux. »

et qui paraît avoir une valeur déterminative. Quant à la signification de ce mot, Champollion l'a lu  et traduit l'action de *lier*; mais rien ne vient à l'appui de cette lecture ni de cette traduction, et maintenant que la lecture HTM est bien fixée, il est facile d'y reconnaître un sens dérivé du mot HTM étudié par M. de Rougé (*Mém. sur l'inscr. d'Ahmès*), et qu'il traduit *s'obscurcir*; de là *s'effacer, disparaître, se détruire*. Dans le cas même où le groupe écrit sur notre scarabée devrait être divisé en deux, les rapprochements que j'ai établis n'en subsisteraient pas moins : ce serait HTM au lieu de HTMM, forme plus rare; de plus, les déterminatifs ne sont conformes à aucun des exemples que j'ai rencontrés jusqu'ici, tandis qu'en admettant la séparation, ils seraient simplement omis, ce qui est assez fréquent. Mais je laisse à de plus habiles que moi le soin de décider.

1. *Bulletin archéologique*, juin 1856, p. 44.



# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le deuxième trimestre de l'année 1857.

---

#### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français*, 7<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livraisons.  
15 janvier, 15 mars et 15 mai 1857, in-8°.

*Bulletin du bibliophile. Prospectus et analyse sommaire des  
23 premières années de cette revue*, Paris, Techener, 1857,  
in-8°.

*Le Cabinet historique*, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livraisons. Mars, avril et  
mai 1857, in-8°.

*Journal des Savants*. Mars, avril et mai 1857, in-4°.

*Moniteur judiciaire de Lyon*. 28 mai 1857.

*Revue de l'art chrétien*, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livraisons. Mars, avril  
et mai 1857, in-8°.

*Revue de la numismatique belge*, 3<sup>e</sup> série, tome I, 1<sup>re</sup> li-  
vraison, in-8°.

*Bulletino archeologico napolitano*, nova serie. N. 87-98  
(13-24 dell' anno IV). Gennaio-giugno 1856, in-4° avec  
planches.

*Id.* N. 99-104 (1-6 dell' anno V). Settembre-novembre  
1856, in-4° avec planches.



**II. — Publications des sociétés savantes.**

*Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, II<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 2, 3 et 4.

*L'Investigateur, journal de l'Institut historique*, 267<sup>e</sup> et 268<sup>e</sup> livraisons. Février et mars 1857, in-8<sup>o</sup>.

*Annuaire de l'Institut des provinces et des congrès scientifiques*, 1857, tome IX. Paris, Derache, in-8<sup>o</sup> de 535 pages.

**ARRAS.** — *Mémoires de l'académie d'Arras*, tomes XXVII, XXVIII et XXIX. Arras, 1854, 1855 et 1857, in-8<sup>o</sup>.

**DRAGUIGNAN.** — *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, tome I. Octobre 1856 et janvier 1857. Draguignan, in 8<sup>o</sup>.

Pag. 171 : Notice sur la voie Aurélienne, par l'abbé Doze.

Pag. 217 : Inventaire de documents historiques extraits des archives de la ville de Barjols (de 1562 à 1595), par E. Barbe.

**LIMOUSIN.** — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome VII. Limoges, Chapoulaud, 1857, in-8<sup>o</sup>. Pages 1-60.

Pag. 1 : Le comte de Bonneval (Achmet-Pachà), par le baron Gay de Vernon.

Pag. 47 : Quelques mots sur la ville d'Egleton en Limousin, par Paul Huot.

**MARNE.** — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*. Année académique 1855-1856. Châlons, 1857, in-8<sup>o</sup> de 335 p.

Pag. 139 : Notice historique sur les arquebusiers de la ville de Châlons, par M. Sellier.

Pag. 213 : Recherches sur les peintres-verriers champenois, par M. Chaubry.

Pag. 231 : Usages locaux encore en vigueur dans le département de la Marne.

**MORINIE.** — *Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique.* Cinquième année, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> livraisons. Août-décembre 1856. Saint-Omer, 1857, in-8°.

Pag. 222 : Règlement pour les hospitaux Notre-Dame de l'Escoterie et de Saint-Loys dit du Queval-d'Or, à Saint-Omer, au xv<sup>e</sup> siècle ; communication de M. de Laplane.

Pag. 235 : Voyage de Saint-Omer à Bruges à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, par Simon Ogier ; communication et traduction de M. Courtois.

Pag. 252 : Compte et recette de la fabrique de l'église Notre - Dame de Théroienne ; communication de M. Haignéré.

Pag. 261 : Troisième pêche archéologique ; communication de M. G. Souquet.

Pag. 263 : S'ensuit la mauvaise perdition et séduction, vendition de la bonne ville de Saint-Omer aux Franchois ; communication de M. Quenson.

**ORLÉANAIS.** — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 1856. Orléans, 1857, in-8°.

**PICARDIE.** — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1857, n° 1. Amiens, in-8°.

**POITIERS.** — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> trimestre de 1857. Poitiers, in-8°.

**SEINE-ET-OISE.** — *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, tome IV. Versailles, 1857, in-8° de 284 p.

Pag. 241 : Rapport sur les fouilles exécutées par la Société archéologique de Rambouillet, dans un cimetière de la commune de Vicq (Seine-et-Oise), par M. Aug. Moutié.

**TOULOUSE.** — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France, établie à Toulouse en 1831*,

tome VII<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> livraison, 3<sup>e</sup> série. Paris et Toulouse, 1857, in-4°, pages 93-178.

Pag. 93 : Les ruines de Pompéiopolis, par Louis Bunel.

Pag. 109 : Notice historique sur l'église des Dominicains de Toulouse, précédée de quelques faits sur Saint-Thomas d'Aquin, par Augustin Manavit.

*Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg.* Année 1855. XI. Luxembourg, V. Buck, 1856, in-4° de CII et 131 pages, avec planches.

*Bericht über die Wirksamkeit des Vereins zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer zu Mainz erstattet bei der Generalversammlung am 11 juni 1856, durch den I. Direktor des Vereins D<sup>r</sup> med. Jos. Wittmann.* Mainz, in-8° de 24 pages.

*Periodische Blätter der Geschichts-und-Alterthums-Vereine zu Kassel, Darmstadt, Mainz, Wiesbaden und Franckfurt a. M.* (1856), n<sup>os</sup> 9, 10 et 11.

*Fontes rerum Austriacarum. Diplomataria et acta. XI Band Urkunden des Cistercienser-stiftes Heiligenkreuz im Wiener Walde,* herausgegeben von Johann. Nepomuk. Weis. I Theil. Wien. 1856, in-8° de 323 p.

*Archiv. für Kunde Oesterreichischer Geschichts-Quellen.* XVI Band, II Hälfte, in-8°, pages 225-424.

*Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historischen Classe.* XX Band, II und III Heft, in-8°, pages 267-553.

*Id.* — XXI Band, I Heft, in-8°, pages 1-134.

*Id.* — XXI Band, II Heft, in-8°, pages 135-264.

*Register zu den zweiten 10 bänden der Sitzungsberichte (Band 11-20), der philosophisch-historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften,* in-8° de 25 pages.

*Notizenblatt*. 1856, n<sup>os</sup> 15-24, in-8°, pages 337-608.

*The Canadian, journal of industry, science, art, etc.* Toronto, n<sup>os</sup> 7 et 8, in-8°.

### III. Ouvrages divers.

ADRIANI. — *Della vita e dei tempi di monsignor referendario Giansecolo Ferrero-Ponziglione. Memorie storiche* di Giovanbattista Adriani. Torino, tip. Ribotta, 1856, in-folio de 702 pages, avec planches et tableaux.

ADRIANI. — *Numismatica. Delle monete maomettane del dottore Krehl*, in-8° de 5 pages. Extrait de la *Gazzetta Piemontese del 1857*, n. 32.

AUBERTIN (Ch.) — *Table générale bibliographique des ouvrages publiés par M. le chevalier Joseph Bard (de la Côte-d'Or), dressée en 1855 et précédée d'une biographie.* Vienne, 1855, in-8° de 40 pages.

AYMARD. — *Recherches archéologiques dans la Haute-Loire.* Le Puy, 1856, in-8°.

BEAULIEU (DUGAS de). — *Gertrude de Dachsbourg.* Epinal, impr. de veuve Gley, in-8° de 11 pages. Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges.*

BERNARD (A.). — *Du premier emploi dans l'imprimerie de l'apostrophe et de l'accent.* Montbrison, 1857, in-8° de 4 pages.

CAGNY (P. DE). — *L'arrondissement de Péronne*, 1844, in-8°.

CAGNY (P. DE). — *Notice historique sur le château de Sainte-Suzanne en Santerre.* Péronne, 1857, in-8°.

CARTIER (E.). — *Vie de Fra Angelico da Fiesole*, 1857, in-8°.

CAUMONT (DE). — *Rapport verbal fait à la Société française*

*d'archéologie sur divers monuments.* Paris, 1856, in-8°.  
Extrait du *Bulletin monumental*.

CAUMONT (DE). — *Note sur les murs gallo-romains de Dar.*  
Paris, 1857, in-8°. Extrait du *Bulletin monumental*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Du cheval enseigne représenté  
sur les médailles gauloises, particulièrement sur celles de  
l'Aquitaine*, in-8° de 7 pages. Extrait de la *Revue numis-  
matique*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Encore un poids monétiforme  
inédit du midi de la France*, in-8° de 5 pages. Extrait de  
la *Revue de la numismatique belge*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Lettre à M. Hucher, du Mans,  
sur une médaille gauloise anépigraphie, inédite, au type  
du cheval surmonté de l'aigle éployé ou supervolant*, in-8°  
de 7 pages. Extrait de la *Revue de la numismatique belge*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Numismatique gauloise. Notice  
sur une médaille des Volcæ Arecomici de la Gaule-Nar-  
bonnaise, inexactement décrite et figurée jusqu'à ce jour,  
et rétablie pour la première fois dans toute son intégrité,  
d'après deux exemplaires du cabinet de M. le marquis de  
Lagoy*, in-8° de 6 pages. Extrait de la *Revue de la numis-  
matique belge*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Numismatique de la Gaule-  
Aquitaine*, in-8° de 13 pages. Extrait de la *Revue de la  
numismatique belge*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Lettre à M. L. de La Saussaye,  
membre de l'Institut de France, sur la numismatique de la  
Gaule-Aquitaine*, in-8° de 17 pages. Extrait de la *Revue  
de la numismatique belge*.

CIBRARIO (LUIGI). — *Studi storici. Storia del conte Rosso.  
Frammenti storici. Dell' armi da fuoco dal 1300 al 1700.  
Le valli di Lanzo e d'Usseglio a' tempi di mezzo. Nota  
sopra un pallio o velo figurato di stile bizantino. Degli*

- amori e della morte d'Agnese Visconti Gonzaga. Delle società patrizie e popolari nelle città libere del Piemonte. Viaggio di Chiara Gonzaga in Piemonte ed in Savoia. Torino, dalla stamperia reale, 1851, in-8° de 376 p.
- CIBRARIO (LUIGI). — *Storie minori*. Delle storie di Chieri, libri IV. Storia e descrizione della R. basilica d'Alta-comba. Terza edizione. Torino, dalla stamperia reale, 1855, in-8° de 403 pages.
- COCHERIS (HIPPI). — *Notice sur les travaux de la société Smithsonian de Washington*. Paris, A. Aubry, 1857, in-8° de 17 pages. Extrait du *Bulletin du Bouquiniste*.
- DUFOUR. — *Atlas universel. Prospectus*.
- LABARTE (Jules). — *Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen âge*. Paris, Victor Didron. Décembre 1856, in-4° avec planches.
- MAURY (ALF.). — *La philologie comparée; ses principes et ses applications nouvelles*, in-8° de 32 pages. Extrait de la *Revue des Deux Mondes*.
- MERLET (LUCIEN) ET AUG. MOUTIÉ. — *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, composé d'après les chartes originales conservées aux archives de Seine-et-Oise, enrichi de notes, d'index et d'un dictionnaire géographique*, par MM. Lucien Merlet et Auguste Moutier, sous les auspices de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, t. I, 1118-1250. Paris, typogr. de Henri Plon, 1857, in-4°.
- MONTAIGLON (A. DE). — *Anciennes poésies françaises*. Paris, Janet, 1857, in-12. (Bibliothèque elzévirienne.)
- PROTAT. — *Recherches sur l'inscription du Vieux Poitiers*. Poitiers, in-4° de 4 p.
- QUICHERAT (J.). — *L'Atesia de César rendue à la Franche-Comté. Réfutation de tous les mémoires pour Alise*. Paris, Hachette, 1857, in-8° de 46 p.



- RENIER (L.) — *Sur quelques inscriptions des villes de Thagaste et de Madaure*. Paris, 1857, in-8°. Extrait de la *Revue archéologique*.
- RETS (COMTE E. DE). — *Discours prononcé sur la tombe de M. le baron d'Hombres-Firmas, le 7 mars 1857*, in-8° de 8 pages.
- ROUGÉ (VICOMTE E. DE). — *Mémoire sur quelques phénomènes célestes, rapportés sur les monuments égyptiens, avec leur date de jour dans l'année vague*, in-8° de 39 p. Extrait de la *Revue archéologique*.
- SALMON (ANDRÉ). — *L'amphithéâtre romain de Tours, d'après les Chartes, dissertation suivie d'une note sur la chapelle Saint-Gervais et Saint-Protais, de Tours*. Paris et Tours, 1857, in-8° de 16 pages, avec une planche. Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*.
- VALLET DE VIRIVILLE. — *Notice de la Geste des nobles François descendus du roi Priam*. Paris, 1857, in-4°. Extrait des *Notices et extraits des manuscrits*.
- VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — *Fête de la délivrance d'Orléans, dite fête de Jeanne d'Arc, 8 mai 1857. Description à cette occasion d'une ancienne bannière de la ville d'Orléans appelée Bannière de Jeanne-d'Arc, et documents nouveaux inédits très-curieux à ce sujet*. Orléans, Gatineau, 1857, in-8° de 24 pages, avec une planche.
- VINCENT. — *Deuxième notice sur la théorie des porismes. Réplique à M. Breton de Champ*, in-8° de 16 p. Extrait du journal *la Science*.
-

## AVIS.

---

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 26. « Les associés correspondants nationaux sont  
« tenus de souscrire aux publications de la Société, et  
« doivent les faire retirer dans un délai de trois mois, à  
« compter du jour où elles auront paru.

« Ces publications leur seront délivrées au secrétariat ou  
« chez le libraire de la Société, sur la présentation d'un  
« bon signé par le trésorier. Il leur sera fait une remise de  
« vingt-cinq pour cent sur le prix de la mise en vente. »

Quelques associés correspondants ayant négligé de se conformer aux prescriptions de cet article, la Société a décidé qu'il leur en sera donné avis par la présente publication, et que ceux qui, au 1<sup>er</sup> octobre prochain, n'auraient pas fait retirer le XXII<sup>e</sup> volume des *Mémoires*, qui a paru depuis longtemps, seraient considérés comme démissionnaires, et cesseraient, par conséquent, de recevoir le *Bulletin*.



une table de marbre blanc de 99 centimètres de largeur, 56 de hauteur et 3 d'épaisseur :

C · IVL · IVLLO ·  
FVNVS · ET · MONIM ·  
CIVIT · SEGVSIAVOR ·  
PVBL · PRINCIPI · SVO ·

« C'est-à-dire :

« C(aio) Iul(io) Iullo, funus et monim(entum) civit(as) Segusia-  
vor(um) publ(ice) principi suo.

« Le sens de cette inscription est clair et précis; on peut le rendre par la paraphrase suivante, car il est impossible d'imiter en français la concision du latin :

« La cité des Ségusiaves a fait les frais des funérailles de Caius Iulius Iullus, son *princeps*, et lui a érigé ce monument des derniers publics. »

« Le monument dont il est ici question était sans doute placé sur le bord d'une grande route, suivant l'usage du temps. Le lieu où on a trouvé l'inscription qui le rappelle me porte à croire qu'il était sur la voie romaine allant de *Forum* à *Lugdunum*, et dont on possède encore à Feurs quatre bornes milliaires, qui probablement, par suite de révolutions politiques, ne furent jamais utilisées<sup>1</sup>. Ce chemin passait par Saint-Barthélemy-l'Estra et Saint-Martin-l'Estra, deux localités voisines de Feurs, qui ont emprunté leur surnom à la route romaine (*Estra*, de *Strata*), et aboutissait à Lyon du côté de Saint-Irénée.

« Je ne signalerai que pour mémoire la forme orthographique du nom du peuple gaulois qui avait élevé ce monument. C'est maintenant un point mis hors de doute que ce peuple s'appelait *Segusiavi* et non pas *Segusiani*, comme on l'avait cru jusqu'en ces derniers temps. Tous les monuments

1. *Recherches sur le Forum Segusiavorum, etc.*, par l'abbé Roux, p. 94.

anciens que nous possédons, et ils sont déjà nombreux, car on en a en pierre, en marbre, en bronze et en argent, portent le V et non l'N à la quatrième syllabe. Voyez au reste ce que j'ai dit sur ce sujet dans mon *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, p. 7 et suivantes<sup>1</sup>.

« Quant à la qualité de *princeps*, qui est donnée ici à Caius Iulius Iullus, il ne faut pas lui attribuer le sens qu'elle aurait de nos jours. Elle servait alors à désigner le *premier* membre de l'*ordo* de chaque cité, et nous apprend par conséquent que notre personnage était le premier membre du sénat des Ségusiaves. A ce titre, il nous intéresserait fort, il est vrai, et je serais heureux de pouvoir donner sur lui quelques renseignements; mais on comprend que son rôle, tout local, dans une cité de second, ou même de troisième ordre, ne nous laisse guère l'espoir de le voir mentionner ailleurs que sur son tombeau. Tout ce qu'on peut conclure de la forme de l'inscription, c'est qu'il a vécu au II<sup>e</sup> siècle.

« Ce que je tiens à signaler dans notre inscription, c'est qu'elle est une preuve nouvelle et péremptoire que la cité des Ségusiaves était complètement indépendante de Lyon. Cette ville, quoique fondée sur le territoire même des Ségusiaves, comme nous l'apprend Pline : « Segusiavi liberi « in quorum agro colonia Lugdunum<sup>2</sup>, » n'en fit pas d'abord partie. En sa qualité de colonie romaine, elle vivait d'une vie particulière.

« Nous possédions d'autres monuments faisant mention de la cité des Ségusiaves, cité *libre*, suivant les termes de Pline, confirmés par plusieurs de nos inscriptions<sup>3</sup>; l'un d'entre eux nous fait même connaître un *duumvir* de cette cité<sup>4</sup>; mais aucun n'est aussi explicite que le monument ré-

1. *Mémoires de la Société*, t. XVIII, p. 343 et suiv.

2. Voyez mon *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, p. 14. (Recueil de la Société, t. XVIII, p. 350.)

3. Voyez *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, pl. IV, V, VI, VII, VIII.

4. *Ibid.*, pl. I, et *Mémoires de la Société*, t. XVIII, p. 262.

celement découvert, lequel constate indirectement l'existence d'un *ordo* ou *sénat* chez les Ségusiaves, et par là même la constitution de ce peuple en nation distincte et indépendante. Malheureusement cette nationalité fut bientôt absorbée par la ville de Lyon. Il m'est impossible de dire l'époque précise de sa disparition ; mais ce que je sais, c'est qu'elle ne survécut pas au iv<sup>e</sup> siècle, à partir duquel on ne voit plus reparaître le nom des Ségusiaves, tandis que celui de leurs voisins, les Éduens et les Arvernes, a persisté jusqu'à nos jours.

« Voici comment les choses se passèrent :

« Sous Auguste, la Gaule celtique prit le nom de lyonnaise, grâce à l'importance de la ville de Lyon. Sous Dioclétien, c'est-à-dire vers la fin du iii<sup>e</sup> siècle, ce pays fut partagé en deux provinces, qui furent appelées *Première* et *Seconde Lyonnaise*, et dont les chefs-lieux respectifs furent Lyon et Rouen. Un siècle plus tard, sous Gratien, chacune de ces provinces fut elle-même partagée en deux, et la Celtique forma alors quatre provinces, qui prirent les noms de *Première*, *Seconde*, *Troisième*, *Quatrième Lyonnaise*, et dont les chefs-lieux furent Lyon, Rouen, Tours et Sens.

« A une époque qu'il est impossible de déterminer d'une manière exacte, mais qui n'est pas postérieure aux dernières années du iv<sup>e</sup> siècle, on réorganisa sur de nouvelles bases les subdivisions des provinces. La *Première Lyonnaise*, en particulier, fut divisée en trois grandes circonscriptions, correspondant aux trois villes principales qu'elle renfermait, Lyon, Autun et Langres, et entre lesquelles on partagea tous les petits peuples qui composaient cette province, et qui avaient conservé jusque-là leur autonomie. C'est ce que nous apprend la Notice des Gaules, rédigée au plus tard à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, et par laquelle on voit que la *Première Lyonnaise* ne renfermait plus que trois cités :

« *Metropolis civitas Lugdunensium* (la cité des Lyonnais, métropole) ;

« *Civitas Heduarum* (la cité des Éduens) ;



« *Civitas Lingonum* (la cité des Lingons).

« A partir de ce moment le nom des Ségusiaves disparaît complètement pour faire place à celui des Lyonnais, avec lesquels on les avait fondus ainsi que beaucoup d'autres petits peuples gaulois. »

Plusieurs membres demandent pour M. le docteur Lepsius, qui assistait à l'une des dernières séances de la Société, le titre d'associé correspondant étranger. M. Alfred Maury appuie cette proposition et demande la nomination d'une commission chargée de reviser la liste des correspondants étrangers, et de présenter à la Société un rapport sur les additions qu'il conviendrait de faire à cette liste. Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, la proposition de M. Maury est adoptée, et M. le président désigne pour composer la commission dont il s'agit MM. Mariette, Renier et Maury.

M. de Montaiglon entretient la Société d'une construction ancienne et singulière, qu'il a récemment visitée. Les travaux de déblayement exécutés pour l'établissement du boulevard de Strasbourg ont atteint les fondations de l'ancienne église du Saint-Sépulcre, en un point situé à l'angle des rues Saint-Denis et Aubry-le-Boucher. M. de Montaiglon y a visité, guidé par l'ingénieur chargé de diriger les travaux, une espèce de cave cintrée d'arcs doubleaux, au-dessus de laquelle s'élevait le noyau d'un escalier par lequel on montait dans la tour de l'église. Des doutes se sont élevés sur la destination de cette cave. M. de Montaiglon pense qu'elle servait simplement à étancher l'eau du fonds humide dans lequel cette église était construite.

M. Quicherat appelle l'attention de la Société sur les travaux qui s'exécutent au palais des Thermes, et sur les importantes découvertes dont ils ont été l'occasion.

M. Deveria fait une première lecture de sa notice additionnelle au mémoire de M. Birch. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

## Séance du 5 août.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Travaux.*

M. Cocheris demande l'autorisation de retirer et de publier à part son mémoire sur le poëme *De vetula*, mémoire que la Société, après en avoir entendu deux lectures, avait renvoyé à la commission des impressions. Cette autorisation lui est accordée.

M. de Longpérier présente à la Société une caisse remplie d'objets antiques découverts à Mérouville, près d'Étampes, par M. Ernest Menault, qui doit adresser ultérieurement à la Compagnie une notice sur ces monuments.

M. Bordier fait une première lecture de sa *Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest de Fréville*. La Société en entendra une deuxième lecture.

M. Deveria fait une deuxième lecture de sa notice additionnelle au mémoire de M. Birch. Renvoi à la commission des impressions.

M. Léon Renier présente à la Compagnie une notice autographiée, intitulée : *Inscription en l'honneur de C. FURIUS SABINIUS AQUILA TIMESITHEUS, découverte à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, par M. Thomé, ancien échevin, et retrouvée dans la maison Lempereur, le 14 juillet 1857, par M. E. C. MARTIN DAUSIGNY ; Lyon, 1857, in-4.*

« Cette inscription, dit M. Renier, est une des plus intéressantes qui aient été trouvées sur le sol de la Gaule. Suivant une conjecture émise par Eckhel<sup>1</sup>, et qui a été confirmée depuis par une découverte du comte Borghesi<sup>2</sup>, le

1. *Doctrina nummorum veterum*, t. VII, p. 349.

2. *Memoires de l'Académie de Turin*, t. XXXVIII, p. 24.

personnage en l'honneur duquel elle a été gravée est le père de l'impératrice *Furia Sabinia Tranquillina*, qui est désigné dans l'histoire Auguste sous le nom de *Misitheus*, nom absurde, dans lequel Casaubon avait déjà reconnu une altération de *Timesitheus*.

« Peu de temps après la première découverte de cette inscription, au xvii<sup>e</sup> siècle, on en avait perdu la trace; les seuls savants qui l'eussent vue alors étaient Ménestrier et Spon, qui la publièrent tous deux, le premier dans son *Histoire consulaire de Lyon*, p. 130; le second, dans sa *Recherche des antiquités de Lyon*, p. 141, et dans ses *Miscellanæ eruditæ antiquitatis*, p. 148. Le texte de Ménestrier était fort inexact. Celui de Spon l'était moins; cependant il présentait encore de graves difficultés. M. Renier signale les corrections qu'on est autorisé à y faire par le fac-simile qu'a publié M. Martin-Daussigny dans la brochure offerte à la Société, et par un estampage fort bien exécuté, qui lui a été envoyé par le même archéologue. Ces corrections réduisent à néant les seules objections sérieuses que l'on pût opposer à la conjecture d'Eckhel<sup>1</sup>. Cette conjecture est donc maintenant certaine, et il faudra désormais l'admettre dans la science comme une découverte réelle.

« Timésithée venait de quitter, lorsque ce monument a été élevé en son honneur, la charge de procureur des Gaules lyonnaise et aquitanique; il était sur la voie qui

1. Spon avait lu au commencement de la deuxième ligne TEMESITHEO; il y a TIMESITHEO sur le monument. Enfin, au milieu de la dix-septième ligne, il y a COH·I·GALLIC, *cohortis primæ Gallicæ*, et non COH·F·GALLIC, leçon dans laquelle le sigle F ne peut pas s'expliquer, comme Spon l'avait pensé, par le mot *Fidae*, les épithètes de ce genre ne se mettant jamais, dans la dénomination des corps militaires, avant l'adjectif ethnique désignant le pays où ils avaient été formés. On était donc forcé de supposer l'omission d'une L après cette F, et d'expliquer les sigles dont il s'agit par les mots *Cohortis Flaviae Gallicæ*, dénomination qui ne paraissait pas pouvoir convenir à l'époque à laquelle Timesitheus aurait pu être revêtu du commandement d'une cohorte.

NOTICE  
SUR  
LA VIE ET LES OUVRAGES  
DE M. ERNEST DE FRÉVILLE.

Par M. HENRI BORDIER, membre résidant.

—  
*Lue dans la séance du 5 août 1857.*  
—

MESSIEURS,

La carrière d'Ernest de Fréville, notre regrettable confrère, s'est écoulée sans bruit, partagée entre les recherches de l'érudition et les joies sérieuses de la famille; les suffrages et l'affection des siens semblaient lui suffire. Mais, aussi bien que des pages plus brillantes, quelques mots sur ces labeurs paisibles, sur cette vie modeste, portent en eux leurs enseignements salutaires. Ernest de Fréville poussait la sévérité pour ses propres œuvres presque jusqu'à l'excès; il était de l'étoffe de ces rares érudits qui tremblent d'écrire une phrase s'ils n'ont vérifié de leurs propres yeux l'exactitude de tout ce qu'elle contient, et qui savent recommencer un ouvrage jusqu'à ce qu'il ait atteint la perfection qu'ils croient pouvoir lui donner. Ses amis lui reprochaient sa lenteur; c'était là son défaut. Disons que c'est le premier de ses mérites. Son esprit curieux le portait vers mille sujets divers; il n'eut le temps d'en aborder que quelques-uns: le reste demeure enseveli dans ses portefeuilles, que la mort est venue fermer trop tôt.

*Charles-Ernest* DE FRÉVILLE DE LORME, d'une ancienne famille noble de Normandie, naquit à Rouen le 24 fé-

vrier 1811. Il fit ses études au collège de cette ville. En 1837 il fut admis à l'École des chartes, d'où il sortit en 1839 muni du diplôme d'archiviste-paléographe. En cette qualité, il fut, dès 1840, attaché à la recherche des *Monuments inédits de l'histoire du Tiers-État*, publiés par Augustin Thierry, puis, en 1841, désigné pour prendre part à la publication du *Poème sur la croisade contre les Albigeois*. Dans ce dernier travail, qui l'occupa deux ans, et qui s'exécutait à la Bibliothèque royale, sous la direction de M. Fauriel, Ernest de Fréville se trouva en collaboration avec un de ses condisciples de l'École des chartes, pour lequel il avait une affection spéciale, Hercule Géraud, dont les travaux remarquables et la mort prématurée ont laissé de vifs souvenirs. Ces deux amis dès lors ne se quittèrent point jusqu'à la mort de Géraud, arrivée en 1844.

C'est pendant cet intervalle, en 1842, qu'Ernest de Fréville fut chargé, par le ministre de l'instruction publique, de rédiger les inscriptions destinées aux tombeaux de l'église de Saint-Denis et nommé secrétaire de la commission instituée pour présider aux travaux de restauration de ce monument célèbre. En 1841, il avait été associé aux travaux préparatoires de la collection des *Lettres missives de Henri IV*, et, en 1847, élu auxiliaire de l'Institut par l'Académie des inscriptions et belles lettres; il fut chargé à ce titre de travailler à la continuation du grand recueil de Bréquigny, intitulé : *Table chronologique des pièces imprimées concernant l'histoire de France*.

A ces labours officiels, notre confrère ne cessa de joindre une suite non interrompue d'études particulières, qui furent publiées dans différents ouvrages périodiques : la *Bibliothèque de l'École des chartes*, l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, le *Bulletin des comités historiques*, la *Revue de Rouen* et d'autres. Il me suffira de citer entre ces opuscules l'histoire des bandes pillardes qui ravagèrent la France au xiv<sup>e</sup> siècle, sous le nom de « *Grandes Compagnies*, » histoire curieuse qui a trouvé dans Ernest de Fréville un

narrateur plein de verve et de coloris. Son principal titre littéraire est l'*Histoire du commerce maritime de Rouen*, qu'il avait entreprise pour traiter une question mise au concours, en 1845, par l'Académie de sa ville natale. Le prix lui fut décerné en 1846 avec un empressement des plus flatteurs. Mais, exigeant pour lui-même, comme il l'était toujours, il travailla dix années encore à corriger, à développer, à parfaire son livre, et lorsqu'il l'eut enfin terminé, la mort ne lui donna pas le temps de le publier lui-même. Le simple mémoire sur le commerce maritime de Rouen, devenu un traité en deux volumes in-8°, n'a pas encore paru, mais un savant compatriote de l'auteur achève en ce moment de le faire imprimer. C'est un des premiers chapitres de cet ouvrage, déjà très-modifié alors par des recherches nouvelles, qui a paru, Messieurs, dans le tome XXII de vos Mémoires sous ce titre : *De la civilisation et du commerce dans la Gaule septentrionale avant les Romains*. Vous avez pu apprécier par ce spécimen la solidité des travaux de Fréville, et vous pourrez, j'en suis sûr, en comparant ce chapitre avec ce qu'il est devenu dans les deux tomes posthumes qui s'impriment à cette heure, juger de la ténacité avec laquelle l'auteur savait s'attacher à son sujet.

Dans de nombreux travaux sur l'histoire du xvi<sup>e</sup> siècle, s'est déployé à un haut degré cet esprit chercheur et discuteur, si propre à l'érudition, si conforme aussi à la nature normande, qui animait Ernest de Fréville. Son goût pour cette grande époque et la part qu'il prit à la publication des lettres de Henri IV l'y portaient également. Il composa d'abord une charmante notice sur Gabrielle d'Estrées, sur ses visées ambitieuses, sur la somptuosité de sa maison et de sa toilette, en tirant d'un simple « inventaire après décès » presque toute cette piquante étude<sup>1</sup>. Ensuite il traça, sous le titre d'*Ambassade de don Pèdre de Tolède en 1608*, un tableau non moins vif des prétentions, surannées alors, de

1. *Biblioth. de l'École des chartes*, t. III, p. 428.



la cour d'Espagne à jeter le trouble dans les affaires de France, et de la spirituelle gaieté avec laquelle les Espagnols furent renvoyés chez eux<sup>1</sup>. Dans le même temps il s'occupait, pour le recueil des lettres de Henri IV et pour celui des *Négociations diplomatiques de la France avec le Levant*, du déchiffrement des écritures secrètes employées dans les affaires politiques du xvi<sup>e</sup> siècle ; il était parvenu à pénétrer et à lire ces documents chiffrés, dont un certain nombre furent traduits et publiés par ses soins. Il avait rassemblé les lettres de la sœur de Henri IV, cette admirable Catherine de Bourbon, qui unit à tant d'amour pour son frère tant de fermeté pour résister à ses ordres ; et l'édition qu'il préparait de cette correspondance était assez avancée pour qu'une main amie ait pu depuis offrir au public la fleur de ce travail<sup>2</sup>.

Enfin il donna une collaboration très-active au « Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. » Il y publia d'abord un *Index de livres et de chansons prohibées en 1549 par un inquisiteur de la province de Toulouse*, pièce d'un vif intérêt, mais qui mit à de rudes épreuves son ingénieuse sagacité, et à l'occasion de laquelle il avait commencé un travail général sur tous les *Index* du même genre conservés en France et même en Allemagne. Il inséra ensuite dans le même recueil divers articles sur les *sources de l'histoire du protestantisme*, sur le *sceau de l'église réformée de Rouen*, sur une *chanson spirituelle du xvi<sup>e</sup> siècle*, sur les pièces manuscrites et imprimées de la bibliothèque Coste de Lyon relatives à la Réforme, enfin sur les poètes Jean et Clément Marot.

L'énergie et même une certaine roideur ne déplaisaient pas à Ernest de Fréville, pourvu qu'elles fussent d'un beau caractère. Catholique fidèle, il aimait le courage et l'austérité des huguenots. Lorsqu'en 1852 se forma à Paris la « Société

1. *Biblioth. de l'École des chartes*, t. IV, p. 314.

2. Dans la *Biblioth. de l'École des chartes*, t. XVIII, p. 427 et suiv.

de l'Histoire du protestantisme français, » dont l'esprit militant créa le Bulletin littéraire dont il vient d'être parlé, Ernest de Fréville lui avait apporté spontanément son concours, et dans la première lettre qu'il écrivit au président, il lui disait : « Je ne terminerai pas sans vous avouer, Monsieur, « que j'ai été frappé de ces simples mots placés en tête de « votre recueil : *Vos pères, où sont-ils?* Voilà une pieuse « pensée et un excellent point de départ. Oui, vous avez « raison, étudions ce passé et n'oublions jamais que les « pères des réformés étaient les frères des nôtres. » Pieuse, excellente interprétation, peut-on maintenant lui redire à lui-même, et bien digne d'un cœur élevé comme était le sien.

Durant ses dernières années, Ernest de Fréville se plaignait de l'affaiblissement de sa santé; on s'étonnait de ses tristes pressentiments. Un dimanche, le 18 novembre 1855, à midi, il était à l'église, agenouillé auprès de sa digne femme et de ses jeunes enfants, lorsqu'il s'affaissa tout à coup. Au milieu d'une prière, il venait de rendre le dernier soupir. Ainsi, Messieurs, après une de ces vies pures et laborieuses, qu'on nomme quelquefois par honneur une vie bénédictine, le confrère que nous regrettons a reçu la faveur d'une mort que les plus religieux pourraient lui envier.

---

EXTRAITS  
DES  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 4<sup>er</sup> juillet 1857.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

*Correspondance.*

M. Matter, associé correspondant à Bergheim (Bas-Rhin), annonce l'envoi d'une notice imprimée sur M. de Golbéry. Quelques membres rappellent que M. Matter avait bien voulu se charger de rédiger pour le Bulletin une notice biographique sur ce savant, que la compagnie a longtemps compté au nombre de ses associés correspondants. M. le secrétaire écrira à M. Matter, pour lui rappeler cette promesse et le prier d'insister surtout, dans son travail, sur ceux des travaux de M. de Golbéry qui se rapportent aux études de la Société.

M. l'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien*, demande l'échange du *Bulletin* contre cette Revue.—Accordé.

*Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'un des plus savants égyptologues de l'Europe, M. le docteur R. Lepsius de Berlin, assiste à la séance.

Il fait ensuite connaître les récompenses récemment décernées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut à quelques-uns des membres et associés correspondants de la Compagnie.

M. *Maximilien DELOCHE*, membre résidant, a obtenu la première médaille d'or du concours des antiquités nationales, pour ses *Études sur la géographie historique de la Gaule au moyen âge, et en particulier sur les divisions territoriales du Limousin* (Manuscrit).

Des rappels de mentions très-honorables ont été accordés à M. A. DE BARTHÉLEMY, associé correspondant à Belfort, pour ses *Anciens évêchés de Bretagne*, et à M. H. LEPAGE, associé correspondant à Nancy, pour ses *Recherches sur l'origine et les premiers temps de Nancy*.

M. DOUBLET DE BOISTHIBAULT, associé correspondant à Chartres, a obtenu une mention très-honorable, pour ses *Recherches historiques sur l'ancien monastère de Saint-Martin au Val-les-Chartres*.

Des mentions honorables ont été accordées à M. BIZEUL, associé correspondant à Blain, pour une brochure intitulée : *Des Nannètes aux époques celtique et romaine*, et à M. DE LA QUERRIÈRE, associé correspondant à Rouen, pour un travail manuscrit intitulé : *Saint-Cande-le-Jeune, ancienne paroisse de Rouen, supprimée en 1791*.

Enfin, le deuxième prix Gobert a été décerné à M. *Auguste DIGOT*, associé correspondant à Nancy, auteur d'une *Histoire de Lorraine*, en 6 vol. in-8.

M. F. de Lasteyrie fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. SCHNELLER, de Lucerne, un rapport dans lequel il conclut à l'admission de ce savant parmi les correspondants étrangers de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées; en conséquence, M. Schneller est proclamé associé correspondant de la Société à Lucerne.

M. Léon Renier communique une inscription romaine découverte récemment à Feurs, l'ancien *Forum Segusiavorum*;

il en fait ressortir l'importance et annonce une communication prochains de M. Auguste Bernard, sur ce monument.

M. Th. Devéria fait une communication verbale sur quelques monuments égyptiens, analogues à celui qui a été expliqué par M. Birch, dans un mémoire lu récemment à la Société, et que ce savant n'avait pas connus. Sur l'invitation qui lui en est faite par M. le président, il veut bien promettre de rédiger ses observations, et d'en donner prochainement lecture à la Société.

M. le commandant de La Mare continue la première lecture de son mémoire sur les antiquités de Stora et de Philippeville en Algérie.

### Séance du 8 juillet.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Travaux.*

M. Alfred Maury présente à la Société : 1<sup>o</sup> une notice imprimée ayant pour titre : *Programme du cours professé à Lausanne, par M. FRÉDÉRIC TROYON, associé correspondant de la Société impériale des Antiquaires de France, sur les antiquités de la Suisse et d'autres pays, étudiées au point de vue de la marche des peuples, de l'industrie, des arts, des mœurs et du sentiment religieux* ; 2<sup>o</sup> un extrait du compte rendu de ce cours, relatif aux populations primitives de la Suisse. Il donne à cette occasion de curieux détails sur les découvertes de M. Troyon, et sur les lumières nouvelles qu'elles peuvent jeter sur les époques antéhistoriques, non-seulement de la Suisse, mais de toutes les contrées habitées par des populations d'origine celtique.

M. Renier fait la communication suivante :

« Apulée, dans ses *Florides*, n<sup>o</sup> 16, s'excuse auprès de ses

auditeurs, d'avoir interrompu pendant quelque temps le cours de ses déclamations, en leur racontant qu'au sortir de la dernière séance, il s'est donné une entorse, dont il n'a pu se guérir qu'en allant prendre les bains des *eaux Per-siennes*, et l'on voit, par les expressions dont il se sert, que ces eaux étaient peu éloignées de Carthage, où il exerçait alors la profession de rhéteur. On s'est demandé quelle pouvait être l'origine du nom de ces eaux, et on l'a trouvée dans celui d'un ami d'Apulée, *Julius Persius* ou *Perseus*, mentionné au n° 18 du même livre. Rien n'était en effet plus naturel que de supposer que ce personnage, ayant découvert les propriétés de ces eaux, ou y ayant fait construire, par spéculation, un établissement de bains, leur avait donné ce nom dérivé du sien. Cela était d'autant plus plausible, que nous savons, par le passage d'Apulée que je viens de rappeler, que *Julius Perseus* occupait une position importante, dans laquelle il avait eu occasion de rendre des services à la ville de Carthage. L'inscription suivante, dont je dois la communication à M. le docteur Guyon, inspecteur du service de santé de l'armée d'Afrique, vient confirmer cette conjecture, et en nous apprenant quelle était au juste la profession du personnage dont il s'agit, elle nous fait connaître la véritable situation des eaux thermales auxquelles il avait donné son nom.

## AESCVLAPIO

IVLIVS · PERSEVS · COND · IIII · P · C,

C'est-à-dire :

*Aesculapio,*

*Julius Perseus, cond(uctor) quatuor p(ublicorum), c(uravit).*

« La plaque de marbre sur laquelle se lit cette inscription a été trouvée dans les ruines romaines qui entourent la source thermale d'Hammam-Lif, à 12 kilomètres au nord-



est de Tunis. Evidemment cette source est la même que celle dont Apulée avait éprouvé les salutaires effets, et le *Julius Perseus*, qui y a consacré ce monument au dieu de la médecine, est le même que l'ami du célèbre rhéteur. Nous savons maintenant qu'il était *fermier des quatre impôts publics de la province d'Afrique*<sup>1</sup>, position importante en effet, et dans laquelle on conçoit facilement qu'il ait pu rendre des services à la ville de Carthage. »

M. le commandant de La Mare achève la première lecture de son mémoire sur les antiquités de Stora et de Philippeville. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

M. Deveria communique un nouveau monument qui se rapporte par son objet au sujet du mémoire de M. Birch. Il en joindra l'explication à la note additionnelle qu'il s'est chargé de rédiger pour ce mémoire.

## Séance du 15 juillet.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Travaux.*

Le deuxième numéro du *Bulletin* est distribué aux membres présents.

M. Auguste Bernard donne lecture de la notice suivante :

« Les travaux de rectification du chemin de fer de Saint-Étienne à Roanne viennent de mettre au jour, près de Feurs, une inscription latine de la plus haute importance pour l'histoire de la contrée.

« Voici le texte de cette inscription, qui est gravée sur

1. On sait que c'est ainsi que doivent se traduire les sigles COND. IIII. P: voy. Marini, *Arval.* p. 554.

conduisait à la préfecture du prétoire, mais il n'y était pas encore parvenu, puisqu'on ne lui en donne pas le titre. Ce monument a donc été élevé, au plus tard, pendant les deux ou trois premières années du règne de Gordien III.

« Quand on étudie cette inscription, on voit que Timésithée avait non-seulement parcouru toute la carrière des dignités de l'ordre équestre, mais aussi exercé, par intérim, les plus hautes fonctions de l'ordre sénatorial, et l'on ne s'étonne plus de ce que nous disent les historiens de son expérience consommée et de la connaissance approfondie, qu'il avait acquise, de la pratique des affaires. »

M. Vallet de Viriville signale à la Société deux fragments jusqu'ici inconnus de la *Chronique de Saint-Denis*. Le premier, dont le texte original est mis sous les yeux de l'assemblée, contient l'histoire des années 1419, 1420 et 1421. C'est une traduction en français, assez libre et un peu réduite, de la chronique latine dite *du Religieux de Saint-Denis*. Ce fragment, qui fait partie d'une bibliothèque particulière, est écrit sur un papier portant une ancre pour filigrane.

Le deuxième fragment se trouve dans le manuscrit n° 5969 du fonds latin de la Bibliothèque impériale, f° 186 et suivants. Il est en latin, et débute par un préambule inédit, dans lequel l'auteur se nomme en toutes lettres : *Johannes Charterii*. Jean Chartier nous apprend dans ce préambule, qu'il entra en fonctions comme historiographe de France, en 1437, cette charge ayant été vacante pendant quinze ans. Ce manuscrit est reconnu pour avoir été écrit à l'abbaye de Saint-Denis. Le filigrane du papier dont il est formé est une ancre, comme celui du fragment français, fait que M. Vallet de Viriville signale comme un exemple des secours que l'on peut tirer de l'examen des filigranes des papiers, pour la critique des documents du moyen âge.

M. Alfred Maury fait, au nom de la commission chargée de reviser la liste des associés correspondants étrangers, un

rapport verbal dans lequel il propose d'ajouter à cette liste les savants dont les noms suivent :

1° M. RICHARD LEPSIUS, à Berlin, présenté par MM. de Longpérier et de Rougé.

M. le président désigne pour composer la commission chargée de faire un rapport sur les travaux de ce savant, MM. Mariette, Devéria et Brunet de Presle.

2° M. PERTZ, à Berlin, présenté par MM. Maury et Vallet de Viriville.

Commissaires, MM. Huillard-Breholles, L. Delisle et Bourquelot.

3° M. FRED. RITSCHL, à Bonn, présenté par MM. Maury et Brunet de Presle.

Commissaires, MM. Renier, Renan et Nicard.

4° M. HENZEN, à Rome, présenté par MM. Desvergers et Maury.

Commissaires, MM. Renier, Le Bas et Labat.

5° M. l'abbé GAZZERA, à Turin, présenté par MM. Renier et Vallet de Viriville.

Commissaires, MM. de Longpérier, Desvergers et Mariette.

6° M. L. MULLER, à Copenhague, présenté par MM. Maury et Renier.

Commissaires, MM. de Longpérier, de Saulcy et Waddington.

7° M. le comte ALEXIS OUWAROFF, à Moscou, présenté par MM. de Longpérier et de Rougé.

Commissaires, MM. Maury, Brunet de Presle et Renan.

8° M. HINKS, à Dublin, présenté par MM. Mariette et de Longpérier.

Commissaires, MM. Maury, de Rougé et Devéria.

9° M. LOFTUS, à Mossoul, présenté par MM. Le Bas et de Longpérier.

Commissaires, MM. Maury, Renan et Mariette.

10° M. KLEIN, à Wiesbaden, présenté par MM. Maury et de Longpérier.

Commissaires, MM. Renier, Desvergers et Quicherat.

## Séance du 12 août.

Présidence de M. HUILLABD-BREHOLLES, vice-président.

### Travaux.

M. de Montaiglon communique le dessin du battant de la fameuse cloche donnée à la cathédrale de Rouen, par le cardinal George d'Amboise.



« On sait, dit-il, que cette cloche tomba pendant qu'on la sonnait, pour l'entrée de Louis XVI à Rouen. Elle se brisa et fut fondue; son battant seul fut conservé. Transporté à Deville-lez-Rouen, il fut posé sur un dé de pierre et attaché avec un cercle de fer à la façade de la maison qui porte le n° 104, sur le côté droit de la route, un peu au-dessus de la ruelle qui descend à la vieille route et s'appelle, depuis quelques années, le *passage des bonnes sœurs*. Il y est encore aujourd'hui; j'en ai mesuré les dimensions, qui sont curieuses à conserver :

« Hauteur totale, 1<sup>m</sup>,26.

« Diamètre en haut, 0<sup>m</sup>,18.

« Circonférence en haut, 0<sup>m</sup>,61.

« Circonférence au plus gros de la poire, 1<sup>m</sup>,33.

« Circonférence au plus bas, 0<sup>m</sup>,83.

« Longueur de la poire, depuis la cassure, 1<sup>m</sup>,28.

« Longueur du battant, 0<sup>m</sup>,58.

« Circonférence du battant en bas, 1<sup>m</sup>,28.

« Ainsi qu'on peut le voir par le croquis ci-dessus, il n'y a ni dessin ni inscription. Le bronze est de la plus belle couleur noire et d'une excellente qualité. »

La Société entend une deuxième lecture de la notice de M. Bordier, sur M. Ernest de Fréville. Cette notice est renvoyée à la commission des impressions.

M. de Longpérier donne lecture de la notice suivante, dont l'auteur est M. Ernest Ménault.

« Depuis plusieurs années, on trouve dans les environs de Mérouville (Eure-et-Loir), beaucoup d'antiquités romaines. A un kilomètre environ au nord-est de ce village, entre le chemin qui conduit à Étampes à l'ouest, et le territoire de la commune d'Intreville à l'est, d'une part ; d'autre part, entre le chemin de Saint-Mathurin ou *vicus chemin des Romains*, qui va de Chartres à Sens, en se dirigeant vers l'est, et le chemin Potra au sud, se trouve un territoire connu sous le nom de *Sampuy*.

« C'est là qu'en 1847 un fermier de Mérouville, M. Sellerin, cultivant quelques-unes de ces mauvaises terres connues dans le pays sous le nom de *Guérouettes*, voyait le blé et autres céréales venir à regret, tandis que les taupes abondaient. En examinant les ouvrages de cette légion d'aveugles travailleurs, il s'aperçut qu'ils ramenaient à la surface du sol une terre noire plus grasse que celle de la couche superficielle. L'idée lui vint qu'en faisant sonder le terrain il pourrait y trouver une terre plus fertile, et sans tarder il mit des piocheurs à l'œuvre dans son plus mauvais champ, situé au long du chemin d'Étampes.

« On enlève une première couche composée de mauvaise terre et de mauvaises pierres, et à peine a-t-on pénétré à une profondeur de 50 centimètres qu'on rencontre cette terre noire que les taupes avaient rapportée les premières. Bientôt on découvre au milieu de cette terre des débris de

grosses tuiles auxquelles on ne fait d'abord aucune attention. Après ces débris, arrivent des tuiles à rebord complètes, des monnaies frappées à l'effigie d'empereurs romains, puis un gantelet de fer recouvrant les faces dorsale et palmaire de la main, tandis que les doigts sont à peine engagés. Les tuiles sont rejetées, les monnaies dispersées, et le gantelet passe aux mains d'un médecin des environs.

« En 1848, M. Sellerin fit exécuter de nouvelles fouilles dans un autre champ aboutissant à la voie romaine. Il y trouva encore de la terre noire et en plus grande quantité. C'est là que fut découvert un grand pot de forme arrondie, renflé à sa partie moyenne, plus étroit à son extrémité supérieure qu'à l'inférieure, et divisé à l'intérieur, par de légères feuilles de cuivre, en plusieurs compartiments contenant des monnaies.

« Ces monnaies n'offraient que deux variétés : les unes, de cuivre blanchi, frappées à l'effigie de Posthume, de Gallien, etc. ; les autres, de bronze, représentant la plupart des empereurs depuis Auguste jusqu'à Constantin. Le tout formait un ensemble de 1260 pièces. Le vase fut brisé, et les monnaies, que M. Sellerin n'avait pas voulu enlever à ses ouvriers, s'en allèrent pour 40 francs chez un marchand de ferraille d'Angerville, qui les vendit en détail aux amateurs.

« Dans ce même champ, on trouva encore quantité de tuiles à rebord, les unes à demi brisées, les autres entières et présentant une longueur de 31 centimètres sur 24 de largeur et 5 d'épaisseur, y compris le rebord.

« De grands vases qui se brisaient dans les mains, et qui, au dire des fouilleurs, ressemblaient à nos grandes saloires, seulement avec une ouverture plus étroite.

« Deux meules de moulin à bras, parfaitement conservées.

« Un grand nombre d'épingles en os ou en fer.

« Une pique de cuivre.

« Des débris de poterie rouge, très-fine, tantôt unie,



tantôt représentant des sujets de chasse, de mythologie, ou encore des aigles romaines. Plusieurs de ces débris portent le nom du fabricant; les mots  $\odot$  · SEVERI se lisent à l'intérieur de vases offrant extérieurement des dessins en relief, ce qui est peu commun.

« D'autres débris de poteries brunes, les unes fines, formant des vases ornés de légers dessins et parfois dorés à l'intérieur; les autres, plus grossières, sont des fragments d'assiettes, des goulots de bouteille de formes très-variées et dont l'ouverture est tantôt simplement circulaire, tantôt pincée de manière à diviser cette ouverture en deux parties : une postérieure élargie, et une antérieure plus étroite.

« Des clefs romaines de toutes formes, de toutes grandeurs; des enfaiteaux ayant une longueur de 30 centimètres sur 15 de cintre et 2 d'épaisseur.

« Des poids en terre cuite, de forme pyramidale quadrangulaire.

« Toutes ces antiquités ont été trouvées dans la couche de terre noire et à un mètre environ au-dessous du sol.

« En quelques endroits, les fouilles ayant été poussées jusqu'à 2 mètres, on rencontra des constructions voûtées, carrelées et complètement semblables à nos fours. Des trous circulaires remplis de terre noire et dont aucun n'a été entièrement déblayé.

« La pioche tomba également sur des pans de murs de 80 centimètres d'épaisseur, construits avec de grosses pierres et maçonnés à chaux et ciment. Ces murs s'entrecroisent et semblent être des fondations de maisons. Souvent ces gros murs sont longés par d'autres, moins solides, construits avec des pierres et de la terre ordinaire; ils ont un mètre d'épaisseur.

« Enfin, à l'extrémité de ce champ, les fouilles ont mis à nu une partie de la voie romaine, et on a pu reconnaître qu'elle était formée de quatre lits, savoir : le plus superficiel de terre et de pierres; le deuxième de chaux et de

sable; le troisième de pierres encaissées; le quatrième de grosses pierres posées à plat.

« De 1849 à 1854, on a trouvé dans une autre pièce les mêmes débris que dans les précédentes.

« En 1857, dans une pièce parallèle à la voie romaine, on a trouvé, un vase complet, des flûtes en os à demi brisées, des sifflets également en os, une anse en cuivre, des clous, un couteau, un grand instrument de fer de 35 centimètres de longueur assez semblable à une clef, une sorte de bougeoir en fer, une grosse boule en marbre, des morceaux de cuivre fondu, une quantité considérable d'ossements animaux, etc.

« Dans les premiers jours du mois de juin, on a trouvé une statuette de grès à demi brisée, haute d'environ 30 centimètres. Cette statuette présente la paume de la main en avant.

« Dernièrement encore, on a trouvé un fragment d'une statuette de Vénus, en terre blanche, beaucoup mieux modelée, mais beaucoup plus petite.

« Enfin, on vient de découvrir dans un champ aboutissant aussi à la voie romaine, un souterrain, dont l'ouverture est située à deux mètres au-dessous du sol, et laisse à peine le passage du corps. Nous avons dû, pour y pénétrer, nous incliner horizontalement. A la distance de deux mètres, nous pûmes nous relever à demi, et apercevoir, à l'aide d'une lumière, une voûte humide, un sol plein de décombres. Nous nous trouvions dans une espèce de carré présentant 2 mètres de côté, et offrant deux ouvertures, l'une à droite, l'autre à gauche.

« Celle de droite, dirigée en plan incliné, remonte presque au niveau du sol; son étendue est de 9 mètres. Le sol est couvert de terre noire exactement semblable à celle que nous connaissons. La voûte est formée par deux rangs de grosses pierres qui, appuyées par leur extrémité inférieure sur les parties latérales du conduit, se rencontrent à leur extrémité supérieure, de manière à former une sorte de toit.

« L'aspect de ce conduit, incliné comme une descente de cave, la terre noire qui le remplit, l'existence d'un soupirail dans sa partie moyenne, tout nous fait supposer que là devait être l'entrée principale, qui aura été comblée par un éboulement de terre noire.

« A gauche, à quelques pas de l'ouverture, on pénètre dans une cave circulaire, dont le sol, couvert de pierres et de terre, mesure jusqu'à la voûte taillée dans le tuf, une distance de 2 mètres sur 4 de largeur et 3 de hauteur.

« Sorti de cette cave, nous sommes entré dans un conduit long de 30 mètres sur 1 mètre 50 cent. de large et 2 mètres de hauteur. Rien de remarquable dans ce conduit, si ce n'est, sur la gauche, quatre caves analogues à celle que nous venons de décrire. Toutes présentent une ouverture de 60 centimètres seulement. Ces caves nous paraissent avoir été construites après le souterrain, dont elles ne sont que des subdivisions; car leur entrée, maçonnée avec des pierres et de la terre analogue à celle des couches superficielles, est formée latéralement par deux petites murailles, à la partie supérieure par deux grosses pierres qui s'appuient sur ces murailles.

« Deux de ces caves communiquent entre elles, et l'une d'elles avec l'ouverture du souterrain. Nous n'y avons rencontré qu'un seul débris de poterie romaine de couleur rouge unie, compris dans la maçonnerie qui forme l'entrée d'une des caves.

« Nous pensons qu'il y a eu sur le territoire de Sampuy, un hameau ou village romain; et des fouilles exécutées de l'autre côté de la voie romaine, dans le champier de la Jubessière, ayant donné les mêmes débris, nous pensons que ce hameau ou village avait une certaine étendue, et était coupé en deux par cette voie. Nous sommes en outre porté à croire qu'il a été détruit par le feu. »

M. de La Mare commence la deuxième lecture de son mémoire sur les antiquités de Stora.

## Séance du 19 août.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLEES, vice-président.

### *Travaux.*

M. le président annonce à la Société que deux de ses membres résidants, MM. LABAT et DELOCHE, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

M. Renier, membre de la commission des impressions, propose à la Société de décider que le travail de M. Samuel Birch, dont l'impression éprouvera quelques retards, à cause des caractères égyptiens dont il exige l'emploi, sera inséré dans le XXIV<sup>e</sup> volume des Mémoires, dont la composition sera immédiatement commencée. Adopté.

Le même membre propose, au nom de la même commission, l'insertion dans le même volume, de la notice additionnelle rédigée par M. Devéria, et l'impression dans le Bulletin de la notice biographique rédigée par M. Bordier, sur feu M. Ernest de Fréville. On passe au scrutin sur ces deux propositions, qui sont successivement adoptées.

M. de La Mare continue et achève la deuxième lecture de son mémoire sur les antiquités de Stora. Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

La Société décide, sur la proposition de la commission des impressions, qu'elle tiendra, pendant les vacances, le deuxième mercredi d'octobre, une séance extraordinaire, à laquelle les membres résidants et honoraires seront convoqués par lettres envoyées à domicile.

---

# LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES

## OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le troisième trimestre de l'année 1857.

---

### I. — Journaux et revues.

*Journal des Savants.* Juin-septembre 1857.

*Revue de l'art chrétien.* Juin-septembre 1857.

*Le Cabinet historique.* Août 1857.

*Archives de l'art français.* 15 juillet 1857.

### II. — Publications des Sociétés savantes.

*Mémoires de l'Institut impérial de France. Académie des inscriptions et belles-lettres.* Tome XVIII. Paris, imprimerie impériale, 1855 ; in-4°.

Histoire de l'Académie pendant les années 1849-1852.

— Tome XX, 2<sup>e</sup> partie. 1854.

Recherches sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité, par M. Félix Lajard.

— Tome XXI, 1<sup>re</sup> partie. 1857.

Mémoire sur le stoïcisme, par M. Félix Ravaisson.

Mémoire sur la manière de lire Pausanias, par M. Ch. Lenormant.

Explication du capitulaire *de Villis*, par M. Guérard.

Mémoire sur le chœur des Grenouilles d'Aristophane, et sur un chœur du Cyclope, par M. Rossignol.

Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes, par M. Egger.

Observations sur quelques fragments de poterie antique, provenant d'Égypte, et qui portent des inscriptions grecques, par M. Egger.

— Tome XXI, 2<sup>e</sup> partie. 1857.

Mémoire sur les mystères de Cérès et de Proserpine, et sur les mystères de la Grèce en général, par M. Guigniaut.

Recherches sur le système monétaire de saint Louis, par M. de Wailly.

Mémoire sur les variations de la livre tournois depuis le règne de saint Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale, par M. de Wailly.

*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.* — Première série. *Sujets divers d'érudition.* Tome III. Paris, imprimerie impériale, 1853; in-4<sup>o</sup>.

Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautoniers, par M. Emm. de Rougé.

Mémoire sur la partie méridionale de l'île d'Eubée, par M. Rangabé.

Recherches sur le zodiaque indien, par M. Erard Mollien.

Remarques sur cinq zodiaques copiés dans des pagodes indiennes, par M. Erard Mollien.

Recherches sur l'histoire des langues germaniques et



sur les modifications qu'elles ont éprouvées depuis le milieu du 14<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, par M. Ad. Regnier.

— Tome IV. 1854.

Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie, disciple de Ctésibius, et sur tous les ouvrages mathématiques grecs, conservés ou perdus, publiés ou inédits, qui ont été attribués à un auteur nommé Héron, par M. Th. Henri Martin.

— Tome V. 1857.

Études relatives à l'état politique et religieux des îles Britanniques au moment de l'invasion saxonne, par M. Varin.

Observations sur la chronique de Cousinot, par M. Vallet de Viriville.

Souvenirs d'une excursion d'Athènes en Arcadie, par M. Rangabé.

— Deuxième série. *Antiquités de la France*. Tome III. Paris, 1854.

Mémoires sur Tauroentum, ou recherches archéologiques, topographiques et historico-critiques sur cette colonie phocéenne, par M. l'abbé Magl. Giraud.

Mémoires sur les notes tironiennes, par M. Jules Tardif.

Ambassade de Pétrarque auprès du roi Jean le Bon, par M. A. Barbeau du Rocher.

Recherches sur le régime municipal dans le midi de la France au moyen âge, par M. Léon Clos.

Notice sur l'inscription du tombeau de saint Caltry, par M. Doublet de Boisthibault.

*Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*. Tome III, n<sup>o</sup> 12.

*Bulletin de la Société de l'histoire de France*. 2<sup>e</sup> série, t. I, feuilles 5, 6, 7, 8.

- Table des matières des 23 premières années du Bulletin de la Société de l'histoire de France.* 1834-1856. Paris, 1857; in-8°.
- L'Investigateur, journal de l'Institut historique,* n° 270, 271 et 272.
- Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome XXI de la collection; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de l'année 1857. Troyes; in-8°.
- Mémoires de la commission historique du Cher.* 1<sup>er</sup> volume, 1<sup>re</sup> partie. Bourges, Vermeil, et Paris, Desmoulins, 1857; in-8°.
- Bulletin de la Société académique de Laon.* T. VI, 1857; in-8°.
- Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* T. I, 1<sup>re</sup> livr., janvier, février, mars 1857. Saint-Étienne, 1857; in-8°.
- Société du département de la Marne. Rapport sur les travaux du congrès des délégués des sociétés savantes de France.* Châlons, 1857; in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie.* 6<sup>e</sup> année, janvier à juin 1857.
- Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais,* n° 26, 1<sup>er</sup> trim. de 1857. Orléans, 1857, in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.* 2<sup>e</sup> trim. de 1857.
- Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* An. 1857, n° 2.
- Travaux de l'académie impériale de Reims.* XXIII<sup>e</sup> et XXIV<sup>e</sup> volumes, 1856.
- Société d'émulation de la Vendée. Annuaire départemental.* 1856, 3<sup>e</sup> année. Napoléon, 1857; in-8°.

- Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Auxerre, 1856; in-8°, tom. X, feuilles 18-39.
- Archæologia*. Tome XXXVI, part. 2, et tome XXXVII. London, in-4°.
- Revue de numismatique belge*. 3<sup>e</sup> série, tom. I, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livraisons.
- Mémoires de l'académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, 6<sup>e</sup> série, tom. VIII, in-4°. Saint-Petersbourg, 1855.
- Compte rendu de l'académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, pour les années 1852-1855. Saint-Petersbourg, 1853, 1854 et 1856; in-8.
- Proceedings of the american Society of arts and sciences*. Vol. III, feuilles 24 à 30.
- House of representations. Tenth annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution*. Washington, 1856.
- Smithsonian contributions to knowledge. Observations on mexican history and archæology*, by Brantz Mayer. Washington.
- Appendix. Publications of learned Societies and periodicals in the librari of the Smithsonian Institution*. Part. 2.

### III. Ouvrages divers.

- BARD. — *La Camargue et les Saintes-Maries de la mer*. Vienne, 1857; in-8°.
- BARTHÉLEMY (AN. DE). — *Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen âge*. In-8°.
- *Lettre à M. H. Zæpfel, sur les monnaies consulaires frappées pendant le Bas-Empire*. Paris, 1857, in-8°.
- BOURQUELOT. — *De la transformation des noms de plusieurs villes gauloises pendant la domination romaine*. In-8.

- CHALON (RENIER). — *Quelques monnaies inédites*. Bruxelles, 1857; in-8°.
- *Jetons et meraux*. Bruxelles, 1857; in-8°.
- *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*. 3<sup>e</sup> supplément. Bruxelles, 1857, in-8°.
- CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Une médaille gauloise inédite*. Bruxelles, 1857; in-8°.
- *Lettre à M. de Witte sur quelques médailles des deux Tetricus*. In-8°.
- CORBLET. — *Notice historique et liturgique sur les cloches*. Paris, 1857; in-8°.
- *Compte rendu des congrès archéologiques de Mende et de Valence et du congrès scientifique de Grenoble*. Paris, 1857; in-8°.
- CROZES. — *Monographie de l'insigne collégiale de Saint-Salvi d'Albi*. In-18.
- DAUSSIGNY (MARTIN). *Inscription de C. Furius Sabinius Aquila*. Lyon, 1857; 12 pages in-4°.
- DERODE (VICTOR). *Histoire religieuse de la Flandre maritime, et en particulier de la ville de Dunkerque*. Études. Dunkerque, 1857; in-8°.
- DROJAT. — *La maîtresse clef de la tour de Babel*. 1857; in-12.
- ESNANDES et BEAUMONT du Périgord. *Analyse comparative de deux églises fortifiées du XIV<sup>e</sup> siècle*, par M. Ch. Des Moulins. Paris, 1857; in-8°.
- GARNIER. — *Rapport sur les travaux de la Société des antiquaires de Picardie pendant l'année 1856-1857*. Amiens, 1857; in-8°.
- GREZY. — *Notice sur l'abbaye de Preuilley*. 1857; in-8°.
- KERVIN DE LETTENHOVE. — *Notice sur les chroniques inédites de Gilles le Bel*. In-8°.

- MONTAIGLON (A. DE). — *Dépenses des menus plaisirs et affaires de la chambre du roi pendant l'année 1677. Analyse d'un manuscrit de la bibliothèque de Rouen.* Paris, 1857; in-8°.
- RENOUVIER. — *Les peintres et les enlumineurs du roi René. Une passion de 1446.* Extraits des publications de la Société archéologique de Montpellier, nos 24 et 25. In-4°.
- SALMON. — *Fragments de numismatique senonaise.* 3<sup>e</sup> art. Bruxelles, 1857. In-8°.
- SIMON (VICTOR). — *Notice sur des sépultures découvertes au Sablon, près de Metz.* In-8°.
- *Notice sur quelques objets d'art antiques.* Metz, 1856; in-8°.
-

## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 14 octobre 1857.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Correspondance.*

M. Matter écrit qu'il est tout disposé à rédiger pour le Bulletin une notice nécrologique sur M. de Golbery; il prie la Société de lui communiquer les renseignements qu'elle peut posséder dans ses archives, sur les recherches archéologiques de ce savant et sur la part qu'il a prise à ses travaux. Ces renseignements seront envoyés à M. Matter.

M. l'abbé Cochet demande l'autorisation de reproduire dans un ouvrage qu'il prépare, une gravure sur bois qui a paru dans le dernier numéro du Bulletin, et à en faire faire un cliché. Cette autorisation lui est accordée.

Divers correspondants réclament l'envoi du dernier numéro du *Bulletin*, qui ne leur est pas parvenu. Il sera fait droit à ces réclamations.

### *Travaux.*

M. Renier, membre de la commission des impressions, rend compte de l'état des publications : le troisième numéro



du *Bulletin* est sous presse, et pourra être prochainement distribué; le XXIII<sup>e</sup> volume des *Mémoires* est entièrement imprimé, et l'on n'attend plus, pour le livrer au public, que le tirage d'une planche déjà gravée, et qui est entre les mains de l'imprimeur; l'administration de l'imprimerie impériale a bien voulu prêter les caractères égyptiens, qui doivent entrer dans la composition du Mémoire de M. Samuel Birch, et ce mémoire, qui commencera le XXIV<sup>e</sup> volume, est déjà en partie composé.

M. Vallet de Viriville annonce à la Société qu'il a vu à Mayence, au mois d'août dernier, le fragment de presse que l'on croit avoir appartenu à Gutenberg. Les journaux ont beaucoup parlé de la découverte de ce fragment, et la Société elle-même a reçu à ce sujet une communication dans une de ses précédentes séances. Ce fragment porte l'inscription suivante :

J. M. CDXLI. G.

que l'on explique ainsi :

*J[ohann] 1441 G[utemberg] (ou G[œnsfleiche]).*

M. Klein, professeur au gymnase grand-ducal de Mayence, a publié, à l'occasion de cette découverte, une brochure intitulée : *Sur Gutenberg et le fragment de sa presse*. Mayence, 1836, in-8°. Cette brochure est remplie de détails intéressants sur le célèbre inventeur de l'imprimerie; mais, suivant M. Vallet de Viriville, l'attribution qui lui est faite du fragment dont il s'agit, n'est rien moins qu'admissible; il appuie son opinion sur les faits suivants : 1° Gutenberg n'habitait pas Mayence en 1441; 2° il s'abstint toujours, et cela avec intention et de propos délibéré, de divulguer ou de constater sa découverte, par aucune indication du genre de l'inscription dont il s'agit; 3° enfin, la forme des lettres de cette inscription et la manière dont la date y est conçue s'opposent absolument à ce qu'on puisse l'accepter comme étant du xv<sup>e</sup> siècle.

## Séance du 4 novembre.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Correspondance.*

La *Société des sciences du Hainaut*, et la *Société historique et littéraire du Bas-Limousin*, proposent l'échange de leurs publications contre celles de la compagnie. M. Deloche est désigné par M. le président pour faire un rapport sur cette proposition.

### *Travaux.*

M. Deschamps de Pas, associé correspondant à Saint-Omer, qui assiste à la séance, offre à la Société un exemplaire de son ouvrage *Sur les sceaux des comtes d'Artois*. M. le président lui adresse les remerciements de la compagnie.

M. Maury fait un rapport sur les travaux de M. LOFTUS, à qui, dans une précédente séance, la commission des correspondants a proposé de décerner le titre d'associé correspondant étranger, et il conclut pour l'adoption de cette proposition. Il est procédé au scrutin sur ces conclusions, et M. Loftus, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé associé correspondant de la Société à Ettrick, en Écosse.

Le même membre fait un rapport semblable sur les titres scientifiques et littéraires de M. le comte OUVAROFF, qui ayant également obtenu la majorité des suffrages, est proclamé associé correspondant de la Société à Moscou.

M. Peigné Delacourt, associé correspondant à Ourscamp, fait la communication suivante :

« Une fouille que j'ai fait pratiquer, au commencement

du mois dernier, dans une éminence située sur l'arête de la montagne de Choisy, entre Caisnes et Cutz, arrondissement de Noyon, m'a donné les résultats suivants :

« Cette éminence, qui est de forme arrondie, est connue sous le nom de *tombelle du général*; elle a 12 mètres environ de diamètre, et 6 à 7 mètres de hauteur. J'ai fait entamer le terrain du nord au sud, et l'on s'arrêta lorsque les  $\frac{3}{5}$  environ de la tombelle eurent été traversés. On suivit la ligne horizontale du terrain, en enfonçant peu à peu, et près du centre on creusa une fosse assez large, et à la profondeur de plus d'un mètre.

« Les terres avaient bien été apportées; on y reconnaissait le sable de la surface des terrains voisins. Plusieurs débris reconnaissables de briques, de tuiles à rebord et de poterie noire de l'époque romaine étaient parsemés dans la masse fouillée. On y trouva même quelques morceaux de fer informes et des fragments de petites forces ou ciseaux.

« Près du sol, sur le sommet de la tombelle, et recouverte seulement par une couche d'humus, était jetée, la face contre terre, la partie supérieure d'une statue en demi-bosse, sculptée dans une niche formant une arcature en plein cintre<sup>1</sup>.

« La sculpture est celle de la fin du iv<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire d'une époque de décadence. Le personnage représenté a la tête nue, à l'exception d'un bandeau qui laisse échapper les nœuds bouclés d'une chevelure abondante.

« Du sommet de la tête s'échappent, en se dirigeant à droite et à gauche, deux ailes grossièrement dessinées, et qu'on pourrait prendre pour les flammes d'un génie ou les rayons de l'Apollon du Belvédère; un manteau maintenu sur l'épaule droite par un bouton, pourrait s'appliquer à la personne d'un empereur, comme aussi au vêtement de l'Apollon Delphien.

1. Cette statue a été apportée au Louvre par les soins de M. Peigné-Delacour et les membres de la Société ont pu l'examiner.

« Toutefois les deux appendices, dont il vient d'être question, pourraient aussi figurer les ailes de Mercure. L'absence du pétase ne serait pas un obstacle à cette attribution; j'ai pu le constater, en visitant, sous les auspices de M. de Longperrier, la belle collection des antiquités du Louvre, dans laquelle se trouvent diverses statuettes en bronze représentant ce dieu tantôt avec le manteau jeté comme il est dit plus haut, tantôt sans pétase et ayant les ailes au sommet de la tête, quelquefois sans aucun de ses attributs ordinaires, tels que le coq, le caducée, etc.

« L'ouvrage du P. Martin, celui de Montfaucon, et plusieurs autres confirment ce qui précède.

« Il est hors de doute qu'il s'agit ici de Mercure. Ce n'est pas un empereur sous des traits divins. Les restes de l'autel, consistant en pierres formant panneaux avec des tailloirs sur les bords, gisaient près de là et ne laissaient pas de doute sur leur attribution.

« J'ai fait soigneusement sonder le terrain environnant dans l'espoir d'y trouver la partie inférieure de cette statue; je n'ai rien pu découvrir.

« Sur le tertre même, on a trouvé une médaille en moyen bronze, portant au droit la figure d'Antonin le Pieux, avec cet exergue : ANTONINVS AVG. PIVS, et au revers un temple octastyle avec une petite figure au milieu et cette légende : TEMPLVM DIVI. AVG. REST. S. C. COS. IIII.

« Près de la tombelle ainsi explorée, il s'en trouve une autre également arrondie, de 20 mètres de diamètre, sur 3 mètres de hauteur.

« Les fouilles que j'y ai fait pratiquer m'ont aussi donné des débris nombreux de tuiles à rebord, quelques fragments de poterie noire, du charbon en fragments, enfin trois pierres grossièrement taillées, de forme cubique, superposées et paraissant avoir appartenu à la fondation d'un édifice.

« Entre les deux tombelles, on a découvert les dernières assises d'un mur en pierres de petit appareil, dont le re-

vêtement extérieur indiquait qu'il avait enveloppé la tombelle sur laquelle la statue a été trouvée.

« Une troisième tombelle, située comme la précédente, dans le bois dit de Saint-Barthélemy, a été aussi explorée. Elle était de même composée de sable amené là du terrain voisin. On y trouva seulement, sous la terre végétale, une dalle en pierre dure d'un mètre de surface et d'une épaisseur de 25 centimètres. Elle avait été grossièrement taillée et on voyait sur une de ses faces les traces d'une dégradation qui paraît due à l'enlèvement de scellements ou points d'attache.

« Cette tombelle, qui est également de forme arrondie, n'a que 7 à 8 mètres de diamètre et 10 mètres de hauteur. Une arête saillante de 30 mètres de longueur et d'un mètre de hauteur, établissait autrefois une communication entre cette tombelle et le grand chemin romain de Vic-sur-Aisne à Noyon, qui traverse du sud au nord le mont de Choisy.

« Sur le sommet de ce mont de Choisy, existe une enceinte carrée d'environ deux hectares d'étendue, entourée d'un fossé, et qui est connue dans le pays sous le nom de *camp du Receveur*. »

M. Bourquelot présente à la Société le dessin d'une tuile romaine, trouvée récemment à Châteaublot, arrondissement de Provins, et sur laquelle se lit une inscription latine en caractères cursifs, qui a dû être tracée avant la cuisson de la tuile. Cette communication donne lieu à quelques observations de MM. de Longperrier et L. Renier, suivant lesquels ce monument peut être attribué au III<sup>e</sup> et même au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'ordre du jour appelle la deuxième lecture d'un travail de M. de Girardot, intitulé : *Histoire et inventaire de la cathédrale de Bourges*. Sur la proposition de la commission des impressions, ce travail sera renvoyé à l'examen d'un membre, qui sera chargé d'en faire un rapport à la Société. M. Bourquelot, désigné à cet effet par M. le président, veut bien se charger de cet examen.

## Séance du 11 novembre.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Travaux.*

M. J. Quicherat rend compte verbalement des résultats de l'exploration qu'il vient de faire du pays d'Alaise, en Franche-Comté. Il met sous les yeux de la Société plusieurs dessins représentant des objets évidemment gaulois, trouvés dans cette localité et appartenant aujourd'hui au musée de Besançon. Il annonce, en terminant, qu'il a réuni sur la question d'*Alesia* de nombreux matériaux qui seront bientôt publiés.

M. de La Villegille dépose sur le bureau un volume de l'*Archeologia britannica*, volume emprunté il y a longtemps déjà à la bibliothèque de la Société, par une personne aujourd'hui étrangère à la compagnie, et qu'on l'a chargé de restituer.

La Société décide sur le rapport de M. Deloche, qu'elle échangera ses publications avec celles de la *Société historique du Bas-Limousin*.

M. Renier lit, à titre de communication, un travail sur une inscription romaine découverte à Lyon, et qui est, suivant lui, un monument de la victoire remportée en 70 ou 71 de notre ère, par les Séquanais, sur les Lingons commandés par *Julius Sabinus*, le mari d'*Éponine*.

M. Bourquelot rend compte de l'examen qu'il a fait du Mémoire de M. de Girardot sur la cathédrale de Bourges. Il pense que l'étendue des textes cités à l'appui de la partie historique de ce mémoire pourrait être considérablement réduite, et il demande, si la Société adopte sa proposition, qu'il en soit donné avis à M. de Girardot. Cette proposition est adoptée.



## Séance du 2 décembre.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Correspondance.*

M. With, associé correspondant national, résidant à Mannheim, entretient la Société de fouilles exécutées récemment à Mayence, et qui ont amené la découverte d'un certain nombre de chaussures antiques. Il annonce l'envoi d'une notice détaillée sur cette intéressante découverte.

### *Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'un de ses membres résidents, M. Alfred Maury, vient d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France, et il le félicite, au nom de la Compagnie, de cette nomination.

Le troisième numéro du Bulletin est déposé sur le bureau et distribué aux membres présents.

La Société décide qu'elle échangera ses publications avec celles de la *Société historique du Cher*.

M. Bataillard, membre de la commission chargée de présenter un rapport sur la demande de Mme Kerr, candidat au titre d'associé correspondant, annonce que cette dame a fait parvenir à la Commission, à l'appui de sa candidature, deux mémoires archéologiques. Le premier, sur l'architecture religieuse et civile de la Servie et de la Bosnie, le deuxième sur un retable de l'abbaye de Baumeles-Moines, près Dijon. M. Bataillard donne lecture du premier de ces Mémoires.

La Société procède à la révision de la liste de ses correspondants.

## Séance du 9 décembre.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

### *Travaux.*

M. Vallet de Viriville entretient la Société d'une découverte faite par M. J. Renouvier, de Montpellier, et qui a fourni à ce savant le sujet d'un mémoire publié par la société archéologique de Montpellier, sous ce titre : *une Passion de 1446, suite de gravures au burin, les premières avec date. 1857, in-4°, fig.* « La gravure au burin, dit M. Vallet de Viriville, d'après ce que nous savons de ses origines, aurait commencé par le *nielle*. Or le monument daté, le plus ancien connu dans cette branche de l'art, est l'estampenielle, exécutée au moyen de *la Paix de Maso Finiguerra*, qui remonte à 1452. « Le hasard, dit M. Renouvier, a fait « tomber entre mes mains une suite de sept pièces de la « Passion, dont l'une porte la date de 1446. Elles sont gravées au burin entre des traits carrés de 103 millimètres « de hauteur, sur 80 millimètres de largeur, et imprimées « sur du papier de coton, à travers lequel on voit un filigrane formé de trois cercles accolés et surmontés d'une « tige. <sup>1</sup> » Suit la description de ces sept pièces. L'une d'elles, reproduite par la photographie, accompagne la brochure. On y voit, en effet, sur une frise, l'inscription suivante, qui paraît être la date de la gravure :

m . cccc . xlvj.

Le style de la composition dénote, comme l'observe M. Renouvier, le caractère allemand. Les tailles sont menues, parallèles et *cunéiformes*. Cette découverte, si elle se confirme par une enquête plus approfondie, modifierait consi-

1. Page 8 du mémoire cité.

dérablement l'histoire des origines de la chalcographie. Le nielle italien de Finiguerra n'aurait plus engendré l'estampe italienne ; et l'Italie n'aurait plus été en ce genre l'initiatrice de l'Allemagne ; car l'art allemand, avant le nielle de Florence, et vingt ans avant le maître de 1466, aurait produit non pas un simple nielle, mais une suite de véritables estampes. Ainsi l'Allemagne, à qui revient déjà l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie typographique, y joindrait encore celui d'avoir découvert l'imprimerie en taille-douce. »

### Séance du 16 décembre.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président.

#### *Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'un de ses membres résidents, M. Léopold Delisle, vient d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France, et il le félicite, au nom de la compagnie, de cette nomination.

M. Renier communique à la Société un article emprunté par le *Moniteur universel* et par le *Journal général de l'instruction publique*, à un journal de Périgueux, sur les fouilles récemment exécutées dans les ruines des thermes romains de cette ville, article dans lequel se trouve reproduite une curieuse inscription latine découverte à Périgueux en 1820, et publiée, dès l'année suivante, d'une manière plus exacte, par un ancien associé correspondant de la Société, le comte Wlgrin de Taillefer, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquités de Vesone*, t. I, p. 295. L'explication que ce savant avait proposée de ce monument n'était sans doute pas exacte ; mais celle qu'en donne l'auteur de l'article dont

il s'agit l'est encore moins, et il y a lieu de regretter, ajoute M. Renier, que le *Moniteur* et le *Journal de l'instruction publique* lui aient donné en quelque sorte une consécration officielle, en la reproduisant sans observations.

M. Léopold Delisle fait la communication suivante :

« Notre confrère M. l'abbé Cochet nous a communiqué, à plusieurs reprises, des croix de plomb trouvées dans un ancien cimetière du diocèse de Rouen et sur lesquelles étaient gravées des formules d'absolution. Un texte relatif à l'usage d'enterrer avec le mort un certificat d'absolution se trouve dans l'ouvrage qu'André, moine de Fleuri-sur-Loire, a composé, au XI<sup>e</sup> siècle, sur les miracles de saint Benoît. Cet ouvrage a été copié dans un manuscrit du Vatican par M. Eugène de Certain, ancien élève de l'École des chartes.

« Après avoir raconté qu'un homme du diocèse de Troyes, nommé Robert, était mort sans avoir réparé les graves dommages qu'il avait occasionnés à l'abbaye de Saint-Benoît, André de Fleury ajoute :

Atqui pervasorem ecclesiasticarum rerum terra non ferens, a se exponit, a se ejicit. . . . Mane itaque facto, ita repertus, iterum quantocius sepulturæ traditur. Sed denuo bis terque miraculum geminatur. . . . Confestim igitur uxor ejus super his inquiritur, res in propatulo pernoscitur, quid consulto opus sit communi consilio definitur. Unde ad id ventum est quo Benedicti res injuste pervasæ cum digna satisfactione relaxentur, Floriacum mittatur, a fratribus indulgentia absolutionis misero impertiatur. Quo facto, atque eadem relaxatione in scedula pectori mortui superposita, non enim tellus pepulit ultra, Benedicti patris pia miseratione ab illo die et deinceps pacata.

« Ce passage se trouvera à la page 223 de l'édition des *Miracula sancti Benedicti*, que M. de Certain va publier pour la Société de l'Histoire de France. »

La Société procède au renouvellement de son bureau ;  
sont élus dans autant de scrutins successifs,

*Président*, M. le comte DE NIEWERKERKE.

*1<sup>er</sup> Vice-président*, M. HUILLIARD-BREHOLLES.

*2<sup>e</sup> Vice-président*, M. Jules MARION.

*Secrétaire*, M. MARIETTE.

*Secrétaire-adjoint*, M. COCHERIS.

*Trésorier*, M. le commandant DE LA MARE.

*Bibliothécaire-archiviste*, M. DE MONTAIGLON.

*Membres de la commission des impressions*, MM. L. RENIER,  
MICHELANT et BOURQUELOT.

*Membres de la commission des fonds*, MM. GRÉSY, MAURY  
et VALLET DE VIRIVILLE.

---

# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le quatrième trimestre de l'année 1857.

#### I. — Journaux et revues.

- Journal des savants*. Octobre et novembre 1857. In-4°.  
*Le Cabinet historique*. Septembre-novembre 1857. In-8°.  
*Archives de l'art français*. Septembre-novembre 1857.  
In-8°.  
*Revue de l'art chrétien*. Octobre-novembre 1857. In-8°.  
*Bulletin du bouquiniste*. Paris, Aubry, 1857. In-8°.

#### II. — Publications des Sociétés savantes.

- Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*. Année 1857, tome IV, n<sup>os</sup> 1-4.  
*L'investigateur, journal de l'institut historique*. Août et septembre 1857 ; in-8°.  
*Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, jusqu'ici attribuée à Amelgard, rendue à son véritable auteur et publiée pour la première fois avec les autres ouvrages historiques du même écrivain, pour la Société de l'Histoire de France, par M. J. Quicherat*. Tome III. Paris, 1857, in-8°.  
*Mémoires de Mathieu Molé, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par M. Aimé Champollion-Figeac*. Tome IV. Paris, 1857, in-8°.  
*La chronique d'Enguerran de Monstrelet, en deux livres, avec pièces justificatives (1400-1444), publiée pour la Société de l'Histoire de France par M. L. Douët d'Arcq*. Tome I. Paris, 1857, in-8°.



- Annuaire historique pour l'année 1858*, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, 1857. In-18.
- Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. 2<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 8 et 9; in-8°.
- Mémoires de la Société dunkerquoise*. 1856-1857. In-8°.
- Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*. Année 1856. 2<sup>e</sup> série, III<sup>e</sup> vol. Lille, 1857; in-8°.
- Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VII, 2<sup>e</sup> livr. Limoges, 1857; in-8°.
- Bulletin de la Société historique et littéraire du Bas-Limousin*. Tome I, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons. Tulle, 1857; in-8°.
- Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*. Tome I, 2<sup>e</sup> livr., avril, mai, juin 1857, in-8°.
- Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*. 6<sup>e</sup> année, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> livr. Saint-Omer, 1857, in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*. 1857, n<sup>o</sup> 3.
- Travaux de l'Académie impériale de Reims*. Tomes XXIII et XXIV. Reims, 1856; in-8°.
- Mémoires de l'Académie de Stanislas*. Nancy, 1856; in-8°.
- Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*. Tome IX, 2<sup>e</sup> cahier, 1856. Epinal, 1857; in-8°.
- Bulletin archéologique napolitain*. Avril 1857; in-4°.
- Revue de numismatique belge*. 4<sup>e</sup> livr. 1857; in-8°.
- Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*. Année 1855-1856; Mons, 1857; in-8°.
- Mittheilungen des historischen vereins der fünf Orte Lucern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug*. Dreizehnter Band. Einsiedeln. 1857; in-8°.
- Mittheilungen der Gesellschaft für vaterlandische Alterthümer in Basel*. VI. In-4°.
- Basel im Vierzehnten Jahrhundert*. Basel, 1856, in-8°.
- Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*. Siebentes Heft. In-8°.

*Jahresbericht des historischen Vereines für Steiermark.* 1857; in-8°.

*Verhandlungen des historischen Vereines von Oberpfalz und Regensburg.* XVI, XVII. Regensburg, 1855 et 1856; in-8°.

*Fontes rerum austriacarum, Diplomataria et acta.* X, 1; XIII, II; XV, I.

*Monumenta Habsburgica.* Actenstücke und Briefe zur Geschichte Kaiser Karl V, Von Dr. Karl Lanz.

*Archiv. für Kunde osterreichischer Geschichts-Quellen.* XVII, I, II; XVIII, I.

*Sitzungsberichte der kaisêrlischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Classe.* XXI, III; XXII, I, II; XXIII, I-IV.

*Transactions of the american philosophical society.* Philadelphia, 1857; in-4°.

*Proceedings of the american philosophical society.* 1856, n° 55, 56.

*Memoirs of the american academy of arts and sciences.* New series. Vol. VI, part. I. Boston, 1857; in-4°.

*Smithsonian contributions to knowledge.* Vol. IX. Washington, 1857; in-4°.

*Catalogue of human crania,* by Aitken Meigs. Philadelphia, 1857.

*The canadian journal of industry science and art.* Torouto, mai-juillet 1857. In-8°.

### III. Ouvrages divers.

BEAUPRÉ. — *Documents inédits sur la rédaction des coutumes de Vaudémont.* Nancy, 1857; in-8°.

BERNARD (Aug.). — *Lettre à M. Léon Renier, sur quelques inscriptions de la Savoie.* In-8°, extrait de la *Revue archéologique*, 1857.

BOUILLET. — *Histoire des communautés des arts et métiers de l'Auvergne.* Clermont, 1857; in-8°.

— *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne.* *Ib.*, 1857; in-8°.

CHALON. — *Pièces à retrouver. Jetons et méreaux de Mons.*

- Monnaies des rois d'Yvetot. Pièces de 20 francs frappées par Wellington pendant la campagne des Pyrénées.* In-8°.
- CORBLET. — *Inscriptions chrétiennes du musée d'Amiens.* 1 feuillet; in-8°.
- COUSSEMAKER (E. de). — *Document inédit pour servir à l'histoire des guerres de Flandre et à celle de la ville et de la châtellenie de Bourbourg, au xvii<sup>e</sup> siècle.* Dunkerque, 1857; in-8°.
- COYNART (M. R. de). — *L'Alesia de César laissée à sa place. Lettre à M. J. Quicherat.* Paris, 1857; in-8°.
- DESCHAMPS DE PAS. — *Quelques médailles relatives à l'histoire des Pays-Bas.* In-8°.
- *Sceaux des comtes d'Artois.* Paris, 1857; in-4°.
- GARNIER. — *Notice sur Jean Pagès, marchand et historien d'Amiens.* Amiens, 1857; in-8°.
- HILDEBRAND. — *Monnaies anglo-saxonnes du cabinet royal de Stockholm.* Stockholm, 1846; in-4°, 2 vol.
- KOENIGSWARTER. — *Essai de statistique aux Pays-Bas.* 1857; in-8°.
- LE BAS. — *Leçon d'ouverture de la conférence de langue et de littérature grecques à l'École normale supérieure.* 28<sup>e</sup> année. 1858; in-12.
- MERLET ET MOUTIER. — *Cartulaire de Notre-Dame des Vaux de Cernay.* Tome I, 2<sup>e</sup> partie, 1857; in-4°.
- RUELLE (Ch.). — *Étude sur Aristoxène et son école.* 1857; in-8°.
- VAN DER HEYDEN (N. J.). — *Notice sur la maison de Kerckhove, dite Van der Varent.* Anvers, 1856; in-8°.
- VINCENT. — *Fondation d'Hesdinfert.* Saint-Omer, 1857; in-8°.
- WARD. — *Discours prononcé à la séance d'ouverture du congrès international de bienfaisance.* Bruxelles, 15 septembre 1856. Bruxelles et Leipsig, 1857; in-8°.
-

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE.

---

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ  
POUR L'ANNÉE 1858.

Président,	MM. DE NIEUWERKERKE.
Premier Vice-Président,	HUILLARD-BREHOLLES.
Deuxième Vice-Président,	J. MARION.
Secrétaire,	MARIETTE.
Secrétaire adjoint,	COCHERIS.
Trésorier,	DE LA MARE.
Bibliothécaire-archiviste,	DE MONTAIGLON.

**Commission des impressions.**

MM. RENIER.  
MICHELANT.  
BOURQUELOT.

**Commission des fonds.**

MM. E. GRÉSY.  
A. MAURY.  
VALLET DE VIRIVILLE.

---

# LISTE

## DES MEMBRES HONORAIRES,

Au 15 avril 1858.

---

MM.

1. GUIZOT G. C. ✨, membre de l'Institut (Académies française, des inscriptions et belles-lettres et des sciences morales et politiques), rue de la Ville-l'Évêque, 8 (1828).
  2. TAILLANDIER ✨, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, 8 (1848).
  3. MARTONNE (G. M. DE) ✨, ancien magistrat, rue de Bagnoux, 13, et à la Vallée-Guyon, près Vendôme (1853).
  4. BRETON (Ernest), rue Richer, 40 (1854).
  5. NIEUWERKERKE (comte DE) C. ✨, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur, au palais du Louvre (1854).
  6. LEBER ✨, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue des Pensées, 8 (1854).
  7. BERNARD (Auguste), rue Lepelletier, 25 (1856).
  8. MAURY (Alfred) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de Seine, au pavillon du palais de l'Institut (14 avril 1858).
  9. . . . .
  10. . . . .
-

# LISTE

## DES MEMBRES RÉSIDANTS,

Au 15 avril 1858.

---

### MM.

1. BEAULIEU (DUGAS DE) ✨, rue du Cherche-Midi, 13 (9 mars 1832).
2. VILLEGILLE (Arthur NOUAIL DE LA) ✨, secrétaire du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Seine, 31 (29 novembre 1836).
3. LONGPÉRIER (Adrien PRÉVOST DE) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiques du Musée du Louvre, rue de Londres, 50 (9 avril 1838).
4. ESCALOPIER (comte Charles DE L') ✨, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal, rue Vanneau, 20 (9 mars 1839).
5. LABAT (Eugène) ✨, chef des archives à la préfecture de police, rue de Grenelle-St-Germain, 58 (9 janvier 1840).
6. BOURQUELOT (Félix), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, rue du Helder, 12 (9 juin 1841).
7. LACABANE (Léon) ✨, directeur de l'École impériale des chartes, conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, avenue Sainte-Marie, 24 (9 juin 1841).
8. TEULET (Alexandre) ✨, archiviste aux archives de l'Empire, auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Saint-André-des-Arcs, 60 (9 juin 1842).



MM.

9. BATAILLARD (Charles), avocat à la Cour impériale de Paris, rue du Sentier, 24 (9 août 1842).
10. VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Jacques, 236 (9 novembre 1842).
11. MARION (Jules), archiviste-paléographe, membre de la commission des archives près le ministère de l'intérieur, rue Godot-de-Mauroy, 39 (9 février 1843).
12. GAUCHERAUD (Hippolyte), rue de Grenelle-Saint-Germain, 51 (9 février 1843).
13. CHABAILLE (P.), correcteur attaché au comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de l'Est, 35 (9 mars 1843).
14. SAUSSAYE (LOUIS DE LA) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, recteur de l'Académie de Lyon, rue de l'Université, 34 (9 mars 1843).
15. LENORMANT (Charles) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale, professeur au Collège de France, rue Madame, 34 (9 mai 1845).
16. LE BAS (Philippe) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la Bibliothèque de la Sorbonne, maître de conférences à l'École normale, à la Sorbonne (9 mai 1845).
17. QUICHERAT (Jules) ✨, professeur à l'École impériale des chartes, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Voltaire, 9 (9 mai 1845).

MM.

18. RENIER (Léon) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, bibliothécaire à la Sorbonne, rue de Beaune, 20 (9 mai 1845).
19. GRÉSY (Eugène), rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis (9 mars 1846).
20. MAUFRAS, professeur au collège Rollin, rue des Postes, 42 (29 mars 1849).
21. VILLOT (Frédéric) ✨, conservateur des peintures des Musées impériaux, rue de la Ferme des Mathurins, 26 (10 décembre 1849).
22. KOENIGSWARTER (Louis) ✨, docteur en droit, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue Saint-Georges, 43 (10 décembre 1849).
23. LA MARE (A. H. A. DE) O. ✨, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue Basse-Saint-Pierre, 36 (19 avril 1850).
24. FAVÉ (Ildefonse) ✨, lieutenant-colonel d'artillerie, professeur à l'École polytechnique, officier d'ordonnance de l'Empereur, rue des Beaux-Arts, 10 (9 août 1850).
25. MONTAIGLON (Anatole DE COURDR DE), archiviste-paléographe, employé à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (10 février 1851).
26. ROUCÉ (vicomte Emmanuel DE) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Babylone, 53 (10 mars 1851).
27. BRUNET DE PRESLE (Wladimir) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Tarranne, 25 (9 avril 1851).

MM.

28. VINET (Ernest), auxiliaire de l'Institut (Académie des beaux-arts), rue Hauteville, 41 (9 avril 1851).
29. HUILLARD-BRÉHOLLES (Alphonse) ✨, archiviste aux archives de l'Empire, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Honoré, 362 (9 avril 1851).
30. LASTEYRIE (Ferdinand DE), rue du Bac, 32 (9 avril 1851).
31. BORDIER (Henri), auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue d'Amsterdam, 6 (9 avril 1851).
32. RENAN (Ernest), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Casimir-Perrier, 27 (9 avril 1851).
33. NICARD (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).
34. SAULCY (F. DE) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue du Cirque, 5 (6 juin 1851).
35. MICHELANT, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Percier, 6 (19 décembre 1853).
36. WADDINGTON (William-Henri), rue Fortin, 14 (19 décembre 1853).
37. BEULÉ (Ernest) ✨, ancien membre de l'École d'Athènes, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, rue Miromesnil, 19 (9 mai 1854).
38. DEVÉRIA (Théodule), attaché au Musée égyptien du Louvre, quai de Béthune, 36 (8 novembre 1854).
39. COCHERIS (Hippolyte), archiviste-paléographe, biblio-

MM.

thécaire à la Bibliothèque Mazarine, rue Saint-Jacques, 161 (8 novembre 1854).

40. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, place La Fayette, 20 (9 juillet 1855).
  41. VALLET DE VIRIVILLE (Auguste), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, boulevard Beaumarchais, 96 (9 décembre 1855).
  42. MARIETTE (Auguste) ✨, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Constantine, 24 (9 janvier 1856).
  43. DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) ✨, chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, rue Montholon, 14 (16 avril 1856).
  44. DES VERGERS (Marie-Joseph-Adolphe-Noël) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Jacob, 54 (4 février 1857).
  45. . . . .
-

**LISTE**  
**DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS**  
**NATIONAUX ET ÉTRANGERS.**

---

**Associés correspondants nationaux.**

*Ain.*

MM.

SIRAND (Alexandre), juge au tribunal de première instance,  
à Bourg (9 avril 1846).

*Aisne.*

PÉCHEUR (l'abbé), à Fontenoy, près Soissons (4 mars 1857).

*Bouches-du-Rhône.*

ROUARD ✻, conservateur de la Bibliothèque de la ville,  
correspondant du ministère de l'instruction publique,  
à Aix (9 novembre 1834).

*Calvados.*

LEMAISTRE, à Saint-Martin de la Lieue, près Lisieux (9 fé-  
vrier 1821).

CAUMONT (DE) O. ✻, correspondant de l'Institut (Acadé-  
mie des inscriptions et belles-lettres), membre non ré-  
sidant du comité des travaux historiques et des socié-  
tés savantes, à Caen (9 mars 1826).

*Charente-Inférieure.*

DUBOIS ✻, ancien recteur, à la Rochelle (19 décembre 1840).

*Creuse.*

DUGENEST, à Guéret (9 décembre 1837).

*Dordogne.*

MM.

MERLHIAC (GILIBERT DE), ancien officier de marine, à la Treille, commune de la Feuillade (9 novembre 1829).

DESSALLES (Léon), correspondant du ministère de l'instruction publique, au Bugue, et à Paris, rue Amelot, 46 (29 mars 1851).

*Eure.*

LE PRÉVOST (Auguste) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Saint-Martin du Tilleul, et à Paris, rue Jacob, 44 (19 février 1820).

*Eure-et-Loir.*

DOUBLET DE BOISTHIBAULT ✨, avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (19 février 1829).

BOISVILLETTE (GUÉRINEAU DE) ✨, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chartres (29 avril 1835).

ROUSSEL, dit ROUX, ancien professeur de rhétorique, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (9 décembre 1843).

*Gard.*

PELET (Auguste) ✨, inspecteur des monuments historiques du département et conservateur du Musée, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nîmes (19 mars 1831).

*Garonne (Haute-).*

CARTIER (Étienne), à Toulouse (9 décembre 1853).

*Gironde.*

MOULINS (Charles DES), à Bordeaux (29 août 1851).

BRUNET (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).



*Hérault.*

MM.

RENOUVIER (Jules), à Montpellier (29 juin 1838).

RICARD (Adolphe), à Montpellier (9 octobre 1852).

*Indre-et-Loire.*

JEUFFRAIN (André), à Tours (19 août 1833).

CARTIER ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Amboise (29 avril 1834).

*Isère.*

PILOT, archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

*Jura.*

MONNIER (Désiré), correspondant du ministère de l'instruction publique, conservateur du Musée, à Lons-le-Saulnier (9 juin 1821).

*Loir-et-Cher.*

DUPLESSIS, à Loches.

*Loire (Haute-).*

AYMARD, correspondant du ministère de l'instruction publique, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

*Loire-Inférieure.*

CAILLIAUD (Frédéric) ✨, conservateur du Muséum, à Nantes (29 mai 1830).

BIZEUL, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Blain (19 août 1841).

GIRARDOT (baron DE) ✨, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, secrétaire général de la préfecture, à Nantes (9 avril 1847).

GUÉRAUD (Armand), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nantes (10 janvier 1853).

*Loiret.*

MM.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI, à Orléans (9 juin 1826).

MANTELLIER, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Orléans (10 février 1845).

*Lot-et-Garonne.*

BARRÈRE (l'abbé), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Agen (9 janvier 1851).

*Marne.*

DUQUENELLE, à Reims (9 janvier 1856).

*Marne (Haute-).*

PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX, à Langres (10 avril 1837).

*Meurthe.*

GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, à Nancy (10 avril 1843).

BEAUPRÉ, conseiller à la cour impériale, à Nancy (9 avril 1844).

LEPAGE (H.), archiviste du dép., correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nancy (9 janvier 1845).

DIGOT (A.), avocat, à Nancy (18 janvier 1846).

*Meuse.*

DUMONT, substitut du procureur impérial, à Saint-Mihiel (20 juillet 1844).

WIDRANCE (comte DE), à Bar-le-Duc (9 juin 1855).

*Moselle.*

ATTEL DE LUTTANGES (D'), à Metz (9 mars 1829).

DUFRESNE, conseiller de préfecture, à Metz (19 juin 1841).

MM.

SIMON (Victor) ✨, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Metz (9 novembre 1841).

ROBERT (Charles) ✨, sous-intendant militaire, à Metz, et à Paris, à l'École militaire (9 mai 1848).

BOULANGÉ, ingénieur des ponts et chaussées, à Metz (9 février 1853).

*Nord.*

LE GLAY ✨, archiviste du département, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Lille (9 octobre 1824).

COUSSEMAKER (Edmond DE) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Dunkerque (19 mai 1851).

GODEFROY-MÉNILGLAISE (marquis DE) ✨, à Lille, et à Paris, rue Vanneau, 24 (9 mai 1855).

*Oise.*

COLSON (le docteur) ✨, à Noyon (9 juillet 1852).

LONGPÉRIER-GRIMOARD (Alfred DE), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

PEIGNÉ-DELACOURT ✨, à Ourcamp, près Carlepont, et à Paris, rue de Cléry, 23 (16 avril 1856).

*Pas-de-Calais.*

DESCHAMPS DE PAS (Louis), ingénieur des ponts et chaussées, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Saint-Omer (19 février 1839).

HÉRICOURT (comte Achmet D') ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Arras (9 décembre 1846).

VANDRIVAL (l'abbé), à Arras (9 janvier 1854).

*Puy-de-Dôme.*

MM.

BOUILLET (J. B.) ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Clermont-Ferrand (19 mars 1836).

*Pyrénées (Basses-).*

LAGRÈZE (BASCLE DE) ✨, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Pau (9 août 1847).

*Rhin (Bas-).*

LEVRAULT (Louis), receveur des contributions directes, à Obernay (9 décembre 1843).

MATTER (Jacques) O. ✨, ancien inspecteur général de l'Université, à Bergheim, au Charac, par Wasselonne (9 mai 1851).

*Rhin (Haut-).*

BARTHÉLEMY (Anatole DE), sous-préfet, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Belfort (9 mai 1846).

*Rhône.*

REY (Étienne), peintre et architecte, à Lyon (9 mars 1834).

*Saône-et-Loire.*

FOUQUE (Victor), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Châlon-sur-Saône (9 avril 1853).

CHABAS, à Châlon-sur-Saône (9 juillet 1856).

*Seine-Inférieure.*

DELAQUERRIÈRE, à Rouen (29 mars 1823).

COCHET (l'abbé) ✨, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Dieppe (9 août 1853).

*Seine-et-Oise.*

MM.

- BOUCHITTÉ (H.) ✨, ancien recteur, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Versailles (9 novembre 1842).
- MICHEL (Emmanuel) ✨, ancien conseiller à la cour impériale de Metz, à Versailles (19 mai 1846).
- MOUTIÉ (Auguste), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rambouillet (9 mars 1849).
- CHENEVIÈRES-POINTEL (Ph. DE) ✨, inspecteur des Musées des départements, chargé des expositions, à Versailles (9 avril 1854).

*Somme.*

- DUSEVEL (H.), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Amiens (9 janvier 1831).
- GARNIER (Jean), correspondant du ministère de l'instruction publique, bibliothécaire de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

*Tarn.*

- CLAUSADE (Gustave DE), avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rabastens (9 juin 1847).
- GROZES (Hippolyte), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Albi (9 avril 1851).

*Tarn-et-Garonne.*

- CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron) O. ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Castel-Sarrasin (9 mars 1808).
- MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).
- MARY-LAFON, à Montauban (9 mars 1853).

*Vendée.*

- FILLON (Benjamin), à Fontenay (10 décembre 1849).

*Vienne.*

MM.

LECOINTRE-DUPONT (G.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Poitiers (9 janvier 1844).

AUBER (l'abbé), chanoine honoraire, à Poitiers (9 janvier 1851).

*Vienne (Haute-).*

ARDANT (Maurice), archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Limoges (9 février 1838).

*Yonne.*

BENOÎT ✻, procureur impérial, à Auxerre (9 août 1845).

SALMON (Philippe), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Cerisiers, près Sens et à Paris, rue de Lyon, 1 (9 mai 1855).

*Algérie.*

ANDRÉ, à Oran (30 septembre 1829).

LECLERC (Lucien), médecin militaire, à Fort-Napoléon (20 novembre 1851).

**Associés correspondants nationaux, résidant  
à l'étranger.**

*Bade (Grand-duché de).*

WITH ✻, agent consulaire de France, à Manheim (9 juillet 1851).

*Espagne.*

TIRAN (Melchior) ✻, consul de France et chancelier de l'ambassade de France, à Madrid (29 décembre 1845).



**Associés correspondants étrangers.**

*Angleterre.*

MM.

- ELLIS (Sir Henry), ancien directeur du Musée britannique, à Londres (19 décembre 1829).
- AKERMAN (John-Yonge), secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (19 novembre 1841).
- HALLIWEL (James Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).
- BIRCH (Samuel), conservateur adjoint des antiques au Musée britannique, à Londres (9 décembre 1850).
- ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 avril 1851).
- WRIGHT (Thomas), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Londres (9 janvier 1852).
- PETRIE (G.), membre de l'Académie royale d'Irlande, à Dublin (10 janvier 1853).
- COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).
- LOFTUS, à Etrick, en Écosse (4 novembre 1857).

*Autriche.*

- WOLF (Ferdinand), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), l'un des directeurs de la Bibliothèque impériale, à Vienne (9 janvier 1834).
- ARNETH (J.), membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Vienne, conservateur des médailles du cabinet impérial, à Vienne (9 janvier 1852).

*Bavière.*

- THIERSCH, membre de l'Académie des sciences de Bavière, à Munich (9 janvier 1852).

*Belgique.*

MM.

MARCHAL ✨, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles (9 avril 1836).

SCHAYES, membre de l'Académie de Belgique, conservateur des antiques aux archives, à Bruxelles (9 mars 1842).

VAN DER MEERSCH, archiviste de la Flandre, à Gand (9 mars 1845).

ROULEZ (J.) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, professeur d'archéologie à l'Université de Gand, à Gand (19 mai 1846).

WITTE (J. DE) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers; à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52 (19 mai 1846).

CHALON (Renier), correspondant de l'Académie de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

POLAIN (Matthieu-Lambert) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, administrateur de l'université de Liège, à Liège (9 mai 1853).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

*Danemark.*

RAFN, secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague (9 décembre 1829).

WORSAAE, inspecteur des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

MULLER, inspecteur du cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

*Espagne.*

CASTELLANOS DE LOSADA (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, conservateur des médailles de la Bibliothèque nationale, à Madrid (9 avril 1851).

MM.

DELGADO (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire, et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

*États-Unis.*

SQUIER (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

EVERETT (Edward), à Boston (9 juillet 1851).

*Francfort.*

DIEFFENBACH (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

*Grèce.*

RANGABÉ (A. RIZO), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre des affaires étrangères du royaume de Grèce, à Athènes (19 octobre 1849).

*Hollande.*

JANSSLN, conservateur du Musée d'antiquités, à Leyde (10 décembre 1849).

WALL (J. DE), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

LEEMANS (Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

*Italie.*

CIBBARIO ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre de l'Académie royale, à Turin (20 août 1832).

GAZZERA (Costanzo), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Turin, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Turin (25 mars 1858).

MORBIO (le comte Charles), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Milan (9 mars 1839).

BONNEFOY (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

QUARANTA (Bernard) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Naples, à Naples (10 décembre 1849).

MM.

SAN-GIORGIO-SPINELLI (le prince), président de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

FUSCO (Joseph-Marie), membre de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

CAVEDONI (l'abbé), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du cabinet grand-ducal des médailles, à Modène (9 décembre 1850).

MARCHI (le P. Joseph), membre de la commission des antiquités chrétiennes, et du collège philologique de l'université, professeur au collège romain, à Rome (9 janvier 1852).

ROSSI (le chevalier J. B. DE), interprète des manuscrits à la bibliothèque du Vatican, membre de la commission des antiquités chrétiennes, et du collège philologique de l'université, à Rome (10 janvier 1853).

GARUCCI (le P.), membre de l'Académie Ercolanese, à Rome (9 juillet 1854).

MINERVINI (Giulio), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Naples (9 août 1854).

*Luxembourg (grand-duché de).*

NAMUR (A.), à Luxembourg (29 août 1850).

*Portugal.*

MACEDO (le conseiller commandeur DE), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

*Prusse.*

GERHARD (Édouard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 décembre 1850).

MM.

PANOFKA (Théodore), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 décembre 1850).

FRIEDLAENDER (Julius), à Berlin (9 décembre 1850).

ZUMPT (A. W.), à Berlin (9 janvier 1852).

MOMMSEN (Théodore), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 janvier 1852).

*Russie.*

LABANOFF (le prince A. DE), à Saint-Pétersbourg (9 février 1827).

KOEBNE (DE), à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

BARTHOLOMEI (DE), membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (9 décembre 1850).

SABATIER, membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (29 août 1851).

ONWAROFF (le comte), ancien ministre de l'Instruction publique, à Moscou (4 novembre 1857).

*Saxe.*

JAHN (Otto), à Dresde (10 janvier 1853).

*Suisse.*

QUIQUEREZ, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

TROYON, à Bel-Air près Cheseaux, canton de Vaud (10 décembre 1849).

VULLIEMIN (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

SCHNELLER, à Lucerne (1<sup>er</sup> juillet 1857).

*Wurtemberg.*

WARNKOENIG, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur de droit à l'université, à Tubingue (9 août 1834).

---

# LISTE

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Avec lesquelles la compagnie est en correspondance.

---

### Sociétés françaises.

ACADÉMIE des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut impérial de France.

---

AISNE, *Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.

AUBE, *Troyes*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.  
— Académie de Caen.

— *Bayeux*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

CHER, *Bourges*. Société Historique du Cher.

CORRÈZE, *Tulle*. Société Historique et Littéraire du Bas-Limousin.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Breuc*. Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des Sciences naturelles et d'Antiquités de la Creuse.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des Monuments Historiques de la Gironde.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société Archéologique de Montpellier.

— *Béziers*. Société Archéologique de Béziers.



- INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société Archéologique.
- LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.
- LOIRET, *Orléans*. Société Archéologique de l'Orléanais.
- LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des Sciences et des Lettres.
- MARNE, *Reims*. Académie de Reims.
- MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société Historique et Archéologique.
- MEURTHE, *Nancy*. Académie Stanislas.
- MOSELLE, *Metz*. Académie des Sciences, Lettres et Arts.
- NORD, *Lille*. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.
- *Cambrai*. Société d'Émulation.
- *Douai*. Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.
- *Dunkerque*. Société Dunkerquoise.
- OISE, *Beauvais*. Athénée du Beauvoisis.
- PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
- *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
- RHÔNE, *Lyon*. Académie de Lyon.
- SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
- SEINE, *Paris*. Société de l'Histoire de France. — Institut Historique. — Société Philotechnique.
- SEINE-ET-OISE, *Rambouillet*. Société archéologique.
- *Versailles*. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts.
- SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie de Rouen.
- SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de Statistique du département des Deux-Sèvres.
- SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie. — Académie du département de la Somme.

VAR, *Toulon*. Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société Archéologique et Historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'Émulation du département des Vosges.

YONNE, *Auxerre*. Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

— *Sens*. Société Archéologique de Sens.

ALGÈRE, *Constantine*. Société Archéologique de la province de Constantine.

#### Sociétés étrangères.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des Sciences.

— *Laybach*. Société Historique de la Carniole.

— *Gratz*. Société Historique de Styrie.

BADE, *Manheim*. Société Historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des Sciences.

— *Bamberg*. Société Historique.

— *Ratisbonne*. Société Historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruzelles*. Académie royale de Belgique.

— *Liège*. Académie d'Archéologie.

— *Mons*. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.

— *Odensée*. Société Littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'Histoire.

ÉTATS-UNIS, *Boston*. Société des Antiquaires.

— *New-York*. Société Ethnologique.

— *Philadelphie*. Société Philosophique américaine.

— *Washington*. Institut Smithsonian.

GRÈCE, *Athènes*. Société Archéologique.

HESSE-CASSEL, *Mayence*. Société des Antiquaires.

ITALIE, *Turin*. Académie royale des Sciences.

— *Chambéry*, Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Société Archéologique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des Sciences.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des Sciences.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

— *Lausanne*. Société d'Histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société Historique des Cinq Cantons.

TURQUIE, *Constantinople*. Société Centrale.

---

## NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

# M. PHILIPPE DE GOLBÉRY,

Par M. MATTER, associé correspondant.

---

*Lue dans les séances des 6 et 13 janvier 1858.*

---

MARIE-PHILIPPE-AIMÉ DE GOLBÉRY, ancien député, premier président honoraire de la Cour impériale de Besançon, correspondant de l'Institut et de la Société des Antiquaires de France, était né à Colmar, le 1<sup>er</sup> mai 1786.

Sa famille, d'origine irlandaise, était venue en France à la suite de la reine Henriette, fille de Henri IV, et s'était établie d'abord dans la Marche.

Sur la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, le bisaïeul de Philippe, Sylvain de Golbéry, se rendit en Alsace en qualité d'inspecteur général des eaux et forêts, place qu'il échangea au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle contre celle de greffier en chef au conseil souverain de Colmar.

Un autre Sylvain de Golbéry, oncle de notre confrère,

accompagna M. de Bouflers au Sénégal, et publia sur ce voyage une relation qu'on lit encore avec intérêt.

Le père de Philippe, conseiller à la cour de Colmar, destinait son fils à la magistrature, lorsque la révolution vint briser, avec les parlements du royaume, le conseil souverain d'Alsace. Toutefois, cette catastrophe n'eut sur l'éducation du jeune Golbéry d'autre effet que de la rendre plus simple et plus forte. Sa studieuse enfance présagea un homme supérieur, servi par une mémoire extraordinaire. Elle fut précoce, si tout n'est pas illusion dans ce qu'il en dit lui-même, un peu gaiement, ce semble, dans ses Notes. « Personne, dans ma famille, y affirme-t-il, n'a jamais pu me croire ni me détromper quand je prétendais de bonne foi que la cérémonie de mon baptême était restée dans ma mémoire, ayant été différée de trois mois pour attendre ma marraine. » Le fait est que, dès le début, il apporta à ses études une grande facilité et un goût très-vif. Passant rapidement de l'école primaire au collège, il joignit aux leçons de ses maîtres des lectures choisies par sa mère, femme distinguée par son esprit et par sa piété.

A l'âge de onze ans, un voyage qu'il fit avec elle auprès de son oncle le général Schérer, alors ministre de la guerre, lui fournit la double occasion de montrer toute la vivacité de ses affections d'étudiant et un peu de cette hardiesse qui sied si bien à ceux qui savent la justifier. Lecteur enthousiaste du *Courrier des Enfants*, que publiait Jauffret, il se fit présenter à cet écrivain pour lui témoigner de vive voix toute l'admiration qu'il professait pour son journal.

Ce voyage ayant amené la nomination du père de M. de Golbéry à la place de directeur des domaines du département de Rhin et Moselle, sa famille alla demeurer à Colblentz. Les études eussent été moins calmes dans cette ville de garnison qu'à l'ancienne abbaye de Munster-Meyenfeld, située dans le voisinage et devenue un pensionnat renommé. On plaça dans cette maison le jeune Golbéry, qui y passa plusieurs années, s'y éprit d'une véritable passion pour l'é-

tude de la langue grecque et y reçut ces profondes impressions de religion qui devaient se réveiller si vives au déclin de sa carrière.

Rappelé dans la maison paternelle, Golbéry suivit, à l'école secondaire de Coblenz, les leçons d'histoire d'un des écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, Joseph Gœrres, qui l'initia, dès cette époque, à la mythologie et au symbolisme de l'antiquité grecque et orientale, à l'étude de laquelle ce maître apportait une capacité éminente. Un premier prix de mathématiques remporté à quinze ans, joint aux fascinations de l'époque, fit naître dans l'esprit du studieux écolier l'ambition d'entrer dans la carrière des armes par l'École polytechnique. Mais sa famille préférait pour lui la magistrature, et sa mère le conduisit à Paris dans ces vues. Il suivit, pour se préparer à l'école de droit, les cours de l'école centrale des Quatre-Nations.

Les leçons de Villoison, aidées de celles de Gail, achevèrent de développer, dans l'esprit du jeune Golbéry, ce goût des lettres anciennes que lui avaient donné ses professeurs allemands. L'illustre d'Ansse de Villoison l'initia à la science de la critique érudite. Gail le mit en rapport avec le jeune Letronne, pour lequel il conçut dès lors un vif attachement, et dont il demeura l'ami, le correspondant et l'émule dans toutes les phases de sa carrière, le visitant, l'attirant chez lui, le consultant sur tous ses travaux, suivant et admirant toutes les publications du célèbre antiquaire.

Entré à l'école de droit, Golbéry se lia avec les plus studieux de ses camarades, Hennequin, Dunoyer, Dupont-Delporte, de Stassart, et surtout Blondeau, qui devait plus tard diriger cette école.

Toutefois, dès 1806, un enseignement de droit ayant été donné à la ville de Coblenz, Mme de Golbéry y retourna avec son fils, qui y fit sa troisième année et y passa ses examens. Sachant les codes à peu près par cœur, il répondit de manière à laisser au baron de Beyts, inspecteur général des écoles de droit, qui présidait les épreuves, des



souvenirs qui devaient amener bientôt sa première nomination dans l'ordre judiciaire.

Ses études terminées et son diplôme obtenu, M. de Golbéry essaya d'abord de la profession d'avocat. Il se fit inscrire au tableau du ressort de Colmar dès 1808, à peine âgé de vingt-deux ans. Toutefois le barreau d'une petite ville n'offrait point des avantages suffisants à sa légitime ambition. Il tenta de se faire attacher au conseil d'État. Mais, ayant rencontré des lenteurs qu'il ne s'expliquait pas, il accepta des mains de M. de Beyts, chargé d'organiser la justice en Hollande, la place de substitut au tribunal d'Aurich.

C'était en 1811. Dès le mois de novembre de la même année, le jeune magistrat, qui avait eu occasion de se distinguer dans une affaire de censcrits récalcitrants soutenus par la population, fut nommé procureur impérial à Stade, département des Bouches de l'Elbe. Il fut renvoyé à Aurich dans la même qualité dès le mois de janvier suivant, et y resta peu. Impatient d'obtenir un poste à l'intérieur et de réaliser son mariage avec Mlle Merlin (de Thionville), arrêté depuis 1808, il sollicita la place de procureur impérial à la résidence de Colmar. Ses vœux furent exaucés le 29 janvier 1813, peu de jours après la célébration de l'union qui devait répandre tant de charmes sur sa vie.

Les événements de 1814, auxquels il prit une part incompatible avec la qualité de chef de parquet, l'ayant amené à se démettre de son emploi, il se fit reporter au tableau des avocats et essaya de se plier aux habitudes et aux devoirs du barreau. Il les embellissait par ces études de philologie et d'archéologie qui lui offraient des attraits irrésistibles. Au fond du cœur, il regrettait les travaux du parquet, mais en aspirant à la magistrature *assise*. Le moment d'y arriver n'était pas venu. Toutefois grâce à M. de Serre, premier président de la cour de Colmar, qui l'avait connu à Stade, il fut nommé en 1818 substitut du procureur général de cette cour. Deux ans après, il obtint

la place de conseiller, devenue vacante par la retraite de son père.

M. de Golbéry garda cette douce position jusqu'en 1843. Ses meilleurs écrits sont de cette période de sa vie, pendant laquelle il fut nommé successivement correspondant de plusieurs compagnies savantes et des plus illustres.

Il commença sa carrière littéraire par les journaux. La *Revue encyclopédique* de M. Jullien, le *Bulletin* de M. de Férussac, le *Courrier littéraire de Strasbourg*, firent ouvrir à sa plume facile et féconde les colonnes de la *Revue germanique*, des *Annales de Heidelberg*, de *l'Univers religieux*, du *Moniteur*, du *Journal des Savants*. Il y écrivait sur toutes sortes de questions, mais préférant toujours celles d'histoire, de philologie et d'archéologie. Les articles qu'il consacra aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, au principal ouvrage de M. Daunou, et aux *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte* de M. Letronne, sont de véritables traités.

Des écrivains d'un esprit moins prompt se feraient difficilement une idée du nombre et de la variété de ses articles. Le laborieux auteur nous en a laissé lui-même le catalogue, et la substance s'en retrouve en partie dans les Recueils auxquels il donna plus tard son concours, le *Dictionnaire de la Conversation*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, les *Mémoires* de plusieurs corps savants.

Dès 1821, il publia un écrit spécial qui signala son nom à ces corps et dessina sa position d'historien archéologue. J'entends le Mémoire intitulé : *Les villes de la Gaule rasées par M. A. Dulaure, et rebâties par P.-A. de Golbéry*. Paris, in-8°.

Dulaure avait soutenu, d'abord dans une dissertation savante<sup>1</sup>, puis dans son *Histoire de Paris*, non-seulement

<sup>1</sup>. Voy. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, vol. II, pag. 82-112.

qu'à l'arrivée des Romains Paris n'était pas une ville, mais encore qu'à cette époque les Gaulois n'avaient point de villes proprement dites; que les mots *civitas*, *urbs* et *oppidum*, dont se servent les historiens latins et que nous traduisons par ceux de *ville* et de *cité*, ont pour eux un autre sens que celui que nous y attachons aujourd'hui; que le mot *urbs* se rencontre peu dans César; que *civitas* signifie république, *oppidum* retranchement.

C'est à cette série d'assertions, les unes fondées, les autres exagérées, que s'attacha M. de Golbéry, les combattant, après de vives protestations de déférence pour leur auteur, avec une pétulance d'ailleurs annoncée dans son titre et qui n'ôta rien à la solidité de son traité. En effet, si fondées que paraissent quelques-unes des remarques de Dulaure, le sens des mots *civitas*, *urbs*, *oppidum*, *vicus*, est mieux défini par son jeune adversaire. Golbéry n'a point de système fait à soutenir, de prétendue découverte à défendre, et il se laisse tout simplement guider par les textes. Il ne se fait pas d'ailleurs illusion sur la véritable portée de son travail, et exprime sincèrement le regret d'avoir écrit à la campagne, privé des ressources d'une bibliothèque spéciale et particulièrement des lumières que lui auraient fournies la *Géographie* de Ptolémée et la *Table* de Peutinger.

En supprimant dans la forme de ce traité, qui a été traduit en latin par l'auteur et inséré par MM. Lemaire et Achaintre dans leur édition de César, ce qui n'a pas trait au fond de la question, on en ferait un excellent morceau de critique historique.

De ce travail sur la Gaule en général, Golbéry passa à l'étude spéciale de l'histoire de sa province, l'Alsace, dont les annales, la géographie et les monuments avaient été si bien indiqués par le savant Schœpflin (*Alsatia illustrata* et *Alsatia diplomatica*).

L'Alsace, et surtout le département du Haut-Rhin, qu'il habitait, devint, à partir de cette époque, l'objet essentiel

des recherches assidues, des explorations personnelles de M. de Golbéry. Il n'est point, dans cette contrée, si extraordinairement riche en monuments, de vieux château, d'église, de chapelle, de mur païen, d'ancien monastère, de ruine quelconque qu'il n'ait visitée, mesurée, refaite en idée, soit à lui seul, soit de compagnie avec un ami. J'entends M. Schweighaeuser, fils de l'helléniste, et lui-même helléniste, antiquaire et poète distingué, qui explorait le Bas-Rhin dans le même but, avec une vaste érudition et une ardeur infatigable.

Golbéry rédigea d'abord une suite de mémoires détachés, parmi lesquels je signale ceux qui ont pour objet : *Les anciennes fortifications qu'on voit au sommet des Vosges*, inséré au tome V (p. 106) de nos *Mémoires* ; *Argentuarum, ville des Séquaniens* ; *La patrie primitive des Germains* ; un *Extrait des règlements concernant le service des châteaux forts en Alsace*, publié au tome XIII (p. 252) de nos *Mémoires* ; *L'Analyse d'un Mémoire de M. Max. de Ring sur les tombes celtiques de l'Allemagne* (t. XIV, p. 104 et suiv.).

Il entreprit ensuite, avec son savant ami, la description générale de tous les monuments de sa province, qu'il publia en 1828, sous ce titre : *Antiquités de l'Alsace ; châteaux, églises et autres monuments des départements du Haut et Bas-Rhin*. Strasbourg, 2 volumes in-folio.

Cet ouvrage, qui résumait un assez grand nombre de mémoires présentés antérieurement aux concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et honorés par elle de diverses récompenses, sur le rapport de sa commission des Antiquités nationales, est encore, malgré d'inévitables lacunes et une tendance trop descriptive, une des meilleures publications dont les monuments historiques de la France ont été l'objet depuis trente ans. Il fut fort apprécié et, malgré l'absence regrettable de ces indications auxquelles l'historien attache tant de prix, celles des sources et des documents, il inspire une grande confiance.

L'un des deux auteurs, Schweighaeuser, était corres-

pendant de l'Institut depuis quelques années ; M. de Golbéry obtint cette distinction pendant l'impression du travail. Il était devenu associé correspondant de la Société des Antiquaires de France à la suite de la publication de son Mémoire sur les villes de l'ancienne Gaule. Sa vocation d'antiquaire était désormais décidée. L'Académie de Toulouse se l'associa à ce titre. La Société pour la conservation des monuments de France, fondée à Caen par l'honorable M. de Caumont, le nomma un de ses inspecteurs divisionnaires. D'autres sociétés savantes suivirent cet exemple.

Loin de se reposer après la publication de son principal ouvrage, *la Description du Haut-Rhin*, dont nous venons de parler, notre laborieux confrère regarda ce travail même comme un point de départ pour une histoire spéciale de l'Alsace. Cette composition, il n'a cessé de la rêver pendant toute sa vie, et pour la réaliser il a fait transcrire nombre de documents et laissé de belles notes, les unes écrites encore dans les dernières années de sa trop courte carrière.

Une grande variété d'autres travaux, joints à ses fonctions judiciaires, mais surtout son entrée dans les corps administratifs et politiques et une correspondance trop étendue peut-être, ont absorbé le temps et les facultés qu'il eût été heureux de consacrer à cette généreuse entreprise. Ces honorables distractions n'étaient d'ailleurs que les conséquences naturelles de ses goûts si vifs, de sa capacité si grande, de son activité si générale.

J'ai parlé d'abord de la variété de ses travaux. Elle fut telle qu'elle nous étonne encore. Aux simples mémoires, aux dissertations archéologiques et au grand volume in-folio qui en fut comme le résumé, mais qui néanmoins avait demandé un temps considérable, il ajouta successivement toutes sortes de travaux de philologie et d'histoire.

En philologie, il s'attacha tour à tour à l'interprétation de deux poètes éminents, d'un orateur du premier rang et d'un célèbre historien : Virgile, Tibulle, Cicéron, Suétone.

Son Tibulle, arrangé pour la collection Lemaire, est le principal de ses travaux. C'est un texte revu d'après les meilleures éditions, précédé d'une biographie du poète et annoté avec le secours des plus sages commentateurs. Publiée à la même époque que celle de Dissen (1833), qui avait pour objet essentiel la révision critique des variantes, l'édition de Golbéry avait pour but principal l'intelligence plus complète du célèbre élégiaque. Elle fut d'autant plus prisee des véritables amateurs qu'elle se tenait mieux à distance des extrêmes, rejetant les interprètes trop frivoles et les interprètes trop graves, qui cherchent les uns et les autres des pensées que n'avait pas l'auteur.

Après Tibulle M. de Golbéry aborda Virgile. Il traduisit en latin, pour la collection Lemaire encore, des notes choisies dans deux volumes, que le célèbre Voss avait publiés en allemand sur les *Géorgiques*.

Puis il traduisit pour la collection Panckoucke les *Lettres* de Cicéron, pour l'intelligence desquelles il trouvait un guide si sûr dans les textes allemands de Wieland.

Enfin il traduisit pour la même collection les *Œuvres* de Suétone, si dignes d'occuper les loisirs d'un magistrat lettré.

A ces travaux de philologie, qui étaient en partie des traductions, se mêlaient naturellement des travaux d'histoire. C'étaient des traductions aussi en majeure partie.

Le plus illustre des professeurs de Golbéry, Gœrres, lui avait signalé trois historiens éminents de l'Allemagne contemporaine, Schlosser; Niebuhr et Creuzer, dont le premier et le dernier vivent encore <sup>1</sup>.

En 1828, et concurremment avec sa publication sur l'Alsace, M. de Golbéry publia sa traduction de *l'Histoire universelle de l'antiquité* de Schlosser (3 vol. in-8°).

Dès la même époque, il corrigeait les épreuves de sa tra-

1. Le baron Frédéric de Creuzer vient de terminer aussi sa belle carrière, à l'âge de 88 ans.



duction de *l'Histoire romaine* de Niebuhr, sept volumes in-8°, dont les premiers parurent en 1830.

Il allait, au milieu de la traduction de tant de volumes, de la correction de tant d'épreuves et de l'élucidation de tant de questions, qu'un traducteur consciencieux est obligé d'examiner par lui-même, sous peine de ne faire que des contre-sens, aborder hardiment la traduction de la *Symbolik* de Creuzer; et déjà la main était mise à l'œuvre quand il apprit qu'il était prévenu par M. Guigniaut.

D'ailleurs, le traducteur de Suétone, de Cicéron, de Schlosser et de Niebuhr pouvait se consoler : il avait donné des preuves suffisantes de l'étendue de son érudition, de la rapidité de sa plume et de l'élégance de son style.

Il en donna une preuve de plus dans une composition, moins grave et plus originale, son *Histoire de la Suisse*, écrite pour *l'Univers pittoresque* de MM. Didot, à titre de distraction.

Les fonctions judiciaires d'un conseiller de cour, fort douces à l'ordinaire, l'étaient peu pour M. de Golbéry. Il présidait les assises du ressort avec une aisance et une distinction qui portaient la cour à l'en charger sans cesse. Elle savait d'ailleurs qu'elle l'obligeait, surtout en l'envoyant au milieu des savants et des bibliothèques de Strasbourg, qu'il ne cessait d'y rechercher, je le sais.

Toutefois, ce furent bientôt d'autres honneurs qui absorbèrent les plus belles heures et les plus nobles facultés de Golbéry, je parle de son entrée dans les corps administratifs et politiques. C'est d'ordinaire ce que l'homme recherche le plus qui le prive et l'afflige le plus. En effet, cette vie si calme, consacrée aux douces émotions des lettres et aux saints devoirs de la magistrature, se trouva tout à coup engagée dans les soucis de l'administration, qu'elle avait ignorés, et dans les débats politiques, où elle n'avait figuré encore qu'à sa grande confusion. Mais ces charges offraient à cette époque ce qu'elles offrent à toutes, de brillantes sé-

ductions mêlées à d'amers désillusionnements, et on se flatte toujours d'échapper à ceux-ci.

M. de Golbéry entra au conseil général de son département en 1833, et remplit jusqu'en 1847 les fonctions de secrétaire de ce corps. Il s'y occupait surtout, outre le surcroît de travail que lui donnaient les procès-verbaux, des questions d'instruction primaire et de conservation des monuments historiques. Ces questions, si importantes alors dans le Haut-Rhin, où il y avait beaucoup à faire sous les deux rapports, ne pouvaient avoir un avocat plus habile.

En 1834, il entra aussi à la Chambre des députés, arène de luttes aussi vives que celles qui en ouvraient les portes. Nous avons rappelé ailleurs les agitations que les affaires politiques ont jetées dans cette carrière, qu'elles ont abrégée peut-être<sup>1</sup> : ici nous ne parlerons que du temps qu'elles ont ravi à de belles et graves études. Chacun sait ce que, sous le régime parlementaire, les brigues électorales, les lettres de candidature et les tournées d'élu, les questions de banquet ou de cabinet, et enfin les affaires réelles, celles de l'arrondissement ou celles du pays, consommaient d'heures et de forces.

M. de Golbéry, qui fut député jusqu'en février 1848, apporta dans l'accomplissement de ses devoirs publics toute l'activité de son esprit, tout le feu de son âme. Il prenait part aux discussions toutes les fois qu'il se présentait des affaires de sa compétence spéciale ou dignes de son affection particulière. Il portait la parole avec autant d'aisance que de courtoisie. Il allait voter, le cas échéant, malgré les plus grandes souffrances, et ne négligeait aucun intérêt de son pays, pas plus celui du vignoble que celui du chemin vicinal.

Député actif, zélé pour l'une des plus grandes gloires de la France, celle des lettres, il prit un intérêt profond et une large part aux travaux des comités historiques établis auprès du ministère de l'Instruction publique.

1. Dans la *Revue d'Alsace*, mois de janvier, février et mars 1857.

Il exerça une influence marquée pour la création d'une de nos plus jeunes et de nos plus heureuses institutions, l'*École des Chartes*.

Quand on considère qu'à ces fatigants honneurs étaient venues se joindre les fatigantes fonctions de procureur général de la Cour de Besançon, auxquelles M. de Golbéry fut nommé en 1845, et qu'il tenait à remplir avec tout l'éclat qu'elles demandaient, on comprend à peine comment son activité a pu suffire à tout.

Elle a même suffi pour continuer, pour étendre encore une correspondance déjà si étendue.

La sienne l'était singulièrement. Elle embrassait, outre plusieurs membres de l'Académie des inscriptions, beaucoup d'antiquaires, de philologues et d'historiens de France, d'Allemagne et d'Italie, et quelques-uns des hommes politiques les plus distingués du temps, M. Molé, M. Guizot, M. de Salvandy, M. de Montalembert à leur tête, sans compter les amis, la famille, les clients ou les correspondants officiels, et dans les derniers temps, les conseillers spirituels.

Ce qui distingue sa correspondance, c'est ce qui distinguait sa parole, sa personne : une profonde bonté de cœur, une parfaite obligeance, et par-dessus tout beaucoup d'esprit, une gaieté inaltérable éclatant volontiers en saillies, une extrême facilité en tout.

Toutefois, les dernières pages de la main affaiblie de Golbéry sont empreintes d'une douce et profonde gravité.

Rendu à la vie privée par la révolution de 1848, il se retira à la campagne, le cœur brisé ainsi que le corps. Son âme, prenant possession d'elle-même dans ce repos entouré de dignité et se préoccupant de son avenir, ne voulut plus vivre désormais que pour elle, c'est-à-dire pour Dieu, sa famille et les lettres. Déjà les impressions religieuses de son enfance avaient été profondément réveillées par les prédications de l'orateur célèbre, qui vient d'achever sa carrière apostolique, le P. de Ravignan. Elles se développèrent ra-

pidement et prirent une grande place dans ses dernières années, adoucissant toutes ses souffrances, même celles du souvenir, et lui donnant des joies nouvelles.

A ces douceurs se joignaient toujours les consolations des lettres, et Golbéry put élaborer encore quelques-unes de ces compositions qui conviennent aux jours du déclin : l'éloge d'un académicien de Besançon, quelques articles de journaux, quelques pages touchantes et graves sur la carrière qu'il avait parcourue.

Et ce n'était pas même là assez pour cet esprit jadis si ardent. Le goût du travail étant toujours vif, M. de Golbéry reprit son projet d'écrire l'histoire de l'Alsace et d'y expliquer l'origine, la splendeur, toute la destinée de ses monuments. Mais la politique l'enleva encore une fois à l'histoire et à l'archéologie. Plusieurs défaillances l'ayant averti qu'au temps allait pour lui succéder l'éternité, il prit le *Moniteur* des quinze années de sa vie de député, et traça d'après ces pages la revue de sa carrière parlementaire. Il n'avait pas achevé ce pénible travail lorsque la mort vint l'appeler. Le 5 juin 1854, entouré de sa famille, pour laquelle il était un objet de culte, il expira doucement à son château de Kientzheim, près de Colmar.

Il ne laisse point de fils. A ses neveux est confié le grave mandat de maintenir l'honneur de son nom.

Peu de carrières sont aussi riches en travaux, aussi chères aux lettres, aussi dignes de mémoire que celle de Philippe de Golbéry.

Et puisqu'on aime à connaître les rapports du biographe avec celui dont il nous parle, j'ajouterai qu'en écrivant sur sa vie et ses travaux la notice plus étendue qui a paru dans la *Revue d'Alsace*, j'ai voulu accomplir une promesse faite à mon illustre ami lors de notre dernière entrevue dans ce monde.

---

EXTRAITS  
DES  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 6 janvier 1858.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE, président, et de  
M. HUILLARD-BREHOLLES, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 1857 est  
lu et adopté.

L'ordre du jour appelant ensuite l'installation du nouveau  
bureau, M. Brunet de Presle, président sortant, après  
avoir remercié la compagnie du concours bienveillant qu'elle  
lui a prêté dans l'exercice des fonctions qu'elle lui avait  
confiées, invite son successeur et les autres officiers de la  
Société, élus dans la dernière séance, à venir prendre place  
au bureau.

M. le comte de Nieuwerkerke, n'ayant pu assister à la  
séance, M. Huillard-Breholles, premier vice-président, s'as-  
sied au fauteuil de la présidence.

Il demande que des remerciements soient votés au bureau  
sortant. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

*Ouvrages offerts.*

M. le président présente les ouvrages offerts depuis la dernière séance, et, sur sa proposition, la Société décide que ces ouvrages seront déposés dans sa Bibliothèque, et que des remerciements seront adressés, en son nom, aux donateurs<sup>1</sup>.

*Correspondance.*

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui réclame, pour la Bibliothèque des sociétés savantes, deux exemplaires du Bulletin de la Société, 3<sup>e</sup> trimestre. Il sera fait droit à cette réclamation.

M. d'Otreppe-de-Bouvette, de Liège, demande le titre d'associé correspondant étranger. MM. de Longpérier et de l'Escalopier se portent ses présentateurs; MM. Nicard, Maufras et Bordier sont chargés de présenter un rapport sur sa candidature.

*La Société archéologique du midi de la France*, en envoyant la II<sup>e</sup> livraison du VII<sup>e</sup> volume de ses publications, annonce qu'elle a reçu deux exemplaires du XX<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Compagnie, et qu'elle a décidé qu'un de ces exemplaires serait détruit, si dans un délai de quinze jours, la Compagnie ne l'avait fait retirer.

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, il est décidé que le nom de la Société archéologique du midi de la France sera rayé de la liste des Sociétés avec lesquelles la Compagnie est en correspondance, et qu'il lui sera donné avis de cette décision.

1. Le même fait se présentant au commencement de chaque séance, il n'en sera plus fait mention dans ces extraits. On trouvera, après le compte rendu de la dernière séance du trimestre, la liste détaillée de tous les ouvrages offerts dans les différentes séances.



*Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'elle vient de perdre un de ses membres honoraires, M. Gilbert. La Compagnie s'associe aux regrets exprimés à cette occasion par M. le président, et émet le vœu qu'une notice sur la vie et les travaux de ce savant soit insérée dans un des prochains numéros du Bulletin. M. de Martonne, répondant à l'invitation qui lui en est faite par M. le président, veut bien se charger de rédiger cette notice.

M. le président annonce ensuite que par deux décisions récentes de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Lacabane a été nommé directeur de l'Ecole impériale des Chartes, et M. Cocheris, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, qui assiste à la séance, présente à la Société trois statuettes antiques, qui ont été récemment découvertes dans le département de l'Oise, à Pierrefonds, à Brouchy et à Goulencourt. La première est en pierre tendre et d'un travail très-grossier; la seconde est en pierre dure et d'une époque plus ancienne; enfin la troisième, qui est en terre cuite vernissée et d'un travail beaucoup plus barbare encore, pourrait, suivant l'opinion d'un certain nombre de membres, être attribuée à l'époque celtique.

M. le secrétaire donne lecture d'une notice de M. Matter, associé correspondant à Bergheim (Bas-Rhin), *sur la vie et les travaux de M. de Golbéry*. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

## Séance du 13 janvier.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président

### *Correspondance.*

La Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, réclame quelques-unes des publications de la Compagnie, qu'elle n'a pas reçues, et offre les volumes de ses mémoires qui pourraient manquer à la collection de la Compagnie. Renvoi à M. l'archiviste bibliothécaire.

### *Travaux.*

M. le président exprime le regret que le nom de M. l'abbé Barrère ait été omis dans la liste des membres et associés correspondants de la Société, auxquels des récompenses ont été décernées dans la dernière séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, liste qui a été publiée dans le bulletin de l'année dernière, 2<sup>e</sup> trimestre, p. 135. M. l'abbé Barrère a obtenu dans cette séance, une mention honorable au concours des antiquités nationales, pour son *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; 2 vol. in-4°.

M. Bourquelot lit, à titre de communication, une *notice sur la chancellerie des comtes de Champagne*.

M. le secrétaire fait une deuxième lecture de la notice de M. Matter, *sur la vie et les travaux de M. de Golbéry*. Cette notice est renvoyée à la commission des impressions.

## Séance du 20 janvier.

Présidence de M. MARJON, vice-président.

### *Correspondance.*

Lettre du secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, qui annonce l'envoi des publications de cette académie, et accuse réception du XXII<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société.

### *Travaux.*

M. Vallet de Viriville entretient la Société des découvertes d'estampes, faites à la bibliothèque royale de Belgique, par M. Alvin, directeur de cet établissement.

« En procédant à une sorte de récolement *ad hoc* de cette bibliothèque, M. Alvin y a découvert un volume manuscrit qui renfermait accessoirement un certain nombre d'estampes. Ce volume est intitulé *Gerardi Corselii ad institutiones Justiniani auctarium*. Il contient le cours d'*Institutes* professé à l'université de Louvain en 1600, par Gérard de Coursèles, célèbre professeur de droit, recueilli par Van Sestich, l'un de ses auditeurs. Van Sestich fut à son tour docteur renommé, professeur de droit, et mourut en 1634. Les marges et les blancs de ce manuscrit ont été décorés, par lui, selon toute apparence, de nombreuses estampes consistant en portraits, culs-de-lampe, vignettes et empreintes de nielles italiens. Les portraits, entremêlés sans aucun ordre apparent, appartiennent à quatre séries, et sont de quatre graveurs différents. Ils représentent tous des jurisconsultes antérieurs au dix-septième siècle. Vingt-huit ont été gravés en France par Thomas de Leu. Cent deux autres pièces paraissent dénoter des graveurs italiens. La

portion la plus intéressante de cette collection consiste dans les nielles. Ils forment en tout 29 pièces, qui comprennent seulement quatorze sujets différents. En effet, plusieurs de ces pièces ou sujets se répètent au nombre de deux, trois et même quatre épreuves. Cette circonstance ne s'était jamais rencontrée jusqu'ici, et l'existence de quatre épreuves d'un même nielle paraissait impossible à Duchesne aîné, notre compatriote, l'historien des nielles. Sur ces quatorze sujets, onze étaient connus et avaient été décrits par Duchesne. Les trois pièces dont les titres suivent sont inédites : 1° *La Femme aux cinq Génies* (3 épreuves); 2° *le Triomphe de l'Amour* (1 épreuve); 3° *le Tireur d'Épine* (1 épreuve). Aucune de ces pièces n'est datée; mais elles paraissent, d'après le style, d'après les variations des costumes, du goût et de la manière, embrasser une période chronologique assez grande. Cette période pourrait s'étendre depuis la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'époque de Marc-Antoine : c'est-à-dire vers 1520. M. Alvin a publié récemment sur ces nielles et sur quelques autres monuments de ce genre, que possédait antérieurement la bibliothèque royale de Belgique, une notice intéressante dont voici le titre :

« LES NIELLES de la Bibliothèque royale de Belgique. Notice lue à la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, par M. Alvin, membre de l'Académie et conservateur en chef de la Bibliothèque royale. Bruxelles, 1857, in-8°.

« L'auteur a joint au texte une suite de photographies, qui reproduisent chacun des sujets de nielles.

« Au mois d'août 1857, ajoute M. Vallet de Viriville, M. Alvin a bien voulu me communiquer les originanx sur place, c'est-à-dire à la bibliothèque royale de Bruxelles. En les comparant aux reproductions photographiques, j'ai pu m'assurer de l'exactitude et de l'intérêt que présentent ces reproductions. A cette même époque, M. Alvin a bien voulu me communiquer une autre découverte analogue qu'il venait de faire.

« Dans un recueil généalogique manuscrit, assez moderne, de la bibliothèque royale de Bourgogne, se trouvait une estampe, haute d'environ 30 centimètres, sur 20 ou 25. Cette pièce est une espèce de frontispice. Au milieu d'un porche ou arcade en ogive se voient les armes du duc de Bourgogne, *Charles le Téméraire*. La devise de ce prince, *je l'ai emprunté*, est gravée au-dessous de l'écu. Autour de l'écu principal, sont rangées *en orle* les blasons des diverses provinces et seigneuries appartenant au duc. La Gueldre, acquise par le Téméraire, en 1472, ne s'y trouve pas. C'est donc de 1467 à 1472 que cette pièce a été gravée. La manière rappelle tout à fait le maître de 1466. M. Alvin se propose de consacrer à cette nouvelle découverte une de ces notices que lisent avec tant d'intérêt tous les amis des arts et de l'archéologie. »

M. Noël des Vergers donne quelques détails sur les travaux exécutés par M. Pietro Rosa, ingénieur géographe romain, pour la carte du *Latium*. Cette carte, dit-il, est dressée à l'échelle de un vingt millième, et l'on y a indiqué, avec une scrupuleuse exactitude, tous les vestiges de l'antiquité qui subsistent encore dans cette partie de l'Italie.

### Séance du 3 février.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHÔLLES, vice-président.

#### *Travaux.*

M. de Longpérier lit, à titre de communication, une *Notice sur un médaillon inédit de Grazia Nasi, œuvre du graveur Jean-Paul Poggini.*

Le médaillon décrit et expliqué dans cette notice a été acquis à Florence, en 1838, par M. Lenormant. Il est conservé à la Bibliothèque impériale, où il est resté sans attri-

bution. La légende, qui est bilingue, latine et hébraïque, donne le nom et l'âge de la personne représentée. M. de Longpérier s'est demandé d'abord si cette légende désignait une femme chrétienne ou une juive, et un passage d'un rabbin espagnol lui a fourni la réponse à cette question. Dans ce passage figure une riche juive nommée Grazia Nasi, qui maria sa fille unique à don Joseph Nasi, duc de Naxia. M. de Longpérier ayant trouvé dans quelques anciens écrivains des renseignements sur ce juif, desquels il résulte que sa famille habitait Ferrare vers la moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, ayant en outre remarqué sur le médaillon la signature P, qui se retrouve sur des médaillons de même style représentant Hercule II, duc de Ferrare et presque tous les personnages de sa famille, avec des dates (de 1552 à 1558), en a conclu que ce médaillon a bien réellement été modelé à Ferrare pour la tante du duc de Naxia, et cela vers 1552. Il donne à cette occasion des détails intéressants sur les médailles et médaillons exécutés tant en Italie qu'en Espagne par le graveur J. P. Poggini, dont la lettre P est la signature. Il rappelle ensuite un certain nombre de faits relatifs à don Joseph Nasi, personnage connu aussi, dans l'histoire des Turcs, sous le nom de *Jean Miguez*, et qui a joué un rôle considérable dans la politique du xvi<sup>e</sup> siècle. Enfin, il termine en faisant remarquer que le médaillon de Grazia Nasi, qui présentait une sorte de problème numismatique, se trouve complètement expliqué; on sait maintenant, dit-il, pour quelle personne et par quel artiste, en quel pays et en quel temps il a été exécuté.

M. Bordier lit, également à titre de communication, une notice sur une pièce de vers latins, qu'il a découverte à Soissons, dans un manuscrit du xiii<sup>e</sup> siècle. C'est une satire contre un jeune prince, dans lequel M. Bordier reconnaît Philippe le Bel, et qui y est représenté comme s'occupant uniquement de ses plaisirs, ce qui contredit l'opinion qu'on a généralement du caractère de ce prince.

M. le président remercie MM. de Longpérier et Bordier,



de leurs intéressantes communications, et exprime le regret qu'ils ne puissent pas en disposer pour les publications de la Société.

### Séance du 10 février.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président

#### *Correspondance.*

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le président de la Société des antiquaires de la Morinie et M. le président de l'Académie Stanislas accusent réception du XXIII<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société.

#### *Travaux.*

M. Michelant fait, au nom de la commission des impressions, deux rapports dans lesquels il propose l'impression de la notice de M. Matter, *Sur la vie et les travaux de M. de Golbéry*, et du mémoire de M. Vallet de Viriville, *sur l'ancien monument de Jeanne d'Arc*.

On passe au scrutin sur les conclusions de ces deux rapports, qui sont successivement adoptées.

M. L. Renier entretient la Société de deux inscriptions qui viennent d'être découvertes, la première à Lyon, dans le lit de la Saône, la seconde à Lambæse en Afrique.

Il pense que la première, qui n'est qu'un fragment fort court, a servi à décorer un arc de triomphe élevé par les ordres de l'assemblée des députés des trois provinces de la Gaule (Lyonnaise, Aquitaine et Belgique), en l'honneur de Septime Sévère, pour perpétuer le souvenir de son administration de la Lyonnaise, en qualité de *légal impérial propré-*

teur ; et il expose les différentes raisons sur lesquelles il appuie cette conjecture.

Quant à l'inscription de Lambæse, elle nous apprend que la légion troisième Augusta, licenciée, ainsi que M. Renier l'a démontré ailleurs, à l'avènement de Gordien III, fut réorganisée au commencement du règne de Valérien, et c'est en outre un document d'un grand intérêt pour l'histoire, jusqu'ici si obscure, du règne de ce dernier empereur.

M. Vallet de Viriville lit une note sur un exemplaire de la *Pragmaticque Sanction*, imprimé en 1517, par Guillaume Eustache, et relié par Georges de Gavres, relieur à Gand. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

### Séance du 17 février.

Présidence de M. MARION, vice-président.

#### *Travaux.*

M. Bourquelot fait, au nom de la commission de publication, un rapport dans lequel il propose l'impression du mémoire de M. le commandant de La Mare, intitulé : *Étude sur Stora, port de Philippeville*. On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées.

M. de Longpérier communique divers objets antiques recueillis dans la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe à la Nouvelle-Grenade, par M. Schlim, naturaliste. Ces objets sont :

- Un vase de terre noire en forme de quadrupède ;
- Quatre cylindres en jaspe et en agate ;
- Trois pierres oblongues ayant plus ou moins la forme de baril, en pierre ollaire ;
- Un grain d'agate poli et percé ;
- Un baril de *tombago*, métal composé de cuivre et d'un

peu d'or. Ce dernier objet, long de deux centimètres, est formé de spirales serrées et soudées, arrêtées aux deux extrémités par des tresses en fil de métal.

A environ 3000 mètres de hauteur dans la montagne, M. Schlim a trouvé les villages de San-Miguel et de San-Antonio habités par les Indiens Arruacos. C'est près de San-Miguel qu'il a observé de grandes pierres plates (schistes) posées à quelque distance les unes des autres et parallèlement. A la tête de chacune, une pierre fichée un peu obliquement, s'élève de terre à la hauteur d'un mètre environ.

Ces monuments, dont les Indiens actuels ignorent la destination, paraissent avoir recouvert des sépultures très-antiques. En fouillant sous quelques-uns on a recueilli les cylindres en pierres dures que M. de Longpérier présente à la Société, en faisant remarquer leur identité pour la forme et pour la matière avec les cylindres assyriens et babyloniens. Dans l'Asie occidentale, en effet, on a découvert non-seulement des cylindres gravés et couverts d'inscriptions, mais d'autres encore qui sont, comme ceux de la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe, entièrement lisses.

La forme de baril a été aussi très-souvent donnée soit à des ornements assyriens, soit à des briques recouvertes d'inscriptions cunéiformes contenant des textes historiques du plus grand intérêt.

M. Noël des Vergers entretient la société des fouilles récemment exécutées à Luni, dans l'Étrurie septentrionale, et il fait connaître sommairement les importants résultats qu'elles ont produits.

M. Vallet de Viriville fait une deuxième lecture de sa *Note sur un exemplaire de la Pragmatique Sanction, imprimé en 1507, par Guillaume Eustache, et relié à Gand par Georges de Gavres, relieur de cette ville*. Renvoi à la commission des impressions.

## Séance du 3 mars.

Présidence de M. HUILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Travaux.*

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, présente quelques observations sur le théâtre antique de Champlieu, arrondissement de Compiègne (Oise). Il rappelle, pour la combattre, l'opinion récemment émise par M. de Saulcy, qui regarde ce théâtre comme un monument mérovingien. Il faut, suivant lui, reporter à une époque beaucoup plus ancienne l'élévation de ce monument, dans lequel il a cru reconnaître tous les caractères des constructions romaines.

Cette communication donne lieu à une discussion, à laquelle prennent part MM. Maury, Bourquelot, Nicard et Brunet de Presle.

M. Aymard, associé correspondant, donne lecture d'une notice sur les résultats des fouilles exécutées sous sa direction, dans la ville du Puy. Il décrit avec détail les nombreux monuments, tels qu'inscriptions, bas-reliefs, fragments de frises, colonnes, chapiteaux, sarcophages, tombeaux, etc., qui ont été successivement découverts, et il expose les conséquences qu'on est en droit d'en tirer pour l'histoire ancienne de cette ville. L'une de ces conséquences, la principale, est dès aujourd'hui acquise à la science; c'est que la ville du Puy occupe l'emplacement d'une ville romaine, qui avait probablement succédé à une ville gauloise, et qui est désignée dans l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, de Grégoire de Tours, sous le nom d'*Anicium*.

M. le président remercie M. Aymard de cette communication, que la Société a écoutée avec le plus grand intérêt, et il exprime, au nom de la Compagnie, l'espoir que

l'administration et la Société académique du Puy continueront à lui fournir les moyens de pratiquer des recherches, qui dès leur début, ont produit de si heureux et de si importants résultats.

La Société décide qu'elle entendra une deuxième lecture de la notice de M. Aymard.

### Séance du 10 mars.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

Lettre du président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, qui envoie le premier volume des mémoires de cette Société, et demande l'échange avec les publications de la Compagnie. M. Vallet de Viriville est prié d'examiner cette demande et d'en faire un rapport à la Société.

Lettre de M. Alfred Maury, qui demande à passer dans la classe des membres honoraires. Cette demande est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Renier, de l'Escalopier et Bourquelot.

#### *Travaux.*

M. le secrétaire donne une deuxième lecture de la notice de M. Aymard, sur les résultats des fouilles exécutées sous sa direction dans la ville du Puy.

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, la Société exprime le regret que, cette notice ayant déjà été en grande partie publiée dans le compte rendu des séances du congrès scientifique du Puy, en 1855, et dans divers numéros du *Journal de la*

*Haute-Loire*, le règlement ne lui permette pas de la reproduire dans ses Mémoires ou dans son Bulletin.

M. Vallet de Viriville fait un rapport verbal sur le premier volume des Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, et propose à la Compagnie d'inscrire cette Société sur la liste de celles avec lesquelles elle est en correspondance. Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, cette proposition est adoptée.

### Séance du 25 mars.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

Lettre de M. le ministre de l'Instruction publique, annonçant que Son Excellence a souscrit pour douze exemplaires au dernier volume des Mémoires de la Société.

#### *Travaux.*

M. de Longpérier fait, au nom des deux commissions chargées d'examiner les titres de M. Costanzo Gazzera de Turin, et de M. Muller de Copenhague, deux rapports, dans lesquels il conclut pour l'admission de ces savants parmi les associés correspondants étrangers de la Société.

Ces conclusions sont adoptées à la suite de deux scrutins successifs; en conséquence, MM. Gazzera et Muller sont proclamés associés correspondants étrangers de la Société.

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, présente à la Société un très-beau vase de bronze antique, trouvé à Coulvisy, département de l'Aisne.



M. Anatole de Montaiglon fait la communication suivante :

« Pendant les quelques jours que je viens de passer à Soissons, j'ai désiré examiner quatre manuscrits indiqués par Hænel (n<sup>os</sup> 187-190), sous le titre de *Recueils de poésies françaises des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, écrits sur parchemin*. Cette indication, prise évidemment dans une note communiquée à ce savant, est complètement fausse. En lui annonçant que ces manuscrits contenaient des poésies du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, on aura négligé de lui dire sur quelle matière ils sont écrits, et de la date attribuée aux poésies il aura conclu que cette matière était du parchemin. Le fait est que ces manuscrits sont sur papier et qu'ils contiennent des recueils de pièces diverses du temps de François I<sup>er</sup> et de Henri II, des *collectanea* composés de pièces de vers de tout genre entremêlées de quelques pièces de prose, des recueils enfin analogues à tous ceux de cette époque, qu'on trouve en si grand nombre dans toutes les grandes collections de manuscrits. La copie n'en a pas été exécutée avec soin : elle est de cette mauvaise écriture rapide du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on connaît ; l'un de ces manuscrits surtout est très-difficile à lire, aussi est-ce celui que l'ancien catalogue avait naïvement attribué au XI<sup>e</sup> siècle.

« Tous quatre, ainsi que la plupart des manuscrits de la Bibliothèque de Soissons, proviennent de la Bibliothèque de l'abbaye de Prémontré. L'un, le n<sup>o</sup> 190, contient entre autres choses une transcription de l'entreprise des Vénitiens, faite d'après l'imprimé que je viens de reproduire dans le premier volume des œuvres de Pierre Gringore ; je ferai seulement remarquer que dans la copie du privilège cet auteur est appelé *Grigour*, au lieu de *Gringore*, ce qui prouverait qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les deux formes passaient pour identiques.

« Le n<sup>o</sup> 188 est plus curieux ; outre quelques poésies de François I<sup>er</sup>, de Brodeau, de Marot, de Mellin de Saint-Gelais, il en contient un très-grand nombre, qui sont indi-

quées en marge ou entre les lignes comme étant de *Chapuis*, c'est-à-dire de Claude Chappuis, bibliothécaire de François I<sup>er</sup>. Il serait bon d'examiner de près ce manuscrit, et de voir si, comme cela est probable, un bon nombre de ces pièces ne sont pas inédites; elles auraient alors quelque intérêt, parce qu'elles sont en général adressées à des personnages du temps.

« Mais je vous demanderai la permission de vous entretenir un peu plus longuement du n<sup>o</sup> 187, dont l'importance est plus grande. Les feuilles en sont remontées, et c'est la seconde partie d'un manuscrit plus considérable, puisque le premier feuillet porte d'une main ancienne le n<sup>o</sup> 76 comme chiffre de pagination. Les six premiers feuillets contiennent des rondeaux, dizains, quatrains, distiques et énigmes; les sept suivants une pièce de prose, *la reconnaissance faicte, en la court du Parlement à Paris, au Roy François I<sup>er</sup>, à son retour d'Espagne (1526)*, par M. Gaillard, second président de Paris; les douze suivants une pièce intitulée : *Pour le Roy de la Basoche, ès jours gras, 1548*. Cette farce, qui est inédite et n'a pas encore été signalée, est un curieux exemple des libertés de paroles de la Basoche parisienne. La pièce, qui est complètement dépourvue d'action, et qui n'a de dramatique que sa forme dialoguée, se passe entre la Basoche, ses trois suppôts et *M. Rien*; avec quelques allusions politiques, c'est surtout une vraie chronique des scandales de l'année, racontée de la façon la plus transparente, puisque sauf les noms, rien n'y manque, ni la profession du héros de l'aventure, ni la rue où les choses s'étaient passées. Du reste on en pourra bientôt juger, car j'en fais une copie et elle figurera prochainement dans le recueil général des anciennes farces françaises, que je prépare depuis longtemps.

« Cette pièce est suivie d'un dizain et de la mention de l'entrée de Henri II à Paris, le 15 juin 1549, puis on trouve les lignes suivantes :

« Le XXI<sup>e</sup> juing, audit an 1549, Jacques de Coussy, es-

« cuyer, seigneur de Vervain, eut la teste tranchée aux halles  
« de Paris et son corps mis en quatre quartiers, la teste por-  
« tée au fort de Picardie, sur les rampars d'icelluy, et près  
« la ville de Boulongne sur la mer, et illec fichée sur ung po-  
« teau ayant le visaige vers Boulongne, ses quartiers mis et  
« affigez aux portes des quatre maistresses villes de Picar-  
« die, c'est assavoir ung à Ardres, l'autre à Corbie, le tiers  
« à Dourlan, et le quart à Monstreul sur la mer, et ce pour  
« la rendition par luy perditoirement faicte de la ville et  
« chasteau de Boulongne sur la mer au Roy d'Angleterre,  
« tous et ung chacun ses biens confisqueuz et redigez à la  
« couronne de France, et de rechef Nicolas de Saint-Lie-  
« bault, chevalier, pour ce qu'il estoit mort durant le pro-  
« cès, fut par les juges deleguez par le Roy, sa mémoire et  
« de sa postérité *usque ad quartam generationem* condampné,  
« et tous ses biens confisqueuz et réduicts à la couronne de  
« France, et de rechef Tromoys Daronty fut par lesdicts  
« juges deleguez condampné, luy estant absent, à avoir,  
« èsdictes halles de Paris, la teste tranchée en figure et son  
« corps mis en quatre quartiers et penduz aux quatre  
« maistresses portes de cette ville; ce fut faict et exécuté  
« par ung nommé Trentecostes, exécuteur de haulte jus-  
« tice de cette ville le susdict jour. »

« Ces détails complètent ce que dit Martin, auquel nous renvoyons (*Collection Michaud et Poujoulat*, 1<sup>re</sup> série, tome V, pages 540 et 550), sur la reddition honteuse que le seigneur de Vervins, gendre du maréchal de Biez, fit en 1544, au roi d'Angleterre de la ville dont son beau-père, qui en était gouverneur, lui avait confié la garde. Le maréchal de Biez paya cher cette confiance, car il fut emprisonné, condamné, et, après avoir enfin recouvré sa liberté, mourut de chagrin, en 1551 (Voy. le P. Anselme, VII, 180-181). De Thou nous apprend dans son *Histoire* (livre VI, § IV, Londres, in-f<sup>o</sup>, tome I, 1723, p. 20), qu'en 1575 le fils de Jacques de Coucy obtint de Henri III la réhabilitation de son père et de son grand-père.

« Ensuite, après des recettes et des prières contre la fièvre, qu'on pourrait comparer avec celles qui ont été recueillies par Thiers, dans son traité des superstitions, on lit un épithalame pour Henry de Nesme et Jane Hennequin, des chansons, et enfin cette autre mention historique, sous le titre de *Arrest notable contre les ribaudes mariées* :

« Le mercredi, dernier jour d'aoust mil cinq cents cinquante deux, fut donné arrest contre Anthoine Le Verrier, dict le Fourrier, pour raison de l'adultère, par luy commis en violation du licit marital avec Martine d'Angleberme <sup>1</sup>, femme de M. Jehan Galiot, examinateur et commissaire au Chastellet de Paris, par lequel ledict Le Verrier fut condamné pour ledict cas par luy perpétré et commis, à faire amende honorable tout nud en sa chemise, teste et pieds nuds, une torche ardente en sa main, premièrement sur la pierre de marbre qui est au bout des grands degrez du pallais à Paris, en la court; secondement en l'auditoire du Chastellet où seroyt ledict Galiot; tiercement devant la grande porte de l'église de Paris, et illec dire et proférer la corde au col que meschamment et témérairement il avoyt commis ledict péché avec ladicte dame d'Angleberme, blasphemé le nom de Dieu et fait plusieurs menaces audict Galiot, et à crier mercy à Dieu, au Roy, à justice et audict Galiot; condamné outre en deux cens livres parisis envers le Roy, et en quatre cens livres parisis envers ledict Galiot, et à tenir prison jusques à fin de paiement, et à estre de ses biens confisqués au Roy ladicte somme de III<sup>e</sup> livres valablement prise, et banny hors du royaume de France à jamais sous peine de la hart; ladicte d'Angleberme condamnée à estre mise et enmenée en une religion l'espace de deux ans, condamné ledict Galiot son mary luy payer par chacun an pour son vivre

1. Ce nom ne se trouve dans le P. Anselme qu'une fois (III, 405), pour une maîtresse de Charles III, duc d'Elbeuf, qui en eut deux filles en 1682 et en 1688.

« la somme de soixante livres tournois, pendant lequel  
« temps de deux ans ledict Galiot la pourroyt reprendre, et  
« si, ledict temps expiré, ledict Galiot ne vouldroyt repren-  
« dre la dicte Martine d'Angleberme sa femme, elle seroyt  
« tondue et vestue comme religieuse, pour illec user et vivre  
« le demourant de sa vie, par chacune sepmaine ayant des  
« verges par l'abbesse supérieure, et cedit jour fut exécuté  
« ledict arrest en la forme que dessus. Pleust à Dieu qu'il  
« fut bien observé! »

« On trouve ensuite des chansons, puis le 86<sup>e</sup> sonnet des  
*Regrets* de Du Bellay :

Marches d'un grave pas et d'un grave conseil....

« Un certain nombre de pièces qui ont le mérite d'être  
accompagnées de leur date; un dialogue entre Pasquin et  
Marforis, que le manuscrit appelle *Morphire et Pasquil*,  
avec cette date : De Rome le VII<sup>e</sup> novembre mil V<sup>c</sup> xliii, et  
qui commence ainsi :

Pasquil, à qui Nature favorable  
A plus c'ouvert ses secretz infiniz....

« On trouve ensuite la *Vision de saint Gilles* :

Jà commençoit la vermeille compaignie  
Le vieil Titon à faire espanouir....

« Des pièces diverses; un *Pater noster* et un *Ave Maria*  
glosés d'une façon assez impie; une pièce en vers de dix  
pieds, intitulée : *la Vision de David*; un document historique  
en prose : *Composition faicte par M. d'Anguyen à ceulx*  
*estant dedans la ville de Ravignan, le dimanche XXII<sup>e</sup> jour*  
*de juing mil V<sup>c</sup> xliiij*; une longue pièce de vers de huit  
pieds, de *Lizet et de Thibault* :

Monsieur Lizet dit qu'il est saige  
Et maistre Jehan Thibault aussi....

« *Le grand Hercules Gallique qui combat contre deux* (8 ff);  
*Le Da pacem du laboureur faict l'an mil V<sup>c</sup> xlv*; une mau-

vaise et incomplète copie de la ballade sur la venue de l'Antechrist, qu'on peut voir dans nos anciennes poésies françaises des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles (tome V, pages 319-20); *le coq aux asnes et aux veaulx, fait l'an mil V<sup>e</sup> xlviï* (3 ff) :

Amys et frères, je pensoys  
Avec la mort du Roy Francoys....

« *Regrets que faict une dame de la mort de son amy là où respond Echo, fait l'an mil V<sup>e</sup> xlviï; Apocalypse de Pasquille faict l'an mil V<sup>e</sup> xlviïi, pièce en quatrains; Pasquille faict l'an mil V<sup>e</sup> xlviïi, pièce en quatrains adressés chacun à un personnage de la cour de France (4 ff); Pasquil faict l'an mil V<sup>e</sup> xlix; pièce latine, relative à la cour de Rome; enfin un grand nombre de pièces diverses, qu'on ne pourrait indiquer sans faire une table complète du manuscrit. »*

---



# LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES

## OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le premier trimestre de l'année 1858.

---

### I. — Journaux et revues.

- Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaiglon.  
Janvier 1858 in-8°.
- Le cabinet historique*, dirigé par M. Louis Paris. Décembre 1857, in-8°.
- Journal des savants*, décembre 1857, janvier et février 1858, in-4°.
- Revue de l'art chrétien*, dirigée par M. l'abbé Corblat, décembre 1857, janvier, février et mars 1858; in-8°.

### II. — Publications des Sociétés savantes.

- Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 2<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 11, 12 et 13; in-8°.
- L'investigateur, journal de l'institut historique*, 3<sup>e</sup> série, tome VI, 276<sup>e</sup> et 277<sup>e</sup> livr., novembre et décembre 1857; in-8°.
- Annuaire de l'institut des provinces et des congrès scientifiques*. Tome X, 1858; in-12.
- AUBE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences,*

*arts et belles-lettres du département de l'Aube*. Tome XXI de la collection, tome VIII de la 2<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 43 et 44, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 1857. Troyes; in-8°, p. 365-579.

CHARENTE. — *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*. Tome XXIX, n<sup>os</sup> 1 à 4, janvier à octobre 1857; in-8°.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Tome II, p. 330-452.

GARONNE (HAUTE). — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France*, 4<sup>e</sup> série, tome VII, 4<sup>e</sup> livraison, in-4°.

Monographie de l'abbaye de Grandselve, par M. Jonglar.

VIENNE. — *Mémoires de la Société des antiquaires de l'ouest*. Tome XV, année 1852. Poitiers, 1857; in-8°.

Documents pour l'histoire de Saint-Hilaire de Poitiers, CCXCIX à CCCXLI, 1303 à 1790.

Tome XXIII, année 1856. Poitiers, 1857.

Essai historique sur l'église collégiale de Saint-Hilaire de Poitiers, par M. de Longuemar.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest*, 4<sup>e</sup> trimestre de 1857; in-8°.

VIENNE (HAUTE). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VII, 3<sup>e</sup> livr., p. 109-156.

Nobiliaire, feuilles 11 et 12.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art, conducted by the editing committ. of the Canadian Institute*. Toronto, 1857, n<sup>os</sup> XI et XII.

ÉTATS SARDES. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie*. Tome I; Chambéry, 1856; in-8°.

Documents relatifs au couvent de Saint-Dominique de Chambéry, par M. F. Rabut, p. 1-72.

Notice de M. de Conzié des Charmettes sur Mme de Warrens et J. J. Rousseau, publiée par M. Guillermin, p. 73-90.

Liste des hameaux, châteaux, fermes et autres lieux habités portant un nom particulier, de la province de Savoie propre, par M. F. Rabut, p. 91-170.

La Savoie, poème de Jacques Pelletier du Mars, réimprimé sur l'édition d'Ancy, 1572, p. 197-299.

HESSE-CASSEL. — *Jahresbericht des Rœmisch-germanischen central Museums zu Mainz*, 1857; in-4°.

NASSAU. — *Denkmaler aus Nassau*. II heft. Die abter Eberbuch in Rheigau. Im Auftrag, des Vereins fur Nassauische Alterthumskunde und Geschichte Forschung herausgegeben von D<sup>r</sup> Karl Rossel. Erst Lieferung. Das Refectorium; texte, 1-15, planches I-VII; 1857, in-f°.

PORTUGAL. — *Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa*. Classe de sciencias moraes. Seconde série, tome III, part. II, 1856, in-f°. — Nouv. série, tome II, part. I, 1857, in-4°.

— *Annaes das sciencias e lettras publicadas de brizo dos auspicios da Academia real das sciencias de Lisboa*. — Sciencias moraes e politicas, etc. Tome I, première année, mars, avril, mai, juin, juillet 1857; 5 feuilles. — Sciencias mathematicas, physicas, etc. Tome I, première année, mars, avril, mai, juin, juillet 1857; 5 feuilles.

— *Portugaliæ monumenta historica a sæculo octavo post Christum usque ad quintum decimum, jussu Academiæ scientiarum Olisiponensis edita*. — Leges et consuetudines. Volumen I, fasciculus I, 1857; in-f°. — Monumenta, volumen I, fasciculus I, 1857; in-f°.

— *Noticias para historia et geografia das nasoes ultramarinas*. Tomes V, VI, VII; Lisbonne, 1857; in-8°.

**III. Ouvrages divers.**

- AUDIERNE (l'abbé). — *Les Thermes de Vesone, ou la description des substructions récemment mises à découvert à Périgueux*. Périgueux, décembre 1857; broch. in-8°.
- AYMARD. — *Rapport à M. le préfet du département de la Haute-Loire sur la situation des archives départementales, communales et hospitalières, de la bibliothèque de la préfecture et des monuments historiques*. Août 1857; in-8°.
- AZAÏS père. — *Dieu, l'homme et la parole, ou la langue primitive*. Béziers, 1853; broch. in-8°.
- BOUCHITTÉ (H.). — *Le Poussin, sa vie et son œuvre, suivi d'une notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne*. Paris; in-8°.
- BOURQUELOT (Félix). — *Notice sur le cartulaire des Templiers de Provins*; brochure in-8°. Extrait de la bibliothèque de l'école des Chartes.
- CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron). — *Un dernier mot sur la médaille gauloise inédite, décrite et gravée dans la Revue numismatique belge*. Extrait de la *Revue numismatique belge*, 3<sup>e</sup> série, tome I.
- CORBLET (l'abbé). — *Tombeau de Monseigneur Cart, érigé à Nîmes sur les plans de M. H. Revoil*. Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*. Paris, 1857; broch. in-8°.
- COUSSEMAKER (R. de). — *Délimitation du flamand et du français dans le nord de la France*. Dunkerque, 1857; broch. in-8°.
- *Office du Sépulcre selon l'usage de l'abbaye d'Origny, Sainte-Benoîte*. Rapport fait à la section d'archéologie des comités. Paris, impr. impériale, 1858, broch. in-8°.
- DOUBLET DE BOISTHIBAULT. — *La crypte de saint Martin au Val (Eure-et-Loir)*. Paris, 1858; broch. in-8°. Extrait de la *Revue archéologique*.
- FRÉVILLE (Ernest de). — *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin*

du XVI<sup>e</sup> siècle. Ouvrage couronné et publié par l'Académie des sciences et des arts de Rouen. Rouen, 1857; 2 vol. in-8°.

JOURDAIN (Charles). — *Un ouvrage inédit de Gilles de Rome, en faveur de la papauté*. Paris, 1858; broch. in-8°. Extrait du *Journal général de l'Instruction publique*.

LAQUERRIÈRE (E. de) — *Rénovation des différents styles d'architecture*. Rouen, 1858; in-8°.

LASTEYRIE (Ferdinand de). — *L'électrum des anciens était-il de l'émail? Dissertation sous forme de réponse à M. Jules Labarte*. Paris, 1857; broch. in-8°.

LECLERC (le docteur). — *Les oasis de la province d'Oran, ou les Oulad Sidi-Cheikh*. Alger, 1858. Extrait de la *Gazette médicale de l'Algérie*. Broch. in-8°.

LONGPÉRIER-GRIMOARD (Alfred de) — *Notice historique sur l'abbaye de Chaaly*. Senlis, 1857; in-8°.

MARTONNE (A. de) fils. — *Rapport sur les archives départementales, communales et hospitalières de Loir-et-Cher, à M. le préfet du département, pour l'année 1857*. Blois, 1857; broch. in-8°.

— *Le grand cartulaire de Blois*; prospectus in-8°.

MAURY (Alfred). — *Rapport fait le 27 novembre 1857 à la Société de géographie, sur ses travaux et sur les progrès des sciences géographiques, depuis le 19 décembre 1856*. Paris, 1857; broch. in-8°.

MENAULT (E.). — *Souvenirs historiques du Gatinais*. Pithiviers, 1857; broch. in-12. Extrait du *Courrier du Loiret*.

MONTAIGLON (A. de) — *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, réunies et annotées*. Paris, Jannet, 1857; in-16. Tome VII.

MONTAIGLON (A. de) et CHARLES D'HÉRICHAULT. — *OEuvres complètes de Pierre Gringore, réunies pour la première fois*. Tome I. OEuvres politiques. Paris, Jannet, 1858; in-16.

OTREPPE DE BOUVETTE (Alf.) — *Causeries d'un antiquaire*,

- suite à : *Lettres à mes amis et à mes collègues sur l'archéologie.* (Septembre 1850).
- *Recherches et fouilles dans le but de former un musée provincial à Liège.* (Mars 1851.) Liège, 1852; in-12.
- *Discours d'inauguration de la nouvelle salle de la Société libre d'émulation de Liège.* Liège, février 1854; in-12.
- *Où est le bonheur? Essai de tablettes liégeoises.* 18<sup>e</sup> liv. Liège, mars 1856; in-12.
- *Impressions d'un touriste dans le monde idéal. Essai de tablettes liégeoises.* 19<sup>e</sup> liv. Liège, 1857; in-12.
- PEIGNÉ-DELACOURT. — *La chasse à la haie.* Paris, 1858; in-4<sup>o</sup>.
- PILOT (J. J. A.). — *Recherches sur les inondations dans la vallée de l'Isère, depuis 1219 jusqu'à nos jours.* Grenoble, 1857; in-8<sup>o</sup>.
- SIMON (Victor). — *De l'art chez les anciens et au moyen âge.* Metz, 1857; broch. in-8<sup>o</sup>.
-





## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 7 avril 1858.

Présidence de M. DE L'ESCALOPIER.

### *Correspondance.*

Lettre de S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qui accuse réception des exemplaires du dernier numéro du Bulletin, destinés aux Sociétés françaises avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accuse réception du même numéro du Bulletin.

Le Secrétaire de l'Académie de Metz annonce l'envoi d'un nouveau volume des mémoires de cette Académie.

Le Secrétaire de la Société littéraire et scientifique de Castres (dép. du Tarn), adresse le premier volume du compte rendu des travaux de cette Société, et demande l'échange avec les publications de la Compagnie.

M. Vergnaud-Romagnési adresse une notice manuscrite sur un émail byzantin conservé au musée d'Orléans.

M. Thaurin de Rouen adresse un travail manuscrit intitulé : *Notice historique et archéologique sur le cippe funéraire antique du batelier Aprius, originaire de la cité des Veliocasses, trouvé à Vaise en 1846, et conservé dans le musée lapidaire de Lyon.*

M. l'abbé Jules Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien*, à Amiens, demande le titre d'associé correspondant de la Société.

Il a pour présentateurs MM. Grésy et de l'Escalopier ; la commission chargée de faire à la Compagnie un rapport sur sa candidature, sera composée de MM. Cocheris, Renier et de La Villegille.

#### *Travaux.*

M. le Secrétaire communique une lettre que lui a écrite M. Aymard, en lui envoyant deux articles, publiés dans le *Journal de la Haute-Loire*, sur les fouilles qui s'exécutent actuellement au Puy, sous sa direction.

Après avoir pris connaissance du premier volume du compte rendu des travaux de la *Société littéraire et scientifique de Castres*, la Compagnie décide que cette Société sera inscrite parmi celles avec lesquelles elle est en correspondance.

M. de Longpérier communique la traduction d'une lettre écrite en Arabe, qu'il vient de recevoir d'Égypte, et qui contient d'intéressants détails sur les travaux et les découvertes de M. Mariette.

## Séance du 14 avril.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

M. Foulon, gendre de feu M. Gilbert, adresse un certain nombre d'exemplaires de la notice nécrologique<sup>n</sup> rédigée sur ce savant, par M. Dusevel, et exprime le désir que ces exemplaires soient distribués aux membres de la Société.

### *Travaux.*

M. Renier fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Alfred Maury au titre de membre honoraire, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission.

On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées. En conséquence M. Alfred Maury est proclamé membre honoraire de la Société.

M. Théodule Devéria communique les procédés qu'il emploie pour dérouler les papyrus et particulièrement ceux qui sont imprégnés de bitume.

« Le déroulage des manuscrits antiques écrits sur papyrus, qui nous sont parvenus sous forme de *volumen*, est, dit-il, une opération fort délicate, qui, faute d'avoir toujours été faite avec les soins nécessaires, a déjà occasionné la perte d'un grand nombre de textes importants. La sécheresse du papyrus, en effet, le rend souvent si cassant qu'à la première tentative il se brise en petits fragments qu'il est impossible de rassembler ensuite dans leur ordre primitif. On emploie généralement la vapeur d'eau chaude pour

éviter cet accident ; mais ce moyen nécessite un appareil assez compliqué et ne donne parfois que des résultats peu satisfaisants ; je préfère me servir, dans les cas ordinaires, d'un procédé beaucoup plus simple, qui consiste à envelopper le volumen dans plusieurs feuilles de papier buvard bien également humectées, et à le laisser ainsi un temps plus ou moins long, suivant l'épaisseur du rouleau. Après cette préparation, qui doit durer vingt-quatre heures au moins pour les grands manuscrits, le papyrus a repris toute sa flexibilité, et on le déroule sur des feuilles sèches du même papier, en plaçant des bandes de verre sur la partie déroulée à mesure qu'on avance dans l'opération ; puis, lorsque l'humidité a été complètement absorbée, on coupe le manuscrit par pages avec une règle et un canif, et on le colle sur des cartons minces, au moyen d'amidon additionné d'un peu d'acide arsénieux ou de bichlorure de mercure, ou bien, s'il est opisthographe, on le place entre des glaces.

« Pour coller le papyrus, il faut avoir une feuille de papier fort de la même grandeur que le carton sur lequel on veut le fixer ; on place le papyrus à l'envers, c'est-à-dire le revers en dessus, sur cette feuille de papier, de manière qu'il soit convenablement emmargé ; puis on l'enduit de colle avec un pinceau doux, sans dépasser les bords, et on applique dessus la feuille de carton, puis on y passe plusieurs fois la main en tous sens pour y faire adhérer la colle ; enfin on retourne le tout ; on enlève doucement la feuille de papier ; on la remplace par une feuille de papier buvard bien propre que l'on frotte et tamponne fortement afin de compléter l'adhérence du papyrus avec le carton ; enfin, pour terminer l'opération, après avoir enlevé cette nouvelle feuille, on la remplace par un morceau d'étoffe de laine blanche, puis on laisse sécher le tout en presse pendant une huitaine de jours. Voilà pour les cas ordinaires.

« Mais il arrive souvent que les manuscrits funéraires,

places dans les cercueils ou sous les bandelettes des momies<sup>1</sup>, ont été plongés, avec les corps qu'ils accompagnent, dans la matière bitumineuse en fusion que les Égyptiens employaient pour préserver ces corps de la destruction ; cette matière s'est quelquefois introduite par les extrémités du rouleau et en a pénétré les différents tours plus ou moins complètement et presque jusqu'à réduire le manuscrit à l'état de masse bitumineuse noire et compacte. Il va sans dire que cet état n'a rien de commun avec celui des manuscrits carbonisés de Pompéi et d'Herculanum.

« Dans ce cas la difficulté est double ; car, outre que le papyrus résiste aux moyens de déroulage connus jusqu'ici, quand bien même on arriverait à le dérouler, le bitume cacherait entièrement ou en partie l'écriture. Aussi a-t-on jusqu'à présent considéré comme perdus pour la science les manuscrits qu'on a trouvés dans cet état. Ces manuscrits pourront désormais être sauvés à l'aide du procédé fort simple que je vais indiquer.

« Il fallait seulement obtenir un dissolvant du bitume qui n'attaquât ni le papyrus ni l'encre de l'écriture. Après quelques essais, faits d'abord sur des morceaux de toile de momie, puis sur des fragments de papyrus sans importance, j'ai reconnu que l'éther sulfurique était le seul agent chimique qui réunît toutes les conditions désirables.

« La manière d'opérer est très-simple : il suffit de plonger le volumen dans un bain abondant d'éther et de l'y laisser pendant douze ou quinze heures, après avoir couvert la bassine qui le contient, aussi hermétiquement que possible ; puis de renouveler plusieurs fois ce bain, de deux heures en deux heures, jusqu'à ce que le liquide ne se colore plus. On peut alors dérouler le manuscrit sans difficulté et le disposer comme je l'ai indiqué. Il est assez décoloré pour que le texte soit devenu parfaitement lisible. Si pendant l'opération préparatoire on s'aperçoit que la disso-

1. Champollion. *Notice du musée Charles X*, p. 144.



lution se fait rapidement, il ne faut pas hésiter à abréger le temps que j'indique pour l'immersion, un trop long séjour dans l'éther ayant l'inconvénient de faciliter le dédoublement du papyrus.

« J'ai déjà appliqué avec succès ce procédé sur l'extrémité d'un manuscrit funéraire, longue d'un mètre environ et qu'il eût été impossible de dérouler autrement. Ce premier résultat nous a rendu un texte encore inconnu.

« Une particularité curieuse à observer, c'est que quand le papyrus n'a pas été entièrement débarrassé de la matière bitumineuse, il répand une odeur délicieuse après l'évaporation de l'éther; cette odeur, qui se conserve pendant quelques heures, provient sans doute des aromates qui entraient dans la composition de la substance conservatrice rendue presque inodore par le temps, et elle doit être analogue à l'excellent parfum qui, au dire des voyageurs, s'échappe des tombeaux égyptiens lorsqu'on les ouvre pour la première fois. »

M. Th. Devéria met ensuite sous les yeux des membres présents à la séance des spécimens de rouleaux de papyrus imprégnés de bitume, et une partie de celui qui a été déroulé par son procédé.

M. Renier communique le calque sur papier huilé d'une inscription latine récemment découverte à *Zraïa*, l'ancienne COLONIA JULIA ZARAÏ<sup>1</sup>, située sur le territoire de la province de Numidie, près de la frontière de cette province et de la Mauritanie Césarienne, entre *Lambæse* et *Sitifis*, à 76 milles romains de la première de ces villes et à 37 de la seconde, suivant les indications des Itinéraires<sup>2</sup>.

« Cette inscription, dit M. Renier, est datée du troisième consulat de Septime-Sévère (202 de notre ère); c'est le tarif

<sup>1</sup>: Cette ville est ainsi désignée dans une inscription de Lambæse; *Inscrip. rom. de l'Algérie*, n. 5, F. Les Itinéraires ne lui donnent que le nom de *Zaraï*, sans y joindre le titre de colonie.

<sup>2</sup>. Voy. *l'Itinéraire d'Antonin*, p. 35, ed. Wessel., et la carte de Pen-tinger, *segm.* 2, E, F; *segm.* 2, D.

des droits de douane qui se payaient à l'importation dans la Numidie pour un certain nombre de marchandises, et c'est le premier et le seul document de ce genre que l'on ait découvert jusqu'ici.

« Ce tarif est divisé en quatre chapitres; dans le premier, intitulé *lex capitularis*, sont énumérées les marchandises pour lesquelles le droit était perçu par tête, comme les esclaves, les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les moutons, etc., etc. Ce droit était moins élevé qu'on ne le croit généralement, et il n'atteignait certainement pas le quarantième de la valeur, comme dans les autres provinces de l'empire : on ne payait pour un esclave qu'un denier et demi; le droit était le même pour un cheval ou une jument, un mulet ou une mule; il n'était que d'un demi denier pour un âne, une ânesse ou un bœuf. Le deuxième chapitre, qui est intitulé *lex vestis peregrinæ*, comprend un certain nombre de vêtements et d'étoffes parmi lesquelles on en reconnaît quelques-unes qui se fabriquent encore aujourd'hui dans les oasis du Sahara algérien et dans celles du Djerid, au sud de la régence de Tunis, par exemple les *tunicæ tenuaricæ*, qui doivent répondre à ces *haïcs* si fins, qui forment une partie du luxe des riches Arabes et que l'on apporte depuis quelques années en Europe, pour en faire des châles d'été. Le troisième chapitre, intitulé *lex coriaria*, comprend, ainsi que ce titre l'indique, des cuirs et des peaux de différentes espèces, travaillés et non travaillés, et l'on y trouve aussi des marchandises qui semblent n'avoir aucun rapport avec le cuir, comme, par exemple, des éponges; enfin dans le quatrième chapitre, intitulé *lex portus maxima*, sont énumérées les marchandises sur lesquelles les droits étaient perçus au poids ou à la mesure, comme les dattes, les figes, les noix, le vin, le vin de dattes, etc.

« Ce dernier chapitre contient en outre une disposition ainsi conçue : *pecuaria, jumenta immunia*, « les animaux « de pâturage et les bêtes de somme ne payent pas de

« droit. » L'immunité accordée aux bêtes de somme se conçoit facilement : on ne pouvait faire payer à la fois et la marchandise et la bête de somme qui servait à l'apporter ; quant aux animaux de pâturage, c'était, comme ce serait encore aujourd'hui, une nécessité dans un pays où les troupeaux passent et repassent nécessairement, à chaque changement de saison, les frontières de la province.

« Le calque que j'ai l'honneur de présenter à la Société, ajoute M. Renier, a été fait par un maçon italien, qui travaille à Zraïa, pour le caïd Si-Moktar. Envoyé par ce caïd au capitaine Payen, chef du bureau arabe de Batna, il a été transmis par cet officier à M. Cherbonneau, qui l'a adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, pour le Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie. C'est donc, en définitive, au zèle éclairé du capitaine Payen que l'on devra la connaissance de ce curieux document, car on ne peut douter que ce ne soit pour se conformer à ses recommandations que l'ouvrier italien dont il vient d'être question en a fait un calque, et que le caïd s'est empressé de le lui envoyer. »

M. Noël des Vergers annonce que des fouilles, qui s'exécutent actuellement à Rome, viennent de faire découvrir une crypte décorée de fort belles sculptures, représentant des sujets empruntés aux poèmes homériques. On y a trouvé un grand nombre de sarcophages, dont un, contenant quatre squelettes, porte sur sa face antérieure un bas-relief représentant le triomphe du Bacchus indien ; le dieu est sur son char, traîné par des éléphants que conduisent des satyres. Ces sculptures sont considérées par les antiquaires romains comme un des plus beaux spécimens que l'on ait encore découverts de l'art à l'époque des Antonins.

M. de Longpérier communique le dessin d'une matrice de sceau du XII<sup>e</sup> siècle, trouvée dans les environs de Toulouse, et portant une inscription bilingue, hébraïque et française.

## Séance du 21 avril.

Présidence de M. MARION, vice-président.

### *Correspondance.*

M. Egger, membre de l'Institut, demande à être admis au nombre des membres résidants, en remplacement de M. Alfred Maury, nommé membre honoraire.

MM. Bourquelot et Renier se portent ses présentateurs; M. le Président désigne pour composer la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature, MM. Brunet de Presle, de Lasteyrie et de Longpérier.

M. Parker, d'Oxford, demande le titre d'associé étranger.

Il a pour présentateurs MM. de Longpérier et Cocheris; la commission sera composée de MM. Quicherat, Vallet de Viriville et Bourquelot.

### *Travaux.*

M. Bourquelot communique le dessin d'une plaque et d'une boucle de ceinturon, qu'il attribue à l'art pratiqué par les peuplades germaniques établies dans la Gaule. Ce monument a été trouvé dans un tombeau à Trencot (arrondissement de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube); il appartient à M. Deschamps, propriétaire à Nogent-sur-Seine. La plaque et la boucle sont en cuivre; la plaque présente en divers endroits, et disposés symétriquement, des enfoncements arrondis, carrés, rectangulaires, qui renfermaient et renferment encore sur certains points des émaux de différentes couleurs.

M. de Longpérier-Grimoard communique le dessin colo-

rié d'une agrafe de bronze trouvée à Nanteuil-le-Haudouin (département de l'Oise). Cette fibule, qui a une grande analogie avec celle dont M. Bourquelot vient d'entretenir la Société, est de forme carrée et divisée en compartiments réguliers ornés encore à plusieurs places de morceaux de verre rouge, vert et jaune, séparés par de délicates cloisons de cuivre ; la plaque du milieu est taillée à pans coupés et forme saillie. Sur la boucle et son ardillon, qui est recourbé en forme de tête d'aigle, des parties dorées donnent parfaitement l'idée de la couleur générale que devait avoir l'agrafe entière, laquelle semble appartenir à l'époque mérovingienne.

M. de Lasteyrie fait remarquer qu'un assez grand nombre de monuments de ce genre ont été trouvés dans cette partie de la France ; il pense qu'un catalogue méthodique de ces monuments, accompagné de dessins, et dans lequel les provenances seraient soigneusement indiquées, serait d'une grande utilité, puisqu'il permettrait d'en établir la classification chronologique et ethnographique, et de suivre sur le sol de la Gaule la trace des Germains qui s'y sont établis.

M. Peigné-Delacourt donne la description d'un ossuaire gaulois, qu'il a visité au commencement de ce mois avec M. l'abbé Pécheur, correspondant de la Société à Fontenoy, près Soissons. Cet ossuaire a été découvert à la fin de février dernier, près de Vic-sur-Aisne, au revers de la montagne du Soissonnais. Il se composait d'une fosse de 4 mètres de longueur, sur 1 m. 30 c. de largeur et 1 mètre de profondeur, entièrement revêtue de plaques de pierre calcaire non taillées, et couverte de deux grandes plaques semblables. On y a compté quinze squelettes d'adultes, et on y a recueilli un vase en terre cuite grossièrement travaillée à la main, quatre haches en silex, et cinq ou six pointes de flèches, aussi en silex, taillées à facettes. La dalle placée à l'extrémité de la fosse, du côté de l'Aisne, présente une large échancrure. Le propriétaire du terrain

où a été découvert ce monument a pris des mesures pour en assurer la conservation.

M. Renier présente à la Société l'estampage d'une double inscription funéraire latine, qui vient de lui être adressé par M. Cherbonneau, secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine, et que nous reproduisons ici aussi exactement que peuvent nous le permettre les ressources de la typographie ordinaire.

D     M	B   D   B   M   B
MMVNDICIVS	V M B R I A   B M A
SATVRNINVS	T R O N I C A
V A L X X X X V	M A T V R I T A S H O M I N V M F V I
H S E O T B Q	A M E S E R V I T V S L O N G I N Q V A
	T I M O R I S N V M I N I H V I V S E T
	R E L I G I O N I S C V I E G O A N N I S
	O C T O G I N T A S E R V I V I E T I A M
	N V D O P E D E C A S T E E T P V D I C E
	I N S T A N T E R V N I V E R S A E T E R R A E
	C I V I T A T E S A P P A R V I E T I D E O
	A B E A S I C M E R I T A P E R T V L I
	V T B E N I G N E M E
	T E R R A R E C I P E R E T
	V · A   B   C X V   B
	H · S · E   B   O · T · B   B Q   B

Les lettres VA, qui terminent la cinquième ligne de l'inscription de droite, forment un monogramme; les lignes 4 à 12 de la même inscription contiennent, en acrostiche, le mot MATRONICA.

« Ce document, dit M. Renier, a été publié dans le dernier numéro de la *Revue de l'instruction publique*; mais le style en est si bizarre et si obscur, que quelques personnes ont cru pouvoir, sinon en contester l'authenticité, du moins élever des doutes sur l'exactitude du texte qui en a été donné. L'estampage que j'ai l'honneur de faire passer sous



les yeux de mes confrères, leur fera voir combien ces soupçons étaient peu fondés. Le monument est parfaitement conservé ; il n'y manque pas une seule lettre, et son authenticité est incontestable. Il a été découvert tout récemment au pied de la colline du Coudiat-Ati, près de Constantine, et il est aujourd'hui déposé au musée de cette ville.

« Il doit se lire ainsi, en commençant par l'inscription de gauche :

D(iis) M(anibus).

M(arcus) Mundicius Saturninus. V(ixit) a(annis) LXXXXV.  
H(ic) s(itus) e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant)!

D(iis) M(anibus).

Umbria Matronica.

Maturitas hominum fui ; a me (perlata est) servitus longinqua timoris numini(s) hujus et religionis, cui ego annis octoginta servivi, etiam nudo pede caste et pudice instanter (per) universae terrae civitates apparui, et ideo ab ea sic merita pertuli ut benigne me Terra reciperet.

V(ixit) (annis) CXV. (Hic) s(ita) e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant)!

« La forme des lettres, l'acrostiche, le mysticisme des idées et la manière obscure dont elles sont rendues, sont autant d'indices qui permettent d'attribuer avec certitude la date de ces deux inscriptions au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Je pense que celle de droite est l'épithaphe d'une prêtresse de Cérès, divinité qui, à cette époque, était souvent identifiée avec la Terre, et dont le culte mystérieux explique suffisamment l'obscurité étudiée du style de ce document. Il est même possible que quelques-unes des expressions les plus extraordinaires qu'on y rencontre, celle-ci par exemple : *maturitas hominum fui*, n'aient eu aucune obscurité pour les initiés, au langage desquels elles avaient peut-être été empruntées. Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette hypothèse, si elle était admise, ajouterait d'intérêt à ce document.

« La longévité extraordinaire des personnages mentionnés dans ces deux inscriptions n'est point un fait sans exemple dans l'ancienne Numidie ; les épitaphes de centenaires n'y sont pas rares, et j'ai même publié, dans mes *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 1802, l'inscription funéraire d'une femme qui avait vécu 132 ans. »

M. Cocheris présente à la Société un album composé par M. Louis Prou, notaire à Sens et membre de la Société archéologique de cette ville. Cet album renferme une série de dessins représentant des fragments de sculptures et d'inscriptions latines découverts dans la démolition des murailles romaines, et aujourd'hui conservés à la mairie de Sens. M. le Président remercie M. Cocheris pour cette communication, qui a vivement intéressé la Société.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture de la notice de M. Vergniaud-Romagnési *sur un émail byzantin conservé au musée d'Orléans*. Un membre croit se rappeler que ce travail a déjà été imprimé. La seconde lecture en sera ajournée jusqu'à ce que cette assertion ait pu être vérifiée.

## Séance du 5 mai.

Présidence de M. MARION, vice-président.

### *Correspondance.*

Le Secrétaire général de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne envoie la liste des volumes de la Société qui manquent à la collection de cette Académie, et transmet les remerciements de ses confrères pour l'offre que la Société a faite de compléter cette collection.

Le Secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève demande l'échange des publications de la Compagnie contre celles de cette Société.

M. l'abbé Cochet écrit qu'en faisant dernièrement des recherches sur les salines de Bouteilles, dans un cartulaire de l'abbaye de Beubec, ancien monastère de l'ordre de Cîteaux, situé près de Neufchâtel-en-Bray, il a découvert un texte intéressant pour l'histoire de l'Angleterre et de la Normandie. « Ce texte, ajoute l'honorable correspondant, ne se compose que d'une ligne ; mais cette ligne nous révèle le nom de la nourrice du roi Jean-sans-Terre. Cette dame, qui habitait Dieppe en 1208, devait être originaire du village de Canville-les-deux-Églises (arrondissement d'Yvetot) dont elle porte le nom, car elle s'appelle *Agnes de Canvilla*. Retirée à Dieppe après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, et déjà sans doute fort âgée, elle faisait alors pour le salut de son âme une donation aux moines de Beubec. Cette donation consistait en un tènement et des terres qu'elle possédait à Dieppe :

« Agnes de Canvilla de donacione totius tenamenti sui quod habebat apud Deppam in masuris, terris, redivibus et omnibus aliis rebus liberis ab omnibus serviciis, exigenciis et querelis, preter III solidos in mense Marcio reddendos domino dicti feodi. 1208.

« Quelques lignes plus bas le scribe laisse échapper le détail historique suivant, fort inusité dans ces sortes de recueils :

« Agnes de Canvilla nutritiv regem J. (*Johannem*) ducem Normannie, ut dicitur a senioribus.

« Cette observation est-elle contemporaine de l'acte de 1208, ou bien appartient-elle à la rédaction du cartulaire, qui a été écrit dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle ? Je l'ignore ; mais à coup sûr elle est précieuse, puisqu'elle nous fait connaître le nom de la nourrice du dernier duc-roi des Anglo-Normands. Les termes mêmes de l'assertion (*ut dicitur a senioribus*) prouvent que c'était encore une tradition fort répandue en Normandie.

« Le cartulaire manuscrit d'où j'ai extrait ce passage a

été écrit, ainsi que je l'ai dit, au xiv<sup>e</sup> siècle. Il est sur parchemin, et se compose de 110 feuillets non numérotés. Il appartient à M. de Blangermont, propriétaire à Martigny, près Arques, arrondissement de Dieppe. »

### *Travaux.*

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, il est décidé que la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* sera inscrite sur la liste de celles avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

M. Cocheris fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Decagny, curé d'Ennemain, près Péronne, un rapport dans lequel il conclut à l'admission de ce savant parmi les associés correspondants.

On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence M. l'abbé DECAGNY est proclamé associé correspondant de la Société.

M. Brunet de Presle, rapporteur de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Egger, annonce que son rapport est rédigé et qu'il est prêt à le lire à la Société. Quelques membres pensent que la demande de M. Egger étant parvenue à la Société dans sa dernière séance seulement, il y aurait lieu, pour se conformer au règlement, de renvoyer la lecture de ce rapport et le vote, par conséquent, à la première séance du mois de juin. D'autres membres font remarquer que le règlement dit seulement que les rapports sur les demandes d'admission seront faits « dans un mois à partir de la présentation, » et qu'il ne dit pas qu'ils ne pourront être faits avant l'expiration de ce mois; que cette prescription a pour objet d'empêcher la trop grande lenteur des commissions, plutôt que leur excessif empressement; qu'il a été d'ailleurs pourvu à ce dernier inconvénient par la disposition du règlement intérieur suivant laquelle les élections ne peuvent avoir lieu que dans

les séances administratives, disposition qui a pour effet d'établir un délai ordinaire d'un mois entre la présentation et le vote dont elle doit être l'objet, et d'empêcher que ce délai puisse jamais être moindre de quinze jours. M. de Lasteyrie propose une disposition interprétative du règlement ainsi conçue :

Les commissions chargées d'examiner les candidatures aux titres de membre résidant, de membre honoraire et d'associé correspondant feront leur rapport dans la première séance du mois qui suivra celui pendant lequel la présentation aura été faite, et le vote pourra avoir lieu dans la même séance.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Beau-lieu, Bourquelot, Brunet de Presle, Delisle, de Longpérier, Quicherat, Renier, Vallet de Viriville, cette proposition est mise aux voix et adoptée.

La parole est ensuite donnée à M. Brunet de Presle pour la lecture de son rapport, dont les conclusions sont favorables à la demande de M. Egger, et l'on passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence M. EGGER est proclamé membre résidant de la Société.

M. Peigné-Delacourt communique à la Société un écriin renfermant des bijoux en or massif, qui, par leur forme et leur ornementation en pierres et en verres de couleur rouge sur paillon d'or, rappellent ceux qui ont été trouvés à Tournay, en 1653, dans le tombeau du roi Chilpéric et sont aujourd'hui conservés au Musée des Souverains. Parmi ces bijoux, dont S. M. l'Empereur vient de faire l'acquisition, on remarque une poignée et les deux extrémités d'un fourreau de sabre, un manche de poignard, des boucles de ceinturon, un anneau sur lequel se lit le mot HEVA, etc., etc.

Ces bijoux, d'une magnificence vraiment royale, ayant été découverts à Poan, entre Méry et Arcis-sur-Aube, l'honorable correspondant pense qu'ils ont pu appartenir au roi Théodoric, tué en 451, à la bataille de Châlons, et qu'en conséquence le lieu de cette célèbre bataille, qui n'a

pas encore été rigoureusement déterminé, devrait être placé dans la contrée où ces bijoux ont été découverts.

M. le Président remercie M. Peigné-Delacourt pour cette communication, qui a excité au plus haut degré l'intérêt de la Société.

### Séance du 12 mai.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, Vice-Président.

#### *Travaux.*

M. Egger, membre résidant, élu le 5 mai, assiste à la séance.

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport sur le travail de M. Vallet de Viriville, relatif à un exemplaire relié de la *Pragmatique Sanction*, imprimé à Paris en 1507, in-8°. La commission propose l'insertion de ce travail dans le *Bulletin*. Cette proposition est adoptée <sup>1</sup>.

M. Cocheris fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. l'abbé JULES CORBLET, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence, M. l'abbé Jules Corblet est proclamé associé correspondant de la Société, à Amiens.

M. le Président rappelle que d'autres demandes d'admissions ont été adressées à la Société, et il invite les commissions auxquelles ces demandes ont été renvoyées, à présenter leurs rapports dans la prochaine séance.

M. Vallet de Viriville lit à titre de communication, une notice sur un *ex-voto* offert par le roi Charles V à Saint-Pierre de Luxembourg.

1. Voyez ce travail à la fin du compte rendu de la séance.



M. de Longpérier communique divers monuments qui ont été découverts sur les bords de l'Euphrate, près de Babylone. L'un de ces monuments est une petite plaque de pierre dure, sur laquelle se lit une inscription en caractères cunéiformes du xvi<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La gravure de cette inscription, qui est parfaitement conservée, est très-pure et très-nette, et elle suffirait à elle seule pour donner une idée très-satisfaisante de l'état des arts, dans la Babylonie, à cette époque reculée.

M. Devéria communique un papyrus égyptien récemment déployé au moyen de son procédé. Ce papyrus était replié un grand nombre de fois sur lui-même, et dur comme un morceau de bois. Il était imprégné d'une matière qui n'était pas du bitume, et dans laquelle M. Devéria a reconnu, à l'odeur, le vernis jaune égyptien. Cette matière, poissante et presque insoluble dans l'éther, rendait l'opération extrêmement difficile, et ce n'est qu'en immergeant ce papyrus dans de l'alcool pur, que M. Devéria est parvenu à l'étendre. Le manuscrit avait été plié six fois sur lui-même, ou en soixante-quatre parties, chaque pli étant fait à angle droit sur le précédent. Au centre du dernier pli, se trouvait un petit paquet de cheveux.

M. Bourquelot fait passer sous les yeux des membres présents une boucle et une plaque de ceinturon, qui offrent les particularités suivantes. La plaque est en fer et de forme circulaire; trois boutons ou clous en cuivre, hémisphériques et entourés d'une étroite rayure, sont fixés sur la face et se terminent du côté opposé en trois anneaux destinés à être attachés au cuir du ceinturon. Le diamètre de la plaque est de 6 centimètres  $1/2$ ; celui des têtes de clous de 2 centimètres. A l'une des extrémités de la plaque est fixée une plaque plus petite, également en fer, qui se termine en un ardillon. La boucle en fer, de forme elliptique, est mobile et tourne dans un anneau particulier. M. Bourquelot fait remarquer dans ce petit monument le mélange du fer et du cuivre, et la disposition de la boucle, qui est mobile

tandis que l'ardillon reste fixe ; il pense que l'on doit le rapporter aux populations germaniques qui guerroyèrent et finirent par s'établir dans la Gaule.

M. Renier présente à la Société deux copies qu'il vient de recevoir, d'une nouvelle inscription latine découverte dans les ruines de *Zraïa*. L'une de ces copies a été exécutée par le maçon italien auquel on doit déjà le calque sur papier huilé du tarif de douanes, dont M. Renier a entretenu la Société dans une précédente séance ; l'autre a été faite par le khodja (secrétaire indigène) du kaïd Si-Moktar. Ces deux copies ont été envoyées par M. le capitaine Payen à M. Cherbonneau, le savant secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine, et transmises par celui-ci à M. Renier. Elles se complètent l'une l'autre, et fournissent le texte suivant :

FLORENTISSIMO &  
 SAECVLO · DD · NN · IMP ·  
*caes · maximini ·*  
 PII · FELICIS · et ·  
*maximi · nobil ·*  
 CAES · AVGG · HORI  
 LEG'VM · QVOD · SVA ·  
 EX · PONTE · C · IVLIVS · MAXI  
 MI · FILIVS · SATVRNINVS ·  
 MESSAPANVS · ET · Q · CAN  
 NEIVS · Q · CANNEI · GE  
 MELLINI · FILIVS · EME  
 RITVS · APEONIANVS ·  
 CIVIBVS · SVIS · VO  
 VERANT · DE · SVO ·  
 DEDERVNT · ET ·  
 DEDICAVERVNT ·  
 VI · KAL · APRIL · PER  
 PETVO · ET · CORNELIANO · CONS

Cette inscription, ajoute M. Renier, présente plusieurs

lettres liées, IMP à la 2<sup>e</sup> ligne, NT, LI et MA à la 8<sup>e</sup>, MI, LI et NI à la 9<sup>e</sup>, ME et ET à la 10<sup>e</sup>, IL à la 18<sup>e</sup>, enfin ET, CO, NE, LI et CO à la 19<sup>e</sup>.

La 3<sup>e</sup> ligne, la fin de la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> tout entière ont été effacées avec intention dans l'antiquité. On devait y lire auparavant les noms des empereurs régnants, et ces empereurs ne peuvent avoir été que *Maximin* et son fils *Maxime*, le consulat dont l'inscription est datée correspondant à l'an 237 de notre ère, c'est-à-dire à la dernière année de leur règne. Cette inscription doit donc se lire ainsi :

Florentissimo saeculo d(ominorum) n(ostorum) Imp(erato-  
ris) [Caes(aris) Maximini] Pii Felicis [et Maximi nobil(issimi)]  
Caes(aris) Aug(ustorum), horilegium, quod sua ex sponte  
C(aius) Julius, Maximi filius, Saturninus Messapanus et  
Q(uintus) Canneius, Q(uinti) Cannei Gemellini filius, Emer-  
ritus Apeonianus civibus suis voverant, de suo dederunt  
et dedicaverunt sextum kal(endas) April(es) Perpetuo et  
Corneliano cons(ulibus).

On y remarque une expression jusqu'ici sans exemple, *sua ex sponte* pour *sua sponte*, et un mot nouveau, *horilegium*, qui semble de meilleur latin que *horologium*, et dont la composition est plus régulière que celle de *horilogium*, que l'on avait déjà rencontré dans une inscription publiée par Gruter, p. 237, n. 6, et plus exactement par Fabretti, p. 684, n. 80.

*Note sur un exemplaire relié de la PRAGMATIQUE SANCTION, imprimé à Paris, par André Bocard, pour Guill. Eustace, libraire; 1507, in-8. — Par M. VALLET DE VIRIVILLE.*

« Ce volume, qui fait partie de ma bibliothèque, est également curieux sous le rapport typographique ou bibliographique et sous le rapport de la reliure ou archéologique. Je me placerai exclusivement ici à ce dernier point de vue. Cette reliure consiste dans des ais de bois, qui recouvrent les plats et qui sont eux-mêmes revêtus de veau brun gaufré. Lorsque j'acquis ce livre, en 1846, le dos de la couver-

ture était complètement enlevé, de manière qu'on voyait à nu les nerfs et la couture des cahiers. Sur la tranche, l'un des fermoirs seul subsistait<sup>1</sup>. Mais je crois pouvoir affirmer que ce dos, lorsqu'il existait, devait être tout uni, sans ornement ni inscription. On peut distinguer en effet à certains égards dans l'histoire de la reliure deux périodes. Je vais essayer de tracer les caractères de cette distinction, en l'appliquant à cet exemplaire de la Pragmatique et en m'appuyant sur ce spécimen.

« La première période, à laquelle je fais allusion, est antérieure à l'invention de l'imprimerie et remonte indéfiniment dans le passé. Elle se continue jusqu'à l'extrême fin du xv<sup>e</sup> siècle et comprend même, si je ne me trompe, le règne entier de Louis XII<sup>2</sup>. Pendant le cours de cette période, les livres, surtout les manuscrits, sont lourds, peu portatifs, variant pour le format d'exemplaire à exemplaire. Ils sont presque toujours couverts, sur les plats, d'ais en bois; sauf à revêtir ces plats, soit de peaux, soit d'étoffes plus ou moins riches, soit enfin de la plus somptueuse orfèvrerie. De plus, ils sont, en général, hérissés de clous et de fermoirs. Ces circonstances réunies, aussi bien que la rareté des livres, permettaient difficilement alors de rassembler les volumes reliés, de les placer debout et de les aligner par rangs de taille, tout en les groupant par espèces, offrant seulement le dos à la vue; en un mot de les disposer comme nous le faisons sur les tablettes de nos bibliothèques modernes.

« Ces circonstances se modifièrent peu à peu à partir de l'invention de l'imprimerie. Les exemplaires, mécaniquement confectionnés, à l'aide d'éléments similaires, par des

1. J'ai fait restaurer depuis, ce volume qui a été communiqué à la Société dans sa séance du 10 février 1858.

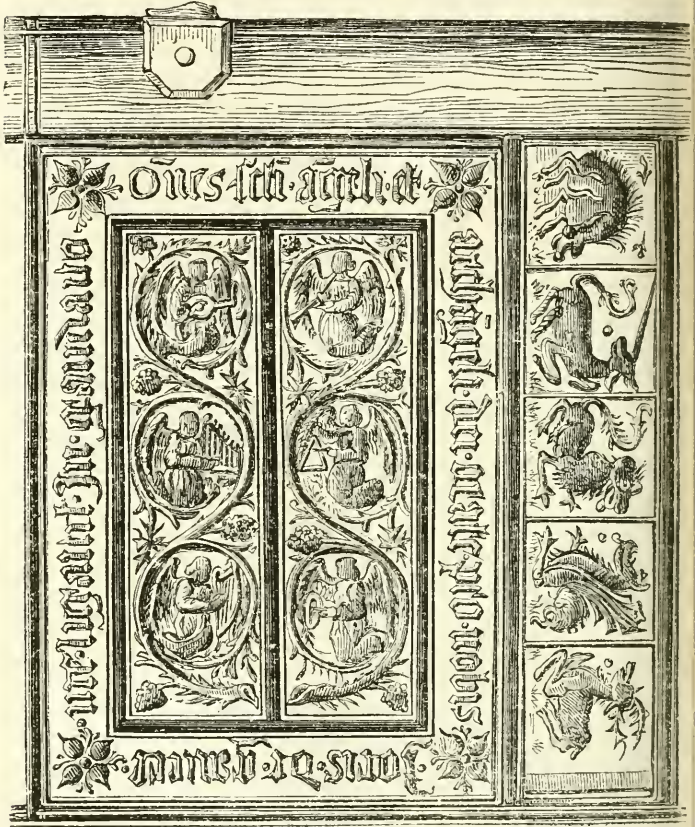
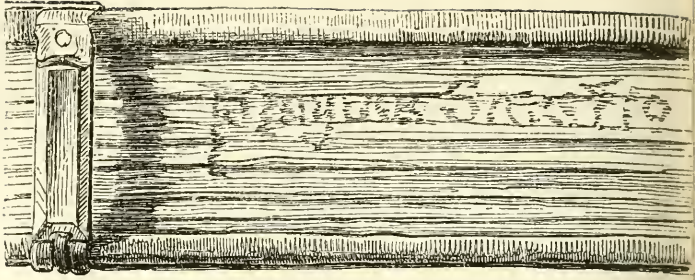
2. Les *Aldes*, il est vrai, constituent dès 1501, par le Virgile in-8°, une innovation éclatante, qui déroge complètement aux principes que nous posons. Mais nous parlons principalement des livres français. Les *Aldes* ouvrent, en Italie, la deuxième période moderne.

procédés uniformes, devinrent conséquemment uniformes et semblables entre eux. Les formats se constituèrent et les éditions elles-mêmes purent devenir semblables entre elles. L'imprimerie, d'un autre côté, multiplia progressivement les livres. Il fut dès lors de plus en plus possible, il devint chaque jour plus nécessaire de les grouper par classe et de les réunir debout, le dos en vue, c'est-à-dire dans la disposition la plus économique sous le rapport de l'espace et la plus commode. Il fallut alors écrire sur le dos de chaque volume le titre de ce volume. L'art de la dorure s'employait de toute antiquité sur la *tranche* des manuscrits. La dorure prit ensuite possession du plat et décora de ses riches ornements les mosaïques de peau de diverses couleurs. Ce procédé fut imaginé par les relieurs de la Renaissance. La dorure enfin triompha sur le dos des volumes. Elle détrôna, pour ce dernier emploi, tout autre genre d'inscription à l'encre ou en couleurs. Elle imprima le titre des livres sur le dos en lettres d'or, c'est-à-dire en traits beaucoup plus durables, beaucoup plus lisibles et beaucoup plus beaux que n'avait pu le faire tout autre procédé calligraphique.

« Ainsi, dans la première période, les titres *extérieurs* des ouvrages, lorsqu'on en trouve, sont placés ou inscrits, tantôt sur les plats, tantôt sur la tranche, mais très-rarement, presque jamais, sur le dos des volumes. En effet, l'exemplaire de ma Pragmatique présente cette inscription : *Pragma* (avec l'abréviation, pour *pragmatica*) *Sanctio*, tracée à l'encre, sur la tranche entre les deux fermoirs, en caractères du *xvi<sup>e</sup>* siècle, qui paraissent à peu près contemporains de l'édition du livre. Cette inscription, vue dans le sens naturel ou ordinaire, indique également le sens dans lequel était habituellement posé ou placé le volume. C'est ce qu'on constate en comparant le relief de la gaufrure, sur l'un et l'autre plat. La face adhérente à celui des deux plats qui était *inférieur* par rapport au titre placé sur la tranche, a subi l'effet du poids du volume et du frottement.







De ce côté, le relief a été aplati et comme écrasé ou effacé. L'autre face étant plus souvent libre, le relief de la gaufrure y a conservé plus d'arête et de saillie<sup>1</sup>.

« La décoration que présente cette gaufrure, uniformément répétée sur chacun des deux plats, ne manque ni d'élégance ni d'intérêt. Elle se compose de deux rectangles ou carrés séparés par un entre-deux. L'entre-deux placé au beau milieu du plat représente un sanglier, une licorne, un lion-griffon tournés à droite; puis, un griffon ailé et un cerf tournés à gauche ou affrontés par rapport aux trois premiers. Les deux rectangles de chaque plat se ressemblent, de sorte que chacun d'eux se trouve répété quatre fois en tout, sur les deux plats du volume. Le sujet se compose de deux rinceaux élégamment enroulés. Ces deux rinceaux forment six lobes ou emplacements arrondis, où se voient six anges jouant de divers instruments de musique. Autour de chaque rectangle on lit cette inscription :

Omnes sancti angeli et archangeli Dei orate pro nobis.  
Ioris de Gavere me ligavit in Gandavo.

« Tous les saints anges et archanges de Dieu, priez pour nous !

« Georges de Gâvre m'a relié à Gand. »

« Guillaume Eustache, le premier connu des *imprimeurs du roi*, fut en même temps libraire et *relicieur*<sup>2</sup>. Il apparaît en 1507, dans cette édition, non pas comme imprimeur, puisque le livre fut imprimé par Bocard, mais exclusivement comme libraire. Or, à cette époque, les libraires réunissaient d'ordinaire entre leurs mains toutes les attributions qui se rapportent à la confection des livres, y compris la reliure; et beaucoup d'indices nous montrent que les livres

1. Un grand nombre de monuments figurés du moyen âge, qui représentent des intérieurs, nous montrent des livres disposés à plat et offrant à la vue non pas le dos, mais l'une des tranches.

2. Voy. Aug. Bernard, *Geoffroy Tory*, 1857, in-8°, p. 53.

sortaient le plus souvent tout reliés de leurs boutiques pour passer aux mains des acheteurs. On voit cependant, par cet exemple, que dès le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle vraisemblablement, les livres imprimés à Paris pour certains libraires étaient vendus par ces derniers, *non reliés*, ou *en blanc*, comme les appelle Gabriel Naudé, en parlant, un siècle plus tard, de la même espèce de livres. Le style de cette reliure, datée de Gand, paraît en effet dénoter une époque très-voisine de 1507. Georges de Gâvre, qui travaillait à Gand, appartenait à une famille répandue dans ces contrées et qui exerçait la même profession. En 1470, Théodore *van Gavere*, fils de Jacques, enlumineur, fut inscrit à Bruges, sur le livre du métier des libraires, copistes et enlumineurs de Bruges<sup>1</sup>. J'ai vu à la bibliothèque royale de la Haye, un manuscrit (n<sup>o</sup> 9) qui paraît avoir été relié vers le même temps que ma Pragmatique<sup>2</sup>. La décoration de ce manuscrit est analogue à celle du livre dont nous nous occupons, sauf la légende, qui est ainsi conçue :

Ob laudem Christi librum hunc recte ligavi.  
Anthonius de Gavere.

« Je serais disposé à croire que mon exemplaire de la Pragmatique fut dans le principe à l'usage de quelque écolier en droit de l'université de Louvain, école fondée en 1426 par Philippe le Bon, et qui devint surtout célèbre par ses professeurs en droit civil et canonique. Cette conjecture m'est principalement suggérée par le contenu même de l'ouvrage. Plusieurs possesseurs ont écrit successivement leur nom sur ce volume. La première page de garde porte celui-ci : *Joannes de Bevere*, qui, d'après l'écriture, paraît être du xvi<sup>e</sup> siècle et qui appartient évidemment aux provinces bel-

1. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, preuves, t. I, 1849, in-8<sup>o</sup>; pages ci et 556.

2. Foy. Achille Jubinal, *Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques mss. de la biblioth. de la Haye*, Paris, 1846, in-8<sup>o</sup>, p. 7.

giques. On lit avec peine cette autre signature au frontispice : « *Joannes Eich (?)*.... 1689. »

« Il existe à la bibliothèque royale de la Haye un *Fasciculus temporum* in-folio, imprimé et publié à Louvain par *Johannes Valdener* (xv<sup>e</sup> siècle). Cet exemplaire, que l'on m'a montré en 1850, porte sur les plats, qui sont recouverts de cuir, ce même nom de *Joannes Valdener*, gaufré en lettres gothiques. J'ai vu, la même année, à la bibliothèque de Bruges, un livre d'heures du xv<sup>e</sup> siècle, qui présente des particularités analogues. Ce manuscrit, qui porte le n<sup>o</sup> 163, provient des Carmélites d'Ypres. Le plat de gauche manque. Sur le plat de droite, il y a l'empreinte gaufrée de deux rectangles, composés chacun de deux rinceaux d'ornements qui présentent quatre animaux dans des volutes ou enroulements. La légende est ainsi conçue :

Ludovicus Bloc.

Ob laudem Christi librum hunc recte ligavi.

« Le manuscrit n<sup>o</sup> 164 de la même bibliothèque, *Flores Augustini*, paraît être de la même époque. On y voit des cartouches gaufrés dans le goût des précédents. Ces figures sont accompagnées de légendes tirées des psaumes, et dont l'une est ainsi conçue : *De profundis clamavi ad te Domine : Domine exaudi vocem meam.*

« Notre confrère, M. Théodule Devéria, a bien voulu me communiquer un volume relié pour un célèbre imprimeur de Paris, vers la même époque que ma Pragmatique et qui mérite d'être ici mentionné. Ce volume a pour titre : *Militia Francorum regum pro re christiana*, in-8<sup>o</sup> de 12 feuillets, imprimé en 1518, chez Josse Bade d'Aasche (*sub prælo Ascensiano*) ; la marque de Bade, *Prælum Ascensianum*, est gravée au frontispice. Les plats sont couverts en cuir fauve gaufré à l'aide d'un *fer* ou plaque rectangulaire, encadré dans une bordure fleuronée. Le sujet, qui est répété sur les deux plats, représente une figure allégorique sous les traits

d'une femme vêtue et drapée à l'antique. Elle marche d'un pas ferme, les yeux dirigés vers le ciel, où apparaît la croix des chrétiens. Ses pieds portent sur une pierre plate et taillée en forme de table. L'un des côtés de cette pierre offre à la vue le mot *Fides*. Auprès de cette figure, à droite, on lit ces noms : *Spes et Charitas*; à côté de la croix, cette inscription : *Meritum Christi*, et au-dessous : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum; in justitia tua libera me et eripe me* (PSAL. 70). La légende suivante se dessine sur la bordure du rectangle : *Quoniam in me speravit, liberabo eum; protegam eum, quo, etc.* (PSAL. 90). On remarque enfin, à gauche et en bas dans l'angle de la composition, le monogramme de Josse Bade, répété d'après l'impression en noir du frontispice. Il est de toute évidence, par conséquent, que ce petit volume fut relié pour le célèbre imprimeur Josse Bade, natif d'Aasche près Bruxelles, qui exerçait à Paris vers 1518.

Je dois citer également, par analogie, un manuscrit que j'ai vu et consulté au mois d'août 1857, à la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt. Ce manuscrit a été exécuté dans les états de Bourgogne et probablement, comme pour quelques-unes des reliures précédentes, dans les provinces belgiques. Il porte les armes<sup>1</sup> d'un seigneur flamand ou bourguignon, pour lequel il fut écrit sous le règne de Charles le Téméraire, vers l'an 1470. Ce volume in-folio, coté n° 133, contient la *Chronique des Pisans*. Les plats, composés d'ais de bois, sont recouverts de cuir brun gaufré. Il est garni de coins en cuivre gravés, où sont répétées les armes du propriétaire, peintes dans l'intérieur du volume au frontispice. Ce livre est lourdement cloué, sur chaque face, de cinq gros cabochons de cuivre, l'un au centre et les autres aux quatre

1. En voici le signalement héraldique. Écartelé : 1 et 3 d'or à la fasce de gueules; 2 et 4 d'azur diapré au chevron d'or. Sommé d'un casque de face à 7 grilles, surmonté d'une couronne d'or (de marquis? fleur d'ache et perles); cimier : une tête d'ours. Lambrequins d'or, de gueules et d'azur, aux émaux de l'écu.



angles du volume. Le titre est placé sur l'un des plats, en haut, entre les deux *coins* de cuivre supérieurs. Une étiquette incrustée dans un cadre spécial porte ces mots, écrits sur parchemin à l'encre noire : *Les croniques de p̄isc.* Cette étiquette est placée dans une petite *fenêtre*, ou cadre composé d'un emplacement circonscrit par des baguettes de cuivre moulé et ciselé. Ces baguettes sont assemblées en forme de rectangle et clouées sur les ais de bois. Le cadre est en outre vitré par une substance flexible et transparente, qui est évidemment de la corne. Le cadre et l'inscription sont du xv<sup>e</sup> siècle. Je croirais volontiers que le *vitrage* est également de la même époque que le manuscrit. Enfin on remarque sur l'estampage de la reliure ce nom inscrit en lettres gothiques dans un petit rectangle : *Gohon*. Ce nom, qui paraît être celui du relieur, encadré dans un petit carré ou cartouche, sert à la décoration des *plats* estampés. Il est semé ou répété sur toute la surface du côté qui porte le titre ci-dessus décrit. On le trouve six fois reproduit dans le sens de la hauteur du plat du volume, et quatre fois dans le sens de la largeur.

« Nous avons à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, un manuscrit tout à fait comparable, pour ce qui est de l'exécution matérielle, au manuscrit de Darmstadt. Il est de la dimension d'un in-4<sup>o</sup> ordinaire et porte pour titre : *le Livre des Angèles* (T. F. [Théologie; français,] n<sup>o</sup> 46). Il contient une traduction, écrite en français du nord ou picard, vers 1470, de l'ouvrage original composé par François Ximenès, évêque d'Elne, en 1409. Un *ex libris*, placé en tête du volume, indique que ce manuscrit fut donné, pour ainsi dire dès le principe, à une communauté religieuse située dans les provinces flamandes ou belgiques. La reliure est toute pareille à celle du manuscrit de Darmstadt. Seulement, au lieu de *Gohon*, le nom gravé dans un petit cartouche et qui est *semé* sur les plats du volume se lit ainsi : *A. Fierlin*. Le titre de l'ouvrage, *C'est le livre des Angèles*, est semblablement écrit sur une étiquette. Cette étiquette se



voit, de même, à travers une feuille légère de corne, encadrée dans une petite fenêtre ou bordure de cuivre<sup>4</sup>.

« Je terminerai cette énumération de faits par une observation générale. Ainsi que le montrent ces divers exemples, les relieurs, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, *imprimaient* leurs propres noms dans la gaufrure même, qui formait le principal ornement de leurs ouvrages. Or, comme on a pu le remarquer, toutes les reliures que nous avons citées, y compris les deux volumes sortis de la librairie parisienne, étaient l'œuvre d'ouvriers ou d'artistes appartenant aux provinces belgiques. C'est là, en effet, que florissait, depuis une époque reculée, l'industrie de ces *printers* ou dominotiers, qui embrassait toutes les attributions les plus étendues de l'imprimerie et de la librairie au moyen âge : entrepôt, puis fabrique du papier ; estampes sur bois ; cartes à jouer, livres xylographiques, puis typographiques ; reliure, gaufrure, etc. Ces reliures à *inscriptions* gaufrées ou imprimées (abstraction faite des noms des relieurs), remontent au xiv<sup>e</sup> siècle au moins, époque où on les employait également en France. On voit donc que les *printers* belges, spécialement, *imprimaient à sec* dès le xiv<sup>e</sup> siècle. Or, de l'impression à sec à l'impression humide ou encrée, la transition était en quelque sorte inévitable. C'est ainsi que l'imprimerie xylographique est née, tout concourt à démontrer cette vérité, sur le sol des provinces belgiques et hollandaises. Sous ce rapport, les faits que nous avons rappelés peuvent servir à éclairer l'histoire de l'une des branches originaires d'où est sortie l'Imprimerie. »

4. Je dois la connaissance et la communication de ce manuscrit à notre confrère, M. A. de Montaiglon, qui compte en faire le sujet d'une dissertation spéciale.

## Séance du 19 mai.

Présidence de M. MARION, Vice-Président.

### *Travaux.*

M. Egger offre à la Société deux ouvrages qu'il a publiés, l'un en 1844, l'autre en 1855. Le premier est intitulé : *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* ; le second, *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte, et qui portent des inscriptions grecques*. M. le Président adresse à M. Egger les remerciements de la Société.

Le même membre, dans une communication verbale, propose une addition et une correction au catalogue des anciens artistes grecs.

1° *Une addition.* — Dans la liste des ouvrages de Phidias, on a omis jusqu'ici de comprendre un *Alcibiade en Esculape*, statue de bronze qui ornait un temple de la ville de Bœœa, en Cyrrestide. Ce chef-d'œuvre, qui fut détruit par les chrétiens sous le règne de Théodose, est signalé par Libanius dans un passage de son discours *pour les Temples*, passage qui est demeuré inédit jusqu'en 1823. C'est le célèbre A. Maï qui, à la suite de sa seconde édition de Fronton, a publié pour la première fois les pages où se trouve cet intéressant témoignage. Elles ont été depuis reproduites par M. L. de Sinner dans son *Delectus Patrum græcorum*,<sup>1</sup> et elles comblent, dans le discours de Libanius, une lacune que Reiske avait reconnue sans pouvoir la remplir<sup>2</sup>. Malheureusement, le sophiste n'exprime que par

1. Paris, 1842, p. 237 et suiv.

2. T. II, p. 176 des *Libanii orationes et declamationes*, Altenbourg, 1793, in-8.

des phrases banales l'admiration qu'inspirait le chef-d'œuvre de Phidias ; il ne le décrit pas avec cette précision qui seule semble pouvoir nous mettre sur la voie d'en reconnaître, s'il s'en trouvait, quelque copie ou quelque imitation dans nos Musées.

2° *Une correction.* — Le nom de *Metichus* donné, d'après Pollux<sup>1</sup>, comme nom d'un architecte dans le catalogue de Sillig, ne semble pas correct. Au moins est-il difficile de le rattacher régulièrement à l'analogie des dérivés ou des composés dans lesquels se reconnaît le mot  $\mu\eta\tau\iota\varsigma$ . Mais un grammairien publié par Bekker<sup>2</sup>, semble en fournir la vraie leçon,  $\text{Μητιολος}$ , mot très-bien formé de  $\mu\eta\tau\iota\varsigma$  et de  $\epsilon\lambda\omega$ . Ce *Mctiochus* était, suivant le grammairien cité, *un architecte ou un orateur*, qui avait attaché son nom à une localité d'Athènes. C'était peut-être à la fois *un architecte et un orateur*. L'union des arts et des lettres n'était pas rare chez les Athéniens. Par exemple, Hippodamus de Milet, l'architecte qui réduisit à un juste alignement les rues du Pirée, fut aussi l'auteur d'une utopie politique qui témoignait de sa familiarité avec les études purement spéculatives<sup>3</sup>. Peut-être encore, mais M. Egger ne présente cette conjecture qu'avec une extrême réserve, peut-être le nom de l'orateur *Metiochus* serait-il à bon droit rétabli, au lieu de celui d'*Archilochus*, dans un passage de Plutarque<sup>4</sup>, où le poète Archiloque figure assez singulièrement au milieu d'autres personnages qui sont tous des orateurs.

M. Peigné-Delacourt fait passer sous les yeux des membres présents divers objets trouvés récemment dans un sarcophage. Ces objets sont un vase en terre cuite du iv<sup>e</sup> ou du v<sup>e</sup> siècle, et des boucles d'oreilles en or, avec des ornements en verre de couleur exactement semblables à ceux qui décorent les bijoux trouvés à Tournay et à Poan.

1. *Onomasticon*, VIII, 421.

2. *Anecdota græca*, p. 309.

3. Voyez C. F. Hermann, *de Hippodamo Milesio*, Marbourg, 1841, in-4.

4. *Præceptes politiques*, chap. VI.

M. Bourquelot présente des objets antiques en bronze, qui ont été découverts, il y a quelques années, dans un champ du territoire de Grisy, village situé à peu de distance de Provins, Seine-et-Marne (route de Provins à Nogent-sur-Seine). Ces objets, au nombre d'une trentaine, étaient renfermés dans un vase de terre rouge assez belle, qui a été brisé par le soc de la charrue. Ils étaient de quatre espèces différentes :

1° Des styles ou *graphia*, à tête légèrement arrondie, ayant environ 10 centimètres de longueur, les uns plus, les autres moins. La tête est ornée de cercles concentriques gravés, entre lesquels s'allongent des espèces de rayons.

2° Des bracelets d'environ 8 centimètres de diamètre, formés d'une lame de cuivre renflée au milieu sur un de ses côtés. La hauteur de cette lame est de 12 à 14 millimètres; son épaisseur de 4 à 5 au point le plus renflé. La partie extérieure est arrondie et présente pour ornements des filets triples ou quadruples tracés de distance en distance, perpendiculairement à la hauteur ou dans un sens oblique. Chaque bracelet est coupé, et sa flexibilité est suffisante pour qu'on puisse l'ouvrir ou le resserrer au moyen d'un léger effort.

3° Des bracelets ou anneaux d'environ 5 centimètres de diamètre, formés d'une simple tige cylindrique de métal, de 5 millimètres d'épaisseur. Ces anneaux sont coupés, comme les précédents.

4° Des objets dont voici la description : une série de boules ou perles creuses, réunies sur un de leurs côtés, et formant un anneau ellipsoïde, dont le grand diamètre extérieur est de 14 à 15 centimètres, le petit, de 12 à 13; le grand diamètre intérieur de 11 centimètres environ, le petit, de 9. A l'intérieur, les perles perdent leur sphéricité et se confondent en une seule face ellipsoïde, qui est coupée dans toute l'étendue de l'ellipse par une échancrure de 5 millimètres de largeur, communiquant avec la partie creuse des boules. Le nombre des perles est de 17; elles

sont loin, même en dehors du point où elles se soudent, d'avoir une sphéricité régulière : sur un des côtés, leur diamètre est de 26 millimètres, sur l'autre, de 20 seulement. On y remarque en outre des facettes planes, sur les points qui se rapprochent du cercle intérieur.

Deux boules sont traversées de part en part par des trous qui, dans un des échantillons, présentent des débris de goupillon métallique. Les boules percées sont situées vers les extrémités du grand diamètre; elles sont séparées l'une de l'autre par huit perles d'un côté, par sept de l'autre. Elles ne sont donc pas exactement opposées.

M. Bourquelot ajoute que lors de la découverte, les échantillons existaient en nombre à peu près égal pour chacune des espèces. Ils ont été disséminés ou détruits; M. Naudot, médecin à Provins, chez lequel le vase et le trésor ont été portés, a conservé un échantillon de chacun des quatre genres d'objets. M. Bourquelot lui-même possède un graphium, un grand et un petit anneau, et un disque orné de perles. Un de ces disques a été acquis par le Musée de Cluny.

Quelle était la destination de ces objets, et comment se sont-ils trouvés réunis? L'usage du graphium et du grand bracelet ne peut faire de doute. Le petit anneau offre plus de difficulté : il est trop grand pour un doigt, et trop petit pour un bras, à moins qu'il ne s'agisse d'un bras de jeune enfant. Servait-il à suspendre quelques instruments usuels? M. Bourquelot n'ose décider. Quant au disque orné de perles, il émet l'opinion que c'était un bracelet qui se plaçait à la partie supérieure du bras, et qui s'attachait au vêtement un peu au-dessous de l'épaule.

M. Renier propose une autre explication. Suivant lui, c'était un ornement, un signe de distinction militaire, qui se plaçait sur la poitrine au-dessus des *phalères*, et il cite à l'appui de cette opinion deux monuments funéraires représentant des officiers romains qui portent de semblables ornements. Le premier est conservé au musée de Bonn, et

Laurenz Lersch en a donné un bon dessin lithographié, dans son *Centralmuseum*, 2<sup>e</sup> part., p. 1. Le second est au musée de Vérone et a été publié par Maffei, *Museum Veronense*, p. 122, n<sup>o</sup> 4<sup>1</sup>.

M. le secrétaire lit un mémoire de M. Menault, sur un monument druidique situé près de Champbaudoin (Loiret), et connu, dans le pays, sous le nom de *Pierre clouée*. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

M. Vallet de Viriville communique un dessin et divers spécimens de filigrane de papier ancien<sup>2</sup>, qui lui ont été adressés par M. le baron de Girardot, correspondant de la Société. Le dessin reproduit le filigrane<sup>3</sup> d'un registre, qui contient un compte du duc Jean de Berry, daté de 1404. Les spécimens sont des fragments de papier en original. Trois sont datés par des inscriptions authentiques, de 1664, 1665 et 1745; les huit autres sont datés dans la pâte même, par le filigrane, des années 1769, 1776, 1785, 1787, 1789, 1790 et 1791.

M. le comte de Laborde, ajoute M. Vallet de Viriville, a bien voulu, sur sa demande, décider qu'une série chronologique de spécimens de ce genre, empruntés à la direction générale des archives, serait formée pour le service et l'enseignement public de l'École des chartes. Cette série embrasserait les principaux spécimens du papier de chiffé employé en France, depuis le xiv<sup>e</sup> ou xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. M. Quicherat rappelle à cette occasion que le regrettable Achille Devéria, conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, avait commencé une collection de ce genre, qui est aujourd'hui conservée au Cabinet des estampes.

1. Quatre anneaux du même genre sont encore représentés au-dessus des *phalères* figurées dans le célèbre monument du *pullarius*, publié par Marini, *Iscrizioni Albane*, p. 120.

2. Voyez le *Bulletin*, 1857, p. 145, et le *Journal général de l'instruction publique* du 14 avril 1858, p. 237, et du 2 juin, p. 350 et 354.

3. On y voit un P surmonté d'une croix.



## Séance du 2 juin.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

M. Morlet, colonel du génie en retraite, assiste à la séance.

### *Correspondance.*

Lettre de S. Ex. M. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qui accuse réception des exemplaires du premier numéro du Bulletin 1858, destinés aux sociétés françaises avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

M. Eugène Arnoult, rédacteur en chef du journal l'*Institut*, demande l'échange des publications de la Société contre un exemplaire de ce journal.

M. de La Querrière, associé correspondant à Rouen, adresse un exemplaire de sa *Notice nécrologique sur M. Gilbert*.

Le secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève annonce l'envoi des publications de cette Société et accuse réception de celles de la Compagnie.

M. de Mardigny, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar-le-Duc, demande le titre d'associé correspondant.

MM. de La Mare et Vallet de Viriville se portent ses présentateurs. La commission sera composée de MM. Michelant, de l'Escalopier et de Montaiglon.

M. l'abbé Jules Corblet remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

### *Travaux.*

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Egger, Brunet de Presle et Vallet de Viriville, la proposition d'échange faite par M. Arnoult est acceptée, du moins pour l'année 1858.

M. Quicherat fait, au nom de la Commission chargée

d'examiner la candidature de M. PARKER, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants étrangers de la Société. On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées. En conséquence, M. Parker est proclamé associé correspondant de la Société à Oxford.

M. de Beaulieu dépose sur le bureau le manuscrit d'une table alphabétique et raisonnée des mémoires de l'Académie Celtique et des deux premières séries des mémoires de la Société, table qu'il a rédigée et qu'il offre à la Compagnie.

Sur la proposition de M. le président, des remerciements sont votés à M. de Beaulieu, et cette table est renvoyée à l'examen de la commission des impressions.

M. Cocheris relève une erreur bibliographique qui a été commise par Dom Brial, dans l'article de l'*Histoire littéraire de France*<sup>1</sup>, consacré à Alain de l'Isle, *Alanus de Insula*, surnommé le docteur universel. Suivant le savant bénédictin et tous ceux qui l'ont copié, le traité de ce docteur, intitulé *de Maximis Theologiæ* devrait être regardé comme inédit. Or, ce livre a été imprimé deux fois, la première à Cologne en 1500, par H. Quentel, la seconde sans lieu ni date d'impression et sans nom d'imprimeur. Cette seconde édition, qui est excessivement rare, mais dont il existe cependant un exemplaire à la bibliothèque Mazarine, forme une petite plaquette in-4° de 41 feuillets. Elle est imprimée en caractères gothiques; le premier feuillet porte le titre suivant :

Alanus, de maximis theologie,

et on lit en tête du second :

Incipiunt regule celestis juris, vel maxime theologie  
magistri Alani Porretani.

L'absence, dans le premier de ces titres, du surnom de

1. Tome XVI, p. 396 et suiv.

de *Insula*, qui est remplacé, dans le second, par celui de *Porretanus*, est probablement ce qui a causé l'erreur de Dom Brial.

Quant à ce surnom de *Porretanus*, on ne peut s'expliquer comment il est donné ici à Alain, qu'en supposant une erreur de l'éditeur, lequel aura copié l'opuscule dont il s'agit dans un manuscrit contenant plusieurs ouvrages de *Gilbert de la Porrée*, et donné à l'auteur de cet opuscule, un surnom qui ne devait appartenir qu'à celui-ci.

M. Vallet de Viriville entretient la Société d'une peinture qui lui paraît se rapporter au monument de la Pucelle, placé autrefois sur le pont d'Orléans. On lit dans le catalogue de l'exposition archéologique et d'objets d'art qui a eu lieu à Chartres du 10 au 31 mai 1858<sup>1</sup>, n° 359 : « Notre-Dame de « Pitié, accompagnée d'un côté par Charles VII et de l'autre « par Jeanne d'Arc. Tableau sur bois par Quesnel ; XVII<sup>e</sup> siècle. Appartient à M. Courtois de Chartres. » M. Paul Mantz, critique distingué en matière d'art, a vu récemment ce tableau et il confirme de son témoignage la justesse des appréciations énoncées dans cet article. « Ce tableau, continue M. Vallet de Viriville, paraît avoir été peint vers 1610. A cette époque, les écrits de Charles du Lys célébraient de leur côté et sous une autre forme le monument de la Pucelle, restauré depuis un certain nombre d'années, et qu'un retour de l'opinion, ou de la préoccupation publique, avait remis naguères ou remettait en honneur. Ce tableau doit être ajouté en tête de la liste des monuments figurés qui représentent le groupe de bronze d'Orléans, et que j'ai mentionnés accessivement dans mes *Observations sur ce monument* <sup>2</sup>. »

1. Chartres, 1858, in-16.

2. Voy. les *Mémoires de la Société*, tome XXIII.

## Séance du 9 juin.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

Lettre de M. Nicard, qui adresse à la Société des renseignements détaillés sur des fresques exécutées en 1605, et qui subsistent encore dans la chapelle du château des Granges, commune de Sully-la-Tour (dép. de la Nièvre).

### *Travaux.*

M. Renier demande, au nom de la Commission des impressions, l'autorisation de faire réimprimer le règlement, dont il n'existe plus d'exemplaires tirés à part.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. Quicherat soumet à la Société le dessin de quelques objets de fer qui viennent d'être recueillis par MM. Delacroix et Castan, de Besançon, dans un tumulus ouvert à Sarraz, sur le massif d'Alaise (Doubs). Sarraz est un hameau établi sur l'emplacement qui répond, selon M. Quicherat, au camp où les Gaulois se retranchèrent lors de leur arrivée à Alesia. Les objets en question sont les ferrements d'une roue de char, qui fut posée sur la poitrine du personnage inhumé sous le tumulus. Ils consistent en deux boîtes de fer qui ont revêtu par dedans et par dehors le moyeu de la roue, et en un fragment de cercle armé de broches qui servait à la garniture extérieure des jantes. L'opinion des archéologues qui ont relevé ces débris est que la roue à laquelle ils appartiennent fut mise dans le tumulus comme attribut du défunt, lequel par conséquent aurait été un *essedarius*, ou conducteur de chars de guerre.

M. Egger fait la communication suivante :

« Les critiques autorisés en matière de beaux-arts reprochent quelquefois à Pline son admiration un peu naïve pour certains effets que les peintres modernes appellent vulgairement des *trompe-l'œil*, et qui, en général, ne sont guère estimés des connaisseurs. Comment s'appelaient chez les anciens ces sortes d'illusions produites par l'art du peintre? Je ne crois pas qu'on l'ait fait voir jusqu'ici.

« Quintilien <sup>1</sup>, dans sa rapide revue des peintres grecs les plus illustres, signale Théon de Samos comme ayant excellé *concupiendis visionibus quas PHANTASIAS vocant*. Or, une anecdote racontée parmi les *Histoires variées* d'Élien<sup>2</sup> semble commenter le trop bref témoignage de Quintilien, et démontrer que *visio* en latin, *φαντασία* en grec, exprimaient précisément l'illusion produite par une heureuse combinaison d'ombres et de couleur. Selon Élien, Théon de Samos avait peint *un guerrier courant au secours* (d'une ville ou d'un camp attaqué), et cette figure unique était si pleine d'expression, qu'elle valait à elle seule la peinture d'une armée tout entière. Pour en augmenter l'effet sur les spectateurs, Théon ne montra pas d'abord son tableau, mais il le couvrit d'un voile, et derrière il cacha un musicien chargé de sonner du clairon. Quand la trompette sonna, il fit tomber le voile, et alors l'hoplite apparut avec tout l'éclat d'une réalité vivante. Peut-on demander une description plus saisissante de ce que nous appelons aujourd'hui un *trompe-l'œil*?

« A ce propos, je ferai remarquer que M. Sillig, à l'article *Théon* de son *Catalogus artificum*, dédaigne sans raison le témoignage d'un traité de Plutarque<sup>3</sup> sur un tableau de Théon, et que ce tableau représentant le *meurtre de Clytemnestre* différait sans doute d'un autre tableau attribué par

1. XII, 40.

2. II, 44.

3. *De la manière de lire les poètes.*

Pline <sup>1</sup> au même peintre et qui représentait *la folie d'Oreste.* »

M. Renier communique une inscription latine, depuis longtemps publiée, mais dont on n'avait point encore donné une explication satisfaisante. « Cette inscription, dit-il, a été découverte à *Petronell*, l'ancien *Carnuntum*, près de Vienne en Autriche. Elle a été publiée pour la première fois en 1829, dans un journal de Vienne. Elle a été reproduite depuis, par Kellermann, dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, 1833, p. 48; par Cardinali, dans ses *Diplomi imperiali*, p. 144, n° 279, et par M. Henzen, dans le supplément au recueil d'Orelli, n° 5253. Elle est ainsi conçue :

T F L A V I V S  
 C R E N S C E S  
 E Q A L E T A M V E  
 XBRITANNXXXSTIPXV  
 DOMDVROCORREM  
 HSEFLAVIVSSILVA  
 NVSDECA.....FVSD  
 H . F . F

« Elle doit se lire ainsi :

T(itus) Flavius Crescens, eq(ues) ale Tam(piane), vex(illatione) Brit(annica), ann(or)um triginta, stip(endiorum) quindecim, dom(o) Durocor(toro) Rem(or)um, h(ic) s(itus) e(st). Flavius Silvanus, dec(urio) a[*le ei*]us(dem), h(eres) [*e(ius)*], f(ecit).

« La lettre *n* du mot *Crescens* a été transposée, par une de ces erreurs de graveur, dont Marini a cité dans ses *Iscrizioni Albane* <sup>2</sup> de si nombreux exemples, relevés sur des monuments de Rome, où cependant on devrait s'attendre à plus de correction.

1. *Hist. Nat.*, XXXV, 40, § 19, éd. et trad. Littré.

2. P. 30 et suiv.



« L'aile *Tampiana* est mentionnée dans une autre inscription découverte dans le Norique, et ainsi conçue :

HERCVLI · AVG · N · PRVDENTIVS  
MAXIMVS · VET · EX · DEC · ALAE  
TAMP  
V · S · L · M

Hercull Aug(usto), N(umerius) Prudentius Maximus, vet(eranus), ex dec(urione) alae Tamp(ianae), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Au lieu de TAMP, on lit TAMI dans le recueil d'Apianus, f° 410, où cette inscription a été publiée pour la première fois, et dont le texte a été reproduit par Gruter, p. 45, n° 4; mais c'est une erreur évidente et que l'on s'explique facilement.

« Enfin, le nom de cette aile se trouve écrit en toutes lettres, ALA I PANNONIORUM TAMPIANA, dans un diplôme militaire de l'empereur Trajan, daté du 17 janvier de l'an 104 de notre ère<sup>1</sup>, et où nous voyons qu'elle servait alors en Bretagne. On peut, de notre inscription, tirer une conclusion importante, c'est que ce corps de cavalerie ne se trouvait pas tout entier dans cette province, qu'il n'y avait envoyé qu'une  *vexillatio* , et que son dépôt était resté dans la province où il avait été formé, c'est-à-dire en Pannonie. Peut-être le soldat auquel cette inscription a été consacrée s'était-il engagé dans un détachement de l'aile *Tampiana*, pendant un séjour que ce détachement avait fait à *Durocor-torum* en se rendant en Bretagne, pour y rejoindre la *vexillatio* dont il s'agit. On sait en effet que cette ville était une des principales étapes de la grande voie militaire, qui conduisait des bords du Danube à *Gessoriacum* (Boulogne), en passant soit par Mayence et Trèves, soit par Strasbourg et Metz. Quoi qu'il en soit, il y a une chose certaine, c'est que

1. Cardinali, *Dipl.* XI, p. 34.

ce soldat était de *Durocortorum Remorum* et que l'inscription qui nous l'a fait connaître est jusqu'à présent, avec l'inscription géographique de Tongres<sup>1</sup>, la seule où le nom de cette ville soit mentionné; c'est là le motif qui m'a engagé à en entretenir la Société. »

### Séance du 16 juin.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

M. Th. Wright, associé étranger de la Société à Londres, demande que M. Jos. Mayer, de Liverpool, soit admis au même titre dans la Compagnie.

MM. de Montaiglon et Michelant se portent les présentateurs de M. Mayer; la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. de Lasteyrie, Bourquelot et Delisle.

#### *Travaux.*

M. Renier demande, au nom de la Commission des impressions, qu'il soit accordé un tirage à part aux auteurs des communications insérées dans le Bulletin et dont l'étendue dépassera une demi-feuille. — Accordé.

M. J. Quicherat entretient la Société des découvertes archéologiques produites par les fouilles pratiquées dans divers quartiers de Paris, et des monuments qui doivent être démolis pour le percement de la rue des Écoles et du boulevard Saint-Germain.

1. Voyez l'*Annuaire* de la Société, pour 1850, p. 230.

---

# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le deuxième trimestre de l'année 1858.

---

#### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaiglon.  
8<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livraisons. 15 mars et 15 mai 1858,  
in-8°.

*Journal des Savants*. Avril, mai 1858, in-4°.

*L'Institut*. N° de janvier 1858, in-f°.

*Revue de l'Art chrétien*, dirigée par l'abbé J. Corblet. 2<sup>e</sup> année, n°s 4, 5, avril, mai 1858, in-8°.

*Revue de la Numismatique Belge*, 3<sup>e</sup> série, tome II. 1<sup>re</sup> livraison. Bruxelles, 1858, in-8°.

#### II. — Publications des Sociétés savantes.

*Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, tome IV, n°s 5, 6, 7 et 8. Année 1857. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-8°.

*Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. II<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 14 et 15, in-8°.

*Annuaire historique pour l'année 1858*, publié par la *Société de l'Histoire de France*. Paris 1857, in-18.

*Mémoires de MATHIEU MOLÉ*, revus par M. AIMÉ CHAMPOLLION-FIGEAC, et publiés par la *Société de l'Histoire de France*. Tome IV. Paris, 1857, in-8°.

— *Le livre des miracles et autres opuscules de GEORGES FLORENT GRÉGOIRE*, évêque de Tours, revus sur les manuscrits et traduits par M. H. L. BORDIER, pour la *Société de l'Histoire de France*. Paris, 1857, in-8°.

— *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, par THOMAS BASIN, publiée par M. J. QUICHERAT pour la *Société de l'Histoire de France*. Paris, 1857, in-8°.

AUBE. — *Organisation de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*. Troyes, 1858, brochure in-8°.

CALVADOS. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. Caen, Hardel, 1858, in-8°.

EURE-et-LOIR. — *Société archéologique d'Eure-et-Loir. Exposition archéologique et d'objets d'art à Chartres, du 10 mai au 10 juin 1858*, 3<sup>e</sup> édition, Chartres, 1858, in-12.

GARONNE (HAUTE-). — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. 5<sup>e</sup> série, tome I<sup>er</sup>. Toulouse, 1857, in-8°.

MAINE-et-LOIRE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. 2<sup>e</sup> série, tomes V (1854), VI (1855), VII (1856), VIII (1857), in-8°.

— *Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire*. 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> années, 2<sup>e</sup> série, tomes VII et VIII, Angers, 1856 et 1857, in-8°.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*. Année 1857, Châlons, in-8°.

MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*,

38<sup>e</sup> année, 1856-1857. (2<sup>e</sup> série, 5<sup>e</sup> année.) Metz, 1857, in-8<sup>o</sup>.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie*.  
7<sup>e</sup> année, 25<sup>e</sup> livraison; janvier, février et mars 1858.  
St-Omer, 1858, in-8<sup>o</sup>.

SOMME. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*.  
Année 1858, n<sup>o</sup> 1, p. 457-92, in-8<sup>o</sup>.

TARN. — *Société littéraire et scientifique de Castres* (Tarn).  
Procès-verbaux des séances de la Société. Castres, novembre 1857, in-8<sup>o</sup>.

VENDÉE. — *Société d'émulation de la Vendée*. Annuaire départemental, 1857, 4<sup>e</sup> année. Napoléon, 1858, in-8<sup>o</sup>.

VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VII, p. 157-212; tome VIII, 1<sup>re</sup> livraison, feuilles 1 à 13. Nobiliaire, feuilles 13 à 14.

IRLANDE. — *Catalogue of the antiquities of shone, earthen, and vegetable materials in the museum of the royal Irish Academy*, by W. R. Wilde. Dublin, printed for the Academy, 1857, in-8<sup>o</sup>.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science und art conducted by the editing committee of the Canadian institute*. New series, number XIV, March 1858. Toronto, broch. in-8<sup>o</sup>.

SUISSE. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*. Genève, 1842 à 1855, 10 vol. in-8<sup>o</sup>.

— *OEuvres historiques et littéraires de L. BAULACRE, ancien bibliothécaire de la république de Genève (1728 à 1756)*, recueillies, mises en ordre par ÉDOUARD MALLET, et publiées par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, 1857, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

### III. Ouvrages divers.

- ALVIN. — *Les commencements de la gravure aux Pays-Bas. Rapport fait à la classe des beaux-arts de l'académie royale de Belgique sur le concours de 1857.* Bruxelles 1857, in-8°. Avec six fac-simile. Extrait des *Bulletins de l'Académie*, 2<sup>e</sup> série, tome III, nos 9 et 10.
- AUCAPITAINE (LE BARON HENRI). — *Les confins militaires de la grande Kabylie sous la domination turque* (province d'Alger). Paris, Moquet, 1857, broch. in-12.
- CAUMONT (DE). — *Rapport verbal fait à la Société française d'archéologie sur divers monuments et sur plusieurs excursions archéologiques.* Extrait du *Bulletin monumental*. Paris, 1857, broch. in-8°.
- CHALON (RENIER). — *Quelques médailles satiriques de la révolution des patriotes.* Extrait de la *Revue de la numismatique belge*. Bruxelles, 1858, broch. in-8°.
- COCHET (L'ABBÉ). — *Note sur la sépulture d'un jeune guerrier franc découverte à Envermeu le 10 septembre 1856.* Extrait du *Précis de l'Académie de Rouen*, années 1856-57; broch. in-8°.
- COLSON (A). — *Médailles d'argent du César Constantius Gallus frappées à Lyon.* (Extrait de la *Revue numismatique*.) Paris, 1857, broch. in-8°.
- CORBLET (L'ABBÉ JULES). — *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne.* (Extrait du tome XI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.) Paris, 1851, in-8°.
- *Des progrès de l'archéologie religieuse en France et à l'étranger depuis 1848.* Discours de réception prononcé à la séance du 18 janvier 1855 de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, 1855, broch. in-8°.



- *Notice historique sur le culte de St-Médard, lue au congrès archéologique de Noyon, le 11 septembre 1856.* Amiens, 1856, broch. in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.*)
- *Notice historique sur la foire de St-Jean à Amiens.* Amiens 1856, broch. in-8°. (Extrait du tome XIV des *Mémoires de la même Société.*)
- *Notice historique et liturgique sur les cloches.* Paris, Pringuet, 1857, broch. in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*)
- *Compte rendu des congrès archéologiques de Mende et de Valence et du congrès scientifique de Grenoble.* Paris, Pringuet, septembre 1857, in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*)
- DUSEVEL (M. H.) — *Notice biographique sur M. Gilbert (Antoine-Pierre-Marie), membre de la Société impériale des Antiquaires de France.* Amiens, 1858, broch. in-8°.
- EGGER (E.). — *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste, mémoire couronné en 1839 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Paris, 1844, in-8°.
- *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte et qui portent des inscriptions grecques.* Paris, Imprimerie impériale, 1857, in-4°. (Extrait du tome XXI, 1<sup>re</sup> partie, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*)
- FORGEAIS (ARTHUR). — *Notice sur les plombs historiés, trouvés dans la Seine, et recueillis par A. Forgeais.* Paris, 1858.
- LONGPÉRIER-GRIMOARD (ALFRED de). — *Précis historique sur le château de Nantouillet.* Meaux, 1858, broch. in-8°.
- MARDIGNY (PAUL de). — *Notice sur les voitures publiques de Metz à Paris.* Metz, broch. in-8°.
- *Notice sur la collégiale de Mars-la-Tour,* broch. in-8°.

MONTAIGLON (ANATOLE de). — *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Claude Mellan d'Abbeville*, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mellan, par Pierre Jean Mariette. Abbeville, 1856-1857, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*.)

PARKER (JOHN-HENRI). — *On choirs and chancels particularly or to their use in the south of Europe, by Arthur Ashpitel, with additional observations communicated by John-Henri Parker*. London, 1857, broch. in-4° avec une planche. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres*.)

— *A glossary of terms used in grecian, roman, italian and gothic architecture; the fifth edition enlarged, exemplified by seventeen hundred woodcuts*. Oxford, John-Henri Parker, 1850, 3 vol. in-8°.

— *An introduction to the study of gothic architecture*. Oxford and London, John-Henri Parker, 1849, 1 vol. in-24.

— *A manual of gothic stone carving, forming n° 1 of a series of manuals of gothic ornament*. Oxford and London, John-Henri Parker, in-16.

— *A manual of gothic mouldings, forming n° 2 of a series of manuals of gothic ornament*. Oxford and London, John-Henri Parker, in-16.

— *A manual of surface ornament, forming n° 3 of a series of manuals of gothic ornament*. London, John-Henri and James Parker, in-16.

PEIGNÉ-DELACOURT. — *Charte de donation et confirmation de dons faits à l'abbaye de St-Lucien de Beauvais en 1109 par Henri, comte d'Eu*. Beauvais, 1858, broch. in-8° avec un fac-simile.

QUICHERAT (JULES). — *L'opinion de M. de Sauley sur la bataille entre Labienus et les Parisiens*. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1858, broch. in-8°.)

- ROUX. — *Premier fragment de l'histoire générale et particulière du grand et vieux diocèse de Chartres. Gaillardon* (Eure-et-Loir). Chartres. 1857, broch. in-8°.
- THAURIN (J. M.). — *Mémoire sur les antiquités découvertes au Neubourg et dans les paroisses voisines. Brochure in-8°. Extrait du Recueil des Mémoires de la Société libre de l'Eure.*
- *Moissonneuses des Gaulois et des Gallo-Romains. Brochure in-8°. Extrait du Journal de Rouen, numéro du 22 avril 1857.*
- *Antiquités rouennaises. — Origine de l'église St-Sever; l'église moderne. La poterie de Rouen sous les Romains, les Normands et pendant le moyen âge; les poteries de Rouen du temps de Guillaume le Conquérant. Broch. in-8°. Extrait du Journal de Rouen, des 16 et 17 décembre 1856.*
- *Archéologie rouennaise. — Découverte d'un sceau papal en plomb dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement des vieux moulins des rues Ste-Catherine et Malpalu, 1855. Broch. in-8°. Extrait du Journal de Rouen.*
- *Archéologie rouennaise. — Les vieux moulins à blé des rues Ste-Catherine et Malpalu. Reste d'une construction romaine du XI<sup>e</sup> siècle. Extrait du Journal de Rouen, du 31 mai 1855.*
- *L'artillerie au moyen âge. Les canons normands du Musée des antiques de Rouen; origine de la poudre à tirer et de l'artillerie. Broch. in-8°. Extrait du Journal de Rouen, du 15 juillet 1857.*
- *Louis XIII à Rouen. Brochure in-8°. Extrait du Journal de Rouen, du 3 août 1857.*
- VALLET DE VIRIVILLE. — *Observations sur l'ancien monument érigé à Orléans en l'honneur de la Pucelle, 1858, in-8°.*

Extr. du t. XXIV des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*.

— *La bibliothèque d'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, roi de France, suivie de la Notice d'un livre d'heures qui paraît avoir appartenu à cette princesse*. Paris, Techener, 1858. Brochure in-8°. Extrait du *Bulletin du Bibliophile*.

WITTE (J. de). — *Apollon Sminthien*. Paris, 1858. Brochure in-8°. Extrait de la *Revue numismatique*, nouvelle série.

---



## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 7 juillet 1858.

Presidence de M. HUILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

M. de Martonne informe la Société qu'il ne pourra s'occuper de sa notice sur feu M. Gilbert, qu'après son retour de la campagne, au mois de novembre prochain.

M. l'abbé Decagny remercie la Société de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

M. J. Parker, d'Oxford, remercie la Société de l'avoir admis au nombre des associés étrangers.

Lettre de M. Vergnaud Romagnesi, contenant des observations sur le mémoire de M. Vallet de Viriville, relatif au monument de la Pucelle.

La Société, après avoir entendu la lecture de cette lettre, la renvoie à M. Vallet de Viriville, qui examinera à loisir les observations de M. Vergnaud Romagnesi, et présentera son rapport à la Compagnie dans une prochaine séance.



*Travaux.*

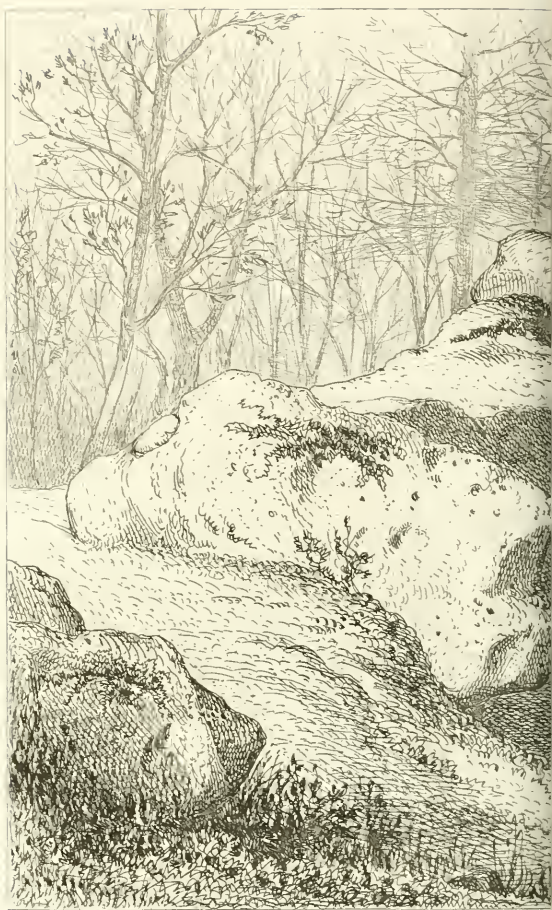
M. Renier dépose sur le bureau un mémoire de M. De-loche, intitulé : *De la forêt royale de Ligurium, mentionnée dans le capitulaire de Kiersi, en 877.*

La Société entend une deuxième lecture de la notice de M. E. Menault, sur le monument druidique de Champbeau-doin ; après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, elle décide que cette notice sera insérée dans le Bulletin, à la suite du compte rendu de la séance.

M. Quicherat complète, d'après de nouveaux renseignements qu'il a reçus d'Alaise, sa communication du 9 juin<sup>1</sup>, au sujet du tumulus ouvert sur le territoire de Sarraz, sur le massif d'Alaise (Doubs). La sépulture a été entièrement fouillée. Son pourtour était d'environ 60 mètres et sa hauteur de 2 mètres 60 centimètres. Après le squelette accompagné d'une roue, dont il a été parlé, on en a déterré trois autres sur lesquels se trouvaient des ferrements pareils ; de sorte que le nombre des roues enfouies dans le tumulus s'élève à quatre. Huit squelettes de guerriers, tournés chacun dans un sens différent, ont été rencontrés dans la couche inférieure. Celui du milieu paraissait avoir été inhumé assis sur son séant et il avait la tête tournée vers le nord, en vue de l'oppidum. Tous ces corps ont fourni des objets d'ornement, à savoir des bracelets en bois adhérant au radius, et d'autres bracelets de bronze passés dans le gros os du bras et dans les tibias. On a recueilli aussi des fibules, des épingles, des colliers et une lame garnie de boutons à l'une de ses extrémités, qui paraît avoir servi de diadème. Tous ces objets sont en bronze. Mais la pièce la plus précieuse de la découverte est une épée de fer avec toutes ses garnitures de bronze, produit de l'art celtique le plus

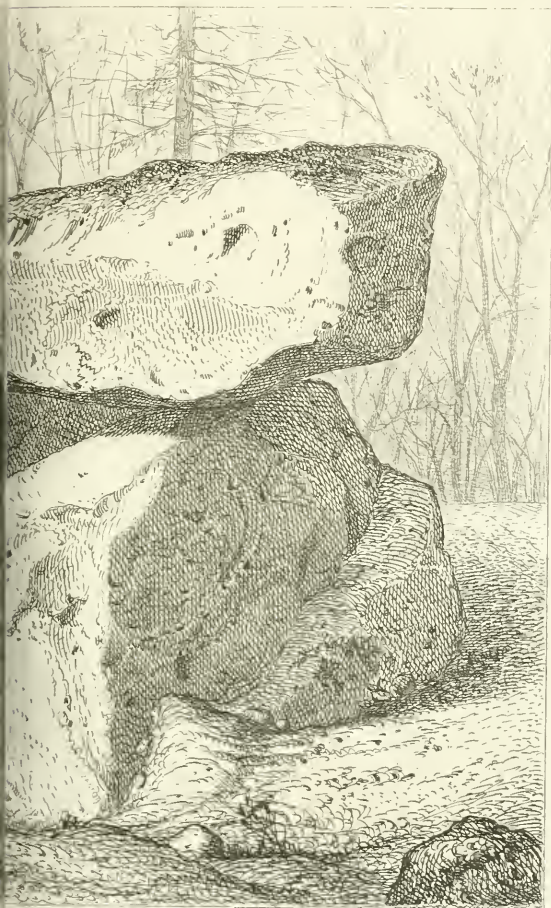
1. Voy. le Bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre, p. 103.





DOLMEN DIT LA

près Chambeudoin



*C. Sauvageot del et sculp*

PIERRE CLOUÉE  
(Loiret)

*Imp. B. Chardon aîné, 70, r. d'Orléans*



avancé. La poignée, la plus grande partie du fourreau et sa boulerolle sont dans un état de parfaite conservation. En arrivant au fond de la sépulture, on n'a plus trouvé qu'un pêle-mêle effroyable d'ossements d'hommes et de chevaux, réduits à ce qu'il y a de plus résistant dans la charpente animale. Ces débris, entre lesquels on a pu recueillir quelques morceaux de fer oxydé, étaient en quantité suffisante pour remplir deux sacs de six mesures. C'est tout un peloton de cavalerie qui semble avoir été entassé là sans ordre et dans la plus grande précipitation.

*Notice sur la PIERRE CLOUÉE, près de Champbeaudoin  
(Loiret), par M. ERNEST MÉNAULT.*

A six kilomètres S. E. environ d'Angerville-la-Gâte, sur la route de Pithiviers, entre les deux villages d'Andonville et de Champbeaudoin, le sol, inégal et pierrenx, s'élève et forme une sorte d'amphithéâtre, que couronne un petit bois. Ce bois cache sous ses ombrages un beau dolmen, connu dans le pays sous le nom de *la pierre clouée*<sup>1</sup>. D'où vient ce nom? Peut-être, de l'incbranlable solidité du monument, de l'impuissance des efforts que l'on a faits pour le détruire.

La pierre clouée forme une espèce de grotte rectangulaire; elle est orientée du nord au sud, et composée de cinq pierres de grès très-pur. Les deux pierres latérales ont chacune un mètre en hauteur; en largeur celle de droite à un mètre, celle de gauche en a deux et déborde en avant et en arrière, de telle sorte que la paroi antérieure appuyée contre elle reste séparée par une distance d'un mètre de la pierre latérale droite. Cette séparation sert d'entrée à la grotte, qui se trouve ouverte au nord; c'est donc à tort qu'on a affirmé que les entrées de ce genre regardent toujours le levant. Ici l'ouverture paraît avoir été taillée après coup aux dépens de l'extrémité antérieure de la face la

1. Voy. la planche ci-contre



térale droite ; c'est ce qu'indiquent les inégalités qui s'y remarquent et la présence dans le voisinage du monument d'un débris de grès de composition identique et qui semble en avoir été détaché.

« Toutes les parois ont environ 45 centimètres d'épaisseur, toutes sont plus polies à l'intérieur qu'à l'extérieur. La table et les parois antérieure et postérieure sont longues d'environ 3 mètres.

« En avant de la pierre antérieure se trouve un autre grès de même nature et de même étendue qu'elle. Nous pensons que ce grès a dû s'appuyer également sur les parois latérales, alors que celle de droite était complète et pouvait lui servir de point d'appui, de telle sorte que la grotte se trouvait entièrement fermée. Cette dernière pierre est elle-même précédée d'une autre moins volumineuse, composée de silex et de parties marbrées analogues à certaines pierres du pays. La circonférence totale du monument est de 42 mètres.

« La table, inégale à sa partie supérieure, ne présente aucune trace de cette cuvette qui servait, suivant certains archéologues, à laisser écouler le sang des victimes, suivant d'autres, à recevoir les enfants malades. Aucune inscription, aucune apparence de sculpture ne se rencontre sur ces pierres ; elles sont telles que la nature les a produites.

« Nous avons interrogé les gens du pays, pour savoir si la pierre clouée était l'objet de quelque souvenir traditionnel ; leur réponse a été négative : cette absence de tout souvenir populaire est une preuve de l'antique origine du monument. Les villages entre lesquels se trouve ce dolmen n'existaient pas lorsqu'il a été érigé. La forêt de Rouvray devait sans doute couvrir tout ce terrain. Ce mot de Rouvray *Roboretum*, forêt de chêne, indique lui-même un lieu d'élection pour un autel druidique, le culte des Celtes s'exerçant dans les forêts, au pied des arbres et principalement des chênes, qui étaient pour eux des arbres sacrés. »

## Séance du 14 juillet.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

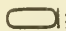


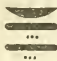
### Travaux.

M. Th. Devéria fait la communication suivante :


*Note sur le scarabée égyptien du roi An, de la XIII<sup>e</sup> ou de la XIV<sup>e</sup> dynastie, acquis par le musée du Louvre, en 1858.*

« Le musée du Louvre vient d'acquérir, à la vente de M. Marguier, un scarabée égyptien <sup>1</sup> qui appartient à l'époque la plus obscure de l'histoire de l'Égypte, c'est-à-dire à celle qui sépare la XII<sup>e</sup> dynastie de la XVIII<sup>e</sup>, et pendant laquelle les *Hik-s'os* ou rois pasteurs gouvernèrent la Basse-Égypte, tandis que des rois d'origine égyptienne s'opposaient à grand'peine à leur domination dans les autres parties de la vallée du Nil.

« Ce petit monument nous apprend le nom d'un des rois égyptiens de cette période, dont on ne connaissait que le prénom officiel ou nom d'intronisation.

« On sait que toute légende royale complète contient deux noms entourés chacun d'un cartouche royal ; le premier, celui que recevait le pharaon à titre de déification en montant sur le trône, et qui pour cela est souvent précédé du titre  NTR-NFR *dieu bon*, est plus ordinairement accompagné des signes  SUT[N]-H'B, qui sont traduits dans le texte grec de l'inscription de Rosette par les mots μέγας βασιλεὺς τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν, ou d'un titre équivalent, tel que  NB TE-TĪ (?), seigneur

1. N<sup>o</sup> 23 du catalogue de vente, n<sup>o</sup> d'acquisition 3340; ce scarabée est maintenant exposé dans la salle des objets historiques du Musée égyptien.

des deux mondes, et quelquefois de deux ou trois de ces épithètes réunies. L'autre cartouche est le plus souvent accompagné du groupe  SE RA', *fils du soleil*, et c'est ce dernier qui contient le nom propre du roi. Malheureusement les listes royales, telles que le canon hiératique de Turin, la chambre de Karnak et la table d'Abydos, ne mentionnent presque jamais les rois que par leur prénom ou nom sacerdotal, tandis que les écrivains de l'antiquité classique leur donnent toujours leur nom propre ou nom vulgaire. De là résulte une grande difficulté pour établir dans les listes égyptiennes et grecques la concordance de certains pharaons, dont on n'a pas la légende complète ; or celui qui est nommé sur le scarabée qui nous occupe était de ce nombre.

« Ce scarabée est en schiste émaillé vert ; il est long de 23 millimètres, large de 28, épais de 14, et porte sous sa base deux colonnes d'hiéroglyphes assez grossièrement gravées en creux, et qui se lisent de droite à gauche. Nous les reproduisons en sens inverse et dans une forme plus allongée que sur l'original, par suite de difficultés typographiques :



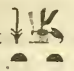
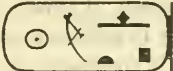
« Cette légende se lit de la manière suivante :


NTR      NFR      NB      TE-TĪ (?)  
 1. Le dieu bon, le seigneur des deux mondes



RA' - MR - HTP      SE      RA'  
 Râ-mer-hotep, le fils du soleil,

AN TA (?)      A'NH'      T'TE  
 2. An<sup>1</sup> doué de la vie à toujours.



« Le prénom royal Râ-mer-hotep était déjà connu ; il est

écrit   au troisième rang de la paroi droite de la chambre de Karnak, et il figure sous la forme

hiératique, que je transcris  , dans

le fragment n° 81 du canon des rois de Turin. Par malheur les deux listes ne paraissent pas s'accorder en cet endroit ; mais on sait que Toutmès III n'avait inscrit dans la chambre de Karnak qu'un certain nombre de noms choisis parmi ceux de ses prédécesseurs, sans tenir compte des successions immédiates. Il est donc probable que ces deux cartouches désignent le même roi que la légende de notre scarabée, c'est-à-dire, le pharaon An, dont il ne faut pas confondre le nom avec celui d'un roi beaucoup plus ancien, qui s'écrivait différemment  , bien qu'il dût se prononcer de même <sup>2</sup>.

1. Le signe déterminatif des noms propres ordinaires, représentant un homme assis, est, contre l'usage, placé ici dans le cartouche royal : c'est probablement pour occuper l'espace, trop grand pour les trois caractères qui forment le nom du roi.

2. M. Prisse ne connaissant pas la valeur syllabique du poisson , AN, quand il a publié ce cartouche dans la *Revue archéologique*, a proposé les lectures Aon ou Aben, de plus, ne tenant pas compte du groupe  qui le précède sur la statue de granit que possède M. de Bunsen, il a cru

« Dans la chambre des rois, le prénom de notre pharaon est placé entre ceux de Râ-h'u-te-ti et S-ueh-n-râ. Dans le papyrus de Turin, il est entre Râ-mer-nefer, qui selon M. de Bunsen répond peut-être au Râ-s-nefru de Karnak, et Râ-s-ânh'-nshektu. Mais le premier prénom de ce fragment du papyrus royal nous fournit une indication plus précise pour la place de notre roi An; c'est celui de Sebek'hotep V, suivant M. de Bunsen, qui se lit Râ-s'â-hotep. Or, comme le prénom Râ-mer-hotep se trouve inscrit le quatrième dans ce fragment, il paraît évident que notre roi An (Râ-mer-hotep) est le troisième successeur de Sebek'hotep V (Râ-s'â-hotep.) Cependant, si le prénom n° 10 de la chambre des rois, dont la fin est en partie effacée, est bien celui de Sebek'hotep V de M. de Bunsen, cette liste placerait dix règnes entre Sebek'hotep V et An. Mais, dans la chambre des rois, le cartouche n° 18, c'est-à-dire celui du troisième prédécesseur d'An (Râ-mer-hotep), qui d'après le fragment du papyrus chronologique répondrait à la place de Sebek'hotep V (Râ-s'â-hotep), est entièrement détruit ainsi que le suivant, en sorte que, si au contraire le cartouche incomplet n° 10 ne répondait pas au prénom de Sebek'hotep V, on pourrait supposer ce prénom à la place du cartouche effacé n° 18, et il se trouverait ainsi en rapport avec la place qu'il occupe dans le papyrus. Cependant il resterait toujours une grave difficulté, c'est que le prédécesseur immédiat d'An (Râ-mer-hotep) aurait pour prénom Râ-h'u-teti dans la chambre de Karnak, et Râ-mer-nefer dans la liste de Turin. Il n'est donc pas possible, quant à présent, d'avoir l'indication précise de la place chronologique du roi An; néanmoins les deux listes s'accordent sur un point très-important, c'est qu'elles le placent parmi les successeurs de Sebek'hotep V, c'est-à-dire, du dernier des rois de ce nom, et qu'il doit conséquemment être classé à la

pouvoir le joindre comme nom propre au prénom User-en-râ, qui doit appartenir à un autre roi.

fin de la xiii<sup>e</sup> dynastie ou au commencement de la xiv<sup>e</sup>. Le papyrus de Turin nous donne de plus, une indication précieuse, c'est que ce pharaon régna 2 ans, 2 mois et 9 jours<sup>1</sup>. »

La Société entend une première lecture du mémoire de M. Deloche, intitulé : *de la forêt de Ligurium, mentionnée dans le capitulaire de Kiersi, en 877*. Elle décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

## Séance du 21 juillet.

Présidence de M. MARION, vice-président.

### *Travaux.*

La Société entend une deuxième lecture du mémoire de M. Deloche, *sur la forêt de Ligurium*, et renvoie ce mémoire à la commission des impressions.

M. Bourquelot lit, à titre de communication, le commencement d'un travail *sur les foires de Champagne, au moyen âge*.

M. de Longpérier a ensuite la parole pour une communication. Dans une visite récente qu'il a faite à Limoges, il s'est occupé des inscriptions antiques et du moyen âge conservées dans cette ville. Une inscription, encastrée dans le mur d'une maison de la rue des Allois, près de la cathédrale, a surtout excité son attention; cette inscription a été diversement interprétée par les écrivains qui l'ont relevée. Elle se trouve déjà dans le manuscrit de l'abbé Legros, intitulé : *Essai historique sur Limoges, 1775*, et dans le recueil également manuscrit de Beaumesnil; enfin dans la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, année 1781. Elle a été depuis reproduite par M. Allou dans sa *Description des monuments de la Haute-Vienne* (1821), et par M. l'abbé

1. Par suite d'une erreur de déchiffrement, ce règne n'est porté qu'à 2 ans, 2 mois et 7 jours, dans le livre de M. de Bunsen.



Texier dans son *Manuel d'épigraphie*. Le texte en a toujours été donné ainsi :

IAESV  
ORIGANI  
ONIS

On a cru y trouver une inscription en langue gauloise. Un savant antiquaire, M. l'abbé Arbellot, pense que c'est une inscription chrétienne des premiers siècles, en se fondant sur la présence du mot IAESV qu'il suppose être le nom de Jésus-Christ<sup>1</sup>. M. l'abbé Texier, étonné de « la tournure inusitée de cette inscription inintelligible, » avait proposé de lire MANIBVS, au lieu de IAESV.

Le bloc de granit qui porte cette inscription vient d'être transporté de la rue dans l'intérieur de la maison, dont le propriétaire a accueilli notre confrère avec la plus grande obligeance. L'inscription avait autrefois quatre lignes. La première a été détruite par le temps, qui a délité le granit, mais on peut encore reconnaître la place des lettres qui la composaient. A la seconde ligne l'I est évidemment précédé d'un R, et notre confrère a encore reconnu l'existence d'un trait horizontal à la base de l'V qui termine cette ligne, en sorte qu'il y a là une sigle composée des caractères VL; en conséquence, il restitue ainsi l'inscription :

D·M·E·MEMO  
RIAE·SV  
ORIGANI  
ONIS

C'est-à-dire, *D(is) M(anibus) et memoriae Sul(picii) Originiohis*.

La formule *Dis Manibus et memoriae* est très-fréquente

1. *Guide du voyageur en Limousin*, 1854, p. 56.

dans les inscriptions de Limoges et des environs ; on peut dire que c'est la formule propre à ce pays.

Quant au nom *Sulpicius*, M. de Longpérier fait observer qu'il se lit déjà plusieurs fois dans des inscriptions de Limoges, et il cite *Sul. Augilo*, — *C. Sulpi. Fidus*, — *Sulpi. Regenus*, — et *Sulpic. Regena*. La ligature VL se présente également dans une inscription du musée de Limoges.

On a aussi lu dans l'inscription de la rue des Allois *Origanis*, comme génitif d'*Origanus*, sans tenir compte de la dernière ligne ; et c'est même sous le nom de *Monument d'Origanus* que cette épitaphe est connue dans le pays. Mais, il faut observer que les noms gaulois terminés en *o*, *onis*, sont fort nombreux : *Gobanitio*, *Divico*, *Vassedo*, *Virillio*, *Brigio*, *Senicio*, *Sapalio*, *Surillio*, *Casibratio*, *Satotogio*, *Flaniggo*, *Bilcaisio*, *Bolnio*, *Magio*, *Gobannilno*, *Atimitio*, etc. M. de Longpérier en citerait cent, au besoin, pris tant dans les textes que sur des monuments. C'est donc le nom *Origanio* au génitif qui termine l'inscription limousine.

## Séance du 4 août.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE.

### *Correspondance.*

Le président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace demande l'échange des publications de cette Société contre celles de la Compagnie.

Le secrétaire du Musée national germanique de Nuremberg adresse une demande semblable.

Après une discussion, la Compagnie accepte les échanges proposés, et décide que la *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, et le *Musée national germanique de Nuremberg*, seront inscrits sur la liste des Sociétés avec lesquelles elle est en correspondance.

*Travaux.*

La Société décide que le nom de la *Société archéologique du midi de la France*, qui avait été effacé de la liste dont il vient d'être question<sup>1</sup>, y sera établi.

M. Michelant fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. P. de Mardigny, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar-le-Duc, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées; en conséquence, M. DE MARDIGNY est proclamé associé correspondant de la Société, pour le département de la Meuse.

M. de Longpérier entretient la Société de divers articles qui viennent de paraître dans les journaux, au sujet de la *cassette de saint Louis*, monument dont l'empereur a fait récemment l'acquisition, et qui, il y a lieu de l'espérer, sera bientôt déposé au Musée des Souverains. Il rappelle à cette occasion, que c'est un membre de la Société, M. Eugène Grézy, qui le premier a fait connaître l'importance archéologique de ce monument, et démontré par des preuves certaines et concluantes, dans le *Moniteur universel*, en 1853, d'abord, puis dans l'*Indicateur de Seine-et-Marne*, au mois de décembre de la même année, et enfin dans la *Revue archéologique*, en février 1854, que c'est la cassette même qui a servi à contenir le cilice de saint Louis.

M. Bordier met sous les yeux de la Société une monnaie celtique en bronze, au type des Santons, trouvée à Arlay (Jura), et une mâchoire humaine provenant des fouilles exécutées dernièrement à Alaise (Doubs). Il tient ces antiquités d'une personne qui vient de visiter les lieux sur les-

1. Voir le Bulletin du 4<sup>er</sup> trimestre, p. 29. Cette Société a renvoyé, par l'entremise de S. Ex. M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes, le volume des Mémoires de la Compagnie, qu'elle avait annoncé l'intention de détruire.

quels M. Delacroix a appelé d'une manière si vive l'attention publique. M. Bordier a appris qu'un nouveau *tumulus* a été ouvert, après celui dont l'exploration a fait l'objet d'une communication récente de M. J. Quicherat.

M. J. Quicherat prend la parole pour communiquer à la Société, d'après les renseignements qui lui ont été envoyés de Besançon, le résultat de cette nouvelle fouille. Elle a eu lieu sur un *tumulus* voisin du premier, mais de dimensions un peu moindres. La pioche a d'abord fait sortir du sol des ossements brûlés, des fragments de terre cuite et de verre, un coutelas de fer et des clous, toutes choses qui étaient l'indice d'une sépulture romaine. Trois monnaies de bronze d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle n'ont pas tardé à donner la date de cette inhumation, au-dessous de laquelle ont commencé à apparaître des antiquités gauloises. La superposition d'objets romains à ceux de l'époque celtique, dans les tombelles, est un fait qu'ont fréquemment signalé les archéologues de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. La première pièce de la sépulture primitive qui s'est présentée a été un large vase en argile, d'une fabrication grossière, brisé en une infinité de morceaux, mais qu'il a été possible de recomposer en entier. Il avait été posé sur une pierre. Tout autour la terre était onctueuse et noirâtre. Cette terre, soumise à l'analyse chimique, a révélé la présence d'un liquide oléagineux, qui s'était répandu par la fracture du vase. Sous la pierre qui supportait le vase ont été trouvés les débris d'un squelette humain, qui paraissait avoir été inhumé assis ou à genoux ; et sous le squelette était une petite hache celtique en marbre, la première arme de pierre qui ait été trouvée depuis qu'on explore la contrée. Les autres parties du *tumulus* ne recelaient que trois autres squelettes, l'un avec des bracelets en bois et des armilles de bronze, l'autre avec des boucles d'oreilles en bronze creux et une dent de sanglier percée à sa racine, le troisième sans ornement d'aucune sorte. Le caractère tout différent de cette sépulture relativement à celle

qui avait été visitée en premier lieu, mais en même temps l'identité des objets de parure, quant à leur style et à leur mode de fabrication, ont fait conjecturer à MM. les commissaires délégués par la Société d'émulation du Doubs, que le second tumulus, quoique de la même époque, avait été érigé dans un tout autre moment.

M. Quicherat communique ensuite à la Société une photographie exécutée d'après une tapisserie récemment découverte à Lucerne et acquise par M. le marquis d'Azeglio, ministre de Sardaigne en Angleterre. Cette tapisserie représente l'arrivée de Jeanne d'Arc auprès de Charles VII. Elle porte une légende en vieil allemand, qui se lit ainsi : *Vie kunt die Juckfrow von Got gesant dem Delphin in sin Land*. En corrigeant, d'après l'opinion de M. Michelant, le mot *kunt* par *kunt*, le sens est : « Comment vient la Pucelle envoyée de Dieu, au dauphin, dans sa terre. » Le titre de dauphin donné à Charles VII, l'épithète d'envoyée de Dieu, accolée au nom de la Pucelle, sont des indices que le tableau fut exécuté du vivant même de celle-ci, en 1429 ou en 1430. Cette présomption est confirmée par le costume des personnages, qui est celui des miniatures de la fin du règne de Charles VI, et surtout par la parfaite conformité de l'habit porté par la Pucelle avec ce qu'on lit à cet égard dans son procès. La tapisserie de M. le marquis d'Azeglio est donc un monument contemporain, et le seul qui soit jusqu'à présent dans ce cas parmi ceux qui composent pour nous l'icô-nographie de Jeanne d'Arc.

### Séance du 11 août.

Présidence de M. BRUNET DE PRESLE.

#### *Correspondance.*

La Société des Antiquaires de Picardie annonce qu'elle va tenir à Laon, avec le concours de la Société académique



de cette ville, un congrès archéologique, qui commencera le 31 août et finira le 3 septembre, et elle invite la Compagnie à s'y faire représenter par quelques-uns de ses membres.

*Travaux.*

M. Delisle fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Mayer de Liverpool, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés étrangers de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions qui sont adoptées. En conséquence, M. Mayer est proclamé associé correspondant de la Société en Angleterre.

M. de Montaiglon lit à titre de communication, un document inédit relatif à la chute du *Pont-aux-Meuniers* de Paris, en 1596.

M. de Longpérier entretient la Société de la continuation de ses recherches sur la numismatique Carlovingienne. En 1847 il avait, dans la *Notice des monnaies françaises de M. J. Rousseau*, montré l'existence des quatre noms d'homme *Gaddo*, *Odalricus*, *Adradis* et *Walacarius* sur des deniers de Pépin et de Charlemagne. Tout récemment, en publiant dans la *Revue numismatique* cent deniers carlovingiens découverts à Imphy, en Nivernais, il a encore relevé dix noms d'homme : *Ardis*, *Had*, *Audomundus*, *Gervasius*, *Leutbrannus*, *Rodlannus*, *Metthadolus*, *Autramnus*, *Sperandus*, *Duodiwig*. Cela montre que les deux premiers Carlovingiens ont continué le système des Mérovingiens. Sur la monnaie de ceux-ci, en effet, on a recueilli environ douze cents noms de monétaires, le plus souvent accompagnés de la qualification *monetarius*. Cependant quelques antiquaires ont pensé que les noms d'hommes inscrits sur les deniers carlovingiens devraient être plutôt attribués à des comtes. M. de Longpérier n'est pas de cet avis, qui ne s'appuie sur aucune preuve. Jusqu'à présent, à la vérité, il ne pouvait baser son opinion que sur l'usage constant adopté par les



Mérovingiens et les Saxons d'Angleterre qui, à l'époque même de Charlemagne, faisaient signer leurs deniers royaux par les officiers monétaires. Mais il peut maintenant citer un denier de Pépin, de la collection du marquis Trivulzio, sur lequel on lit le nom du monétaire *Novinus*, NOVINO. MO. Ici, il n'y a plus de doute. Ce nom se trouve à l'ablatif comme le plus grand nombre des noms de monétaires mérovingiens et comme ceux d'*Auttramnus*, de *Walacarius*, d'*Audomundus*, de *Metthadulus* sur la monnaie de Pépin et de Charlemagne. Ce cas ne conviendrait pas au nom d'un comte. M. de Longpérier cite en outre les monnaies de Waïfre, duc d'Aquitaine, qu'il a retrouvées, et au revers desquelles il lit le nom d'homme *Flaulfes*. Ici il faudrait, si ce n'était pas la marque d'un monétaire, admettre la présence du nom d'un comte au revers de la monnaie d'un autre seigneur. Cette circonstance serait en contradiction avec toutes les notions de la numismatique. M. de Longpérier va publier dans la *Revue numismatique* le denier du monétaire *Novinus*, et un autre denier de Charlemagne portant le nom de *Fiufar*. Cela fait un total de dix-huit noms d'officiers monétaires sur des deniers français du VIII<sup>e</sup> siècle, en comptant celui d'*Adalbertus* (ADALBERTO aussi à l'ablatif) déjà publié par Schœpflin, dans l'*Alsatia illustrata*.

### Séance du 18 août.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

M. le président annonce à la Société la mort d'un de ses associés correspondants étrangers, M. MARCHAL, conservateur honoraire des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique.

S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction publique annonce

à la Société qu'il vient de lui accorder une somme de trois cents francs à titre d'encouragement.

M. de Mardigny remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

La Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle demande l'échange de ses publications contre celles de la Compagnie. Il sera statué sur cette proposition quand la Société de la Moselle aura fait parvenir à la Compagnie ses premières publications.

### *Travaux.*

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport sur le travail de M. Deloche, relatif à la forêt de *Ligurium*, et il en propose l'insertion dans le volume des Mémoires de la Compagnie, actuellement sous presse. Adopté.

La Société fixe au premier mercredi d'octobre le jour de la séance administrative, qui a lieu chaque année pendant les vacances.

M. Th. Devéria rappelle à la Société qu'il a eu l'honneur de lui communiquer, il y a environ deux ans, l'analyse du texte hiéroglyphique d'une belle stèle égyptienne<sup>1</sup> de la xviii<sup>e</sup> dynastie, dont une partie se rapporte d'une manière frappante à quelques passages du traité de Plutarque, *De Iside et Osiride*.

Il signale aujourd'hui un monument<sup>2</sup> sur lequel est représenté l'arbuste au pied duquel, suivant le même traité, la mer apporta près de Biblos, en Phénicie, le coffre dans lequel Typhon, aidé de ses complices<sup>3</sup>, avait traîtreusement enfermé son frère Osiris. « Le sujet de ce bas-relief, qui était

1. Bibliothèque impériale, stèle n<sup>o</sup> 44; cette belle inscription a été, depuis, traduite et publiée dans la *Revue archéologique*, par M. Chabas.

2. Prisse, *Monuments*, pl. XXX.

3. Le Papyrus anaglyphique de Londres (salt. 825), donne sur leurs caractéristiques de curieux détails qu'il serait trop long de rapporter ici.

resté inexpliqué, a été sculpté sous le règne de Teherak, l'un des rois de la xxii<sup>e</sup> dynastie. A gauche, Isis sous les traits de l'épouse de ce pharaon, est armée d'un arc et lance des flèches sur le symbole des villes plusieurs fois répété, avec des légendes en grande partie effacées. Au-dessus d'elle, cinq colonnes d'hiéroglyphes se lisent de la manière suivante :

NTR	HM-T	S'P-N-S	A'N-Ti(?)			
<i>La divine épouse (Isis) s'est emparée des (territoires?) de</i>						
PT	MN	R	RSU(?)	MH	AMNT	ABT
<i>la Libye et de l'Asie, au sud, au nord, à l'ouest et à l'est,</i>						
R	H'E(?)—F				RTA'—N—F—N—S.	
<i>à cause de son corps (?), qu'il (Osiris) lui avait donné.</i>						

« Cette légende fait allusion aux vengeances qu'Isis exerça partout contre les persécuteurs de son frère.

« Au milieu du bas-relief, on voit l'arbuste, au pied duquel le coffre contenant le corps d'Osiris vient d'être déposé par les flots. Auprès de cet arbuste, on lit une autre colonne d'hiéroglyphes :

S'NT    N    HENU.  
*L'arbuste du coffre.*

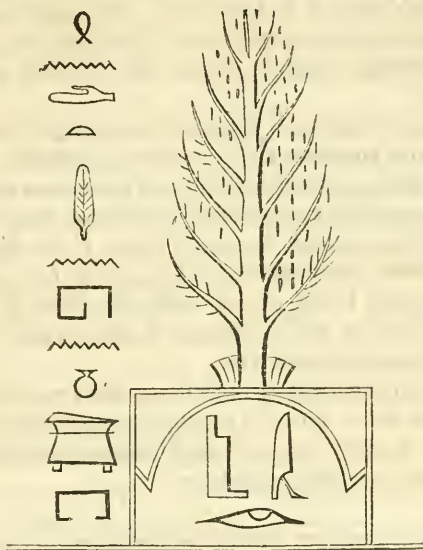
et sur le coffre lui-même, les mots : Aï UES-AR, *arrivée d'Osiris.*

« A droite, le roi, dans l'attitude du combat, tient une masse d'arme d'une main et lance des projectiles de l'autre. Il symbolise Horus qui seconda Isis dans les guerres typhoniennes.

« Les autres inscriptions du même monument n'ajoutent aucun renseignement sur cette curieuse représentation ; leur mauvaise conservation et les fautes du copiste les rendent d'ailleurs presque inintelligibles ; je remarque seulement qu'une d'elles est divisée en quatre parties, précédées chacune d'un des quatre groupes qui veulent dire *la première fois, la seconde fois, la troisième fois et la quatrième fois.* Je

distingue aussi le nom de la localité appelée (P-) AK-T'EME, Πασημεις, qui est probablement celui de l'endroit où l'édifice subsiste encore (voir Brugsch, *Géographie*, p. 185).

« L'arbuste, dont nous donnons la figure, est appelé



ἐρείκη, bruyère, dans le *De Iside*, mais les Grecs l'ont aussi connu sous les noms de κυνοκέφαλος βοτάνη, plante cynocéphale, ou Οσιρεος ταφή, TOMBE D'OSIRIS<sup>1</sup>.

« On doit peut-être en reconnaître la mention dans un passage du manuscrit magique de Leide (Leemans, *Monuments*, Pap. A. n° 65, pl. D. (iv.) col. viii. l. 25-31), dont le texte démotique est traduit en grec par ces mots : Μη με διοχε ο δε ανοχ<sup>2</sup> Παπιπετου Μετουβανες βασταζω την ταφην του

1. Voir Ducange, *Gloss. med. et inf. gr.*, p. 1060; Plin., *lib. XXX* cap. 11; Goodwin, *Fragment*, p. 44.

2. Ce mot ανοχ est le pronom égyptien de la première personne ANK, moi; il est ici transcrit et non traduit.

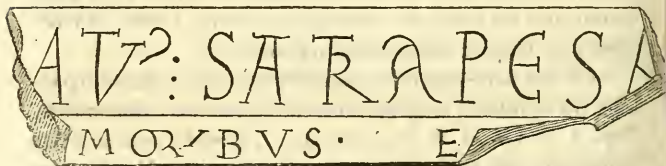
Οσιρεως και υπαγω καταστησαι εις Αβιδος καταστησαι εις Ταστας και καταθεσθαι εις .αχας· εαν μοι ο δε κοπους παρασχη προσρεψω αυτην αυτω. Mais les mots démotiques qui répondent à την ταφην του Οσιρεως, se lisent TE KAS N VES-AR, le tombeau d'Osiris, et ils ne sont pas accompagnés du signe générique des plantes, en sorte qu'ils doivent désigner plutôt la véritable sépulture d'Osiris que l'arbuste qui porte son nom.

« Outre ce végétal, on se rappelle que la vigne<sup>1</sup> et le lierre étaient aussi consacrés à Osiris comme à Bacchus.

« La fable ajoute que l'arbuste prit subitement un accroissement merveilleux pour cacher et enfermer dans son tronc le coffre qui contenait le corps d'Osiris, et que Malcander, roi de Biblos, admirant sa grandeur, en fit faire un pilier pour soutenir le toit de son habitation. C'est là, qu'Isis, instruite par un souffle, renommée divine, parvint à découvrir le corps de son frère.

« Le monument que je viens de signaler, est donc un document de plus à ajouter à ceux qui prouvent déjà la haute antiquité du mythe rapporté par Plutarque, avec des détails d'une exactitude remarquable. »

M. de Longpérier signale une inscription du XI<sup>e</sup> siècle, qu'il a examinée récemment au musée de Limoges.



« Cette inscription, dit-il, est tracée sur un fragment de serpentine verte, qui a été apporté d'Uzerche, et qui paraît avoir appartenu à un couvercle de tombeau

1. Voir ma *Notice des antiquités égyptiennes du musée de Lyon*, p. 46, note 37.

à peu près semblable à celui du chantre Roger, oncle d'Adhémar de Chabannais, qui se voit dans le même musée. M. l'abbé Texier a publié cette inscription dans son *Manuel d'épigraphie*, p. 465; mais il se borne à dire que « le nom de Satrape qui s'y lit n'est pas commun. » En cela, ajoute M. de Longpérier, M. l'abbé Texier a raison, car *Satrapes* employé comme nom propre est sans exemple; mais il ne s'agit pas ici d'un nom propre: au x<sup>e</sup> et au xi<sup>e</sup> siècles la lecture de la Bible, probablement, avait donné aux princes de l'Occident l'idée assez singulière de faire usage du titre perse que nous lisons sur le tombeau d'Userche<sup>1</sup>.

« Dans une charte de Hugues Capet (en 991) on trouve ce passage: « Accersitis, qui tunc forte aderant, episcopis « *satrapisque* quam plurimis, etc<sup>2</sup>. »

« Un acte d'Æthelred, roi d'Angleterre est souscrit par plusieurs personnages qui prennent le titre de *Satrapæ regis*.

« Saint Bernard s'exprime ainsi: « Quid illud sit dicam et « non proderit. Cur? quia non placebit *Satrapis* plus ma- « jestati quam veritati faventibus<sup>3</sup>. »

« Les seigneurs de la maison d'Anduse prenaient le titre de princes et de *satrapes* de Sauves, précisément à l'époque à laquelle appartient l'inscription d'Userche. »

Quant au mot MORIBVS suivi d'un E, qui se lisent sur le rebord de la pierre, ils peuvent avoir fait partie de ce vers léonin

MORIBVS ET VITA VERVS FVIT ISRAELITA,

que notre confrère a déjà remarqué dans deux épitaphes du xii<sup>e</sup> siècle, l'une à Grenade, en Espagne, l'autre à Saint-Augustin-lès-Limoges, épitaphes sur lesquelles il se propose de publier une notice.

La singulière locution signalée par M. de Longpérier, dans la communication dont nous venons de donner l'ana-

1. *Esther*, VI, 4. — *Daniel*, III, 2, VI, 1, 2, etc.

2. *Gall. Christ.* XII, instrum. col. 13.

3. *De Considerat.*, lib. 4.



lyse, fournit à M. de Montaiglon l'occasion de rappeler les recherches qu'il a faites sur un certain nombre de mots orientaux, que l'on rencontre chez les écrivains du moyen âge et de la renaissance.

M. Egger annonce que des fouilles intéressantes ont été faites récemment près de Melle, département des Deux-Sèvres, par M. le docteur Bordier. Il espère pouvoir en faire connaître prochainement les résultats à la Société. Tout ce qu'il peut dire aujourd'hui, c'est que ces fouilles ont fait découvrir un grand nombre d'objets antiques, notamment des vases en terre et en verre, dont quelques-uns sont extrêmement remarquables par leur forme et par les dessins dont ils sont ornés. Il signale particulièrement un beau vase en terre rouge orné de dessins en relief et sur le flanc duquel on lit le nom du potier INVLVS ; des cruches en grès très-fin ; de petites assiettes en terre rouge, avec estampille (on y a lu les noms MAIAGNI et DIVICATVS : deux autres noms n'ont pas encore été déchiffrés) ; des urnes en verre blanc, de toutes formes et de toutes dimensions, contenant des ossements humains calcinés ; d'autres petits vases aussi en verre, d'un gracieux travail, mais ne renfermant que du sulfate de chaux ; une petite clochette en bronze et de gros clous rouillés ; enfin, une médaille de bronze à l'effigie de *Faustine*, probablement la femme de Marc-Aurèle.

---

# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le troisième trimestre de l'année 1858.

---

#### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaiglon.  
8<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> livraison. 15 juillet 1858, in-8°.

*Journal des Savants*, juin, juillet 1858, in-4°.

*Revue de l'Art chrétien*, dirigée par l'abbé J. Corblet. 2<sup>e</sup> année, n° 8, août 1858, in-8°.

*Revue de la Numismatique Belge*, 3<sup>e</sup> série, tome II, 2<sup>e</sup> livraison. Bruxelles, 1858, in-8°.

#### II. — Publications des Sociétés savantes.

*Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. II<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 16-19, in-8°.

*L'investigateur, journal de l'Institut historique*, 3<sup>e</sup> série, tome VII, nos 278, 279 et 281; janvier, février et mai 1858, in-8°.

CALVADOS. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de*

Normandie, 3<sup>e</sup> série, II<sup>e</sup> volume, XXIII<sup>e</sup> de la collection.  
Juin 1858, in-4<sup>o</sup>.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société Archéologique du Bas-Limousin*, tome VIII, 2<sup>e</sup> livraison, feuilles 4-6. — Nobiliaire, feuilles 16, 17. Tulle, 1858, in-8<sup>o</sup>.

LOIRET. — *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*, premier trimestre de 1858, n<sup>o</sup> 29. Orléans, 1858, broch. in-8.

MARNE (HAUTE-). — *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Langres*. N<sup>o</sup> 10, feuilles 29-34, avec pl. — Chronique, pages 15-22. Langres, 1858, in-4<sup>o</sup>

NORD. — *Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord*. 2<sup>e</sup> série, tome IV, 1856-7. Douai, 1858, in-8<sup>o</sup>.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Annales de la Société Éduenne*, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857. Autun, 1858, in-8<sup>o</sup>.

SOMME. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1858, n<sup>o</sup> 2. Amiens, 1858, in-8<sup>o</sup>.

VIENNE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Premier et deuxième trimestres de 1858, feuilles 38-46. Poitiers, 1858, in-8<sup>o</sup>.

YONNE. — *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. XI<sup>e</sup> volume, n<sup>os</sup> 1 à 3, p. 1-595. Auxerre, 1857, in-8<sup>o</sup>.

ANGLETERRE. — *Memoirs of the Society of Antiquaries of London*. Volume XXXVII, partie 2, pages 315-507.

— *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*. Volume IV, 1857, n<sup>o</sup> 47, pages 49-115.

— *List of the Society of Antiquaries of London*. On the 23 april 1858, broch. in-8<sup>o</sup>.

BAVIÈRE. — *Vierte Jahres-bericht des germanischen National-Museums zu Nurnberg*. Vom 1ten october 1856 bis Ende 1857. Nuremberg et Leipzig, 1858, broch. in-4<sup>o</sup>.

— *Verhandlungen des historischen Vereines von Oberpfalz und Regensburg*. Achtzehnter Band der gesammten Verhandlungen und zehnter Band der neuen Folge. Regensburg, 1858.

BELGIQUE.—*Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. Bruxelles, tome XXIII, 2<sup>e</sup> partie, 1856. 26<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, tomes I, II, III, 1857. 4 vol. in-8<sup>o</sup> avec planches.

— *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. 23<sup>e</sup> année, 1857, 24<sup>e</sup> année, 1858. Bruxelles, 2 vol. in-18, avec portraits.

— *Rymbybel van JACOB VAN MAERLANT met voorrede, varianten van Hss. aenteekeningen en glossarium op last van het gouvernement en in naem der koninglike akademie van wetenschappen, letteren en fraeije kunsten voor de eerste mael uitgegeven door J. DAVID, Pr.* Eerste deel. Brussel, 1858, in-8, avec fac simile. (C'est le commencement d'une traduction de la Bible en vers de huit pieds).

— *Der naturen bloeme van JACOB VAN MAERLANT met inleiding, varianten van Hss. aenteekenigen en Glossarium op gezag van het gouvernement en in naem der koninglike akademie van wetenschappen letteren en fraye kunsten voor de eerste mael uitgegeven door J. H. BOORMANS*. Eerste deel, Brussel, 1857, in-8, avec fac-simile. (C'est une sorte de dictionnaire en vers, disposé par ordre alphabétique, des animaux, des plantes, des termes de philosophie, des noms de livres et de personnes, etc.)

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art, conducted by the editing committee of the Canadian Institute*. New series, numbers XV, XVI. Toronto, May and July, 1858, in-8.

SUISSE.—*Beitræge zur vaterlandischen Geschichte herausgegeben von der historischen Gesellschaft zu Basel*. Sechster Band. Basel, 1857, in-8.

— *Mittheilungen des historischen Vereins der geschichtsfreund der fünf Orte Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.* Vierzehnter Band. Einsiedeln, 1858, in-8.

### III. Ouvrages divers.

ADRIANI.—*Monumenti storico-diplomatici degli archivi Ferrerio-Ponziglione.* Turin, 1858, petit in-f°.

ALLMER (A.). — *Sur quelques inscriptions antiques.* Vienne, 1858, broch. in-8.

BARTHÉLEMY (A. D.).—*Lettre à M. Hucher sur l'iconographie de quelques saints de Bretagne,* broch. in-8; extrait de la *Revue de l'art chrétien.*

BASCLE DE LAGRÈZE.—*Le château de Pau. Souvenirs historiques, son histoire et sa description.* Deuxième édition, Paris, 1857, in-12.

BOURQUELOT (Félix). — *Jean des Mares, avocat général au Parlement de Paris au XIV<sup>e</sup> siècle. Notice biographique.* Extrait de la *Revue historique du droit français et étranger*, mai-juin 1858. — *De la chancellerie des comtes de Champagne,* broch. in-8. Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*).

DEHEQUE (F.). — *Hypéride. Oraison funèbre de Léosthène.* Texte et traduction. Paris, 1858, broch. in-8.

DUSEVEL (H.).—*Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens, par des maîtres de l'œuvre, maçons, entailleurs, peintres verriers, brodeurs, orfèvres, serruriers et fondeurs, pendant les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.* Amiens, 1858, broch. in-8.

EGGER. — *De quelques textes inédits récemment trouvés sur des papyrus grecs qui proviennent de l'Égypte,* broch. in-8.

FOURNALÈS (F.). — *Description des médailles grecques et latines du musée de la ville de Toulouse, par M. Casimir*

Roumeguère. Article bibliographique extrait du journal *l'Aigle*, du 22 juillet 1858. 1 feuille in-4.

JACOBS (Alfred).—*Géographie de Grégoire de Tours ; le Pagus et l'administration en Gaule*. Paris, 1858, in-8.

— *Gallia ab anonymo Ravennate descripta. E codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit A. Jacobs. Parisiis*, 1858, in-8.

MAIGNEN (L.). — *Quid de signis tabulisque pictis senserit Marcus Tullius*. Paris, 1856, broch. in-8.

MAYER (Joseph) esq.—Voyez Roach-Smith et Wright.

PEIGNÉ-DELACOURT. — *Le théâtre de Champlieu*. Noyon, 1858, broch. in-8 avec 8 planches.

ROACH-SMITH (C.). — *Inventorium sepulchrale, an account of some antiquities dug up at Gilton, etc., from 1757 to 1773 by the Rev. Bryan Fausset, edited from the original manuscript in the possession of JOSEPH MAYER esq., by CHARLES ROACH-SMITH*. Printed for the subscribers only, 1856, in-4, avec planches.

UGOLINI (Filippo). — Article sur les *Memorie della vita e dei tempi di Mgr Ferrero-Ponziglione*, publiés en septembre 1856, par M. Adriani. Extrait de *l'Archivio storico*, 1857, broch. in-8.

WRIGHT (Thomas).—*Library of national antiquities, a series of volumes illustrating the general archeology and history of our country published under the direction and the expenses of Joseph Mayer*. I. *A volume of vocabularies illustrating the condition and manners of our forefathers, as well as the history of the forms of elementary education and of the languages spoken in this island from the 10th to the*



15th edited from mss. by Thomas Wright. Privately printed, 1857, grand in-8.

On trouvera une table détaillée et raisonnée de tout ce qui est contenu dans ce volume, dans un article donné par notre confrère, M. Léopold Delisle, à la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, n° de mai-juin 1858, pages 489-494.

## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 6 octobre 1858.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

Lettre de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, qui accuse réception des exemplaires du dernier numéro du Bulletin, destinés aux sociétés françaises correspondantes.

### *Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'un de ses membres résidents, M. Félix Bourquelot, a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. de Beaulieu fait hommage de la deuxième édition de son ouvrage intitulé : *Le comté de Dagsbourg, aujourd'hui Dabo (ancienne Alsace). Archéologie et Histoire*. M. le président lui adresse les remerciements de la Compagnie, et désigne M. Renier pour faire un rapport sur cet ouvrage.

M. Huillard-Breholles revient sur le prénom *Iodino* at-

tribué dans plusieurs actes au banquier italien *Rapondi*, et signalé par M. Vallet de Viriville dans une des dernières séances. S'appuyant sur une quittance de l'année 1396 conservée aux archives de l'Empire, parmi les titres du Bourbonnais, laquelle, commençant par la formule *Io Dyne Raponde marchant et bourgeois de Paris*, est signée *Iodino Rapondi*, M. Huillard-Breholles pense que Rapondi a traduit ici en italien la formule française, mais que son vrai prénom était *Dino*. Toutefois, comme il n'y a pas d'inter valle sensible entre la syllabe *Io* et le nom *Dino*, la question n'est pas résolue et ne pourra être décidée que si l'on trouve dans quelque texte authentique le prénom *Iodino* en un seul mot, attribué à un autre personnage. Cette petite difficulté n'est pas indifférente, eu égard au rôle financier très-important que joua Rapondi dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle.

### Séance du 3 novembre.

Présidence de M. HUILLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Travaux.*

#### FOUILLES D'ALAISE.

M. J. Quicherat a la parole pour rendre compte des fouilles qui viennent d'être exécutées à *Alaise* (département du Doubs), les unes en sa présence, les autres sous sa direction, aux frais de la Société d'émulation du Doubs.

« Les travaux, dit-il, se sont poursuivis pendant toute la durée du mois de septembre; ils ont porté sur le territoire même d'Alaise et sur celui de cinq communes environnantes, dont les noms sont : Sarraz, Myon, Refranche, Lizines et Éternoz. On peut estimer à vingt mille le nombre des tumulus disséminés sur les friches ou dans les bois de ces diverses localités. L'expérience des fouilles antérieures

ayant démontré que les antiquités ne se trouvent que dans ceux qui atteignent de grandes dimensions, on n'en a point attaqué qui eût moins de dix mètres de diamètre. Une cinquantaine ont été ouverts. Ils ont fourni généralement des débris de poterie et des ossements d'hommes et d'animaux. Dix-huit ont donné en outre des objets de toilette ou d'équipement.

« Les fragments de poterie sont de diverses sortes : ou bien ils appartiennent à des vases d'une terre mal cuite, qui tire plus ou moins sur le noir, et analogues en tout aux produits de la céramique celtique à l'époque où l'usage du tour fut connu dans les Gaules ; ou bien ils sont les débris d'une vaisselle commune qu'on dirait romaine par la matière et par la cuisson, les uns étant d'une argile jaune, fine et mince, les autres d'une terre rouge, rugueuse et très-épaisse.

« En fait de débris humains, on a trouvé principalement les pièces les plus résistantes du squelette, telles que les mâchoires, les fémurs, tibias et autres os des gros membres. Ces restes étaient presque toujours accompagnés d'os et surtout de dents de chevaux. Beaucoup de sépultures renfermaient aussi des os de chiens et de sangliers ; dans deux on a rencontré des os d'ours.

« Les antiquités recueillies consistent en bracelets de bronze, de bois et de verre, en bagues et pendants d'oreilles, en plaques de bronze qui semblent avoir garni sur tout le devant du corps de larges ceinturons ou plastrons de cuir. Toutes ces pièces avaient déjà leurs analogues dans celles qui furent transportées, il y a vingt ans, d'Amancey à Besançon. Mais un tumulus de Refranche a fourni ce qui ne s'était pas encore rencontré, un peigne et un rasoir de bronze. La présence du fer a été constatée dans toutes les sépultures. Les objets de ce métal qui se sont le mieux conservés sont des lames de couteau, des outils de forge, des haches celtiques, une épée courte, absolument semblable par la forme à celle dont le dessin a été mis sous les

yeux de la Société dans sa séance du 14 juillet dernier. Les armes sont rares, ce qui s'explique par la circonstance que la plupart des victimes, avant de recevoir les honneurs funèbres, avaient été dépouillées par le vainqueur. Il y en a plusieurs dont on n'a trouvé que les pointes rompues dans le corps de ceux dont elles avaient occasionné la mort. Au point de vue de la question qui s'agite, rien n'a paru plus important que des pierres étrangères à la constitution géologique du pays, qui se sont trouvées avec les ossements dans un certain nombre de tumulus. Ces pierres, quelquefois polissées par l'usure, quelquefois brutes, paraissent avoir servi, les unes de projectiles, les autres de molettes à broyer le grain, d'autres enfin d'amulettes. Il y a dans le nombre de la lave et du basalte d'Auvergne, du grès des Vosges, du porphyre vert des Pyrénées ou des Alpes, du granit, du marbre. On dirait que ces objets ont été enfouis avec ceux qui les avaient apportés, comme un symbole destiné à représenter pour chacun le sol de la patrie. Les pierres d'Auvergne offrent cette singularité qu'elles proviennent toutes de tumulus situés dans l'enceinte de l'ancien oppidum, et l'on sait que l'armée qui s'enferma dans Alesia était en partie composée d'Arvernes.

« La différence d'origine des peuples qui prirent part à la lutte est encore démontrée par la diversité des rites qui ont présidé aux inhumations. Ici on a trouvé la trace d'une combustion opérée seulement au centre du tumulus ; là, des cendres mêlées à de la terre brûlée formaient un vaste cercle autour de la sépulture ; ailleurs, les squelettes de chiens et de sangliers reposaient sur une couche continue de cendres où se trouvaient des esquilles d'os humains et de dents de cheval calcinés. A cette dernière espèce se rapportait un entassement de pierres de trente-cinq mètres de diamètre, élevé sur le bord d'un précipice à l'extrémité septentrionale d'Alaise. L'objet déposé comme symbole au fond de la sépulture était un énorme marteau de forge.

Sur la limite des communes de Refranche et de Lizines,

à environ trois cents pas d'un camp romain encore très-reconnaissable et le long d'un vieux chemin, s'élèvent cinq tumulus différents de tous les autres par leur proéminence. Une tranchée pratiquée dans le plus petit (il a vingt mètres de diamètre) a permis de constater qu'il est composé uniquement de terre et de cendre entremêlées, la terre si complètement dégagée de toute pierre et même de gravier, qu'il faut qu'elle ait été passée à la claie. Je considère ces tumulus comme des sépultures romaines.

« Enfin, on a trouvé la preuve que le nom de l'Alaise actuelle était *Alesia* dans l'antiquité aussi bien qu'au moyen âge. Le mot ALESI se lit comme marque de fabrique au fond d'un vase rouge déposé avec d'autres débris de l'époque gallo-romaine sur un tumulus gaulois qui a été ouvert à l'entrée du village.

« Tous les objets recueillis ont été transportés au musée de Besançon, où ils sont déjà classés et livrés à l'étude des archéologues. »

A propos du passage de cette communication, où il est question des os d'ours découverts dans deux des tumulus du massif d'Alaise, M. Renier rappelle une inscription latine qui a été trouvée à Xanten, sur l'emplacement des anciens *Castra Vetera* de la Germanie inférieure, et dans laquelle il est question d'un *ursarius* de la légion xxx<sup>e</sup> Ulpia Victrix. Cette inscription est ainsi conçue :

DEOSILVANO  
CESSORINIVS  
AMMAVSIVS  
VRSARIVSLEG  
XXXVVSASLM

*Deo Silvano.*

*Cessorinius Ammausius, ursarius leg(ionis) tricesimae U(lpiae) V(ictricis) S(everianae) A(lexandrianae), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Elle a été publiée par Fiedler, qui a donné un dessin du



monument sur lequel elle se lit<sup>1</sup>. On y voit, au-dessus de l'inscription, une niche contenant un personnage debout et sans armes, et à sa droite un animal, qui ressemble en effet à un ours.

M. Borghesi pense<sup>2</sup> que, sur ce monument, le mot *ursarius* ne désigne pas un officier ou un sous-officier de la légion, mais le gardien des ours que l'on entretenait pour les jeux qui se donnaient dans les camps.

On sait en effet que les *castra stativa* établis sur les frontières de l'empire possédaient, comme ceux des cohortes prétoriennes à Rome, des amphithéâtres<sup>3</sup>, où se donnaient des jeux, notamment des chasses, *venationes*. Mais les ours n'étaient pas les seuls animaux qu'on fit paraître dans ces jeux, et il n'est pas probable qu'eux seuls aient eu un gardien spécial. « Je pense, ajoute M. Renier, que le personnage ici désigné par le titre d'*ursarius* était un simple conducteur d'ours comme ceux qui parcourent encore aujourd'hui nos campagnes. Il n'est pas impossible que les légions des bords du Rhin aient eu chacune leur ours, destiné à amuser par ses tours grotesques les loisirs des camps; n'avons-nous pas vu, pendant la guerre d'Orient, les Higlancers conduire jusque sous les murs de Sébastopol le bouc du régiment? On conçoit maintenant pourquoi le titre d'*ursarius* s'est trouvé sur les bords du Rhin, et le fait mentionné par notre savant confrère nous apprend probablement pourquoi ce titre ne s'est encore trouvé que là. C'est que l'usage qu'il rappelle était un usage local, qui existait depuis longtemps chez les populations du nord-est de la Gaule, et que les légions des bords du Rhin avaient pu leur emprunter. L'inscription dont il s'agit a été gravée sous le règne

1. *Geschichten und Alterthümer des untern Germaniens*; Essen, 1824, p. 449 et pl. II, fig. 7. cf. Steiner, *Cod. Inscriptionum Rom. Rhœni*, n. 635, et Orelli, n. 3395.

2. *Iscrizioni Romane del Reno*, p. 8.

3. L'amphithéâtre de la légion III<sup>e</sup> Augusta, à *Lambes*, existait encore en 1852.

d'Alexandre Sévère, entre les années 221 et 235 de notre ère. La légion xxx<sup>e</sup> Ulpia Victrix avait été formée sous le règne de Trajan, dans la Germanie, et elle y était toujours restée. Elle avait donc eu le temps d'adopter, du moins en partie, les mœurs et les usages de cette contrée et des contrées voisines. »

M. le président demande, pour un savant étranger à la Société, M. Edmond Le Blant, auteur du beau *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, l'autorisation de venir lire dans une prochaine séance, un mémoire dont il lui a communiqué le manuscrit. — Accordé.

M. Quicherat annonce qu'il a reçu de M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, un mémoire manuscrit *sur les voies romaines de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube*, et il demande également l'autorisation de le lire à la société dans une prochaine séance. — Accordé.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux de la compagnie un petit plat en argent qui a été trouvé à Nogent-sur-Seine. Ce plat est marqué sur le bord d'un contrôle représentant une fleur de lis, et on lit sur le revers les mots *J. de Newis. B.*, en caractères du xiv<sup>e</sup> siècle.

M. Vallet de Viriville donne lecture de ses *Observations complémentaires sur le monument de la Pucelle*. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

## Séance du 10 novembre.

Présidence de M. HULLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

M. Vergnaud-Romaghesi adresse à la Société un travail manuscrit intitulé : *Examen d'un mémoire de M. Boucher de Molandon sur une bastille anglaise du xv<sup>e</sup> siècle, retrouvée dans la commune de Heury, près Orléans.*

M. Victor Cauvel de Beauvillé demande le titre d'associé correspondant, et il envoie à l'appui de cette demande un ouvrage intitulé : *Histoire de la ville de Montdidier* (3 vol. in-4, Paris, 1857-1858). MM. Huillard-Breholles et Vallet de Viriville se portent présentateurs de M. de Beauvillé ; la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. Delisle, de Montaiglon et Cocheris.

#### *Travaux.*

M. Brunet de Presle, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. le docteur Lepsius de Berlin, proposé pour une place d'associé étranger, fait un rapport dans lequel il conclut à l'adoption de cette proposition. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées ; en conséquence, M. le docteur LEPSIUS est proclamé associé étranger de la Société, à Berlin.

M. de Beaulieu fait passer sous les yeux des membres présents trois fibules, dont deux en or et une en fer, qui ont été trouvées en Lorraine. Une discussion s'élève sur l'âge de ces monuments, qu'un certain nombre de membres, notamment M. de Longpérier, attribuent à l'époque mérovingienne, tandis que d'autres croient y reconnaître tous les caractères de l'art des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

M. Delisle fait la communication suivante :

#### LES ARÈNES DE PARIS.

« Plus d'une fois les textes du moyen âge ont jeté de la lumière sur les monuments de l'antiquité. Pour n'en citer qu'un exemple assez récent, ce fut avec des diplômes carlovingiens que M. André Salmon détermina, à Tours, l'emplacement d'un amphithéâtre romain, dont les traces ont depuis été reconnues sur le sol.

« La communication que j'ai l'honneur de faire à la Société n'aura pas de pareils résultats; mais le texte sur lequel j'appellerai l'attention de nos confrères n'en a pas moins une certaine importance, puisqu'il indique, à Paris, la place d'un amphithéâtre romain, dont il existait encore des ruines considérables à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ce texte est emprunté aux œuvres d'Alexandre Neckam.

« Alexandre Neckam, né à Saint-Alban en 1157, mourut en 1217; il professait à Paris vers l'année 1180<sup>1</sup>. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, et qui, pour la plupart, sont inédits, on remarque une sorte d'encyclopédie ou de miroir, en vers latins, qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, sous ce titre : *Liber magistri Alexandri, canonici Cyrecestrie, qui inscribitur LAUS SAPIENTIE DIVINE*<sup>2</sup>. Dans cet ouvrage, il revient à deux reprises sur l'éloge de Paris. La première fois, c'est dans la troisième distinction du poème, à l'endroit où il parle du cours de la Seine. Il y vante la beauté du site, la religion, la science, la richesse, l'habileté, la bravoure et l'hospitalité des habitants :

Secana Parisius geminos divisus in arcus  
Ambit et in medio stat mediamna decens.  
Hanc munit situs, ars ornat, quam Secana ditat,  
Sed clerus munit, ditat et ornat eam;  
Consilio munit, re ditat, moribus ornat.  
Hanc ego majorem Palladis urbe reor.  
Pagina celestis munit, ditat Galienus  
Et leges. Pallas artibus ornat eam.  
Ingenuas tradit locus ille fideliter artes.  
Dii bene, si semper floreat ille locus.  
Quicquid Caldei, quicquid docuistis, Athene,  
Quicquid Roma potens tradidit atque Pharus  
Acceptit, docuit, urbs hec feliciter auxit.  
Hic fons doctrine semper habundat aquis.

1. Wright, *A volume of vocabularies*, p. 96.

2. Ms. lat. 376 de Saint-Germain, fol. 489 v<sup>o</sup>.

Secana gens armis promptissima fulminat ense.  
Nunc hastis hostes impetit arte potens.  
In giros agili motu cito flectere lora  
Novit gens pollens moribus, arte, fide;  
Naufragis portus, fugitivis porta salutis  
Exemplar terris nobile semper erit.  
Relligionis amans, gens prudens, orbis asilum,  
Gens pia, gens comis, bellica, docta, potens<sup>1</sup>.

« Dans la cinquième distinction du poëme, l'auteur chante avec plus de détails les merveilles de Paris, *ce paradis de délices*, comme il l'appelle. Voici les principaux traits du tableau. Mercure était jadis adoré à Paris. Maintenant on y voit fleurir la science de la médecine et des lois ; on y étudie avec éclat la philosophie et la théologie. L'église a été fondée par saint Denis, que l'auteur confond avec l'aréopagite, bien que ce ne fût pas l'opinion de tous ses compatriotes. Saint Marcel, sainte Geneviève et sainte Aure partagent avec saint Denis le patronage de la cité. Un temple de Junon a été remplacé par une église dédiée à saint Vincent : c'est celle de Saint-Germain. Des ruines considérables attestent l'existence d'un cirque, que la foi des chrétiens a détruit. Près de ces ruines s'élève la maison de Saint-Victor. L'immense palais des Thermes correspondait jadis avec Montmartre (*Mons Martis*) par un chemin couvert qui passait sous la Seine. Les philosophes vont goûter les douceurs du repos dans les délicieuses promenades d'une île que les exploits d'Artur ont rendue célèbre<sup>2</sup> :

Parisius quidam paradisus deliciarum  
Est major, cum sit maxima, laude mea.  
Mercurium coluit error gentilis ibidem.  
Roseos et legum gloria floret ibi.  
Hic exercitium logices preludit amice,  
Cum rerum causis, pagina sacra, tibi.

1. Ms. précité, fol. 499 v°.

2. Voy. le septième livre de l'*Histoire des Bretons*, dédiée à Cadéoc, évêque de Vannes. Bibl. imp., ms. lat. 8494.

Hic florent artes, celestis pagina regnat.  
Stant leges, lucet jus, medicina viget.  
Quem Martis pagus genuit, Dyonisius urbem  
Convertit, ritus instituendo novos,  
Ecclesiamque novam gaudens construxit ibidem,  
In qua virtutum lucida signa micant.  
Lumine doctrine fulsit subtilis aperte,  
Res nimis obscuras explicuisse potens;  
Angelicos cetus distinxit limite certo,  
Effectu, gradibus, muneribusque suis.  
Quod tamen in Latio magnus Dyonisius hospes  
Exutus fuerit carne probare volunt.  
Sed quid ? Nota sequor fame vestigia note,  
Quamvis id Bede displicuisse sciam.  
Quid quod me recreant urbis preconia dicte,  
Cum Marcello tu quam Genovefa regis ?  
Urbe data, fulgens meritis, rutilans velut aurum,  
Aureolam meruit Aurea, virgo decens.  
Junonis templum Vincentius obtinet illud ;  
Presul Germanus vendicat esse suum.  
Indicat et circi descriptio magna theatrum  
Cipridis ; illud idem vasta ruina docet ;  
Diruit illud opus fidei devotio ; Sancti  
Victoris prope stat relligiosa domus.  
Est ibi Termarum municio maxima quondam  
Que Monti Martis ferre solebat opem ;  
A quo sub terris ad Termas ars iter apertum  
Duxerat atque tuas, Secana, subtus aquas.  
Insula que melius dici Mediamna videtur,  
Perpetuo placide leta decore nitet.  
Illic se recreant spaciando philosophorum  
Agmina ; grandis amat ocia leta labor.  
Inclitus Arturus Follone(m) vicit ibidem ;  
Arpennus fertur conscius esse necis<sup>1</sup>.

« Le poëme d'Alexandre Neckam n'est pas le seul document qui mentionne les arènes de Paris : il en est encore question dans un acte du mois de novembre 1284, dont

1. Ms. lat. de Saint-Germain, n. 376, f. 206.



Valois<sup>1</sup> a donné un passage, et que du Boulay<sup>2</sup> a publié en entier. On lit dans cet acte : *Item tria quarteria vineæ sita in loco qui dicitur les Arennes ante Sanetum Victorem.*

« Il est permis de se demander si ces arènes, dont il sera peut-être facile un jour de fixer rigoureusement la place, ne sont pas celles auxquelles Grégoire de Tours fait allusion quand il parle d'un cirque dans lequel Chilpéric donna des jeux à Paris<sup>3</sup>. »

#### ANTIQUITÉS DE CHATEAUBLEAU.

M. F. Bourquelot communique à la Société les estampages de deux inscriptions antiques trouvées au village de Châteaubleau, canton de Nangis, arrondissement de Provins, département de Seine-et-Marne, et conservées à la bibliothèque publique de Provins.

« Châteaubleau, dit-il, est une localité qui, dans les premières années du xiii<sup>e</sup> siècle, appartenait aux religieux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; elle occupe un plateau étendu, sur un coude que fait une voie romaine dont les restes, faciles à suivre en plusieurs endroits, sont désignés dans le pays sous le nom de *Perré* ou *chemin ferré*. On s'accorde à reconnaître dans cette route la voie qui, sur la *carte de Peutinger*, va de *Calagum* (Chailly en Brie, selon Danville et M. Walckenaer; Coulommiers, suivant Lapie), à *Agetineum* ou *Agedincum* (Sens). Une seule station figure sur la carte entre *Calagum* et *Agetineum*, en un point où la route se brise brusquement; et cette station s'appelle *Riobe*. La critique a proposé pour l'emplacement de *Riobe* divers lieux : Provins (c'est l'opinion de Bergier, dans ses *Grands chemins de l'Empire romain*, de M. Grillon, dans ses mémoires manuscrits sur Provins, et du géographe

1. *Notitia*, préface.

2. *Hist. Universit. Paris.*, III, 238.

3. « Apud Suessiones atque Parisius circos ædificare præcepit. » *Hist. Franc.*, V, xviii.

Lapie); Orbais, village du département de la Marne, arrondissement d'Épernay, canton de Montmort (adopté par MM. Achaintre, Barbié du Bocage, etc.); Orby ou les Orbies, hameau dépendant de la commune de Jouy-le-Châtel, canton de Nangis, département de Seine-et-Marne (préféré par Danville et par M. Walckenaer). Mais ces trois points conviennent imparfaitement ou manquent tout à fait aux conditions du problème. Châteaubleau ne serait-il pas *Riobe*?

« Je n'ai pas à examiner et à discuter ici cette question de géographie antique; je ferai seulement remarquer que :

« 1° A Châteaubleau, le *Perré* fait un coude très-prononcé, comme dans la table de Peutinger; cette brisure semble même indiquer, pour le village, une existence antérieure à celle de la voie romaine, et l'on a constaté, lors de la confection de la route actuelle tracée en partie sur la ligne du *Perré*, que, sous les empierrements de la voie, passait une muraille antique que l'on suit jusqu'à une certaine distance au delà de Châteaubleau.

« 2° Une quantité considérable de restes incontestablement romains, médailles, substructions, tuiles à rebords, bronzes, poteries, ont été trouvés sur l'emplacement de Châteaubleau. J'ai moi-même visité ce village il y a quelques mois, et je suis convaincu qu'il a été le siège d'un établissement romain.

« L'attention ayant été éveillée dans ces derniers temps par quelques découvertes d'antiquités, les ruines de Châteaubleau ont été l'objet de plusieurs articles dans les journaux de Provins, de Melun, de Meaux, de Paris, et même de communications au comité des travaux historiques et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je n'ai pas d'autre intention, pour ma part, que de rapporter fidèlement ce que j'ai vu à Châteaubleau, et ce qui m'a été indiqué par les habitants, spécialement par M. Burin, instituteur à Saint-Just, qui, le premier, a étudié les lieux avec un soin intelligent, et qui a fait une précieuse collection de mé-

dailles et autres objets antiques. J'ai enfin à parler des deux inscriptions sur argile, dont j'ai l'honneur de mettre les estampages sous les yeux de mes confrères.

« Je signalerai, au village de Châteaubleau :

« 1° Une quantité considérable de tuiles à rebords, de briques et de fragments de vases antiques. Les tuiles sont semées en abondance dans les rues et les champs; l'une d'elles, dans un état parfait de conservation, a été transportée à la bibliothèque de Provins. La plupart des restes de poterie sont en terre grise et grossière; cependant j'ai recueilli et je conserve un fragment de vase en terre rouge à converte, d'une très-grande finesse.

« 2° Des puits, au nombre d'environ soixante, disposés, dans une étendue d'un kilomètre, sur deux lignes parallèles distantes entre elles de cinquante mètres. Ces puits, peu profonds, construits soigneusement en pierre sèche, sont quelquefois très-rapprochés les uns des autres et disséminés au milieu des champs; on en a retiré des bois de cerf et des meules de moulin à bras.

« 3° Les traces d'une très-longue muraille à peu près en ligne droite, terminée d'un côté par un massif de maçonnerie (peut-être une tour?), de l'autre, passant sous le *Perré*, et continuant au delà à quelque distance. Cette muraille paraît rejoindre une fontaine à chacune de ses extrémités, ce qui a fait penser à quelques personnes qu'elle servait, non pas de fortification, mais d'aqueduc. Une seconde muraille parallèle, construite à vingt-cinq pieds de distance, s'arrête un peu avant le *Perré*.

« 4° Une construction en fer à cheval, dont l'enceinte est aujourd'hui occupée par un petit bois. Elle est connue dans le pays sous le nom de *Château* ou *Château de la Vigne*, et on la regarde comme une ancienne résidence militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les champs voisins s'appellent *champ de l'Aumône*, *champ de la Justice*. Les fondations de l'édifice ne subsistent plus qu'en partie. Cependant, deux archéologues y ont reconnu sans hésiter

un théâtre romain, de 80 mètres de façade à l'est, sur 60 de rayon, avec cinq entrées donnant accès par des escaliers aux vomitoires. On a même affirmé qu'une fouille, dont on ne cite du reste ni la date ni l'auteur, a permis de reconnaître dans le taillis des gradins en pierre destinés aux spectateurs. Ces assertions auraient besoin d'être contrôlées par un examen attentif.

« 5° Des bases de murailles en pierres de grandes dimensions, qui soutiennent les murs de l'église actuelle, et qui paraissent avoir appartenu à un édifice antique. Je n'ose me prononcer sur la destination de cet édifice.

« 6° Une statue en pierre, aujourd'hui perdue.

« 7° Plusieurs meules de moulins à bras. Il y en a dans le village qui servent de marches ; d'autres ont été transportées à Provins, et se trouvent à la bibliothèque, chez M. le docteur Michelin, chez M. Frisson.

« 8° Des haches celtiques en silex, que j'ai vues chez M. Burin.

« 9° De nombreuses médailles romaines, dont M. Burin possède une collection s'étendant des premiers temps de l'empire jusqu'au commencement du v<sup>e</sup> siècle. Le catalogue de cette collection, dressé par M. Burin, a été communiqué à la Société.

« 10° Divers restes de fondations qui se montrent dans le village de Châteaubleau et dans les champs environnants.

« 11° Un petit cylindre en bronze, long d'un peu plus de quatre centimètres, piqué sur ses faces extrêmes (dont le diamètre est de six millimètres) de six et sept points. Est-ce un poids? Cet objet a été trouvé avec un fer de lance, une médaille de Caligula et des ossements humains.

« 12° Des tuiles marquées, à ce qu'il semble, avec l'ongle, avant la cuisson, d'une espèce de V.

« 13° Des tuiles ou carreaux rayés de stries circulaires, ou de lignes droites qui se croisent pour former des dessins réguliers.

« 14° Une rigole creusée avec beaucoup de régularité

dans une grande pierre calcaire, et que je signale sans y attacher l'importance que lui ont donnée des antiquaires à l'imagination trop vive.

« 15° Deux morceaux d'argile portant des inscriptions : le premier est une brique provenant d'un endroit dit *la Tannerie*, et qui gisait à la surface d'un champ, près d'un tas de pierres extraites par la charrue. Ce n'est du reste qu'un fragment de trois centimètres d'épaisseur, de onze centimètres de largeur, de dix à douze et demi de longueur.



J'estime que ce fragment n'a guère que le tiers de la grandeur totale. La brique, d'une argile fine, mais mélangée de sable, est très-cuite et très-dure. L'écriture, creusée rapidement sur une face imparfaitement plane, est une capitale rendue, si l'on peut le dire, cursive par l'allongement et l'arrondissement de certains traits ; on voit qu'elle a été tracée pendant que l'argile était molle encore, et les renflements occasionnés par le passage de la pointe ont cuit avec la pièce et subsistent encore.

« Voici, en lettres ordinaires, ce qui reste de l'inscription :

....VS FILIV DODRANTI  
....TOCVINC VAGES  
....AVO SATVRNI  
.....ODA GO

« Il est difficile, avec des fragments aussi imparfaits, de donner un sens à cette inscription. L'idée la plus naturelle qui se présente serait d'y voir un testament, si la partie que je suppose absente, ajoutée à ce qui reste de la brique, paraissait suffisante pour contenir des dispositions, même très-simples. Les premières lettres de la première ligne sont douteuses; j'en donne la lecture avec réserve : au lieu de VS FILIV, peut-être doit-on lire NIS FILIV, pour *filius* ou *filium*, et alors le mot en partie perdu serait un nom propre, et le mot *dodranti* aurait le sens de neuf onces que lui donnent les anciens. — Quant à la seconde ligne, c'est encore un nombre qui s'y trouve exprimé dans le mot CVINC VAGES [*in..*]; il n'est pas probable que les lettres TO soient la terminaison de *quarto*, *quinto* ou *sexto*. L'ensemble de la ligne ne serait-il pas *acto quinquagesimo anno*? Notons la présence des C dans le mot dont il s'agit. — La troisième ligne commence par les lettres AVO, précédées d'un signe incomplet qui ne paraît pas pouvoir être autre chose qu'un I, un N ou un V; puis vient le mot SATVRNI, peut-être *Saturnin.*, à un cas impossible à déterminer. — La dernière ligne est très-fruste; on n'y lit distinctement que les lettres ODAGO, précédées de deux signes incomplets, dont le second pourrait être une S ou un C. Je ne connais pas de mots latins autres que des noms propres commençant par *Dago*. Pourrait-on, en complétant la lacune probable, lire *Dagomerus*, *un*, *i*, *o*, que l'on rencontre quelquefois dans l'antiquité? Une inscription publiée par Gruter<sup>1</sup>, commence par les mots : *D. M. Dago Dag....*

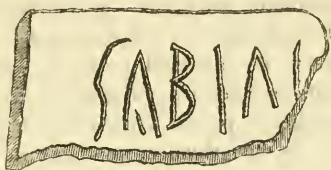
1. P. 868, n. 9.



« De plus habiles que moi pousseront, j'espère, cette analyse plus loin, et arriveront à déterminer l'objet et le sens de cette inscription. Mais, inexplicquée, elle conserve encore un vif intérêt par la matière sur laquelle elle est tracée, par la nature des lettres et les formes de l'écriture qui y sont employées; enfin, par les mots même isolés qu'elle renferme. J'avais cru un instant, en considérant *Dago* comme le commencement d'un nom germanique, et en comparant les caractères avec certains monuments de capitale rustique, pouvoir rapporter la brique de Châteaubleau aux époques qui se rapprochent de la grande invasion des barbares et de la chute de l'empire d'Occident. Mais plusieurs de nos confrères, plus expérimentés que moi dans les matières d'épigraphie, sont d'avis que sa date doit être reculée jusqu'au III<sup>e</sup> siècle et même au delà, et je n'ai rien de mieux à faire que de me ranger à leur opinion. Mes recherches personnelles m'ont d'ailleurs fourni pour l'écriture des points de comparaison qui la confirment. Je puis citer, pour la forme de l'*a*, de l'*e*, de l'*n*, de l'*m*, de l'*u* et du *t*, plusieurs inscriptions gravées à la pointe sur les murailles de Pompéi, une inscription peinte de la même ville (*M. Holconium Priscum juri dicundo....*) publiée par M. Massmann, *Libellus aurarius*, p. 66, — une brique trouvée à Sabaria de Hongrie, conservée au musée de Pesth, et publiée dans le même ouvrage, p. 56; — enfin, les poteries et les moules en argile, trouvés en 1857 aux environs de Moulins, et sur lesquels on a relevé de nombreux noms de potiers tracés à la pointe avant la cuisson. Je regrette de ne pouvoir, dans une note comme celle-ci, donner à ces rapprochements tous les développements qu'ils comporteraient. Je compte y revenir plus tard, et pouvoir suivre, dans les temps romains, à côté de la capitale régulière que nous offre la plupart des inscriptions, une minuscule et une cursive qui formeraient la transition avec les écritures mérovingiennes, et dont on trouve la trace, non-seulement sur l'argile et sur les enduits des murailles, mais même sur les

monuments de pierre dure où la matière a été entamée avec effort et par le ciseau.

« Je passe à la seconde inscription trouvée à Châteaubleau. Nous l'avons découverte, mes compagnons et moi, chez un paysan qui a consenti volontiers à s'en dessaisir en faveur de la bibliothèque de Provins. Comme la précédente, elle est tracée à main libre sur une tuile à rebords. Les traits sont profonds et on ne peut douter qu'ils aient été creusés à la pointe au moment où l'argile était encore molle.



« Quel est le mot tracé sur notre brique, et qui se trouve interrompu par une brisure? Les quatre premières lettres ne font point de doute SABI. Au premier abord, on prendrait la lettre suivante pour un N; mais en y regardant de près, on reconnaît que le premier jambage est plus incliné qu'il ne conviendrait dans ce cas, et que le troisième trait ne peut avoir eu de liaison avec les deux autres. Serait-ce un A? Mais la lettre manque de ce petit trait vertical, qui distingue le premier A.

« Quelle que soit sa forme, c'est un nom propre qui a été écrit sur la brique de Châteaubleau en capitales de 7 centimètres de hauteur. Il n'y a guère lieu de penser que ce soit le nom du fabricant; peut-être est-ce une enseigne, quoiqu'il soit étonnant, dans ce cas, que la tuile ait reçu son rebord ordinaire. Quant à la date, la forme des caractères, la présence du petit trait vertical que j'ai signalé dans l'intérieur du premier A, me font penser qu'elle peut être reculée jusqu'aux premiers siècles de la possession de la Gaule par les Romains.

« D'après une lettre de M. l'instituteur Burin, que je

me plais à remercier ici, une dernière découverte a été faite dans un puits de grande dimension situé près de l'église et qu'un habitant a mis à nu en cherchant des pierres à bâtir. Les premières couches de terre dont ce puits était rempli, ont donné, outre de grosses pierres, des débris nombreux de tuiles et de briques romaines, un petit bronze de Constantin, des dalles en moellon, polies d'un côté, et recouvertes, à ce qu'il paraît, d'un enduit noirâtre. En fouillant plus profondément, on a trouvé une statuette sans tête, en pierre grossièrement sculptée, de 0<sup>m</sup>35 de hauteur, un fragment de colonne, qui paraît avoir servi de piédestal à cette statuette, plusieurs autres fragments de colonnes, un morceau de pierre sculptée, et une feuille de plomb à toiture. Arrivé à 6 mètres de profondeur, le propriétaire, ne trouvant plus que de petites pierres, des cendres et des clous, a cessé la fouille, ce que l'on doit vivement regretter.

« Tel est l'état des découvertes faites jusqu'ici à Châteaubleau. Espérons que des recherches entreprises avec méthode, des fouilles surtout, donneront des lumières sur divers points encore obscurs, et feront apparaître de nouvelles inscriptions. Je ne crois pas, du reste, que la localité romaine qui existait sur l'emplacement que Châteaubleau occupe aujourd'hui, ait jamais été bien considérable. »

M. Vallet de Viriville fait passer sous les yeux des membres présents une tapisserie fabriquée en Allemagne, au xv<sup>e</sup> siècle, comme celle dont M. Quicherat a entretenu la Société dans une précédente séance.

### Séance du 17 novembre.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

Le secrétaire perpétuel de la Société philotechnique

adresse quelques billets pour la séance publique de cette Société, séance qui aura lieu le 28 novembre.

*Travaux.*

M. de Longpérier apporte, à l'appui de l'opinion qu'il avait émise sur l'âge des fibules apportées à la Société par M. de Beaulieu dans la séance précédente, une collection de fibules de bronze appartenant au Musée; il montre comment la forme des fibules en croix s'est altérée, et comment ces ornements ont pris sous les mérovingiens une tournure qui rappelle la patte de nos épaulettes modernes<sup>1</sup>.

La fibule cruciforme est bien celle dont les Romains faisaient usage à la fin du iv<sup>e</sup> siècle et au commencement du v<sup>e</sup>. A cet égard, M. de Longpérier montre un bel et curieux exemple de la manière dont cette fibule s'attachait. Il présente le moulage du magnifique diptyque d'ivoire conservé dans le trésor de la cathédrale de Monza, monument qui représente suivant les uns Gratien, Valentinien II et Justine, suivant d'autres Galla Placidia, Valentinien III et l'un des deux généraux rivaux Aëtius ou Bonifatius. Dans le premier cas le diptyque aurait été sculpté vers 380, dans le second cas avant 429. Les fibules cruciformes qui attachent le manteau des deux personnages masculins se dressent sur leur épaule, le croisillon et la boule supérieure étant tournés en bas. La partie allongée est décorée des deux côtés de cet ornement découpé qui se remarque dans la fibule de M. de Beaulieu et qui avait paru à un membre de la Société être un détail propre au xi<sup>e</sup> siècle. M. de Longpérier montre que ce détail, bien caractérisé sur le diptyque de Monza, se retrouve encore sur divers objets du v<sup>e</sup> et du

1. Voy. Lindenschmit *Ueber eine besondere Gattung von Gevandnadeln aus deutschen Gräbern des V und VI Jahrhunderts*, publ. par la Société arch. de Mayence, 1851, in-4°, III<sup>e</sup> livr. Voir aussi l'abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, p. 49, 41, pl. XI, n. 22; pl. XIII, n. 21; pl. XV, n. 3; pl. XVII, n. 2.

vi<sup>e</sup> siècle. C'est de ce même ornement que se compose la galerie découpée qui supporte le plateau d'or trouvé à Gourdon avec des monnaies des rois bourguignons Gondebaud et Sigismond.

La fibule présentée par M. de Beaulieu offre encore une particularité curieuse : le croisillon de droite se dévisse et permet de retirer l'aiguille centrale de la gaine où elle est engagée par le bas. Cette disposition se retrouve identiquement dans la fibule d'or recueillie dans le tombeau de Childéric à Tournay<sup>1</sup>, objet antérieur à l'an 481.

Quant aux deux fibules d'or en forme de disques, communiquées également par M. de Beaulieu, elles sont aussi mérovingiennes. L'une, ornée de petits anneaux de filigrane, est semblable à celle que M. l'abbé Cochet a publiée dans sa *Normandie souterraine*, 2<sup>e</sup> éd. pl. XIII, n<sup>o</sup> 1, et l'autre, qui est décorée de verre rouge, offre l'analogie la plus frappante avec un bijou d'or mérovingien trouvé par le même antiquaire et figuré à la page 121 de la *Normandie souterraine*, première édition<sup>2</sup>.

M. Peigné-Delacour annonce qu'il a visité tous les lieux des départements de l'Oise et de l'Aisne, qui sont considérés comme ayant été occupés, à l'époque mérovingienne, par des métairies ou *villas* royales, et que dans tous ces lieux il a constaté l'existence d'un emplacement considérable, de forme rectangulaire, entouré d'un fossé fort large et encore parfaitement visible. Ces lieux sont *Les Ageux*, près de Verberie; *Maumaques*, près du Plessis-Brion; *Loire*, au centre d'une section de la forêt de Coucy que l'honorable correspondant regarde comme étant la forêt de *Ligurium* mentionnée dans le capitulaire de Kiersy; enfin, *Bretigny*, *Servais*, *Rouy (Rusiaccum)*, *Versigny* et *Lanuruy*.

M. Huillard-Breholles fait la communication suivante :

1. Voy. Chiflet *Anastasis Childerici Regis*, p. 482.

2. Conf. Lindenschmit, mém. cit., p. 4.



LES ARÈNES DE PARIS.

« Les détails intéressants que nous a fait connaître M. Delisle, dans la dernière séance, m'ont inspiré le désir de chercher sur quel point était situé le *lieu dit des Arènes*, qui devait évidemment son nom à cet ancien amphithéâtre. Je crois que Sauval, Félibien et Jaillot se sont mépris en circonscrivant cet emplacement dans l'espace compris entre les rues Saint-Victor, des Boulangers, des Fossés-Saint-Victor et Neuve-Saint-Étienne, emplacement qui portait, il est vrai, le nom de *clos des Arènes* au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle ; mais en conférant les anciens titres de Sainte-Geneviève et de la Sorbonne, qui se partageaient la censive du lieu dit *les Arènes*, il devient évident qu'il faut placer ce lieu au-dessus de la rue des Fossés-Saint-Victor, dans le périmètre compris entre les anciennes rues Clopin et Bordelles. Ce lieu était coupé par l'enceinte de Philippe-Auguste et dominait Saint-Victor à une époque où tout le versant de la montagne qui regarde l'est était encore planté de vignes. Un acte de 1307, qui n'a été cité nulle part, est très-précis à cet égard. On y lit : *tria quarteria vineæ desuper sanctum Victorem juxta muros villæ Parisiensis in loco qui dicitur AD ARINAS*. Au xiii<sup>e</sup> et au xiv<sup>e</sup> siècle, le *clos des Arènes* dépendant de Sainte-Geneviève était paraitement distinct du clos de Saint-Victor, avec lequel il se confondit plus tard, à mesure que les constructions restreignirent l'espace consacré à la culture de la vigne. C'est, selon nous, vers l'emplacement de l'ancien collège de Boncourt, et à la même hauteur que le palais des Thermes, qu'il faudrait chercher les traces des anciennes *arènes* de Paris. »

M. Peigné-Delacour rappelle à la Société qu'il a découvert, il y a plusieurs années, près du Port à l'Anglais, canton de Villejuif, les traces d'un ancien lit de la Seine,



depuis longtemps desséché, et qu'il y a trouvé en nombre assez considérable des haches celtiques, des défenses de sanglier, des glands de chêne, objets qui sont aujourd'hui conservés au musée de Sèvres.

M. Quicherat donne une première lecture du mémoire de M. d'Arbois de Jubainville, *sur les voies romaines de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube*. La Compagnie décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

### Séance du 4<sup>e</sup> décembre.

Présidence de M. DE LA VILLEGILLE, ancien président.

#### *Travaux.*

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau ; sont élus dans autant de scrutins successifs :

Président, M. HULLARD-BREHOLLES.

Premier vice-président, M. JULES MARION.

Deuxième vice-président, M. EUGÈNE GRÉSY.

Secrétaire, M. COCHERIS.

Secrétaire adjoint, M. EGGER.

Trésorier, M. le commandant DE LA MARE.

Bibliothécaire archiviste, M. DE MONTAIGLON.

Membres de la commission des impressions, MM. MICHELANT, BOURQUELOT et RENIER.

Membres de la commission des fonds, MM. BEULÉ, MAURY, et VALLET DE VIRIVILLE.

M. Grésy remercie la Société de l'honneur qu'elle vient de lui faire en le nommant l'un de ses vice-présidents.

M. de Longpérier dépose sur le bureau une planche dessinée et gravée par M. C. Sauvageot, pour la note de M. Ernest Menault, sur la *Pierre clouée* de Champbeaudoin, planche dont M. Sauvageot veut bien faire hommage à la Société. M. le président prie M. de Longpérier de trans-

mettre à MM. Sauvageot et Ménault les remerciements de la Société.

## Séance du 8 décembre.

Présidence de M. HUILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, demande le titre d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. de Beaulieu et Bourquelot ; MM. Quicherat, L. Delisle et Cocheris sont chargés de faire à la Société un rapport sur sa candidature.

M. Ch. Bataillard demande à passer parmi les membres honoraires. La commission chargée de présenter un rapport sur cette demande sera composée de MM. de Beaulieu, Bourquelot et Nicard.

### *Travaux.*

M. Renier présente à la Société, de la part de M. Edmond Le Blant, un mémoire intitulé : *De la question du vase de sang*. Il fait ressortir l'importance de la question traitée dans ce mémoire, et termine en disant que l'auteur lui paraît l'avoir complètement résolue.

M. Le Blant, qui assiste à la séance, reçoit les remerciements de la Société.

M. Peigné-Delacour présente, de la part de M. de Cagny, une tuile romaine trouvée à une profondeur d'environ 0<sup>m</sup>. 20, dans les fondations d'un ancien édifice, au lieu dit *la Justice d'Ennemain*, près de l'ancien chemin de Salvy à Ennemain (Somme, cantons de Nesle et de Ham).

M. Cocheris fait, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Cauvel de Beauvillé, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants nationaux. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées ; en conséquence

M. CAUVEL DE BEAUVILLÉ est proclamé associé correspondant de la Société, à Montdidier, département de la Somme.

M. de Beaulieu dépose sur le bureau un rapport manuscrit adressé au ministre de la guerre, par M. Robert, sur quelques marbres antiques trouvés à Kustendjé, dans la Dobrudcha, et apportés en France par les soins de l'intendance militaire. Ce rapport est renvoyé à M. Renier, qui se propose de présenter à la Société un travail sur ces monuments.

M. Nicard informe la Compagnie que M. Bardin, professeur à l'École polytechnique, se ferait un plaisir de lui communiquer les plans en relief de la montagne d'Alise-Sainte-Reine, et du massif d'Alaise, en Franche-Comté, s'il pensait que cette communication pût lui être agréable.

La Société prie M. Nicard de remercier en son nom M. Bardin, et de lui dire qu'elle recevra avec un grand intérêt sa communication.

M. Edmond Le Blant fait une première lecture de son mémoire *sur les inscriptions de l'autel du village de Minerve* (Hérault)<sup>1</sup>. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

M. Grésy fait, au nom de la commission des fonds, un rapport sur la gestion du trésorier pendant l'année 1857. Conformément à ses conclusions, cette gestion est approuvée, et des remerciements sont votés à M. le commandant de La Mare.

M. Peigné-Delacour annonce qu'il a visité dernièrement, avec M. de Beauvillé, l'emplacement de *Gratepanse-lès-Ferrières*, hameau, aujourd'hui détruit, qui était situé à l'extrémité orientale du département de l'Oise, à huit kilomètres de Montdidier ; il y a remarqué deux enceintes, circonscrites par des ravins, qui lui ont paru être les restes d'un *oppidum* gaulois, et il n'hésite pas à placer en cet en-

<sup>1</sup> Voy. plus haut, p. 155, le compte rendu de la séance du 3 novembre.

droit la ville de *Bratuspantium* mentionnée dans les Commentaires.

## Séance du 15 décembre.

Présidence de M. HUIILLARD-BREHOLLES, vice-président.

### *Correspondance.*

M. le président donne lecture de la lettre suivante, qui vient de lui être remise de la part de M. le comte de Nieuwerkerke :

« Monsieur le président et cher confrère,

« J'ai bien regretté de n'avoir pas été dans la possibilité de me rendre à l'invitation qui m'a été faite d'assister à la séance du 1<sup>er</sup> décembre, dans laquelle le bureau a dû être renouvelé.

« J'eusse voulu remercier nos confrères de l'honneur qu'ils avaient bien voulu me faire, en me nommant leur président pendant l'année qui vient de s'écouler.

« J'eusse voulu aussi m'excuser auprès d'eux de n'avoir pu, à cause de mes occupations et de mes absences de Paris, user du droit si agréable qu'ils m'avaient confié.

« Veuillez être l'interprète de mes regrets auprès de mes chers confrères, et leur donner l'assurance que je serai toujours heureux de leur offrir l'hospitalité au palais du Louvre. Une Société composée d'hommes aussi distingués me semble y avoir tous les droits possibles, et je regrette que le local que j'ai pu affecter à leurs réunions ne soit pas plus digne d'eux.

« Veuillez agréer, Monsieur le président et cher confrère, l'expression de mes meilleurs et plus dévoués sentiments.

« COMTE DE NIEUWERKERKE. »

La Société décide que cette lettre sera insérée au procès-verbal de la séance et publiée dans le *Bulletin*.

M. Ferreira-França écrit qu'il est chargé par le gouvernement brésilien d'ouvrir des relations entre les sociétés savantes de la France et celles du Brésil, relations au moyen desquelles ces sociétés pourront échanger régulièrement leurs publications.

Le président du Musée germanique de Nuremberg adresse les publications de cet établissement.

La Société, sur la proposition de M. le président, et après avoir entendu le rapport de M. l'archiviste bibliothécaire, décide qu'elle adressera au Musée germanique de Nuremberg la collection de ses Mémoires à partir du tome I<sup>er</sup> de la troisième série, et la série complète de ses Annaires.

M. le secrétaire est chargé d'écrire à M. Ferreira-França, pour lui demander de plus amples renseignements sur la mission qui lui a été confiée par son gouvernement.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux des membres présents un aigle de bronze, qui semble avoir fait partie d'une enseigne romaine. Ce précieux monument a été trouvé près du Petit-Pont, dans la Seine, par M. Darcel, ingénieur des ponts et chaussées, qui en a fait don au Musée du Louvre.

Le même membre entretient la Compagnie d'un nouveau procédé de gravure très-économique, et qui pourrait, suivant lui, être employé avantageusement à la reproduction des dessins qui doivent être insérés dans le *Bulletin*. L'inventeur de ce procédé est M. Gillot.

M. Edmond Le Blant commence la deuxième lecture de son *Mémoire sur les inscriptions de l'autel du village de Minerve* (département de l'Herault).

La Société décide qu'elle en entendra la fin dans sa prochaine séance.

---

# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le quatrième trimestre de l'année 1858.

---

#### I. — Journaux et revues.

*L'Abbevillois*, numéro du 21 septembre 1858, contenant un article sur *les Antiquités celtiques* de M. Boucher de Perthes.

*Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaignon. 8<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> livraison. 15 septembre 1858, in-8.

*La Gazette de Savoie*, numéros des 13 et 14 septembre 1858, contenant un article sur la Société savoisienne d'histoire et de littérature.

*L'Institut, journal des Sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger*, 2<sup>e</sup> section, *Sciences historiques*, 23<sup>e</sup> année, nos 266 à 273, février à septembre 1858.

*Journal des Savants*, août à novembre 1858, in-4.

*Revue de l'Art chrétien*, dirigée par M. l'abbé J. Corblet, 2<sup>e</sup> année, nos 9 à 11, septembre à novembre 1858, in-8.

*Revue numismatique belge*, 3<sup>e</sup> série, tome II, 3<sup>e</sup> livraison. Bruxelles, 1858, in-8.



— *Table alphabétique des 12 volumes composant les deux premières séries* (1842-1856), par M. Alex. Pinchart, in-8.

**II. — Publications des Sociétés savantes.**

*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France*, tome XXIII, II<sup>e</sup> partie. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-4.

*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1<sup>re</sup> série, tome V, II<sup>e</sup> partie. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-4.

*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, publiés par la même académie, tome XVI, I<sup>re</sup> partie; tome XVII, I<sup>re</sup> partie; tome XVIII, I<sup>re</sup> partie; tome XIX, II<sup>e</sup> partie. Paris, Imprimerie impériale, 1858, 4 vol. in-4.

*Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 2<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 20 et 21, in-8.

*L'Investigateur, journal de l'Institut historique*, 3<sup>e</sup> série, tome VIII, nos 282, 283, 284; mai, juin, juillet 1858, in-8.

AUBE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.*

Nos 41 à 64, années 1832-1837.

Nos 89 à 100, années 1844-1846.

Table générale des matières contenues dans les nos 1 à 100 de la 1<sup>re</sup> série, 1822 à 1846.

Tome XX. 2<sup>e</sup> série, tome VII. Nos 39 et 40, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 1856.

Tome XXII. 2<sup>e</sup> série, tome IX. Nos 45 et 46, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de 1858.

CALVADOS. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de*

Normandie, 3<sup>e</sup> série, III<sup>e</sup> volume (XXIII<sup>e</sup> volume de la collection), I<sup>re</sup> partie. Caen, novembre 1858, in-4.

Ce volume contient les rôles normands et français et autres pièces tirées des Archives de Londres par Bréquigny, en 1764, 1765, 1766.

— Programme du sujet du prix proposé pour 1859 par la Société des Antiquaires de Normandie, feuille in-8.

CHARENTE. — *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*. Tome XL. N<sup>o</sup> 1, janvier, février et mars 1858. N<sup>o</sup> 2, avril, mai et juin 1858.

CREUSE. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Tome III, 1<sup>er</sup> bulletin. Guéret, août 1858.

GARONNE (HAUTE-). — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. 5<sup>e</sup> série, tome II. Toulouse, 1858, in-8.

HÉRAULT. — *Publications de la Société archéologique de Montpellier*. N<sup>os</sup> 24, 25, 26, in-4.

LOIRE. — *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*. Saint-Étienne, 1857, in-8. Tome I, Annales, juillet à décembre 1857. Mémoires, pages 257-416.

MARNE. — *Travaux de l'Académie impériale de Reims*. XXV<sup>e</sup> volume, année 1856-1857. N<sup>os</sup> 1 à 4, 2 volumes in-8. Reims, P. Regnier, 1857 et 1858.

MEURTHE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1857. Nancy, 1858, in-8.

MOSELLE. — *Programme des prix à décerner en 1859 par l'Académie impériale de Metz*, feuille in-8.

NORD. — *Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, année 1857. 2<sup>e</sup> série, IV<sup>e</sup> volume. Lille, 1858, in-8.

- *Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes*, in-8. Pages 47-76.
- *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'avancement des sciences*, 1857-1858. Dunkerque, 1858, in-8.
- PAS-DE-CALAIS. — *Bulletin historique des Antiquaires de la Morinie*, 7<sup>e</sup> année, 26<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> livraisons, avril à décembre 1858, in-8.
- RHIN (HAUT-). — *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*. II<sup>e</sup> volume, 1857-1858, 4 livraisons in-8.
- SÈVRES (DEUX-). — *Société de statistique du département des Deux-Sèvres*. 1<sup>re</sup> livraison, 1858, Niort.
- SOMME. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme*. Amiens, année 1858-1859, 1<sup>re</sup> livraison.
- *Notices et extraits des documents manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris et relatifs à l'histoire de la Picardie*, par M. COCHERIS. Paris, 1858.
- Publiés par la Société des Antiquaires de Picardie.
- *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1858. N<sup>o</sup> 3. Amiens, 1858, in-8.
- VAR. — *Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon*. 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> années, 1857, 1858. Toulon, 1858, in-8.
- *Séance publique de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var, séant à Toulon*, 1857, 27<sup>e</sup> année. Toulon, 1858, in-8.
- VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VIII, 3<sup>e</sup> livraison. Limoges, 1858, in-8.
- Feuilles 7-9. Nobiliaire, feuilles 18, 19.
- VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du départe-*

*ment des Vosges*. Tome IX, 3<sup>e</sup> cahier, 1857. Épinal, 1858, in-8.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. N<sup>o</sup> 1. Auxerre, 1858, in-8.

BELGIQUE. — *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas autrichiens, de 1751 à 1794. II<sup>e</sup> partie, 1781-1794*. Bruxelles, 1858.

NUREMBERG. — *System des deutschen Geschichts- und Alterthumskunde entworfen zum Zwecke der Anordnung der Sammlungen des germanischen Museums von Frh. H. v. u. z. Aufsess.*, 1853, in-4 de 18 p.

— *Jahresbericht des Germanischen nationalmuseums in Nurnberg, vom september 1853 bis Ende August 1854, mit Rückblick auf das Jahr 1852 verfasst von dessen I. Secretär Dr W. Harless*. 1854, in-4 de 18 p.

— ... vom september 1854 bis Ende August 1855 verfasst von dessen I. Secretär Dr J. Müller, 1855, in-4 de 28 p.

— ... vom Anfang September 1855 bis 1. October 1856. 1856 in-4 de 44 p.

— ... vom 1. October 1856 bis Ende 1857. 1858, in-4 de 40 p.

— *Anzeiger für Kunde der Deutschen vorzeff. Organ des germanischen Museums*, in-4.

1853. n. 1-6. Juill.-décembr. 135 p.

1854. n. 1-12. 307 p.

1855. n. 1-12. 335 p.

1856. n. 1-12. 399. p.

1857. n. 1-12. 403 p.

1858. n. 1-10. Janvier à octobre, 343 p.

— *Denkschriften des germanischen Nationalmuseums*.

I<sup>er</sup> volume, I<sup>re</sup> partie, Nurnberg, 1856, Organismus und literarische sammlungen. 483 p. I<sup>er</sup> volume, II<sup>e</sup> partie, 1856. Kunst und alterthums-sammlungen. 382 p.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art conducted by the editing committee of the Canadian institute.* New series, september 1858. Toronto, broch. in-8.

### III. Ouvrages divers.

BARTHELEMY (Anatole de). — *Tombeau de saint Dizier, évêque et martyr.* Paris, 1858, in-4. Extrait des *Annales archéologiques.*

— *La numismatique en 1857.* (Extrait de la Revue d'Alsace).

BEAUVILLÉ (Victor CAUVEL DE). — *Histoire de la ville de Montdidier.* 3 vol. in-4. Paris, 1857-1858.

BERNARD (Auguste). — *Description du pays des Ségusiaves pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais (Rhône et Loire).* Paris et Lyon, 1858, in-8.

CARNEL (l'abbé de). — *Chants liturgiques d'Adam de La Bassée, chanoine de la collégiale de St-Pierre à Lille.* Gand, 1858, brochure in-8 avec fac-simile.

CASTAN (Auguste). — *Les tombelles celtiques du massif d'Alaisc.* 1858, in-8 avec pl. Extrait des *Mémoires de la société d'émulation du département du Doubs.*

CHALON (Renier). — *Tiers de sol mérovingien.* Bruxelles, 1858, in-8. Extrait de la *Revue numismatique belge.*

— *Nouvelle classification des monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant.* Bruxelles, 1858. Extrait de la *Revue numismatique belge.*

— *Une monnaie de Blankenberg.* Bruxelles, 1858. Extrait de la *Revue numismatique belge.*

DESCHAMPS DE PAS (L.). — *Siège de St-Quentin, en 1638. St-Omer, 1858, in-8.*

DEVERIA (Théodule). — *Notice des antiquités égyptiennes du musée de Lyon. Lyon, 1857, in-4.*

— *Spécimen de l'interprétation des écritures de l'ancienne Égypte. Paris, Maisonneuve, 1858, in-4. Extrait des Recherches sur l'écriture des différents peuples, par M. Léon de Rosny.*

DOUBLET DE BOIS-THIBAUT. — *Notice sur un reliquaire donné en 1680 aux Hurons de Lorette, en la nouvelle France, par le chapitre de l'église de Chartres. Paris, Leleux, 1858, in-8. Extrait de la Revue archéologique.*

DUSSIEUX (Louis) et Eudore SOULIÉ. — *Mémoire sur la mort de Louis XIV, par le marquis de Dangeau. Paris, Didot, 1858, in-8. Extrait du tome XVI des Mémoires du marquis de Dangeau.*

EGGER. — *Observations historiques sur la fonction des secrétaires des princes chez les anciens, lues à la séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut. Paris, Didot, 1858, in-8.*

GRÉSY (Eugène). — *Catalogue raisonné de l'œuvre de Langot, graveur Melunais. Melun, Michelin, 1858, in-8.*

LE BLANT (Edmond). — *La question du vase de sang. Paris, Durand, 1858, in-8.*

MONNIER (Désiré). — *Annuaire du département du Jura, 1858 ; seconde série, 19<sup>e</sup> année. Lons-le-Saulnier, 1858. in-8.*

MONTAIGLON (Anatole de). — *Le Louis XIV du cavalier Bernin. Bruxelles, septembre 1858, in-8. Extrait de la Revue universelle des arts.*

PRÉVOST (F.). — *Recherches sur le blocus d'Alesia. Mémoire en faveur d'Alise. Montpellier, 1858, in-8.*



ROY-PIERREFITTE (l'abbé J. B. L.). — *Histoire de la ville de Bellac (Haute-Vienne), suivie de quelques notes sur le bourg de Rançon*. Limoges, 1851, in-8.

— *Notes historiques sur le culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Limoges*. Limoges, 1858, in-8.

VALLET DE VIRIVILLE. — *Note sur un exemplaire relié de la Pragmatique Sanction, imprimé à Paris en 1507*, br. in-8.

Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 2<sup>e</sup> trimestre de 1858.

— *Chronique de Charles VII, roi de France*, par Jean Chartier, nouvelle édition, revue sur les manuscrits. Paris, Jannet, 1858, 3 vol. in-16. (Bibliothèque Elzevirienne).

**BULLETIN**  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
**DES ANTIQUAIRES**  
DE FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C<sup>o</sup>  
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

# DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1859



PARIS

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS DU LOUVRE

ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DES AUGUSTINS, 13

---

WILLIAM

THE UNIVERSITY OF

CHICAGO

1911



1911

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
540 EAST SOUTH EAST  
CHICAGO, ILL.

**BULLETIN**  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
**DES ANTIQUAIRES**  
**DE FRANCE.**

---

**BUREAU DE LA SOCIÉTÉ**

POUR L'ANNÉE 1859.

<b>MM. HUILLARD-BREHOLLES,</b>	Président.
JULES MARION,	premier Vice-Président,
EUGÈNE GRÉSY,	deuxième Vice-Président.
COCHERIS,	Secrétaire.
EGGER,	Secrétaire adjoint.
DE LA MARE,	Trésorier.
DE MONTAIGLON,	Bibliothécaire-archiviste.

**Membres de la commission des impressions.**

MM. MICHELANT.  
FÉLIX BOURQUELOT.  
LÉON RENIER.

**Membres de la commission des fonds.**

MM. BRULÉ.  
ALFRED MAURY.  
VALLET DE VIRIVILLE.

---



# CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES RÉSIDANTS

ET PARMI

LES MEMBRES HONORAIRES,

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1858, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1859.

---

M. ALFRED MAURY, membre résidant, élu le 9 avril 1842,  
a été nommé membre honoraire le 14 avril 1858.

Il a été remplacé parmi les membres résidants, le 5 mai  
1858, par M. ÉMILE EGGER.

M. CHARLES BATAILLARD, membre résidant, élu le 2 août  
1842, a été nommé membre honoraire le 2 février 1859.

Il a été remplacé parmi les membres résidants, le 2 mars  
1859, par M. EDMOND LE BLANT.

---

# LISTE

## DES MEMBRES HONORAIRES,

Au 1<sup>er</sup> avril 1859.

---

### MM.

1. GUIZOT G. C. ✨, membre de l'Institut (Académies française, des inscriptions et belles-lettres et des sciences morales et politiques), rue de la Ville-l'Évêque, 8 (1828).
  2. TAILLANDIER ✨, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, 8 (1848).
  3. MARTONNE (G. M. DE) ✨, ancien magistrat, rue Oudinot, 16, et à la Vallée-Guyon, près Vendôme (1853).
  4. BRETON (Ernest), rue Richer, 10 (1854).
  5. NIEUWERKERKE (le comte DE) C. ✨, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur, au palais du Louvre (1854).
  6. LEEER (J. M. Constant) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Orléans, rue des Pensées, 8 (1854).
  7. BERNARD (Auguste), rue Lepelletier, 25 (1856).
  8. MAURY (Alfred) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de Seine, au pavillon du palais de l'Institut (1858).
  9. BATAILLARD (Charles), avocat à la Cour impériale de Paris, rue du Sentier, 24 (1859).
  10. . . . .
-

# LISTE

## DES MEMBRES RÉSIDANTS,

Au 1<sup>er</sup> avril 1859.

---

MM.

1. BEAULIEU (DUGAS DE) ✨, rue du Cherche-Midi, 13 (9 mars 1832).
2. VILLEGILLE (Arthur NOUAIL DE LA) ✨, secrétaire du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Seine, 31 (29 novembre 1836).
3. LONGPÉRIER (Adrien PRÉVOST DE) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiques du Musée du Louvre, rue de Londres, 50 (9 avril 1838).
4. ESCALOPIER (le comte Charles DE L') ✨, conservateur honoraire de la bibliothèque de l' Arsenal, rue Vanneau, 20 (9 mars 1839).
5. LABAT (Eugène) ✨, chef des archives à la préfecture de police, rue de Grenelle-St-Germain, 58 (9 janvier 1840).
6. BOURQUELOT (Félix), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, rue du Helder, 12 (9 juin 1841).
7. LACABANE (Léon) ✨, directeur de l'École impériale des chartes, conservateur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, avenue Sainte-Marie, 24 (9 juin 1841).
8. TEULET (Alexandre) ✨, archiviste aux archives de l'Empire, auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Saint-André-des-Arcs, 60 (9 juin 1842).

MM.

9. VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Jacques, 236 (9 novembre 1842).
10. MARION (Jules), archiviste-paléographe, membre de la commission des archives près le ministère de l'intérieur, rue Godot-de-Mauroy, 39 (9 février 1843).
11. GAUCHERAUD (Hippolyte), rue de Grenelle-Saint-Germain, 51 (9 février 1843).
12. CHABAILLE (J. P.), correcteur attaché au comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de l'Est, 35 (9 mars 1843).
13. SAUSSAYE (LOUIS DE LA) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, recteur de l'Académie de Lyon, rue de l'Université, 34 (9 mars 1843).
14. LENORMANT (Charles) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale, professeur au Collège de France, rue Madame, 34 (9 mai 1845).
15. LE BAS (Philippe) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-administrateur de la Bibliothèque de la Sorbonne, maître de conférences à l'École normale, à la Sorbonne (9 mai 1845).
16. QUICHERAT (Jules) ✨, professeur d'archéologie à l'École impériale des chartes, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Voltaire, 9 (9 mai 1845).

MM.

17. **RENIER** (Léon) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, conservateur adjoint de la Bibliothèque de la Sorbonne, rue de Beaune, 20 (9 mai 1845).
18. **GRÉSY** (Eugène), rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis (9 mars 1846).
19. **MAUFRAS**, professeur au collège Rollin, rue des Postes, 42 (29 mars 1849).
20. **VILLOT** (Frédéric) ✨, conservateur des peintures des Musées impériaux, rue de la Ferme des Mathurins, 26 (10 décembre 1849).
21. **KOENIGSWARTER** (Louis) ✨, docteur en droit, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue Saint-Georges, 43 (10 décembre 1849).
22. **LA MARE** (A. H. A. DE) O. ✨, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue Basse-Saint-Pierre, 36 (19 avril 1850).
23. **FAVÉ** (Ildefonse) ✨, lieutenant-colonel d'artillerie, professeur à l'École polytechnique, officier d'ordonnance de l'Empereur, rue des Beaux-Arts, 10 (9 août 1850).
24. **MONTAIGLON** (Anatole DE COURDE DE), archiviste-paléographe, employé à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (10 février 1851).
25. **ROUGÉ** (le vicomte Emmanuel DE) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Babylone, 53 (10 mars 1851).
26. **BRUNET DE PRESLE** (Wladimir) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Taranne, 25 (9 avril 1851).

MM.

27. VINET (Ernest), auxiliaire de l'Institut (Académie des beaux-arts), rue du Château-d'Eau, 94 (9 avril 1851).
28. HUILLARD-BRÉHOLLES (Alphonse) ✱, archiviste aux archives de l'Empire, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Honoré, 362 (9 avril 1851).
29. LASTEYRIE (Ferdinand DE), rue du Bac, 32 (9 avril 1851).
30. BORDIER (Henri), auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de la Ferme-des-Mathurins, 58 (9 avril 1851).
31. RENAN (Ernest), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Casimir-Perrier, 27 (9 avril 1851).
32. NICARD (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).
33. SAULCY (Félicien DE) O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue du Cirque, 5 (6 juin 1851).
34. MICHELANT (Henri-Victor), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Percier, 6 (19 décembre 1853).
35. WADDINGTON (William-Henri), rue Fortin, 14 (19 décembre 1853).
36. BEULÉ (Charles-Ernest) ✱, ancien membre de l'École d'Athènes, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, rue Miromesnil, 19 (9 mai 1854).
37. DEVÉRIA (Théodule), attaché au Musée égyptien du Louvre, quai de Béthune, 36 (8 novembre 1854).



MM.

38. COCHERIS (Hippolyte), archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, rue Saint-Jacques, 161 (8 novembre 1854).
  39. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, place La Fayette, 20 (9 juillet 1855).
  40. VALLET DE VIRIVILLE (Auguste), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, boulevard Beaumarchais, 96 (9 décembre 1855).
  41. MARIETTE (Auguste) ✨, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Constantine, 24 (9 janvier 1856).
  42. DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) ✨, chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, rue Montholon, 14 (16 avril 1856).
  43. DES VERGERS (Marie-Joseph-Adolphe-Noël) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Jacob, 54 (4 février 1857).
  44. EGGER (Emile) ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la faculté des lettres de Paris, maître de conférences à l'École normale, rue Madame, 48 (5 mai 1858).
  45. LE BLANT (Edmond) ✨, rue Saint-Georges, 54 (2 mars 1859).
-

**LISTE**  
**DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS**  
**NATIONAUX ET ÉTRANGERS.**

---

**Associés correspondants nationaux.**

*Ain.*

MM.

SIRAND (Alexandre), juge au tribunal de première instance,  
à Bourg (9 avril 1846).

*Aisne.*

PÉCHEUR (l'abbé), à Fontenoy, près Soissons (4 mars 1857).

*Aube.*

ARBOIS DE JUBAINVILLE (D'), archiviste du département,  
correspondant du ministère de l'instruction publique,  
à Troyes (12 janvier 1859).

*Bouches-du-Rhône.*

ROUARD ✻, conservateur de la Bibliothèque de la ville,  
correspondant du ministère de l'instruction publique,  
à Aix (9 novembre 1834).

*Calvados.*

CAUMONT (DE) O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Caen (9 mars 1826).

*Charente-Inférieure.*

DUBOIS ✻, ancien recteur, à la Rochelle (19 décembre 1840).

*Creuse.*

MM.

DUGENEST, à Guéret (9 décembre 1837).

*Dordogne.*

MERLHIAC (G. LIBERT DE), ancien officier de marine, à la Treille, commune de la Feuillade (9 novembre 1829).

DESSALLES (Léon), au Bugue, et à Paris, rue Amelot, 46 (29 mars 1851).

*Eure.*

LE PRÉVOST (Auguste) O. ✨, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Saint-Martin du Tilleul, et à Paris, rue Jacob, 44 (19 février 1820).

*Eure-et-Loir.*

DOUBLET DE BOISTHIBAUT ✨, avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (19 février 1829).

BOISVILLETTE (GUÉRINEAU DE) ✨, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chartres (29 avril 1835).

ROUSSEL, dit ROUX, ancien professeur de rhétorique, à Chartres (9 décembre 1843).

*Gard.*

PELET (Auguste) ✨, inspecteur des monuments historiques du département et conservateur du Musée, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nîmes (19 mars 1831).

*Garonne (Haute-).*

CARTIER (Étienne), à Toulouse (9 décembre 1853).

*Gironde.*

MM.

MOULINS (Charles DES), à Bordeaux (29 août 1851).

BRUNET (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

*Hérault.*

RENOUVIER (Jules), à Montpellier (29 juin 1838).

RICARD (Adolphe), à Montpellier (9 octobre 1852).

*Indre-et-Loire.*

DUPLESSIS, à Loches.

JEUFFRAIN (André), à Tours (19 août 1833).

CARTIER ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Amboise (29 avril 1834).

GALITZIN (le prince), à Chenonceaux (2 mars 1859).

*Isère.*

PILOT, archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

*Jura.*

MONNIER (Désiré), correspondant du ministère de l'instruction publique, conservateur du Musée, à Lons-le-Saulnier (9 juin 1821).

*Loire (Haute-).*

AYMARD, correspondant du ministère de l'instruction publique, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

*Loire-Inférieure.*

CAILLIAUD (Frédéric) ✨, conservateur du Muséum, à Nantes (29 mai 1830).

BIZEUL, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Blain (19 août 1841).

GIRARDOT (le baron DE) ✨, membre non résidant du comité

MM.

des travaux historiques et des sociétés savantes, secrétaire général de la préfecture, à Nantes (9 avril 1847).

GUÉRAUD (Armand), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nantes (10 janvier 1853).

*Loiret.*

VERGNAUD-ROMAGNÉSI, à Orléans (9 juin 1826).

MANTELLIER, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Orléans (10 février 1845).

*Lot-et-Garonne.*

BARRÈRE (l'abbé), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Agen (9 janvier 1851).

*Marne.*

DUQUENELLE, à Reims (9 janvier 1856).

*Marne (Haute-).*

PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX, à Langres (10 avril 1837).

*Meurthe.*

GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, à Nancy (10 avril 1843).

BEAUPRÉ, conseiller à la cour impériale, à Nancy (9 avril 1844).

LEPAGE (H.), archiviste du dép., correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nancy (9 janvier 1845).

DIGOT (A.), avocat, à Nancy (18 janvier 1846).

*Meuse.*

DUMONT, substitut du procureur impérial, à Saint-Mihiel (20 juillet 1844).

MM.

WIDRANGE (le comte DE), à Bar-le-Duc (9 juin 1855).

MARDIGNY (Paul de) ✨, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Bar-le-Duc (4 août 1858).

*Moselle.*

ATTEL DE LUTTANGES (D'), à Metz (9 mars 1829).

DUFRESNE, conseiller de préfecture, à Metz (19 juin 1841).

SIMON (Victor) ✨, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Metz (9 novembre 1841).

ROBERT (Charles) ✨, sous-intendant militaire, à Metz, et à Paris, rue du Bac, 99 (9 mai 1848).

BOULANGÉ, ingénieur des ponts et chaussées, à Metz (9 février 1853).

*Nord.*

LE GLAY ✨, archiviste du département, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Lille (9 octobre 1824).

COUSSEMAKER (Edmond DE) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Dunkerque (19 mai 1851).

GODEFROY-MÉNILGLAISE (le marquis DE) ✨, à Lille, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 73 (9 mai 1855).

*Oise.*

COLSON (le docteur) ✨, à Noyon (9 juillet 1852).

LONGPÉRIER-GRIMOARD (Alfred DE), à Longpérier, près Longny-le-Sec (5 mars 1856).

PEIGNÉ-DELACOURT ✨, à Ourscamp, près Carlepont, et à Paris, rue de Cléry, 23 (16 avril 1856).



*Pas-de-Calais.*

MM.

DESCHAMPS DE PAS (Louis), ingénieur des ponts et chaussées, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Saint-Omer (19 février 1839).

HÉRICOURT (le comte Achmet D') ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Souchez, près Arras (9 décembre 1846).

VANDRIVAL (l'abbé), à Arras (9 janvier 1854).

LINAS (Charles DE), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Arras (2 mars 1859).

*Puy-de-Dôme.*

MM.

BOUILLET (J. B.) ✨, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Clermont-Ferrand (19 mars 1836).

*Pyrénées (Basses-).*

LAGRÈZE (BASCLE DE) ✨, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Pau (9 août 1847).

*Rhin (Bas-).*

LEVRAULT (Louis), receveur des contributions directes, à Obernay (9 décembre 1843).

MATTER (Jacques) O. ✨, ancien inspecteur général de l'Université, à Bergheim, au Charac, par Wasselonne (9 mai 1851).

*Rhin (Haut-).*

BARTHÉLEMY (Anatole DE), sous-préfet, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Belfort (9 mai 1846).

*Rhône.*

REY (Étienne), peintre et architecte, à Lyon (9 mars 1834).

*Saône-et-Loire.*

FOUQUE (Victor), correspondant du ministère de l'instruction publique; à Chalon-sur-Saône (9 avril 1853).

CHABAS, à Chalon-sur-Saône (9 juillet 1856).

*Seine-Inférieure.*

DELAQUÉRIÈRE, à Rouen (29 mars 1823).

COCHET (l'abbé) ✠, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Dieppe (9 août 1853).

*Seine-et-Oise.*

BOUCHITTÉ (H.) ✠, ancien recteur, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Versailles (9 novembre 1842).

MICHEL (Emmanuel) ✠, ancien conseiller à la cour impériale de Metz, à Versailles (19 mai 1846).

MOUTIÉ (Auguste), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rambouillet (9 mars 1849).

CHENNEVIÈRES-POINTEL (le marquis Philippe DE), inspecteur des Musées des départements, chargé des expositions, à Versailles (9 avril 1854).

*Somme.*

DUSEVEL (H.), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Amiens (9 janvier 1831).

GARNIER (Jean), correspondant du ministère de l'instruction publique, bibliothécaire de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

CAGNY (l'abbé DE), à Ennemain, près Péronne (5 mai 1858).

CORBLET (l'abbé), à Amiens (12 mai 1858).

CAUVEL DE BEAUVILLÉ (Victor), à Montdidier 8 décembre 1858).

*Tarn.*

MM.

- CLAUSADE (Gustave DE), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).  
CROZES (Hippolyte), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Albi (9 avril 1851).

*Tarn-et-Garonne.*

- CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron) O. ✪, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Castel-Sarrasin (9 mars 1808).  
MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).  
MARY-LAFON, à Montauban (9 mars 1853).

*Vendée.*

- FILLON (Benjamin), à Fontenay (10 décembre 1849).

*Vienne.*

- LECOINTRE-DUPONT (G.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Poitiers (9 janvier 1844).  
AUBER (l'abbé), chanoine honoraire, à Poitiers (9 janvier 1851).

*Vienne (Haute-).*

- ARDANT (Maurice), archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Limoges (9 février 1838).

*Yonne.*

- BENOIT ✪, juge d'instruction, à Auxerre, et à Paris, rue Joubert, 45 (9 août 1855).  
SALMON (Philippe), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Cerisiers, près Sens, et à Paris, rue de Lyon, 4 (9 mai 1855).


MM.

*Algérie.*

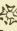
LECLERC (Lucien), médecin militaire, à Fort-Napoléon  
(20 novembre 1851).

**Associés correspondants nationaux, résidant  
à l'étranger.**

*Bade (Grand-duché de).*

WITH , agent consulaire de France, à Manheim (9 juillet  
1851).

*Espagne.*

TIRAN (Melchior) , consul de France et chancelier de  
l'ambassade de France, à Madrid (29 décembre 1845).

**Associés correspondants étrangers.**

*Angleterre.*

ELLIS (Sir Henry), ancien directeur du Musée britannique,  
à Londres (19 décembre 1829).

AKERMAN (John-Yonge), secrétaire de la Société des Anti-  
quaires de Londres, à Londres (19 novembre 1841).

HALLIWEL (James Orchard), membre de la Société des  
Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

BIRCH (Samuel), conservateur adjoint des antiques au Musée  
britannique, à Londres (9 décembre 1850).

ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Anti-  
quaires de Londres, à Londres (9 avril 1851).

WRIGHT (Thomas), correspondant de l'Institut (Académie  
des inscriptions et belles-lettres), à Londres (9 janvier  
1852).

PETRIE (G.), membre de l'Académie royale d'Irlande, à  
Dublin (10 janvier 1853).

MM.

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrick, en Écosse (4 novembre 1857).

PARKER (John-Henri), à Oxfort (2 juin 1858).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

*Autriche.*

WOLF (Ferdinand) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), l'un des directeurs de la Bibliothèque impériale, à Vienne (9 janvier 1834).

ARNETH (J.) ✨, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Vienne, conservateur des médailles du cabinet impérial, à Vienne (9 janvier 1852).

*Bavière.*

TIERSCH, membre de l'Académie des sciences de Bavière, professeur à l'université, à Munich (9 janvier 1852).

*Belgique.*

VAN DER MEERSCH, archiviste de la Flandre, à Gand (9 mars 1845).

ROULEZ (J.) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, professeur d'archéologie à l'Université, à Gand (19 mai 1846).

WITTE (le baron J. DE) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, 5 (19 mai 1846).

CHALON (Renier), correspondant de l'Académie de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

MM.

POLAIN (Matthieu-Lambert) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, administrateur de l'université, à Liège (9 mai 1853).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

*Danemark.*

RAFN, secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague (9 décembre 1829).

WORSAAE, inspecteur des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

MUELLER (Louis), inspecteur du cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

*Espagne.*

CASTELLANOS DE LOSADA (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

DELGADO (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

*États-Unis.*

SQUIER (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

EVERETT (Edward), à Boston (9 juillet 1851).

*Francfort.*

DIEFFENBACH (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

*Grèce.*

RANGABÉ (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre des affaires étrangères du royaume de Grèce, à Athènes (19 octobre 1849).



*Hollande.*

MM.

JANSSEN, conservateur du Musée d'antiquités, à Leyde (10 décembre 1849).

WALL (J. DE), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

LEEMANS (Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

*Italie.*

CIBRARIO (Louis), G. O. ✨, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre de l'Académie royale des sciences, à Turin (20 août 1832).

GAZZERA (Costanzo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, à Turin (25 mars 1858).

MORBIO (le chev. Charles), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Milan (9 mars 1839).

BONNEFOY (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

QUARANTA (Bernard) ✨, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Naples, à Naples (10 décembre 1849).

SAN-GIORGIO-SPINELLI (le prince), président de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

FUSCO (Joseph-Marie), membre de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

CAVEDONI (l'abbé), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du cabinet grand-ducal des médailles, à Modène (9 décembre 1850).

MARCHI (le P. Joseph), membre de la commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'université, professeur au collège romain, à Rome (9 janvier 1852).

MM.

ROSSI (le chevalier J. B. DE), interprète des manuscrits à la bibliothèque du Vatican, membre de la commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'université, à Rome (10 janvier 1853).

GARUCCI (le P.), professeur au collège romain, à Rome (9 juillet 1854).

MINERVINI (Giulio), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Naples (9 août 1854).

*Luxembourg (grand-duché de).*

NAMUR (A.), à Luxembourg (29 août 1850).

*Portugal.*

MACEDO (le conseiller commandeur DE), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

*Prusse.*

GERHARD (Édouard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, professeur à l'université, à Berlin (9 décembre 1850).

FRIEDLAENDER (Julius), à Berlin (9 décembre 1850).

ZUMPT (A. W.), à Berlin (9 janvier 1852).

MOMMSEN (Théodore), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (9 janvier 1852).

LEPSIUS (Richard), ✱ correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1858).

*Russie.*

LABANOFF (le prince A. DE), à Saint-Petersbourg (9 février 1827).

MM.

KOEHNE (BERNARD DE), à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

BARTHOLOMEI (J. DE), membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Tiflis (9 décembre 1850).

SABATIER, membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (29 août 1851).

OUWAROFF (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

*Saxe.*

JAHN (Otto), à Dresde (10 janvier 1853).

*Suisse.*

QUIQUEREZ, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

TROYON, à Bel-Air, près Cheseaux, canton de Vaud (10 décembre 1849).

VULLIEMIN (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

SCHNELLER, à Lucerne (1<sup>er</sup> juillet 1857).

*Wurtemberg.*

WARNKOENIG, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur de droit à l'université, à Tubingue (9 août 1834).

---

# LISTE

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Avec lesquelles la compagnie est en correspondance.

---

### Sociétés françaises.

ACADÉMIE des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut impérial de France.

---

AISNE, *Saint-Quentin*. Société Académique.

AUBE, *Troyes*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.  
— Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

— *Bayeux*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département.

CHER, *Bourges*. Commission Historique du Cher.

CORRÈZE, *Tulle*. Société Historique et Littéraire du Bas-Limousin.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. — Société Archéologique du midi de la France.

- GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des Monuments et Documents historiques de la Gironde.
- HÉRAULT, *Montpellier*. Société Archéologique.  
— *Béziers*. Société Archéologique.
- INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société Archéologique.
- LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des Sciences et Lettres.
- LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.
- LOIRET, *Orléans*. Société Archéologique de l'Orléanais.
- MARNE, *Reims*. Académie impériale de Reims.
- MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société Historique et Archéologique.
- MEURTHE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
- MOSELLE, *Metz*. Académie impériale de Metz.
- NORD, *Lille*. Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.  
— *Cambrai*. Société d'Émulation.  
— *Douai*. Société impériale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts.  
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
- OISE, *Beauvais*. Athénée du Beauvaisis.  
— Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts.
- PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.  
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
- RHIN (BAS-), *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
- RHÔNE, *Lyon*. Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.

SEINE, *Paris*. Société de l'Histoire de France. — Institut Historique. — Société Philotechnique.

SEINE-ET-OISE, *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Versailles*. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de Statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie. — Académie du département de la Somme.

TARN, *Castres*. Société littéraire et scientifique.

VAR, *Toulon*. Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société Archéologique et Historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'Émulation du département.

YONNE, *Auxerre*. Société des Sciences historiques et naturelles.

— *Sens*. Société Archéologique de Sens.

ALGÉRIE, *Constantine*. Société Archéologique.

#### Sociétés étrangères.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des Sciences.

— *Laybach*. Société Historique de la Carniole.

— *Gratz*. Société Historique de Styrie.

BADE, *Manheim*. Société Historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des Sciences.

— *Bamberg*. Société Historique.

— *Nuremberg*. Muséum Germanique.

— *Ratisbonne*. Société Historique du Haut-Palatinat.



- BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.  
— *Liège*. Académie d'Archéologie.  
— *Mons*. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.
- DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.  
— *Odense*. Société Littéraire de Fionie.
- ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'Histoire.
- ÉTATS-UNIS, *Boston*. Société des Antiquaires.  
— *New-York*. Société Ethnologique.  
— *Philadelphie*. Société Philosophique américaine.  
— *Washington*. Institut Smithsonien.
- GRÈCE, *Athènes*. Société Archéologique.
- HESSE-CASSEL, *Mayence*. Société des Antiquaires.
- ITALIE, *Turin*. Académie royale des Sciences.  
— *Chambéry*, Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie.
- LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Société Archéologique.
- NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.
- PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des Sciences.
- RUSSIE, *Saint-Petersbourg*. Académie impériale des Sciences.
- SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.
- SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.  
— *Zurich*. Société des Antiquaires.  
— *Lausanne*. Société d'Histoire de la Suisse Romande.  
— *Lucerne*. Société Historique des Cinq Cantons.  
— *Genève*. Société d'Histoire et d'Archéologie.
- TURQUIE, *Constantinople*. Société Centrale.
-

RÈGLEMENT  
DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE.

---

I

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ,

Approuvés par ordonnance royale, le 4 juillet 1829.

---

TITRE I.

*Objet et organisation de la Société.*

ARTICLE PREMIER.

La Société royale des Antiquaires de France s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la nation française, jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle inclusivement.

ART. 2.

La Société est composée de quarante-cinq membres résidents, de dix membres honoraires, et d'associés correspondants, nationaux et étrangers, dont le nombre est indéterminé.

ART. 3.

Le bureau de la Société est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste.

ART. 4.

Ces officiers sont nommés au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.

La durée de leurs fonctions est d'un an.

ART. 5.

Il y aura une année d'intervalle avant qu'on puisse être appelé derechef à remplir les mêmes fonctions : cependant le trésorier et l'archiviste-bibliothécaire peuvent être élus trois fois consécutives.

Aucun intervalle n'est prescrit lorsqu'il s'agit de fonctions différentes.

ART. 6.

Le bureau réuni forme la commission administrative de la Société; il s'occupe une fois par mois d'objets purement administratifs; il convoque, s'il y a lieu, des assemblées extraordinaires.

Il fait partie de toutes les commissions.

ART. 7.

Les membres du bureau devront être au nombre de trois pour délibérer.

ART. 8.

Les membres honoraires sont dispensés de toutes fonctions.

TITRE II.

*Présentations et admissions.*

ART. 9.

Les conditions d'éligibilité sont d'être connu par des ouvrages, ou par des travaux et des recherches sur les antiquités.

ART. 10.

Celui qui se présente pour une place de membre résidant ou d'associé correspondant, doit signer sa demande dans une lettre adressée au président ou au secrétaire.

Cette demande doit être appuyée par deux membres présentateurs, qui signent la lettre du candidat.

ART. 11.

Une commission de trois membres nommés par le président est chargée de faire, dans un mois à dater de l'époque de la présentation, un rapport écrit sur les titres du candidat. Les présentateurs ne peuvent être membres de cette commission.

Le rapport sera signé par les commissaires et déposé aux archives.

Les voix seront recueillies au scrutin secret, et les deux tiers des suffrages devront décider de l'élection du candidat.

ART. 12.

Les membres résidants, que leur âge ou la nature de leurs fonctions empêche d'assister régulièrement aux séances de la Société et de participer à ses travaux, peuvent demander à passer dans la classe des membres honoraires.

La Société statue sur cette demande, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

ART. 13.

Nul ne peut être admis parmi les membres honoraires qu'après quinze années d'exercice en qualité de membre résidant, à moins qu'il n'y ait des considérations jugées suffisantes d'après un rapport.

ART. 14.

Tout associé correspondant perd son titre s'il vient se fixer à Paris ; mais il peut se faire recevoir membre résidant.

Il adresse sa demande au président, qui nomme une commission, et la Société prononce, après le rapport, par voie de scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

ART. 15.

Tout membre résidant qui cesse d'habiter Paris devient de droit associé correspondant.

ART. 16.

Il est délivré à chaque membre reçu un diplôme scellé du sceau de la Société et signé des membres du bureau.

ART. 17.

Tout membre résidant qui, sans excuse jugée suffisante par le bureau, aura laissé écouler un an sans avoir entièrement satisfait à la cotisation, et qui aura été depuis inutilement averti par le trésorier, deux fois à un mois d'intervalle, sera considéré comme démissionnaire.

TITRE III.

*Travaux et devoirs.*

ART. 18.

Les membres résidants et les associés correspondants sont invités à donner, au moins une fois par an, à la Société, communication d'un ouvrage ou d'un mémoire.

ART. 19.

Une commission de trois ou cinq membres, nommés au scrutin et à la majorité absolue, est chargée de faire un rapport sur les mémoires qui lui sont renvoyés par la Société, et de suivre l'impression de ceux qui ont été adoptés pour faire partie de la collection.

Les membres de cette commission sont renouvelés par tiers ou par cinquième, tous les ans, dans la séance où l'on renouvelle les officiers de la Société.

Ils peuvent être réélus.

ART. 20.

Les mémoires, rapports, etc., ne peuvent être imprimés dans la collection de la Société, soit en entier, soit par extrait, s'ils n'ont été lus deux fois en séance particulière.

La première lecture ne sera jamais interrompue par les membres présents.

Il pourra être fait des observations pendant la seconde lecture.

Les mémoires, rapports, etc., ne seront admis pour l'impression ou pour être lus en séance publique, qu'au scrutin secret, à la majorité des deux tiers des voix, et après un rapport fait par la commission.



ART. 21.

Sur le rapport de cette commission, la Société détermine l'époque et l'ordre de la publication des mémoires qui ont été adoptés pour faire partie de la collection.

ART. 22.

Une députation de la Société, nommée par le président, assiste aux funérailles des membres décédés.

ART. 23.

Le président désigne les membres chargés de faire connaître, dans des notices nécrologiques, les travaux de leurs confrères décédés.

Ces notices peuvent être lues aux séances publiques et insérées, soit en entier, soit par extrait, dans les publications de la Société.

Les minutes, signées des auteurs, resteront déposées aux archives.

TITRE IV.

*Séances ordinaires et publiques.*

ART. 24.

La Société tient des séances ordinaires trois fois par mois.

ART. 25.

Les séances ordinaires sont consacrées à la lecture de la correspondance, des travaux des membres résidants et des associés correspondants, et de rapports sur les ouvrages dont il a été fait hommage à la Société.

ART. 26.

Les membres honoraires ont voix délibérative quand ils assistent aux séances.

Les associés correspondants ont, dans le même cas, voix consultative.

ART. 27.

La Société peut tenir tous les ans une séance publique; l'époque en sera fixée, et les lectures qu'on devra y faire seront approuvées par elle, après délibération.

ART. 28.

Elle peut décerner, si elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire envoyé sur un sujet mis par elle au concours au moins un an d'avance.

ART. 29.

Une commission, composée de quatre membres nommés par scrutin de liste à la majorité relative, se réunit à la commission des mémoires pour examiner les pièces envoyées au concours, après qu'elles ont été lues au moins une fois en séance ordinaire.

Les deux commissions réunies font leur rapport, et la Société prononce au scrutin secret à la majorité des deux tiers des voix.

ART. 30.

Les membres résidants et honoraires sont seuls exclus du concours.

ART. 31.

Les lectures en séances publiques sont précédées :

1° D'un rapport sur les travaux de la Société et de ses membres et associés correspondants dans le courant de l'année. Ce rapport est fait par le secrétaire ou par le secrétaire-adjoint.

2° D'un rapport, quand il y a lieu, sur le sujet du prix et sur les ouvrages envoyés au concours. Ce rapport peut être fait, soit par le secrétaire ou par le secrétaire-adjoint, soit par un membre de la commission des prix réunie à celle des mémoires.

ART. 32.

Ces deux commissions, réunies au bureau, règlent l'ordre des lectures qui doivent être faites en séance publique ; elles en présentent le tableau en séance ordinaire, et la Société l'adopte ou le modifie, selon qu'elle le juge convenable.

TITRE V.

*Des fonctions des officiers de la Société.*

ART. 33.

La police des séances appartient au président ; il a seul le droit d'interrompre une lecture, de rappeler à l'ordre ou au silence, et il est spécialement chargé de faire exécuter le règlement, dont un exemplaire est toujours déposé sur le bureau.

Le président règle aussi l'ordre des lectures, fait connaître l'ordre du jour des séances, nomme à toutes les commissions autres que celles qui doivent être nommées par la Société conformément aux présents statuts.

ART. 34.

Une commission composée de trois membres surveille la rentrée des fonds et la manière dont ils peuvent être employés. Elle donne son avis sur les dépenses de toute nature que la Société se propose de faire, et le trésorier n'acquiesce aucun mandat qu'il ne soit ordonnancé par elle.

Ces formalités sont nécessaires pour que la Société puisse être obligée.

ART. 35.

Les membres de cette commission sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.

Ils se renouvellent par tiers, tous les ans, et ils ne peuvent être réélus qu'après une année d'intervalle.

Le trésorier assiste aux séances de la commission des fonds; il y a voix consultative.

## II

### RÈGLEMENT

#### D'ORGANISATION INTÉRIEURE,

Adopté dans la séance du 5 février 1830, et modifié dans les séances des 9 et 19 décembre 1839, 9 avril et 9 décembre 1843, 9 août et 19 novembre 1847, 19 mars et 19 novembre 1849, 9 et 16 janvier 1857.

---

L'approbation donnée aux statuts de la Société, par l'ordonnance royale du 4 juillet 1829, ne s'applique pas au Règlement d'organisation intérieure.

---

#### ARTICLE PREMIER.

La Société tient ses séances ordinaires les premier, deuxième et troisième *mercredi* de chaque mois.

Les séances commencent à trois heures et demie de relevée et finissent à cinq heures et demie.

Lorsque le jour indiqué est une fête, la séance a lieu le lendemain.

#### ART. 2.

Les séances ordinaires sont suspendues pendant les mois de septembre et octobre; toutes les délibérations sont

ajournées au premier *mercredi* de novembre; toutefois, le président ou le secrétaire, avec son autorisation, peut, durant les vacances, prendre les mesures d'urgence qu'il croirait nécessaires, sauf à les soumettre à l'approbation de la Société dans une de ses premières séances.

ART. 3.

C'est seulement dans les séances du premier *mercredi* du mois que la Société s'occupe d'objets administratifs, réglementaires et de police intérieure.

Les séances administratives peuvent être prorogées par un arrêté de la Société.

ART. 4.

C'est aussi seulement dans les séances du premier *mercredi* du mois que la Société s'occupe des présentations et des admissions.

La présence du *tiers* des membres inscrits au tableau est nécessaire pour voter sur une demande d'admission.

ART. 5.

Les élections aux places de membres résidants se font par bulletins nominatifs et sans scrutin préalable sur l'ordre de priorité.

Si, après cinq tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité exigée par l'article 11 des statuts, l'élection est renvoyée à la première séance du mois suivant.

ART. 6.

Il y a un registre de présence. Il ne peut être signé que sur le bureau; il est ouvert à trois heures et demie et fermé à quatre heures, par la signature du président.

ART. 7.

Un jeton de présence est dû, pour chaque séance, à chacun des membres résidants qui y assistent.



Un jeton de présence est offert à tout associé correspondant, national ou étranger, qui lit un mémoire à la Société.

ART. 8.

Les jetons sont au buste de Bernard de Montfaucon, conformément au poinçon de la Société déposé à la Monnaie des Médailles; ils sont en argent ou en bronze.

ART. 9.

Les jetons d'argent sont de la valeur de 5 francs; ceux de bronze de la valeur de 50 centimes.

Le trésorier est autorisé à recevoir les uns et les autres en déduction de la cotisation.

ART. 10.

Les jetons dus pour chaque séance sont en bronze; dix de ces jetons peuvent être échangés pour un jeton d'argent.

ART. 11.

Les membres qui ont assisté aux neuf séances d'un trimestre ont droit à un jeton d'argent.

ART. 12.

Les membres qui ont acquitté à l'avance, conformément à l'article 20 du présent règlement, la cotisation du trimestre courant, peuvent seuls avoir part à la distribution des jetons.

ART. 13.

Le renouvellement des membres du bureau se fait dans la première séance de décembre.

Le nouveau bureau n'entre en fonctions que dans la première séance de janvier.

ART. 14.

En l'absence du président, le premier vice-président occupe le fauteuil. En l'absence du premier vice-président, le

fauteuil est occupé par le second vice-président ; et si ce dernier n'est point présent à la séance, il est remplacé par le plus ancien président ou vice-président, et, à leur défaut, par le doyen d'âge.

ART. 15.

Tout membre qui troublera l'ordre des séances et qui ne pourra y être ramené par le président sera censuré par lui au nom de la Société.

S'il persiste dans sa conduite, il sera invité à donner sa démission, et s'il s'y refuse, la Société pourra prononcer son exclusion au scrutin secret et à la majorité des deux tiers des voix, après un rapport fait par une commission de cinq membres nommés pareillement au scrutin et à la majorité absolue des suffrages.

Cette commission devra inviter le membre dont il s'agit à venir lui donner les explications qu'il jugera convenables.

ART. 16.

Le secrétaire, ou, à son défaut, le secrétaire-adjoint, est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la rédaction et de l'envoi des diplômes, et de la correspondance.

ART. 17.

Les procès-verbaux sont transcrits sur un registre, après qu'ils ont été adoptés par la Société et signés par le président.

ART. 18.

Le bibliothécaire-archiviste inscrit sur un registre particulier les mémoires manuscrits ou imprimés, les livres et les objets d'art ou d'antiquité envoyés à la Société, avec la date du jour de leur réception et le nom de ceux qui les ont envoyés.

Il a la garde de tous ces objets ainsi que celle des diplômes et du sceau de la Société.

ART. 19.

Il ne peut communiquer les ouvrages imprimés que sous récépissé, et pour un temps fixé, qui ne peut excéder trois mois.

Il ne donne en communication les mémoires manuscrits ou les objets d'art et d'antiquité que sur l'autorisation écrite et signée par le président de la commission des impressions.

ART. 20.

Le montant de la cotisation de chaque membre résidant est fixé à *trente-six francs* par an, payables par trimestre et d'avance.

Les trimestres commencent au 1<sup>er</sup> janvier, au 1<sup>er</sup> avril, au 1<sup>er</sup> juillet et au 1<sup>er</sup> octobre.

Les nouveaux membres payent la cotisation du trimestre pendant lequel ils ont été élus.

ART. 21.

Les droits de diplôme sont fixés à *vingt-cinq francs*.

Les membres résidants et les associés correspondants sont également tenus au paiement de ces droits.

Cependant la Société peut en dispenser les savants étrangers connus par d'importants travaux archéologiques; elle peut même décider l'admission de ces savants sans une demande formelle de leur part, mais en observant les autres formalités prescrites par les articles 10 et 11 des statuts.

ART. 22.

Tout membre résidant, ou associé correspondant non compris dans l'exception énoncée dans le troisième paragraphe de l'article précédent, qui aura refusé ou négligé de retirer son diplôme, trois mois après que sa nomination lui aura été annoncée, sera, après deux avertissements par écrit du trésorier, à un mois d'intervalle, considéré comme démissionnaire et rayé du tableau de la Société.

ART. 23.

Le trésorier reçoit les sommes provenant de la cotisation trimestrielle des membres résidants, des droits de diplôme, et toutes les autres sommes appartenant à la Société.

ART. 24.

Il fait, à la fin de chaque trimestre, un rapport sommaire sur l'état des finances de la Société, et présente, dans une des séances de janvier, un tableau général des dépenses et des recettes, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Ce tableau est soumis, avec les pièces à l'appui, à la commission des fonds, qui en fait un rapport à la Société.

ART. 25.

La Société publie, outre le recueil de ses *Mémoires*, un *Bulletin trimestriel* de ses travaux.

Chaque numéro de ce Bulletin contient le compte-rendu des séances du trimestre précédent extrait des procès-verbaux approuvés par la Société; le texte ou une analyse des notices, mémoires, rapports ou communications qu'elle a reçus soit de ses membres résidants ou honoraires, soit de ses associés correspondants, et qui ne sont pas de nature à figurer dans le recueil des Mémoires; enfin la liste bibliographique des ouvrages offerts.

Le premier numéro de chaque année contient, en outre, le tableau de la composition du bureau; l'indication des changements arrivés parmi les membres résidants et honoraires pendant l'année précédente; enfin la liste des membres et associés et celle des sociétés nationales et étrangères avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Le Bulletin étant destiné à remplacer le compte-rendu des secrétaires, devra être considéré comme formant l'introduction du volume annuel des Mémoires, introduction qui, bien que tirée à part et envoyée, périodiquement et par avance, aux membres résidants et honoraires, et aux

associés correspondants nationaux, n'en figurera pas moins en tête de ce volume, lorsqu'il paraîtra.

ART. 26.

La commission chargée, aux termes de l'article 19 des statuts, de faire un rapport sur les mémoires et notices destinés à l'impression, devra présenter ses conclusions sur chacun d'eux dans le délai d'un mois à partir du jour où ils lui auront été renvoyés.

ART. 27.

Tout membre résidant a droit aux publications de la Société; cependant la distribution des volumes ne peut être faite que sur une liste arrêtée par la Société, d'après le relevé du registre de présence et après avoir entendu le rapport du trésorier sur la rentrée des cotisations.

Tout membre honoraire ou associé correspondant, dont un mémoire a été inséré dans un volume du *recueil des Mémoires* de la Société, a droit à ce volume.

ART. 28.

Tout auteur d'un travail admis à faire partie du *recueil des Mémoires* de la Société, a droit à un tirage à part de ce travail à cinquante exemplaires.

Ce tirage, exécuté avant la mise en pages des feuilles du recueil qui devront contenir le travail dont il s'agit, est tout de suite et gratuitement délivré à l'auteur.

Il a une pagination particulière, et quand la longueur du travail excède deux feuilles, il peut y être ajouté un titre spécial.

Si le travail doit être accompagné de planches, on les joint au tirage à part.

ART. 29.

Chaque mémoire tiré à part porte en tête la mention formelle qu'il est extrait du recueil de la Société et qu'il ne pourra être reproduit, en tout ou en partie, dans un autre

recueil ou dans un journal, avant la publication du volume dont il fait partie.

ART. 30.

Tout auteur d'une communication, insérée dans le *Bulletin* et dont la longueur excède une demi-feuille, a également droit à un tirage à part de cette communication à cinquante exemplaires.

Ce tirage à part ne pourra être délivré à l'auteur, qu'après que le numéro du Bulletin, dont il est extrait, aura paru.

ART. 31.

La mise en vente des tirages à part est absolument interdite.

ART. 32.

Les associés correspondants nationaux sont tenus de souscrire aux publications de la Société, et doivent les faire retirer dans un délai de trois mois, à compter du jour où elles auront paru.

Ces publications leur seront délivrées au secrétariat ou chez le libraire de la Société, sur la présentation d'un bon signé du trésorier. Il leur sera fait une remise de vingt-cinq pour cent sur le prix de la mise en vente.

L'obligation imposée par cet article n'est pas applicable aux membres honoraires, ni aux associés étrangers.

Elle n'est pas applicable non plus à ceux des associés correspondants qui, se trouvant dans le cas prévu par l'article 27, ont droit à un volume de la collection; mais cette exemption ne regarde que ce volume.

ART. 33.

Les associés correspondants qui refuseraient ou négligeraient de remplir l'obligation qui leur est imposée par l'article précédent, seront, à l'expiration des trois mois et après deux avertissements par écrit du trésorier, à un mois d'in-



tervalle, considérés comme démissionnaires et rayés du tableau de la Société.

ART. 34.

Les articles réglementaires et ceux qui auraient pour objet de changer quelques dispositions des statuts de la Société ne pourront être présentés que par une commission nommée au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Ils ne pourront être adoptés dans la séance où ils auront été proposés; mais il devra s'écouler un mois entre le rapport et la délibération.

Les membres présents à la séance ne pourront adopter ou rejeter lesdits articles réglementaires s'ils ne sont au nombre de quinze, et qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Lorsqu'une question de règlement devra être soumise à la Société, les membres seront avertis par une lettre adressée à domicile.

Si, à la séance désignée ou à la séance suivante, la Société ne se trouve pas en nombre, le président renverra la discussion à une troisième séance, et la présence du tiers des membres inscrits au tableau rendra la délibération valable.

---

### III

## PIÈCES OFFICIELLES -

RELATIVES A LA SOCIÉTÉ.

---

*Lettre de M. le ministre de l'Intérieur aux membres de la  
Société.*

5

5 octobre 1844.

MESSIEURS,

Je me suis fait rendre compte de la demande que vous avez formée, tendant à obtenir pour votre Société le titre de SOCIÉTÉ ROYALE.

Je sais, Messieurs, quels services votre association a déjà rendus à la science et ceux qu'elle peut rendre encore en étendant ses recherches à tout ce qui peut concerner notre histoire.

Le roi en est instruit ; je l'en ai entretenu, il y prend intérêt.

Sa Majesté sera satisfaite de voir votre Société porter un titre qu'elle a mérité, et qui lui est pour toujours concédé par la présente.

Je suis, Messieurs, avec les sentiments les plus distingués,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

*Signé* l'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

---

*Ordonnance royale approuvant les statuts de la Société.*

CHARLES, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur ;

Vu l'avis du comité de l'Intérieur de notre conseil d'État, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Règlement de la Société royale des Antiquaires établie à Paris est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé.

ART. 2.

Notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château de Saint-Cloud, le 4 juillet de l'an de grâce 1829, et de notre règne le cinquième.

*Signé* CHARLES

par le roi :

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

*Signé* DE MARTIGNAC.

---

*Décret reconnaissant la Société comme établissement d'utilité publique.*

LOUIS-NAPOLÉON, Président de la République française,  
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et  
des Cultes,

Vu la demande formée par la Société nationale des Antiquaires de France, à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique ;

Vu l'ordonnance du 4 juillet 1829, portant approbation des statuts de cette Société ;

Le conseil d'État entendu ; DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La Société nationale des Antiquaires de France est reconnue comme établissement d'utilité publique.

ART. 2.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois, ainsi que l'ordonnance du 4 juillet 1829, portant approbation des statuts de ladite Société.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 4 septembre 1852.

*Signé* L. NAPOLÉON

par le Prince Président :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

*Signé* H. FORTOUL.

---

*Lettre de M. le ministre de l'Instruction publique et des  
Cultes au président de la Société.*

Paris, 30 décembre 1852.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce mois, pour m'informer que la Société des Antiquaires de France, dont vous êtes président, désire être autorisée à prendre le titre de SOCIÉTÉ IMPÉRIALE des Antiquaires de France.

J'ai reconnu qu'il y a lieu de donner suite à cette demande. J'ai décidé, en conséquence, que la Société portera à l'avenir le titre de SOCIÉTÉ IMPÉRIALE.

Je vous prie d'informer de cette décision les membres de la Compagnie.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

*Signé H. FORTOUL.*

---

## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 5 janvier 1859.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, président.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 1858 est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite l'installation du bureau élu dans la séance du 1<sup>er</sup> décembre, et M. Huillard-Bréholles invite les nouveaux officiers de la Société à venir prendre possession de leurs fonctions. En s'asseyant lui-même au fauteuil de la présidence, il adresse à ses confrères l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« L'année dernière les nombreuses occupations de votre honorable président l'ont tenu malgré lui éloigné de vos séances, et j'ai cherché à le remplacer avec la bonne volonté qui seule pouvait suppléer à mon insuffisance. Cette année vos suffrages m'appellent à lui succéder et à remplir, comme président en titre, des fonctions que votre indulgence m'a jusqu'ici rendues aussi agréables que faciles.



« Permettez-moi, Messieurs, de jeter aujourd'hui un rapide coup d'œil sur la marche et les travaux de notre Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler. Et, d'abord, il faut donner un souvenir et payer un juste tribut de regrets à notre vénérable confrère feu M. Gilbert. Les titres que cet archéologue savant et modeste s'était acquis à l'estime publique seront rappelés, bien mieux que je ne saurais le faire, dans une de ces notices biographiques consacrées, selon l'usage, à ceux que nous avons perdus : usage pieux que nous devons nous appliquer à maintenir, dette légitime qu'il faudrait toujours s'empresse d'acquitter.

« La liste de nos correspondants étrangers s'est accrue, je dirai même s'est enrichie des noms célèbres à divers titres de MM. Gazzera à Turin, Muller à Copenhague, Parker à Oxford, Joseph Mayer à Liverpool, Lepsius à Berlin. Celle de nos associés nationaux renferme quatre nouveaux élus : M. l'abbé Decagny, M. l'abbé Corblet, M. de Mardigny, M. de Beauvillé, que leurs travaux archéologiques et leur zèle pour notre histoire provinciale recommandaient à nos suffrages. Un membre de l'académie des Inscriptions et Belles Lettres, M. Egger, aussi distingué par son caractère que par son savoir, a désiré devenir et est devenu un des nôtres ; et récemment une brillante épreuve a montré que la même académie n'est pas éloignée d'ouvrir de nouveaux rangs à un de nos confrères. C'est là un échange réciproque dont nous avons droit d'être flattés et un encouragement qui a son prix pour nous tous ; car, grâce à la bonne union qui règne ici, l'honneur fait à l'un de nous est ressenti et partagé par la Compagnie entière.

« Des savants, étrangers jusqu'à présent à notre Société, nous ont lu ou envoyé des Mémoires qui ont été accueillis avec l'estime qu'ils méritent, en attendant qu'ils trouvent place dans notre Recueil.

« Notre Bulletin trimestriel qui, au moment où il fut question de le créer, rencontra quelque opposition, me semble avoir triomphé aujourd'hui de la plupart des objec-

tions. Par la combinaison qui l'associe à nos volumes de Mémoires tout en lui laissant une existence à part, il est appelé à nous rendre les services qu'on en pouvait attendre. Je crois du moins que l'abondance, l'intérêt et la solidité des renseignements qui y ont trouvé place pendant l'année 1858, justifient les raisons qui ont fait décider sa création. Les curieuses inscriptions commentées par M. Léon Renier, l'heureuse découverte de M. Devéria pour le déroulement des papyrus imprégnés de bitume; les communications, observations, rectifications faites par MM. de Longpérier, Egger, Quicherat, Léopold Delisle, Bourquelot, Vallet de Viriville, Des Vergers, de Montaiglon, Devéria, Cocheris, Bordier, ainsi que par plusieurs de nos honorables correspondants, notamment par M. Peigné-Delacour, sont des gages pour l'avenir et nous donnent l'espoir que le Bulletin de l'année qui commence ne sera ni moins varié ni moins instructif que les deux Bulletins précédents. Nous ne saurions trop engager nos confrères de Paris et de la province à redoubler de zèle dans cet ordre de travaux, dont le résultat doit être de signaler à la Société des Antiquaires de France et de centraliser pour ainsi dire dans ses archives les découvertes archéologiques qui se font sur les divers points du territoire.

« Plusieurs fois on a paru regretter parmi nous que l'administration supérieure, en provoquant une grande entreprise scientifique, n'ait pas songé à demander le concours de notre Société, et se soit peut-être privée ainsi des lumières que beaucoup de nos confrères auraient pu lui fournir par leurs études spéciales sur l'ancienne géographie de la Gaule. Mais si les efforts individuels ne doivent pas se laisser décourager par l'indifférence qui accueille trop souvent les œuvres sérieuses, à plus forte raison les travaux collectifs peuvent-ils triompher de cette froideur, parce qu'ils ont deux excellents moyens de réussir : la continuité et la patience. Les compagnies savantes se trouvent donc mieux que personne préservées d'une défaillance qui

atteindrait dans leur source les forces vives de l'esprit. Quand elles sont composées, comme la nôtre, d'hommes qui ont mis en commun leurs réflexions et leurs recherches, qui se rapprochent pour se soutenir sans se heurter, et qui, en se succédant, recueillent et améliorent l'héritage de leurs devanciers, elles ont pour elles les traditions du passé, les assurances de l'avenir, et peuvent traverser sans crainte les difficultés du présent. Il leur suffit de montrer qu'elles marchent à ceux qui seraient tentés de nier leur mouvement et leur progrès.

« A ce point de vue, nous ne doutons pas que la publication très-prochaine du XXIV<sup>e</sup> volume de nos Mémoires, lequel se recommande par la variété des sujets autant que par l'érudition des auteurs, ne vienne prouver que la Société des Antiquaires de France se maintient au rang qu'elle a toujours occupé. Elle a droit de compter sur les titres que je viens de rappeler, pour obtenir l'appui matériel et moral dont elle a besoin, mais que peut-être il serait peu digne de provoquer avec une insistance importune. Cet appui, j'en suis sûr, ne saurait nous faire longtemps défiant. Toutefois, je voudrais être, Messieurs, plus autorisé que je ne le suis, afin que ma voix pût exercer quelque influence auprès de ceux qui ont la noble mission de distribuer les encouragements scientifiques. Vous pouviez aisément faire un choix à la fois plus brillant et plus utile. Vous avez préféré vous adresser à mon obscur dévouement. J'en suis fier et je vous en remercie, parce que je me plais à croire que vous avez voulu récompenser en ma personne cet amour désintéressé du travail qui est le lien et l'honneur de votre association. »

Un membre demande que des remerciements soient votés au bureau sortant, et que le discours de M. le président soit inséré au procès-verbal et imprimé dans le Bulletin. Ces deux propositions, appuyées par un grand nombre de membres, sont mises aux voix et adoptées.

*Ouvrages offerts.*

M. le président présente les ouvrages offerts depuis la dernière séance, et, sur sa proposition, la Société décide que ces ouvrages seront déposés dans sa Bibliothèque, et que des remerciements seront adressés, en son nom, aux donateurs <sup>1</sup>.

*Correspondance.*

M. Ch. de Linas, membre non résidant du comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Arras, demande à être admis dans la Société en qualité d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. Renier et Cocheris. La commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. de Longpérier, Bourquelot et de Lasteyrie.

Lettre du secrétaire de la Société archéologique de Sens, annonçant l'envoi du VI<sup>e</sup> volume du Bulletin de cette compagnie.

M. Louis Leguay annonce qu'il vient de découvrir dans un terrain qui lui appartient, à Saint-Hilaire, commune de Saint-Maur-les-Fossés, près Paris, un tombeau celtique, contenant deux squelettes humains et un squelette de cheval, et composé, outre le tumulus sous lequel ces restes antiques avaient été ensevelis, d'une enceinte sacrée ou cromlech. Ce monument, offert par lui au ministre d'État, sera, dit-il, prochainement rétabli par ses soins, dans l'enceinte du musée des Thermes. Il se propose d'adresser à la Société une notice détaillée sur cette découverte.

Le président de la *Société académique d'archéologie*,

<sup>1</sup>. Le même fait se présentant au commencement de chaque séance, il n'en sera plus fait mention dans ces extraits. On trouvera, après le compte rendu de la dernière séance du trimestre, la liste détaillée de tous les ouvrages offerts dans les différentes séances.

*sciences et arts du département de l'Oise*, demande l'échange des publications de la Compagnie contre celle de cette société. M. le secrétaire est chargé de faire un rapport sur cette demande.

### *Travaux.*

M. Renier dépose sur le bureau, de la part de M. Michel, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, attaché à la compagnie chargée de la construction des chemins de fer suisses, à Lausanne, un mémoire manuscrit intitulé : *Travaux de défense des Romains dans la Dobroutcha*. M. Michel, ajoute M. Renier, a été attaché, en 1854, à la mission confiée par les Ministres de la Guerre et des Travaux publics à M. Léon Lalanne, ingénieur en chef des ponts et chaussées, mission qui a eu pour résultat la construction d'une route conduisant de Rassoava, sur le Danube, à Kustendjé (l'ancienne *Tomî*), sur la mer Noire. Cette route suit, presque dans toute son étendue, le grand ouvrage militaire connu sous le nom de *Fossé* ou *Rempart de Trajan*. MM. Lalanne et Michel ont étudié avec soin ce grand ouvrage, dont la description détaillée remplit la plus grande partie du mémoire offert à la Société, et ils en ont dressé une carte qui est jointe à ce mémoire.

La Société décide qu'elle entendra, dans une prochaine séance, la lecture du mémoire de M. Michel.

M. de Longpérier fait la communication suivante :

#### BIJOU MÉROVINGIEN TROUVÉ A CERDES.

« J'ai reçu d'un de mes correspondants, M. Baynac, inspecteur des contributions indirectes à Albi, l'annonce d'une découverte fort intéressante faite tout récemment près de Cerdes. Au milieu d'un champ que l'on défrichait à une certaine profondeur, on a trouvé, parmi des ossements humains entre lesquels on a compté une quarantaine de têtes, une monnaie d'or mérovingienne parfaitement bien conservée, portant ce monogramme longtemps inexpliqué que

Duchalais a reconnu avec toute raison pour celui des *Ruteni*; et une petite plaque d'argent doré décorée de pierres incrustées.

« Ce bijou se compose d'une plaque de dessous en argent non doré, de sept millimètres d'épaisseur et pesant trente-deux grammes, à laquelle est soudée une plaque latérale arrondie à son extrémité, repliée en dessous, et évidée au centre. La plaque de dessus est découpée pour le montage des pierres. Des grenats y sont disposés en croix, et aux angles se trouvent quatre pierres vertes non polies quoique très-unies et taillées en cœur. Quatre trous étaient destinés à recevoir des clous ou des vis qui reliaient les deux plaques; l'intérieur du bijou est vide.

« J'ai exprimé quelques doutes sur la nature de ces pierres, car il est arrivé plus d'une fois que l'on a pris du verre coloré pour des grenats. Mais M. Baynac a démonté la pierre du milieu, qui est polie des deux côtés, et après examen il confirme sa première assertion.

« Ce bijou rappelle le plateau d'or découvert à Gourdon, près Cluny, en 1845, objet décoré d'une croix pattée incrustée de verre rouge, accompagnée de cœurs remplis d'une matière bleue qu'on croit être de la turquoise décomposée. Or, ces objets étaient enfouis avec 103 monnaies d'or des rois bourguignons Condebaud et Sigismond; et l'on pense qu'ils ont été cachés au moment où les fils de Clovis envahissaient le royaume du dernier de ces princes, vers l'an 523.

« D'un autre côté, le tiers de sou d'or des *Ruteni*, trouvé à Cerdes, paraît avoir été frappé vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle, et le bijou qui l'accompagnait doit appartenir à la même époque. La monnaie porte le nom du monétaire *Vendemius*, VENDEMIVS MONET<sup>1</sup>, et elle est dans un état de conservation qui montre qu'elle a été enfouie peu de temps après avoir été frappée. »

1. Le D du mot VENDEMIVS est renversé.



M. Edmond Le Blant termine la seconde lecture de son *Mémoire sur les inscriptions de l'autel du village de Minerve (département de l'Hérault.)* — Renvoi à la commission des impressions.

M. Vallet de Viriville fait une deuxième lecture de la *Note additionnelle à son Mémoire sur le monument de Jeanne d'Arc.* — Renvoi à la même commission.

### Séance du 12 janvier.

Présidence de M. HUILLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Travaux.*

M. le secrétaire fait un rapport verbal sur les publications de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Conformément aux conclusions de ce rapport, il est décidé que cette société sera inscrite au nombre des sociétés correspondantes, et que les publications de la Compagnie lui seront adressées, à partir du premier volume de la troisième série des Mémoires.

M. de Martonne, qui avait été chargé de rédiger une notice nécrologique sur M. Gilbert, annonce que le mauvais état de sa santé ne lui permet pas d'accomplir cette tâche, et il prie la Société de la confier à un autre membre. M. de Montaiglon veut bien s'en charger, et sur sa demande, il est désigné par M. le président.

M. le secrétaire lit au nom de M. Quicherat, qui n'a pas pu assister à la séance, le rapport de la commission chargée d'examiner la candidature de M. d'Arbois de Jubainville, rapport dont les conclusions sont favorables à cette candidature. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence, M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE est proclamé associé correspondant de la Société, pour le département de l'Aube.

L'ordre du jour appelle ensuite la vérification de la liste des associés correspondants nationaux et étrangers.

Cette vérification terminée, M. Léopold Delisle a la parole pour une communication.

Il présente à la Société l'empreinte d'un sceau de forme ronde, dont nous donnons ici le dessin.



On voit que le champ de ce sceau est divisé en deux parties par une vigne. A droite se trouve une représentation du roi David jouant de la harpe; à gauche, un orfèvre frappant sur une enclume. Autour on lit cette légende : + GE SVI VN : REI : KI ICI : VOS : ARP : A CEST : ORFEIVRE : METEVIN : E. La forme des lettres dénote la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou le commencement du XIII<sup>e</sup>.

La matrice originale appartient à M. Barabé, de Rouen, ancien archiviste de la Seine-Inférieure, qui l'a trouvée chez un brocanteur, à Paris.

M. le secrétaire lit une note de M. Vergnaud Romagnés; sur des découvertes d'antiquités faites récemment dans la butte de Mézières, près d'Orléans.

## Séance du 19 janvier.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

M. Le Roux de Lincy, ancien membre résidant, élu le 9 avril 1842, démissionnaire le 4 mars 1848, demande à rentrer dans la Société en la même qualité, et se présente comme candidat pour la première place vacante. Il a pour présentateurs MM. Bourquelot et de Montaignon.

La Société décide que la lettre de M. Le Roux de Lincy sera déposée aux archives, et qu'il en sera tenu compte quand il y aura une vacance dans la liste des membres résidants.

M. Roy-Pierrefitte, de Limoges, demande le titre d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. de Lasteyrie et Grésy. La commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. Nicard, Deloche et Marion.

### *Travaux.*

M. Bordier revenant sur la communication faite par M. Delisle, dans la dernière séance, demande si le sceau à légende française, présenté par notre confrère et attribué par lui à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XIII<sup>e</sup>, n'appartiendrait pas plutôt au siècle suivant, c'est-à-dire au XIV<sup>e</sup>. Le savant à qui l'on doit la collection de sceaux formée aux archives de l'Empire, M. Douet d'Arc, consulté sur la question dont il s'agit, a répondu ne pas connaître de sceau à légende française d'une date antérieure à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Suivant ce savant, le plus ancien monument de ce genre est un simple cachet portant pour légende ces mots : VA A MON AMI, et il n'appartient pas à une époque plus ancienne.

M. Delisle affirme avoir vu des sceaux à légende française sur des actes d'une date antérieure à l'an 1250, et il cite notamment un contre-sceau des comtes de Champagne.

M. le secrétaire fait une deuxième lecture du mémoire de M. d'Arbois de Jubainville, *sur les voies romaines de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube*. Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

M. Grézy fait la communication suivante :

#### FOUILLES DE MELUN.

« Le tracé de la route de Melun à Chailly ayant été rectifié dans la partie où cette route s'embranché avec celle de Fontainebleau, on entreprit, en 1857 de défoncer l'ancien chemin abandonné. A cent pas de la Croix-Saint-Jacques, à la hauteur de l'auberge dite l'*Hermitage*, à cent mètres environ des sépultures découvertes en 1847 et dont j'ai donné la description dans le tome XIX des Mémoires de la Société, on rencontra plusieurs beaux fragments de sculpture architecturale, paraissant provenir d'un édifice antique :

« 1° Un chapiteau corinthien assez fruste, qui mesure 0,42 de hauteur sur 0,33 de diamètre ;

« 2° Un chapiteau d'ordre ionique, dont les ovales et l'une des volutes sont assez bien conservés, et qui couronnait un pilastre cannelé ;

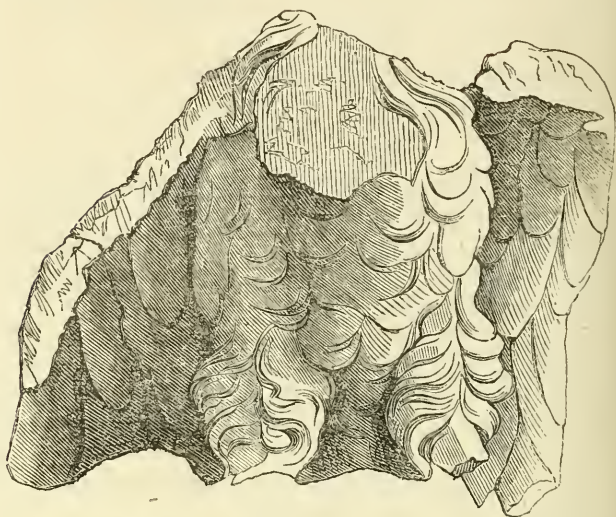
« 3° Un fragment de corniche formant cimaise, orné de palmettes et de raies de cœur ;

« 4° Une console sur laquelle sont figurées deux demi-roues dentelées et supportées par un bucrâne ;

« 5° Un autre fragment de corniche paraissant provenir d'un larmier. Il est composé de caissons richement décorés où s'alternent la rosace et le papyrus roulé.

« 6° Le morceau de sculpture le plus intéressant est une aigle romaine d'un très-grand style et d'un beau modelé.

Malheureusement, la tête et la partie inférieure sont mutilées ; mais on peut juger encore du mouvement des ailes, dont l'une est à moitié pliée et l'autre étendue de haut en bas. Ce fragment a 0,50 de hauteur sur 0,65 de largeur ; nous en donnons ici le dessin.



« 7° Enfin la partie inférieure d'une figure sculptée en haut relief et dont la chlamyde descend à mi-jambes. Quoique à peine épanellée, cette sculpture ne manque ni d'ampleur ni de noblesse, et la manière dont elle a été traitée semble indiquer qu'elle était destinée à être placée à une certaine hauteur et vue à distance ; d'après les proportions du fragment conservé, la figure devait avoir environ 1<sup>m</sup>,50 de hauteur.

« En fouillant ensuite plus profondément, à environ 0,80 au-dessous du sol, on découvrit plusieurs squelettes diversement orientés. Quelques-uns avaient les pieds tournés vers le midi, d'autres les avaient vers l'orient. A côté de

ces ossements on a recueilli deux lagènes ou cruchons à une seule anse en terre grise, un tesson de soucoupe en terre noire, enfin un fragment de bol en terre rouge assez fine orné à l'extérieur d'un triple filet.

« Au milieu de cette vaisselle consacrée aux morts par les usages païens, se sont rencontrés deux moyens bronzes à l'effigie d'Antonin le Pieux, avec la figure de l'Abondance au revers et la légende : ANNONA AVG.

« En général, ces sépultures étaient très-pauvres : moi-même j'ai pu m'en convaincre en assistant à l'exploration de l'une d'elles. La terre parut d'abord veinée d'une couche noirâtre qui reproduisait les dimensions de la bière en bois dans laquelle avaient été déposés les restes humains. Ce noir sédiment de lignite provenait évidemment des planches du cercueil consumées par le temps. La plus minutieuse attention ne m'a pu faire découvrir que quelques clous ou crampons en fer défigurés par l'oxidation, et une petite épingle en bronze d'une belle patine verte, dont la tête figure une coquille à nervures comme la pédoncle des pèlerins. La présence d'un assez grand nombre de dents de chevaux, remarquée par les terrassiers, peut induire à croire qu'il y a eu en cet endroit quelques chefs militaires inhumés avec leurs coursiers. On n'a trouvé aucune trace de crémation. Suivant la classification adoptée par M. l'abbé Cochet, ces sépultures appartiendraient à un cimetière mixte, et dateraient de cette époque de transition où les traditions romaines n'étaient pas encore entièrement perdues et où commençaient à poindre les premiers germes du christianisme. »



## Séance du 2 février.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

Lettre de Son Ex. M. le ministre de l'Instruction publique, accusant réception des exemplaires du dernier numéro du Bulletin, destinés aux Sociétés savantes correspondantes.

Le prince Augustin Galitzin demande le titre d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. Marion et de Montaiglon. La commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. Cocheris, Vincent et Vallet de Viriville.

### *Travaux.*

M. de Beaulieu fait au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Charles Bataillard au titre de membre honoraire, un rapport dont les conclusions sont favorables à cette candidature.

On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées ; en conséquence, M. CHARLES BATAILLARD est proclamé membre honoraire de la Société.

Après cette proclamation, M. de Beaulieu a de nouveau la parole pour une motion d'ordre ; il exprime le regret que, dans ces dernières années, un certain nombre de membres, encore dans toute la force de l'âge, aient demandé à quitter la classe des membres résidants pour passer dans celle des honoraires. Il voudrait qu'à l'avenir la Société se montrât plus avare de cette faveur, et qu'il y eût toujours dans la liste des membres honoraires au moins deux places vacantes, afin que l'on pût en disposer au besoin, en faveur de personnes étrangères à la Compagnie, qui auraient

pu ou pourraient lui rendre de grands services. Enfin, il pense qu'il serait convenable de fixer à vingt, au lieu de quinze, le nombre des années d'activité nécessaire pour donner droit au titre dont il s'agit.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Bourquelot, Marion, Renier, Vincent et quelques autres membres, la Société décide qu'il n'y a point lieu de proposer une modification à ses statuts, et elle passe à l'ordre du jour.

M. le président lit une lettre de M. Edmond Le Blant, qui sollicite la place de membre résidant, rendue vacante par l'élection de M. Bataillard comme membre honoraire. Cette demande est présentée par MM. Vincent et Egger; la commission chargée de l'examiner et de faire un rapport à la Compagnie sera composée de MM. Renier, Delisle et Grésy.

Il est également donné lecture d'une lettre de M. E. de Lépinois, qui se présente comme candidat à la même place. M. de Lépinois a pour présentateurs MM. Bourquelot et Delisle; la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. Vallet de Viriville, Marion et Cocheris.

M. le président désigne ensuite MM. Bordier, Quicherat et de la Villegille, pour faire un rapport sur la candidature de M. Leroux de Lincy, qui, par une lettre lue dans une précédente séance, s'est porté candidat pour la première place vacante de membre résidant.

Les membres de ces trois commissions sont invités à présenter leur rapport à la Compagnie, dans la prochaine séance administrative, qui aura lieu le 3 mars.

M. Nicard communique deux tapisseries, fabriquées en Allemagne au xv<sup>e</sup> siècle, comme celle dont M. J. Quicherat a récemment entretenu la Société<sup>1</sup>; il traduit et commente les légendes qui s'y lisent et qui en expliquent les dessins.

1. Voy. le *Bulletin* de 1858, p. 30.

COURONNES DE GUARRAZAR.

M. de Longpérier donne la description d'une découverte extrêmement importante faite près de Tolède au lieu dit la *Fuente de Guarrazar*. « Les pluies, dit-il, ont mis à découvert un tombeau, dans lequel des paysans ont trouvé huit couronnes d'or et trois bras d'une très-grande croix du même métal<sup>1</sup>. M. Jose Navarro, devenu propriétaire de ces objets, qu'il a réunis avec une louable persévérance, les a apportés à Paris, et les huit couronnes d'or viennent d'être acquises par M. le ministre d'État pour le musée de l'hôtel de Cluny. M. Navarro a tenu à conserver le seul bras de croix qu'il ait acquis, et il espère pouvoir le compléter par de nouvelles recherches.

« La plus grande de toutes les couronnes est formée d'un bandeau de 10 centimètres de hauteur et de 23 centimètres de diamètre; elle a deux bordures incrustées de petites feuilles de verre rouge, disposées comme une guirlande, et du même style que les incrustations qui décorent les ornements du tombeau de Childéric, ceux de la trouvaille de Poan, près Arcy sur Aube<sup>2</sup>, et le plateau d'or de Gourdon, trouvé avec des monnaies des rois bourguignons Gondebaud et Sigismond. Toute la surface du bandeau est semée de très-gros saphirs sertis avec beaucoup de soin et alternant avec des perles. A la partie inférieure, sont attachées vingt-quatre petites chaînettes soutenant autant de caractères mobiles en or incrustés de verre rouge; ces caractères étaient, lorsque les couronnes ont été apportées à Paris, dans l'ordre que voici<sup>3</sup>:

† R R C E E F E V I N S T V S E T O R H F E X

mais M. Navarro nous ayant appris que tous ces caractères

1. Deux des bras de cette croix ont été fondus.

2. Voy. le *Bulletin* de 1858, p. 80.

3. Parmi les personnes qui ont vu la grande couronne avant que l'inscription fût rétablie, nous citerons MM. Lenormant, Muret, Ernest Muret, de Nieuwerkerke, Reiset, de Rougé, Villot, Sauvageot, Morel-Fatio,

tères, à l'exception de neuf, avaient été recueillis par lui un à un, et attachés à la couronne sans étude préalable, nous avons pensé qu'il fallait leur trouver un sens, et, après nous être assuré que les monnaies du roi Goth Reccesvinthus portent le nom de ce prince écrit avec deux C et un H, nous avons ainsi rétabli l'inscription :

† RECCESVINTHVS REX OFFERET

dans laquelle tous les caractères sont employés :

« La couronne est fixée à trois chaînes d'or, qui se réunissent sous une fleur d'or, surmontée d'un chapiteau en cristal de roche. Au-dessous de ce chapiteau est attachée une longue chaîne d'or, qui passe au centre de la couronne, la dépasse et porte une très-belle croix couverte de saphirs et de grosses perles orientales. Cette croix a servi autrefois de fibule : la naissance de l'aiguille, qui a été coupée, et la gaine destinée à recevoir la pointe de cette aiguille sont encore très-visibles.

« Au centre des couronnes d'Agilulphe, roi des Longbards, et de Théodelinde, se trouvait aussi une croix suspendue au moyen d'une chaîne<sup>1</sup>. Cela rappelle ce passage d'Hincmar dans la Vie de saint Remi : « Chlodowicus rex gloriosus  
« coronam auream cum gemmis, quæ regnum appellari so-  
« let, beato Petro, sancto Remigio suggerente, direxit<sup>2</sup>. » Anastase le bibliothécaire dit de son côté, dans la vie du pape Hormisdas, p. 84 : « Eodem tempore venit regnum  
« cum gemmis pretiosis a rege Francorum Chlodoveo chris-  
« tiano domno b. Petro apostolo. » On lit encore chez le même auteur<sup>3</sup> : « Regnum spanoclistum ex auro purissimo,  
« cum cruce in medio pendens, super altare. »

« Le roi goth Reccesvinthus, associé à son père Chindasvinthus en 649, demeura seul roi en 653 ; il mourut en 672

Alfred Darcel, de Chennevières, J. Pelletier, H. Courmont, Du Sommerard, Léon de Laborde, de Mercey, comte de Montalembert, J. de Witte, etc.

1. Frisi, *Memorie di Monza*, t. I, pl. VII, n. 3, p. 93.

2. Coll. Duchesne, t. I, p. 530.

3. Vie du pape Léon III, p. 196.

après un règne assez glorieux. Roderic de Tolède dit en parlant de lui : *Altaria Christi ornamentis variis decorabat.*

« Les sept autres couronnes, de diverses grandeurs, sont très-variées de formes, mais toutes contemporaines de la plus grande que nous venons de décrire, et du même style. Une seule a une inscription, gravée sur la belle croix qui pend à la chaîne centrale; on y lit :

† IN DI NOMINE OFFERET SONNICA SCE  
MARIE IN SORBACES.

« Malheureusement on ne peut affirmer que cette croix ait été rattachée à la couronne à laquelle elle appartenait primitivement. Quoi qu'il en soit, il paraît bien probable que c'est aussi à la vierge Marie que les autres couronnes ont été dédiées. Suspendues devant son image, elles auront été respectées pendant un demi-siècle, puis, en 711, lors de l'arrivée des Arabes, une main pieuse, voulant sans doute les soustraire aux infidèles, les aura enfouies dans un tombeau.

« Vraisemblablement, les sept couronnes les moins grandes auront été données par les membres de la famille royale ou par des grands de la nation. *Sonnica* peut être un nom d'homme formé comme ceux de *Sunnifred*, *Sonna*, *Suninus*, *Sunnegisilus*, *Tulca*, *Egica*.

« On doit rappeler, à propos de ces couronnes dédiées dans une église, qu'un des prédécesseurs de Reccesvinthus, *Reccaredus*, avait consacré au martyr saint Félix, dans l'église de Gironne, une belle couronne d'or, dont l'usurpateur Paul se servit en 673, après la mort de Reccesvinthus, lorsqu'il se souleva contre Wamba, qui venait d'être régulièrement élu par la nation.

« La couronne qui occupe le second rang, sous le rapport de la richesse et de la grandeur, avait probablement été consacrée par la reine, femme de Reccesvinthus. Ce joyau est tout à fait semblable à la couronne que Théodelinde, femme d'Agilulphe, avait offerte au Christ et à saint Jean-



Baptiste, dans l'église de Monza. Théodelinde mourut en 627.

« Reccesvinthus ne régna pas seulement en Espagne ; il posséda encore une partie du Midi de la France et fit frapper monnaie à Narbonne. Les bijoux qui lui ont appartenu ont donc pour nous un intérêt tout à fait national.

« D'ailleurs, il est fort utile de comparer aux œuvres d'orfèvrerie des Mérovingiens, des Bourguignons, des Lombards, celles que l'on fabriquait pour les Goths. Lorsqu'on arrive à constater leur analogie, presque leur identité de style, on peut croire que les artistes qui ont produit tous ces riches objets d'art, lesquels n'ont rien de byzantin, appartenaient à la même école que les Abbon et les Éloi. »

M. Renier fait remarquer la forme extraordinaire du mot OFFERET, qui se lit dans les deux inscriptions mentionnées par M. de Longpérier dans la communication qui précède. Le même verbe se retrouve, écrit de la même manière, dans l'inscription de la couronne d'Agilulphe à Monza, inscription qui est ainsi conçue<sup>1</sup> :

† AGILVLF GRAT DI VIR GLOR REX TOTIVS  
ITAL OFFERET SCO IOHANNI BAPTISTE  
IN ECLA MODICIA.

« Ce verbe, ajoute M. Renier, n'est pas au futur, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire, mais au présent de l'indicatif ; et ce qui le prouverait au besoin, c'est l'emploi qui en est fait dans l'inscription suivante, qui est de la même époque :

† IN TEMPORIBVS CONSTANTINI IMPERA-  
TORIS FL GREGORIO PATRICIO IOANNES  
DVX DE TIGISI OFFERET DOMVM DEI † AR-  
MENVVS.

« Cette inscription a été trouvée par M. le commandant

1. Frisi, *Memorie della chiesa Monzese*, diss. I, tav. 4 ; Marini, *Inscr. christ.*, ap. Mai, *Script. veterum nova collect.*, t. V, p. 200, n. 2.



de la Mare, dans les ruines d'une église, à *Thamugas* en Numidie<sup>1</sup>; elle est gravée en deux lignes, sur un magnifique linteau de porte en marbre blanc. Le patrice *Flavius Grégoire*, qui y est mentionné, est le dernier gouverneur byzantin de l'Afrique; l'empereur *Constantin*, sous le règne duquel avait été consacré le monument qu'elle décorait, ne peut donc être que le fils d'Héraclius, qui monta sur le trône au mois de février 621, et mourut empoisonné le 22 juin suivant. Ce n'est peut-être pas un fait indifférent pour l'histoire de la langue latine, de pouvoir constater ainsi la même altération d'un même mot sur des monuments de la même époque, trouvés en Espagne, dans le nord de l'Italie et au fond de l'Afrique. Du reste, nous ne connaissons aucun autre exemple de l'emploi du mot OFFERET pour OFFERT. Le même verbe, il est vrai, se retrouve au même mode, au même temps et à la même personne, dans l'inscription de l'évangéliste de Théodelinde à Monza; mais il y est altéré d'une autre manière, du moins si l'on peut s'en rapporter au texte qui a été donné de ce document par Frisi<sup>2</sup> et par Maffei<sup>3</sup>. Ce texte est ainsi conçu :

« Sur le côté droit,

DE DONIS DI OFFERIT THEODELENDIA REG  
GLORIOSISSEMA SCO IOHANNI BAPT.

« Sur le côté gauche,

IN BASELICA QVAM IPSA FVND  
IN MODICIA PROP PAL SVVM

« Il faut convenir cependant que OFFERIT diffère bien peu de OFFERET; aussi ne serait-il pas impossible que cette variante ne fût autre chose que le résultat d'une erreur de lecture de ces deux auteurs. »

1. Voy. le *Recueil des Inscriptions romaines de l'Algérie*, n. 1518.

2. *Mem. della chiesa Monzese*, diss. I, p. 43.

3. *Museum Veronense*, p. 182 et p. 369, 8.

PEINTURES MURALES DE PROVINS.

M. Bourquelot communique la copie réduite d'une peinture murale qui, il y a quelques mois, existait encore à Provins, dans une maison de la rue du Palais à la ville haute, longtemps habitée par le fils du poète bien connu, Baculard d'Arnaud. Cette maison est aujourd'hui en démolition ; elle contenait, à la partie supérieure de son principal bâtiment, une belle salle, large de 8 mètres, longue de 15, éclairée par des fenêtres de plein cintre à dents de scie et à larges feuilles d'acanthé, voûtée en berceau par une charpente de bois de chêne, et ornée de peintures. Ces peintures, exécutées, à ce qu'il semble, à la fresque, consistaient en un certain nombre d'écussons et en une joute occupant la surface en demi-cercle du mur méridional. Enfermés dans un encadrement élégant et placés sur un fond clair avec appareil rougeâtre, deux cavaliers armés, s'abritant derrière leurs boucliers armoriés, la lance au poing, s'élançaient l'un contre l'autre au galop de leurs coursiers. A gauche, le personnage monté sur un cheval blanc, et dont le heaume fermé était surmonté de deux plumes d'oiseau, se distinguait par les besants d'or sur champ de gueules de son écu ; à droite, le chevalier avait un cheval brun, et son écu portait de gueules au lion d'or. M. Anatole Dauvergne, membre non résidant du comité des travaux historiques, a signalé, dans une note de *l'Art en province*, les rapports que présente la joute en question avec le tournoi peint dans la grande salle du château de Cindré (Allier) et appartenant à l'art du XIII<sup>e</sup> siècle. Les peintures de la maison Baculard, à Provins, par la forme des vêtements, par le mouvement des chevaux et des personnages, par la simplicité des armoiries, paraissent accuser une époque analogue. On manque de renseignements sur les anciens possesseurs de cette maison ; située à peu de distance du palais des comtes de Champagne (aujourd'hui collège communal), elle était sans doute habitée par quelqu'un de ces chevaliers dont se

composait la cour du prince, et qui combattaient avec lui contre les chrétiens et contre les infidèles. La grande salle voûtée et peinte servait de lieu d'assemblée, et sa décoration rappelait les habitudes guerrières du maître et la noblesse de sa famille.

## Séance du 9 février.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Travaux.*

M. Vallet de Viriville annonce que la curieuse tapisserie représentant l'arrivée de Jeanne d'Arc auprès de Charles VII, tapisserie qui a été l'objet d'une communication de M. J. Quicherat, dans la séance du 4 août dernier<sup>1</sup>, vient d'être offerte en don, par son propriétaire, M. le marquis d'Azeglio, à la ville d'Orléans.

M. Bourquelot commence la première lecture d'un mémoire *sur les Foires de Champagne au moyen âge*.

M. le secrétaire commence la lecture du mémoire de M. Michel, *sur les travaux de défense des Romains dans la Dobroutcha*.

## Séance du 16 février.

Présidence de M. MARION, vice-président.

### *Correspondance.*

Lettre de M. le consul général d'Autriche, qui transmet les dernières publications de l'Académie impériale de Vienne.

<sup>1</sup> Voy. le *Bulletin* de 1858, p. 30.

*Travaux.*

PHALÈRES GRECQUES ARCHAÏQUES.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux des membres de la Société une statuette de bronze, très-antique, trouvée en Sicile. Cette statuette, qui a 0<sup>m</sup>,29 de hauteur, représente un guerrier casqué, les jambes armées de cnémides, les reins entourés d'une ceinture de métal attachée avec deux agrafes. Sur la poitrine on remarque trois disques fixés sur une sorte de bricole flexible, suspendue au cou par des courroies.

Le musée du Louvre possède, depuis longtemps, une plaque de bronze repoussée, composée de deux disques réunis et entourés d'une série de très-petits trous, qui ont servi à coudre le bronze sur du cuir. M. de Longpérier avait considéré cette plaque comme ayant fait partie de phalères. Il se fondait sur une peinture de vase antique, monument trouvé dans l'Italie méridionale et représentant un guerrier dont l'armure est tout à fait semblable à celle de la statuette décrite plus haut. Sur ce monument, les plaques circulaires sont aussi au nombre de trois, et la couleur jaune, dont elles sont peintes, indique bien le métal, puisque cette couleur est aussi celle de la pointe de la lance, des cnémides et de la ceinture<sup>4</sup>.

M. de Longpérier présente à la Société la statuette, le vase et la plaque de bronze, et montre l'identité des ornements.

Ces phalères grecques, de très-haute antiquité, doivent être distinguées des phalères composées de pierres gravées, telles que celles qui sont exposées au Louvre, dans la galerie Charles X, et qui sont tout à fait semblables à celles que portent sur la poitrine les centurions M. Caelius et

4. Deux guerriers avec le même ajustement sont représentés sur un vase peint trouvé à Cumès, et appartenant au comte de Syracuse. Voy. Minervini, *Bollettino archeol. Napoletano*, 1857, tav. X, n. 467, et p. 441.

Q. Sertorius Festus, dont les monuments sont bien connus des antiquaires<sup>1</sup>.

COURONNES DE GUARRAZAR.

M. de Lasteyrie lit une notice sur la couronne du roi goth Reccesvinthus et sur les autres objets récemment découverts à Guarrazar, près Tolède, dont M. de Longpérier, a entretenu la Société dans une précédente séance.

Après avoir signalé l'analogie de forme qui existe entre les bijoux trouvés en Espagne et ceux du trésor de Monza, M. de Lasteyrie appelle particulièrement l'attention de la Société sur la double bordure, en verre rouge sur paillon, dont est ornée la couronne de Reccesvinthus. Comparant ce genre d'ornement à des objets d'orfèvrerie trouvés en Angleterre, en Champagne et dans le tombeau de Childéric, à un évangélaire de la reine Théodelinde et à une châsse inédite de l'abbaye de Saint-Maurice, dont il communique les dessins à la Société, il croit y trouver la trace et comme le cachet d'un art septentrional, que les peuples envahisseurs, Francs, Anglo-Saxons, Goths, Burgondes ou Longbards avaient importé à leur suite, dans les diverses contrées de l'Europe successivement soumises à leur puissance.

Les huit couronnes de Guarrazar ont-elles été portées? Cela paraît à M. de Lasteyrie admissible pour plusieurs d'entre elles. Cependant leur caractère éminemment votif suppose un acte de dévotion, qu'il croit pouvoir rattacher à l'une des grandes solennités religieuses qui ont marqué le règne de Reccesvinthus, telles que la célébration de l'un des conciles de Tolède, ou mieux encore l'institution de la fête de l'*Expectatio partus*.

A qui ont appartenu les couronnes secondaires? C'est ce que, jusqu'ici, rien ne semble indiquer. M. de Lasteyrie se borne à faire remarquer qu'on a eu tort de vouloir y reconnaître les couronnes des enfants de Reccesvinthus,

1. Voy. la *Revue numismatique*, 4848, pl. VI, où sont réunies les figures de pierres gravées ayant servi à composer des phalères.

puisqu'en dire des anciens historiens, ce prince ne laissa qu'un fils en bas âge.

M. Peigné-Delacourt dépose sur le bureau des fragments de verre enchâssés dans du ciment romain, qu'il a trouvés à Pistres.

M. Bourquelot continue la première lecture de son mémoire *sur les Foires de Champagne au moyen âge*.

### Séance du 3 mars.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Travaux.*

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Bataillard, élu membre honoraire. Trois candidats s'étaient présentés : MM. Leroux de Lincy, Edmond Le Blant et E. de Lépinois. Le premier ayant retiré sa candidature, M. le président donne la parole à MM. Renier et Vallet de Viriville, rapporteurs des commissions chargées d'examiner la candidature de M. E. Le Blant et celle de M. E. de Lépinois. Chacun des deux rapports concluant à l'admission, on passe au scrutin, et M. EDMOND LE BLANT, qui obtient la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant de la Société.

La Compagnie entend ensuite les rapports qui lui sont faits par MM. Cocheris et Bourquelot, au nom des commissions chargées d'examiner la candidature du prince A. Galitzin et celle de M. Ch. de Linas, au titre d'associé correspondant ; puis, conformément aux conclusions de ces rapports et par deux scrutins successifs, LE PRINCE GALITZIN est nommé associé correspondant à *Chenonceaux* (Indre-et-Loire), et M. CHARLES DE LINAS, associé correspondant à *Arras* (Pas-de-Calais).



M. Nicard entretient de nouveau la Société des tapisseries allemandes qu'il lui a communiquées dans une précédente séance.

### Séance du 9 mars.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, vice-président.

#### *Travaux.*

M. Edmond Le Blant, membre résidant élu le 3 mars, assiste à la séance.

M. Peigné-Delacourt communique un factum imprimé in-4, sous la rubrique de *Caen*, 20 juin 1738, et contenant le récit de prétendues découvertes qui auraient été faites à cette époque, dans de vastes souterrains creusés sous le sol de Paris. Ce récit, tout extravagant qu'il est, n'est pas sans intérêt pour l'histoire des études archéologiques, et il peut être utile de rechercher si quelque découverte réelle n'en a pas fourni l'occasion ou le prétexte. M. Peigné-Delacourt s'occupera de ces recherches, et si, comme il l'espère, elles ont un résultat, il s'empressera d'en faire part à la Société.

M. Grézy fait la communication suivante :

#### ÉPITAPHE D'UNE TANTE DE JACQUES AMYOT.

« Dernièrement, en démolissant à Melun une maison attenante à l'église de Saint-Aspais, sur l'emplacement du cimetière primitif de la paroisse, on a découvert deux fragments de monument funéraire, qui paraissent avoir appartenu à la base d'une croix. On y lit une épitaphe en vers, et cette épitaphe est celle d'une tante maternelle de Jacques Amyot, traducteur de Plutarque et de Longus, *Marguerite Lamour*, femme de *Jehan Loyer*. *L'Indicateur de Seine-et-Marne* a déjà publié cette épitaphe, mais d'une

manière si fautive, et avec si peu d'égard pour la mesure et pour la rime, que certains vers étaient devenus tout à fait inintelligibles. Je crois donc qu'il ne serait pas inutile de publier de nouveau le texte de ce monument, dont j'ai l'honneur de faire passer un estampage sous les yeux de mes confrères. Ce texte doit se lire ainsi :

CY GIST ICY SOVBZ CESTE LAME ·  
MARGVARITE DE BON RENO[m] ·  
DE JEHA[n] LOYER TROISIE[me] FE[m]ME ·  
SON ESPOVSE DAFFECTION ·  
[lan] MIL CINQ CENS QVARENTE HVIT  
AINSY QVE JE ME REME[m]BRE ·  
A DIEV RENDIT SON ESPRIT ·  
LE SECOND JOVR DV MOYS DE[cem]BRE ·  
ICELLE S[es]T CO[n]VERTYE E[n] CENDRE ·  
CEST LE DROICT ET COVRS DE NATVRE ·  
IL NOVS CO[n]VIE[n]TADIEV NOVS RE[n]DRE ·  
CAR CH[ascu]N EST SA CREATVRE  
PRIO[n]S JH[es]VS QVE VRAY PARDO[n] ·  
LUY FACE LA SVS EN PARADIS  
DISANS PAR BONNE DEVOTION ·  
LE PSEAVME DE PROFVNDIS  
AMEN  
JH[es]VS ·

« Je crois devoir y joindre un tableau synoptique de ce qu'il m'a été possible de recueillir jusqu'ici d'authentique sur la famille de Jacques Amyot. Plusieurs titres à l'appui de ce tableau ont été retrouvés par M. A. Leroy, principal clerc de notaire à Melun, et c'est à son obligeance que j'en dois la communication.

PERRINE LAMOUR, sœur de  
 MARIE, † ap. 1545, ép.  
 JEHAN CHARPENTIER.

NICOLAS AMYCT, † av. 1546,  
 ép. MARIE LAMOUR, †  
 av. 1546.

MARGUERITE LAMOUR, sœur de MARIE,  
 † 2 déc. 1548 (*voyez l'inscription*),  
 ép. JEHAN LOYER, † av. 1545.

PHILIPPE, marchand à  
 Melun, † av. 1548,  
 ép. MARIE FERRAND.

JACQUES, le traducteur, né JEAN.  
 le 30 octobre 1514, †  
 2 février 1593.

JEAN, écuyer, ANNE, ép. JACQUES, écuyer,  
 NICOLAS, né à Me- seig. de Cour- seig. de Cour-  
 lun, le 6 août TAMPIERRE. DE LANDE. TAMPIERRE, †  
 1552. av. 1630.

JEANNE, ép. JEAN DES-  
 BOURNEAUX, sergent  
 à cheval au châtelet  
 de Melun.

JEAN DESBOUR- LOYS-DR-  
 NAUX, chanoine BOURNAUX,  
 d'Auxerre, ar- avocat à  
 chidiac, de Pui- Paris.  
 saye.

« A ma demande, les deux fragments de la tombe qui a donné lieu à cette communication, ont été déposés à la bibliothèque de la ville de Melun. »

EX-VOTO CONSACRÉ AU DEUS AETERNUS.

M. de Longpérier communique une petite plaque de bronze, de dix centimètres de hauteur, en forme de feuille d'arbre, sur un côté de laquelle est gravée l'inscription suivante :

DE  
OAE  
TERN  
O · M · POPI  
LIVS · AR  
BVSTIVS  
BOTVMLI  
B · S OL

Cette inscription doit se lire ainsi :

*Deo Aeterno M(arcus) Popilius Arbustius botum lib(ens) sol(vit)*<sup>1</sup>.

Le sens dans lequel il faut tourner la plaque pour lire l'inscription, prouve que cette plaque représente bien une feuille d'arbre et non pas un cœur, et la forme qu'on lui a donnée paraît avoir été déterminée par l'intention de faire allusion au surnom de *M. Popilius Arbustius*<sup>2</sup>.

Ce petit *ex voto* est conservé au musée du Louvre. La provenance n'en est pas indiquée dans les catalogues, mais M. de Longpérier fait remarquer qu'il a appartenu à la

1. *Botum* pour *votum*. — Les A ne sont pas barrés, et les T sont exactement de même forme que les I.

2. Les inscriptions relatives au *Deus Aeternus* sont extrêmement rares; on n'en connaissait jusqu'ici que six, dont une a été trouvée à Vérone (Maff. *Mus. Ver.*, p. 478), une à Aquilée (Bertholi, *Antich. d'Aquil.*, p. 329), une à Zalathna, en Transylvanie (Reines. *Syntagm.*, p. 447), une à Valence, en Espagne (Grut., p. 47, n. 8), enfin deux près de l'ancien

collection Durand, laquelle était formée en grande partie d'objets trouvés dans le nord de la France. Il a pu s'en assurer au moyen des dessins exécutés en 1774, par Grignon, et qui ont été communiqués récemment à l'administration des Musées, par notre confrère M. Henri Bordier. Ces dessins, tout imparfaits qu'ils sont, lui ont permis de reconnaître dans les collections du Louvre, un assez grand nombre de monuments ayant fait partie de la même collection, et dont la provenance était également inconnue.

### Séance du 16 mars.

Présidence de M. DE BEAULIEU, ancien président.

#### *Correspondance.*

M. Charles de Linas remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

#### *Travaux.*

A propos du passage du procès-verbal de la dernière séance, où se trouve relatée la communication de M. Peigné-Delacourt, M. Nicard prend la parole et indique une note de l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebœuf, relative aux découvertes d'antiquités faites dans les souterrains de Montmartre.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Peigné-Delacourt, Brunet de Presle, de Longpérier et Bourquelot,

*Aeclanum*, en Apulie. Ces deux dernières sont gravées, comme celle du musée du Louvre, sur de petites plaques de bronze. M. Mommsen, qui les a publiées (*Inscr. Neap.*, n. 4086 et 4087), ne dit pas de quelle forme sont ces plaques; mais la disposition des lettres prouve que sous ce rapport elles diffèrent complètement de celle qui nous occupe. Celle-ci n'avait pas encore été publiée; c'est le septième monument aujourd'hui connu, sur lequel soit mentionné le *Deus Aeternus*. — L. R.

la Société entend une lecture de M. de La Villegille sur le même sujet, dans laquelle notre confrère cite par ordre chronologique tous les passages des auteurs qui ont parlé de ces prétendues découvertes.

M. Nicard a ensuite la parole pour lire le rapport de la commission chargée d'examiner la candidature de M. l'abbé Roy-Pierrefitte, de Limoges, au titre d'associé correspondant. On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, et le candidat n'ayant pas obtenu la majorité des suffrages exigée par l'article 11 des statuts, son élection est ajournée.

TÊTE DE BRONZE OFFRANT LE TYPE DE LA RACE ROUGE DU  
NOUVEAU MONDE.

M. de Longpérier met sous les yeux des membres de la Société une *situla* ou vase de bronze antique muni d'une anse, appartenant au musée du Louvre. Ce vase, de grandes dimensions, est en forme de buste humain, ainsi que cela est fréquent pour cette sorte d'ustensiles; mais ce qui le distingue d'une manière toute particulière, c'est le type de la tête, qui semble n'appartenir à aucune des races connues de l'ancien monde. La forme du crâne, celles du nez et de la bouche, la place qu'occupent les oreilles, tout rappelle la race rouge du nouveau monde. M. de Longpérier soumet ce problème à la Société; il demande si l'on n'admettrait pas avec lui la possibilité de la présence en Italie, où cette *situla* a été fabriquée, de quelque Guanche, de quelque habitant des îles de l'océan Atlantique amené par le commerce des esclaves, et reproduit par un artiste frappé de la nouveauté d'un pareil type.

M. Egger indique, à l'appui de cette opinion, un fait curieux mentionné par Cornelius Nepos, dans un ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais qui est cité par



Pomponius Mela<sup>1</sup>, et par Pline<sup>2</sup>. Le passage de Pomponius Mela est ainsi conçu : « Sed præter physicos Homerumque, « qui universum orbem mari circumfusum esse dixerunt, « Cornelius Nepos ut recentior auctor ita certior ; testem « autem rei Q. Metellum Celerem adjicit, eumque ita retulisse commemorat : cum Gallis pro consule præesset, « Indos quosdam a rege Bætorum<sup>3</sup> dono sibi donatos ; « unde in eas terras devenissent requirendo, cognosse vi « tempestatum ex Indicis æquoribus abreptos, emensosque « quæ intererant, tandem in Germaniæ littora exiisse. »

M. de Longpérier remercie M. Egger de cette précieuse indication. « Le proconsulat de Q. Metellus Celer dans les Gaules, ajoute-t-il, est placé vers l'an 60 avant J. C., et cette époque s'accorde parfaitement avec le style du vase. Il est impossible d'admettre que des Indiens d'Asie aient pu être jetés par la tempête sur les côtes des Bætes ou Bataves. Mais on sait, et le passage de Mela qui vient d'être cité le fait assez voir, que l'on considèrerait comme appartenant aux Indes tout ce qui était situé au delà de la partie connue de l'Atlantique ; or, des Guanches ou même des Caraïbes ont pu être conduits par les courants, et entraînés ensuite par la tempête, jusqu'aux embouchures du Rhin.

« Isaac Voss avait pensé que les Indiens offerts en présent à Q. Metellus Celer pouvaient être des Bretons, qui au moyen d'une certaine herbe, dont ils se frottaient le corps, se donnaient à peu près la couleur naturelle aux Indiens. Mais cette supposition n'est guère admissible : au temps de Cornelius Nepos, l'existence de la Bretagne était bien constatée, et cet auteur, qui avait pour but de démontrer que l'Océan entourait tout le monde connu, n'aurait pas placé la Bretagne au delà de la grande mer.

1. *De situ orbis*, lib. III, cap. v, § 80.

2. *Hist. nat.*, lib. II, cap. 67.

3. Suivant Pline, ce serait un roi des Suèves, *Suevorum*, qui aurait envoyé ces esclaves au proconsul romain.

« Dans tous les cas, il résulte du passage cité par M. Egger que les Romains ont possédé parmi leurs esclaves des *Indi* qui ne provenaient pas de l'Asie, et ce fait, rapproché du type fourni par la *situla* du musée du Louvre, donne à ce monument un nouveau degré d'intérêt. »

---

# LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES

## OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le premier trimestre de l'année 1859.

---

### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaignon. 8<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> livraison, novembre 1858 ; 9<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> livraison, janvier 1859, in-8.

*Journal des Savants*, décembre 1858 ; janvier et février 1859, in-4.

*L'Institut*, 2<sup>e</sup> section, *Sciences historiques, archéologiques et philosophiques*. 23<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 273 à 276, septembre à décembre 1858, n<sup>os</sup> 277 et 278, janvier et février 1859, in-fol.

*Revue de l'Art chrétien*, dirigée par l'abbé J. Corblet. 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 12, décembre 1858 ; 3<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1 à 3, janvier à mars 1859, in-8.

*Revue numismatique Belge*, 3<sup>e</sup> série, tome II, 4<sup>e</sup> livraison. Bruxelles, 1859, in-8.

### II. — Publications des Sociétés savantes.

*Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Mende, à Valence et à Grenoble, en 1857, par la So-*

*ciété française pour la conservation des monuments historiques.* Caen et Paris, 1858, in-8.

*Congrès scientifique de France, 26<sup>e</sup> session.* Limoges, 12 septembre 1859. Prospectus in-4.

*Bulletin de la Société de l'Histoire de France.* 2<sup>e</sup> série, tome I, feuilles 23 et 24; tome II, feuille 1.

*Annuaire historique pour l'année 1854, publié par la Société de l'Histoire de France.* Paris, 1858, in-16.

Calendrier perpétuel.

*Annuaire historique pour l'année 1859, publié par la Société de l'Histoire de France.* Paris, 1858, in-16.

Topographie ecclésiastique de la France.

*Les miracles de Saint-Benoît, écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, réunis et publiés pour la Société de l'Histoire de France, par E. de Certain.* Paris, 1858, in-8.

*La chronique d'Enguerran de Monstrelet, 1400-44, publiée pour la Société de l'Histoire de France, par L. Drouët d'Arcq.* Tome I. Paris, 1858, in-8.

*Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Waurin.* Choix de chapitres inédits, annotés et publiés pour la Société de l'Histoire de France, par Mlle Dupont. Tome I. Paris, 1858, in-8.

*L'Investigateur, journal de l'Institut historique.* 24<sup>e</sup> année, tome VIII, 3<sup>e</sup> série, 287<sup>e</sup> à 289<sup>e</sup> livraisons; octobre à décembre 1858.

BOUCHES-DU-RHONE. — *Société impériale de médecine de Marseille. Bulletin des travaux.* 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, janvier; Marseille, 1859, in-8.

LOIRE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la Haute-Loire.* Le Puy, 1859, p. 543-76.

LOIRET. — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléa-*

*nais*. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de 1858. N<sup>o</sup> 30, p. 431-490. Orléans, 1858, in-8.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*. Année 1858. Châlons, in-8.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*. Beauvais, in-8.

Tome I, années 1847-50, 3 fascicules.

Tome II, années 1851-55, 5 fascicules.

Tome III, années 1856-58, 3 fascicules.

— *Bulletin de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*. N<sup>o</sup> 1, mars 1854; n<sup>o</sup> 2, août 1854; n<sup>o</sup> 3, mai 1855.

SOMME. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Tome VI, 3<sup>e</sup> trimestre de 1858, p. 527-556. In-8.  
— Fin du tome VI, 1856-1858, pages 557-660. Amiens, 1859, in-8.

TARN. — *Société littéraire et scientifique de Castres. Procès-verbaux des séances*. Castres, novembre 1858.

VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VIII, p. 145-92. Limoges, 1858.

Nobiliaire, feuilles 20 et 21.

YONNE. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*. Tome VI. Sens, 1858, in-8.

AUTRICHE (VIENNE). — *Archiv für Kunde österreichischer Geschichts Quellen, herausgegeben von der zur Pflege vaterländischer Geschichte aufgestellten Commission der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*.

XVIII Band, 1857, p. 219-473, 1 vol. in-8.

XIX Band, 1858, p. 1-410, 2 vol. in-8.

— *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe.*

Jahrgang 1857, nos 5 à 10, mai à décembre, 6 fascicules, in-8.

Jahrgang 1858, nos 1 à 3, janvier à mars, 3 fascicules, in-8.

— *Notizenblatt. Beilage zum Archiv für Kunde österreichischer Geschichts Quellen, herausgegeben von der historischen Commission der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Siebenter Jahrgang, 1857 (24 numéros). Wien, 1857, in-8.*

— *Monumenta Habsburgica. Sammlung von Actenstücken und Briefen zur Geschichte der Hauses Habsburg in dem Zeitraume von 1473 bei 1576. Erste Abtheilung. Das Zeit alter Maximilian's I., von Joseph Chmel. Dritter Band. Wien, 1858, in-8 de 799 pages.*

— *Fontes rerum Austriacarum. Diplomataria et acta. XIV Band. Urkunden und alteren Handels und staatgeschichte der Republik Venedy Besonderer beziehung auf Byzanz und die Levante. Herausgegeben von Dr G. L. Fr. Tafel und Dr G. M. Thomas. III Theil (1256-1299). Wien, 1857, in-8 de 466 pages.*

— *Fontes rerum Austriacarum. Diplomataria et acta. XVII Band. Actenstücke zur Geschichte Franz Rakoczy's und seiner Verbindungen mit dem Auslande. Aus den Papieren Joh. Mich. Klemert's, seines agenten in Preussen, England, Holland, und bei dem utrechter Congresse 1708-1715, nebst einem Nachtrage zum ersten Bunde (1703-1726), herausgegeben von Joseph Fiedler. II Band. Wien, 1858, in-8 de 675 pages.*

LAYBACH. — *Mittheilungen des historischen Vereins für Krain.* Redigert von Ethbin Heinrich Costa. Eilfter Jahrgang. Laibach, 1856, in-4. Zwolter Jahrgang, 1857, in-4.



— *Diplomata Carniol.* Feuilles 9-10. Laybach, in-4.

BAVIÈRE. — *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, organ der germanischen Museums Nürnberg.*

Novembre 1858, n. 11, p. 368-408.

Décembre 1858, n. 12, p. 409-24.

Janvier 1859, n. 1, p. 1-40.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art, conducted by the editing committee of the Canadian institute.* New series, number XIX, january 1859, Toronto, in-8.

SARDAIGNE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Tome II<sup>e</sup>. Chambéry, 1858, in-8.

SUISSE. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich.* Achter Band (VIII<sup>e</sup> volume), 1854-1858, in-4 avec planches.

UNITED-STATES. — WASHINGTON. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution for 1856.* Washington, 1857, in-8.

— PHILADELPHIA. — *Proceedings of the American philosophical society.* Vol. VI. N<sup>o</sup> 57, january-june, 1857, p. 231-260. N<sup>o</sup> 58, july-december 1857, p. 261-280, in-8.

— BOSTON. — *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. III. From May 1852 to May 1857; p. 249-416. 1857, Vol. IV, p. 1-88, 1857, in-8.

### III. Ouvrages divers.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). — *Recherches sur la minorité et ses effets en droit féodal français, depuis l'origine de la féodalité jusqu'à la rédaction officielle des coutumes.* Paris, Durand, 1852, grand in-8 de 81 pages. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

— *Église Saint-Christophe de Neufchâteau.* Paris, Leleux,

1856, broch. in-8 de 7 pages et 2 planches. Extrait des *Bulletins d'archéologie lorraine*.

— *Études sur l'état intérieur des abbayes Cisterciennes et principalement de Clairvaux, au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, par M. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de M. L. Pigeotte. Paris, Durand, 1858. In-8 de 480 pages.*

BAECKER (Louis de). — *L'art dramatique chrétien dans le Nord de la France. In-8 de 6 pages. Extrait de la Revue de l'art chrétien.*

BARTHÉLEMY (Anatole de). — *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne, n. 3. Paris, Didron, 1858, in-8.*

CHALON (Renier). — *Quelques jetons inédits. Bruxelles, 1859, in-8. Extrait de la Revue numismatique belge.*

CHAUDRUC DE CRAZANNES. — *Numismatique mérovingienne. Monnaies de Metz et de Saintes. Br. in-8. Extrait de la Revue numismatique belge.*

CORBLET (l'abbé). — *Essai historique et liturgique sur les ciboires et la réserve de l'eucharistie. Paris, Pringuet, 1858, in-8. Extrait de la Revue de l'art chrétien.*

— *Notice sur les chandeliers d'église au moyen âge, précédée d'une lettre de M. H. Dusevel, sur le même sujet. Paris, Pringuet, 1859, in-8. Extrait de la Revue de l'art chrétien.*

DOUBLET DE BOIS-THIBAUT. — *Fulbert. Paris, Leleux, 1858, br. in-8. Extrait de la Revue archéologique.*

GALITZIN (le prince Augustin). — *Légende de saint Nicolas, traduite de l'allemand de la comtesse Ida Hahn-Hahn. Tours, Ladevèze, 1855, in-16.*

— *Légende de sainte Zite, servante, traduite de l'allemand de la comtesse Hahn-Hahn. Tours, Ladevèze, 1855, in-16.*

— *Relation des particularités de la rébellion de Stenho-Razin contre le grand-duc de Moscovie, épisode de l'his-*

toire de Russie du xvii<sup>e</sup> siècle, précédée d'une introduction et d'un glossaire. Paris, Techener, 1856, in-16.

— Document relatif au patriarcat moscovite (1589), traduit pour la première fois en français. Paris, Techener, 1857, in-16.

— Relation de trois ambassades du comte de Carlisle auprès du czar et des rois de Suède et de Danemark (1663-4). Nouvelle édition, revue et annotée. Paris, Jannet, 1857, in-16.

— Légende du bienheureux Raoul de la Roche-Aymon, de l'ordre de Cîteaux, archevêque de Lyon en MCCXXV. Deuxième édition. Lyon, Louis Perrin, 1858, in-8. Tiré à 60 exemplaires.

— Notice sur madame Élisabeth Galitzin, religieuse du Sacré-Cœur, 1795-1843. Rouen, Bouserez, 1858, in-8. Extrait du tome III des *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*. Paris, Julien Lanier, 1857.

— Journal du voyage du boyard Boris Petrovitch Chéremetef à Cracovie, Venise, Rome et Malte (1697-1699), traduit du russe. Paris, Franck, in-16. Bibliothèque russe et polonaise, tome IV.

— Le théâtre de la Moscovie, par le P. Boussingault. Discours sommaire par M. P. de la Ville. Paris, Franck, 1859, in-16. Bibliothèque russe et polonaise, tome VI.

— Un missionnaire russe, 2<sup>e</sup> édition. Paris, Douniol, 1859, in-16.

GOSSE (H. J.) fils. Notice sur d'anciens cimetières, trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève, et principalement sur celui de la Balme, près la Roche. Genève, 1853, in-8. Extrait du tome IX des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*.

— Suite à la notice sur d'anciens cimetières, trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève, et principalement sur celui de la Balme, près la Roche. Avec 4 pl. Ge-

nève, 1857, in-8. Extrait des *Mémoires de la Société de Genève*.

GROS (Carola) de Bagnols. — *La Charité dans toutes ses phases*. Paris, 1858, in-8.

HERMAND (A.) et DESCHAMPS DE PAS. — *Sigillographie de la ville de Saint-Omer*, prospectus in-4.

HÉRICOURT (Achmet d'). — *Tour et église d'Oppy*. In-4 de 8 p. et 2 pl.

HUILLARD-BRÉHOLLES (J. L. A.). — *Introduction à l'histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II*. Paris, 1859, in-4 de 555 pages.

JANVIER (Auguste). — *François de Jussac d'Ambleville, sieur de Saint-Preuil, maréchal des camps et armées du roi Louis XIII*. Abbeville, 1859, in-8.

LEPINOIS (E. de). *Histoire de Chartres*. Chartres, Garnier; tome I, 1854, tome II, 1858, in-8.

LINAS (Ch. de). — *Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes dans l'est et le midi de la France*. Broch. in-8 avec chromolithographies. Extrait des *Archives des Missions*.

— *Renvoy de l'ordre de France par la Majesté de l'Empereur Charles cinquième, relation d'Anthoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison d'or*. Valenciennes, 1855, in-8.

— *Translation de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg, manuscrit d'Anthoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison d'or*. Nancy, 1855, in-8.

— *Étude sur Jacques Coëne, abbé de Marchiennes (1501-1542)*. Amiens, 1856, in-8.

— *Notice sur l'église d'Avesnes-le-Comte, diocèse d'Arras*. Arras, 1856, in-4 avec pl.

— *Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux et les*

*anciens tissus adressé à S. E. le ministre de l'Instruction publique.* Paris, Victor Didron, 1857, in-8.

— *Notice sur un évangélaire manuscrit de la Bibliothèque de Lille.* Paris, Pringuet, 1857, in-8. Extrait de la *Revue de l'art chrétien.*

— *Notice sur une vie manuscrite de saint Omer, précédée d'un essai sur l'orfèvrerie et la toreutique appliquées à la reliure des livres.* Amiens, 1858, in-8. Extrait de la *Revue de l'art chrétien.*

MARTONNE (A. de). *Rapport sur les archives départementales, communales et hospitalières de Loir-et-Cher, à M. le préfet, pour l'année 1858.* Blois, Lecesne, 1858, in-8.

PARIS (Paulin). — *Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au nom de la commission des antiquités de la France, lu le 12 novembre 1858.* Br. in-4.

SAUSSAYE (L. de la). — *Premier chapitre d'une histoire littéraire de Lyon, discours de réception à l'Académie de Lyon, prononcé le 29 juin 1858.* Lyon, 1858, in-8. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Lyon.*

— *Le Château de Chambord.* 8<sup>e</sup> édition. Lyon, Perrin, 1859, in-8.

SIMON (Victor). — *Notices archéologiques.* Metz, 1858, br. in-8. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz.*

VALLET DE VIRIVILLE. — *Isabeau de Bavière, étude historique.* Paris, Techener, 1859, in-8. Extrait de la *Revue française*, 15<sup>e</sup> volume.

— *Charles VII, roi de France, et ses conseillers, 1403-1461. Suivi d'une notice bibliographique des divers écrits publiés jusqu'à ce jour par le même auteur, sur cette période historique.* Paris, Dumoulin, 1859, in-8.

WITTE (J. de). — *Notice sur Théodore Panofka, associé de*

*l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1859, in-16.*  
Extrait de *l'Annuaire de l'Académie de Belgique.*

— *Exposé des guerres de Tamerlan et de Schah-Rokh, par*  
*M. Félix Nève. Rapport à l'Académie royale de Belgique.*  
Bruxelles, in-8. Extrait des *Bulletins de l'Académie de*  
*Belgique.*



---

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C<sup>ie</sup>  
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

---

## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 6 avril 1859.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Travaux.*

M. Quicherat fait passer sous les yeux de ses confrères des fragments de poterie gallo-romaine et une défense de sanglier, provenant d'une tranchée ouverte à travers le jardin du Luxembourg, dans la direction de la rue Férou. Après avoir rappelé les découvertes d'antiquités du même genre qui ont été faites au commencement du siècle dans d'autres parties de ce jardin<sup>1</sup>, il constate que, sans apporter des renseignements nouveaux à l'histoire ancienne de Paris, les débris qu'il communique aujourd'hui à la Société ajoutent pourtant aux preuves qu'on avait déjà recueillies, de l'occupation gallo-romaine d'une partie de notre sol, qui n'a pas encore été méthodiquement explorée.

1. Voy. Grivaud de la Vincelle, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat*; Paris, 1807, in-4 et atlas in-fol.

M. de Longpérier fait la communication suivante :

STATUES DE DIVINITÉS AVEC ORNEMENTS AJOUTÉS APRÈS COUP.

« On lit dans le journal *la Patrie* du 23 mars 1859 :

Un habitant de Connaux (Gard) vient de trouver, en cultivant son champ, une petite statuette de Mercure, en bronze, parfaitement conservée. Elle a sept centimètres de hauteur. Elle tient à la main droite une *bouteille* ou une bourse. Elle porte à la main gauche le caducée. Les deux ailes du *casque* sont entières, il n'y a que les rudiments de celles des pieds. Elle est d'une grande délicatesse de travail ; au bras droit, il y a un anneau en argent mal soudé, de six millimètres de large.

« La rédaction naïve de cette annonce nous semble un garant de son exactitude. Cependant la découverte de figurines représentant Mercure est un fait tellement commun dans la Gaule, que nous n'aurions pas pensé à en relever un nouvel exemple. Mais l'anneau d'argent mal soudé passé au bras droit de cette statuette nous paraît intéressant à étudier. Nous le considérons comme une offrande faite au dieu par un pieux adorateur. Déjà nous avons eu l'occasion de remarquer quelques faits analogues.

« En 1840, M. Maurice Ardant céda au cabinet des médailles une petite figure d'argent haute de 5 centimètres, représentant une Victoire ailée. Cette figurine, trouvée à Limoges, avait la poitrine cachée par une plaque d'or triangulaire, dont deux pointes se recourbaient sur les épaules pour se rejoindre sur la partie postérieure du cou. Cette plaque grossière cachait une partie de la figurine, à laquelle elle n'adhérait en aucune façon ; mais c'était une addition antique, et nous regrettons qu'on l'ait supprimée.

« Il existe au musée des antiques de Turin un groupe de bronze composé d'une base quadrilatère avec degrés sur le devant, supportant une Vénus dont le buste est nu, tandis que la partie inférieure du corps est recouverte par une draperie que la déesse retient de la main gauche. De chaque côté, un peu en avant, sont placés des Eros-Harpocrates.

Le bras gauche et le poignet droit sont ornés de bracelets formés de petites lames d'or grossièrement enroulées. La tête est ceinte d'une couronne de même métal, également posée après coup. La collection de M. le vicomte Hippolyte de Janzé renferme diverses figures de bronze présentant la même particularité.

« Mais l'exemple le plus remarquable d'ornementation postérieure à la fabrication est celui que présente la grande figure de la Fortune, découverte à Saint-Puits, dans le département de l'Yonne. Cette statue de bronze, de 57 centimètres de hauteur, a été entièrement enveloppée de lames d'argent, sur lesquelles on a figuré des ornements dorés. La statue, dont on voit plusieurs parties aux endroits où les lames se soulèvent, est d'un bon style ; mais l'enveloppe en altère toutes les formes. Ce n'est pas là certainement l'œuvre d'un artiste, et on est en droit de penser qu'un pieux adorateur a eu la singulière idée d'habiller richement la divinité qui lui avait été favorable.

« Un autel trouvé dans le royaume de Naples, à Pentima, l'ancien *Corfinium*, et aujourd'hui conservé à Popoli, dans le jardin ducal, porte sur sa face principale l'inscription suivante<sup>1</sup> : ATTINI · ARAM · LVNAM · ARGENT || P · = · POSIT · P · MARIUS || PHARETRA · SACER, et celle-ci sur sa face latérale droite : ACCA · L · F · PRIMA || MINISTRA · MATRIS || MAGNAE · MATREM || REFECIT · MAGNAM || ET · INAVRAVIT · ET · ATTI || NI · COMAM · INAV || RAVIT · ET || BELLONAM · REFECIT ; et nous apprenons, par la première, que le prêtre *Pharetra* avait orné la statue d'Attis d'une lune d'argent du poids de deux onces ; par la seconde, que *Prima*, après avoir fait refaire une statue de la Grande Déesse, l'avait fait dorer, ainsi que la chevelure de la statue d'Attis.

« Une autre inscription, découverte à Riez, en Provence<sup>2</sup>,

1. Mommsen, *Inscr. R. Neap.* n. 5354. La première inscription est répétée avec quelques variantes sur la face supérieure de l'autel.

2. Gruter, p. 70, n. 8 ; Muratori, p. 441, n. 4 ; Doni, p. 28.

nous montre deux affranchis, Valerius Symphorus et Valeria Protis, offrant à Esculape divers ornements, parmi lesquels figure un *torques* d'or formé de deux serpents<sup>1</sup> :

DEO AESCVLAPIO  
VAL · SYMPHORVS ET PROTIS  
SIGNVM SOMNI AEREVM  
TORQVEM AVREVM EX  
DRACVNCVLIS DVOBVS P · CL  
ENCHIRIDIVM ARGENTI  
P · CCCL ANABOLIVM OB  
INSIGNEM CIRCA SE NVMINIS  
EIVS EFFECTVM  
V · S · L · M

« Il y a deux manières de comprendre la forme de ce *torques*. Si l'on s'en tient au sens même du mot, on devra croire que les serpents étaient tordus, et j'ai l'honneur de présenter à mes confrères, à l'appui de cette explication, des bracelets d'or appartenant au Musée, composés de deux serpents dont les corps unis dans toute leur longueur forment une torsade. Cependant, si l'on ne voit dans le mot *torques* que l'expression générale de collier, on pourrait croire que les deux serpents étaient réunis comme le sont ceux qui forment un grand collier d'argent trouvé à Berthouville avec les célèbres vases de même métal que l'on conserve à la Bibliothèque impériale<sup>2</sup>. Là, les deux reptiles constituent chacun un demi-cercle et sont réunis par un

1. Doni et Muratori expliquent *enchiridion* par *gladiolus chirurgicus*, et ce sens a passé dans le lexique de Facciolati. En même temps Doni attribue à ce *gladiolus* le poids de 300 livres, qui conviendrait mieux à la massue d'Hercule qu'au scalpel d'Esculape. Suivant le même érudit, l'*enchiridium* pèserait trois fois plus que le collier formé de deux serpents, auquel il donne le poids de 400 livres. Nous pensons que les poids 150 et 350 représentent des deniers ou drachmes, et que l'*enchiridium* est le sceptre d'Esculape.

2. Voy. le mémoire de M. Auguste Le Prévost sur les vases d'argent trouvés à Berthouville, p. 46. « Nous ne pouvons, dit ce savant, pré-

anneau. Un collier semblable se voit au cou du génie de la colonie de Pouzzoles, sur un fragment de bas-relief découvert dans les ruines de l'ancienne *Rusicade*, aujourd'hui Philippeville<sup>1</sup>. On y remarque entre les deux têtes de serpents une grande intaille oblongue, qui nous fait connaître l'emploi de ces belles pierres gravées dont l'usage n'est pas toujours bien déterminé<sup>2</sup>.

« Enfin, un exemple extrêmement remarquable des dons de bijoux précieux qui enrichissaient les images des divinités se trouve dans l'inscription suivante, dont la copie avait été envoyée à Montfaucon par D. Emm. Marti, d'Alicante<sup>3</sup>:

ISIDI · PVE.....

IVSSV · DEI · NE.....

FABIA · L · F · FABIANA · AVIÀ

IN · HONOREM · AVITAE · NEPTIS

PIISSIMAE · EX · ARG · P · CXIIS = 22

ITEM ORNAMENTA · IN · BASILIO · VNIO · ET · MARGARITA  
N · VI · ZMARAGDI · DVÓ · CYLINDRI · N · VII · GEMMA · CAR  
BVNCVLVS · GEMMA · HYACINTHVS · GEMMAE · CERAVNIAE  
DVAE · INAVRIBVS · ZMARAGDI · DVÓ · MARGARITA · DVÓ  
IN · CÓLLÓ · QVADRIACIVM · MARGARITIS · N · XXXVI  
ZMARAGDIS · N · XVIII · INCLVSVRIS · DVÓ · IN · TIBIIS  
ZMARAGDI · DVÓ · CYLINDRI · N · XI · IN · SMIALIIS · ZMARAG  
DI · N · VIII · MARGARITA · N · VIII · IN · DIGITO · MINIMO · ANVLI  
DVÓ · GEMMIS · ADAMANT · DIGITO · SEQVENTI · ANVLVS · PO  
LYPSÉPHVS · ZMARAGDIS · ET · MARGARITO · IN · DIGITO · SVMMO  
ANVLVS · CVM · ZMARAGDO · IN · SOLEIS · CYLINDRI · N · VIII.

senter aucune conjecture sur l'emploi de ce bizarre instrument, destiné visiblement à embrasser quelque chose, ainsi que le prouve sa forme plate et lisse du côté intérieur. »

1. GEN. COL. PVT. AVG. SAC. Voy. Clarac., *Mus. de sculpt.* t. II, append. pag. 1315 et pl. LXXXV, n° 105.

2. Un collier à peu près semblable orne le buste d'un cistophore de Bellone, *L. Lartius Anthus*, dont le monument, trouvé à Rome, a été publié par Doni, pl. VIII.

3. Voy. *L'Antiquité expliquée*, t. II, pl. CXXXVI et p. 326; cf. Orelli, n. 2510.



« Muratori, en reproduisant cette inscription<sup>1</sup>, la fait suivre de cette note : *Latus heic campus conjecturis, divinationibus et somniis. Ego lectori suas vires experiri volenti totum dimitto.*

« Montfaucon cependant avait déjà donné une traduction de ce curieux texte, qui, sans être littérale, n'en est pas moins fort utile. Pour le faire comprendre plus complètement, il est bon de le diviser par paragraphes; ainsi disposé, Muratori l'eût certainement expliqué :

1. Isidi Pue[llae], jussu dei Ne[ptuni (?)],
2. Fabia, L(ucii) filia, Fabiana, in honorem Avitae neptis piissimae,
3. Ex arg'ento p(ondo) (libras) centum et duodecim, bessem, semunciam, sicilicum;
4. Item ornamenta :
5. In Basilio, unio et margarita n(umero) sex, zmaragdi duo, cylindri n(umero) septem, gemma carbunculus, gemma hyacinthus, gemmae cerauniae duae;
6. Inauribus, zmaragdi duo, margarita duo;
7. In collo, quadribacium margaritis n(umero) triginta sex, zmaragdis n(umero) decem et octo, — inclusuris, duo;
8. In tibiis, zmaragdi duo, cylindri n(umero) undecim;
9. In smiallis, zmaragdi n(umero) octo, margarita n(umero) octo;
10. In digito minimo, anuli duo gemmis adamantinis;
11. Digito sequenti, anulus polypsephus zmaragdis et margarito;
12. In digito summo, anulus cum zmaragdo;
13. In soleis, cylindri n(umero) octo.

« Nous ajouterons, continue M. de Longpérier, quelques notes à certains paragraphes désignés par les numéros que nous leur avons donnés.

3. — Montfaucon n'a pas compris les sigles qui termi-

1. *Nov. Thes.*, p. 439, 4.

nent la cinquième ligne ; il évalue à 410 sesterces l'argent consacré à la déesse par Fabiana ; ce serait une somme d'environ 21 francs, qui paraîtrait bien extraordinaire en regard des choses si précieuses qui suivent. Les 412 livres 8 onces  $3/4$  que nous admettons équivaudraient à une somme de 7300 francs, plus en rapport avec l'importance de l'offrande. Il ne faut pas oublier que la dédicace a été faite en Espagne, où l'argent était fort abondant.

5. — Montfaucon a traduit *Basilium* par couronne, en étendant au grec βασιλειον le sens du latin *regnum*, qui en effet signifie bien couronne. *Unio* était le nom des plus grosses perles (Pline, *Hist. nat.*, IX, 56, 58, 59) ; les Romains le leur avaient donné lors de la guerre de Jugurtha : *Jugurthino bello unionum nomen impositum maxime grandibus margaritis* (Pline, *ibid.*). On voit que Fabiana employait la forme *margaritum* comme Varron. Les anciens taillaient leurs pierres soit en *cylindri*, soit en *gemmæ* ; la distinction ressort de ce passage de Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 20 : *Cylindros ex iis facere malant quam gemmas quoniam est summa commendatio in longitudine*. On a retrouvé des bijoux antiques ornés de cylindres ; nous citerons particulièrement le riche collier découvert en 1809 à Naix (l'antique *Nasium*), et conservé à la Bibliothèque impériale. Ce collier est formé de huit nœuds d'or massif, alternant avec sept cylindres d'émeraude d'Égypte. Parmi les sept colliers décorés de pierres plus ou moins précieuses qui ont été découverts avec d'autres bijoux à Lyon, en 1841, et qui appartiennent au musée de cette ville, on en remarque un qui est orné de onze *cylindres* d'émeraude et de deux perles (Comarmond, *Description de l'écrin d'une dame romaine*, pl. I, n° 10).

Les *gemmæ cerauniæ* sont citées par Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 51 : *Quæ ceraunia vocatur fulgorem siderum rapiens*.

6. — Les *inaures* ornées chacune de deux pierres ne

sont pas rares dans les collections. Les têtes de déesses gravées sur les médailles sont souvent décorées de boucles d'oreilles à trois pendants (voy. aussi Comarmond, *mémoire précité*, pl. I, nos 17 et 18, pl. II, nos 21 et 22, pl. III, nos 19 et 20).

7.— *In collo, in tibiis, in digito*. Ces expressions sont très-importantes; elles font voir que l'offrande n'était pas seulement déposée dans le trésor du temple, mais que les ornements étaient fixés sur la statue même. On doit tirer pareille conséquence des vers gravés sur la couronne d'or offerte par T. Quinctius Flaminius à l'Apollon de Delphes :

Τόνδε τοι ἀμβροσίωσιν ἐπὶ πλοκάμοισιν ἔθηκε  
κεῖσθαι, Λατοῖδα, χρυσοφαῖ στέφανον<sup>1</sup>.

Le *quadribacium* est un collier à quatre rangs. Celui-ci était composé de 36 perles et de 18 émeraudes, plus deux pour les fermoirs. Quatorze grains par rangées pouvaient former un assez grand collier, parce que les anciens étaient dans l'usage de placer des ornements d'or entre les pierres et les perles.

9. — Montfaucon a pensé que les *smialia* étaient placés aux bras, qui manqueraient à l'énumération de toutes les parties ornées. Cependant le mot reste incertain. MM. Louis Quicherat et Daveluy l'ont inséré dans leur *Dictionnaire latin*, en lui donnant le sens de *bracelet*. Mais ils n'ont pas d'autre autorité que l'inscription de Fabiana.

10. La mention de diamants ornant une bague est un fait très-curieux et très-rare; nous connaissons toutefois ce passage de Martial (*Epig.*, lib. V, n° 11) :

*Sardonychas, smaragdos, adamantas, jaspidas uno  
Versat in articulo Stella, Severe, meus.*

11. — L'*anulus polypsephus*, πολυψηφίς, était orné d'une rangée de pierres variées.

1. Plutarch. in *T. Quinct. Flam.* XII, 7.

12. — La bague placée au doigt annulaire de la statue d'Isis portait une perle entre deux émeraudes. Le trésor de Lyon contenait un anneau *polypsephus*, qui conserve encore une de ses émeraudes; les deux autres alvéoles sont vides. (Voy. Comarmond, *mémoire précité*, pl. I, n° 8.)

13. — Les cylindres étaient parfaitement convenables pour décorer la chaussure d'Isis; passés dans les attaches, ils devaient former une sorte de réseau comme celui que les Égyptiens composaient de tubes de pierres ou d'émail. »

### Séance du 13 avril.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Correspondance.*

M. Renier-Châlon, secrétaire de la société de Numismatique belge, réclame quelques-unes des publications de la Compagnie, qui ne lui sont pas parvenues. M. l'archiviste est chargé de faire droit à cette réclamation.

#### *Travaux.*

M. de Montaiglon communique à la Société un recueil de poésies latines et françaises, publié en 1643, par Jacques Favereau, au sujet de la découverte d'une statuette de Mercure, en bronze, sur l'emplacement du palais du Luxembourg. Ce recueil est accompagné d'une planche gravée représentant la statuette dont il s'agit.

M. Egger signale deux passages des *Philosophumena*, récemment publiés sous le nom d'Origène<sup>1</sup>, concernant, 1° l'usage de falsifier les cachets à l'aide d'empreintes prises avec une composition particulière; 2° l'usage de reporter de l'écriture d'une substance sur une autre. Bien que

1. P. 400 et p. 466, ed. Duncker et Schneidewin. Göttingue, 1856.

d'autres témoignages eussent déjà fait connaître la haute antiquité de ces procédés, M. Egger pense que le texte des *Philosophumena*, qui en montre l'application fréquente dans les opérations des magiciens et des charlatans de l'antiquité, rend plus étonnante pour nous l'extrême lenteur des progrès industriels, qui ont eu pour résultat, dans les temps modernes, la découverte de l'imprimerie.

Cette communication fournit à M. de Longpérier l'occasion de signaler de nombreux monuments d'antiquité qui attestent l'existence et la pratique de l'art d'empreindre des caractères sur divers objets d'art ou produits industriels.

M. Vallet de Viriville fait remarquer que tous ces procédés sont encore bien loin de la typographie proprement dite, et qu'il serait peu équitable de demander à l'industrie des anciens plus qu'elle n'a pu produire dans les conditions où elle s'est développée.

## Séance du 20 avril.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

Un savant espagnol, M. Francisco Martorell y Peña, de Barcelone, écrit au secrétaire de la Société, pour lui demander des renseignements bibliographiques sur quelques monuments phéniciens et notamment sur ceux des îles Baléares. M. Nicard veut bien se charger d'adresser une réponse officieuse aux questions de ce savant.

M. Leguay annonce l'envoi d'un mémoire sur une sépulture gauloise découverte par lui à La Varenne-Saint-Hilaire, près Saint-Maur<sup>1</sup>.

1. Voir le Bulletin du premier trimestre, p. 57.

*Travaux.*

M. le président donne lecture d'une notice de M. l'abbé Cochet, sur Guillaume de Saane, fondateur du Collège des trésoriers de Paris. Cette notice a déjà été imprimée dans le journal *la Vigie de Dieppe*.

M. Grésy communique le dessin d'un bas-relief sur pierre lithographique, monument d'une provenance incertaine, qui appartient à M. Le Carpentier et qui rappelle, par une frappante ressemblance, la peinture représentant Agnès Sorel en Sainte-Vierge, que l'on voit aujourd'hui au musée de l'Académie d'Anvers.

M. de Montaignon appelle l'attention de la Société sur un traité de perspective, *de artificiali perspectiva*, publié à Toul en 1505, par un chanoine de cette ville nommé *Pélerin*, qui prend dans cet ouvrage le nom de *Viator*. C'est le premier livre qui ait été imprimé à Toul; il a eu trois éditions, et l'auteur désigne d'une façon assez étrange (*secundo, tertio*) la deuxième et la troisième, qui ont paru en 1509 et 1521. Il a mis en tête de la dernière une dédicace aux plus célèbres peintres de son temps, où à côté de noms bien connus des historiens de l'art, on en rencontre quelques-uns sur lesquels M. de Montaignon n'a pu, jusqu'ici, se procurer aucun renseignement; ces noms sont ceux de *Paoul, Martin de Pavie, Benard et Gabriel Vuastele*.

Séance du 4 mai.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

*Correspondance.*

Lettre du secrétaire perpétuel de la société Philotechnique, accompagnant l'envoi d'un certain nombre de billets pour la séance publique, que cette société doit tenir le dimanche 15 mai.



Lettre du président de la société Archéologique du département d'Eure-et-Loir, qui demande communication d'une notice adressée à la Compagnie par M. de Widrange, sur les découvertes d'antiquités faites à Chartres, lors de la construction de l'embarcadère du chemin de fer, notice qui a été lue à la Compagnie, mais qui n'a pas encore été insérée dans le recueil de ses Mémoires.

Lettre de M. de Widrange, qui demande également cette communication.

La Société accorde la communication demandée, et charge M. le secrétaire d'adresser à la société Archéologique d'Eure-et-Loir la notice dont il s'agit.

#### *Travaux.*

M. Brunet de Presle dépose sur le bureau, au nom de M. des Vergers, qui n'a pu assister à la séance, le dessin photographique d'un buste en plâtre de feu M. l'abbé Martin, buste qui a été exécuté par un sculpteur de Ravenne; et il annonce que cet artiste serait disposé à exécuter ce buste en marbre, pour le prix de 150 écus romains. La Société regrette que l'état de ses finances ne lui permette pas d'élever ce monument à la mémoire de son savant et regretté confrère. Elle remercie cependant M. des Vergers, pour cette communication, et décide que le dessin, qu'il a été chargé de lui offrir, sera déposé dans ses archives.

M. le secrétaire donne lecture du mémoire de M. Leguay, *sur une sépulture gauloise découverte à La Varenne-Saint-Hilaire.* — La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

#### Séance du 11 mai.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, vice-président.

#### *Correspondance.*

M. Girault, avocat à Dijon, demande communication des mémoires, notices et communications, que son père,

M. Claude Xavier Girault, a pu adresser à la Compagnie, dont il était associé correspondant. — Renvoi à M. l'archiviste.

*Travaux.*

M. Bourquelot fait passer sous les yeux de ses confrères l'épreuve d'une planche d'anciennes cartes à jouer, qui semble être d'origine allemande.

M. Grézy dépose sur le bureau le bas-relief dont il a entretenu la Société dans la séance du 20 avril dernier, et donne lecture de la communication suivante :

BAS-RELIEF REPRÉSENTANT AGNÈS SOREL, D'APRÈS LE DIPTYQUE  
DE NOTRE-DAME DE MELUN.

« On peut se rappeler que, dans une *dissertation sur les prétendues amours d'Agnès Sorel et d'Étienne Chevalier*, j'avais tenté dès 1845 de restituer le curieux diptyque de la collégiale de Melun peint par Jean Fouquet. M. le comte de Laborde a retrouvé depuis les volets épars de ce tableau, l'un à Anvers au musée de l'Académie, l'autre à Francfort chez un célèbre amateur, M. Brentano. Dans son ouvrage sur *la Renaissance des Arts à la cour de France*, le savant académicien a soutenu l'opinion que j'avais émise au sujet de la tradition qui voit dans la Notre-Dame de Melun une *portraicture* d'Agnès Sorel; mais comme plusieurs archéologues de mérite ont contesté ce travestissement, j'ai pensé qu'il y avait de l'intérêt à soumettre à votre appréciation le monument même dont j'ai déjà eu l'honneur de vous présenter un dessin. Ce bas-relief, qui appartient au riche cabinet de curiosités de M. Le Carpentier, a été mis à ma disposition par son possesseur avec la plus gracieuse obligeance; il me paraît être en pierre lithographique, comme quantité de sculptures allemandes exécutées

au xvi<sup>e</sup> siècle, et présenter une fidèle copie de l'*ex-voto* de Melun ; l'enfant sur les genoux de la Vierge y a même été reproduit, quoique la belle Agnès n'ait jamais eu que des filles. La seule différence notable est que le bas du corsage de la Vierge est arrangé plus à la moderne et à peu près de la même façon que sur le portrait du musée de Versailles, copié lui-même sur une ancienne copie, que Mme Jacotot, la célèbre peintre de porcelaines, attribuait au xvi<sup>e</sup> siècle. Ici les anges ont été supprimés pour ôter à la représentation tout caractère religieux ; on les a remplacés par un fond semé de fleurs de lis, alternant avec de grands A gothiques. En haut, à droite, l'artiste a inscrit, dans un écu en accolade, un monogramme, qui serait semblable à celui du graveur Aldegraver, si le G n'était pas en outre surmonté d'un P. Sur la tablette qui a été ménagée au bas de la figure on lit cette inscription en capitales gothiques : AGNES SOREAU. Toute la sculpture est en outre recouverte d'une décoration polychrome, effacée par places et ravivée dans d'autres avec des couleurs gouachées d'un ton très-dur. Au dos de la pierre on a peint avec des couleurs de même nature un écu aux armes des Montmorency, qui ensuite a été frotté et presque entièrement effacé.

« Si cette sculpture, qui présente au premier aspect les caractères du xvi<sup>e</sup> siècle, était reconnue pour un monument authentique de l'époque, elle fournirait un nouveau témoignage à l'appui de la tradition contestée ; mais malgré l'intérêt de ma cause, j'avoue que ce monument me paraît extrêmement suspect. D'abord l'inscription qui est au bas est évidemment fautive ; le nom d'*Agnès Sorcau*, qui sonne assez mal à l'oreille, est écrit en capitales gothiques dont les pleins sont si maigres, et les déliés si coquettement contournés à leurs extrémités, qu'on ne peut se laisser prendre à cette supercherie. En outre, l'espèce d'arabesque qu'on trouve souvent, au moyen âge, à la fin des lignes, précède ici l'inscription au lieu de la terminer. On peut objecter que la fausseté de l'inscription n'entraîne pas

nécessairement la fausseté de tout le bas-relief, et qu'elle a pu y être ajoutée beaucoup plus tard. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que la tablette destinée à recevoir cette inscription tient une place importante dans l'arrangement et la composition de la sculpture, et qu'il serait étrange qu'elle fût restée longtemps vide et sans objet. Il y a plus, l'arabesque qui précède l'inscription se trouve répétée sur le dos du fauteuil, et ce détail d'ornementation est précisément une addition faite par le caprice du sculpteur : il ne se retrouve pas dans la peinture originale sur le panneau du musée d'Anvers.

« Les fleurs de lis ne sont pas de l'époque ; j'ai examiné un grand nombre de sceaux fleurdelisés : il m'a fallu remonter jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, pour rencontrer des fleurs de lis à lance aussi allongée et aussi aiguë, surtout avec les deux pétales latéraux contournés ainsi à leur extrémité ; encore ces espèces de fleurons sont-ils presque toujours accompagnés d'étamines. Le grand sceau du Châtelet de Paris est le seul qui ait conservé par exception ce type jusqu'en 1420<sup>1</sup>. Quant aux grands A gothiques, il y en a quelques-uns dont la forme m'a paru choquante : la barre transversale qui les surmonte ne pose pas sur les jambages, de sorte qu'on les prendrait presque pour des H, au-dessus desquels flotteraient des accents circonflexes.

« L'idée de représenter une maîtresse de roi toute environnée du blason royal, me paraît en outre une monstruosité héraldique d'une hardiesse sans exemple, même au XVI<sup>e</sup> siècle.

« Enfin cette sculpture a tous les caractères d'un travail français, et cependant le monogramme dont elle est signée est pastiché dans le goût allemand, d'après ceux d'Albert Durer et d'Aldegraver ; seulement au lieu d'être inscrit sur un écu déchiqueté à la mode allemande, il se trouve sur un

1. *Revue archéol.*, IX<sup>e</sup> année, p. 549, Notice par M. E. Dupont.

écu français, qui a la forme en accolade presque carrée. J'ai cherché sur les monuments du xvi<sup>e</sup> siècle des écus en accolade; je n'en ai rencontré que de plus ou moins aigus, et il m'a fallu descendre presque jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle pour en trouver d'aussi obtus que celui-ci.

« Notre confrère M. Vallet de Viriville, qui, dans son excellente notice sur Jean Fouquet <sup>1</sup>, a eu occasion de faire une étude approfondie de la Notre-Dame de Melun, a examiné ce bas-relief avec attention, depuis que j'ai eu l'honneur d'en soumettre un dessin à la Société, et j'ai été heureux de le voir s'en former une opinion tout à fait conforme à la mienne.

« Qu'il me soit permis pour confirmer les divers témoignages qui doivent faire croire à l'exactitude de la tradition sur ce portrait d'Agnès Sorel, de rappeler l'attention sur un autre monument qui pourrait trancher la question; c'est un vitrail contemporain, dont M. Le Payen de Flacourt a signalé l'existence à Caudebec <sup>2</sup>; on y voit Charles VII en Saint-Fiacre et Agnès Sorel avec les attributs de sainte Catherine; or, M. de Flacourt a eu soin de faire remarquer que « cette favorite est d'une parfaite ressemblance avec le « portrait qui la représente en Sainte-Vierge au musée d'Anvers, » ce qui serait un fait intéressant à constater, si l'on pouvait obtenir, comme terme de comparaison, un bon calque ou un dessin photographique.

« Je termine en mentionnant un fait qui prouve que, malgré l'assertion de M. Waagen, directeur du musée de Berlin, l'originalité de cette dernière peinture ne saurait être révoquée en doute. L'attestation que notre confrère M. Vallet de Viriville a relevée au dos du panneau qui la porte est signée : *Gauthier, avocat*. Or, cette attestation ne pouvait émaner d'un témoin plus compétent et plus digne de foi. Originaire de Melun, M. Gauthier y a passé tout le

1. *Revue de Paris*, août et novembre, 1857.

2. *Revue archéologique*, XIII<sup>e</sup> année, p. 552.

temps de la Révolution, et il y est mort exerçant les fonctions de juge dans les premières années de ce siècle. Son goût pour les antiquités est constaté par les nombreuses notes manuscrites qu'il a laissées sur l'histoire locale, et qui sont conservées dans les archives municipales de Melun; on y trouve même réunis d'anciens dessins de pierres tumulaires, et quelques chartes originales qu'il avait recueillies et sauvées de la destruction pendant la Révolution. »

M. de Beaulieu lit un *mémoire sur les antiquités de Bourbonne-les-Bains*. — La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

### Séance du 18 mai.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Travaux.*

M. Teulet dépose sur le bureau une brochure de M. Th. Wrigt, intitulée : *The roman city of Uriconium : an account of the excavations at Wroxeter*. En exposant le sujet de cette brochure, il raconte la découverte de la ville antique d'Uriconium, décrit les fouilles qui ont été exécutées dans ses ruines, et fait connaître les monuments qu'on y a trouvés. Il est chargé par M. le président de transmettre à M. Th. Wrigt les remerciements de la Société.

M. Bourquelot fait la communication suivante :

#### OUVERTURE D'UN TUMULUS CELTIQUE, A BOUY, PRÈS PROVINS.

« Près du village de Bouy, commune de Chalantre-la-Petite, arrondissement et canton de Provins, au lieu dit *les Grillons*, se voyait, il y a peu de mois, une éminence



haute de 1 mètre 50 cent. et formant un cercle dont le diamètre était de 8 à 10 mètres. Les gens du pays, et particulièrement le sieur Valentin François, possesseur du terrain, y avaient trouvé à différentes reprises des ossements et des objets qui donnaient lieu de penser que cette éminence, faite évidemment de main d'homme, recouvrait une sépulture. Le sieur François entreprit des fouilles régulières, et celles qui se sont accomplies au mois de mars et dans les premiers jours de mai 1859 ont mis à découvert vingt-sept squelettes et de nombreux objets d'antiquité en cuivre, en fer et en terre cuite.

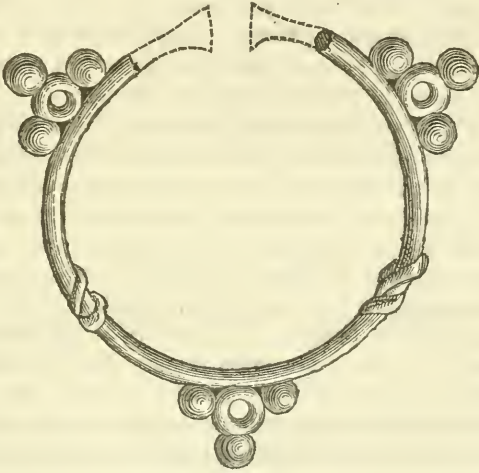
« Les cadavres étaient couchés sur le dos, sauf un, qui était placé sur le côté ; ils n'offraient pas de trace d'orientation, et étaient disposés dans toutes les directions, sans regarder un point fixe, sans occuper les rayons d'un cercle. Aucune trace de cercueil n'a été remarquée ; chaque squelette était supporté et recouvert par la terre pierreuse dont aucun intermédiaire ne paraît jamais l'avoir séparé. Une très-grosse pierre pesait sur la poitrine, une autre pressait les jambes ; on sait qu'à Alaise, l'*Essedarius* avait sur le corps une roue du char qu'il conduisait de son vivant.

« Les corps enfermés dans le tumulus de Bouy étaient-ils vêtus au moment de l'ensevelissement ? L'affirmative résulte de la découverte que l'on a faite sur eux ou à côté d'eux de fibules et d'agrafes en métal, dont la destination évidente était de retenir du cuir ou des étoffes. Des médecins, présents à l'une des fouilles, ont affirmé qu'il y avait des corps de femmes et d'enfants. Un squelette, sur lequel s'est trouvé le collier le plus orné, était grand de 1 mètre 80 cent. environ.

« Les cadavres portaient au cou des colliers de cuivre, aux bras et particulièrement au bras gauche des bracelets de même métal.

« Les colliers présentent des formes variées : les uns sont de simples anneaux cylindriques, ouverts ; d'autres, au point d'ouverture, offrent des renflements coniques, dont les bases

ont opposées ; dans un autre , les deux branches de l'anneau, ayant, celle-ci une ancoche, celle-là un enfoncement correspondant , peuvent en quelque sorte se pénétrer ; un autre est orné extérieurement, sur trois points à égale distance , d'un petit anneau ayant à son sommet et sur deux côtés des espèces de perles , et il est entouré , sur un point moyen entre chacun de ces ornements, d'enroulements d'un faible relief :



« Un autre collier, celui qui a été trouvé sur le squelette de 1 mètre 80 cent., est orné à l'extérieur, sur un point seulement du pourtour, d'une série élégante d'anneaux et de perles.

« La fouille exécutée le 16 mai a mis à nu un cadavre qui portait au cou un anneau cylindrique très-mince, de 19 centimètres de diamètre, et aux deux bras des bracelets de 6 centimètres et demi de diamètre, et de 4 millim. d'épaisseur. Le collier, au moment où on l'a découvert,

supportait divers objets en fer que la rouille avait boursoufflés et rendus tout à fait méconnaissables.

« Les bracelets sont ordinairement des anneaux non ouverts de 6 à 7 centimètres de diamètre.

« Outre les colliers et les bracelets, on a trouvé dans le tumulus de Bouy : des fragments de poteries grossières, rouges ou grises ; deux fibules ou agrafes, l'une en cuivre, l'autre que je n'ai pas vue et qu'on m'a dit être en fer ; deux rondelles percées au centre, l'une en terre rouge, l'autre en terre noire ; une hache dite celtique, en silex, dont le sieur François n'a pas connu d'abord l'importance et qu'il a rejetée dans un champ voisin et perdue. Les monuments de ce genre sont communs dans les environs.

« Le tumulus de Bouy n'est pas épuisé ; le possesseur se propose de reprendre les fouilles à l'automne, et l'on peut espérer qu'elles amèneront de nouvelles découvertes.

« L'origine et la destination de ce monument ne semblent pas douteuses ; c'est une tombe commune dans laquelle tous les individus ont dû être enfermés en même temps, et qui appartient à l'époque et aux populations celtiques. L'existence d'un tumulus, la disposition des pierres sur les cadavres, la nature des objets trouvés avec eux accusent formellement une sépulture gauloise. L'emploi des ornements de fer indique du reste des temps voisins de la conquête romaine. Mais il faut noter que nous sommes dans un pays éminemment ferrugineux, et que la campagne voisine est toute couverte de scories qui paraissent provenir de très-anciennes forges. Quelle sorte de personnages reposaient dans le tumulus de Bouy ? On serait fort tenté de croire que c'étaient des guerriers enterrés à la suite d'un combat dans lequel ils auraient reçu la mort. La présence d'une femme et d'un enfant parmi les cadavres ne suffiraient pas pour infirmer cette opinion. Mais il faut convenir que, dans le cas d'une sépulture militaire, l'absence de toute espèce d'armes serait bien singulière.

« Je noterai en terminant qu'à quelques kilomètres de

Bouy, à Lisines, près du passage d'une voie romaine, on a trouvé, il y a huit ou dix ans, des colliers ornés de perles et d'anneaux, des bracelets tout à fait semblables à ceux qui ont été extraits du tumulus de Bouy. »

M. Huillard-Bréholles fait passer sous les yeux de ses confrères l'empreinte d'un sceau attribué à l'empereur Henri VI, et dont la matrice est conservée au musée de Lyon. Ce sceau, qui est d'une fausseté évidente, est cependant de date ancienne, et M. Huillard-Bréholles le présente à la Société comme un curieux spécimen de la falsification des sceaux au moyen âge.

M. le secrétaire fait une deuxième lecture du mémoire de M. Leguay, *sur une sépulture gauloise découverte à la Varenne-Saint-Hilaire.* — Renvoi à la commission des impressions.

### Séance du 1<sup>er</sup> juin.

Présidence de M. MARION, vice-président.

#### *Travaux.*

M. le secrétaire donne lecture d'un document savamment commenté par le prince Augustin Galitzin, sur une ambassade envoyée en France par le gouvernement russe, pendant le règne de Louis XIV.

La Société, consultée par M. le président sur la question de savoir si elle entendra une deuxième lecture de cette communication, décide que le document dont il s'agit est relatif à des faits d'une date trop récente pour qu'elle puisse, sans déroger à l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts, lui donner place dans le recueil de ses mémoires; en conséquence, M. le secrétaire est chargé de le renvoyer à l'auteur, avec les remerciements de la Société.

M. Renier propose, au nom de la commission de pu-

blication, l'insertion dans le volume des mémoires actuellement sous presse, d'une note additionnelle au mémoire de M. Vallet de Viriville, sur le monument de la Pucelle. On passe au scrutin sur cette proposition, qui est adoptée.

M. Vallet de Viriville fait la communication suivante :

PEINTURE ALLÉGORIQUE RELATIVE A LA MORT  
DE LOUIS, DUC D'ORLÉANS.

« Le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, après avoir fait assassiner, en 1407, Louis, duc d'Orléans, chargea le docteur Jean Petit et plusieurs autres, de rédiger une sorte de manifeste contenant l'apologie de sa conduite. Ce manifeste fut d'abord solennellement prononcé sous forme de harangue, puis il fut répandu à profusion en France et dans les États de Bourgogne. Un exemplaire manuscrit de cet opuscule figurait, en 1857, à la vente de lord Stuart de Rothesay, n° 2580 du catalogue, sous le titre suivant : « Cy commence  
« la justification de Monseigneur le duc de Bourgoingne,  
« comte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, sur le fait  
« de la mort et occision de feu le duc d'Orléans, proposée  
« par maistre Jehan Le Petit, docteur en théologie et con-  
« seiller dudit duc de Bourgoingne, viii<sup>e</sup> jour de mars,  
« l'an mil quatre cents et sept (1408, nouveau style).  
« Ms. sur vélin, du temps, orné de capitales en or et en  
« couleurs. En tête, se voit une peinture qui représente le  
« lion tuant le loup, in-4<sup>1</sup>. »

« La peinture, dont j'ai l'honneur de soumettre un trait à la Société, représente, au centre, une fleur de lis déchirée. Cette fleur de lis est surmontée d'une couronne à hauts fleurons. Un loup, placé à droite, s'efforce, avec sa gueule, d'endommager cette couronne et de la tirer à lui. Du côté gauche, on voit venir un lion, qui se précipite sur le loup, lui porte, de sa patte, un coup terrible qui l'atteint à la

1. Cet article fut adjugé au prix de 33 livres (825 fr.).

gorge et y fait couler le sang d'une large blessure. Au-dessous sont écrits ces vers :

Par force le leu rompt et tire  
A ses dents et gris<sup>1</sup> la couronne;  
Et le lion, par tres grant ire,  
De sa pate grand coup lui donne.

On sait que le loup était l'un des emblèmes ou devises de Louis, duc d'Orléans. M. A. Champollion, dans son ouvrage intitulé *Louis et Charles d'Orléans, etc.*<sup>2</sup>, a cité, à l'appui de cette opinion, des faits nombreux et concluants. Quant au lion, principal symbole héraldique des États de Flandre et des Pays-Bas, possédés par la maison de Bourgogne, il était en quelque sorte et de notoriété publique, au xv<sup>e</sup> siècle, le synonyme des princes de cette maison. Georges Chastelain, historiographe et orateur de Jean sans Peur et de Philippe le Bon, désigne souvent l'un ou l'autre de ces princes par ces mots : *le Grand lion*. Cette miniature a été gravée sur bois et publiée en Angleterre dans l'ouvrage de M. Sotheby, intitulé *Principia typographica, etc.* Londres, 1838, in-fol., t. III, page 36. Elle doit être prochainement reproduite en France dans le *Magasin pittoresque*. »

M. Devéria rappelle à la société une note publiée récemment par plusieurs journaux, relativement à la découverte d'une sépulture royale faite en Égypte, par notre confrère M. Mariette. « Cette note, dit-il, est exacte en substance ; mais elle a besoin d'être rectifiée sur plusieurs points. Sans vouloir anticiper ici sur la publication de la découverte dont il s'agit, publication qui doit être faite par M. Mariette, je crois devoir rétablir les faits, plus ou moins altérés dans le récit des journaux.

« La momie découverte dans cette sépulture n'est pas

1. Griffes.

2. Paris, 1842, in-8°, figures. Voy. à la table le mot *Loup*.



celle du roi *Amosis*, mais bien celle d'une reine de sa famille, dont la légende hiéroglyphique est inscrite sur le sarcophage; le cercueil, au lieu d'être recouvert d'une lame d'or, est sculpté et doré avec le plus grand soin. Sa décoration figure de grandes ailes qui enveloppent entièrement le corps.

« Ce qui fait l'intérêt principal de cette découverte, et ce qui a pu occasionner l'erreur que nous signalons, c'est que la momie renfermait un grand nombre de bijoux d'or, ornés, pour la plupart, d'incrustations en pierres dures, et portant presque tous les noms d'Amosis. On remarque, parmi ces bijoux, la hache d'armes qui devait faire partie du costume officiel de ce pharaon; elle est décorée de figures qui se détachent sur un fond de lapis-lazuli et c'est une des plus belles pièces d'orfèvrerie égyptienne qu'on ait jusqu'ici rencontrées.

« A Abydos, M. Mariette a trouvé deux colosses de la douzième dynastie et plusieurs inscriptions des temps antérieurs; mais là ne s'arrêtent pas les découvertes de ce savant et habile explorateur, et après avoir obtenu de son amitié la faveur de l'accompagner pendant cinq mois consécutifs dans ses intéressantes recherches, je regrette de ne pouvoir donner ici qu'une idée aussi incomplète de ses grands travaux d'exploration archéologique. »

Le même membre a ensuite la parole pour lire un *mémoire sur un Ostrakon écrit en caractères hiératiques de la XIX<sup>e</sup> dynastie.*

La Société décide qu'elle entendra une deuxième lecture de ce mémoire.

## Séance du 8 juin.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

Lettre de S. Ex. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui accuse réception des exemplaires du premier numéro du Bulletin de 1859, destinés aux sociétés savantes correspondantes.

Lettre du secrétaire de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, qui réclame, pour cette société le deuxième numéro du *Bulletin* de 1858. M. le secrétaire est chargé de faire droit à cette réclamation.

Lettre de faire part de la mort de M. l'abbé Texier, chanoine honoraire de Limoges, décédé à Bourgneuf (Creuse), le 29 mai 1859. La Société n'avait pas l'honneur de compter M. l'abbé Texier parmi ses associés correspondants; elle n'en apprend pas moins avec un vif regret la mort de cet estimable savant.

### *Travaux.*

M. Léon Renier fait la communication suivante :

#### DÉCOUVERTE D'UN MONUMENT DÉPENDANT DU TEMPLE DE ROME ET D'AUGUSTE A LYON.

« On sait que, suivant une tradition fort ancienne, et qui paraît avoir été jusqu'ici à peu près généralement acceptée, l'autel de Rome et d'Auguste, élevé par les cités de la Gaule celtique au confluent du Rhône et de la Saône, aurait été situé sur l'emplacement de l'église d'*Ainay*, et que c'est même de là que l'on fait dériver le nom latin de cette localité, *Athanacum*. Parmi les faits cités à l'appui de cette tradition, le principal est l'existence, dans cette église, de

quatre énormes colonnes en granit d'Égypte, que l'on croit être des fragments des deux colonnes monumentales qui décoraient l'autel dont il s'agit et qui sont figurées sur les médailles qui le représentent.

« Il y a quelques années, un de nos confrères, M. Auguste Bernard, a combattu cette tradition et cherché à démontrer que le temple de Rome et d'Auguste était situé plus loin du confluent actuel du Rhône et de la Saône, près de l'église Saint-Pierre ; il s'appuyait principalement sur ce que la plupart des pierres provenant de monuments élevés par l'autorité qui présidait à ce temple, c'est-à-dire, par les *trois provinces de la Gaule*, ont été trouvées, soit dans cette église, soit dans son voisinage<sup>1</sup>.

« L'opinion de M. Auguste Bernard fut vivement attaquée par les archéologues lyonnais. On lui objecta qu'aucune des pierres mentionnées par lui ne se trouvait à la place où elle avait été mise par les Romains ; que ces pierres avaient donc été apportées, pour être employées comme matériaux, aux lieux où elles ont été découvertes de nos jours, et qu'elles pouvaient y avoir été apportées de fort loin, ce que l'on ne pourrait, ajoutait-on, supposer pour les colonnes de l'église d'Ainay, à cause de leur volume, plus considérable que celui d'aucune de ces pierres.

« M. Bernard aurait pu répondre que les colonnes de l'église d'Ainay ont été employées *comme colonnes* et non pas comme simples matériaux, et qu'en admettant, ce qui n'est nullement prouvé, qu'elles proviennent de l'autel d'Auguste, les Lyonnais avaient bien pu les aller chercher à une distance d'une demi-lieue pour en orner cette église, puisque les Gaulois avaient pu les faire venir d'Égypte, pour en orner le temple de Rome et d'Auguste, alors qu'elles étaient entières et avaient, par conséquent, un volume et un poids plus que doubles de ceux qu'elles ont aujourd'hui ; que les pierres dont il s'agit, au contraire, proviennent

1. Voir la *Revue archéologique*, IV<sup>e</sup> année, p. 577 et suiv.

certainement de ce temple, les inscriptions qu'on y lit le prouvent suffisamment, et qu'on n'avait en aucun intérêt à les aller chercher au loin, puisqu'elles n'ont été employées que comme de simples matériaux et que beaucoup même n'ont pas été employées du tout. Ajoutons d'ailleurs que, tandis que ces pierres se trouvent en si grand nombre dans les environs de l'église Saint-Pierre, on n'en a pas signalé une seule dans l'église d'Ainay ou dans son voisinage immédiat, ce qui serait inexplicable, si la tradition devait être maintenue.

« Au reste, une découverte que vient de faire le zélé conservateur du musée archéologique de Lyon, M. Martin-Daussigny, et dont il m'a prié de donner connaissance à la Société, paraît devoir résoudre définitivement la question, puisqu'il s'agit cette fois d'un monument encore subsistant à la place où il a été construit sous les Romains.

« Ce monument a été trouvé sur l'emplacement de l'hôtel du Parc, ancien hospice de l'Aumône générale, à l'angle nord-est de la place des Terreaux, plus loin encore, par conséquent, que l'église Saint-Pierre, du confluent actuel du Rhône et de la Saône et de l'église d'Ainay. C'est un fragment considérable d'un hémicycle ou exèdre, qui n'avait pas moins de 18 mètres de diamètre sur 2<sup>m</sup>,55 de hauteur. Les fondations étaient intactes ; elles se composaient, suivant M. Martin-Daussigny, d'un *rudus novum* de 25 à 30 centimètres d'épaisseur, recouvert d'une maçonnerie de près d'un mètre, formée de matériaux neufs et granitiques. Cet ensemble solide était destiné à soutenir la base du monument. Trois blocs de cette base, en pierre de *Choin de Fay*, étaient encore *sur leur lit de pose*. De nombreux fragments de la corniche étaient épars alentour sur le sol antique, et parmi ces fragments se trouvaient trois pierres provenant du corps de l'hémicycle. Ces pierres, qui ont 1<sup>m</sup>,425 de hauteur, portent sur celle de leurs faces qui formait la paroi intérieure du monument des lettres romaines de la meilleure époque ; deux de ces pierres, rap-

prochées par M. Martin-Daussigny, ont fourni une inscription, qui doit se restituer et se lire ainsi :

i u l	I A E · S A L I C	A E
e	P P I · B E L L I C	I
t r	E S · P R O V I	N C
	G A L L I A E	

*Juliae Salicae, (conjugi) Eppii Bellici, tres provinciae Galliae.*

« Eppius Bellicus, à l'épouse duquel les trois provinces de la Gaule ont consacré cette inscription, était déjà connu par une autre inscription lyonnaise, plusieurs fois publiée d'une manière plus ou moins inexacte, et dont j'ai donné dans la nouvelle édition de la *Recherche des antiquités de la ville de Lyon*, par Jacob Spon<sup>1</sup>, une restitution qui se trouve confirmée par cette découverte.

« Cette inscription existait, au temps de Bellièvre et de Simeoni, dans l'église Saint-Pierre, à droite en entrant dans le chœur ; elle était ainsi conçue :

N V M I N I B V S  
A V G V S T O R V M  
T I · E P P I V S · B E L L I C

*Numinibus Augustorum, Tiberius Eppius Bellic[us]...*

« Ce personnage était probablement un prêtre de Rome

1. Lyon, 1858, impr. de L. Perrin, in-8°, p. 123.

et des Augustes, ou l'un des principaux fonctionnaires de l'assemblée des députés des trois provinces de la Gaule<sup>1</sup>, et une inscription en son honneur devait se lire sur l'hémicycle, à gauche de celle de sa femme. Les monuments épigraphiques de Lyon nous fournissent plusieurs exemples analogues; je me contenterai d'en citer un, composé de deux pierres, dont la première seule subsiste encore aujourd'hui, mais qui se voyaient toutes deux, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, dans le cimetière de l'église Saint-Pierre et au pied du clocher de cet édifice<sup>2</sup>.

C · C A T V L <i>i n</i>	I O
DEC I M I <i>n</i>	O IVNI <i>ae</i>
T V T I · C A T V L L I N I	F I L D O M I T I O L <i>ae... filiae</i>
T R I C A S S I N · O M	N I B V X O R I <i>i</i>
H O N O R I B · A P U	D · S V C A T V L <i>l'ni</i>
O S · F V N C T · S A C E	R D D E C I M I N I <i>i.iii.pr.gal</i>
A D · T E M P L · R O M	· E T
A V G G · I I I · P R O V · G	A L L
<b>T R E</b>	<b>S P R</b>

*Caio Catullinio Decimino, Tuti Catullinii filio, Tricassino, omnibus honoribus apud suos functo, sacerdote ad templum Romae et Augustorum duorum, tres provinciae Galliae.*

*Iuniae Domitio lae,.... filiae, uxori Catullinii Decimini, tres provinciae Galliae.*

*Tres pr[ovinciae Galliae....*

1. Ces fonctionnaires, qui sont souvent mentionnés dans les inscriptions, étaient l'*inquisitor Galliarum*, le *judex arcæ Galliarum* et l'*allector arcæ Galliarum*. Voy. la nouvelle édition de la *Recherche*, de Spon, p. 144, note 1.

2. Voy. la nouvelle édition de la *Recherche*, de Spon, p. 156.



« On remarquera que, dans l'inscription de *Iunia Domitiola*, le prénom du mari de cette femme a été omis. Il était, en effet, inutile d'y répéter ce prénom puisqu'il se lisait, avec tous les titres de ce personnage, dans l'inscription voisine. On voit par la disposition des lettres de l'inscription de l'hémicycle, que le prénom du mari de *Julia Salica*, y était également omis, ainsi que les titres de ce personnage, ce qui prouve que lui aussi était, sur ce monument, l'objet d'une inscription voisine.

« En dehors et à quelque distance de l'hémicycle dont il vient d'être question, se trouvait, encore en place et aussi *sur son lit de pose*, la partie inférieure d'un piédestal ou d'un autel, sur laquelle se lit l'inscription suivante :

A V G V S T O R  
T I · C L A V D I V S  
G E N I A L I S

« Cette inscription n'est pas complète ; elle a perdu ses deux premières lignes, qui devaient être ainsi conçues :

I · O · M  
N V M I N I B

« Elle devait se lire ainsi :

*Iovi Optimo Maximo, numinibus Augustorum, Tiberius  
Claudius Genialis.*

« Je n'oserais affirmer, dit en terminant M. Renier, que les monuments découverts par M. Martin-Daussigny aient été situés dans l'enceinte même du temple de Rome et d'Auguste ou des Augustes ; mais certainement ils formaient une dépendance de ce temple et, dans tous les cas, ils n'en étaient pas éloignés.

« Ces monuments, ajoute-t-il, auxquels les circonstances bien constatées de leur découverte donnent un si grand intérêt pour la ville de Lyon, seront, il y a tout lieu de

l'espérer, prochainement déposés au musée de cette ville. Ils ont été offerts à cet établissement par les propriétaires des terrains de l'hôtel du Parc, et l'on ne peut douter que l'administration municipale, dont tout le monde connaît l'intelligente libéralité, ne s'empresse de fournir à M. Martin-Daussigny les moyens de les placer convenablement sous les portiques du Palais des arts. »

M. Vallet de Viriville communique une matrice de jeton en cuivre, achetée à Chinon, par M. le baron Pichon.

M. de Beaulieu commence la deuxième lecture de son *mémoire sur les antiquités de Bourbonne-les-Bains*.

### Séance du 15 juin.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Travaux.*

M. Bourquelot signale, d'après Walter, un inventaire du temps de Charlemagne, où on lit la description d'une couronne royale, avec croix suspendue et autres ornements analogues à ceux des couronnes récemment découvertes près de Tolède.

M. de Beaulieu achève la deuxième lecture de son *mémoire sur les antiquités de Bourbonne-les-Bains*. Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux de ses confrères, une figurine de Mercure en bronze, qui appartient au musée du Louvre, et qui provient de la collection Durand. Il fait remarquer l'extrême ressemblance de ce petit bronze avec la gravure représentant la figurine trouvée sur l'emplacement du palais du Luxembourg, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et dont M. de Montaiglon a récemment entretenu la Société. Tout le porte à croire que ce monument qui, après bien des détours, est entré dans la

collection nationale, est celui-là même dont la découverte avait été signalée, et dont la trace semblait depuis longtemps perdue.

Le même membre fait la communication suivante :

SCEAUX DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE A LÉGENDE FRANÇAISE.

« N'ayant pas assisté à la séance du 12 janvier dernier, c'est dans le *Bulletin* seulement que j'ai pris connaissance de l'intéressante communication faite par notre savant confrère M. Léopold Delisle. Il me semble que le sceau appartenant à M. Barabé mérite d'être étudié. L'inscription qui s'y lit n'est pas très-intelligible au premier aperçu et il est permis, sans doute, d'en reprendre l'examen.

« Il faut d'abord remarquer que les mots ne sont pas



tous séparés les uns des autres par des points ; cette observation est fort importante comme on le verra plus loin. On doit ensuite diviser la légende en deux parties ; la première contenant ces mots : GE · SVI · VN · REI · KI · ICI · VOS · ARP (*je suis un roi qui ici vous harpe*),

et la seconde : A CEST · ORFEIVRE · M · ETEVIN · E  
(*cet orfèvre maître Etevin est*).

« La première phrase est parfaitement construite. Le verbe *harper* est très-connu :

Quant li hons est de bone vie,  
Adonc harpit si bien et chiente,  
Que les diables tous enchante,  
Si com David les euchantoit  
Quant pour le roi Saül harpoit <sup>1</sup>.

« Il est probable que l'orfèvre avait pris pour enseigne le roi David ; et c'est au public que le roi s'adresse en disant *vous*. *Acest* n'indique pas du tout le datif ; il faut le lire en un seul mot : c'est le pronom démonstratif *aqest*, *aqest*, *aquey*, *aquel*, *aqueste*, en provençal, en limousin, en espagnol, *quo* dans le provençal moderne. De même que, malgré l'absence de points, on ne lit pas en un seul mot GESVIVN, KIICI, il ne faut pas s'astreindre à ne voir qu'un mot dans le groupe METEVIN. *Maître Etevin* donne un sens clair. L'orfèvre limousin qui a exécuté le ciboire de Montmajour l'a signé *Magiter Alpais*. Etevin est une forme de *Stephanus* ; on sait que ce nom a produit *Stevens*, *Esteban*, *Estievène* <sup>2</sup> et aussi *Tève* et *Etève* ; le tombeau de *Tève* le duc, qui existait dans l'abbaye de Saint-Martial, est célèbre à Limoges. Sur un émail du xii<sup>e</sup> siècle provenant de l'abbaye de Grandmont près de la même ville ; et conservé aujourd'hui au musée de l'hôtel de Cluny, on lit le nom du bienheureux *Etève de Muret*. C'est de *Tève* qu'est dérivé le diminutif *Thévenin* ou *Tévenin* si commun en France.

« La lettre E qui termine la légende est un abrégé de *es*, *ey* ou *est* ; les jetons des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles nous ont habitués à des abréviations semblables pour le mot placé à la

1. Gautier de Coinsi, *l. II, c. XIV*.

2. « Jehan quens de Nevers mourut le jour de Saint-Estievène. » *Chron. attribuée à Baudouin d'Avesnes, Histor. de France, t. XXI, p. 176k.*

fin de leurs légendes. Le graveur s'arrête là où la place lui manque. Ainsi, on peut citer la légende du jeton de *la malle beste*, qui offre les trois variantes BESTE, BEST, BES; celle par laquelle le jeton déclare être de beau cuivre : *Ge sui de laton bel*, avec les trois variantes BEL, BE, B; la légende DIEX · VOVS · GART · BEAV · S (*beau sire*); la légende IOIE · DESIR · A · L'AMOVREV · S (*soit*); la légende *Ave Maria gratia plena*, offrant pour le dernier mot les variantes PLENA, PLEN, PLEI, PLE, PLI, PL, PE, P, I. On peut d'ailleurs citer un jeton dans la légende duquel : LOENGE · A DIEV · AVANT · TOVT · E, le verbe *être* est réduit à la seule lettre E.

« La présence d'une légende française sur un sceau du XIII<sup>e</sup> siècle gravé pour un particulier n'a rien qui doive étonner. Il n'en serait pas de même s'il s'agissait d'un sceau ecclésiastique. On lit bien : PASSAVANT LE MEILLOR, sur le contre-sceau de Thibaut VI de Champagne, gravé entre 1202 et 1234, puisque le comte ne prend pas, sur le sceau, le titre de roi de Navarre. Dans le cartulaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay on trouve des sceaux français fixés à des chartes de 1242, 1249, 1250, 1260, 1262, 1263, 1266, 1271, 1275, 1280, 1283, 1291. Le contre-sceau d'Isabelle, femme de Raoul de Fougères, porte : SOZ L'ESCV MVN PERE SVNT MI SCRE (*sous l'écu de mon père sont mes secrets*), et il nous est fourni par une charte de 1253, appartenant aux archives de la Manche, titres ds Savigny.

« On conserve aux archives de l'Empire, le sceau de la commune de Compiègne, au revers duquel on lit : CE FV FAIT EN L'AN DE GRACE MCCLIIII. On pourrait encore citer un sceau de 1275 portant le nom de *Mahieu de Roie*, et d'autres de 1293, qui offrent ces légendes : SCÉL ROBIERT SENGNEVR DE WAVRIN ET DE LILERS, et CEST LI SAIVS DE LE FRÅKE VILE DE MAVBVEGE.

« Enfin, j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société la matrice d'un sceau très-bien gravé, que la forme des caractères doit faire attribuer à la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, et qui présente cette légende : S METRE GILE LE MASON DE CONCI. Coney est situé dans le département de Seine-et-Oise, près de Villeneuve-Saint-Georges.



« L'orthographe du mot METRE est importante ; elle fait voir, ainsi que le mot MAG ITER inscrit sur le ciboire d'Alpais, qu'au xiii<sup>e</sup> siècle il se manifesta une certaine tendance à supprimer la lettre S dans l'intérieur des mots. Cette tendance se montre encore dans la légende du gros d'argent frappé à Rhodes, vers 1310, par Foulque de Villaret, légende dans laquelle on remarque HOPITALIS, sans S à la première syllabe. C'est un motif de plus pour admettre le nom *Etevin*, nom de baptême, qui, d'ailleurs, sur un sceau du commencement du xiii<sup>e</sup> siècle, s'explique bien mieux qu'un nom de famille tel que serait *Metevin*. »

M. Bourquelot adopte, comme lui paraissant excellentes, la plus grande partie des explications de M. de Longpérier ; il croit seulement devoir combattre celle qui se rapporte à *maître Etevin*.

« La division, dit-il, de METEVIN en *maître Etevin* ou



Etienne, quoique n'étant indiquée ni par un point ni par un signe d'abréviation, serait à la rigueur possible ; mais elle n'est pas probable et elle n'est pas nécessaire à l'interprétation de l'ensemble. — Cette division n'est pas probable : car, dans la légende du sceau de M. Barabé, si les mots sont réunis ou séparés d'une façon peu régulière, au moins les liaisons n'ont lieu qu'entre des mots complets et n'offrant pour la lecture aucune difficulté, et dans les autres légendes françaises citées par M. de Longpérier, les sigles se présentent à la fin de la phrase et sans que leur interprétation puisse faire doute. Maître Etevin, au contraire, est une lecture subtile, ingénieuse, forcée même, que l'artiste, s'il avait voulu la provoquer, aurait certainement aidée par un point ou par un signe abrégatif. Je ne m'arrête pas à l'absence de *S* dans *Etevin*, qu'on peut trouver singulière, mais qui ne fournit pas une raison dirimante. — Cette division n'est pas nécessaire : en effet, la légende s'explique très-bien en supposant que Metevin est le nom de l'orfèvre : *Acest orfeivre Metevin est*. Metevin n'est pas un nom très-ordinaire ; mais il a une forme parfaitement acceptable, soit en langue vulgaire, soit en latin : *Metewinus*, *Medewinus*, *Metwinus* ou *Medwinus*, comme *Ebrowinus*, *Baldewinus*, *Ricwinus*, etc. ; et je suis convaincu qu'en cherchant un peu on trouverait des *Metevin* dans les anciens textes, ou parmi les noms actuellement existants. Dans tous les cas je puis signaler le nom de *Metereau*, *Meterellus*, connu au xvii<sup>e</sup> siècle, et ceux de *Methelin*, *Metman*, *Metzinger*, qui se rapprochent beaucoup du nôtre. Ajouterai-je, avec un de nos confrères, que les figures gravées dans le champ du sceau offrent peut-être une sorte de rébus destiné à représenter aux yeux le nom de l'orfèvre ? Entre David et le personnage frappant avec un marteau sur une enclume, la séparation, la limite, la *mète* pour employer le langage du moyen âge, est formée par un arbuste qu'on peut prendre pour une vigne, ce qui donnerait *Metevin*. — Quant à ce que dit M. de Longpérier de la difficulté qu'il y aurait à ad-

mettre l'existence d'un nom de famille sur un sceau du commencement du xur<sup>e</sup> siècle, je répondrai que le nom de baptême seul, sans indication d'origine, n'aurait indiqué qu'un personnage très-vague. »

M. de Longpérier réplique en ces termes :

« Je suis heureux de ce que notre savant confrère, M. Bourquelot, se soit occupé de la légende du sceau de M. Barabé. Avant de proposer la division de *Metevin* en *M. Etevin*, j'avais cherché soigneusement si le nom *Metewinus* ou *Medwinus* n'existait pas dans notre histoire; mais je me défiais encore de ma science. Je puis dire que si un savant aussi profondément versé dans la connaissance des textes que l'est notre confrère n'a pas réussi à trouver ces noms, cela nous autorise à penser qu'ils n'existent pas.

« Un sceau aussi important que l'est celui de M. Barabé n'a pas été gravé sans motifs; il a dû servir à sceller des pièces d'une certaine valeur. Il émanait donc bien certainement d'un maître orfèvre, et je ne puis croire que celui qui possédait ce titre eût négligé de s'en parer, surtout quand il s'agissait d'actes authentiques.

« Quant à la suppression de la lettre S, que mon confrère me permette de lui rappeler une petite charte écrite en 1252, dans la Brie, notre pays commun.

Mathieus, sires de Montmirail et de Oisy, à tons çaux qui sont et qui seront salut : sachent tuit que je hée établi une Meson Dieu pour hesbergier les povres à la Ferté Gauchier de lez le Moutier Seint Romain; et vueil et octroie qu'ele soit franche de toutes choses et de tous servages dessus les liens qui sont ci-dessous nommé. C'est à savoir dès la Maison le Roy duques au pignon devant dou Moutier Seint Romain, etc. Et en cele Meson Dieu seront scis personnes au service des povres, qui tenront la rigle de la Meson Dieu de Nostre Dame de Paris. Les queux personnes éliront Meitre d'aus mesmes, se cil de la Meson se pueront acorder de persone convnable. Et s'il ne puevent, il éliront de fors tel qui tiengue la rigle devant dite; et soit

rendus de cele Moison, et le présenteront à l'Evesque de Miaus. Et se il avenoit que l'Evesque le refusast par defaute qui fust au *Meitre* devant dit, il auroient encore la seconde élection de *Meitre* et seroit représentez à l'Evesque, si com il est dit devant. Et se li Evesques refusoit le secont *Meitre* pour la defaute dou *Meitre*, des lors en avant l'Evesque pouroit pourvoir la Meson devant dite à celefois de *Meitre* convenable. Et se cil *Meitres* défailloit de la *maitrise* ou par mort ou par autre cause, des lors les persones de la Meson éliront *Maitre* en la manière devant dite. Ou *témoignage* de la quelle chose j'ai ces lettres confermées de mon scel. Ce fut fait en l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur MCCLII, ou mois de Juing, le mercredi après la Nativité Seint Jehan.

« J'ajouterai, en terminant qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, on se faisait connaître par sa profession et non par un nom de famille ; et que *Maitre Etevin l'orfeivre* ne serait pas un personnage plus vague que *metre Gile le Mason*, dont le nom se lit sur la matrice de sceau que je viens de faire passer sous les yeux de mes confrères. »

---

# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le deuxième trimestre de l'année 1859.

---

#### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaignon ; 9<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> livraison, mars 1859, in-8.

*Journal des savants*, mars, avril et mai 1859, in-4.

*L'Institut*, 2<sup>e</sup> section, *Sciences historiques, archéologiques et philosophiques*, 24<sup>e</sup> année, nos 279 à 281, mars, avril et mai 1859, in-fol.

*Revue de l'Art chrétien*, dirigée par M. l'abbé J. Corblet, 3<sup>e</sup> année, nos 4, 5 et 6, avril, mai, juin 1859, in-8.

*Revue de la Numismatique belge*, 3<sup>e</sup> série, t. III, 1<sup>re</sup> livraison ; Bruxelles, 1859, in-8.

*La Vigie de Dieppe*, numéro du 12 avril 1829, in-fol.

Note de M. l'abbé Cochet, *sur Guillaume de Saane et le collège des trésoriers de Paris*.

*Conservatory journal devoted to establishing a Massachusetts conservatory of art, science and hiscorical relics*, n. 4, 6 et 7, avril et juin 1859, Boston, in-fol.

**II. — Publications des Sociétés savantes.**

*Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 3<sup>e</sup> série, t. II, feuille 3.

*L'Investigateur, Journal de l'Institut historique*, 25<sup>e</sup> année, t. IX, 3<sup>e</sup> série, livraisons 290 et 291, janvier et février 1859, in-8.

*Congrès scientifiques de France*, 25<sup>e</sup> séance, tenue à Auxerre au mois de septembre 1858; Auxerre et Paris, 1859, 2 vol. in-8.

LOIRE. — *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du dép. de la Loire*, t. II, livr. 1, 2, 3 et 4 (janvier à septembre 1858); Saint-Étienne, 1859, in-8.

LOIRE (HAUTE-). — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. XX (années 1855-1856); le Puy, 1859, in-8.

LOIRET. — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, n<sup>o</sup> 31 (4<sup>e</sup> trimestre de 1858); Orléans 1859, in-8. Pages 491-532, contenant les tables et la fin du 2<sup>e</sup> vol.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. I; Angers, 1858, in-8.

MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, t. XXXIX (1857-1858); Metz, 1858, in-8.

PAS-DE-CALAIS. — *Mémoires de l'Académie d'Arras*, t. XXX; Arras, 1858, in-8.

RHIN (BAS-). *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, t. III, liv. I; Strasbourg, 1859, in-8.

SOMME. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, t. XVI (2<sup>e</sup> série, t. VI); Amiens, 1859, in-8.

Catalogue des manuscrits relatifs à la Picardie, conservés

à la Bibliothèque Impériale, par M. Cocheris: DAGNY à GUYENCOURT.

VIENNE. — *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXIV (année 1857); Poitiers, 1859, in-8.

Études sur les textes des lois romaines expliquant la destruction des monuments, dans les derniers temps de l'empire d'Occident, par M. de la Marsonnière, p. 65-176.

Recherches sur Airvan, son château et son abbaye, par M. Beauchet-Filleau, p. 177-370.

Découverte du tombeau du cardinal Simon de Cramaud dans la cathédrale de Poitiers, par M. l'abbé Aubert, p. 371-399.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 8<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> trimestre de 1858, feuilles 53 à 59 (fin du volume de 1856 - 1858) : 9 série, 1<sup>er</sup> trimestre de 1859, p. 1 à 27; Poitiers, in-8.

YONNE. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, années 1853-1854, 2 vol. in-8.

BAVIÈRE. — *Anzeiger für Kunde des deutschen Vorzeit, Organ der germanischen Museums*; Nuremberg, 1859, n<sup>os</sup> 3 et 4, mars et avril.

CANADA. — *The Canadian journal conducted by the editing committee of the Canadian Institute*, nouvelle série, n<sup>os</sup> XX et XXI, avril et mai 1859; Toronto, in-8.

DANEMARK. — *Antiquarisk tidsskrift adgivet af det kongelige Nordiske oldskrift-Selskab*, 1852-1854; Copenhague, 1854, in-8.

— *Annaler for Nordisk oldkindighet og historie udgivne af det kongelige Nordiske oldskrift-Selskab*, 1854; Copenhague, in-8.

HESSE-CASSEL. — *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in öffentlichen und privatsammlungen befindlichen Originalien zusammengestellt und herausgegeben*



von dem Römisch-Germanischen Centralmuseum in Mainz,  
' durch dessen Conservator L. Lindenschmit, 1853;  
I<sup>re</sup> part. avec planches.

### III. — Ouvrages divers.

BAEKER (L. de). — *Le tombeau de la première reine chrétienne de Danemark, x<sup>e</sup> siècle*: Paris, 1859, in-8 de 6 p.  
— Extr. de la *Revue archéologique*.

BERNARD (Aug.). — *Description du pays des Ségusiaves. Supplément*: lettres à M. Guillien et au directeur de la *Revue du Lyonnais*; Lyon, Brun, 1859, in-8, de 63 pages.

BOURQUELOT (Félix). — *Antiquités de Chateaubleau*; Paris, 1859, in-8. — Extr. du *Bulletin de la Société*.

CARRO (A.). — *Voyage chez les Celtes, suivi d'une notice sur les monuments celtiques des environs de Paris*; Paris, Durand, 1857, in-8, avec planches.

CHALON (Renier). — *Les seigneurs de Schöneck, à propos d'une monnaie*; Bruxelles, 1859, in-8. — Extr. de la *Revue de la numismatique belge*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron). — *Notice sur la fondation de la chapelle votive de N. D. d'Alen ou d'Alem, dite de Bonne-Espérance ou de Bon-Secours, entre Castel-Sarrazin et Moissac, et sur le combat livré en ce lieu par le connétable de Sancerre*; Paris, Derache, in-8 de 41 pages.

COCHERIS (H.). — *Les célébrités laonnoises au moyen âge*, discours prononcé le 2 septembre 1858 à la séance du congrès archéologique tenu à Laon, par la Société des antiquaires de Picardie; Paris, Aubry, 1859, in-8.

CORBLET (l'abbé J.). — *Note sur une cloche fondue par M. Morel de Lyon*; Paris, Pringuet, in-8 de 4 pages. — Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*.

DELISLE (Léopold). — *Fragments de l'histoire de Gonesse*,

*principalement tirés des archives hospitalières de cette commune*; Paris, Durand, 1859, in-8. — Extr. de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*.

DUSEVEL (M.-H.). — *Essai historique sur la porte Montrescu et le logis du roi d'Amiens*; Amiens, 1858, in-8 de 23 pages.

GALITZIN (le prince Augustin). — *Un mot sur la Russie*; Versailles, 1859, in-8 de 23 pages.

— *Discours historique sur la châtellenie et le château de Chenonceau*, écrit en 1741, par M. de la Chavignières, et publié par le prince Augustin Galitzin. Tours, 1858, in-4. — Extr. des *Mém. de la Société archéologique de Touraine*.

GARNIER (J.). — *Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1857-1858*; Amiens, 1858, in-8. — Extr. des *Mém. de la Société des Antiquaires de la Picardie*.

HÉRICOURT (le comte d'). — *Séance publique de l'Académie d'Arras du 25 août 1858. Rapport sur le concours d'histoire*; Arras, 1859, in-8. — Extr. des *Mém. de l'Académie d'Arras*.

LA SAUSSAYE (L. de). — *Histoire du château de Blois*, 4<sup>e</sup> édition; Blois, 1859, in-12.

LEVRAULT — (L). *Villes libres et impériales de l'ancienne Alsace : Landau, étude historique*; Strasbourg, 1859, in-8 de 122 pages.

MAURY (Alfred). — *Rapport fait le 3 décembre 1858, à la Société de géographie, sur ses travaux et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1858*; Paris, 1858, in-8 de 111 pages. — Extr. du *Bulletin de la Société de géographie*.

MERLET (Lucien) et AUG. MOUTIÉ. — *Cartulaire de l'abbaye de N. D. des Vaux de Cernay de l'ordre de Cîteaux*

- au diocèse de Paris, publié aux frais de M. le duc de Luynes, t. II; Paris, 1858, in-4 avec planches.
- Introduction au même ouvrage; in-4 de 27 pages.
- ROBERT (C.). — *Denier au temple, frappé à Valenciennes; Bruxelles*, in-8. — Extr. de la *Revue de la Numismatique belge*.
- *Lettre à M. de Longpérier sur quelques médailles trouvées en Crimée*; Paris, in-8 de 8 pages. — Extr. de la *Revue numismatique*.
- RUELLE (Ch.). — *Les Cimmériens d'Homère*; Paris, 1859, in-8 de 67 pages,
- SALMON (Ph.). — *Catalogue des manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Sens et note explicative*; Paris, Aubry, 1859, in-8 de 15 pages. — Extr. du *Cabinet historique*.
- VALLET DE VIRIVILLE. — *Chronique de la Pucelle, ou chronique de Cousinot, suivie de la chronique normande de P. Cochon relative aux règnes de Charles VI et Charles VII*, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403, d'après les manuscrits, avec notices et notes; Paris, 1859, in-18.
- VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — *Tapiserie de Jeanne d'Arc, du musée d'Orléans*, 1859, in-8 de 6 pages.
- WRIGHT (Thomas). — *The roman city of Uriconium, an account of the excavations at Wroxeter near Shrewsbury, during the months of february and march 1859*; Oxford et Londres, 1859, in-8. — Extr. du *Gentleman's Magazine*.
-

## EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 6 juillet 1859.

Présidence de M. MARION, vice-président.

### *Correspondance.*

M. Ribeyre, rédacteur en chef du *Journal de Saint-Quentin*, demande à faire partie de la Société, en qualité d'associé correspondant.

Cette demande n'étant point accompagnée de la formalité prescrite par le deuxième paragraphe de l'article 10 des statuts, la Société ne peut y donner suite.

### *Travaux.*

M. Bourquelot a la parole pour une proposition; il demande qu'à l'avenir les *Mémoires* de la Société soient publiés, comme le *Bulletin*, par fascicules trimestriels.

Cette proposition étant appuyée par un certain nombre de membres, la Société la prend en considération et en renvoie l'examen à une commission composée des membres de la commission des impressions, de ceux de la commission des fonds et de M. le trésorier. Cette commission

est invitée à présenter son rapport dans le délai prescrit par le règlement; les membres de la Société seront convoqués à domicile, pour la séance dans laquelle devra avoir lieu la discussion de ce rapport.

M. Vallet de Viriville entretient la Société d'une peinture représentant Jeanne d'Arc, acquise récemment par le musée d'Orléans, et sur laquelle le *Moniteur* du 20 juin dernier a donné quelques détails.

M. Devéria fait une deuxième lecture de son *Mémoire sur un ostracon écrit en caractères hiératiques de la XIX<sup>e</sup> dynastie*.

Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

M. Egger donne lecture de la note suivante, que lui a remise, pour la communiquer à la Société, M. A. Benoît, jugé d'instruction au tribunal de première instance de la Seine.

LE PEINTRE POUSSIN COMMENTATEUR D'UN VERSET  
DU PROPHÈTE ISAÏE.

« Isaïe prophétisant la naissance d'Emmanuel, fils d'une vierge, c'est-à-dire la venue du Messie, ajoute (chap. VII, v. 15) : *Butyrum et mel comedet ut sciat reprobare malum et eligere bonum*.

« Les traducteurs et commentateurs de la Bible, tels que Cornelius à Lapide, Tirinus, Menochius, Le Maître de Sacy, de Carrières, dom Calmet, Vence, et de nos jours, M. Cahen, ont successivement fait de vains efforts pour expliquer, d'une manière satisfaisante, ces paroles du prophète. Ils traduisent en effet et paraphrasent ainsi : « Il ne sera pas un être fantastique (comme le prétendaient les Manichéens), mais un enfant véritable, se nourrissant comme tous les enfants, de beurre et de miel. » Puis les uns continuent : « Jusqu'à ce que ou avant que il soit parvenu à l'âge où l'expérience a appris à discerner le bien du

« mal »; tandis que les autres disent : « quoique, par sa nature divine, il soit déjà en état de distinguer le mal et le bien. »

« Quant à dom Martin, auteur d'une *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture*, il a gardé le silence sur notre verset, dont les explications connues n'étaient pourtant pas de nature à le satisfaire.

« J'étais porté à croire que le texte devait être traduit littéralement : « Il mangera du beurre et du miel, afin qu'il sache rejeter ce qui est mauvais, et choisir ce qui est bon; » et que, pour comprendre le sens de ces paroles, il fallait voir dans le miel un symbole de pureté, et dans le beurre, un aliment grossier dont le climat de la Judée développait rapidement la rancidité.

« C'est ce que n'a même entrevu aucun des commentateurs, suivant lesquels, comme suivant les Pères de l'Église, le beurre provient bien de la chair, puisqu'on l'extrait du lait, tandis que le miel, condensation de la rosée, descend des cieux; mais le beurre n'en est pas moins, à leur avis, le symbole de la maternité et de la douceur, et de même que le miel, il représente le bien par excellence, tandis que c'est le fromage qui représente le péché : *In hac ove, scilicet Christo, dit Saint-Bernard, reperies naturam dulcem, naturam bonam et bonam valde, quasi butyrum, non autem coagulum aut caseum peccati.*

« Je pensais donc, contrairement aux idées reçues, que, dans la pensée d'Isaïe, le beurre était opposé au miel comme le mal au bien. Mais je gardais, pour moi cette conjecture, lorsque le hasard m'en a fait une conviction en mettant sous mes yeux une gravure exécutée par Raphaël Morghen, d'après le tableau de Poussin connu sous le nom de *Repos en Égypte*.

« Le sujet de ce tableau est précisément celui de notre verset, qui se lit au-dessous de la gravure. On y voit deux personnages offrant chacun à l'enfant Jésus un aliment, comme pour les lui faire goûter l'un après l'autre. Sans doute l'œil



ne distingue pas nettement la nature de ces aliments, mais de ces deux personnages présentant, d'après notre verset, le beurre et le miel, l'un est l'envoyé de Dieu, ainsi que l'indiquent ses ailes, tandis que l'autre figure l'humanité. C'est évidemment l'homme qui offre, sur une coquille, le beurre, corps solide, produit du lait de ses troupeaux; c'est l'ange qui apporte dans un vase sphérique et présente dans une assiette creuse le miel, corps liquide, produit naturel des abeilles, lesquelles, suivant une opinion commune, étaient un emblème de virginité. L'ange n'occupe que le second plan; c'est l'homme qui, le premier, présente le beurre. L'enfant Jésus, pressentant la mauvaise nature de l'aliment qu'il va goûter, détourne tristement les regards vers sa mère; ses yeux expriment déjà ce vœu que sa bouche formulera plus tard : « Détournez de moi ce calice. » Mais sa mère, joignant les mains, semble par cette attitude, lui conseiller la résignation.

« Poussin est né en France; mais sa vie d'artiste s'est passée presque tout entière en Italie, et il est même mort à Rome, dans cette ville où la science sacrée n'a d'égale que l'orthodoxie. Son exemple suffit à prouver que les artistes se livraient autrefois aux études les plus sérieuses sur les livres saints, et que la peinture et la sculpture peuvent fournir des commentaires non moins précieux que les ouvrages des écrivains. »

M. de Longpérier fait la communication suivante :

ADDITION AU XIII<sup>e</sup> VOLUME DU *GALLIA CHRISTIANA*.

« En cherchant à expliquer la légende du sceau d'un orfèvre, qui avait été apporté à la Société par notre confrère, M. Léopold Delisle, j'ai fait remarquer le droit que nous avons de diviser les groupes de caractères compris entre deux points. Un autre exemple d'un texte écrit dans les mêmes conditions s'offre à nous dans l'épithaphe d'un cha-

noine, tracée, en 1304, sur une lame de plomb, appartenant actuellement au musée du Louvre,

:F:QIGIST:O AIST  
RES: ABRIS: QH ANO  
RES: DELAGRA: EGL

IZE DE OES: Z DIACRES: RI MORVT: LA  
VIGILA: S OATSU: ASETBRE: RAN:  
I: OT: QZ: QQQ: Z: IIII: AN:

✠ *Ci gist maistres Aubris, chanoines de la gran eglise de Mes et diaeres, ki morut la vigile S. Matsu, an set-ambre, kan i ot M et CCC et IIII an.*

« On reconnaîtra que les groupes CIGIST, DELAGRA, EGMZEDEMES, ZDIACRES, KIMORVT, SMATSV, ASETBRE, doivent être divisés nonobstant l'absence du double point qui figure entre les autres mots. Cette inscription, du reste, est bien rédigée ; les mots de la seconde déclinaison, comme *Albericus, canonicus, diaconus*, ont conservé l'*s* final, indice du nominatif. L'habitude de mettre cet *s* au premier cas a entraîné le rédacteur à en donner un au mot *maistres*, ce qui est contraire à l'étymologie aussi bien qu'à la règle écrite dans les grammaires du moyen âge. Le mot AN n'a pas d'*s*, parce que placé après le chiffre 1304 il est au nominatif pluriel (*anni*).

« Relativement à la date *kan i ot M et CCC et IIII an*,

on peut remarquer qu'une charte donnée le 30 janvier 1292 par l'évêque de Metz, Bouchard d'Avesne, se termine ainsi : *Kant li milliaires corroit par mil dous cens quatre vins unze ans*<sup>1</sup>, et qu'une autre petite pièce, citée par Meurisse<sup>2</sup>, porte : *Kant ly milliaires corroit par M et CC et XLIII ans*. Dans ces deux exemples, il y a ici un *s* à *ans*, parce que ce mot est à l'ablatif pluriel (*annis*).

« L'Église célèbre la fête de l'apôtre saint Matthieu le 21 septembre ; le chanoine Aubri était donc mort le 20 de ce mois. La forme donnée au nom de ce saint est curieuse. Elle nous fournit une explication pour les noms de quelques artistes éminents, Quinten et Jan *Matsys* ou *Metsys*, d'Anvers, et Gabriel *Metsu*, de Leyde. Le Louvre possède cinq tableaux de ce dernier, signés *G. Metsu*, et notre confrère, M. Frédéric Villot, a fait observer que c'est l'orthographe constamment relevée par lui sur les œuvres de ce peintre, quoique la forme *Metsu* soit cependant adoptée par la plupart des écrivains<sup>3</sup>. Nous voyons maintenant que *Matsys* et *Metsu* sont des variantes de *Mattheus*, aussi bien que *Mahus* que l'on rencontre gravé sur la monnaie de Matthieu I<sup>er</sup>, duc de Lorraine (1138-1176), et *Maci*, nom d'un chapelain de saint Louis, cité à diverses reprises dans les *Tablettes* de Jean Sarrasin<sup>4</sup>.

« Il eût été fort utile de savoir la provenance de cette plaque funéraire ; malheureusement elle est entrée au Louvre avec l'immense collection de M. Durand, sans autre indication que cette note « inscription du x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle, » qui montre bien que le monument avait été peu soigneusement étudié.

« L'épithaphe du chanoine Aubri était accompagnée d'une seconde lame de plomb, attribuée aussi par le rédacteur de

1. *Hist. de Metz*, par les Bénédictins, t. III, preuves, p. 236.

2. *Hist. des évêques et de l'église de Metz*, p. 444.

3. *Notice des tableaux du Louvre, école flamande*, 1853, p. 454.

4. *Rec. des histor. de France*, t. XXI, p. 343 et 349. Cf. p. 328.

l'inventaire de la collection Durand « au x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle, »  
et qui porte le texte latin que voici :

· Ā : n o · d n̄ i		
ñ : a a a j x x .		
ō b i i t : p o i		
O B	E R T ° .	D E A A
n v s .	q ā i o r i	s . e a
a l e .	q e n t	, a c
v i r	p ° .	a a n̄ . p r i

*Anno Domini M<sup>o</sup>CCC<sup>o</sup>IXX<sup>o</sup> obiit Dominus [R]obertus, decanus majoris ecclesie Metensis, ac Virdunensis canonicus primicerius.*

« On doit remarquer la forme complètement triangulaire de l'V, qui n'est pas commune.

« Le mot *anno* est divisé par des points, et à ce sujet on peut se rappeler la liste de mots ainsi divisés que nous avons relevés sur des monnaies du moyen âge<sup>1</sup>. Nous en pourrions indiquer beaucoup d'autres exemples ; nous nous cententerons de citer les légendes de deux *fiertons* ou poids monétaires portant les noms de deux changeurs ou banquiers du XIII<sup>e</sup> siècle, HENRIC LE LON · BART et BERTELIN LON · BART<sup>2</sup>.

1. *Mém. de la Société*, 1850, t. XX, p. 27 et suiv.

2. *Revue numism.* 1858, pl. XIX, n<sup>os</sup> 5, 6.

« MENT en tant qu'abréviation de *Metensis* pourra sembler extraordinaire. Toutefois, comme la lame de plomb a vraisemblablement été recueillie avec celle qui porte le nom du chanoine Aubri, et qu'il est d'ailleurs assez naturelle, sans sortir de la province de Trèves, un doyen de la cathédrale de Metz soit passé à Verdun avec la fonction supérieure de primicier, nous croyons être fondé à voir dans ces lettres l'ethnique de Metz, comme si l'inscription portait METN.

« On aurait pu espérer trancher la difficulté à l'aide des listes de doyens et de primiciers des églises de Metz et de Verdun, données dans le *Gallia Christiana*. Mais ces listes présentent beaucoup de lacunes. Par exemple, dans la série des doyens de Metz, entre Simon, qui figure dans un acte de 1270, et Nicolas d'Outremont, qui est connu en 1353, il existe un espace libre de 83 ans, dans lequel Robert peut trouver place.

« De même pour les primiciers de Verdun : après Thomas de Blamont, nommé évêque en 1302, on ignore le nom du primicier jusqu'à l'année 1334, pendant laquelle Taleyrand paraît avec cette dignité. Il y aura donc lieu de faire entrer le nom de Robert dans les deux listes ; et cette circonstance donne quelque valeur à l'inscription que je viens de signaler à l'attention de la Société. »

## Séance du 13 juillet.

Présidence de M. HUILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Travaux.*

M. Léopold Delisle entretient la Société de découvertes intéressantes que l'on vient de faire à Lieussaint, près Valognes, et qui consistent : 1° en une pierre portant une in-

scription de l'époque mérovingienne; 2° en un cercueil en plomb, orné de médaillons assez élégants, dont le travail offre tous les caractères de l'art gallo-romain. Il fait passer sous les yeux de ses confrères des dessins de ce monument, qui paraît remonter au iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> siècle de notre ère.

M. de Longpérier présente quelques considérations sur des cercueils en plomb du même genre; il montre à la Société une plaque appartenant au musée du Louvre et qui provient d'un de ces monuments.

M. E. Grésy a la parole pour lire la note suivante :

#### BAS-RELIEF REPRÉSENTANT AGNÈS SOREL.

« Je demande la permission de revenir sur une citation que j'ai faite, lorsque j'ai eu l'honneur de soumettre à la Société un bas-relief représentant Agnès Sorel, d'après la vierge de Notre-Dame de Melun. A l'appui de la tradition et des anciens documents qui garantissent l'authenticité de ce portrait, j'avais cru pouvoir ajouter le témoignage de M. Le Payen de Flacourt. On se rappelle que, dans la *Revue archéologique* de 1857, cet archéologue avait signalé l'existence, à Caudebec, de deux vitraux représentant, l'un Charles VII en saint Fiacre, l'autre Agnès Sorel en sainte Catherine, ajoutant que celle-ci offrait la plus grande ressemblance avec la vierge de Melun, aujourd'hui conservée au musée d'Anvers.

« J'ai visité tout récemment l'église de Caudebec, afin de vérifier le fait; j'ai interrogé le curé et les anciens du pays: tous m'ont donné l'assurance qu'il n'existait aucune tradition locale qui pût faire croire à ces travestissements. Dans une monographie de Caudebec, publiée par M. Anatole Saulnier, on trouve une description très-détaillée des verrières de l'église, avec des attributions tout aussi hasardées, il est vrai, mais sans qu'il y soit fait aucune mention de cette singularité historique, que l'auteur n'aurait certai-



nement pas passée sous silence si elle avait eu la moindre créance dans le pays.

« Dans la crainte de céder à une impression de première vue, j'ai fait apporter une échelle et j'ai pris un calque fidèle de la tête de la sainte Catherine dont il s'agit. En comparant ce calque avec celui d'une photographie de la Notre-Dame d'Anvers, vous pourrez reconnaître avec moi qu'il n'y a aucune ressemblance entre les deux figures. Le vitrail de Caudebec, conçu dans le sentiment chrétien du moyen âge, offre le type de la virginité noble et ascétique, aux traits amaigris par la mortification des sens, tandis que la peinture attribuée à J. Fouquet est un modèle de jeunesse et de grâce, dont tout le charme réside dans la finesse et la souplesse des lignes. L'assimilation des traits de Charles VII avec le visage de Saint-Fiacre n'est pas plus soutenable. D'ailleurs si le peintre-verrier avait eu l'intention que lui prête M. Le Payen, ces deux figures ne se trouveraient pas dans des chapelles différentes et à trois travées de distance l'une de l'autre. Rien ne les distingue de la nombreuse série de saints au milieu desquels elles sont confondues, et qui sont tous exécutés dans le même style. L'assertion de M. le Payen de Flacourt me paraît donc tout à fait dénuée de fondement. »

M. Egger fait connaître, par quelques mots d'une analyse rapide, une inscription grecque en vers, dont M. Devéria lui a récemment apporté d'Égypte une empreinte de la part de M. Mariette.

#### FIBULES IRLANDAISES EN FORME DE CHENILLES.

M. de Longpérier a reçu d'un antiquaire très-distingué de Cork (Irlande), M. John Lindsay, deux dessins coloriés qu'il fait voir à ses confrères. Ces dessins représentent, suivant la légende qui y est jointe, deux antiques amulettes irlandaises; l'un a été trouvé en 1834 près de Doneraile

(comté de Cork), et est conservé actuellement dans le musée de Piltown (comté de Kilkenny); l'autre a été recueilli dans la terre près de Timoleague (comté de Cork), au mois d'avril 1343.

Ces « amulettes » ont la forme de grandes chenilles d'environ 40 centimètres de longueur, très-exactement imitées et incrustées de verres de couleur. On pense en Irlande qu'ils ont été fabriqués comme préservatifs contre la chenille nommée *conach*. « Mais, ajoute M. de Longpérier, nous ignorons sur quelles données cette croyance est fondée, et il se pourrait que ces chenilles eussent servi à décorer des fibules, comme un grand nombre de figurines émaillées représentant divers animaux, qui existent dans les musées archéologiques.

« Il faut remarquer d'ailleurs que la chenille, à cause de la faculté qu'elle possède de ressusciter après avoir été transformée en chrysalide, comme un mort dans son linceul, a été prise pour symbole par les premiers chrétiens. On peut voir dans l'ouvrage du P. Oderici intitulé *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones, etc.*, p. 254, n° 91, une épitaphe ainsi conçue :

IN [*Christo*] BICTRIX Q. — ....<sup>1</sup>  
QVAE VIXIT ANI ....

Au-dessous de laquelle sont figurés un monogramme du Christ dans un nimbe, et une grande chenille.»

M. Renier rappelle à la Société qu'après avoir entendu, il y a quelques mois, une partie du très-intéressant mémoire de M. Michel, *sur les travaux de défense des Romains dans la Dobroudcha*, elle avait décidé que la lecture de ce mémoire serait continuée, et il demande que cette lecture soit mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

1. Le mot *Christo* est exprimé par un monogramme.

M. le président consulte la Société sur la question de savoir si le mémoire de M. Leguay, relatif à une sépulture ganloise découverte à la Varenne Saint-Hilaire, sera inséré dans la collection des *Mémoires*. Considérant qu'une analyse de ce mémoire a déjà paru dans le *Bulletin*; qu'une description du monument découvert par M. Leguay a été publiée par M. Dusommerard, conservateur du musée de Cluny, et que M. Leguay lui-même a, par diverses publications dans les journaux, donné à ses découvertes toute la notoriété désirable, la Société décide qu'il n'y a plus lieu d'insérer le travail dont il s'agit dans ses *Mémoires*, et elle invite M. le président à vouloir bien donner à l'auteur connaissance de cette décision.

### Séance du 20 juillet.

Présidence de M. HULLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Correspondance.*

M. Léo Drouyn, de Bordeaux, demande à faire partie de la Société en qualité d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. Ernest Renan et Léon Renier. M. le président désigne, pour faire partie de la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature, MM. E. Leblant, de Longpérier et Grésy.

#### *Travaux.*

M. Peigné-Delacourt communique un plan du théâtre de Champlieu, qu'il vient de visiter, et où l'on exécute en ce moment, par ordre de l'Empereur, des fouilles qui ont déjà produit d'importants résultats; il n'est plus permis maintenant de douter de l'origine romaine de ce monument.

M. Brunet de Presle entretient la Société d'une inscrip-

tion égyptienne, qui doit être bientôt publiée par M. le docteur Lepsius, et dont ce savant a bien voulu lui adresser un fac-simile. Cette inscription est bilingue, grecque et égyptienne; la partie grecque est en vers acrostiches, et les lignes de la partie égyptienne présentent aussi un acrostiche, circonstance d'où l'on est en droit de conclure que ces lignes forment également des vers. Ce serait le premier exemple bien constaté de poésie en langue égyptienne, qu'on eût jusqu'ici découvert.

M. le secrétaire achève la lecture du mémoire de M. Michel sur les travaux de défense des Romains dans la Dobroudcha. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

BULLE D'ARGENT D'UN RAIMOND BÉRANGER,  
COMTE DE PROVENCE.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux de ses confrères le n° 584 (11 juin 1859) du journal *le Conciliateur* de Tarascon. Ce numéro contient un article intitulé : *Sceau d'argent de Charles II le Boiteux, comte de Provence*, et la figure d'une bulle, assez grossièrement gravée, dont voici la description :

✠ S R BENGARII COMITIS PVINCIE IN TARASCONE. Raimond Béranger à cheval, armé d'une lance et d'un bouclier, tourné à gauche.

*Revers.* ✠ BEATA · MARTHA · HOSPITA · XRI (*Christi*). Sainte Marthe nimbée, assise, de face, tenant une croix de la main droite et élevant la main gauche.

« Comment, ajoute M. de Longpérier, ce sceau, dont les légendes sont si claires, à s'en tenir à la vignette publiée dans *le Conciliateur*, a-t-il pu être attribué à Charles II? L'auteur de l'article, M. R. de Valori, transcrit ainsi la légende\* du droit, ou ce qu'il nomme *le premier revers* : S · PRE · CAR : II COMITIS · P · VIII · Cie, in

TARASCONE, et il la traduit ainsi : *Sérénissime prince Charles II, comte de Provence, dans la ville de Tarascon*; en sorte que PRE représente *princeps* apparemment, et que S (sigillum) devient le titre *serenissimus*, qu'on ne s'attendrait certainement pas à trouver ici.

« M. de Valori prend beaucoup de peine pour montrer en quelle occasion la bulle de Tarascon a pu être fabriquée pour le comte Charles II. S'il eût examiné quelques sceaux de Provence, il eût reconnu que le nom de Raimond Béranger comporte une abréviation, B pour BER, de même que P pour PER se trouve dans un grand nombre de textes et d'inscriptions. PVINCIE pour *Provincia* est aussi une abréviation qui se voit fréquemment sur les monnaies des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il suffit de citer le grand sceau de Béatrix de Savoie, portant pour légende : S · COMITISSE · VXORIS · R · BENG · COMITIS · ET · MARCH · PVINCIE · ET · COMITIS · FORCALC...<sup>1</sup>.

« Ajoutons qu'en 1146 le comte de Barcelone reçut à Tarascon le serment des États au nom de son pupille Raimond fils de Béranger (*Raimondus Berengarii*). Ce comte mourut en 1166. D'autres Raimond Béranger (1166-1181, 1209-1245) ont été comtes de Provence. Il faudrait étudier les sceaux qui existent dans les archives pour savoir auquel de ces trois seigneurs la bulle doit être définitivement attribuée.

« M. de Valori parlant, dans le même article, de l'église Sainte-Marthe de Tarascon, s'exprime ainsi : « Le portail « du midi, avec sa riche archivoltte décorée de rosettes à « feuilles de lierre arrondies, sa façade et sa tour carrée n'y « furent annexés que sous les Mérovingiens; ce qui nous en « donne la preuve, c'est que l'église de Saint-Germain- « l'Auxerrois de Paris, de l'époque de Clovis, roi des Francs, « est entièrement du même style. »

« Il n'est sans doute pas plus difficile de faire remonter

1. *Trésor de numism.*, *Sceaux des grands feudataires*, pl. XX, n° 2.

au temps de Clovis une construction des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles que de croire à l'apostolat de Ponce Pilate et de Lazare le ressuscité; aussi est-il à désirer que l'étude de l'architecture comparée du moyen âge fasse en Provence quelques nouveaux progrès indépendants de l'hagiologie méridionale, qui, dans sa forme actuelle, ne paraît pas très-propre à développer la critique. »

M. Renier donne lecture d'une lettre adressée à notre confrère, M. le commandant de La Mare, par M. Lucien Leclerc, associé correspondant de la Société en Algérie. Cette lettre contient la traduction d'un extrait de l'ouvrage d'un géographe arabe du xiii<sup>e</sup> siècle, *Ibn el Ouardi*, ouvrage dont M. Leclerc possède un manuscrit. Il est dit dans cet extrait, qui est relatif à la ville de Tolède, que lors de la prise de cette ville par les Arabes, ceux-ci y trouvèrent des richesses immenses, notamment « cent soixante-dix couronnes ornées de perles, de rubis et de pierres précieuses. » M. Leclerc a pensé, avec raison, qu'il pouvait être intéressant de rappeler, à l'occasion de la découverte du trésor de Guarrazar <sup>1</sup>, ce témoignage d'un écrivain musulman d'une date déjà ancienne, et dont le récit peut n'être pas entièrement fabuleux.

### Séance du 3 août.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

#### *Correspondance.*

La société industrielle d'Angers réclame les publications de la Compagnie, qui ne lui sont pas parvenues depuis plusieurs années. Renvoi à M. l'archiviste.

1. Voy. le Bulletin du premier trimestre, p. 68 et suivantes.



*Travaux.*

M. le président annonce à la Compagnie qu'elle vient de perdre en M. CARTIER, décédé à Amboise, le 22 juillet dernier, un de ses plus anciens associés correspondants, et il invite ceux de ses confrères qui ont été plus particulièrement liés avec ce respectable savant, à lui consacrer une notice dans le Bulletin.

M. de Longpérier sait que M. de la Saussaye s'occupe de rédiger une notice biographique sur M. Cartier; il veut bien se charger de la lui demander pour la Société.

M. Huillard-Bréholles rappelle à la Compagnie qu'il a été proposé, conformément au troisième paragraphe de l'article 21 du règlement intérieur, de décerner au savant éditeur des *Monumenta Germaniæ*, M. Pertz, le titre d'associé correspondant étranger, et qu'une commission a été nommée pour faire un rapport sur cette proposition; et il annonce qu'ayant été chargé par cette commission de rédiger le rapport dont il s'agit, il est prêt à en donner lecture.

La Société n'étant pas en nombre pour délibérer sur une proposition d'admission, décide qu'elle entendra ce rapport dans sa prochaine séance administrative.

REGISTRE DE LA CONFRÉRIE DE LA SAINTE-CHANDELLE  
D'ARRAS.

M. Léopold Delisle signale à l'attention de la Société un registre de la *confrérie de la Sainte Chandelle d'Arras*. Ce manuscrit lui a été communiqué par M. Guesnon, professeur au lycée d'Arras. « C'est, ajoute notre confrère, un volume en parchemin, composé de cinquante feuillets petit in-folio. La partie la plus considérable du manuscrit (f. 3-45) contient la liste des personnes qui ont contribué aux dépenses des banquets de la confrérie depuis l'année 1194 jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces banquets, appelés en latin *potus*

et en français *beuées*, avaient lieu trois fois par an : à la Pentecôte, à la Saint-Remi et à la Purification. La première liste est précédée des mots : *Cis papiers fu fais en l'an de l'Incarnation M C et III<sup>ix</sup> et XIII, el mois de jugn*. Les listes des dix-neuf ou vingt premières années (1194-1213) paraissent avoir été copiées d'un seul trait, probablement vers l'année 1214. Les autres listes ont été ajoutées par différentes mains, dans le cours du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous donnons ici, comme exemple, la liste qui se rapporte à la beuée de la Saint-Remi de la quinzième année (octobre 1208):

Baisele Marie.	Mesueresse Awi.
Tisseran Johans.	Mercatrix Ala.
Lavendier Simon.	Le Longhe Mabile.
Moriens Adam.	Le Cendrier Robert.
Monci Johans.	Wauberte Gile.
Infans Sawale.	Li Macons Renier.
Crasse Porée.	Diemence Enme.
Fletenes Girars.	Decroissant Liejart.
Franbaude Margerie.	Torsel Maroie.
Licheus Willaume.	Eger Bauduins.
Ostone.	Le baron Frabaude.
Cauderius.	Leones Johennes.
Godart Wauter.	Fremine Leurence.

« A la fin du volume (f. 46-50), on trouve des statuts, qui ont été copiés par différentes mains, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle. L'origine de la confrérie est indiquée par les premières phrases de ces statuts :

« Ceste carité tient on de Deu et de Medame Sainte  
« Marie. Et saves por coi ele fu estorée : por les ardans  
« qui ardoient del fu d'infer. Ele ne fu mie establie por  
« lecherie ne por folie; ains i fist Dex tels miracles que,  
« le jor qu'ele fu estorée, ardoient VII<sup>ix</sup> et IIII ardant en  
« la cité d'Arras. Et puis que en le carité est entrés li con-  
« frère, ja puis ne il ne ses enfes que il ait n'ardera del fu

« d'infer, ne ne morra de mort soubite s'il foi et creance i a.  
« Et trestot li confrère et les consereurs sont ès biensfais de  
« l'iglise Medame Sainte Marie, ès messes et ès matines et  
« en toutes les ores qui dites i sont, si qu'il le reciurent del  
« vesque Lambert, et après del vesque Robert, et après  
« del vesque Auvis, et après del vesque Godescal, et après  
« del vesque Andriu, et après del vesque Frumaut, et après  
« del vesque Pieron et del vesque Raoul et del vesque  
« Poncon. Se confrere u consuer muert, etc. »

« D'après ces derniers mots, il est assez vraisemblable que la plus ancienne partie des statuts a été insérée dans le manuscrit sous l'épiscopat de Ponce, qui occupa le siège d'Arras de 1221 à 1228, probablement même avant l'avènement de ce prélat ; car les mots *et del vesque Raoul et del vesque Poncon* ont été écrits, après coup, sur un endroit gratté.

« On sait que la confrérie de la Sainte Chandelle était une institution fondée par des jongleurs. Aussi est-elle appelée *le carité Notre Dame des jogleors et des borgois* dans un texte du XIII<sup>e</sup> siècle (f. 46 v<sup>o</sup>, col 2 du ms.), et le plus ancien chapitre des statuts porte : *Ceste carités est estorée des jogleors, et li jogleor en sont signor, et cil cui il i metent si est, et cui il metent hors n'i puet estre se par els non. Car sor jogleors n'i a nus signorie.*

« Les listes, qui remplissent les quarante-cinq premiers feuillets du registre, doivent donc contenir les noms de beaucoup de jongleurs, et par ce motif elles méritent d'être attentivement dépouillées par les savants qui s'intéressent à notre ancienne poésie.

« M. Guesnon a décidé le propriétaire de ce curieux volume à le présenter à l'administration de la Bibliothèque impériale, qui en a fait l'acquisition. Il est maintenant inscrit au catalogue du *supplément des manuscrits français*, sous le n<sup>o</sup> 5441. »

## Séance du 10 août.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

La société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie fait savoir qu'elle tiendra, le 24 de ce mois, une séance publique à l'hôtel de ville de Saint-Jean-de-Maurienne, et elle invite la Société à s'y faire représenter par quelques-uns de ses membres.

### *Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'elle vient de perdre un de ses membres résidants, M. MAUFRAS; il prie M. de la Villegille de vouloir bien se charger de rédiger une notice biographique sur notre regrettable confrère.

M. de Longpérier annonce à la Société qu'elle a également perdu, il y a quelques mois, un de ses associés correspondants étrangers, M. COSTANZO GAZZERA, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Turin, décédé dans cette ville, le 3 mai dernier.

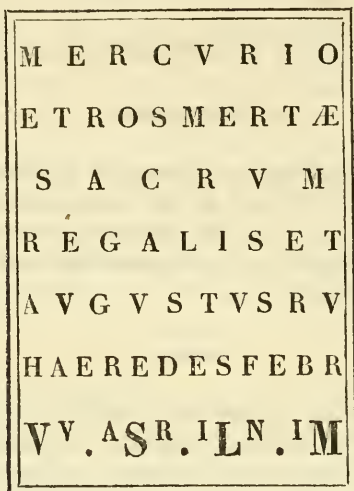
M. Brunet de Presle lit un mémoire de M. Caro, *Sur les enceintes antiques de la ville de Meaux.*

La Société, après avoir entendu quelques observations de M. de Longpérier, sur les découvertes de médailles gauloises qui ont été faites à différentes époques dans les divers quartiers de la même ville, décide qu'il sera fait une deuxième lecture du mémoire de M. Caro.

### INSCRIPTIONS ROMAINES RELATIVES A LA DÉESSE ROSMERTA.

M. Renier communique l'inscription suivante, dont un

fac-simile lui a été remis, il y a quelques mois, par notre savant confrère, M. de Sauley :



« Cette inscription, dit M. Renier, a été trouvée par des charbonniers, dans les bois de Chatenoy (département des Vosges); elle est aujourd'hui au musée d'Épinal. Les deux lettres du mot ET sont liées au commencement de la deuxième ligne et à la fin de la quatrième, et il en est de même des lettres RV, à la fin de la cinquième ligne.

« Les dédicaces au dieu Mercure et à la déesse Rosmerta, sans être très-communes, ne sont pas non plus très-rares. Celle-ci est la neuvième aujourd'hui connue, et les huit autres ont été trouvées, comme elle, dans la Gaule Belgique. Le musée d'Épinal en possédait déjà deux, provenant de Soulosse, l'ancienne *Solimariaca*<sup>1</sup>. Une autre a été trou-

1. Ces deux inscriptions ont été publiées par M. Jollois, dans sa *Notice sur les fouilles de la fontaine de l'Étuvée*; Orléans, 1825, in-4°, p. 44.

vée à Sion, l'ancienne *Semita Leucorum* ; elle est aujourd'hui au musée de Nancy<sup>1</sup>. Trois ont été découvertes dans le pays des *Treveri*, savoir : une à Wasserbillig, dans le grand-duché de Luxembourg<sup>2</sup>, et deux à Nieder-Emmel près de Trèves<sup>3</sup> ; une de celles-ci est conservée au musée de cette ville. Le musée de Manheim en possède une qui provient de Heidelberg<sup>4</sup>. Enfin, la première qui ait été publiée avait été trouvée à Langres ; elle est depuis longtemps perdue<sup>5</sup>.

« Sur tous ces monuments la déesse *Rosmerta* est associée à Mercure, et jusqu'ici on n'en a découvert aucun sur lequel elle soit associée à une autre divinité, ce qui rend très-vraisemblable l'opinion des savants qui voient dans cette déesse une *Nundina* gauloise<sup>6</sup>.

« Elle semble figurer comme divinité topique, dans l'inscription d'un autel votif découvert à Gissej-le-Vieil, canton de Vitteaux (Côte-d'or)<sup>7</sup>. Mais le texte de cette inscription ne me paraît pas bien certain, et c'est pourquoi je crois devoir le mettre sous les yeux de mes confrères, afin d'appeler sur ce monument intéressant l'attention de ceux d'entre

1. Voy. le mémoire de notre confrère, M. de Beaulieu, sur les divinités *Nundina et Rosmerta*, t. XIII des *Mémoires de la Société*, p. 208.

2. De Florencourt, *Beitrag zur Kunde alter Götterverehrung in Belgischen Gallien*, p. 15 ; de Val, *Mythologiæ septentrionalis monumenta latina*, n. 239 ; Henzen, supplément au recueil d'Orelli, n. 5909.

3. De Florencourt, *ibid.* p. 28 ; de Wal, *ibid.* n. 237 et 238.

4. De Florencourt, *ibid.* p. 28 ; de Wal, *ibid.* n. 240.

5. Paul Pétau, *Antiquariæ suppellectilis portiuncula*, pl. 21 ; Gruter, p. 50, 9 ; Muratori, p. 50, 6, d'après Bimard, et p. 408, 4, d'après Pétau ; Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. I, pl. 76 et p. 432 ; D. Martin, *Religion des Gaulois*, t. I, pl. 2 et p. 352 ; Orelli, n. 4415 ; Henzen, n. 5907.

6. On sait que l'épithète de *Nundinator* est une de celles que l'on donnait à Mercure ; le musée de Wiesbaden possède un autel consacré à ce dieu avec cette épithète (Klein et Becker, *Inscr. Nassov.*, p. 32, n. 46) ; et deux autels semblables ont été trouvés à Trèves (de Florencourt, ouvrage cité, p. 35.)

7. Voy. les *Mém. de l'Académie de Dijon*, 1843-1844, 2<sup>e</sup> partie, p. 214. Ce monument était alors conservé dans la propriété de M. Guyot-Bidault. Les trois premières lignes sont gravées sur la corniche.



eux qui pourraient avoir occasion de visiter le village où il se trouve. Ce texte est ainsi conçu :

AVG. . .  
DEAE ROSM. . .  
TAE  
C N E · C O M  
I N I V S C A  
N D I D V S  
E T A P R O  
N I A A V I  
T I L L A  
V · S · L · M

et il doit se lire ainsi, si l'inscription a été bien copiée :

*Aug(usto) [et] Deae Rosm[er]tae.*

*Cne(ius) Cominius Candidus et Apronia Avitilla  
v(otum) s(olucrunt) l(ibentes) m(erito).*

« L'inscription des bois de Chatenoy a moins d'importance ; elle ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà par celles que j'ai citées plus haut. Ce qui en fait à peu près tout l'intérêt, c'est que deux mots y ont été écrits, pour ainsi dire, en surcharge, afin de réparer une erreur du graveur de lettres. Cet artisan avait d'abord ainsi gravé les lignes 4, 5, 6 et 7 :

R E G A L I S E T  
A V G V S T V S  
H A E R E D E S  
V · S · L · M

S'apercevant ensuite qu'il avait oublié les noms de la

personne dont *Regalis* et *Augustus* étaient les héritiers, et ne voulant pas recommencer tout son travail, il se contenta d'employer pour les écrire ce qu'il y avait d'espace libre à la fin des lignes 5 et 6, et entre les lettres de la ligne 7.

« Au lieu de FEBR, à la fin de la sixième ligne, le fac-simile porte IEBR. Je pense que la première de ces lettres est une F, que l'auteur de ce fac-simile n'aura pu déchiffrer, ou que le lapicide n'aura gravée qu'à moitié. Je lis, en conséquence, ainsi qu'il suit toute l'inscription :

*Mercurio et Rosmertae sacrum.*

*Regalis et Augustus, haeredes Ruf(ii) Februarini,  
v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).*

« *Augustus* est un cognomen extrêmement rare et qui mérite d'être remarqué. La lettre initiale du mot FEBRVARRINI sert en même temps de finale au sigle RVF, le graveur, gêné par le défaut d'espace, s'étant dispensé d'écrire deux fois de suite la même lettre. Les exemples d'omissions semblables sont fréquents dans les inscriptions romaines de toutes les époques et de toutes les provinces<sup>1</sup> »

## Séance du 17 août.

Présidence de M. GRÉSY, vice-président.

### *Correspondance.*

Son Ex. M. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes annonce à la Société qu'il vient de lui allouer, à titre d'encouragement, une somme de 300 francs sur les fonds de son ministère.

1. Voy. Zaccaria, *Istituzione lapidaria*, p. 351; Hagenbuch, *Epist. epigraphic.* p. 553, et surtout Marini, *Arval.* p. 469, et *Iscriz. Albane*, p. 120.

M. Edgard Boutaric, archiviste aux archives de l'Empire, se porte candidat pour la place laissée vacante parmi les membres résidants, par la mort de M. Maufras; il a pour présentateurs MM. Huillard-Bréholles et Lacabane.

M. le président désigne pour faire partie de la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature, MM. Quicherat, Marion et Bourquelot.

*Travaux.*

M. le président annonce à la Société qu'un de ses membres résidants, M. Léopold Delisle, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

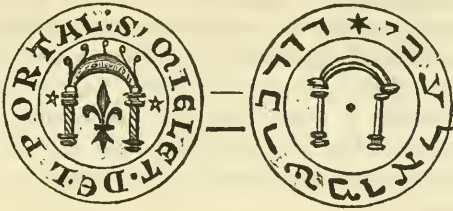
SCEAUX A LÉGENDE BILINGUE, HÉBRAÏQUE ET FRANÇAISE.

M. de Longpérier rappelle qu'il a communiqué à la Société, dans la séance du 14 avril 1858, l'empreinte d'un petit sceau bilingue portant d'un côté la légende S · M · A · S · I · P · C · R · E · C · H · E · T autour d'un grand croissant accompagné d'un astérisque, et de l'autre, avec le même type, בּוֹאֲצִיף קְרִי-שֵׁנֵט, transcription hébraïque qui nous fait voir que CRECHET doit être prononcé *Créchent* puisque l'N existe dans l'hébreu. « J'avais fait remarquer, ajoute notre confrère, que cette transcription hébraïque, en nous aidant à lire le français, nous fait voir que le type gravé sur le sceau et le contre-sceau, le grand *croissant*, constitue des armes parlantes et fait allusion au nom *Créchent*.

« Voici maintenant la matrice de bronze d'un autre sceau, aussi bilingue, gravé au XIII<sup>e</sup> siècle ou à la fin du XII<sup>e</sup>, dans le midi de la France, comme le premier.

« D'un côté, car cette matrice est gravée en creux sur ses deux faces, on lit S' MIELET DE'L PORTAL, *Sceau de Michelet du Portail*, de l'autre שְׂמוֹאל צְבִי דוד בר שמואל צבי,

*David fils de Samuel Tzébi*. Sur chaque face est représenté un *portail* roman, et, du côté de la légende française, on voit en outre, au centre du portail, une grande fleur de lys.



« Quel rapport peut-il exister entre *Michelet du Portail* et *David fils de Samuel*? Je n'hésite pas à dire que ces deux noms appartiennent à un seul et même individu. Au moyen âge les juifs avaient deux noms, un pour leurs coreligionnaires et un pour les chrétiens. Dans le midi de la France, comme en Italie, les israélites occupaient parfois des postes importants. Au XII<sup>e</sup> siècle, le juif R. Jéchiel fut intendant des finances du pape Alexandre III, et quand Benjamin de Tudèle vint à Saint-Gilles, il y trouva R. Abba Mari, fils de R. Isaac, qui était officier du comte Raimon<sup>4</sup>.

« Michelet du Portail ou David fils de Samuel était peut-être architecte et avait construit quelque portail auquel il aura dû son surnom.

« Son père Samuel avait pour surnom צבי, *Tzébi*, qui signifie *cerf*, et qu'on lit dans les cimetières juifs, sur les tombes des israélites qui portent les noms si communs de *Hirsch* et de *Cerf*. Les *Actes des Apôtres*, ix, 36, mentionnent une femme de Joppé « nomme *Tabitha* quæ interpretata dicitur *Dorcas*. » C'est là un des exemples les plus anciens qui nous aient

4. Benjamin avait, suivant l'usage oriental, donné le titre de *sultan* à ce comte, que le traducteur Baratier appelle *le gouverneur Damon*. Cette transformation du nom de Raimon ou Ramon de Saint-Gilles s'explique par la ressemblance du ך *resch* et du ך *daleth*.

été conservés de ce surnom, dont on ne fait pas remonter bien haut l'usage.

« Si l'on cherchait avec soin dans les collections et dans les archives publiques du midi de la France, on trouverait certainement d'autres matrices ou d'autres empreintes de sceaux bilingues. Nous appelons sur ce point l'attention de nos correspondants; il serait curieux de constater par un plus grand nombre de témoignages, que nos israélites méridionaux avaient des sceaux à double face, dont ils se servaient suivant la religion de ceux à qui ils avaient affaire, en choisissant l'un ou l'autre côté de la matrice, qui représentait cependant toujours le type adopté par le propriétaire. »

NOUVELLE INSCRIPTION RELATIVE A LA DÉESSE ROSMERTA.

M. Renier annonce à la Société que, depuis la dernière séance, il a reçu communication d'une nouvelle inscription inédite, relative au dieu Mercure et la déesse Rosmerta. Cette inscription est ainsi conçue :

D · M · ET · RO  
S M E R T E · D  
O N O · D E D I T  
A L B V L A  
E X · V O T O  
S · L · M

*D(eo) M(ercurio) et Rosmerte.*

*Dono dedit Albula ex voto s(uscepto) l(ibens) m(erito).*

Les deux lettres du mot ET sont liées, et l'auteur de la copie communiquée à notre confrère a lu ALBVIA au lieu de ALBVLA.

Cette inscription appartient aussi au musée d'Épinal. Elle provient de Soulosse, et sa découverte porte à dix le

nombre des monuments sur lesquels Rosmerta est associée à Mercure. La manière dont le nom de ce dieu y est abrégé lui donne d'ailleurs un certain intérêt ; car elle prouve que dans le culte de Rosmerta l'association dont il s'agit était la règle générale, et que ce n'était que par exception que cette déesse pouvait être quelquefois invoquée seule, comme sur le monument de Gisézy-le-Viel.

---



# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le troisième trimestre de l'année 1859.

---

#### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français*, dirigées par M. A. de Montaiglon;  
9<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> livraison, mai 1859, in-8.

*Journal des Savants*, juin et juillet 1859, in-4.

*L'institut*, 2<sup>e</sup> section, *Sciences historiques, archéologiques et philosophiques*, 28<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 282, juin 1859, in-fol.

*Revue de l'Art chrétien*, dirigée par M. l'abbé J. Corblet,  
3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 7, juillet 1859, in-8.

#### II. — Publications des Sociétés savantes.

*Congrès scientifiques de France*, programme de la 26<sup>e</sup> session  
qui doit se tenir à Strasbourg du 23 au 30 août 1859,  
in-4.

GARONNE (HAUTE). — *Mémoires de la Société impériale des  
antiquaires du midi de la France*; 4<sup>e</sup> série, t. VII, 5<sup>e</sup> li-  
vraison, p. 243-278; Toulouse, 1859, in-4.

- LOIRET. — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* ; 1<sup>er</sup> trimestre de 1859, t. III, p. 1-95. Orléans-1859, in-8.
- MAINE-ET-LOIRE. — *Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire* ; xxix<sup>e</sup> année, 1858. Angers, 1858, in-8.
- *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* ; nouvelle période, t. II, 1<sup>er</sup> cahier, p. 1-91. Angers, 1859, in-8.
- MARNE (HAUTE-). — *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres* ; n<sup>o</sup> 11, p. 259-282. Langres, 1858, in-4.
- PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique* ; 8<sup>e</sup> année, 30<sup>e</sup> livraison, avril, mai et juin 1859. Saint-Omer, in-8.
- VIENNE. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* ; 2<sup>e</sup> trimestre de 1859, feuilles 5 à 9. Poitiers, in-8.
- YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* ; 1858, n<sup>os</sup> 2 et 3, p. 145-469. Auxerre, in-8.
- AUTRICHE. — *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark* ; t. VII. Gratz, 1858, in-8.
- *Bericht über die IX allgemeine Versammlung des historischen Vereines für Steiermark am 24 April 1858*. Gratz, in-8,
- *Die steiermärkischen Schützen-Freiwilligen-Bataillone und ihre Leistungen in dem Jahre 1848 und 1849*. Gratz, 1857, in-8.
- *Mittheilungen des historischen Vereines für Krain*, redigirt von Elias Rebitsch ; xiii<sup>e</sup> année. Laybach, 1858, in-4.
- BAVIÈRE. — *Anzeiger für Kunde deutschen vorzeit*, Organ

*des germanischen Museum*; 1859, n<sup>os</sup> 6 et 7, juin et juillet, col. 201-280. Nuremberg, in-4.

HOLLANDE. — *Handelingen der jaarlijksche algemeene vergadering van de maatschappij nederlunsche litterkunde te leiden gehouden den 19 juni 1858 in het gebouw der maatschappij tot Nut van't Algemeen te Leiden*, in-8, p. 1, 118.

CANADA. — *The canadian journal of industry science and art, conducted by the editing committee of the canadian institute*; nouvelle série, n<sup>o</sup> 22, juillet 1859.

### III. — Ouvrages divers.

ANELIER (GUILLAUME). — *Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, publiée, traduite et annotée par Francisque Michel. Paris, 1856, in-4, (volume de la *collection des documents inédits sur l'Histoire de France*, publiée par le ministère de l'Instruction publique.)

AVENEL. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*; t. II. Paris, 1858, in-4. (*Coll. des documents inédits.*)

BALBO (le comte CÉSAR). — *La Providence dans l'Histoire*, trad. de l'italien, par le prince Augustin Galitzin; in-8. de 16. p. — Ext. de la *Revue de l'Anjou et du Maine*.

BERGER DE XIVREY. — *Recueil des lettres missives de Henri IV*; t. VII, 1606-1610. Paris, 1858, in-4. (*Coll. des documents inédits.*)

BOURQUELOT (FÉLIX). — *L'Italie aux foires de Champagne et de Brie*. Paris, 1859, in-8. — Extr. de la *Revue des Sociétés savantes*.

— Voy. HATON (Claude).

CORBLET (l'abbé JULES). — *A-t-on réservé le précieux sang*

*dans les siècles primitifs et au moyen âge?* brochure in-8.

— Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*.

DELISLE (Léopold). — Voy. GUÉRARD.

DESJARDINS (ABEL). — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*; t. I; Paris, 1859, in-4. (*Coll. des documents inédits*.)

DESMOULINS (CHARLES). — *Protestation adressée à la Société française d'archéologie, le 20 janvier 1859, sur les faits articulés par la presse anglaise au sujet des murs de Dax*. Paris, 1859, in-8. — Extr. du *Bulletin monumental*.

— *Rapport sur le mouvement archéologique et littéraire dans la Gironde, de 1855 à 1857*. Paris, 1859, brochure in-8.

— Extr. de l'*Annuaire de l'Institut des Provinces*.

GALITZIN (le prince AUGUSTIN) — *La Roche-Aymon*; Paris, 1859; in-8. — Extr. de la *Biographie générale*.

— Voyez BALBO (le comte CÉSAR).

GIRARDOT (le baron DE). *Histoire et inventaire du trésor de la cathédrale de Bourges*. Paris, 1859, in-8. — Extr. du t. XXIV des *Mémoires de la Société*.

GUEIPO (don V. VASQUEZ). — *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du khalifat d'Orient*. Paris, 1859, 3 vol. in-8.

GUÉRARD (B.). — *Collection des cartulaires de France*, t. VIII et IX. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, publié par M. Guérard, avec la collaboration de MM. Marion et Delisle. Paris, 1857, 2 vol. in-4. (*Coll. des documents inédits*).

HATON (CLAUDE). — *Mémoires contenant le récit des événements accomplis de 1553 à 1582, principalement dans la Champagne et la Brie*, publiés par M. Félix Bourquelot. Paris, Imprimerie impériale, 1857, 2 vol. in-4. (*Coll. des documents inédits*.)

LENOIR (ALBERT). — *Statistique monumentale de Paris*, 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> livraisons gr. in-fol. (*Coll. des documents inédits.*)

MARION (JULES). — *Voy. GUÉRARD.*

MICHEL (FRANCISQUE). — *Voy. ANELIER.*

RIBEYRE (FÉLIX). — *La paix et l'opinion*; 2<sup>e</sup> édition ornée d'une carte de l'Italie. Paris, 1859, in-8<sup>o</sup>.

TEULET (A). — *Lettres de Marie-Stuart, publiées avec sommaires, traductions, notes et fac-simile.* Paris, 1859, in-8.

## EXTRAITS

DES

## PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

Séance du 5 octobre 1859.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

Lettre de M. Eug. de Lépinos, qui demande à être admis dans la Société, en qualité de membre résidant. Les présentateurs sont MM. Bourquelot et Léopold Delisle. M. le président renvoie cette demande à la commission précédemment désignée pour faire un rapport sur la candidature de M. de Lépinos.

Lettre de M. le général de Creuly, qui fait la même demande. Les présentateurs sont MM. Delamarre et de Beau-lieu. Renvoi à une commission composée de MM. Renier, de Longpérier et Le Blant.



*Travaux.*

M. Huillard-Bréholles fait la communication suivante :

LIEU DE LA NAISSANCE DE SAINT LOUIS ET DATE DE LA  
FONDATION DU PRIEURÉ DE SAINT-LOUIS, A POISSY.

« Le lieu où Louis IX vit le jour n'a pas été déterminé d'une manière précise par Le Nain de Tillemont, qui se borne à dire : « Ce prince naquit *apparemment* à Poissy, que Philippe-Auguste avait donné à Louis VIII au mois de mai 1209. Il est certain qu'il y fut baptisé. » (Vie de saint Louis, I, 425.) Dans un autre passage, Tillemont ajoute : « Dupleix veut qu'on ait mis le grand autel [du couvent des dominicains de Poissy] au lieu même où saint Louis était né. *Ce que je ne trouve pas marqué dans les originaux.* » (Ibidem, V, 226.) Depuis Tillemont, la question restée indécise donna lieu à une polémique assez vive engagée entre l'avocat Maillart et le P. Texte, dominicain, controverse que l'on peut lire dans le Mercure de France, février et novembre 1735, juin et décembre 1736. Maillart ; se fondant sur des lettres de Louis XI et de Henri IV, qui elles-mêmes ne reposaient que sur une tradition très-vague, prétendait que la Neuville-en-Hez, au diocèse de Beauvais, était le véritable lieu de la naissance de saint Louis, et Montfaucon dans ses *Monuments de la Monarchie française*, t. II, p. 122, adopta un peu légèrement cette attribution. Le P. Texte réclama en faveur de Poissy, au diocèse de Chartres, et entre autres preuves il produisit la charte constitutive du prieuré de Saint-Louis donnée par Philippe le Bel, à Neauphle, au mois de juillet 1304, où l'on trouve ce passage ; « Nos, ad « *memoriam revocantes.... intime affectionis zelum quem* « *egregius confessor beatus Ludovicus, olim rex Francorum* « *avus noster, ad ecclesiam beate Marie vilie Pissiaci, in qua* « *renatus fonte baptismatis christiane fidei et salutis nostre*

« primordia suscepisse dinoscitur et villam ipsam, *originis sue locum*, dum presentis vite commodis fungeretur, « habebat, etc. » Le commencement de la pièce précitée renfermant le passage que nous venons de transcrire, fut ensuite imprimé par les auteurs du *Gallia Christiana* dans les preuves du tome VIII, col. 373. Nous ne savons si l'original existe encore; mais nous pouvons en indiquer deux copies complètes, l'une qui se trouve dans le Trésor des Chartres, JJ 2, fol. 42, l'autre qui nous a été signalée par notre savant confrère, M. L. Delisle, dans un manuscrit de la bibliothèque impériale (S. Magl. I<sup>28</sup>, fol. 404).

« Maillart eut beau prétendre qu'il fallait distinguer entre le lieu d'origine et le lieu de naissance et chercher à disputer sur le sens de *locus originis*. Il n'eut pas le dessus dans cette discussion, car le P. Texte avait évidemment raison, comme nous allons achever de le prouver.

« Nous rappellerons d'abord un passage de la chronique de Jean de Saint-Victor, publiée dans le dernier volume des historiens de France. On y lit à la p. 635 : « Tunc « etiam (c'est-à-dire en 1298) in crastino sancti Bartholomæi apostoli corpus sancti Ludovici levatum est et translatum cum gaudio maximo apud sanctum Dyonisium in « Francia.... Tunc Philippus, rex Francorum, in honore « sancti predicti Ludovici avi sui, fecit apud Poissiacum, « *ubi idem sanctus Ludovicus natus fuerat*, ædificari monasterium egregium et famosum, ibidemque posuit sorores « de ordine Prædicatorum. » Ainsi, suivant cet auteur qui écrivait dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, saint Louis était bien né à Poissy, et la fondation du couvent de cette ville remontait à l'époque même de la translation du corps du saint roi.

« Voici maintenant une charte authentique et que je crois inédite, qui vient confirmer sur ces deux points le témoignage de Jean de Saint-Victor. Sa date et la compétence du prince de qui elle émane, méritent d'être remarquées. Il s'agit d'un acte par lequel Robert fils de saint

Louis, comte de Clermont et sire de Bourbon, constitue à sa fille Marie, religieuse à Poissy, une dot annuelle de 200 livres parisis, à prendre sur la châellenie de Moulins. Le commencement de cette pièce est ainsi conçu : « Rober-  
« tus, filius sancti Ludovici, regis Francorum, comes Claro-  
« montensis et dominus Borbonesii et Beatrix, ejus uxor,  
« predictorum locorum comitissa et domina, hec visuris sa-  
« lutem in Domino sempiternam. Quia serenissimus prin-  
« ceps Philippus, Dei gratia rex Francorum illustris, devotis-  
« simus avo suo, beato videlicet Ludovico, quoddam nobile  
« monasterium sororum inclusarum ordinis fratrum predi-  
« catorum, ad ipsius gloriosi sancti predicti gloriam et hono-  
« rem, APUD POISSIACUM, UBI CHRISTI CONFESSOR EXTITIT  
« ORIUNDUS, fundaverit, secundum regiam magnificentiam  
« bonis spiritualibus et temporalibus accollendum (*sic*), ad  
« quod plures nobiles mulieres suorum parentum ac sua  
« precipua devotione regi regum Jesu Christo se dedicarunt  
« et imposterum dedicabunt, etc. » Cette pièce est ainsi datée : « Actum anno Domini millesimo ducentesimo nona-  
« gesimo nono, mense Augusti. » (Arch. del'Emp., P. 1362<sup>2</sup>., cote 1079 — 1363, cote 1168.) Or il est impossible de croire que Robert de Clermont n'ait pas connu parfaitement le lieu où son père était né ; d'ailleurs les enquêtes récentes auxquelles avait donné lieu la canonisation de Louis IX avaient dû fixer, surtout pour les membres de la famille royale, toute incertitude à cet égard, en supposant que quelque incertitude eût réellement existé. Cette chartre de 1299 nous paraît donc établir d'une manière incontestable que saint Louis naquit à Poissy. Elle nous apprend de plus qu'à cette date le monastère des dominicaines de Poissy était déjà fondé, puisque plusieurs nobles femmes et entre autres une princesse du sang royal y avaient fait profession. Les auteurs du *Gallia Christiana*, dont l'opinion a été adoptée par les savants éditeurs du dernier volume des *Historiens de France*, se sont donc mépris en fixant à 1304 seulement la fondation de ce prieuré et en rejetant toute

date antérieure. En effet la pièce de Philippe le Bel signalée par le P. Texte est, comme nous l'avons dit, une charte constitutive et réglementaire, mais non pas le titre original de la fondation. C'est même là ce qui ressort de l'acte de Robert de Clermont, qui nous montre que Philippe, après avoir fondé le couvent de Poissy, se réservait dans sa munificence royale de le rendre riche en biens spirituels et temporels. »

M. L. Renier communique à la Société une inscription récemment découverte à Grenoble, et qui présente un double intérêt, comme contenant le plus ancien nom de Grenoble, *Cularo*, et comme fournissant un renseignement précieux sur l'administration financière de la Gaule au temps de l'Empire.

A propos des explications données à cet égard par M. Renier, M. Egger rappelle une inscription funéraire métrique, rapportée d'Égypte par M. Mariette et qui semble attester l'usage de certains concours entre les industries diverses de l'Égypte gréco-romaine; il annonce l'intention de revenir sur ce sujet devant la compagnie, quand il aura pu s'éclairer par de nouveaux renseignements.

M. L. Renier émet l'avis que la Société envoie à M. Gerhard, son correspondant à Berlin, et rédacteur de l'*Archaeologische Zeitaug* un exemplaire du *Bulletin* au fur et à mesure de sa publication. Cette proposition est adoptée.

## Séance du 2 novembre.

Présidence de M. HUILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

M. Bertrand Payne, auteur d'un *Armorial de l'Île de Jersey*, demande à être admis dans la Société, en qualité de membre honoraire.

M. le secrétaire est prié d'écrire à M. Payne, pour lui faire savoir, en lui envoyant un exemplaire du règlement de la Société qu'il ne se trouve pas dans la catégorie des personnes qui peuvent prétendre au titre de membre honoraire; si M. Payne entend se présenter comme candidat au titre d'associé étranger, il voudra bien envoyer à la Société un exemplaire de son *Histoire des Familles de Jersey*.

M. Ph. Salmon, correspondant, adresse à la Société une copie de la correspondance inédite de l'abbé Lebeuf et de Fenel, chanoine de Sens, au sujet des antiquités découvertes à Montmartre, en 1738. La Société décide qu'elle entendra lecture de cette correspondance.

#### *Travaux.*

M. Vallet de Viriville, rapporteur de la commission chargée d'examiner les titres de M. Eug. de Lépinos, candidat à une place de membre résidant, vacante par la mort de M. Maufras, annonce que M. de Lépinos occupe actuellement une position officielle à Clermont (Oise), où il vient d'établir sa résidence; il demande si, dans cet état de choses, la Société juge que, d'après les termes du règlement, la candidature de M. de Lépinos puisse être maintenue. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle, A. Maury, Bourquelot, L. Renier et Quicherat, la compagnie, sans prendre une décision sur la question d'application du règlement qui lui est soumise, arrête que M. le rapporteur fera mention dans son rapport de la position de M. de Lépinos, afin que chaque membre soit mis à même de prendre part au scrutin en connaissance de cause.

M. Vallet de Viriville donne lecture à la compagnie d'une note sur un tableau conservé au musée d'Orléans, et dans lequel on a cru reconnaître la figure de Jeanne d'Arc. La controverse relative à cette peinture est consignée dans la *Gazette des Beaux-Arts* des 1<sup>er</sup> et 15 nov. 1859.

## Séance du 9 novembre.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

M. le secrétaire perpétuel de la Société philotechnique adresse à la Société des billets pour la séance générale qui doit être tenue à l'hôtel de ville.

### *Travaux.*

M. F. Bourquelot entretient la Société des nouvelles fouilles exécutées à Bouy, près Provins, au mois de septembre dernier, et des découvertes qu'elles ont produites. Il fait passer sous les yeux de ses confrères une série de dessins représentant les objets en bronze, en fer, en terre cuite et en verre, qui ont été trouvés dans le tumulus de Bouy, et un anneau en bronze auquel sont appendus un anneau plus petit et quatre petites plaques de même métal. La compagnie invite M. Bourquelot à rédiger sur ce sujet un travail détaillé qui pourra trouver place dans le recueil des Mémoires.

A propos de cette communication, M. de Longpérier présente à la Société plusieurs objets en bronze, appartenant au musée du Louvre, et entre autres des boîtes de roues auxquelles sont attachées des pendeloques analogues à celles qui ornent l'anneau présenté par M. Bourquelot, et ajoute quelques explications sur la destination que l'on peut attribuer à ces appendices.

M. J. Quicherat fait connaître à la Société les résultats qu'ont produits les recherches faites depuis un an en Franche-Comté pour la question d'Alésia.



QUESTION B'ALÉSIA.

« J'avais précédemment signalé, dit M. Quicherat, pour expliquer le passage de la Saône par les Romains, l'existence de plusieurs gués entre Mantoche et Gray. L'antiquité du plus large de ces gués, celui d'Essertey, a été constatée par un sondage. Il a été reconnu que le fond de la rivière, très-basse en cet endroit, avait été exhaussé encore par un empierrement artificiel : un glaive en bronze s'est trouvé presque à la superficie de cet empierrement.

« On a exploré dans toute son étendue le mont Colombin, qu'une tradition des plus poétiques signale comme le lieu d'une bataille entre un empereur romain et les Gaulois. Le mont Colombin est la montée pour atteindre la crête du dernier des replis qui sillonnent le massif situé entre la vallée de la Saône et celle de l'Ognon. Il était resté jusqu'à ces derniers temps à l'état d'une vaste lande. On a essayé de le défricher il y a vingt-cinq ans : opération qui, au dire des habitants, a causé la destruction d'une infinité de tumulus. Il en existe encore plus d'une centaine sur quelques parties que la charrue n'a pas touchées.

« Il a été reconnu que, des côtes qui dominent la rive droite de l'Ognon, on a la vue du massif d'Alaise par l'abaissement de la chaîne de collines qui se rattache au mont Poupet. Cette chaîne est le seul obstacle digne de considération qui se trouve interposé entre les deux points, car le Doubs présente un gué qu'on a indiqué, juste en avant de la dépression des collines. L'itinéraire des deux armées est marqué sur presque toute la longueur par des groupes de tumulus. M. Delacroix en a remarqué surtout aux lieux dits Bois-de-la-Récompense et Chêne-de-Fan, entre les communes de Cordiron et de Lantenne.

« Les fouilles entreprises tant sur le massif que sur le pourtour d'Alaise n'ont pas fourni des résultats moins intéressants que ceux des années précédentes.

Dans les tumulus on a continué à trouver presque toujours le mélange d'objets celtiques et d'objets romains, avec l'accompagnement invariable des fragments de cette poterie grossière, à peine cuite ou pas du tout cuite, et cependant travaillée au tour, qui est une marque si reconnaissable et de la nation à laquelle appartiennent les sépultures et de l'époque où elles furent exécutées. On a recueilli quelques pièces qui ne s'étaient pas encore présentées, par exemple : une aiguille gauloise en bronze, qui est percée par le milieu au lieu de l'être par la tête ; une cognée en porphyre vert ; un style en bronze à écrire ; plusieurs couteaux, semblables par la forme aux couteaux gaulois de silex, mais que l'analyse chimique a reconnu être en kaolin, des fragments de bronze posés sur du cuir ayant formé la couverture d'un bouclier qui existait presque dans son entier, mais qui est tombé en poussière lorsqu'on a voulu le retirer de la couche où il reposait. Ce bouclier était au fond d'un monticule entamé l'année dernière et qui n'avait fourni à la première exploration que des cendres mêlées de terre. Un autre tumulus du même genre et encore plus grand a été entamé près du Camp-Cassar. Une tranchée pratiquée par le milieu n'a laissé voir qu'un entassement de cendres de plus de vingt mètres de diamètre, abrité sous un dôme de pierres et recouvert de terre par-dessus.

« Au sud d'Alaise, au lieu dit Camp-Baron, qui forme l'extrémité d'une région où les tumulus se pressent par milliers, il s'en est présenté un où il n'y avait que des objets en fer, avec la trace d'un triple feu allumé à la partie septentrionale. L'analogue avait déjà été trouvé l'année dernière, à l'extrémité opposée du massif d'Alaise.

« Indépendamment des sépultures, M. Delacroix a découvert à la source du Todeure la plus rapprochée d'Alaise, d'immenses terrassements dont la seule destination possible a été de servir à une prise d'eau. La source, qu'on appelle Bellaigue, est la plus abondante du Todeure, la seule qui ne tarisse jamais. Elle sort en cascade d'un fourré qui est re-

présenté sur la carte de l'état-major comme une gorge boisée : ce qui est cause que l'on n'avait pas encore exploré cet endroit ; mais en pénétrant au-dessus de la cascade on a trouvé, au lieu de gorge, une belle prairie où l'eau se réunit par plusieurs bras avant d'opérer sa chute. C'est dans cette prairie qu'ont été établis les travaux en question.

« Sur le bas du lieu dit Charfoinge, à l'ouest d'Alaise, entre des vestiges de retranchements, un tertre, que l'on croyait être un tumulus, a été reconnu pour un four à chaux à double gueule, par conséquent à combustion continue. Il a été chargé à la fois de pierres calcaires et de terre ferrugineuse, de sorte que le produit, étendu d'eau, donnait directement du ciment hydraulique. La construction est en pierres sèches maçonnées de terre, et si ancienne que les parties de chaux grasse qu'on a retrouvées dedans, ont passé à l'état cristallin.

« Enfin en fouillant sous un bourrelet de terre qui ferme le débouché d'un petit pré au sud d'Alaise, sur une étendue de 70 mètres, on est arrivé à un pavement des plus singuliers. Il a 5 mètres de large et est formé de pierres enfoncées de champ, très-serrées les unes contre les autres, avec un parement de pierres à plat sur ses deux bords. Sur le milieu existent deux ornières peu profondes, écartées seulement de 50 centimètres. Cet ouvrage se rattache par une de ses extrémités aux vestiges d'un castellum qui a défendu l'un des flancs du Camp-Baron. Il est à 6 kilomètres de tout groupe d'habitations et juste en face de toutes les issues méridionales de l'antique Alaise. Enfoui de 75 centimètres, il n'avait jamais été connu de personne dans le pays. M. Bial, capitaine d'artillerie, présent à la découverte, a jugé que ce pouvait être une terrasse, probablement blindée à l'origine, à cause du bourrelet de terre qui était par-dessus, et qui fut établie là pour rouler des machines de siège ou pour les mettre en batterie.

Après cette communication, qui donne lieu à quelques

observations de M. Brunet de Presle, M. Quicherat fait passer sous les yeux de la Société une carte où il a marqué la disposition significative qu'offrent autour du massif d'Alaise les lignes de tumulus et les vestiges de retranchements jusqu'à présent reconnus. Il produit aussi des gravures des antiquités recueillies à Amancey en 1839 pour démontrer l'erreur d'un journal quotidien qui a prétendu récemment que ces antiquités avaient le caractère germanique.

M. le secrétaire commence la seconde lecture du mémoire de M. Carro, intitulé : *Topographie primitive de la ville de Meaux*.

## Séance du 16 novembre.

Présidence de M. HUILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

M. Eug. de Lépinos retire sa candidature à la place de membre résidant, et sollicite le titre d'associé correspondant.

### *Travaux.*

La Société, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Bourquelot, sur la candidature de M. E. Boutaric et du rapport de M. L. Renier sur la candidature de M. le général de Creuly, procède au scrutin. M. DE CREULY ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant de la Société.

M. Vallet de Viriville fait un rapport sur la candidature de M. de Lépinos, conservateur des hypothèques à Clermont (Oise). Conformément aux conclusions de ce rapport, M. DE LÉPINOIS est élu associé correspondant pour le département de l'Oise.

La Société, après avoir entendu lecture d'un rapport de M. Huillard-Bréholles, sur la candidature proposée de M. Pertz. en qualité d'associé étranger, passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées ; en conséquence, M. PERTZ est nommé associé étranger de la Société à Berlin.

M. F. Bourquelot, au nom de la commission des impressions, fait un rapport verbal sur le mémoire de M. Th. Devéria relatif à un ostracon égyptien. Conformément aux conclusions du rapport, il est décidé que le travail de M. Devéria prendra place dans le recueil des mémoires de la Société.

M. Quicherat fait passer sous les yeux de ses confrères une épée celtique et des monnaies gauloises découvertes sur les bords du Rhin.

M. Vallet de Viriville fait la communication suivante :

FILIGRANE DE PAPIER AUX ARMES DE JACQUES COEUR.

« J'ai eu déjà l'occasion d'entretenir la Société des figures qu'on remarque dans la pâte des anciens papiers et de l'intérêt qu'ils présentent. Le fragment de papier que je mets aujourd'hui sous ses yeux, appartient à notre confrère M. de Girardot, et provient de la ville de Bourges. Il porte le texte d'une circulaire qui fut envoyée à toutes les élections du royaume, et par laquelle le roi s'adresse aux élus de Bourges afin « de savoir à la vérité quel nombre de feux il y a dans cette élection ». La pièce est datée de Saint-Germain-en-Laye, le 7 mars (sans indication d'année), signée CHARLES et contresignée *Parent*. Il s'agit certainement du roi Charles VIII et, selon toute apparence, de l'année 1492<sup>1</sup>.

« Ce fragment de papier paraît être le quart d'une feuille

1. Le texte de la pièce doit paraître dans une des prochaines livraisons de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

ou une feuille in-4°. Il mesure 22 centimètres dans un sens et 15 centimètres et 1/2 dans l'autre, ce qui suppose, pour la feuille entière, un format de papier de 31 centimètres de hauteur, sur 44 centimètres *in plano*. Le filigrane, en supposant la feuille entière divisée en deux feuillets, occupait le centre de celui de gauche, entre deux pontuseaux, distants entre eux de 3 centimètres 1/2. Il consiste dans un écu d'armoiries, sommé d'une petite croix droite et dont il ne reste que les deux tiers supérieurs. Ces armoiries se composent de deux cœurs en chef, et d'une fasce chargée de trois coquilles de *saint Jacques*. Que l'on rétablisse *par la pensée*, sur la partie absente de notre papier, un 3<sup>e</sup> cœur en pointe, et l'on aura les armes complètes de la famille illustrée par le nom de *Jacques Cœur*, le célèbre argentier de Bourges<sup>1</sup>.

« L'infortuné financier périt en 1461. Or, d'après la date du texte, la fabrication de ce papier devrait être assez rapprochée de 1492. Les historiens de Jacques Cœur ne nous apprennent pas, du moins à ma connaissance, qu'il possédât ou qu'il eût fondé de papeterie. Mais une telle création est probable, de la part de ce grand économiste, qui ouvrit de nouvelles explorations de mines et qui semble avoir mis la main, dès le xv<sup>e</sup> siècle, sur la plupart des sources vives du commerce et de l'industrie. La présence de ce filigrane paraît être un argument positif à l'appui de cette conjecture. Il est naturel toutefois de supposer que ce fragment a été fabriqué longtemps après la mort de Jacques Cœur, mais que la manufacture était demeurée la propriété de quelque membre de la famille. »

1. Voyez dans la *Gazette des Beaux-Arts* une suite d'articles avec figures intitulée *Notes pour servir à l'Histoire du papier*; spécialement 3<sup>e</sup> article, novembre 1859, page 172, fig. 80.



## Séance du 7 décembre.

Présidence de M. HUILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Correspondance.*

M. Aug. Bernard transmet à la compagnie une réclamation de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, qui annonce avoir adressé toutes ses publications, à la Société des antiquaires, et n'avoir reçu aucune publication de celle-ci.

M. le bibliothécaire archiviste est prié de prendre des mesures pour qu'il soit fait droit à cette réclamation.

M. le président annonce à la compagnie la mort d'un de ses membres M. Ch. Lenormant, enlevé à la science au milieu d'un voyage de recherches qu'il accomplissait sur le sol de la Grèce. M. Brunet de Presle, sur l'invitation de M. le président, veut bien se charger de rédiger pour la Société une notice sur la vie et les travaux de M. Lenormant.

Lettre de M. Eug. Boutaric, qui se présente comme candidat à la place devenue vacante de membre résidant.

### *Travaux.*

La Société procède, par la voie de scrutin, au renouvellement de son bureau. Sont élus pour l'année 1860 :

*Président*, MM JULES MARION.

*Premier vice-président*, E. GRÉSY.

*Deuxième vice-président*, P. NICARD.

*Secrétaire*, E. LE BLANT.

*Secrétaire-Adjoint*, DEVÉRIA.

*Trésorier*, BRUNET DE PRESLE.

*Bibliothécaire archiviste*, DE MONTAIGLON.

*Membres de la Commission des impressions, F. BOURQUELOT, RENIER et EGGER.*

*Membres de la Commission des fonds, BEULÉ, VALLET DE VIRIVILLE et HUILLARD-BRÉHOLLES.*

M. l'abbé de Cagny, correspondant à Ennemain, adresse à la Société les détails suivants sur des fouilles auxquelles il a assisté :

« Dans le cours de l'année 1849, on travailla à la partie de la route départementale qui est comprise entre Ennemain et Saint-Christ (Somme). Je savais que, sur le chemin dont cette route suivait la direction, à 1200 mètres environ d'Ennemain, on avait déjà rencontré d'anciennes ruines, et qu'au même endroit, au milieu de ce chemin, on entendait un retentissement souterrain chaque fois qu'une voiture le traversait; je surveillai donc attentivement le travail. Lorsque les ouvriers défoncèrent le sol pour former l'encaissement de la route, ils trouvèrent à cet endroit une excavation remplie en grande partie de pierres, de tuiles et de poteries, parmi lesquelles je remarquai les objets suivants :

1° La partie supérieure d'une urne d'argile blanche à col étroit, à bord géminé, ayant une anse de forme élégante, et devant avoir une hauteur d'environ 30 centimètres ;

2° Un fragment d'urne de même forme, mais bien plus petite ;

3° Un fragment d'urne sans anse, en matière plus blanche que les autres, et qui est ornée de ciselures en forme de chevrons ;

4° Une belle tuile romaine (blanc foncé), de 45 cent. de long sur 36 de large et 3 d'épaisseur ;

5° Enfin de petits coquillages, comme on en rencontre à l'embouchure de la Somme.

Ces objets étaient confondus dans une masse de vases brisés.

« Comment expliquer l'existence de ce souterrain plein de ruines au-dessous d'un chemin pratiqué de temps immémorial? Je sais, par des recherches locales, qu'autrefois, entre Ennemain et Saint-Christ le sol était couvert de bois dépendants sans doute de la maison royale d'Athies. De là viendrait le nom d'Ennemain (*Nemincum*), habitation de la forêt. Le souterrain en question a pu faire partie d'un antique bâtiment élevé dans cette forêt, dont plusieurs titres signalent le défrichement vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est alors qu'on aura tracé d'Ennemain à Saint-Christ, un chemin direct traversant l'emplacement de l'habitation, ruinée déjà depuis longtemps. Cette maison située à l'écart vers l'occident, n'était pas sans importance si l'on en juge par les vases dont j'ai retrouvé quelques fragments. Mais j'ignore quelle en était la destination. J'ai constaté la découverte d'un autre souterrain à pareille distance d'Ennemain vers le midi et également comblé de pierres, de grès massifs et de fragments de tuiles romaines d'un grain blanc et fin, dont j'ai envoyé un spécimen à la Société.

« Il ressort certainement de ce qui précède qu'un grand nombre de villages de notre pays ont été ruinés dans les temps anciens. Quelques-uns ont disparu sans retour et la plupart des autres se sont relevés à quelque distance, surtout ceux qui occupaient un terrain marécageux à proximité des rivières. Les villes seules ont généralement conservé leur ancienne position.

« On a enfin trouvé en 1859 dans les anciennes fortifications d'Athies (Somme), bourgade d'une très-haute antiquité, un tiers de sou d'or de l'empereur Maurice. La légende du droit et celle du revers : VICTORIA AVG · sont complètement défigurées. La marque VII qui est dans le tiers de XXI, qui se lit sur les sous.

## Séance du 14 décembre.

Présidence de M. J. MARION, vice-président.

### *Travaux.*

A l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. L. Renier signale à la Société diverses distinctions obtenues par plusieurs de ses membres; l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique du 2 de ce mois, a décerné à M. *Huillard-Bréholles*, notre président, pour son *Histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II*, le grand prix fondé par le baron Gobert. Dans la même séance, le prix de Numismatique a été décerné à notre confrère, M. *Beulé*, pour son ouvrage sur les *Monnaies d'Athènes*; enfin MM. *d'Arbois de Jubainville*, *de Beauvillé*, *Moutié*, *Bizeul*, *Auguste Bernard*, *Doublet de Boisthibault*, *De la Quérière*, *Lepage*, ont obtenu au concours des Antiquités nationales, les cinq premiers des médailles, les trois autres des mentions honorables; une mention très-honorable a été accordée à feu M. *de Fréville*, pour son *Histoire du commerce maritime de Rouen*.

M. Egger rappelle, de son côté, que MM. *L. Renier* et *E. Renan*, membres de la Société, viennent d'être nommés membres correspondants de l'Académie royale des Sciences de Berlin.

Enfin M. Brunet de Presle annonce que l'Institut égyptien qui vient d'être constitué à Alexandrie sous les auspices du vice-roi, compte parmi ses membres fondateurs notre confrère M. *Aug. Mariette*, qui en a été nommé vice-président.

M. Peigné-Delacourt soumet à la Société une tuile romaine à rebords de grande dimension (50 cent. sur 38), et d'une parfaite conservation, des fragments de plaques d'argile cuites, striées sur une de leurs faces, un massif de bri-

ques et de mortier réduites par le feu à l'état de laitier, et le dessin d'un fragment de colonne orné d'imbrications lancéolées, qu'il attribue à l'époque des Antonins. Tous ces objets ont été découverts près d'un point où la voie romaine d'*Augusta Suessionum* à *Samarobriva*, indiquée dans l'itinéraire d'Antonin, traversait autrefois la rivière d'Oise, et où un bac sert encore de communication aux villages situés sur les deux rives. Ce lieu, qui porte aujourd'hui le nom de *Bac à Bellerive*, et qu'on trouve désigné dans les anciennes cartes sous celui de *Bac à Bairy* ou à *Berry*, avait paru depuis longtemps à M. Peigné-Delacourt être le *Castrum Barrum*, où, suivant l'*Historia Epitomata* de Frédégaire, Childéric se rencontra avec son fidèle Wiomade. Il y avait remarqué un fossé formant, avec l'Oise d'un côté et le Matz de l'autre, une enceinte étendue et ayant pu servir à la défense du passage de la rivière. La découverte en cet endroit, à la suite d'une fouille dirigée par M. Peigné-Delacourt, des objets antiques qui viennent d'être signalés, et en même temps de pans de murs en moellons alternant avec des briques, de tuiles nombreuses, de tombeaux élargis vers la tête, de chambres pavées en blocage couvert d'un enduit en manière de stuc, ont confirmé notre confrère dans son opinion. Les débris et les constructions qu'il a retrouvés auraient appartenu, suivant lui, à un établissement fortifié, qui, à l'époque gallo-romaine, avait pour destination de protéger le passage de l'Oise, et cet établissement serait celui-là même que les chroniqueurs mérovingiens appellent *Castrum-Barrum*, et que Ruinart incline à placer à Bar-le-Duc.

A l'occasion de la communication faite par M. Peigné-Delacourt, une discussion s'élève sur l'usage qui paraît s'introduire aujourd'hui du mot *oppide* pour traduire le mot latin *oppidum*, en ce qui concerne la Gaule. Les avantages ou l'inutilité de cette expression nouvelle sont successivement soutenus par MM. Quicherat, Bourquelot, Egger, de Creully et Brunet de Presle.

M. E. Le Blant fait passer sous les yeux de la Société une pierre gravée au sujet de laquelle il donne les détails suivants :

EXPLICATION D'UNE PIERRE GRAVÉE.

« Cette disposition des esprits qui entoure d'un puissant prestige les pratiques mystérieuses attribuait, chez les anciens, une valeur surnaturelle à des mots dépourvus de sens. C'était avec des paroles bizarres que s'opéraient les évocations, et les simples, dit saint Jérôme, s'étonnaient et tremblaient à entendre prononcer des formules étranges<sup>1</sup>. La magie usa largement de ces grossiers prestiges et les légendes inintelligibles jouèrent un grand rôle dans les enchantements<sup>2</sup>. L'emploi des amulettes portant des inscriptions mystérieuses se perpétua au moyen âge et le *Corrector Burchardi* contient encore un article où le confesseur interroge le pénitent sur ce péché des temps antiques : « Fe-  
« cisti phylacteria diabolica vel caracteres diabolicos? »<sup>3</sup> »

« Nous possédons un nombre considérable de ces bizarres phylactères dont Passeri et Macarius ont publié une large série<sup>4</sup>, et l'on ne peut se défendre de regretter que tant de monuments écrits demeurent inexplicés et souvent même inexplicables.

1. Ad Theodoram viduam, *Epist.* LXXV, n° 3: « ...Armagil, Barbelon, Abraxas, Balsamum et ridiculum Leusiboram, cæteraque magis portenta quam nomina, quæ ad imperitorum et muliercularum animos concitandos, quasi de hebraicis fontibus hauriunt, barbaro simplices quosque terreutes sono; ut quod non intelligunt plus mirentur. » Cf. Euseb. *Præpar. evang.* L. IV, c. i, l. V, c. x, et Tacit., *Histor.* I, 22.

2. Apul. *Metam.* L. III. « ...Et ignorabiliter lamiis litteratis. » Cf. la note suivante.

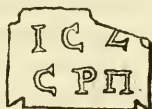
3. C. LXXX, dans Wasserschleben, *Die Bussordnungen*, p. 648. Saint Augustin disait de même : « Anguria non observent, phylacteria et caracteres diabolicos nec sibi nec suis suspendant. » (*Sermo* CLXIII, De tempore.)

4. *Thesaurus gemmarum astriferarum*, t. II, p. 224-286. Florentiæ, 1750, in-fol.; *Abraxas, seu apistopistus*. Antwerpiæ, 1657, in-4°.



« Avant donc de confondre dans leur nombre les inscriptions de pierres gravées qui, au premier abord, semblent inintelligibles, il importe d'étudier ces légendes et d'examiner avec soin si leurs caractères, incohérents en apparence, ne représentent point, par exemple, les sigles d'une formule connue.

« C'est ainsi que je crois retrouver l'abréviation des mots  $\text{Εἰς Ζεὺς Σάραπις}$  dans les lettres sans suite que porte un jasper rouge de ma petite collection.



« La condition naturelle des sigles est de représenter des formules d'un usage tellement répandu que les premières lettres des mots suffisent à les faire reconnaître. Or, rien n'est plus fréquent, sur les pierres gravées, que l'acclamation dont je parle <sup>1</sup>.

1. Voici l'indication des monuments qui me sont connus :

1° Jasper, tête de Sérapis ; autour l'inscription  $\text{ΕΙΣ ΖΕΥΣ ΣΑΡΑΠΙΣ}$  (Spon, *Miscell.*, p. 87 ; *Corpus inscript. græc.*, n° 7041).

2° Sérapis debout, tient un sceptre ; à ses pieds Cerbère ; autour l'inscription  $\text{ΕΙΣ ΖΕΥΣ ΣΑΡΑΠΙΣ}$ . (Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, pl. 421, n° 4 ; De la Chausse, *Mus. rom.*, sect. I, tab. 63 ; Corsini, dans les *Symbol. litter.*, t. VII, p. 457 ; *Lettres de Cuper*, p. 499 ; Canuegieter, *De Gemma Bentinckiana*, p. 7 ; *Corpus inscr. gr.*, n° 7042.)

3° Jasper rouge, tête de Sérapis ; autour, l'inscription  $\text{ΕΙΣ ΖΕΥΣ ΣΑΡΑΠΙΣ}$  (Winckelmann, *Cabinet Stosch*, p. 41 ; Toelken, *Verzeichniss der antiken vertieft geschnittenen Steine der Königlich Preussischen Gemmensammlung*, p. 49 ; *Corpus inscr. gr.*, n° 7044 )

4° Pâte de verre. Sérapis assis, tient un sceptre de la main gauche ; la main droite appuyée sur Cerbère. Inscription :  $\text{ΕΙΣ ΖΕΥΣ ΣΑΡΑΠΙΣ}$  (Winckelmann, p. 83 ; Raspe, *Catalogue*, n° 4506 ; *Corpus inscr. gr.*, 7042.)

5° Héliotrope, Mercure criophore, au revers :  $\text{ΕΙCΖ || ΕΥCΣ || ΑΡΑ || ΠΙC}$  (Gori, *Thes. gemm. astrif.* t. I, tab. 87, t. II, p. 427.)

6° Horus et Anubis avec l'inscription  $\text{ΕΙCΖΕΥCΣΑΡΑΠΙC}$  ; au re-

« D'un autre côté, le système d'abréviations suivi par les anciens n'a rien qui semble s'opposer à l'admission de ma conjecture. »

« Le mot IC<sup>1</sup>, écrit tout entier, pour l'oreille, si ce n'est pour les yeux, n'a point été abrégé, à raison de son peu d'étendue; c'est ainsi que, sur les médailles, le mot OB

vers, une inscription basilidienne (Gori, t. II, p. 270, n° 415, ex Musæo Cappello, n° 22; Montfaucon, *Palæogr. gr.*, p. 178. Matter, *Hist. du guosticisme*, pl. III, n° 4.

7° Harpocrate; au revers: ΕΙC ΖΕΥC | CΑΡΑΠΙC | ΑΓΙΟΝ | ΟΝΟΜΑ | CΑΒΑΩ | ΦΩC | ΑΝΑΤΟΛΗ | ΧΘΩΝ (Burmann, *Anthologia*, t. II, p. 619; Cannegieter, *Gemma Bentinck*, p. 12; Raspe, n° 1490).

8° « Conspicatus sum eandem inscriptionem in jaspide » (Cannegi., *Gemma Bentinck*, p. 7).

9° Jaspe rouge, buste de Sérapis; autour, l'inscription: ΕΙC ΖΕΥC CΑΡΑΠΙC (J. Dubois, *Description des antiquités composant la collection de J. F. Mimaut*, Paris, 1837, in-8, p. 89).

10° Jaspe rouge, buste de Sérapis sur un navire, avec l'inscription: ΕΙC ΖΕΥC CΕΡΑΠΙC (Raspe, n° 1474). Peut-être cette pierre que Raspe cite comme appartenant au roi de Prusse fait-elle double emploi avec la troisième de celles que j'indique.

11° Cornaline de ma collection :



12° Onyx, collection Signol. Buste, autour l'inscription: IC ZC ΝΑΔΙΟΝ.... (quid?)

13° Sur une lame de plomb: ΕΙC ΖΕΥC CΕΡΑΠΙC (Akerblad, *Iscrizione greca sopra una lamina di piombo*, Roma, 1813, p. 244; *Corpus inscr. græc.*, 7042. Cf. n° 6002 c.).

1. Ce mot est écrit de même sur la cornaline dont je viens de donner la figure.

figure *in extenso* avec les deux sigles C. S. dans la formule *ob cives servatos*<sup>1</sup>. Le Z qui représente le monosyllable Ζεὺς rentre dans la condition commune. En ce qui touche les lettres CΠI où je crois voir l'abréviation de CάPαΠις, rien de plus fréquent, dans les bas temps, que d'exprimer ainsi un mot par ses principales consonnes<sup>2</sup>.

« Je n'ai point à m'étendre ici sur l'identification connue de Jupiter et de Sérapis ; il me suffira de rappeler, qu'en même temps que sur les pierres gravées, elle apparaît dans ce vers orphique cité par Julien l'Apostat :

Εἰς Ζεὺς, εἰς Ἀΐδης, εἰς Ἥλιός ἐστι Σάραπις<sup>3</sup>.

« Je terminerai par quelques mots sur la forme même de l'acclamation.

« Εἰς s'emploie ailleurs encore pour exprimer l'identification ; c'est par ce mot qu'une pierre basilidienne établit un lien de syncrétisme entre plusieurs divinités<sup>4</sup>.

« Un anneau du musée de Leyde et une pierre sépulcrale

1. Voir entre autres les médailles de Caligula et de Galba. On trouve encore sur les monnaies de Néron et d'Agrippine cette autre légende conçue dans le même système : **EX S C.**

2. Marini, *Fratelli Arvali*, p. 575 ; Dionysius, *Criptæ Vaticanæ*, tab. XXV ; *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, n° 47, t. II, n° 546, etc.

3. *Oratio IV*, In Solem regem. Plusieurs des pierres gravées que j'ai citées témoignent, comme ce vers, de l'identification de Sérapis et de Pluton.

4.

ΕΙCΒΑΙΤ  
ΕΙCΑΘΩΡΜΙ  
ΑΤΩΝΒΙΑΕΙC  
ΔΕΑΚΩΡΙΧΑΡΕ  
ΠΑΤΕΡΚΟCΜΟΥΧΑ  
ΙΡΘΡΙΜΟΡΦΕΘΕΟC

Letronne, *Inscr. grecques de l'Égypte*, pl. XV, n° 3 ; Wilkinson, *Manners and customs*, t. IV, p. 232 ; *Catalogue of the collection of antiquities formed by B. Hertz*, London, 1851, in-4, p. 74 ; *Corpus inscr. græc.* n. 4971.

découverte près d'Alep, portent ces mots qui rappellent une parole du Seigneur <sup>1</sup> :

ΕΙΣ ΘΡΕΟC<sup>2</sup>  
ΕΙC ΘΕΟC ΚΕ Ο ΧΡΙCΤΟC ΑΥΤΟΥ<sup>3</sup>

« Employé dans les acclamations, le mot εἷς présente encore parfois un autre sens ; il sert alors à exprimer l'idée d'unité absolue.

ΕΙC ΑΓΙΟC ΕΙC ΚΥΡΙΟC ΙΗCΟΥC ΧΡΙCΤΟC  
lisait-on sur une croix au temps de Codinus <sup>4</sup>.

« Un fait historique établit cette autre signification. Dans les déchirements de la persécution arienne, Libère avait été envoyé en exil. Sollicité par les fidèles, Constance annonça l'intention de rappeler le saint Pontife, si ce dernier consentait à partager avec Félix le gouvernement de l'Église.

« La lettre de l'empereur, rapporte Théodoret, fut lue « au peuple dans l'amphithéâtre et les spectateurs s'écrièrent « que Constance avait raison. Divisés par les factions du « cirque, les citoyens, disaient-ils, auraient ainsi un évêque « pour chaque couleur. Après s'être raillés de la sorte, tous « s'écrièrent d'une voix : Εἷς Θεός, εἷς Χριστός, εἷς ἐπίσκοπος ! « Il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'un Christ, il n'y a qu'un « évêque ! <sup>5</sup> »

M. Brunet de Presle continue la lecture du manuscrit de M. Carro, relatif à la topographie primitive de la ville de Meaux.

1. Joh., X, 30.

2. Εἷς Θεός Χριστός. Janssen, *Musci Lugduno Batavi inscriptiones*, p. 63, « In sphragide ænea ex Ægypto. »

3. *Corpus Inscript. græc.*, n° 9454.

4. *De signis*, éd. de Bonn, p. 28. Voir encore dans Toelken, *Verzeichniss*, p. 456, n° 427, la pierre portant ΕΙC ΘΕΟC, et le *Corpus inscr. græc.*, n° 8945.

5. *Hist. eccl.*, l. II, c. 47; voir encore *Epist. ad Ephes.* IV, 5; les acclamations populaires lues en 536, au concile de Constantinople, Act. V (Labbe, t. V, p. 204 et suivante) et la *Passio beat. martyr. sub Hunerico*, c. III, dans le Victor Vitensis de Ruinart, p. 55.

## Séance du 24 décembre.

Présidence de M. HUIILLARD-BRÉHOLLES, président.

### *Travaux.*

M. Le Blant lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Léo Drouyn, au titre d'associé correspondant. On passe au scrutin sur les conclusions du rapport, qui sont adoptées; en conséquence M. LÉO DROUYN est proclamé associé correspondant à Bordeaux.

M. Léon Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport verbal sur les dissertations : de M. Edmond Le Blant, *sur les Inscriptions de l'autel du village de Minerve*, de M. d'Arbois de Jubainville, *sur les Voies romaines de l'arrondissement de Bar-sur-Aube*, et M. Dugas de Beaulieu, *sur les Antiquités de Bourbonne-les-Bains*; la commission propose l'insertion de ces trois dissertations dans le prochain volume des Mémoires de la Société. Ces propositions sont mises aux voix et adoptées par trois scrutins successifs.

M. Guérard, correspondant à Nantes, lit une notice sur les chants populaires de la Bretagne et du Poitou, dont il a entrepris le recueil et la publication.

M. Vallet de Viriville communique le dessin des deux landiers, au sujet desquels il donne les explications suivantes :

Il existe au château de Poiriers, près Vendôme (Loir-et-Cher), une paire de landiers, ou chenets de cuisine, dont la figure est jointe à cette note. Ce meuble, en fer forgé, se compose d'une tige hexagone, ayant pour points d'appui un pied (*g*) et une queue (*d*), et couronnée par une espèce de corbeille (*a*). Le pied offre une courbe très-évasée, qui aboutit à deux amortissements latéraux (*h. h.*). Une arca-ture trilobée subdivise cette courbe.

« La corbeille (*a*) est formée de quatre branches torses, ou nervures, qui ne manquent pas d'élégance. Cette cor-

beille était destinée à recevoir intérieurement une seconde corbeille plus mince et d'un tissu serré, ou réchaud, que l'on remplissait de charbon ou de braise. Ce réchaud portait ensuite un vaisseau de cuisine quelconque, propre à la cuisson des mets.

« Au-dessous de la corbeille, une oreille ou languette mobile (*b*), s'articule sur un crochet coudé (*e*). Cette languette est ornée d'une coquille ; elle présente, à droite et à gauche de cette coquille, un double vide. L'appendice dont il s'agit servait à saisir le landier, pour le transporter, et aussi à suspendre la cuiller à pot, la fourchette et les autres ustensiles de cuisine.

« Une pomme (*i*), placée au-dessous, circonscrit la tige comme un anneau. Elle contribue à l'équilibre en même temps qu'à la décoration du landier.

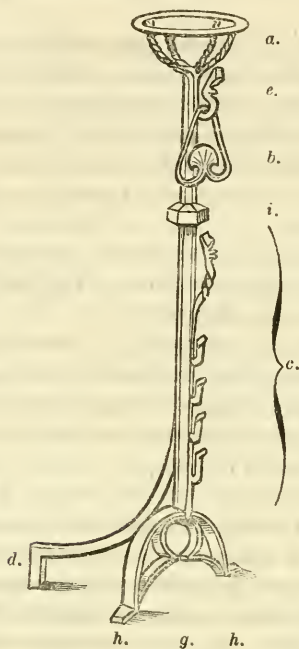
« Vient ensuite, en descendant, la crémaillère (*c*) ou porte-broches. Cette pièce, indépendante, est appliquée et boulonnée sur la tige. Elle se compose d'une tête, ouvragée et sculptée, puis de quatre crochets de crémaillère placés l'un au-dessus de l'autre.

« M. Viollet-Leduc, dans son *Dictionnaire du mobilier*, 1858, in-8°, page 136, fig. I, a reproduit un appareil culinaire, complet et en action, où l'on remarque une paire de landiers très-analogues aux nôtres. Le specimen qu'a représenté M. Viollet-Leduc, existe en original au musée de Cluny, sous le n° 2380. Cette collection en possède un autre exemplaire assez analogue. J'ai vu l'année dernière une quatrième paire de chenets, à peu près semblables, dans une hôtellerie à Morte-Fontaine (Oise). Les chenets, de cette forme, ne sont pas très-rares, en certaines provinces, dans les demeures particulières.

« Quant à l'âge des chenets de Poiriers, la tradition prétend qu'ils sont aussi anciens que l'habitation. Or, la chapelle, qui subsiste intacte, de la construction *primitive* porte manifestement avec elle la date de la Renaissance ou du règne de François I<sup>er</sup>.



« Je rappellerai, ici, que, dans le livret du musée de Cluny, les landiers placés sous le n° 2380, et dont j'ai noté l'analogie avec ceux de Poiriers, sont indiqués comme appartenant au xvi<sup>e</sup> siècle. »



M. de Longpérier présente à la Société une figurine en bronze représentant une déesse Panthée; il entre dans quelques détails sur les représentations du même genre que l'on voit dans divers musées de l'Europe.

# LISTE

## BIBLIOGRAPHIQUE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le quatrième trimestre de l'année 1859.

---

#### I. — Journaux et revues.

*Archives de l'art français* publiées par M. Anatole de Montaiglon. 9<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> livraison, 15 juillet.

Documents, t. VI, feuilles 18 et 11.

Abecedario di Mariotti : Sodoma-Terzi.

La table chronologique des pièces contenues dans les cinq premiers volumes des documents a été donnée dans les quatre derniers numéros du *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 3<sup>e</sup> série, t. II, feuilles 9 à 12.

*L'Institut*, 2<sup>e</sup> section ; 24<sup>e</sup> année.

N<sup>os</sup> 283-284. Juill.-août 1859.

N<sup>o</sup> 285. Septembre 1859.

N<sup>o</sup> 286. Octobre 1859.

*Journal des savants*, n<sup>os</sup> d'août, septembre octobre, novembre 1859.

*Revue de l'art chrétien* dirigée par M. l'abbé Corblet. 3<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 8, 9, 10, 11, 12, août-décembre 1859, in-8.

*La Vigie de Dieppe*. Mardi 19 juillet 1859.

Contenant un article de M. l'abbé Cochet sur une nouvelle découverte d'antiquités faite à Pitres (Eure) en 1859.

**II. — Publications des Sociétés savantes.**

— *Bulletin de la Société de l'histoire de France*. 3<sup>e</sup> série, t. II, feuilles 4-11.

*L'Investigateur*, journal de l'Institut historique, 25<sup>e</sup> année, t. IX, 3<sup>e</sup> série, 296 et 297<sup>e</sup> livraisons. Juillet et août 1859.

AUBE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*. Nos 49 et 50. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de l'année 1859, pages 1-100. Troyes, 1859, in-8.

CHARENTE. — *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*. T. XLI, nos 1 et 2. Janvier à juin 1859, p. 1-79. Angoulême, 1859, in-8.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*. 2<sup>e</sup> série, t. I, 2<sup>e</sup> livraison, p. 83-324. Béziers, 1859. in-8.

Les troubadours de Béziers, par M. Gabriel Azaïs.

LOIRE. — *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*. Tome III, 1<sup>re</sup> livraison, janvier, février et mars 1859. Saint-Étienne, 1859.

LOIRET. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*. N<sup>o</sup> 33, 2<sup>e</sup> trimestre de 1859, Orléans, 1859, in-8. p. 97-122.

MAINE ET LOIRE. — *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. Nouvelle période. T. II, 2<sup>e</sup> cahier. Angers, 1859, in-8.

MEURTHE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*. 1858, Nancy, 1859, in-8.

MOSELLE. — *Académie impériale de Metz. Programme des concours ouverts pendant l'année 1859-1860*, feuille in-8.

OISE. *Société des antiquaires de Picardie. Bulletin du comité de Noyon*, 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> livraison, pag. 1-80. Noyon, 1859, in-8.

RHIN (HAUT). — *Bulletin de la Société pour la consécration des monuments historiques d'Alsace*. Tome III, 2<sup>e</sup> livraison, p. 37-126.

SOMME. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*. Année, 1859, nos 2 et 3. Amiens, 1859, in-8., p. 42-124.

VENDÉE. *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 5<sup>e</sup> année. Napoléon-Vendée, 1859, in-8.

YONNE. *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. 12<sup>e</sup> volume. Auxerre, 1858, in-8. feuilles 31-42.

BAVIÈRE. — *Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit, Organ des Germanischen Museums*. 1859, nos 9, 10, 11, septembre-novembre, 1859, p. 321-416, in-4.

AUTRICHE. — *Archiv für Kunde österreicherischer Geschichte. Quellen herausgegeben von der zur Pflege mütterländischer Geschichte aufgestellten Commission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*. XX. Band, Erste und zweite Hälfte. — XX. Band, Erste Hälfte, 3 vol. in-8.

— *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*. Philosophisch-historische Classe. 7 vol. in-8.

XXVII Band, II Heft. April 1858, n<sup>o</sup> 4.

— — III Heft. Mai 1858, n<sup>o</sup> 5.

XXVIII Band, I Heft. Jann. 1858, n<sup>o</sup> 6.

— — II Heft. Juli. 1858, n. 7.

— — III Heft. Oct. 1858, n<sup>o</sup> 8.

XXIX Band, I und II Hest. Nov.,  
December 1858, n<sup>os</sup> 9 et 10.

XXX Band, I Hest. Januar 1859, n. 1.

— *Notizenblatt. Beilage zum Archiv für Kunde österreichischer Geschichtsquellen. Herausgegeben von der historischen Commission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien.* Année 1858, 24 numéros. In-8.

BELGIQUE. — *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.*

27<sup>e</sup> année, 1858, 2<sup>e</sup> série, tomes IV et V.

28<sup>e</sup> année, 1859, 2<sup>e</sup> série, tome VI. Bruxelles, 3<sup>e</sup> vol. in-8.

— *Tables générales et analytiques de l'Académie royale de Belgique.* 1<sup>re</sup> série, tome I à XXIII (1832 à 1856). Bruxelles 1858, in-8.

— *Annuaire de l'Académie royale de Belgique.* 29<sup>e</sup> année. Bruxelles, 1859, in-18.

— *Rymbybel van Jacob van Maerlant, met voorrede, varianten van les, aanteekenigen en glossarium,* Publié par le professeur J. David, pour le gouvernement et sous les auspices de la Société royale de Belgique. 2<sup>e</sup> vol. Bruxelles, 1859, in-8.

— *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.* Procès-verbaux des séances. 3<sup>e</sup> volume, 3<sup>e</sup> cahier, p. 83-195. Bruxelles, 1859.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art, conducted by the editing committee of the Canadian Institute.* New series, numbeys XXIII et XXIV, september et november 1859. Toronto, in-8.

ÉTATS-UNIS. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, showing operations, expenditures and condition of the institution for the year 1857.* Washington, 1858, in-8.

— *Smithsonian contributions to Knowledge*. Volume X.  
Washington, 1858, in-4.

NORWÈGE. — *Foreningen til Norske Fortidsmindesterken  
Bevaring*.

Aarberetning for 1846, 1847, 1850, 1851, 1852, 1853,  
1854, 1856, 1857, 9 brochures in-8. et in-4. avec des  
lithographies.

— *Norsk Folke-Kalendar, ny Række*, 1859. Christiania,  
1859, in-12.

SUISSE. — *Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen  
Vereins der fünf Orte, Lucern, Uri, Schwyz, Unter-  
walden und Zug*. Fünfzehnter Band. Einsiedeln, 1859,  
in-8.

### III. — Ouvrages divers.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). — *Histoire des ducs et des  
comtes de Champagne depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du  
XI<sup>e</sup>*. Paris, Durand, 1859, in-8.

BARTHÉLÉMY (ANATOLE DE). — *La Numismatique en 1858*.  
Paris, Thunot, 1859, in-8.

Extrait de la correspondance littéraire.

— *Recherches historiques sur quelques droits et redevances  
bizarres au moyen âge*. La soule et les plottes, br. in-8.

BIAL (PAUL), — *Uxellodunum*. Besançon, 1859, in-8.

Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du  
Doubs.

BOUTARIC (E.). — *Les premiers états-généraux. 1302-1314*.  
Paris, Didot, 1860, br. in-8.

Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes. C'est  
un fragment du Mémoire *la France sous Philippe le Bel*,  
couronné par l'Académie des inscriptions.

CAUMONT (M. DE). — *Rapport verbal sur plusieurs excursions*



*entreprises en 1857 et 1858 et sur diverses publications archéologiques.* Paris et Caen, 1859, in-8.

Extrait du Bulletin monumental.

COCHET (l'Abbé). — *Bouteille. Son importance et son rôle, au moyen âge.* Br. in-8., p.

— *Note sur l'architecture mérovingienne ou Gallo-Franque.* Dieppe, 1859, in-8, de 4 pages.

Sur les chapiteaux de l'abside de Saint-Gervais de Rouen.

COLSON (ALEXANDRE). — *Notice sur une médaille romaine de grand bronze au revers de Junon Phallophore.* Bruxelles, 1859, in-8.

Extrait de la Revue de numismatique belge.

DELOCHE (MAXIMIN). — *De la forêt primitive de Ligurium mentionnée dans le capitulaire de Kiersi (1877).* Broch. in-8.

Extrait du tome XXIV des Mémoires de la société des antiquaires de France.

DROUYN (LÉO). — *Choix des types les plus remarquables de l'architecture religieuse au moyen âge dans le département de la Gironde, dessinés à l'homographe et gravés à l'eau forte, 1845, in-fol, avec 49 pl.*

— *Album de la Grande-Jauve, XVI grav. à l'eau forte avec texte.* Bordeaux, 1851, in-fol.

— *Croix de processions, de cimetières et de carrefours.* Bordeaux, 1858, in-fol., avec 10 pl.

— *Guide du voyageur à Saint-Émilion.* Paris et Bordeaux, 1859, in-12.

— *Seize eaux fortes de paysages et vues de ruines, in-4.*

DUSEVEL (H.). — *Notice et documents sur la fête du prince des sots à Amiens.* Amiens, impr. de Lenoel-Herouart, 1859, in-8. Tiré à 75 exemp.

GALITZIN (le prince AUGUSTIN). *Sermon inédit de Jean*

*Gerson sur le retour des Grecs à l'unité, prêché en présence de Charles VI en 1409.* Publié pour la première fois d'après le ms. de la bibliothèque impériale. Paris, Duprat, 1859, in-4. Tiré à 200 exempl.

— *Pierre I, membre de l'Académie des sciences.* Paris, Techener, 1859, in-8.

Extrait du Bulletin du Bibliophile.

— *Récit du terrible massacre arrivé dans le ville de Moscou ainsi que de la fin effroyable et tragique du dernier duc Démétrius, 1606 ;* traduit pour la première fois en français par le prince Augustin Galitzin. Paris, Techener, 1859, in-18.

GIRARDOT (le baron DE). — *Histoire et inventaire du trésor de la cathédrale de Bourges.* Paris, 1859, in-8.

Extrait du tome XXIV des Mémoires de la Société des antiquaires de France.

GIRAULT (LOUIS). — *Notice biographique et bibliographique sur Cl.-Xavier Girault, avocat au parlement de Dijon, conseiller auditeur à la cour des comptes de Bourgogne, lauréat de l'Institut de France, membre de plusieurs sociétés savantes, décédé magistrat à Dijon.* Dijon, 1859, in-8.

M. Xavier Girault, décédé en 1843, était correspondant de la Société des antiquaires de France.

HOUBIGANT. — *Notice sur le château de Sarcus tel qu'il devait être en 1550, précédée d'une notice biographique sur Jean de Sarcus auquel on devait la construction du château.* Beauvais, 1859, in-8. avec lith.

Extrait des Mémoires de la Société de l'Oise.

LA QUERVÈRE (É. DE). — *Observations sur les projets des rues à ouvrir dans la ville de Rouen.* Rouen, 1859, br. in-8.

LASTEYRIE (FERDINAND DE). — *Notice sur la chasse de saint Viance.* Brives, 1859. Br. in-8. avec 1 exempl.

LEBLANT (EDMOND). — *Sur les graveurs des inscriptions antiques*. Paris, 1859, in-8.

Extrait de la Revue de l'art chrétien.

LECOT (l'Abbé V.), professeur au petit séminaire de Noyon.

*L'Abbé Nollet, de Pimprez, près Noyon*. Notice biographique. Noyon, 1856, br. in-8.

LEROY (F.-N.). — *Histoire de la commune de Montérollier (Seine-Inférieure)*. Rouen, Mégarde, 1859, in-8.

MUNCH (P. A.) — *Kortfattet Fremstilling of den ældste Nordiske Runeskript og den i de ældste Rune-Inskriften herskende Sprogform*. Christiania, 1848, in-8.

PAIÉ (MOSES). — *Pasigraphie mittels arabischer Zahlzeichen*. Ein Versuch von Moses Paié. (Pasigraphie au moyen des chiffres arabes.) Semlin, 1839. Buchdruckerei von T. C. Soppron. in-8.

PEIGNÉ-DELACOURT. — *Supplément aux recherches sur l'emplacement de Noviodunum et de divers autres lieux du Soissonnais*. Amiens, 1859, in-8.

Extrait du tome XVII des Mémoires des antiquaires de Picardie.

— *Les Miracles de saint Eloi, poème du XIII<sup>e</sup> siècle*, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford et annoté par M. Peigné-Delacourt. Beauvais et Paris, 1859, in-8.

Extrait des Mémoires de la Société de l'Oise.

— *Supplément à la notice sur le théâtre de Champlieu*, publiée en 1858. Noyon, 1859, br. in-8, avec un plan.

PELET (AUGUSTE). — *Essai sur une inscription monumentale découverte à Nîmes en 1739, d'après des documents nouveaux*. Lu à l'Académie du Gard. In-8.

ROBERT (C.). *Lettre à M. de Longpérier sur des monnaies gallo-romaines*. 1859, br. in-8.

Extrait de la Revue Numismatique. Nouvelle série, tome IV.

VALLET DE VIRIVILLE. *Additions au mémoire intitulé Observations sur l'ancien monument érigé en l'honneur de la Pucelle*. Br. in-8.

Extrait du 24<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France.







## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,  
PUBLIÉS

PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 2 vol. avec planches. Paris, 1852-1855.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1857

---

*2* TRIMESTRE

---

PARIS

AU SECÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS DU LOUVRE

ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DES AUGUSTINS, 13

---





## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,  
PUBLIÉS

PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 2 vol. avec planches. Paris, 1852-1855.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ IMPÉRIALE**  
**DES ANTIQUAIRES**  
**DE FRANCE**

1857

*03* = TRIMESTRE

**PARIS**  
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13







## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relient ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,  
PUBLIÉS

PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 2 vol. avec planches. Paris, 1852-1855.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui con cerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

**BULLETIN**  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
**DES ANTIQUAIRES**  
DE FRANCE

1857

---

4<sup>e</sup> TRIMESTRE

---

**PARIS**  
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13







## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

PUBLIÉS

PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 2 vol. avec planches. Paris, 1852-1855.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation.  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

**BULLETIN**  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
**DES ANTIQUAIRES**  
DE FRANCE

1858

---

*1<sup>re</sup>* TRIMESTRE

---

**PARIS**  
AU SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---





## OUVRAGES PUBLIES

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relient ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Année 1857, in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure et C<sup>ie</sup>, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE  
1858

---

*2*<sup>e</sup> TRIMESTRE

---

PARIS  
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---







## OUVRAGES PUBLIES

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Année 1857, in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure et C<sup>ie</sup>, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,  
ruc de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

1858

*3<sup>e</sup>* TRIMESTRE

PARIS  
AU SÉCRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13







## OUVRAGES PUBLIES

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relient ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Année 1857, in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure et C<sup>ie</sup>, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

1858

---

4 TRIMESTRE

---

PARIS  
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---





## OUVRAGES PUBLIES

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Année 1857, in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la Table Théodosienne qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Ch. Lahure et C<sup>le</sup>, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,  
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

1859

---

*1<sup>er</sup>* TRIMESTRE

---

PARIS  
AU SecrÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---







## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,  
PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Années 1857-1858, 2 vol. in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE  
POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la carte de Peutinger qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et C<sup>ie</sup>, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

1859

---

2<sup>e</sup> TRIMESTRE

---

PARIS  
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---





## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relient ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DÉ LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Années 1857-1858, 2 vol. in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la carte de Peutinger qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre ;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

1859

---

*3<sup>e</sup>* TRIMESTRE

---

PARIS  
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS DU LOUVRE  
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DES AUGUSTINS, 13

---







## OUVRAGES PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE ET PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

### MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8, avec planches. Paris, 1807-1812.

NOTA. Pour qu'un exemplaire soit bien complet, il faut y joindre les 128 premières pages du VI<sup>e</sup> volume, qui seules ont été publiées, et qui se relie ordinairement à la suite du tome V.

---

### MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,  
PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1<sup>re</sup> série, 10 vol. in-8, avec planches. Paris, 1817-1834.

2<sup>e</sup> série, 10 vol. avec planches. Paris, 1835-1850.

3<sup>e</sup> série, 3 vol. avec planches. Paris, 1852-1857.

---

### BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Années 1857-1858, 2 vol. in-8.

---

### ANNUAIRES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE  
POUR 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854 ET 1855.

8 vol. in-18.

---

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE, réduction aux deux tiers de la partie de la carte de Peutinger qui concerne la Gaule.

NOTA. Ces divers ouvrages se vendent :

Au secrétariat de la Société, au Palais du Louvre;

Et chez M. Dumoulin, libraire de la Société, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 13.

---

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et C<sup>ie</sup>, rue de Flenrus, 9.











DC  
2  
S73  
1857-59

Société nationale des  
antiquaires de France  
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

